U d'/of OTTAWA
39003002667367

Digitized by the Internet Archive
in 2012 with funding from
University of Toronto

http://www.archive.org/details/laguerrede1870ca02wels

MAI 7/69

LA GUERRE DE 1870

CAUSES ET RESPONSABILITÉS

DU MÊME AUTEUR, A LA MÊME LIBRAIRIE

Le Duc d'Enghien (1772-1804). Un volume in-8°..... 8 francs

Le Divorce de Napoléon. Un volume in-18..... 3 fr. 50

Le Roman de Dumouriez. Le Livret de Robespierre; Adam Lux et Charlotte Corday; le Comité de Salut public et la Comédie-Française; le Journaliste Lebois; l'« Ami du peuple », d'après des documents inédits des Archives nationales. Un volume in-18... 3 fr. 50

Le Maréchal Ney (1815). 2e édition. In-8° avec portraits d'après Gérard. (Épuisé).

Aventures de guerre et d'amour du baron de Cormartin (1794-1812). Un volume in-18..... 3 fr. 50

Le Roi de Rome (1811-1832). 4e édition. Un volume in-8° avec un portrait d'après Isabey..... 8 francs

(Couronné par l'Académie française, grand prix Gobert.)

La Mission secrète de Mirabeau à Berlin (1786-1787), d'après les documents originaux des Archives des Affaires étrangères, avec Introduction et Notes. Un volume in-8°..... 8 francs

Le Pape et l'Empereur (1804-1815). 2e édition. Un volume in-8°. Prix..... 8 francs

---

Le Théâtre de la Révolution (1789-1799). Chez Charavay. — Un volume in-12 (1880).

(Couronné par l'Académie française.)

Les Bijoux de Madame du Barry. Chez Charavay. — Un volume in-32 avec gravures (1881).

La Censure sous le premier Empire. Chez Didier. — Un volume in-8° (1882).

(Couronné par l'Académie française.)

Les Almanachs de la Révolution. Librairie des Bibliophiles. Un volume in-12 (1884).

Bismarck (Collection des hommes d'État). 3e édition. Chez Alcan. — Un volume in-18 (1901).

Sainte Odile, patronne de l'Alsace. 3e édition. Chez Lecoffre. — Un volume in-18 (1901).

Strasbourg (Collection des villes d'art célèbres). 2e édition. Chez Laurens. — Un volume in-4° avec gravures (1905).

PARIS. — TYP. PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 13916.

HENRI WELSCHINGER
DE L'INSTITUT

LA GUERRE DE 1870

CAUSES ET RESPONSABILITÉS

TOME SECOND

Deuxième édition

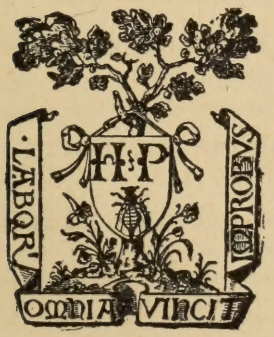

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

PARIS
LIBRAIRIE PLON
PLON-NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
8, RUE GARANCIÈRE — 6e

1910
Tous droits réservés

2030 128
#47

Droits de reproduction et de traduction réservés pour tous pays.
Copyright 1910 by Plon-Nourrit et Cie.

DC
289
.W4
1910
v.2

LA GUERRE DE 1870

CAUSES ET RESPONSABILITÉS

CHAPITRE X

L'AFFAIRE REGNIER-BAZAINE

Le prince Clovis de Hohenlohe a écrit dans ses *Mémoires* que M. de Bismarck semblait véritablement avoir eu l'idée de replacer Napoléon sur son trône, malgré l'avis contraire du général de Moltke. « Ceci, dit-il, m'explique l'attitude de Bazaine qui, à n'en pas douter, correspondit avec Bismarck jusqu'au jour où l'on désespéra du succès. » Au duc de Gramont, qui lui affirmait que Bazaine avait trahi par ambition, Hohenlohe avait répondu : « Il a fait de la politique, au lieu de faire de la guerre. » Et Gramont avait acquiescé à cette réponse en ces termes judicieux : « Un soldat ne doit pas faire de politique (1). »

Les intrigues de Bazaine et du fameux Regnier, cet aventurier qui, sorti de rien, inconnu à tous, s'improvisant lui-même négociateur, joua tout à coup entre Ferrières, Versailles, Metz et Hastings un rôle quasi prépondérant, ces intrigues forment, dans l'histoire de la guerre, un très grave événement qui mérite d'être signalé à tous ceux qui veulent voir clair dans les tentatives organisées par le chancelier pour aboutir d'une façon quelconque à une paix rapide. Il est bon de constater qu'au

(1) *Mémoires*, t. II, p. 142.

moment où Bismarck, — c'était le 10 septembre, — apprit l'intention de Jules Favre de venir à Ferrières pour des pourparlers, Bazaine apprenait à Metz la révolution du 4 Septembre. Le 11, le chancelier — comme je l'ai déjà dit — avait fait savoir par l'*Indépendant Rémois*, journal qui allait être envoyé à Bazaine, qu'il ne pouvait négocier utilement qu'avec Napoléon III, l'impératrice ou le maréchal commandant à Metz. Les sentiments hostiles du maréchal envers le gouvernement de la Défense nationale étaient connus. « Bazaine, dit Schneider, le secrétaire du roi Guillaume, ne voulait pas reconnaître la République improvisée. Il détestait quelques-uns des généraux enfermés dans Paris et était prêt à employer son armée au rétablissement de l'Empire, si toutefois on voulait le laisser sortir (1). » Comment arriver à s'entendre avec cet homme si bien disposé?... Comme par une sorte de prodige, le négociateur dont on avait besoin surgit tout à coup.

Un sieur Victor Regnier, né au Mée près Melun en 1823, qui avait étudié quelque peu la médecine et le droit, était associé à un négociant qui gérait une maison de commerce en Angleterre. Aux premiers bruits de guerre, il avait acheté une patente anglaise et américaine et, intrigant de nature, assez habile péroreur, il s'était cru apte à faire de la politique. Il était à Londres depuis le 31 août. Le 11 septembre, il apprit que l'impératrice Eugénie s'était retirée à Hastings et il s'y rendit. Aux heures de récréation du prince impérial, il s'approchait de lui pendant qu'il jouait dans le jardin. Il arriva, par d'aimables procédés, à capter la confiance de l'adolescent et le photographia ainsi que la demeure de Chislehurst. Le 12, il écrivit à Mme Le Breton, dame d'honneur de l'impératrice et sœur du général Bourbaki, « pour se mettre à la disposition de Sa Majesté ». Il disait être venu en Angleterre avec l'idée de se proposer comme intermédiaire entre le chancelier allemand et l'ex-régente. Obéit-il à

(1) *Souvenirs de l'empereur Guillaume Ier*, t. II, p. 303.

un sentiment spontané et personnel? Y fut-il poussé? Ceci est encore obscur; cependant, il n'y aurait rien de surprenant à ce que des gens habiles eussent deviné en cet homme celui qu'il leur fallait. « Il avait tout l'air d'un agent qui pourrait rendre de grands services », a dit le secrétaire du roi Guillaume. Les uns virent en lui un homme astucieux à l'excès ou un escroc, les autres un aventurier; ceux-ci, un sot orgueilleux, ceux-là, un dilettante politique, ambitieux de jouer un rôle. Quelle que soit la définition qu'on ait voulu en faire, nul n'a pu nier son esprit d'intrigue.

En même temps qu'il s'adressait à Mme Le Breton, Regnier écrivait à M. de Bernstorff, ambassadeur de Prusse à Londres, pour lui demander si le roi ne préférerait pas traiter de la paix avec le gouvernement impérial plutôt qu'avec le gouvernement républicain. Si l'ambassadeur était de cet avis, il se disait tout prêt à partir pour Wilhelmshöhe et il priait l'ambassadeur de signer son passeport. De son côté, Mme Le Breton lui avait répondu, le 14, que l'impératrice n'avait aucune suite à donner à sa lettre. Regnier insista et remit une nouvelle note à la dame d'honneur, par laquelle il conseillait à l'impératrice de protester contre l'élection d'une Constituante. Le 15, il lui envoya une autre lettre pour amener des négociations avec le comte de Bismarck. L'impératrice lui fit répondre que l'intérêt de la France devait passer avant celui de la dynastie, et qu'elle ne voulait en rien entraver la Défense nationale. L'insistance de Regnier montre que l'ambassade prussienne, mise au courant de ses démarches, ne lui était pas défavorable, car Regnier se vantait alors d'obtenir par le gouvernement impérial des conditions meilleures que par « le soi-disant parti républicain ». Il est certain aussi que Bismarck était déjà averti des propositions de cet aventurier et, qu'avec son esprit adroit et prime-sautier, il songeait à en tirer parti. Voyant que l'impératrice ne répondait pas aux avances de M. de Bernstorff qui cherchait à s'entendre avec l'ancien gouverne-

ment impérial, il consentit à entrer en pourparlers avec Jules Favre, mais il y mit l'habileté la plus perspicace en utilisant immédiatement tout ce qu'un merveilleux hasard lui présentait.

Le 16 septembre, Regnier revint à Hastings et s'adressa au précepteur du prince impérial, M. Filon, qui lui répéta que l'impératrice refusait de se mêler à aucune intrigue. Regnier insista. Il allait à Wilhelmshöhe avec le dessein de voir l'empereur. L'ambassade prussienne l'y autorisait. Il apportait à M. Filon une photographie d'Hastings faite par lui, et demandait simplement au prince impérial d'y écrire un mot pour son père. Ce serait le motif apparent de son voyage. « Je vais voir l'empereur, disait-il; si vous voulez mettre un mot pour lui sur cette carte, cela lui fera plaisir et lui montrera que je suis un homme qu'on peut recevoir. »

Le prince impérial consentit enfin à écrire ces quelques mots : « Mon cher papa, je vous envoie ces vues d'Hastings. J'espère qu'elles vous plairont. » Sur une autre photographie obtenue par Regnier, à prix d'or, de l'un des serviteurs de l'impératrice, se trouvait écrit de la main de la souveraine : « Ceci est la vue d'Hastings que j'ai choisie pour mon bon Louis. » Le 18 septembre, Regnier, qui avait été voir Jérôme David, lit dans l'*Observer* que Jules Favre allait avoir à Meaux une entrevue avec Bismarck. Il fait alors viser son passeport au consulat de Prusse et part pour Calais. Le 20, par Amiens, Ruel et Nanteuil, il arrive à Ferrières. Jules Favre y était depuis le 19. Devant l'inconnu qu'était Regnier, tous les obstacles s'abaissent comme par miracle, et le voyage le plus périlleux devient le plus facile de tous. Dès qu'il se présente pour parler au chancelier, il est aussitôt reçu. Ce sont là des constatations qu'il faut souligner. Bismarck, averti par Bernstorff, sait à quel aventurier il a affaire, et, au lieu de l'expédier sur Wilhelmshöhe, il va l'envoyer à Metz pour tâcher de surprendre la confiance de Bazaine, déjà en relations avec les Allemands. Ayant excité Regnier à ce dessein, il le laisse

seul quelques heures pour aller conférer avec Jules Favre dont Regnier connaît la présence auprès de lui. Le chancelier dit à Jules Favre qu'il ne demande que la paix, mais qu'il faut qu'il sache avant tout que l'Alsace est indispensable à la Prusse. Jules Favre se récrie. Ce n'est pas seulement une spoliation territoriale que prépare le vainqueur, c'est, suivant lui, une restauration bonapartiste.

« Si nous croyions Napoléon plus favorable à nos intérêts, dit Bismarck, nous vous le ramènerions; mais nous vous laissons le choix de votre gouvernement. Ce que nous voulons, c'est notre sécurité, et nous ne pourrons l'avoir qu'avec la clef de la maison, c'est-à-dire Strasbourg. »

Malgré les protestations de Jules Favre, le chancelier demeure inexorable et l'entretien est suspendu. Le soir, il recommence, mais les deux interlocuteurs suivant chacun leur route préférée, on n'aboutit à rien.

« Vous raisonnez comme un Français, dit Bismarck. Permettez-moi de rester Allemand. — Vous avez vaincu les armées de l'Empire, répond Jules Favre, mais l'Empire n'existe plus, et la nation vous demande la cessation d'une guerre qui n'a plus d'objet. Si vous refusez, vous l'autorisez à croire que c'est à elle que vous en voulez... Et voulez-vous me permettre de parler franchement? Vous n'êtes, je le crois, que l'instrument de la politique impériale que vous avez le dessein de nous imposer. — Vous vous trompez tout à fait. Je n'ai aucune raison d'aimer Napoléon III. Je ne nie pas qu'il n'eût été plus commode de le conserver, et vous-même vous avez rendu un très mauvais service à votre pays en le renversant. Il nous eût été certainement possible de traiter avec lui; mais, personnellement, je n'ai jamais eu à me louer de lui. »

Et le chancelier, après avoir déclaré qu'il n'avait aucune préférence dynastique pour la France, fait cet aveu assez surprenant dans sa bouche : « Je suis même républicain, et je tiens qu'il n'y a pas de bon gouvernement, s'il ne vient du peuple. »

Après cette digression, Bismarck paraît admettre la possibilité d'un armistice à la condition d'occuper les forteresses des Vosges et de Strasbourg. Quant à Metz, on la laisserait pour le moment en l'état. « Mais, ajoute-t-il tout à coup, il n'est pas hors de propos de vous faire observer que *Bazaine ne vous appartient pas. J'ai de fortes raisons de croire qu'il demeure fidèle à l'empereur et par là même qu'il refuserait de vous obéir.* » Jules Favre se récrie, puis il demande si Bazaine est au courant de la capitulation de Sedan et de la captivité de Napoléon III. « Parfaitement! » répond Bismarck qui confirme ainsi les rapports engagés entre le prince Frédéric-Charles et le commandant de l'armée de Metz. La discussion est remise alors au lendemain; mais, auparavant, Bismarck a un second entretien avec Regnier. Celui-ci, qui avait réfléchi aux propositions du chancelier, offre lui-même de se rendre à Metz et à Strasbourg, et se fait fort d'amener les commandants de ces deux places de guerre à capituler au nom du gouvernement impérial. » Faites, lui dit Bismarck, que nous trouvions devant nous quelqu'un capable de traiter et vous aurez ainsi rendu un grand service à votre patrie! » Puis il lui remet, avec un projet de capitulation qu'il devra soumettre à Bazaine, ce sauf-conduit signé par lui : « Je requiers les officiers commandant les troupes alliées de laisser passer sans empêchement M. Regnier et de lui faciliter son voyage autant qu'il sera possible. » Le 20 septembre, l'aventurier, dont Bismarck a annoncé l'arrivée au prince Frédéric-Charles à Corny, part en promettant de voir Bazaine et de ramener un général qui ira à Hastings s'entendre avec l'impératrice. Il avait su que Bourbaki était le frère de Mme Le Breton et il allait essayer de tirer parti de cette découverte. Ainsi, Bismarck, que la continuation de la guerre après Sedan avait déçu et qui redoutait la levée en masse, des hostilités très longues et peut-être l'intervention finale des puissances neutres, avait recours à l'intrigue la plus basse pour s'emparer d'une puissante place de guerre, en

séduisant le commandant en chef et en écartant l'un de ses meilleurs défenseurs.

A la reprise des pourparlers avec Jules Favre, Bismarck montre, comme par hasard, la photographie des bains de mer d'Hastings avec l'écriture du prince impérial. « Ceci, dit-il, a été le passeport d'un personnage qui, hier matin, est entré en pourparlers avec moi. » Mais le chancelier ne disait pas que l'impératrice avait blâmé le précepteur du prince impérial d'avoir consenti à lui laisser écrire quelques mots sur la photographie et avait de son côté averti l'empereur à Wilhelmshöhe qu'elle n'autorisait nullement Regnier à se présenter en son nom. « J'avais donc raison, dit imprudemment Jules Favre; et quand hier vous vous défendiez de servir la politique bonapartiste, vous n'étiez pas tout à fait d'accord avec les faits. Il est clair qu'on vous pratique, que vous vous laissez faire et que vous vous réservez toutes les éventualités. — Je ne puis dire ni oui ni non », répliqua Bismarck. Et il finit par avouer que le personnage en question avait demandé à voir l'empereur qui n'était pas le prisonnier, mais l'hôte de la Prusse (1). Jules Favre insista. La Prusse était donc prête à ramener l'empereur, si cela lui convenait? Bismarck équivoqua. Il n'avait aucun parti pris et il avait même éconduit le personnage qui s'offrait à négocier (ce qui était faux). Mais alors, dévoilant toutes les conditions de l'armistice, il demanda l'occupation de Toul, de Bitche, de Strasbourg et du mont Valérien. Après un refus énergique, Jules Favre sortit de Ferrières, le cœur gonflé de douleur et de colère (2). La guerre allait continuer.

(1) Le 23 septembre, Bismarck mandait à son fils Herbert, qui lui disait qu'on s'étonnait en Prusse des égards témoignés à l'empereur à Wilhelmshöhe : « Un Napoléon bien traité nous est utile et c'est cela seul qui nous importe. La vengeance appartient à Dieu. Les Français doivent rester dans l'incertitude s'il leur sera rendu. Cela favorisera leurs dissensions. »

(2) Voy. la relation de cette entrevue dans *le Gouvernement de la Défense nationale*, par Jules Favre (t. Ier), et le dramatique incident soulevé à l'Assemblée nationale par M. de Valon (séances des 2 et 17 juin 1871).

Une note et un rapport du ministre des Affaires étrangères, publiés officiellement le 22 septembre, apprirent au pays les conditions inadmissibles de la Prusse qui voulait prendre Strasbourg et faire son héroïque garnison prisonnière, exigences attentatoires à l'honneur de la France et contraires au devoir du gouvernement qui, à peine au pouvoir, eût paru s'incliner devant une sommation que repoussaient alors tous les Français. L'équivoque dans laquelle l'ennemi s'enveloppait était enfin dissipée. En envahissant la France, le roi avait déclaré solennellement qu'il n'attaquait que l'Empire. Et lorsque celui-ci s'était effondré, le roi continuait les hostilités. Quelle confiance fallait-il désormais ajouter à ses déclarations? Au sincère et pathétique rapport de Jules Favre, approuvé par la France entière, Bismarck riposta par la circulaire du 27 septembre. Il y accusait le gouvernement de la Défense nationale de ne pas vouloir profiter des offres conciliantes de la Prusse pour procéder à l'élection d'une Constituante. Jules Favre répliqua par une autre circulaire où il cita et blâma les conditions de la Prusse qui étaient inacceptables, parce que c'était lui livrer le sort du pays. A ce même moment, M. de Chaudordy félicitait le ministre de sa ferme et noble protestation, applaudie par tous les gens de cœur. Il avait reçu de Londres, de notre chargé d'affaires, une note qui rapportait le fait suivant : « M. Gladstone se serait exprimé en termes très vifs sur l'attitude à Sedan et à Wilhelmshöhe de l'empereur Napoléon et aurait tout particulièrement blâmé le sentiment de faiblesse et d'égoïsme qui aurait déterminé l'auteur de la guerre à rejeter la responsabilité sur le pays. Faisant allusion aux espérances de la dynastie déchue, M. Gladstone aurait exprimé la conviction que toute restauration de cette dynastie était impossible, encore que la Prusse eût cru pouvoir en menacer la France. »

Bismarck avait dit à Regnier que s'il avait devant lui un gouvernement qui voulût traiter sur les bases proposées, c'est-

à-dire sur une cession préalable de territoire, il traiterait. Mais il avait affaire à deux gouvernements : l'un de fait, l'autre de droit, et il se déclarait embarrassé. Cependant, il n'avait pas caché à Regnier que ses sympathies allaient plutôt à l'Empire. Il tenait à entrer en pourparlers avec le commandant de l'armée de Metz pour arriver à déprimer les efforts de la garnison et l'amener peu à peu à une capitulation qui lui paraissait devoir être le dernier coup porté à la résistance opiniâtre des Français. Le 23 septembre, M. de Keudell criait : « Guerre! guerre! On a reçu une lettre de Jules Favre qui ne veut pas se soumettre à nos exigences. Il faut en faire part à la presse avec les commentaires nécessaires et dire que le prisonnier de Wilhelmshöhe pourrait bien encore nous être utile. » C'était l'idée fixe du chancelier.

Le même jour, Regnier, recommandé par lui, voit le prince Frédéric-Charles qui le fait conduire aux avant-postes français. De là, il se rend auprès de Bazaine, qui le reçoit immédiatement et auquel il raconte sa mission. Il s'agit, de concert avec la régente dont il se dit l'envoyé, de sauver l'armée de Metz et d'obtenir pour la France des conditions favorables de paix. La façon dont Regnier arrive aux avant-postes et demande impérieusement à conférer avec le maréchal Bazaine était faite pour éveiller tous les soupçons. Cependant, on emmène cet envoyé mystérieux en voiture sans attendre que le commandant en chef ait, suivant les règlements, statué sur sa demande. On l'invite à dire son nom et il répond : « C'est inutile. Je m'annoncerai moi-même. » Il entre d'autorité dans le salon et le maréchal vient le chercher pour le conduire dans son cabinet. Évidemment, Bazaine était déjà prévenu par les Allemands. Il écoute l'aventurier et lui confie tout de suite, dans ce premier entretien et sans rechercher quelle est la personnalité réelle de cet envoyé, qu'il est disposé à capituler avec les honneurs de la guerre, mais en laissant de côté la place de Metz. Il lui dit

même que la défense de Metz atteindra difficilement le 18 octobre, parce que ce jour-là, il n'y aura plus de vivres. Un tel aveu sera naturellement répété à l'ennemi et mis à profit. En le faisant, Bazaine commet déjà un crime. Il sait bien ce qu'il fait, car il a reçu par la voie prussienne le numéro de l'*Indépendant Rémois* du 12 septembre où il était dit que les gouvernements allemands qui n'avaient pas reconnu le gouvernement de la Défense nationale « pourraient traiter avec le maréchal Bazaine qui tient son commandement de l'empereur ». Le 16 septembre, il a eu la naïveté ou l'audace d'écrire au prince Frédéric-Charles pour lui demander « franchement » des renseignements sur la révolution du 4 Septembre et il ajoute foi à ceux que lui envoie l'ennemi. Regnier retourne alors auprès de Frédéric-Charles et lui fait connaître la réponse du maréchal. Le prince indique ses conditions : l'armée et la place devront capituler. Regnier rentre à Metz le 24 et il a un nouvel entretien avec Bazaine. Il le prie d'envoyer Bourbaki en Angleterre et Bazaine consent à déléguer, sur le refus de Canrobert, cet officier supérieur vers l'impératrice. L'ordre du 25 septembre est ainsi conçu : « S. M. l'impératrice régente ayant mandé auprès de sa personne M. le général de division Bourbaki, commandant la garde impériale, cet officier général est autorisé à s'y rendre (1). »

Comment expliquer cet assentiment subit et extraordinaire de Bazaine et de Bourbaki, si tous deux ne croyaient pas réellement à la mission officielle de Regnier? Mais quelles preuves en avaient-ils donc? Les seules photographies d'Hastings. Il y a dans ce fait quelque chose de fort étrange. Des hommes de guerre se contentent d'un carton sur lequel le prince impérial a griffonné quelques mots et de l'autre carton qui contient une ligne banale de l'impératrice. Ils ne se demandent pas si cette écriture est authentique et s'ils ne sont pas la dupe d'un

(1) Papiers Tachard.

agent au service de l'ennemi?... Le maréchal commandant en chef, qui sait l'existence d'un autre gouvernement, viole délibérément ses devoirs qui l'obligent à ne recevoir aucune proposition de capitulation avant d'avoir épuisé toutes ses ressources et tous ses efforts. Il confère avec l'ennemi et avec un étranger, sans y être autorisé. Il va plus loin. Il confie à cet étranger, qu'il sait en relations avec le quartier général prussien et avec le chancelier, qu'il n'a de vivres que jusqu'au 18 octobre. Il révèle ainsi le secret le plus grave de la défense, révélation que Regnier avoue « avoir utilisée » auprès de Bismarck, et il se condamne lui-même à une capitulation fatale! Est-il défendu de croire que Regnier avait en mains d'autres pièces et avait su employer d'autres confidences pour capter ainsi, et presque immédiatement, la confiance de Bazaine? Des personnalités importantes du parti impérialiste, comme Jérôme David, Persigny et Rouher, n'ont-elles pas pu donner à Regnier les informations et les renseignements nécessaires pour renforcer sa mission? N'avait-il pas aussi quelque recommandation particulière de Bismarck et du prince Frédéric-Charles? Jamais en effet deux pauvres photographies, avec quelques mots insignifiants, n'auraient été suffisantes pour faciliter à cet étranger l'accès de Metz et de son commandant en chef.

Le 28 septembre, Regnier, après avoir obtenu la sortie de Bourbaki qui, déguisé en médecin luxembourgeois, va se diriger sur Hastings, est revenu à Ferrières et rapporte à Bismarck une photographie avec la signature de Bazaine. Cette simple signature du maréchal est le premier indice de sa trahison. Regnier est chargé, de la part du maréchal, de demander des conditions de paix modérées. Le général Jarras, chef d'état-major général de l'armée de Metz, s'étonne de cette mission et questionne le maréchal Bazaine. Celui-ci lui dit que l'impératrice a fait demander Bourbaki, grand ami de la famille impériale. Puis, il déclare que Bourbaki est allé prier l'impératrice de délier

l'armée de son serment de fidélité. Une autre fois, il dit ignorer le but réel de la mission de Bourbaki. Enfin, il se plaint que Bismarck lui ait envoyé un intrigant pour l'entraîner dans une voie regrettable. Il prétend ne s'être pas aperçu, dès le premier moment, que Regnier était d'accord avec l'ennemi pour agir dans l'intérêt de l'armée allemande et il va ainsi, de mensonge en mensonge, se confondre lui-même et révéler sa duplicité.

Regnier est revenu auprès de Bismarck. Le chancelier s'étonne de ne point le voir muni de pouvoirs étendus. Il télégraphie à Bazaine pour savoir s'il autorise Regnier à traiter de la reddition de l'armée de Metz, en restant dans les instructions qu'il a reçues du maréchal. Bazaine répond, par l'entremise de Stiehle, qu'il peut accepter une capitulation avec les honneurs de la guerre, mais sans comprendre la place de Metz dans les conventions à intervenir. Il offre d'envoyer, pour de plus amples explications, le général Boyer au prince Frédéric-Charles. Dès lors, Regnier n'est plus rien aux yeux de Bismarck, qui en a tiré tout ce qu'il voulait, et qui va continuer ses intrigues pour réduire Metz et l'armée française. Toute crainte de voir l'armée du Rhin forcer les lignes allemandes a disparu et l'on sait à présent qu'elle n'a de vivres que jusqu'au 18 octobre. Ce qui prouve bien que le chancelier, aidé par un aventurier, a conduit cette tragi-comédie en quatre actes (qui s'est jouée à Ferrières, à Metz, à Hastings et à Versailles), c'est que, le 21 septembre, il a fait demander à Napoléon, en l'instruisant des pourparlers avec Jules Favre, s'il consentirait à accepter les conditions faites à la Défense nationale. Le 26, Napoléon répond que la lutte ne peut se terminer que par la ruine complète de l'un des deux adversaires ou par leur loyale réconciliation. L'empereur acceptait le démantèlement de quelques forteresses et une indemnité de guerre. Mais, à son avis, le vainqueur devait être généreux, car si le peuple français se laissait émouvoir par des procédés héroïques, il ne cède-

rait jamais à l'égoïsme et à la crainte. Sans approuver la démarche de Jules Favre, Napoléon reconnut qu'il avait bien fait de repousser l'armistice dans les conditions où la Prusse voulait le lui imposer. L'impératrice allait se montrer au moins aussi réservée que l'empereur.

Le 28 septembre, quand elle vit arriver Bourbaki à Hastings, elle fut stupéfaite. Elle lui demanda aussitôt si l'armée de Metz était prisonnière et comment il avait pu s'échapper. Plus étonné encore, le général lui jura qu'il était venu sur son appel et avec l'autorisation de son chef, le maréchal Bazaine. L'impératrice lui répondit qu'elle ne l'avait point appelé et qu'elle n'avait rien à dire, si ce n'est que, ni directement ni indirectement, ni par écrit ni par parole, elle n'avait rien imposé au maréchal. Le général lui dépeignit la situation effroyable de la Lorraine et de la France, et l'impératrice manifesta une telle douleur que l'entretien ne put continuer. Le lendemain, elle dit qu'elle refusait de traiter avec la Prusse et ne voulait pas entraver le gouvernement de la Défense nationale qui pourrait faire mieux qu'elle et obtenir de meilleures conditions, car elle savait que Thiers intervenait à cette heure même auprès des puissances neutres.

Ce qu'elle peut essayer seulement, c'est d'intervenir encore auprès de l'empereur d'Autriche, et elle lui écrit alors une nouvelle lettre suppliante. Elle savait que la France désirait la paix et elle demandait au souverain si les puissances ne voudraient pas, à cette occasion, remplir un devoir d'humanité et rendre possible, par une amicale intervention, un traité équitable. Spectatrice d'une lutte qui déchirait son cœur, elle ne pouvait se taire devant tant de douleurs et tant de ruines. « Je sais, disait-elle, qu'en m'adressant à Votre Majesté, elle comprendra que ma seule préoccupation est la France et que c'est pour elle seule que mon cœur fortement éprouvé fait des vœux. » Elle espérait que François-Joseph voudrait bien employer sa haute influence à préserver son pays d'exigences

humiliantes et à faire respecter l'intégrité de son territoire. Cette lettre et les paroles qui la précédèrent, l'attitude sincèrement émue de l'impératrice, ses protestations contre le rôle qu'on avait voulu lui faire jouer démontrent qu'une intrigue avait été certainement ourdie, à son insu, par des hommes hardis, tels que Rouher et Persigny, pour y mêler habilement, à l'aide de Regnier, l'impératrice et amener un officier déjà compromis comme Bazaine ainsi qu'un autre officier loyal, mais crédule, comme Bourbaki, à des pourparlers avec l'ennemi.

Comment, dans une situation aussi lamentable, décrire le désespoir de Bourbaki épouvanté et tenant à défendre son honneur de soldat contre des interprétations cruelles? Il s'adresse à lord Granville pour qu'il veuille bien lui faciliter sa rentrée à Metz et lui permettre d'y reprendre son commandement. Il dit qu'il est, comme l'impératrice, victime d'actes et de faits inexplicables. Il n'est sorti que sur un ordre écrit. La Garde impériale a connu son départ pour un temps limité et elle n'a pas dû combattre en son absence. Par l'intermédiaire du chef du Foreign-Office et de M. de Bernstorff, l'ambassadeur allemand, Bourbaki est autorisé à rentrer à Metz, mais, à la frontière du Luxembourg, les postes prussiens l'empêchent de passer sur l'ordre formel du prince Frédéric-Charles, contrairement à la déclaration de Bernstorff ainsi transmise à lord Granville, le 4 octobre : « Le prince Frédéric-Charles a reçu d'ici l'ordre de permettre et de faciliter au général Bourbaki le retour à son poste à Metz pour y faire son devoir. Regnier donne l'impression d'un espion, mais il semble avoir honnêtement désiré servir l'impératrice Eugénie en lui envoyant Bourbaki. » A Chislehurst, on croyait que c'était à dessein qu'on avait retiré aussi perfidement à l'armée de Metz l'appui de Bourbaki pour rendre la défense moins énergique et moins sûre. Le général de Monts affirme dans ses notes sur Wilhelmshöhe et Napoléon — et en cela il se trompe — que le

quartier général prussien était dans son droit d'empêcher Bourbaki de rentrer. Ordre supérieur avait été donné de laisser Bourbaki regagner son poste, mais le chef de l'armée assiégeante s'y refusa. Dans la lettre écrite à Gambetta par le général, celui-ci exposait, le 8 octobre, comment Regnier lui avait fait croire à l'appel de l'impératrice qui voulait le consulter au sujet d'un traité offert par le comte de Bismarck à des conditions honorables pour la France. Il expliquait de quelle façon il avait été détrompé par l'impératrice qui n'avait jamais exprimé le désir de l'avoir auprès d'elle. Cette déclaration l'avait frappé au cœur. Il était prêt à retourner auprès de ses soldats; mais s'il ne le pouvait pas, il se mettrait tout de suite à la disposition de la Défense nationale (1). Les Prussiens ayant manqué à leur parole, Bourbaki reçut le commandement de l'armée du Nord, puis de l'armée de l'Est, où d'autres aventures tragiques devaient l'attendre.

Bismarck était déjà arrivé à réaliser une partie de ses desseins : faire perdre à Bazaine un temps utile, en l'occupant à des pourparlers insidieux et compromettants, écarter de Metz un des généraux les plus hardis et les plus obstinés, habituer les esprits à une capitulation dont une coupable confidence lui avait révélé le terme fatal. Et celui-là même qui la lui avait faite était actuellement traité d'espion par le quartier général prussien. Il avait servi d'instrument utile pour quelques jours; maintenant, on le méprisait (2). A une dépêche envoyée de Wilhelmshöhe par Napoléon III qui demandait à Bismarck si Regnier avait reçu une mission spéciale et possédait sa confiance, le chancelier répondit : « Je ne connais M. Regnier que depuis sa visite ici et il n'a pas de mission de ma part. Il m'a laissé supposer qu'il en avait une

(1) Papiers Tachard.

(2) Le conseil de guerre du 17 septembre 1874 condamna Regnier à la peine de mort, mais par contumace, pour avoir comploté contre la France avec l'ennemi.

de l'impératrice. Après qu'il fut constaté que ce n'était pas vrai, je l'ai prié de quitter le quartier général (1). »

Mais tout n'était pas encore fini. Le 10 octobre, le maréchal Bazaine, qui n'avait rien tenté pour briser le cercle de fer qui l'entourait, proposa aux chefs de corps de reprendre les pourparlers avec le quartier général prussien, afin d'arriver à une convention honorable. Il dit que l'armée perdant chaque jour de ses forces et de ses moyens d'action, une sortie ne serait qu'un désastre. Il ajouta que, pour les négociations définitives, il faudrait en référer au roi et à Bismarck, car le prince Frédéric-Charles n'avait pas de pouvoirs assez étendus; enfin, il affirma que les Prussiens ne reconnaîtraient d'autre gouvernement en France que celui de l'impératrice. Le général Coffinières fit remarquer que les insinuations de Bismarck n'avaient d'autre but que d'arriver à l'épuisement absolu des ressources de l'armée française et que le plus mauvais service à rendre à l'Empire était de chercher à le rétablir avec l'appui des baïonnettes étrangères. Le maréchal Bazaine supporta cette juste remarque sans sourciller, et désigna le général Boyer pour aller à Versailles négocier avec le chancelier. Si on veut se rendre un compte exact des pensées secrètes de Bazaine, il faut lire avec attention les instructions remises par lui à Boyer. Le maréchal y dit « que la société est menacée par l'attitude qu'a prise un parti violent et dont les tendances ne sauraient aboutir à une solution que cherchent les bons esprits; que l'armée, placée sous ses ordres, est destinée à devenir le palladium de la société; qu'elle est la seule force qui puisse maîtriser l'anarchie dans notre malheureux pays; qu'elle donnerait à la Prusse, par l'effet de cette action, une garantie des gages qu'elle pourrait avoir à réclamer dans le présent et contribuerait à l'avènement d'un pouvoir régulier et légal ».

Il est évident que de telles affirmations ne pouvaient résulter

(1) *Mémoires de Bismarck*, par Busch.

que de renseignements fournis par le prince Frédéric-Charles qui, dès le 10 septembre, avait fait écrire au maréchal que la France était en proie à un bouleversement déplorable, que la République n'était pas reconnue dans tout le pays et que l'ordre y était menacé. Or, au 10 octobre, la seule préoccupation du pays entier était la défense à outrance et tous les partis, sans distinction, servaient la patrie sous le drapeau national. L'armée de Metz, avant de devenir « le palladium de la société », avait à défendre les postes qui lui étaient confiés, et du jour où elle capitulerait, elle ne pourrait en aucune façon être utile à la France. La question militaire n'était pas encore jugée. Les armées allemandes n'étaient pas définitivement victorieuses, comme l'affirmait le maréchal, et la solution que cherchaient les bons esprits était avant tout la résistance acharnée, seul moyen d'obtenir d'honorables conditions de paix. On voit donc nettement, et après les instructions du 10 octobre, que le maréchal Bazaine entendait faire de son armée un instrument d'action politique pour imposer au pays un pouvoir régulier et égal, c'est-à-dire le rétablissement de l'Empire, le seul, suivant lui, que reconnaîtraient les Prussiens. Il se trompait. « Pour ma part, dit le général Jarras, je considérais dès lors comme hors de toute contestation, et ma conviction à cet égard n'a fait que s'accroître depuis cette époque, que, si disciplinée qu'elle fût, l'armée du Rhin ne consentirait pas à se montrer aveuglément au service d'un parti et qu'elle n'obéirait qu'à ceux qui représenteraient à ses yeux les volontés du pays (1). »

Le 12 octobre, le général Boyer, avec le lieutenant Deskau et un autre officier prussien, partit pour Versailles par Ars, Frouard, Toul, Nanteuil, Meaux et Lagny. Il arriva le 14 auprès du comte de Bismarck et demanda que l'armée sortît de Metz avec les honneurs militaires. Il aurait désiré qu'elle

(1) *Souvenirs*, p. 201.

se rendît dans une ville de l'intérieur en prenant l'engagement de ne plus combattre contre la Prusse. Le chancelier répondit que cela était inacceptable. Suivant lui, il fallait que l'armée de Metz déclarât qu'elle était toujours l'armée de l'Empire décidée à soutenir le gouvernement de la régence. Il fallait en outre que cette déclaration coïncidât avec un manifeste de l'impératrice adressé au peuple français et l'invitant à se prononcer sur la forme du gouvernement, et avec un acte signé par un délégué de la régence, acte acceptant les préliminaires d'un traité à conclure avec le gouvernement allemand. Le général Boyer attesta que l'armée resterait fidèle à son serment à l'empereur, tant que le pays ne l'en aurait pas relevée, mais il ne put rien promettre avant d'être retourné à Metz et d'avoir consulté le conseil des chefs de corps de l'armée. Il rentra le 18 octobre et rendit compte de sa mission, en faisant du pays le plus triste tableau. La majorité du Conseil, après une sérieuse étude des diverses questions, repoussa toute action politique qui pourrait donner lieu à des interprétations fâcheuses. Il n'admit pas que le maréchal commandant en chef acceptât la délégation de la régence pour signer un traité de paix, et émit l'avis que le général Boyer devait aller en Angleterre exposer la situation à l'impératrice pour avoir son opinion. Voilà à quelles négociations le chef d'une grande armée, un maréchal de France, amenait ses subordonnés, négligeant le devoir suprême d'un commandant de place qui est de résister à l'ennemi jusqu'à la dernière heure par tous les moyens !

Voilà enfin comment, par un système inouï de temporisation, il avait amené son armée à s'amoindrir physiquement et moralement et à solliciter pour elle la générosité de l'ennemi !

Le général Boyer avait pour mission précise de savoir s'il était possible d'obtenir une convention militaire honorable, à la condition que nul traité ne serait signé par le maréchal commandant en chef. S'il était impossible d'arriver à une solution

désirable, le général solliciterait de l'impératrice une lettre par laquelle elle délierait l'armée de son serment à l'empereur et lui rendrait sa liberté d'action. Le général Boyer, arrivé à Hastings le 23 octobre, fit connaître l'objet précis de sa mission. Après deux jours d'examen, malgré l'opinion contraire de Rouher et de Persigny, l'impératrice repoussa les conditions de Bismarck. Elle comprit que le chancelier, par un calcul odieux, cherchait à opposer l'armée de Metz à l'armée de la Loire, à jeter des soldats français sur d'autres soldats français sous les yeux des Prussiens et à briser les efforts de la Défense nationale dans une lutte épouvantable. Un manifeste de sa part eût déchaîné la guerre civile. Une acceptation des préliminaires de paix par un délégué de la régence eût été considérée comme non avenue. Enfin, cette armée de Metz, à supposer que l'ennemi l'eût rendue libre de se consacrer à une action politique, se fût déchirée entre elle, et la paix, obtenue au moyen d'une cession de territoire, eût soulevé la France presque tout entière contre l'Empire déjà déchu. C'était l'accumulation de tous les malheurs sur un pays déjà si éprouvé, si torturé!

L'impératrice fut alors informée par le prince de Metternich des appréhensions que causaient au gouvernement de la Défense nationale les négociations secrètes de Bourbaki et de Boyer. Elle sut que l'armée de la Loire était presque entièrement organisée et que la situation militaire du pays se présentait sous un jour plus favorable. Elle s'empressa de déclarer qu'elle appréciait les efforts patriotiques du gouvernement, qu'elle ne ferait rien pour les contrarier, mais qu'elle désirait, dans la mesure de son pouvoir, atténuer les conditions de la capitulation fatale de Metz qui, d'après le général Boyer, n'était plus qu'une question d'heures. « Vous ne pouvez, disait-elle, douter de mon ardent patriotisme qui me fait m'effacer aujourd'hui, tout en réservant nos droits à la conclusion de la paix. » Mais elle ajoutait aussitôt : « Je désire sauver la dernière armée de l'ordre, même au prix de toutes nos espé-

rances. » On lui avait proposé de se rendre à Metz avec son fils. Elle refusa d'accéder à cette proposition, comprenant bien que sa présence dans l'ancienne armée impériale aurait les plus funestes conséquences et ne voulant pas donner à la Prusse la joie impie de voir éclater des divisions affreuses parmi les soldats au détriment irréparable de la patrie (1). L'impératrice dit à Bernstorff qu'elle ne consentirait jamais à une cession de territoire et pria lord Granville d'informer la délégation de Tours qu'elle ne voudrait à aucun prix abuser de l'hospitalité anglaise pour se livrer « à tout ce qui aurait l'apparence d'une intrigue ». Lord Granville transmit cette communication importante à M. de Chaudordy.

A ce moment même, le 22 octobre, Bismarck, qui ne connaissait pas encore la résolution de l'impératrice, disait à M. Rameau, maire de Versailles :

« C'est une grande erreur de croire que Napoléon n'a plus pied dans le pays. Il a l'armée pour lui. La France veut la paix. L'Allemagne aussi. Nous serons obligés de traiter avec Napoléon et de vous l'imposer. — Vous ne le ferez pas, protesta M. Rameau; la France prendrait cela pour une sanglante injure. — Cependant, continua le chancelier, il est bien de l'intérêt du vainqueur de laisser le vaincu aux mains d'un pouvoir qui ne pourrait s'appuyer que sur les prétoriens. Il est bien certain alors que le vaincu ne penserait plus à porter la guerre au dehors... Vous avez tort de croire que Napoléon n'a plus de soldats. Il a encore pour lui l'armée. Le général Boyer, envoyé par le maréchal Bazaine, est venu pour traiter de la paix au nom de Napoléon. Si l'on traite et que nous laissions sortir la garnison de Metz, elle se retirera dans la Gironde sous l'engagement de ne pas combattre pendant trois mois et d'attendre les événements. Nous pourrons alors disposer de

(1) *Histoire du gouvernement de la Défense nationale*, par Jules Valfrey, t. Ier, p. 131.

200 000 hommes, qui sont devant Metz. Nous formerons sept corps d'armée avec lesquels nous parcourrons toute la France en vivant à ses dépens (1). »

Bismarck, qui prêtait à l'armée de Metz des sentiments qu'elle était loin de manifester (2), voulait faire croire au maire de Versailles que le général Boyer était venu signer un traité de paix au nom de l'empereur. Il faisait écrire par son secrétaire Busch, le 22 octobre, un article où il déclarait que sa première condition « aux différents partis qui avaient voulu traiter avec lui », c'était l'élection d'une Assemblée. Et pour prouver qu'il donnait accès à tous, il ajoutait : « Le chancelier a soumis cette condition aux envoyés impérialistes, comme aux républicains et aux envoyés d'un troisième parti. » Bismarck ne reculait donc devant aucun moyen pour arriver à ses fins, c'est-à-dire à la paix la plus rapide et la plus avantageuse. Mais qu'il eût traité avec l'Empire déchu, avec le comte de Chambord ou avec la République, il n'eût jamais amoindri ses conditions, c'est-à-dire Metz, Strasbourg et une colossale indemnité de guerre. Ni le roi, ni l'état-major allemand, ni le prince n'auraient consenti à rebaisser leurs exigences.

Le chancelier avait eu soin de laisser croire au général Boyer, en lui retirant tout moyen de s'informer plus sûrement, que l'anarchie la plus complète dominait en France et que Paris allait bientôt se rendre. Dans les communications faites aux chefs de corps à Metz par les soins du maréchal Bazaine, cette déplorable anarchie était signalée, ainsi que la division d'opinions entre les membres du gouvernement de la Défense nationale. Suivant Bazaine, la Prusse ne pouvait songer à établir des bases solides de négociations qu'en s'adressant au gouvernement qui existait avant le 4 Septembre, c'est-à-dire à la régence.

(1) Cf. *Versailles pendant l'occupation*, par E. Délerot, et *Bismarck et sa suite*, par Moritz Busch, p. 188.

(2) Voir à ce sujet les *Souvenirs du général Jarras*.

« On ignore encore, disait le maréchal, si, dans les circonstances actuelles, la régence voudra prêter l'oreille à des propositions pacifiques, mais, en cas de refus, on ne pourrait s'adresser qu'à la Chambre des députés issue du suffrage universel et qui représente encore légalement la nation. Toutefois, pour que le Corps législatif puisse se réunir de nouveau et puisse délibérer, il faut qu'il soit protégé par une armée française... *Tel est le rôle qu'aura sans doute à remplir l'armée de Metz*. En attendant le retour du général Boyer, reparti pour Versailles avec de nouveaux pouvoirs, il est urgent de faire savoir aux troupes que la situation pénible où nous nous trouvons n'est que provisoire. L'armée sépare sa cause de celle de la ville de Metz. En attendant qu'elle puisse partir pour aller remplir une mission patriotique, elle saura supporter courageusement encore quelques jours de privation. »

Cette notification authentique du commandant en chef était singulièrement claire. Elle montre que Bazaine, croyant ou voulant croire à l'anarchie du pays ainsi qu'à la division du gouvernement de la Défense nationale, d'après des renseignements fournis par l'ennemi, était prêt à défendre soit la Régence, soit le Corps législatif pour conclure la paix. L'armée de Metz avait, suivant lui, une mission politique à remplir et il en informait les officiers qu'il supposait être de son avis. L'empressement avec lequel Bazaine avait accueilli un aventurier, sorte d'espion prussien, et sa facilité à se prêter, lui commandant en chef d'une armée française, à des intrigues qui énervaient la résistance et empêchaient un suprême effort, le rendaient suspect de toute manière. Le procès, qui a fait justice de ses honteux agissements, a conclu légitimement à une forfaiture criminelle.

Après avoir vu le général Boyer, l'impératrice résolut de tenter une dernière démarche. Le 22 octobre, elle écrivit elle-même une lettre au comte de Bismarck pour solliciter un armistice de quinze jours avec ravitaillement en faveur de

l'armée de Metz : « Je suis prête, disait-elle, à donner de pleins pouvoirs au maréchal Bazaine et à le nommer lieutenant général de l'Empire. Si vous acceptez, il est urgent de transmettre immédiatement cette dépêche au maréchal et de le laisser se ravitailler. J'attends votre réponse pour faire partir le général Boyer muni de mes instructions (1). » Ici il convient de remarquer que l'impératrice reprend, pour un moment, un rôle personnel, mais peut-être a-t-elle cru avoir ainsi plus d'autorité aux yeux de Bismarck? Il a été dit que le fils de Théophile Gautier, sous-préfet à Pontoise, aurait été chargé au nom de l'impératrice, le 24 octobre, d'aller à Versailles informer Bismarck qu'elle acceptait le démantèlement de Strasbourg qui deviendrait ville libre et une indemnité de 2 milliards avec cession de la Cochinchine. L'Alsace devait rester autonome pendant cinq ans, puis elle serait consultée sur son sort par voie de *referendum*. Cette mission, qui n'a jamais été clairement établie, aurait été inspirée par Rouher, mais tout ce que l'impératrice a dit et fait auparavant et après, la dément en ce qui la concerne. Le chancelier répondit à l'impératrice que l'armistice était chose impossible. « L'armée du maréchal Bazaine, dit-il, n'a pas fait son acte d'adhésion, et nous serions obligés de poursuivre par nos armes, et probablement contre l'armée de Metz, l'exécution du traité. Le roi ne traitera que sous les conditions que j'ai fait connaître au général Boyer et dont aucune n'a été remplie. » Ainsi, le chancelier aurait voulu que l'armée de Metz adhérât officiellement au gouvernement de la régence et consentît à appuyer un traité qui comprendrait la cession de l'Alsace et d'une partie de la Lorraine, en laissant au vainqueur une liberté illimitée pour les autres conditions. Il est permis d'affirmer, et cela est même certain, que pas un officier français n'eût obéi en ce sens au maréchal. D'ailleurs, Bazaine, après le refus de

(1) James de Chambrier, *le Second Empire*.

l'impératrice de consentir aux exigences de la Prusse, reçut, le 24 octobre, du comte de Bismarck, la dépêche suivante qui prouve à quelle connivence déplorable il s'était laissé aller :

« Je dois vous faire observer que, depuis mon entrevue avec M. le général Boyer, aucune des garanties que je lui avais désignées comme indispensables, avant d'entrer en négociations avec la Régence impériale, n'a été réalisée et que l'avenir de la cause de l'empereur n'étant nullement assuré par l'attitude de la nation et de l'armée françaises, il est impossible au roi de se prêter à des négociations dont Sa Majesté seule aurait à faire accepter les résultats à la nation française. Les propositions qui nous arrivent de Londres sont, dans la situation actuelle, absolument inacceptables, et je constate, à mon profond regret, que je n'entrevois plus aucune chance d'arriver à un résultat par des négociations politiques. »

Le chancelier avait informé le général Boyer, à son retour d'Hastings, que le gouvernement prussien exigeait la cession de Metz et la signature de tous les chefs de corps reconnaissant la régence et s'engageant à la rétablir. Ces conditions, Bazaine n'osa les révéler à aucun de ses officiers, surtout après la lettre où Bismarck lui avait fait connaître les résolutions contraires de l'impératrice. Il en était donc pour ses tentatives ignominieuses et il ne lui restait plus qu'à signer la capitulation et à s'enfuir au plus vite en Allemagne. Il sort incognito de Metz le 29 octobre, au lever du jour, en refusant les honneurs de la guerre pour ses braves soldats, en livrant leurs drapeaux à l'ennemi qui n'en avait pas pris un seul sur les champs de bataille et s'apprêtait pourtant à en faire des trophées à Potsdam, puis en emportant dans les fourgons qui suivaient sa voiture le restant de l'or que l'empereur avait affecté au service secret de la place (1). Le dernier mot d'ordre qu'il

(1) Rothan, l'*Allemagne et l'Italie*, t. Ier, p. 251. — Albert Sorel m'a dit en 1897 avoir recueilli, de la bouche d'un intendant de l'armée de Metz, que

a donné lui-même, avant de fuir, était un nom qui rappelait l'auteur d'une défection célèbre : *Dumouriez*. Bazaine s'éloigne en hâte de Metz. A Ars, il est reconnu par les habitants, hué et sifflé. La gendarmerie est forcée de le protéger pour lui permettre de se réfugier au château de Corny, chez le vainqueur qui le complimenta sur la loyauté avec laquelle il avait rempli les conditions si amères de la capitulation. Le maréchal osa dire, et telles furent ses paroles d'adieu à la France : « Cette affaire aura du moins un bon côté. Elle fera cesser la résistance de Paris et rendra la paix à notre malheureux pays ! » Il se trompait, car cette fière résistance devait être plus énergique que jamais.

Le jour de la capitulation, jour inoubliable, les soldats de l'armée du Rhin sortirent pâles et hâves de leurs campements qui n'étaient plus que des cloaques. Leur indigne chef avait refusé pour eux les honneurs de la guerre, parce qu'il avait eu peur de se présenter à leur tête. Ils défilèrent lentement en bon ordre, quoique sans armes, sous leurs haillons de guerre, graves et silencieux devant l'ennemi qui respectait leur malheur. Le temps était affreux, la pluie glacée tombait à torrents, le vent furieux gémissait ; la nature elle-même semblait révoltée d'un tel spectacle. Quand sonna l'heure de la séparation, les soldats se jetèrent dans les bras de leurs officiers attendris. Ils pleuraient tous sur la patrie en deuil ; ils pleuraient sur une ville qui n'avait jamais subi le contact odieux de l'étranger, ils pleuraient sur leurs glorieux drapeaux livrés aux Allemands qui profitaient d'une perfidie sans nom pour s'en emparer... Je les ai revus, hélas ! ces drapeaux, dans l'église de la garnison de Potsdam, groupés en quatre faisceaux sur la blanche muraille avec ces seuls mots : « *Metz*-1870 » Ces débris sublimes pendent lamentablement dans le temple

Bazaine avait obtenu l'autorisation de sortir des lignes allemandes avec sa voiture sans qu'elle fût visitée et qu'il emportait 800 000 francs, reliquat de l'armée du Rhin ou des dépenses secrètes.

prussien et semblent dire aux Français venus en ce lieu pour voir le tombeau du grand Frédéric : « Souvenez-vous qu'on nous a livrés par trahison, mais qu'on ne nous a pas pris! »

Ainsi cette belle armée qui, par trois fois aurait pu vaincre l'armée du prince Frédéric-Charles et lui avait infligé des pertes terribles au début de la campagne, s'en allait en files interminables par des chemins défoncés vers la captivité lointaine, mourant de faim et de froid sous l'inclémence des éléments déchaînés, tandis que les blessés et les malades entassés dans les wagons à bestiaux criaient leurs souffrances et que les habitants de Metz, au bruit du tocsin de la Mutte, jetaient vers les cieux impassibles de longues clameurs de désespoir.

L'auteur d'une telle catastrophe était allé se cacher dans un des faubourgs de Cassel où il vécut jusqu'en mars 1871 dans une petite maison isolée. Le général de Monts vint le voir un jour et l'entendit déclarer qu'il n'attendait rien de bon pour la France livrée à l'anarchie. Il parlait de la guerre avec suffisance. Il affirmait que l'empereur avait été circonvenu de tous côtés et eût préféré la paix. Il disait qu'au dernier Conseil des ministres, Napoléon avait cédé aux exigences d'Ollivier et de Gramont qui déclaraient qu'on ne pouvait résister à l'opinion devenue belliqueuse. Celui qui avait livré Metz à l'ennemi méprisait Palikao et Trochu et considérait leur manière d'agir comme infâme. Quant à Gambetta qui s'était fait le protagoniste de la résistance, il disait que son gouvernement était une honte et que le peuple français était démoralisé. Mais il avouait que l'armée avait une haine profonde contre lui et que tout récemment un capitaine français, prisonnier à Cassel, était venu à sa maison en son absence proférer de violentes menaces contre lui. Monts lui avait demandé s'il comptait après la paix revenir en France. « Je n'ai pas envie, répondit-il, de me faire mettre en pièces. J'enverrai un de mes officiers tâter le terrain. » Le traître prédisait mille malheurs à la France, le renversement de la société, la venue d'une Répu-

blique socialiste, la ruine de tout. « Quand je lui dis, rapporte Monts, que l'Allemagne avait l'intention d'occuper tout le nord-est de la France — Vous faites bien, me répondit-il, vous faites bien ! »

L'entretien de Bazaine avec le gouverneur de Cassel démontre que cet homme aurait voulu rétablir l'ordre en France avec ce qui restait de l'armée, détruire la République, rétablir l'Empire et conclure la paix. Le maréchal parlait convenablement de l'impératrice, mais critiquait le caractère romanesque et peu politique de Napoléon. Monts relève les attaques dirigées en France contre Bazaine et rappelle que, déjà avant la guerre, l'on ne prononçait son nom qu'avec méfiance à raison de sa campagne au Mexique et de son attitude fâcheuse pendant ce temps. Il suffit de relire la correspondance du général Félix Douay, pour comprendre combien cette méfiance était justifiée. « Je crois, écrivait ce général à son père, le 2 février 1866, que le temps approche où le maréchal récoltera ce qu'il a semé. L'opinion de l'armée ne lui est guère favorable... » Et le 16 février : « Son Excellence se carre dans ses vastes projets qui sont le sublime de l'absurde. » Et le 27 octobre : « La Providence a voulu que tous ses mensonges et sa duplicité fussent démasqués avant son départ. » Et le 27 novembre : « Il est difficile de s'imaginer un type aussi complet de fourberie. Il n'a qu'une seule préoccupation, c'est celle de s'enrichir dans notre désastre. Il sacrifie l'honneur du pays et le salut de ses troupes dans d'ignobles tripotages. » Et le 29 janvier 1867 : « La partie éclairée du corps expéditionnaire s'accorde à penser que le maréchal a travaillé depuis près de deux ans à faire échouer le navire de l'empereur Maximilien pour se substituer au pouvoir... Il s'est tellement laissé griser par les aspirations ambitieuses de sa famille mexicaine qu'il a rêvé pour lui au Mexique la fortune de Bernadotte en Suède. » Comme cette correspondance éclaire la conduite de Bazaine à Metz !... Et c'est le même homme qui, devant le général de Monts, déplo-

rait l'ambition exagérée de Maximilien et de l'impératrice Charlotte et blâmait le malheureux empereur de n'avoir pas voulu, autant par orgueil que par bravoure, quitter le Mexique. Il ne comprenait pas une conduite aussi chevaleresque. Il ne pouvait point la comprendre, parce que son âme s'était profondément avilie.

Il ne faudrait cependant pas exagérer l'affaissement de Bazaine jusqu'à lui refuser la conscience de ses actes. Il a parfaitement su ce qu'il faisait, quand il laissait écraser par jalousie le général Frossard à Forbach; quand il ne tendait pas la main à Canrobert le jour de Gravelotte, tout en promettant de lui envoyer une division de la Garde et des renforts d'artillerie, mais en ne tenant pas sa promesse; quand il mandait à Mac-Mahon, dont il était jaloux aussi, sa prochaine sortie de Metz et l'amenait dans l'impasse de Sedan; quand il se vantait devant Mgr Dupont des Loges de sortir à l'heure voulue par lui et quand il laissait croire au maire de Metz, M. Prost, que cette position dans Metz n'était pas de son choix, qu'elle lui avait été prescrite et que son abandon compromettrait la dynastie impériale. Il mentait, il mentait sciemment pour échapper à toute responsabilité et rejeter ses fautes sur les autres. Il savait ce qu'il faisait quand il amenait peu à peu l'armée du Rhin à la ruine; quand il négociait avec l'ennemi; quand il faisait répandre des bruits néfastes sur la situation de la France et de ses nouvelles armées, quand il forçait le général Jarras à prendre la responsabilité des négociations avec le général de Stichle, après l'avoir systématiquement écarté de tous les Conseils; enfin, quand il refusait les honneurs de la guerre et quand il livrait les drapeaux de l'armée!

Le général Jarras l'a parfaitement jugé en disant que ni par l'étendue de son savoir, ni par son génie militaire, ni par l'élévation de son caractère, il n'était en mesure de tirer ses troupes de la situation fâcheuse où il les avait réduites, car il

ne possédait aucunement l'énergie de commandant en chef, incapable qu'il était de donner un ordre net et précis, tâtonnant sans cesse, attendant les événements ou le caprice du hasard, espérant se dégager avec des expédients équivoques, cherchant à imposer par une bonhomie trompeuse et faisant retomber ses fautes sur ses subordonnés.

Le général Palat l'a bien compris aussi (1), quand, résumant tous ses actes, il nous le montre se tenant coi après Sedan et le 4 Septembre, attendant en sournois les événements, songeant déjà à devenir l'arbitre de la situation, tout en laissant croire qu'il n'a aucun parti pris, ne reconnaissant pas le nouveau gouvernement, croyant à une paix fatale et voulant garder son armée pour ramener un état conforme à ses idées, faisant dire que la France est en proie à l'anarchie, admettant complaisamment et répandant les nouvelles fausses, accueillant avec joie un aventurier qui lui facilitait la réussite de son plan, pratiquant en tout la duplicité et le mensonge, compromettant des généraux dans de louches intrigues, se mettant à la disposition de l'ennemi qui voulait se mêler de nos affaires intérieures, supposant que Napoléon III allait abdiquer en faveur du prince impérial et qu'il pourrait lui, Bazaine, jouer le premier rôle dans la régence. Il l'a bien dépeint tel qu'il était, trompant l'armée et ses chefs par des velléités de sorties, puis annonçant que les vivres allaient manquer et réduisant le Conseil à entamer des négociations officielles pour la paix; avouant et proclamant que la question militaire était jugée et que les Allemands étaient victorieux; que l'armée de Metz pouvait seule maîtriser l'anarchie en France et contribuer à l'avènement d'un pouvoir régulier et légal, outrepassant ainsi ses pouvoirs et se permettant de faire de la politique au lieu de défendre ses positions jusqu'à la mort; faisant croire à la

(1) *Metz et Bazaine,* par Lehautcourt (*Histoire de la guerre de 1870-71*, t. IV).

dernière heure, devant l'agitation de Metz qui devinait sa traîtrise, qu'il songeait encore à sortir par les deux rives de la Moselle, puis se défendant de vouloir restaurer l'Empire, mais en exagérant la situation affreuse de la France; puis capitulant et attirant l'attention de l'ennemi sur les drapeaux qu'il allait leur livrer, enfin s'enfuyant au plus vite et se mettant sous la protection des gendarmes allemands pour échapper à la juste colère du peuple.

Le conseil d'enquête sur la capitulation de Metz et le conseil de guerre de Trianon l'ont déclaré responsable du désastre de l'armée de Châlons, de la perte de Metz et de l'armée du Rhin. Il a été justement reconnu coupable de n'avoir pas fait tout ce que lui prescrivaient le devoir et l'honneur. Celui qui a trompé et trahi ses camarades, ses soldats et ses concitoyens a été condamné à mort, puis, par une mesure de grâce inattendue, à vingt ans de détention. Il s'est évadé de l'île Sainte-Marguerite et a survécu dix-huit ans à toutes ses trahisons. Il est mort en 1888, à Madrid, laissant à la France, qui ne l'oubliera jamais, le souvenir effroyable de ce que peuvent l'égoïsme, l'orgueil et l'incapacité. Le général Bonnal, qui a étudié soigneusement la psychologie militaire de Bazaine, a relevé chez lui une ambition démesurée, la passion de l'intrigue, une vanité extrême, une nonchalance de corps et d'esprit tout orientale, l'ignorance la plus complète de la méthode de guerre napoléonienne et le scepticisme le plus absolu. Il a conclu comme le major Kunst et dit que les ordres de ce misérable chef désarmaient la critique par l'incapacité et l'ineptie (1).

Quant au misérable Regnier, après avoir collaboré pendant l'occupation au *Moniteur prussien de Versailles,* sous le nom de Jacques Bonhomme, il reçut à Londres, où il s'était réfugié, au lendemain de l'arrêt qui le condamnait à mort par contu-

(1) *Revue des Idées,* 15 février 1904.

mace, cette lettre du chancelier prussien qui, malgré des assurances qu'on voulait rendre honorables, était une preuve formelle de sa complicité avec l'ennemi.

« Monsieur, lui écrivait de Varzin le prince de Bismarck, le 2 octobre 1874, en présence de l'arrêt qu'un conseil de guerre français vient de prononcer contre vous, vous m'avez prié de répéter ce que j'ai dit dans notre dernière entrevue au sujet de l'opinion que j'ai de votre conduite. Je ne crois pas que mon témoignage puisse être aussi utile que vous l'espérez. La surexcitation des esprits est encore trop vive et la majorité de ceux d'entre vos compatriotes qui médisent de moi et me croient à tort l'ennemi de la France, vous fera un reproche de ce que je puis dire en votre faveur. Je n'hésite pas, néanmoins, à vous répéter que votre conduite ne m'a jamais paru inspirée par un autre mobile que le courageux dévouement aux intérêts de la patrie qui, dans votre conviction, étaient identiques avec ceux de la dynastie impériale. J'ai favorisé l'exécution de vos projets dans la pensée que s'ils venaient à être réalisés, ils accéléreraient la conclusion de la paix, par ce fait même que le gouvernement impérial, le seul que nous reconnaissions alors, était mis en relations avec l'armée de Metz qui semblait lui être demeurée fidèle. Une fois ces relations établies et consolidées, nous nous serions trouvés en présence d'un gouvernement suffisamment fort, avec lequel nous aurions pu négocier et conclure la paix au nom de la France. Je puis affirmer sur l'honneur que vous n'avez reçu ni sollicité de nous aucun avantage et qu'en vous laissant pénétrer dans Metz, j'ai cru vous faciliter un acte patriotique et de nature à provoquer la conclusion de la paix (1). »

(1) Condamné à mort par contumace, il ne reparut pas en France. Il offrit en 1872 ses services au comte d'Arnim qui les repoussa, puis on le vit en 1876 à Constantinople et en 1884 à Rome chercher à intriguer avec la Turquie contre la Russie ou à réconcilier la Papauté avec l'Italie. Il mourut à Ramsgate en 1886, directeur d'une blanchisserie.

Le certificat d'honneur décerné à un aventurier par celui qui prétendait n'être pas l'ennemi de la France, et qui, au lendemain de l'échec de ses intrigues, avait appelé cet homme « un farceur », vaut ce qu'il vaut. Mais de la lettre qu'on vient de lire, il appert nettement que le chancelier allemand voulait faire accepter, par la régente, des conditions qu'elle jugeait inacceptables et qu'il travaillait en échange à rétablir le régime impérial. Au dernier moment, il s'était aperçu que l'attitude de la nation et de l'armée françaises n'était pas de nature à favoriser ses combinaisons, et il avait dû faire volte-face. L'impératrice avait tout essayé pour arriver à une pacification honorable. Après avoir vainement tenté de fléchir Bismarck, elle s'était adressée, le 23 octobre, à l'ambassadeur de Prusse à Londres. M. de Bernstorff lui avait conseillé d'accepter ce qu'il appelait « les sacrifices nécessaires ». Elle ne voulut jamais consentir à la moindre mutilation de territoire, quoique plusieurs hommes politiques, comme Clément Duvernois, La Valette et Jérôme David, trouvassent ses scrupules exagérés. « Non, leur répondait l'impératrice, je préférerais rester toute ma vie en exil avec mon fils et je consentirais même à renoncer aux droits de la famille impériale, si je pouvais amener une issue heureuse. » Elle avait fait appel au cœur du roi de Prusse et à sa générosité de soldat et prié l'ambassadeur de faire connaître ses sentiments à son souverain. Le 26 octobre, Guillaume lui avait écrit :

« Le comte de Bernstorff m'a télégraphié les paroles que vous avez bien voulu m'adresser. Je désire de tout mon cœur rendre la paix aux deux nations; mais pour y arriver, il faudrait d'abord établir la probabilité au moins que nous réussissions à faire accepter à la France le résultat de nos transactions, sans continuer la guerre contre la totalité des forces françaises. A l'heure qu'il est, je regrette que l'incertitude où nous nous trouvons, par rapport aux dispositions de l'armée de Metz autant que de la nation française, ne nous permette pas de

donner suite aux négociations proposées par Votre Majesté.

« J'aime mon pays, ajoutait-il, comme vous aimez le vôtre et, par conséquent, je comprends les amertumes qui remplissent le cœur de Votre Majesté et j'y compatis bien sincèrement. Mais, après avoir fait d'immenses sacrifices pour la défense de l'Allemagne, celle-ci veut être assurée que la guerre prochaine la trouvera mieux préparée à repousser l'agression sur laquelle nous devons compter aussitôt que la France aura réparé ses forces ou gagné des alliés... Je ne puis juger si Votre Majesté était autorisée à accepter, au nom de la France, les conditions que demande l'Allemagne, mais je crois qu'en le faisant, elle aurait épargné à sa patrie bien des maux et l'aurait préservée de l'anarchie qui, aujourd'hui, menace une nation dont l'empereur avait, pendant vingt ans, assuré la prospérité. »

A ces considérations, où l'on reconnaît les idées du chancelier allemand, l'impératrice avait répondu : « La question du gouvernement doit passer à l'arrière-plan. L'essentiel est l'indépendance du pays. Je ne veux plus faire aucune démarche qui puisse être considérée comme une tentative de division ou d'affaiblissement des forces de la France devant la nation (1). »

Lorsque, cédant à la famine, et non à la force et à la vaillance des armées ennemies, Metz eut capitulé, l'impératrice écrivit aussitôt au général Boyer : « Brisée par la douleur, je ne puis que vous exposer mon admiration pour cette vaillante armée et ses chefs. Vous connaissez mes efforts pour conjurer un sort que j'eusse voulu leur épargner au prix de mes plus chères espérances (2). » L'intrigue avait contribué à amener l'inertie d'une belle armée qui ne demandait qu'à combattre, et c'était pitié de voir 173 000 soldats, 3 maréchaux, 50 généraux et plus de 6 000 officiers se rendant avec Metz la Pucelle à un ennemi qu'ils auraient certainement pu

(1) *Le Second Empire,* par James de Chambrier, 1908.
(2) *Ibid.*

refouler, s'ils n'avaient pas été placés sous les ordres d'un incapable et d'un traître! « Si les Français, dit le major Hans de Kretschman qui se trouvait à l'armée de Frédéric-Charles, eussent eu à leur tête un chef d'intelligence passable, ils nous auraient enfoncés... Malgré tout, Bazaine devait percer. Il devait rassembler son armée dans la nuit, occuper notre 3e corps avec un de ses corps et notre 10e avec un autre, et avec les quatre autres passer sur le ventre du reste de nos troupes (1). »

Et le major Kunst, dans une étude historique aussi sérieuse qu'impartiale, reconnaît que le 6 août à Spickeren, le 14 à Borny, le 16 à Rezonville, le 18 à Saint-Privat, Bazaine aurait pu triompher des Allemands. Il conclut ainsi : « Il a montré un tel oubli de ses devoirs que de là à une trahison ouverte vis-à-vis de son pays, il n'y a qu'un pas (2). »

Le coup fait, l'intrigue finie, la place livrée, Bismarck fait dire par ses journaux que la Prusse n'avait jamais pris part à aucune machination ni à la sortie mystérieuse du général Boyer, et ne s'était jamais mêlée de nos affaires intérieures; que l'Empire lui importait peu et qu'elle était prête à traiter avec la République, si celle-ci acceptait ses conditions. « L'impératrice, écrit G. Rothan à la date du 31 octobre, s'est sentie touchée au vif par cette évolution si subite et si osée. Elle affirme, dans le *Daily News,* que des propositions ont été faites au nom de M. de Bismarck, par des intermédiaires autorisés. Elle déclare, par contre, qu'elle est restée étrangère à la mission du général Boyer et aux agissements de M. Regnier. Il lui en coûte d'admettre qu'elle ait été la dupe d'une mystification, et surtout la complice d'un acte de félonie (3). » Rothan constate, lui aussi, que l'attitude de l'impératrice, dans ces tristes jours, fut des plus dignes. « Elle n'eut d'autre préoccu-

(1) *Kriegsbriefe,* Berlin, in-8°, 1909.

(2) *Bazaine aurait-il pu sauver la France en 1870?* Lavauzelle, 1897, in-8°.

(3) *L'Allemagne et l'Italie,* t. Ier, p. 252.

pation que de faire servir à la cause de la France les sympathies que son sort éveillait dans les cours d'Europe... Notre représentant à Londres, M. Tissot, fut chargé par le comte de Chaudordy de la remercier de son attitude patriotique (1). » Ceci rachetait l'entraînement regrettable avec lequel elle avait amené, le 14 juillet, le Conseil des ministres à déclarer la guerre. On peut cependant rappeler qu'au sortir de ce Conseil elle avait déjà paru inquiète de la résolution prise, car elle avait demandé à M. de Parieu, qu'elle savait hostile à toute complication, ce qu'il pensait de cette résolution. Celui-ci ayant répondu franchement : « Je pense, Madame, que si l'Angleterre devait demain trouver une formule qui nous permettrait d'éviter la guerre, elle aurait bien mérité de la France! », elle n'avait pu s'empêcher de murmurer : « Je suis bien de votre avis. » Hélas! il était trop tard.

Quand Albert Sorel dit qu'il était naturel qu'elle se trompât (2), il fait sans aucun doute allusion aux affirmations audacieuses qu'elle obtint du ministre de la Guerre, lorsque celui-ci déclarait que tout était prêt, et du ministre des Affaires étrangères, lorsque celui-ci promettait des alliances certaines. Oui, l'impératrice et l'empereur furent trompés par leurs ministres sur la situation réelle de la France en juillet 1870. Mais on doit les blâmer de n'avoir pas eux-mêmes vérifié ou fait vérifier par des hommes sûrs l'exactitude des faits et de n'avoir pas exigé des certitudes absolues au lieu de se contenter d'orgueilleuses déclarations. Le roi de Prusse, qui avait appris que la santé de l'impératrice avait grandement souffert des épreuves qu'elle venait de traverser, mandait le 6 novembre à la reine Augusta : « Il n'est que trop compréhensible que l'impératrice Eugénie ait vieilli. Elle doit sentir sa conscience terriblement chargée du fait qu'elle a poussé à la

(1) *L'Allemagne et l'Italie*, tome Ier, p. 387.

(2) *Histoire diplomatique de la guerre franco-allemande*, t. Ier, p. 75-79.

guerre. » Mais lui-même qui, malgré ses dénégations, s'était mêlé à l'intrigue Hohenzollern d'où la guerre devait fatalement sortir, pouvait-il sentir sa conscience à l'abri? Il est vrai qu'il croyait trouver une large excuse dans le succès. Lord Granville qui, lui aussi, avait reconnu la grandeur de l'infortune de l'impératrice, en disait également : « Mais après tout, c'est elle qui se l'est attirée », et il rappelait son intervention malheureuse dans les affaires du Mexique, de Rome et de Prusse. Ce jugement sévère ne l'empêchait pas de rendre justice à la correction de son attitude en Angleterre, ainsi qu'à ses sentiments patriotiques, et il lui témoignait, comme tout le gouvernement, de respectueux égards, mais il n'entendait pas aller au delà.

Les écrivains allemands, comme Sybel et Vogt, ont accusé l'impératrice d'avoir voulu mener la campagne en Espagnole, « avec toute une suite de prêtres et de paysans fanatiques ». Bismarck lui-même, au Reichstag, le 5 décembre 1874, a dit, sans doute pour justifier le Kulturkampf déchaîné par lui en Allemagne, « que la guerre de 1870 avait été entreprise d'accord avec la politique romaine; que, pour ce motif, on avait abrégé le Concile; que la mise à exécution des décrets du Concile aurait eu lieu dans un tout autre sens si les Français avaient triomphé; qu'à la Cour impériale de France les influences catholiques avaient fait pencher la balance en faveur de la résolution de la guerre, résolution qui coûta beaucoup à l'empereur Napoléon et qui l'accabla presque; que pendant une demi-heure, à cette Cour, la paix fut décidée et que cette décision fut renversée par des influences dont la connexion avec les principes jésuitiques était prouvée ».

Bismarck s'est vanté de justifier ces dires par des papiers inédits et des communications provenant des cercles en cause. Cette justification est encore à faire. Ce que n'avouait pas Bismarck, c'est qu'il en voulait à Pie IX d'être, seul de tous les souverains, intervenu officiellement deux fois en notre faveur

au courant de la guerre. Il montra nettement sa rancune en déclarant, le 24 octobre 1870, au grand-duc de Bade, qui le répéta au prince royal Frédéric-Guillaume, « qu'après la guerre il ferait campagne contre l'infaillibilité du Pape ». Qu'il y ait eu aux Tuileries et ailleurs des hommes assez avisés pour conseiller l'alliance des races latines et catholiques contre les races saxonnes et protestantes, cela n'est pas douteux; mais vouloir mêler le Concile à cette affaire, c'est aller au delà de toute vraisemblance et abuser un peu trop de la crédulité publique.

L'Angleterre, qui avait longtemps prodigué à l'Empire des assurances de sympathie profonde et d'entente cordiale, était maintenant très sévère pour lui. Elle ne lui pardonnait pas le traité ébauché avec la Prusse en 1867 (1) pour l'occupation éventuelle de la Belgique, et dévoilé par le chancelier prussien dans la fameuse circulaire du 28 juillet 1870 qui attribuait à Benedetti le rôle joué par lui-même et donnait au traité la date fausse de 1869 pour en rendre l'acceptation plus voisine des derniers événements et pour accentuer l'ambition insatiable de la France.

(1) Voir pour la publication des pourparlers et des textes en 1867 au sujet de l'acquisition du Luxembourg et de l'occupation ou de la conquête de la Belgique, les *Archives diplomatiques* de 1871-1872, tome II (pièces nos 244, 257, 258, 259, 262, 265, 267, 268, 269, 270 et 276).

CHAPITRE XI

LES SUITES DE LA CAPITULATION DE METZ ET LA FORMATION DE L'EMPIRE ALLEMAND

Au lendemain de la chute de Metz, sir John Burgoyne, qui s'était distingué en Crimée avec les troupes anglaises et avait acquis une réputation méritée de stratégiste, le même général qui avait fait passer l'impératrice en Angleterre, avait écrit à Napoléon III pour le plaindre et en même temps pour exprimer son opinion sur les causes de nos désastres. L'empereur lui répondit par cette lettre qui prouve à quel point les préparatifs de la guerre de 1870 avaient été défectueux et justifiaient les critiques dirigées contre l'impéritie des ministres et du souverain lui-même :

« Wilhelmshöhe, 29 octobre 1870.

« Mon cher sir Burgoyne,

« Je viens de recevoir votre lettre qui m'a fait le plus grand plaisir, parce qu'elle est une preuve touchante de votre sympathie pour moi, et ensuite parce que votre nom me rappelle le temps heureux et glorieux où nos deux armées combattaient ensemble pour la même cause. Vous qui êtes le Moltke de l'Angleterre, vous aurez compris que nos désastres viennent de cette circonstance que les Prussiens ont été plus tôt prêts que nous et que, pour ainsi dire, ils nous ont surpris en flagrant délit de formation.

« L'offensive m'était devenue impossible. Je me suis résolu à la défensive, mais empêché par des considérations politiques, la marche en arrière a été arrêtée, puis devenue impossible. Revenu à Châlons, j'ai voulu conduire à Paris la dernière armée qui nous restait, mais là encore des complications politiques nous ont forcés à faire la marche la plus imprudente et la moins stratégique qui a fini au désastre de Sedan. Voilà, en peu de mots, ce qu'a été la malheureuse campagne de 1870. Je tenais à vous donner ces explications, parce que je tiens à votre estime.

« NAPOLÉON. »

Dans la relation de la bataille de Sedan faite par l'empereur lui-même à Verviers au lendemain de la bataille et citée plus haut (tome Ier), Napoléon III a dit que le mouvement de retraite de Mac-Mahon sur Mézières était déjà commencé, « lorsqu'une dépêche, venue de Paris, l'obligea à persévérer dans une marche qui allait lui devenir fatale ». Et dans sa brochure sur les *Causes de la capitulation de Sedan,* Napoléon a ajouté : « Le langage de la raison n'était pas compris à Paris : on voulait à tout prix donner à l'opinion publique la vaine espérance que Bazaine pourrait être secouru et le duc de Magenta reçut du Conseil des ministres, auquel s'étaient adjoints le Conseil privé et les présidents des deux Chambres, l'injonction la plus pressante de marcher dans la direction de Metz. »

Après ces aveux de l'empereur, « les Prussiens nous ont surpris en flagrant délit de formation », que deviennent les paroles de Le Bœuf et de Rouher : « Nous sommes prêts », et celles du même ministre de la Guerre et de M. Ollivier, président du Conseil, qui affirmaient à la Commission des Crédits que nous avions huit ou dix jours d'avance sur les Prussiens? Le 14 juin 1870, le général Lebrun avait déclaré à François-Joseph que Napoléon III avait jugé prudent de chercher à établir dès à présent entre les deux souverains une

entente qui fît que, d'un côté comme de l'autre, « on n'eût pas à craindre d'être surpris en flagrant délit de formation ». Cette déclaration si sage avait été, on le voit, négligée ou méconnue comme tout le reste.

Le bruit avait couru que si l'impératrice eût voulu conclure la paix au lendemain de la capitulation de Metz, les conditions allemandes auraient été l'abandon de l'Alsace à la Prusse jusqu'à Colmar et de la Lorraine jusqu'à Metz avec 3 milliards et demi d'indemnité. « Absurdité! s'écria Bismarck, quand on lui raconta ce bruit. Je leur demanderai beaucoup plus. » En effet, au lendemain de Sedan, les Prussiens parlaient déjà de l'Alsace, de la Lorraine et de cinq milliards. Quelque temps après, le chancelier confia à ses secrétaires qu'un envoyé de Gambetta était venu lui demander s'il était disposé à reconnaître la République. Avec sa lourde et brutale jovialité, Bismarck répondit — c'est lui qui rapporte cela — : « Sans doute et sans hésiter, et non pas seulement la République, mais aussi une dynastie Gambetta, si vous voulez en fonder une, pourvu qu'elle nous procure une paix avantageuse et certaine. Et, en effet, je suis prêt à reconnaître tout gouvernement, toute dynastie, même celle de Bleichröder ou de Rothschild! » On sait à quelles conditions implacables. Le chancelier consentait à tout, pourvu qu'on mutilât le territoire et qu'on lui ouvrît toutes grandes les caisses de l'État français.

Le 21 octobre, Thiers, revenu à Tours, était allé immédiatement au siège de la Délégation. Il rendit compte de sa mission en Europe, puis exposa la grave question de la réouverture des négociations diplomatiques et ce qui avait été convenu à ce sujet avec le prince Gortschakov. A ce moment, M. de Chaudordy vint communiquer une dépêche du Cabinet britannique d'après laquelle l'Angleterre proposait aux deux parties belligérantes un armistice pour que la France pût convoquer une Assemblée constituante. Le Conseil accepta avec empres-

sement la proposition anglaise, mais, sur la demande de Thiers, accepta aussi la proposition russe et le projet de télégramme que l'empereur Alexandre devait envoyer au roi de Prusse pour demander un sauf-conduit, afin que Thiers pût aller à Paris et de Paris au quartier général prussien. On décida, malgré l'opposition de Gambetta, que l'armistice aurait pour but l'élection d'une Assemblée constituante, à la condition que Paris fût ravitaillé. Le 25, on apprit que Metz était à la veille de capituler faute de vivres, et, au même moment, le général Von der Tann fit remettre par l'évêque d'Orléans à Thiers des sauf-conduits pour l'attirer à Versailles. Thiers les renvoya aussitôt en faisant connaître qu'il en attendait d'autres pour aller d'abord à Paris consulter le gouvernement. Le 27, M. Okouneff vint apporter une dépêche de Gortschakov qui annonçait le consentement du roi de Prusse aux vœux de l'empereur Alexandre, et, le 28, Thiers partit pour Paris en passant par Orléans.

Après deux jours d'un pénible voyage, Thiers arrive à Versailles le 30 octobre et, faisant au chancelier allemand une très courte visite, lui dit qu'il ne peut encore entrer en pourparlers avec lui. Bismarck, qui était au courant des dispositions du gouvernement de la Défense nationale par Bancroft et Washburne, paraît approuver ces scrupules et le fait accompagner jusqu'au pont de Sèvres. Là, après avoir agité le drapeau blanc des parlementaires, une barque se détache de la rive opposée et vient chercher le vieil et infatigable homme d'État. Il passe la Seine et se rend au quartier général français, puis au ministère des Affaires étrangères. Le soir même, il apprend au gouvernement la terrible capitulation de Metz et la proposition faite par l'Angleterre et la Russie de signer un armistice pour l'élection et la convocation d'une Assemblée constituante, ce qui permettrait aux armées de province de se constituer et de s'accroître, de ravitailler et de rendre au pays la direction de ses destinées. Après une longue discussion, on

adopte le projet d'un armistice aux deux conditions suivantes : « Ravitaillement proportionnel à la durée de l'armistice; liberté des élections dans toute la France. » Paris est bientôt au courant de ce qui se passe; l'agitation est grande à la nouvelle de la capitulation de Metz. Le bruit court que Thiers est venu imposer l'armistice au nom de la Prusse. Les révolutionnaires s'agitent et l'on craint une journée. Nous sommes à la date historique du 31 octobre. Thiers va conférer, le lendemain à midi, avec Bismarck à Versailles sur le projet d'armistice. Le chancelier n'en repousse pas l'idée, mais il conteste que la proposition en ait été faite par les Neutres; ce qui était une erreur, car sir Edward Malet, au nom de lord Lyons, était allé traiter avec lui de ce sujet et, d'autre part, Gortschakov s'était fait à cet égard l'interprète officiel des désirs d'Alexandre. Cependant, comme Thiers accentuait les dispositions bienveillantes du tsar à l'égard de la France, le chancelier fit un signe à Busch en lui disant : « Apportez-moi le carton de la Russie! » Les pièces qu'il montra furent tellement significatives que le négociateur français ne crut pas devoir insister sur la sympathie effective des Russes pour notre cause. Alors Bismarck se redresse et considérant que l'armistice serait beaucoup plus favorable à la France qu'à la Prusse, exige en compensation quelque avantage militaire sérieux, tel que la remise aux Allemands d'un fort de Paris; puis, touchant à la question politique, il déclare qu'il ne demande pas mieux que d'avoir affaire à une représentation régulière de la France, mais il dit qu'il a le choix entre la restauration de l'Empire, le gouvernement républicain et même la monarchie des Bourbons. « Comment, le choix? s'écrie Thiers. Après les calamités que les Bonaparte ont attirées sur la France, personne ne les supporterait! — J'ai seulement voulu, continue Bismarck sans s'émouvoir, vous prouver qu'à défaut du gouvernement de l'Hôtel de Ville, nous pourrions trouver d'autres signataires de la paix. »

Ceci dit, on revint à l'armistice, à sa durée et au ravitaille-

ment. Quant à la question des élections, Bismarck s'opposait à la consultation des électeurs en Alsace et en Lorraine. Thiers s'éleva avec vivacité contre cette prétention. « Jamais, dit-il, nous ne laisserons préjuger une question de territoire », et, à l'accusation qui visait l'ambition insatiable de la France, il répondit par la démonstration saisissante de l'ambition inassouvie de la Prusse, depuis le temps du Grand Électeur. Sur ce, la conférence prit fin. Le lendemain, 3 novembre, on discuta les bases de la convention : « Cessation des hostilités — convocation d'une Assemblée — vingt-huit jours d'armistice — liberté des élections — ravitaillement, etc... » Au cours de la conversation, Bismarck fit entendre que, s'il était Français, il voudrait fonder un bon gouvernement en réunissant les partisans du comte de Chambord et ceux du comte de Paris, puis il offrit à Thiers de le mettre en relation avec les princes d'Orléans, s'il le désirait : « J'aime et je respecte les princes d'Orléans, répondit Thiers, mais je crois qu'ils auraient tort de vouloir en ce moment faire acte de prétendants. Ma conduite, uniquement inspirée par l'intérêt de la France, a toujours été loyale ; elle le sera également avec la République. J'ai dit à ses chefs que s'ils nous donnaient un gouvernement sage et bien ordonné, nous l'accepterions ; mais qu'autrement nous reviendrions à nos préférences. Nous serons fidèles à cette promesse. »

Le lendemain, nouvelle conférence. Bismarck, qui paraissait très préoccupé, apprit à Thiers que la Commune avait été proclamée à Paris. Désolé, mais non surpris par cette nouvelle, celui-ci proposa au chancelier d'envoyer un de ses secrétaires aux avant-postes de Sèvres pour voir ce qui était réellement arrivé. Cochery, qui avait été chargé de cette mission, revint bientôt annoncer la victoire de l'ordre sur le désordre. Bismarck se montra peu satisfait, car il avait le secret espoir que si un général ne lui ouvrait pas les portes de Paris, comme Bazaine lui avait ouvert les portes de Metz, il se trouverait

dans le parti anarchiste des hommes qui feraient sa besogne et seconderaient ses perfides desseins. Il reprit avec humeur la négociation et déclara que le roi et le parti militaire n'accorderaient le ravitaillement de Paris qu'à la condition de la cession d'un fort. Thiers ne put accepter de telles conditions et pria de nouveau Cochery d'aller informer le gouvernement de la Défense nationale de son refus. Pendant ce temps, Bismarck fit entendre à Thiers qu'après la capitulation de Paris amenée par la famine, les Prussiens demanderaient l'Alsace, la Lorraine, et, en fait d'indemnité, au moins la valeur de deux budgets français.

Thiers déclara que jamais la France ne serait en état de payer quatre milliards... Bismarck sembla fléchir, et son interlocuteur crut comprendre que deux milliards, avec l'Alsace et une partie de la Lorraine sans Metz, pourraient être les conditions d'une prochaine paix. Alors Thiers sentit redoubler en lui l'énergie du devoir et pensa qu'il pourrait décider le gouvernement de Paris à faire immédiatement les élections, même sans ravitaillement. Le 5 novembre, une barque le ramena de nouveau aux avant-postes français où l'attendaient Jules Favre et le général Ducrot. Il leur fit connaître la situation. Jules Favre et le général Ducrot répondirent qu'il serait absolument impossible — et c'était l'exacte vérité — de faire accepter à Paris un armistice sans ravitaillement. Toutefois, le ministre des Affaires étrangères se chargea de porter les propositions à la connaissance du gouvernement, dont Cochery devait rapporter la réponse le lendemain à Versailles. Le 6 novembre, Cochery remit à Thiers un pli qui contenait deux dépêches ; l'une l'invitant à rompre toute négociation et à quitter le quartier général prussien, l'autre adressée à la Délégation de Tours. Thiers se rendit alors chez Bismarck pour lui notifier cette décision, et, celui-ci, après lui avoir exprimé des regrets plus ou moins sincères, lui fit ses adieux en lui réitérant le désir de le revoir bientôt pour pacifier les deux pays. Ils devaient en effet se

revoir trois mois après, mais à la suite de quels événements? Et combien les nouvelles exigences du vainqueur allaient être cruelles!

On a dû remarquer avec quelle insistance Bismarck parlait à M. Thiers du gouvernement impérial qu'il disait être toujours reconnu par l'Europe. Il lui avait affirmé en outre que le parti impérialiste était allé à Wilhelmshöhe s'entendre avec Napoléon III pour restaurer l'Empire.

Or, il convient de voir exactement ce que faisait l'empereur à cette époque et quelle attitude il avait dans sa captivité. Nous serons aidés dans ces recherches par les *Souvenirs* de A. Mels-Cohn, correspondant de la Gartenlaube (1), et par les notes récentes du général comte de Monts, gouverneur de Cassel. Le 5 septembre au soir, sur les ordres du général de Treskow, aide de camp général du roi, le général de Monts, gouverneur de Cassel, s'était rendu avec le général de Plonski et le premier président de Moëller à la gare de Wilhelmshöhe pour y recevoir l'empereur et sa suite, composée du général Castelnau, du général prince de la Moskowa, du général Pajol, du prince Achille Murat, du commandant Hepp, du comte Lauriston, du comte Davillier, de l'écuyer Raimbeaux, des docteurs Conneau et Corvisart et du secrétaire particulier, F. Piétri. Cinquante domestiques et quatre-vingt-cinq chevaux suivaient. Un poste d'honneur fut placé au château avec une garde de sûreté de quarante hommes et quelques agents en civil. La nouvelle du choix de Wilhelmshöhe pour lieu d'internement de Napoléon III déplut aussi bien à Monts qu'à la population de Cassel. La haine contre l'instigateur d'une guerre si imprudente était telle que beaucoup eussent préféré pour lui les casemates de Graudenz (2).

(1) *Souvenirs de la captivité de Napoléon III.* Paul Dupont, 1 vol. in-4°. 1880.

(2) *Napoleon III aus Wilhelmshöhe* (1870-71). *Nach Auszeichsnungen des Generals Grafen Monts, herausgegeben von Tony von Held.* Berlin, 1909, p. 2.

« Dans les premières semaines de la captivité, rapporte Mels-Cohn, le gouvernement prussien dut prendre de sérieuses précautions pour garantir la sûreté personnelle de l'empereur. On avait déchaîné trop de haines contre lui et l'on se voyait obligé d'en conjurer le débordement. Et parmi les mille griefs imaginaires dont Bismarck avait chargé Napoléon III et sa politique pour provoquer dans la nation allemande cet élan unanime qui était un gage de succès, il y en avait un surtout qui avait produit une exaspération particulière. Je veux parler de la prétendue insulte que le comte Benedetti avait faite au roi Guillaume à Ems (1). » Chaque Allemand s'imaginait que le roi avait été provoqué par l'ambassadeur au nom de l'empereur lui-même et voulait venger le roi. La majorité des habitants de Cassel considéraient qu'un château si magnifique était trop beau pour leur ennemi, mais les hôteliers se réjouissaient de cette arrivée qui allait leur amener des bénéfices importants. Le 6 septembre, le général de Monts fut reçu par l'empereur et remarqua aussitôt son expression d'affabilité et sa bonne grâce séduisante. « Ses traits, rapporte-t-il, révèlent une grande douceur et sa voix répond à l'expression bienveillante de son visage. » Napoléon savait parfaitement l'allemand, mais préférait s'exprimer en français. Monts, déjà moins prévenu contre son prisonnier, — car il était chargé de la garde du château, — trouva que les officiers français supportaient leur sort avec stoïcisme et ne se plaignaient ni de leurs revers, ni des fautes de leurs compagnons d'armes.

Il est curieux de savoir comment le général prussien jugeait l'empereur qu'il était appelé à voir tous les jours. Il constata d'abord en lui une nature très discrète et très réservée, volontiers amie du silence. Napoléon sortit bientôt de cette réserve vis-à-vis d'un officier qui lui témoignait les plus grands égards. « Sa tenue à Wilhelmshöhe, dit Monts, fut calme, mesurée

(1) *Wilhelmshöhe. Souvenirs de la captivité de Napoléon III*, p. 32.

et digne. Ni plainte, ni désespoir sur la catastrophe dont il était la victime... Aucune réflexion amère contre les erreurs et les fautes graves de ses maréchaux au cours de la campagne. Sa figure était tellement placide qu'on aurait pu la croire privée de sentiment. Sa parole semblait habituellement froide et indifférente, mais elle s'échauffait aussitôt que la conversation devenait intéressante. Ce n'était pas un vain parleur qu'on avait devant soi, mais un homme habitué à n'exprimer ses idées que lorsqu'il les avait bien mûries. Son attitude restait impassible. Dans les moments de la plus grande émotion, il était souverainement maître de lui-même. D'une nature impressionnable et ardente, il avait l'art de cacher les plus vifs élans de son âme, si bien qu'on le croyait insensible et presque glacé. Cependant, son caractère offrait des traits généreux : la bienveillance, la bonté, la reconnaissance. » Monts atteste que ses grandes qualités lui avaient non seulement assuré le dévouement et l'attachement de beaucoup de ses sujets, mais de tous ceux qui entraient en contact personnel avec lui. C'est ainsi que les sentiments d'animosité que Monts et certains habitants de Cassel nourrissaient à l'origine contre lui, s'effacèrent bientôt pour faire place à une réelle sympathie.

C'était la seconde fois que Napoléon entrait à Wilhelmshöhe. A l'âge de quatre ans, il était venu dans cette résidence, habitée alors par le roi Jérôme et son épouse Catherine de Wurtemberg. Le château de Wilhelmshöhe est à une heure et demie de Cassel. On y accède par une belle et large allée de tilleuls en passant par les bourgs de Wahleiden et de Wallershausen. Les bâtiments voisins comprennent un corps de garde et des écuries transformées en casernes de hussards. Lors d'un voyage en Thuringe, le château m'apparut sous la forme d'une construction massive surmontée d'une lourde coupole et d'un portique à six colonnes doriques flanquée de quatre lions de bronze et encadrée de grandes bâtisses disgracieuses. C'est l'antique couvent des Bénédictins de Weissenstein devenu

depuis le seizième siècle la résidence d'été des électeurs de Hesse et arrangé en forme de palais par Duryke et Jussow, de 1787 à 1794, pour le grand électeur Guillaume Ier, agrandi et complété en 1829. Actuellement, c'est le séjour d'été de la famille impériale. Ce palais n'offre rien d'artistique. J'accorde qu'il est somptueusement meublé et contient de nombreuses pièces auxquelles les Anglais décernent volontiers l'épithète banale de confortables. Quant aux constructions telles que le temple de Mercure, le Riesenchloss et l'obélisque surmonté d'une énorme copie de l'Hercule Farnèse, géant que le populaire a surnommé *der Gross Christoph*, et dans la cuisse duquel huit forts Allemands peuvent tenir à l'aise, je ne puis vraiment en faire l'éloge. C'est, paraît-il, un produit de l'imagination inventive du landgrave Charles. Ce prince aimait l'extravagance; cela se voit. Mais l'aspect des montagnes et des forêts de la Thuringe qui se découvre au sommet de la colline du parc, les belles eaux du lac d'Hercule et les arbres superbes qui se dressent de toutes parts font de ce lieu un pittoresque séjour.

Le landgrave de Hesse-Cassel qui habitait le château, lorsqu'il fut devenu électeur de Hesse en 1803, était un des alliés de Napoléon Ier. Il abandonna sa patrie pour se rallier à Frédéric-Guillaume IV et perdit ses États après Tilsit. Ils furent réunis avec une partie du Hanovre et les villes de Halberstadt, de Magdebourg, Verden, Paderborn, Minden et Osnabrück sous le sceptre de Jérôme Napoléon créé roi de Westphalie le 8 juillet 1807. Jérôme administra intelligemment son nouveau royaume, supprimant la dîme, les corvées et autres charges féodales, imposant le code Napoléon comme loi du pays, établissant la liberté des cultes et la conscription militaire et réorganisant la magistrature. Il favorisa l'instruction et le développement du gouvernement représentatif par l'attribution accordée aux États de Wurtemberg de discuter les lois élaborées par le Conseil d'État; puis, essayant de fusionner les divers peuples soumis à sa puissance, avec le concours habile et

gracieux de sa femme Catherine de Wurtemberg, il fit accepter à tous ses sujets un règne qui pendant six ans leur parut très doux et très prospère. On sait qu'après la défaite de Waterloo, Jérôme refusa de signer une convention qui l'aurait lié à la Prusse et préféra la captivité à Coppingen et à Elwangen, et l'exil aux avantages que lui offrait son beau-père le roi de Wurtemberg. C'est dans cette résidence de Jérôme, peuplée de souvenirs napoléoniens, dans ce pays enlevé à l'électeur en 1866 par la Prusse et transformé en province de Hesse-Nassau, que l'Empereur allait séjourner près de sept mois.

Le lendemain de son arrivée, il parcourut lentement les diverses salles et y retrouva nombre de tableaux ayant appartenu à son oncle. Tout à coup, il aperçut dans un salon le portrait de la reine Hortense, sa mère, en pleine beauté, en pleine jeunesse. Il fit alors un signe à ceux qui l'accompagnaient. Ils comprirent et le laissèrent seul. Une heure après, Napoléon sortit fort ému par les souvenirs qu'avait éveillés ce portrait et, plus d'une fois au cours de sa captivité, il revint contempler l'image de celle qu'il avait tant aimée (1).

Sa tendresse pour l'impératrice et pour son fils était indiscutable. Monts avoue que la conduite privée de l'empereur avait jadis causé quelques scandales qui eurent de tristes conséquences dans sa vie conjugale et dans sa vie de souverain, mais il l'excusait en ces termes : « Il n'aurait pas été le neveu de son oncle le grand empereur, ni le fils de la reine Hortense, s'il n'avait jamais quitté le sentier de la vertu. » Parlant de l'impératrice, Monts la juge ainsi : « Elle a eu une grande influence dans les affaires politiques. Catholique ardente et dévouée au clergé français, elle a fait cause commune avec lui. Peut-être n'aurait-elle pas cherché à exercer en politique et en religion une action aussi prépondérante, si elle avait été heureuse dans son existence familiale. Ce fut au moment où l'em-

(1) Mels, *Souvenirs de Wilhelmshöhe.*

pereur lui était le plus infidèle qu'elle s'occupa le plus activement des affaires publiques. Quant à lui, sa faiblesse de caractère a fait perdre à la France beaucoup d'hommes et beaucoup d'argent. » Monts ne pouvait comprendre comment un prince, qui à Strasbourg, à Boulogne, à Ham et au 2 décembre avait montré tant d'énergie, se fût montré si faible. C'était un homme bien étrange, celui chez lequel se rencontraient à la fois tant de courage personnel et tant de faiblesse morale.

Le gouverneur de Cassel se demande pourquoi, après tant de désastres, Napoléon n'avait pas songé à se suicider, puisque la mort cherchée par lui l'avait épargné, notamment à Sedan, où cinq officiers de sa suite immédiate furent tués ou grièvement blessés. Monts en donne aussitôt la raison : « Catholique convaincu, il ne voulait pas commettre une faute aussi grave. » Il ajoute : « De plus, je crois fermement qu'il n'avait jamais perdu l'espérance de rétablir son pouvoir. Même quand il n'osait plus songer à sa personne, il avait foi dans la résurrection de la dynastie impériale en faveur de son fils. A cet égard, son espoir était devenu une certitude. Il s'illusionnait sur les faits et rien ne pouvait déraciner en lui cette croyance profonde. »

Dans ses conversations avec Monts, Napoléon III reconnaissait les fautes de son organisation militaire. Il les avait prévues avant la guerre, il avait voulu les corriger; mais les deux Chambres avaient, disait-il, fait échouer ses réformes. L'instruction défectueuse des réserves, le mauvais état du train des équipages, la surcharge du paquetage chez les fantassins, les retards de la mobilisation et d'autres détails à corriger, il les avait reconnus, mais n'avait obtenu aucun amendement utile. Il laissait entendre qu'il n'était pas le maître chez lui et que les influences de l'impératrice, de Gramont et de la presse l'avaient presque paralysé. Quant à la guerre contre la Prusse, il avait dû s'y résoudre, mais à contre-cœur. S'il avait résisté, il eût été renversé. Cette guerre tant blâmée avait d'ailleurs

été accueillie avec tant d'enthousiasme que chacun croyait au succès.

L'empereur recevait beaucoup de visites. Monts note particulièrement celles du comte Clary, du général de Béville, de la duchesse d'Hamilton, sœur de la princesse de Hohenzollern, du président du gouvernement de Cologne, M. de Bernuth, de M. Hellwitz, juif baptisé, ancien démocrate et l'un des familiers de Bismarck. Cet Hellwitz, homme très fin mais très vaniteux, apprit un jour à Monts qu'il avait reçu mission d'informer Napoléon qu'il avait à décider, oui ou non, s'il voulait ressaisir son pouvoir avec l'aide de Bazaine et de l'armée du Rhin et conclure la paix en cédant l'Alsace et la Lorraine. Le messager disait être venu au nom du chancelier lui-même (1). Il avait ajouté que si l'empereur n'acceptait pas ces conditions, Bismarck traiterait même avec les républicains, s'ils lui offraient des garanties sérieuses de paix. Hellwitz prétendait que l'empereur avait été ému par les propositions du chancelier, mais qu'il avait jugé l'abandon des deux provinces chose impossible, car c'eût été la ruine même de ses espérances pour le rétablissement de l'Empire. Ce qui donne un certain crédit aux déclarations d'Hellwitz, c'est qu'à ce moment, vers le milieu d'octobre, le quartier général prussien, qui avait cru la paix assurée par le triomphe de Sedan, commençait à trouver la campagne très pénible (2). La dysenterie et le typhus faisaient

(1) Voir l'ouvrage du comte Albrecht de Bernstorff, *Im Kampfe fur Preussens Ehre*, Berlin, 1906, où le fils de l'ancien ambassadeur de Prusse en Angleterre donne de curieux détails sur les intrigues bonapartistes à Londres à cette époque.

(2) Mels donne force détails sur cet Hellwitz, propriétaire terrien dans les provinces rhénanes, qui était fort en crédit au quartier général de Versailles. Après son entretien avec cet homme, Napoléon dit à Mels que Bismarck, pour garantir l'exécution du traité de paix à conclure, voulait, en rétablissant le gouvernement impérial, occuper pendant un certain laps de temps plusieurs places et points stratégiques en France et lui imposer le programme des Alliés en 1814 et en 1815.

rage dans l'armée allemande. Les prisonniers français étaient une cause de dépenses et de graves soucis. Les sièges de Metz et de Paris, dont on ne prévoyait pas alors l'issue, inquiétaient fort les meilleurs généraux. J'ai sous les yeux des observations de militaires allemands occupés au siège de Metz qui critiquent les opérations de leurs propres chefs et croient que les Français les tiendront tout l'hiver devant la place dans une terre argileuse et empestée où ils seront condamnés par de rudes intempéries à une vie stérile et à des souffrances de toutes sortes. La landwehr se plaignait ouvertement et chacun croyait le succès incertain. On ne songeait pas à s'avancer plus au fond de la France, si difficile à conquérir et si difficile à conserver. Hellwitz, ancien négociant très estimé, s'était placé à la tête du parti démocratique et il avait une certaine influence en Prusse. Bismarck, ne négligeant aucun moyen ni aucun homme pour arriver à ses fins, l'avait employé auprès de Napoléon, mais sans succès. Le chancelier, qui avait si facilement eu raison de l'Autriche, n'arrivait pas à comprendre comment ces maudits Français, après la chute de leur empereur, osaient continuer une résistance aussi obstinée. Moltke lui-même était des plus surpris et s'étonnait que Paris dépensât tant d'argent pour jeter tant d'énormes obus sur ses troupes. Le moment viendra où Moltke lui-même, devant les menaces des armées de province, songera sérieusement à lever le siège de Paris (1). Napoléon reçut encore, parmi les visiteurs qui affluaient à Wilhelmshöhe, le général Fleury, ancien ambassadeur de France à Pétersbourg, son vieux trésorier Thélin, fidèle serviteur qui, tantôt de Berne, tantôt de Bruxelles, lui apportait de l'argent. On estimait la fortune personnelle de l'empereur à deux cent mille livres de rente environ. Il avait dépensé le surplus en abondantes générosités.

La révolution du 4 Septembre avait ému l'empereur. « Il sem-

(1) *Correspondance du maréchal de Moltke.*

blait, disait-il à Monts, que la journée de Sedan eût enlevé aux citoyens français la possibilité de bien raisonner. Les particuliers, comme le peuple tout entier, avaient perdu tout sang-froid et méconnu l'état réel des choses. Aussi, la France avait-elle donné à l'étranger l'aspect d'une maison de fous. » L'empereur faisait sienne l'appréciation impertinente de Bancroft et de Washburne qui avaient dit à Bismarck que la France leur semblait « un hôpital de fous, habité par des singes ». Napoléon se rappelait avec tristesse les ovations qui l'avaient jadis accueilli, tandis que maintenant on criait : « A bas l'empereur! Vive la République! » Il trouvait que les Parisiens étaient dénués de tout équilibre moral et que jeunes et vieux n'étaient ni plus ni moins raisonnables. Comme on attaquait le général Trochu devant lui et qu'on déplorait la confiance aveugle qui avait amené le souverain à lui confier le poste si important de gouverneur de Paris, Napoléon prit sa défense et dit que devant l'offre faite de s'emparer de la dictature, le général avait répondu : « Mon devoir est l'obéissance et ce devoir demeurera ma ligne de conduite. Paris m'a été confié et je défendrai la ville au péril de ma vie (1). »

Racontant alors les détails de la journée du 4 Septembre et la brusque façon dont le trône avait été renversé, l'empereur répétait mélancoliquement une phrase qui lui était familière : « Il n'y a rien de perpétuel en France. » Il avait appris que son portrait avait servi de cible à des forcenés et que le buste de l'impératrice avait été réduit en poudre. Que serait-il donc arrivé si cette femme infortunée était tombée aux mains de la

(1) Ce n'était pas l'opinion de l'impératrice qui, à la date du 20 novembre, écrivait : « Quant à l'affaire du 4 Septembre, je répondrai seulement que le général Trochu m'a abandonné, si ce n'est pire. Il n'a jamais paru aux Tuileries après l'envahissement de la Chambre, pas plus que le ministère, à l'exception de trois ministres qui ont insisté pour mon départ. Je n'ai voulu partir que lorsque les Tuileries étaient envahis. » (*L'Impératrice Eugénie*, par P. de Lano, 1891, in-12.)

populace? L'empereur racontait sa fuite émouvante et lui, si maître de ses sentiments, ne pouvait contenir sa colère quand il dépeignait les émotions de l'impératrice jadis si adulée, maintenant repoussée et menacée, réduite à quitter au plus vite le pays et s'exposant sur un frêle yacht à la rage des flots et des éléments. Le prince Napoléon avait prié le roi de Prusse de lui permettre d'aller voir l'empereur, mais celui-ci répondit simplement par l'entremise du général de Monts : « L'empereur ne désire pas, dans sa position actuelle, recevoir la visite du prince Napoléon. »

L'affaire Regnier avait singulièrement préoccupé l'empereur. Aussitôt qu'il apprit la défaite de Bourbaki, il télégraphia à Bismarck : « Le général Bourbaki a été dupe de l'intrigue de M. Regnier. L'empereur Napoléon prie le roi de permettre au général de retourner à Metz. » Il plaignait ce brave officier, éloigné tout à coup par des intrigues mystérieuses de son poste d'honneur à la tête de la Garde. Chaque fois qu'il parlait de cette malheureuse affaire, il s'écriait : « Comme je suis désolé ! » Monts croit pouvoir affirmer que le prince Frédéric-Charles avait mis à l'autorisation de laisser sortir de Metz un messager pour l'impératrice, la condition que cet envoyé ne pourrait plus y rentrer. Monts se trompe. Cette condition ne fut pas imposée. En tous cas, Bourbaki l'ignorait si bien qu'il stipula formellement que la Garde ne ferait pas de sorties en son absence et que Bazaine s'y engagea. Chaque fois qu'il fut question de Regnier, Monts remarqua que l'empereur tenait cet individu pour une créature de Bismarck et en cela il ne se trompait guère (1). Cependant, le chancelier s'en

(1) Regnier vint rôder jusqu'à Wilhelmshöhe, mais en pure perte, car c'est à peine s'il put voir l'empereur. Mels l'aperçut un jour et en fait un portrait quelque peu flatté. « Cet homme aux desseins audacieux avait une tête puissante et ses épais cheveux tout blancs avaient comme une splendeur cristalline. Son front était haut et droit et son œil étincelait même au travers du binocle ; sa taille était élégante et vigoureuse, sa démarche énergique et fière. « On

est défendu tant bien que mal et, dans une dépêche à Napoléon qui lui demandait des explications sur la mission de Regnier, il répondit : « Je ne connais M. Regnier que depuis sa visite à Ferrières. Il n'a pas reçu mission de moi. Il m'a laissé supposer qu'il en avait reçu une de l'impératrice. *Après qu'il fut constaté que cela n'était pas vrai,* je l'ai prié de quitter le quartier général.

Napoléon reçut encore à Wilhelmshöhe le général de Galliffet, la princesse Achille Murat, le général Boyer et l'ancien préfet de police Pietri. Monts dit que l'empereur l'attendait impatiemment. « Celui-ci alla et revint souvent et Napoléon s'est servi de lui pour lui confier des missions spéciales. » Lesquelles? A cet égard, Monts n'a rien su. Tout porte à croire que ces missions avaient trait aux menées du parti impérialiste à Londres, à Bruxelles et à Versailles.

Lors de la reprise d'Orléans par les Allemands, l'empereur s'inquiéta des conditions qui suivraient la guerre et répéta à plusieurs reprises : « Il est impossible de gouverner la France après avoir cédé les deux provinces. Si je l'avais fait, tout le monde serait tombé sur moi : la presse, le parlement, les

avait refusé de le recevoir à Chislehurst. On l'avait expulsé de Versailles et on allait le faire sortir de Wilhelmshöhe. Il avertit Mels qu'il allait retourner à Versailles pour parler à Bismarck d'une nouvelle base de paix. Un département, comme le Pas-de-Calais, serait déclaré neutre. L'impératrice y viendrait avec quelques bataillons de la Garde impériale auxquels on rendrait la liberté. Elle y convoquerait le Sénat et le Corps législatif pour traiter de la paix proposée par la Prusse, car suivant Regnier, continuer la lutte était un crime. C'était le plan du parti bonapartiste de Londres qui échoua par suite de la résistance de l'impératrice.

Le lendemain, Regnier se présenta au château et remit à Franceschini Pietri la photographie où se trouvait la signature du prince impérial. Il lui fut signifié devant témoins qu'il avait à quitter immédiatement Cassel, ce qui eut lieu.

Regnier avait-il appris le désir exprimé par Napoléon de voir la Garde séjourner dans les environs de Cassel et avait-il ébauché là-dessus quelque nouvelle tentative romanesque? Cela est possible.

(Cf. Mels, p. 90 à 94.)

divers partis. » Monts répliqua que la République serait bien forcée de renoncer à l'Alsace-Lorraine, à cause de ses insuccès. Il rappelait qu'étant allé en France avant la guerre, il avait entendu tous les partis réclamer la frontière du Rhin et l'abolition des traités de 1815. « La France qui avait envahi si souvent l'Allemagne, disait Monts, et pris des provinces, en désirait encore davantage... Ainsi, comme le voulait Bismarck, il fallait traiter avec la République et reculer nos frontières, pour avoir non un armistice, mais une paix définitive. La République, il est vrai, n'offrait que peu de garanties pour la tranquillité future de l'Allemagne. Sans doute, on aurait trouvé plus aisément un terrain d'entente avec un gouvernement monarchique. Les chefs actuels du gouvernement français ne se doutaient pas des ruines épouvantables qu'allait amener le prochain bombardement de Paris; autrement, ils auraient préféré rendre la ville plutôt que de l'exposer aux horreurs d'un siège. » On voit bien que le général de Monts, comme bien d'autres Allemands, ne se rendait pas compte de l'état exact des esprits à Paris. S'il y avait été, il aurait vu que les habitants se préparaient courageusement à recevoir les obus prussiens. Ce n'est pas en effet le bombardement qui nous a fait capituler. Le manque de vivres, après cinq mois de siège, a eu seul raison de notre résistance.

Monts se demandait encore si la lutte actuelle entre les deux nations ne deviendrait pas une guerre de Cent Ans, comme l'ancienne guerre entre l'Angleterre et la France. Il est permis de répondre que le souvenir de la guerre de 1870 et le traité de Francfort, qui en a été la suite lamentable, seront pour bien longtemps encore — à moins de réparations qui sont le secret de l'éternelle Justice — une cause de discorde entre les deux nations. Tant que la plaie de l'Alsace-Lorraine sera ouverte, le cœur de la France saignera.

Le livre où le général Wimpffen défendait sa conduite à Sedan, émut l'empereur. Quoique ce général entreprît de jus-

tifier ses opérations stratégiques, Napoléon lui donnait tort, car le général Ducrot avait eu raison de vouloir battre en retraite sur Mézières, à l'heure où il était encore possible de le faire. « Wimpffen, dit Monts, s'était fait peu d'amis dans son internement à Stuttgard. L'introduction du livre où il glorifie sa conduite à Sedan ne contient que des éloges sur lui-même et ses exploits en Algérie. »

Après la chute de Metz, l'empereur demanda au roi Guillaume de permettre aux maréchaux de Mac-Mahon, Canrobert, Bazaine et Le Bœuf d'être internés à Cassel. Le roi y consentit le 30 octobre. Monts allait informer l'empereur de cet acquiescement, lorsque le même jour survint subitement l'impératrice Eugénie, accompagnée de sa dame d'honneur la comtesse Clary. Elle avait voyagé jour et nuit sans interruption depuis Hastings et elle était visiblement fatiguée, mais plus émue encore de revoir son mari après tant d'épreuves, après la capitulation de Sedan et après celle, toute récente, de Metz. « Ce n'était plus, dit Monts, la remarquable beauté de jadis. Ses traits étaient encore délicats et jeunes, mais ils avaient perdu leur fraîcheur. Ses cheveux toujours blonds, n'avaient plus cet éclat prestigieux qui les faisait tant admirer. Cependant, sa tournure élégante et fine la rendait encore séduisante. Son attitude fière me donna à penser qu'elle avait toujours su faire prédominer ses volontés dans la politique impériale. Elle me parlait peu. Elle s'adressait plutôt à l'empereur et ce qu'elle disait ou affirmait avait un caractère très net et très tranché. Elle semblait être habituée a être écoutée et à donner en toutes choses le dernier mot. A l'égard de Napoléon, elle affectait une sorte de supériorité et de domination, et s'il est vrai qu'elle se mit en France à la tête du parti qui voulait la guerre, j'ose attester qu'elle a dû, au moment où l'incident Hohenzollern éclata, imposer la décision fatale (1). » Lorsque l'empe-

(1) De son côté, Mels décrit la venue de l'impératrice à Wilhelmshöhe en

reur aperçut l'impératrice, il alla au-devant d'elle et la reçut comme si leur absence ne datait que de la veille. Ce n'est que lorsqu'ils furent seuls, qu'il éclata en sanglots et se jeta dans ses bras. Il n'avait pas voulu qu'un témoin quelconque le vît pleurer.

Dans son récit, Monts ajoute — et cette observation a son importance — : « La visite de l'impératrice à Wilhelmshöhe paraissait dénoter, à mon avis, un certain dessein politique. On avait espéré qu'après la capitulation de Metz, notre roi rendrait à Napoléon ses soldats pour restaurer en France l'ordre et son pouvoir. » Ce qui le faisait croire à Monts, c'est cette parole que lui adressa tout à coup l'impératrice : « Vous voyez que si le roi de Prusse nous avait rendu notre armée, nous aurions pu conclure une paix honorable et rétablir l'ordre en France. » En bon Prussien, Monts se dit aussitôt : « Heureusement, cela n'arriva pas ainsi. Il importait d'être plus exigeant avec la France, et c'est ce qui fut fait. » Monts est certain que l'impératrice désirait conférer avec Napoléon sur les événements à prévoir, au lendemain de la chute de Metz, lorsque les maréchaux et un grand nombre de généraux étaient avec toute l'armée prisonniers en Allemagne.

L'impératrice avait, comme l'a rapporté Albrecht de Bernstorff, quelques jours avant la capitulation de Metz, sur la suggestion de Boyer, offert à Bismarck de donner pleins pouvoirs à Bazaine pour traiter, mais à la condition que l'armée pût d'abord se ravitailler. Le chancelier refusa. Elle avait conversé également à Londres avec l'ambassadeur prussien dans une entrevue secrète, le 23 octobre, mais les conditions de paix que celui-ci lui soumit furent telles qu'elle les écarta. « Mon père, dit Albrecht de Bernstorff, racontait que l'impératrice s'y était ouvertement opposée. Elle pleura tellement qu'elle effaça le coloris

journaliste qui cherche à circonvenir ses lecteurs par un récit où le dramatique l'emporte sur le réel (p. 84 à 86).

factice de son visage (1). » C'est ce qui explique pourquoi sa lettre du 26 au roi Guillaume, où elle faisait appel à la générosité du souverain, n'obtint qu'une réponse courtoise, mais inefficace. Elle en conféra avec l'empereur et sans aucun doute en tira la conclusion qu'il n'y avait rien à faire au moins pour le moment.

Arrivée le 30 octobre, elle partit le 1er novembre à cinq heures du soir dans la direction du Hanovre pour l'Angleterre. Il semblerait que le comte de Bismarck n'avait pas été prévenu de cette fugue et que l'impératrice redoutait d'être retenue tout à coup à Wilhelmshöhe loin du prince impérial.

Le jugement de Monts sur cette princesse est intéressant à connaître. « On a critiqué, dit-il, sur bien des points le caractère de l'impératrice Eugénie. Certes, sa légèreté et son désir de plaire l'amenèrent à des prodigalités regrettables et donnèrent une mauvaise impulsion à sa cour. Mais il importe de reconnaître que, comme tous les personnages officiels, elle était l'objet de critiques qui étaient souvent aussi fausses qu'exagérées... Cette princesse, assurément digne de commisération, était, lorsqu'elle vint à Cassel, si cruellement atteinte par le sort, que nul ne songeait à la trouver frivole ou superficielle. Les derniers événements avaient, sans aucun doute, relevé et fortifié son caractère... A mes yeux, elle a paru comme une femme que l'expérience a mûrie, comme une femme intelligente et prévoyante ayant conscience de sa valeur, douée de formes aimables, épouse et mère dévouée, confondant les intérêts de la France avec les intérêts de sa dynastie. Mes sentiments pour cette princesse si malheureuse étaient ceux d'une pitié sans bornes, et cette pitié s'augmentait à la pensée qu'elle devait savoir, mieux que personne, combien elle avait pour sa part contribué à provoquer contre elle et les siens les coups de la destinée (2). »

(1) *Im Kampfe für Preussens Ehre.* Berlin, 1906.
(2) *Napoleon aus Wilhelmshöhe,* p. 87, 88.

Le lendemain de son départ, Bazaine vint voir l'empereur. Il était suivi de Le Bœuf qui, visiblement, se tenait à l'écart et ne tenait pas à s'entretenir avec son camarade.

« Napoléon, rapporte Mels, alla gravement à la rencontre de Bazaine et lui tendit la main... Puis il tendit les deux mains à Le Bœuf et serra les siennes affectueusement. Celui-ci perdit presque contenance, chancela, ne dit mot et dut se mordre les lèvres jusqu'au sang pour se retenir de pleurer. A peine avait-il quitté le château que le maréchal Canrobert arriva; Napoléon lui mit les deux bras au cou et l'embrassa à plusieurs reprises. Les nuances de cette réception n'échappèrent à personne. » Le lendemain, dans un entretien avec Mels, Napoléon dit que Bazaine serait cruellement puni d'avoir été appelé « le glorieux Bazaine », car « nous étions dans un monde et en un temps où il faut réussir. » Puis, il ajoutait : « On aura beau chercher, on ne trouvera rien à reprocher ni au maréchal Le Bœuf ni à ses devanciers. Déjà en 1867, à l'occasion de l'affaire du Luxembourg, le maréchal Niel me disait : « Si la Prusse le veut à toute force, eh bien! nous serons prêts... Et jugez ce que Le Bœuf a dû faire depuis (1) ! » C'est ce qui fait que Le Bœuf avait cru pouvoir écrire à Napoléon en juillet 1870 : « Nous sommes plus forts que les Prussiens sur le pied de paix comme sur le pied de guerre. » La légende a résumé cette affirmation surprenante en ces mots familiers : « Il ne nous manque pas un bouton de guêtre. » Napoléon oubliait bientôt son indulgence envers Le Bœuf pour écrire dans sa brochure sur les *Causes de la capitulation de Sedan*, que l'armée avait été surprise en pleine formation et que les préparatifs, comme l'appel et la constitution des réserves, avaient été des plus défectueux. Il concluait ainsi : « Une si émouvante catastrophe ne doit pas seulement nous arracher des larmes, elle doit être aussi féconde en enseignements et fournir des leçons qu'on ne

(1) Graf Movts, *Napoleon III aus Wilhelmshöhe*, 1870-71.

saurait oublier. Les succès de la Prusse sont dus à la supériorité du nombre, à la rigoureuse discipline de son armée, à l'empire qu'exerce dans toute l'Allemagne le principe d'autorité. Que nos malheureux compatriotes, qui sont prisonniers, profitent au moins de leur séjour en Prusse pour apprécier ce que donnent de forces à un pays le pouvoir respecté, la loi obéie, l'esprit militaire et patriotique dominant tous les intérêts et toutes les opinions! Certes, la lutte était disproportionnée, mais elle aurait pu être plus disputée et moins désastreuse pour nos armes, *si les opérations militaires n'avaient pas été sans cesse subordonnées à des considérations politiques*. Nous aurions été aussi mieux préparés si les Chambres n'avaient pas sans cesse été préoccupées de réduire le budget de la Guerre et si elles ne s'étaient pas toujours opposées aux mesures qui devaient augmenter les forces nationales... A ces causes principales de nos revers nous devons ajouter les regrettables habitudes introduites dans l'armée par la guerre d'Afrique. Manque de discipline, manque d'ensemble, défaut d'ordre, exagération du poids que porte le soldat et du nombre de bagages des officiers, tels sont les abus qui se sont introduits dans nos armées... Le laisser-aller de la tenue influe sur l'esprit militaire et cet abandon se reproduit dans tout le reste. On ne sert plus avec cette régularité, cet amour du devoir, cette abnégation de soi-même qui sont les premières qualités de ceux qui commandent comme de ceux qui obéissent.

« En résumé, l'armée réfléchit toujours l'état de la société dans laquelle elle a été formée. Tant que le pouvoir en France a été fort et respecté, la constitution de l'armée a présenté une solidité remarquable; mais lorsque les violences de la tribune et de la presse sont venues affaiblir l'autorité et introduire partout l'esprit de critique et d'indiscipline, l'armée s'en est ressentie. »

Ces réflexions de l'empereur sont justes. Sans chercher à excuser par elles la faiblesse des préparatifs de l'Empire et ses

fautes, on ne peut nier qu'elles ne soient vraies de tout temps, et ce souhait qui termine la brochure impériale doit toujours être médité : « Dieu veuille que le drame terrible qui s'est déroulé serve de leçon pour l'avenir ! »

Napoléon revenait sans cesse sur la nécessité de trouver un homme instruit, au courant de la législation française et partisan de ses idées pour l'envoyer à Versailles, ou même auprès de la Délégation, afin de faire des propositions sur lesquelles on pût s'entendre de part et d'autre. Mais c'était là le point difficile et nulle capacité ne se présentait. Dans l'entourage de l'empereur se trouvait un homme d'une haute distinction, l'ancien préfet Levert. Napoléon aurait voulu s'en servir pour négocier la paix, mais Levert s'y refusa poliment. L'empereur exprima, dans une lettre au roi, puis dans une autre au chancelier, ses regrets de n'avoir personne auprès de lui pour entamer des négociations (1). Avec cet esprit hésitant, qui passait si facilement d'une idée à une autre sans s'y arrêter, il manifestait à Monts le désir de convoquer une Assemblée pour connaître la véritable opinion du peuple français. Mais comment arriver à faire cette convocation? Et d'autre part, était-il prudent de consulter le peuple qui se fût en masse prononcé contre lui? Puis eût-il été facile de faire des élections dans les provinces occupées par les troupes allemandes?

Toujours préoccupé de sa défense personnelle, l'empereur s'était plaint que les autorités militaires de Cologne eussent interdit aux prisonniers français la lecture du *Drapeau*, journal bonapartiste qui paraissait à Bruxelles sous la direction de Conti. Sur sa demande, l'interdiction fut levée. Napoléon insis-

(1) « Comme l'empereur, écrivait Albrechtde Bernstorff, ne trouve personne à Wilhelmshöhe, l'impératrice doit prendre en main les affaires de la Régence. De nombreux bonapartistes nous visitent journellement à l'ambassade pour obtenir de nous que l'Allemagne consente à un arrangement pacifique... Mais il appert des relations connues que certains bonapartistes ne voulaient pas faire les sacrifices nécessaires. »

tait aussi pour l'internement de la Garde impériale à Cassel, ce qui avec la présence des maréchaux dénotait en sa pensée un plan politique, mais le roi Guillaume n'y consentit pas. On motiva ce refus sous le prétexte que la Garde était déjà établie dans des lieux d'internement éloignés et que son déplacement, à cause de l'emploi du matériel de transports pour la nécessité de la guerre, était presque impossible. L'insistance de l'empereur à cet égard donne une fois de plus à croire qu'il voulait se rendre personnellement compte des dispositions de ses soldats et de leurs officiers, au cas où le roi de Prusse lui permettrait de rentrer en France pour y rétablir son pouvoir. Mais Guillaume et Bismarck comprenaient, devant la résistance des Français et leur ressentiment contre l'ancien souverain, que ce dessein n'avait aucune chance de réussite. Quand vint la nouvelle année, Napoléon exprima à Monts ses vœux pour lui et les siens, en s'associant à la douleur que lui avait causé la mort de son fils à la suite des blessures reçues à Saint-Privat. L'empereur était devenu sombre. Il ne parlait plus de ses espérances personnelles. « C'est d'ailleurs ma conviction, dit Monts, que ce n'aurait pas été un bonheur pour nous autres Allemands si Napoléon avait ressaisi le pouvoir. » Le général redoutait une guerre de revanche de la part de l'Empire, dès que l'occasion s'en présenterait, non seulement pour reprendre les deux provinces perdues, mais pour conquérir aussi des provinces allemandes.

Le parti impérialiste, que Rouher, Henri Chevreau, Persigny et autres notabilités dirigeaient à Londres, faisait annoncer partout que s'il avait été assez résigné pour pratiquer l'abstention, tant que le souverain avait dit : « Laissez faire! », il serait assez dévoué pour encourir toutes les responsabilités, quand celui-ci dirait : « Marchez! » Les serviteurs et les courtisans de l'Empire s'imaginaient que le roi de Prusse et son chancelier leur étaient particulièrement sympathiques. Ils se trompaient. Si Guillaume avait quelque pitié

pour l'infortune de l'empereur et de l'impératrice, Bismarck y était personnellement indifférent. Quoique Napoléon lui eût singulièrement facilité les succès de 1864 et de 1866, il ne lui avait point pardonné les tentatives secrètes par lesquelles il eût voulu tirer un bénéfice particulier de Sadowa, ou empêcher pour la Prusse les conséquences nécessaires de ses heureuses entreprises. Il lui reprochait ses intrigues autant que ses hésitations. Il ne lui trouvait pas de caractère, ni de politique suivie. De la bonté, de la sentimentalité, des vertus quasi féminines, il consentait bien à les lui accorder. Mais quant à l'intelligence pratique, à la résolution, à l'énergie, il les lui déniait formellement. « Au mois de juillet, disait-il à son secrétaire Moritz Busch, il a passé trois jours à hésiter sans pouvoir prendre parti, et même à présent il ne sait pas ce qu'il veut! » Busch affirmait que les bonapartistes s'agitaient beaucoup et faisaient de grands projets avec Persigny et Palikao. C'est ainsi qu'ils pensaient, d'après des bruits venus jusqu'à Versailles, à faire neutraliser Orléans ou Calais pour y appeler le Corps législatif, et là résoudre la question entre la monarchie et la République.

On annonçait même la venue à Versailles du prince Napoléon, et M. de Bismarck répondait : « C'est un homme plein d'esprit, mais il n'a pas d'influence en France. » Des nouvelles provenant de Londres attribuaient au prince la pensée de signer, de son autorité propre, un projet de paix « agréable à la Prusse », puis de convoquer l'ancien Sénat et l'ancien Corps législatif auxquels il soumettrait ce projet. On parlait même de l'intention formelle du prince de se faire élire à la place de l'empereur. C'étaient là des rêveries de journalistes que le chancelier accueillait avec son scepticisme habituel. Il ne portait d'attention sérieuse qu'aux réalités et il pensait que, dans un mois ou deux au plus tard, il aurait affaire à elles. Certes, il ne refusait pas de mettre dans son jeu pour arriver à ses fins — c'est-à-dire à une paix qui assurât à l'Allemagne l'Alsace et

la Lorraine et une colossale indemnité de guerre, — toutes les combinaisons possibles. Il se plaisait à dire, car cet homme trouvait le moyen d'être le plus féroce des ironistes, qu'il avait quatre combinaisons : à Paris, à Tours, à Hastings et à Wilhelmshöhe. Mais ni pour l'une ni pour l'autre il semblait n'affecter de préférence. Il eût signé, répétait-il souvent, avec le diable en personne, si le diable lui eût accordé ce qu'il voulait. A ceux qui lui parlaient de négocier définitivement avec la Délégation, il répondait : « Ne savez-vous pas que l'empereur vient d'appeler auprès de lui les maréchaux prisonniers et ses principaux officiers qui délibèrent avec lui et avec l'impératrice? Que dirait-on si nos deux ou trois cent mille prisonniers formaient leur armée, rappelaient l'ancien Sénat et l'ancien Corps législatif et déclaraient non avenu le gouvernement qui siège à l'Hôtel de Ville? » Si des patriotes, comme M. Thiers, lui déclaraient que la France n'accepterait jamais le retour de celui qui l'avait précipitée dans une guerre insensée, il répliquait froidement qu'en France tout était possible.

Voyant que les armées allemandes ne venaient pas à bout d'une résistance opiniâtre, le disciple du grand Frédéric comptait sur une arme plus meurtrière pour vaincre la France, c'est-à-dire sur la division des partis. Là encore il se trompait. Nul doute qu'il n'eût favorisé l'insurrection du 31 octobre comme il avait déjà en d'autres pays secondé d'autres insurrections, mais le patriotisme des Parisiens avait donné un démenti à ses prévisions sinistres, et les assiégés, sans distinction de partis, avaient écrasé la Commune naissante et légitimé par leurs votes approbateurs le gouvernement du 4 Septembre. Ils lui avaient donné une consécration inattendue. « La sédition promise s'est fait attendre longtemps,

(1) L'admiration manifeste du prince Napoléon pour la politique de Bismarck alla jusqu'à lui faire dire en juillet 1889 à Maxime du Camp, qui le répéta à Hohenlohe, qu'il fallait maintenant faire la croix sur l'Alsace-Lorraine. (*Mémoires*, t. III, p. 266.)

mandait, le 10 novembre, Jules Favre aux agents diplomatiques de la France à l'étranger. Elle est venue à une heure propice au négociateur prussien qui l'a annoncée au nôtre comme un auxiliaire prévu; mais, en éclatant, elle a permis au peuple de Paris de légitimer par un vote imposant le gouvernement de la Défense nationale qui acquiert par là aux yeux de l'Europe la consécration du droit. » Ceux qui n'étaient pas au siège de Paris ont cru et ont dit que le gouvernement avait eu tort de ne pas faire procéder à la convocation immédiate d'une Assemblée, même sans armistice et sans ravitaillement. Au lendemain de l'insurrection du 31 Octobre, au lendemain d'une agitation qui avait été d'une part aussi patriotique que de l'autre elle était révolutionnaire, c'eût été folie de proposer à la capitale une sorte de reddition déguisée sous le canon des Prussiens installé au Mont Valérien. C'eût été rendre au parti communiste une force que le bon sens et le courage de la population lui avaient enlevée et provoquer fatalement une crise effroyable. Oui, l'on a combattu à Paris et dans tout le pays pour l'honneur, sans espérer de meilleures conditions d'un ennemi implacable et rapace. Mais cette résistance acharnée, il est bon de le redire aussi bien pour nous qui l'avons vue de près que pour les générations qui nous suivront, cette résistance a fait l'étonnement et l'admiration de l'Europe. Paris a ainsi bien mérité d'ajouter la croix d'honneur à ses armes, et le comte de Beust a pu dire, comparant avec envie la résistance des Français à celle des Autrichiens en 1866, ce mot que nous avons retenu : « Vous pouvez mettre le siège de Paris à votre actif. » Ne croyons pas d'ailleurs à une générosité que ni Bismarck, ni de Moltke, ni le roi Guillaume ne nous auraient manifestée. Une capitulation en novembre n'aurait sauvé ni Strasbourg ni Metz dont la capture, depuis nos premiers revers, depuis le 14 août 1870 (1), était

(1) Cf. *Alsace, la carte au liseré vert* de Georges de la Hache, chez Hachette,

décidée. Tout au plus aurions-nous épargné un milliard; mais qu'est-ce qu'un milliard quand il s'agit de l'honneur d'un pays comme la France?

En apprenant la rupture des négociations, l'impératrice écrivit, le 7 novembre, à la comtesse Walewska : « J'avoue que je le regrette vivement, quoique, pour nous, la réunion d'une Assemblée ne puisse être que la ruine de nos espérances, car elle voterait certainement, dans les circonstances actuelles, la déchéance. Mais le désir de voir le pays faire la paix qui lui est indispensable, même au point de vue de l'avenir, domine tout chez moi. » Elle ajoutait que si la comtesse Walewska pouvait correspondre avec l'empereur à Wilhelmshöhe, elle devrait tâcher « de lui faire comprendre combien il serait habile à l'Allemagne de ne pas insister sur la cession du territoire (1) ». Elle mandait en même temps à la maréchale Bazaine que c'était la famine seule qui avait désorganisé l'armée de Metz (2), et qu'elle ne comprenait pas les insultes dirigées contre les hommes qui avaient si vaillamment combattu pendant plus de deux mois. Elle disait : « La délégation de Tours savait à quoi s'en tenir sur l'état des vivres. J'ai envoyé Bourbaki qui ne leur a rien caché. Plus tard même, le général Boyer a été envoyé à M. Tissot pour qu'il pût faire savoir la hâte qu'il y avait de presser l'armistice, si on voulait sauver l'armée. Enfin, j'ai moi-même fait avertir, par télégraphe, de l'urgence, mais on n'a rien fait pour les sauver et on crie à la trahison, parce que c'était la seule manière de se mettre à l'abri de l'accusation du public. Du reste, quand

1 vol. in-18, 1910. — Voir dans le tome Ier de mon ouvrage, p. 332, la carte qui accompagnait le projet des préliminaires de paix déposé à l'Assemblée nationale le 28 février 1871 et voté le 1er mars.

(1) *Catalogue d'autographes*, n. 221 (Etienne Charavay, 1899).

(2) Dans ses notes de Wilhelmshöhe le général de Monts dit que la maréchale Bazaine reprochait vivement à son mari la catastrophe de Metz et que Napoléon, ayant appris ce propos, la traitait en riant de petite créole tout à fait folle. (Chapitre x, *Napoleon III ans Wilhelmshöhe*, par le gal de Monts.)

on trahit, on le fait, en général, pour en profiter; l'intérêt, évidemment, pour le maréchal, était de rester à la tête de son armée aussi longtemps que possible... Vous avez eu raison de penser que pour rien au monde je ne ferai passer un intérêt dynastique avant l'intérêt de la France. »

Cette dernière réflexion était tout à l'honneur de l'impératrice qui avait cependant — il est vrai — paru avoir la pensée, comme on l'a vu plus haut, que la Prusse pourrait faciliter un traité de paix en permettant à l'empereur de se servir de ses soldats prisonniers pour rétablir son pouvoir, mais qui y avait renoncé presque aussitôt en présence du refus du roi et de l'impossibilité évidente d'exécuter un tel plan. Il est évident que Bazaine et Boyer, d'accord avec le parti impérialiste que dirigeait Rouher à Londres, avaient voulu l'attirer à Metz, lui faire signer un blanc-seing sans lui révéler toutes les exigences de la Prusse, risquer avec elle une sorte de coup d'État, jeter l'armée de Metz sur les armées de la Défense nationale et tout essayer, même au prix de la guerre civile, pour rétablir l'Empire. Cette tentative criminelle, l'impératrice la devina et refusa de s'y associer.

Mais là où elle se trompait, c'est quand elle excusait Bazaine et quand elle disait qu'on n'avait rien fait pour sauver Metz. La Délégation, dans la mesure de ses moyens, avait tout essayé, et il est juste de dire que Bazaine n'avait pas, de son côté, opéré la moindre tentative utile pour entrer en communication avec elle. Il ne l'a fait qu'au dernier moment, quand tout était perdu, à la veille de la capitulation. S'il est resté à la tête de son armée, ç'a été non pas pour combattre, mais pour entrer en relations avec l'ennemi, contrairement à son devoir, par une vile intrigue avec un aventurier. Le malheureux, puisqu'il faut encore parler de lui, ne comprenait point la grandeur de la faute qu'il avait commise. Les années qui suivirent ne l'éclairèrent pas, et il eut la surprenante audace d'écrire en 1887, au comte d'Hérisson, qui l'interrogeait sur les événements de

Metz : « Je ne saurais trop affirmer que ma conscience ne me reproche rien, que j'agirais encore de même, parce que j'ai toujours été persuadé qu'un maréchal de France, chef d'armée, avait plus de droit qu'un gouvernement révolutionnaire de s'opposer à une sédition contre le pouvoir issu du suffrage universel et de mettre fin à une guerre désastreuse pour son pays. »

L'impératrice, mise plus tard au courant de la conduite de cet homme, ne répéta plus ce qu'elle avait écrit en sa faveur au lendemain de la capitulation et s'abstint désormais de s'occuper de son sort après son évasion de l'île Sainte-Marguerite. Bazaine s'en plaignit vivement et lui reprocha d'être devenue indifférente à sa situation et de le considérer désormais comme un inconnu. Dans une lettre qu'a publiée un de ses apologistes, il écrivait : « Quant aux tristes événements de 1870, ma conduite envers elle ne pouvait être plus loyale (et entre nous plus bête), et son ingratitude est manifeste. » Le silence était pourtant ce qu'il y avait de plus clément à son égard.

Le parti impérialiste s'agitait toujours. A l'hôtel de Flandre à Bruxelles, se réunissaient en novembre le duc d'Albuféra, le général de Montebello, le général Fleury, Levert, Canrobert et Changarnier. Ce dernier qui oscillait entre la légitimité et l'Empire avait, le 19 octobre à Metz, lui l'ancien adversaire de Napoléon III, parlé comme un de ses plus dévoués partisans. Le général Boyer, après ses pourparlers avec Bismarck, était venu dire au Conseil qu'il s'agissait maintenant des bases d'un traité de paix fondé sur une cession de territoire, traité qui serait corroboré plus tard par les pouvoirs politiques compétents. L'impératrice régente, suivant le chancelier, avait l'autorité suffisante, mais elle avait, pour agir, besoin de s'appuyer sur une troupe nombreuse et fidèle. Le général Jarras,

(1) *Le cas de Bazaine*, par Elie Peyron. — Stock, 190.

qui rapporte exactement ces faits, affirme que dans le Conseil plusieurs membres entrevoyaient avec satisfaction la possibilité de restaurer l'Empire, mais que la plupart ne pensaient qu'à une chose : tirer l'armée de sa situation critique, sans penser aux dangers politiques où ils allaient être jetés. On consulta les commandants de corps à ce sujet et trois sur cinq répondirent que les officiers et les troupes les suivraient, mais les deux autres se déclarèrent incertains. Ils ajoutèrent, ce qui était la vérité même, qu'il leur paraissait imprudent d'entraîner l'armée dans des luttes politiques intérieures.

A ce moment, le général Changarnier, à l'étonnement de plusieurs, prit la parole et appuya chaudement la proposition présentée par le général Boyer et inspirée par Bismarck. Deux jours auparavant, le capitaine Rossel et un de ses camarades étaient venus lui offrir le commandement de l'armée pour essayer de faire une trouée définitive à travers les masses ennemies. Le vieux général, blessé d'une telle offre, les rappela sévèrement à leurs devoirs militaires et crut devoir en informer Bazaine qui, par reconnaissance, l'appela au Conseil. Invité par le maréchal à soutenir sa motion : « Là seulement, dit Changarnier avec ardeur, est le salut de l'armée, celui de la France et de la société. L'impératrice acceptera, parce que c'est le seul moyen de conserver le trône à son fils. L'armée suivra l'impératrice, parce qu'elle sera profondément touchée de la confiance que lui témoignera une femme énergique et belle. » Il se disait prêt à aller la chercher, mais il ne voulait pas priver de cet honneur le général Boyer qui avait déjà si bien préparé les choses (1). C'était évidemment un langage chevaleresque et qui fit grande impression sur le Conseil, puisque la proposition fut votée; mais il engageait les commandants de corps dans la voie la plus périlleuse, car il mêlait la politique aux choses militaires. Boyer repartit pour l'An-

(1) *Souvenirs du général Jarras*, t. II.

gleterre avec l'autorisation de Frédéric-Charles, consulté à cet effet par Bazaine, mais ses démarches n'aboutirent pas. L'impératrice, comme je l'ai rappelé, ne voulut point entendre parler d'un traité qui devait enlever à la France deux de ses plus belles provinces. On sait le reste. Changarnier n'avait pas plus réussi dans sa motion généreuse que dans la mission que lui donna le Conseil, le 24 octobre, d'aller solliciter auprès du prince Frédéric-Charles le règlement du sort de l'armée par une convention excluant toute capitulation. Le commandant en chef de l'armée allemande se refusa à accorder à l'armée du Rhin la possibilité de se rendre avec armes et bagages sur un point spécial du territoire français ou en Algérie, même sous l'unique condition de ne plus combattre, mais avec la facilité de maintenir l'ordre sur le territoire. Ces faits avaient attiré l'attention des bonapartistes sur Changarnier et plus d'un le croyait capable d'aider puissamment à la restauration de l'Empire, quoique Magne, l'ancien ministre, conseillât le ralliement de tous les partis à la Défense nationale et déclarât que c'était folie de vouloir présentement autre chose qu'une République conservatrice.

L'impératrice admirait la conduite de Changarnier à Metz et ajoutait que si elle était aux Tuileries, elle le féliciterait chaleureusement. Mais elle ne voulait pas le faire dans les circonstances actuelles, de crainte d'une mauvaise interprétation de cet acte. Elle aurait souhaité que l'Angleterre priât l'Allemagne de ne point insister sur une cession de territoire, sans avoir cependant à cet égard aucune illusion. « Les conquérants, disait-elle, ne s'arrêtent jamais... » Napoléon III n'avait pas les mêmes scrupules que l'impératrice. Il mandait le 16 novembre à l'un de ses partisans : « Si vous voyez à Bruxelles le général Changarnier, engagez-le à écrire dans les journaux un mot en faveur de Bazaine. Je le lui avais déjà conseillé, mais il me répond que la rédaction de l'*Indépendance belge* n'ayant pas inséré sa lettre, il en a demandé la raison

et qu'on lui avait répondu qu'on ne la publierait qu'en l'accompagnant de réflexions très désobligeantes pour Bazaine et qu'alors il avait retiré sa lettre. Je le regrette, car la parole de Changarnier aurait eu un retentissement, tandis que les injures du journaliste auraient été inaperçues. Tâchez de le faire revenir sur sa décision (1). » Si importantes qu'eussent été les déclarations de Changarnier, auraient-elles pu prévaloir contre celles du général Deligny qui, d'accord avec les faits et les témoins de ces faits, accusait Bazaine d'intrigues louches et d'avoir par une capitulation odieuse amené un désastre sans précédent aucun dans l'histoire moderne? Le 10 décembre, semblant prendre quelque part aux illusions de Napoléon, l'impératrice se demandait s'il fallait renoncer à avoir dans leur parti le général Changarnier qui pourrait jouer un plus grand et plus beau rôle. Le 11 décembre, l'empereur engageait Levert à causer avec le général pour tâcher de le garder dans le parti impérialiste. « Il faut, écrivait-il, maintenir Changarnier dans ses bonnes dispositions, en lui disant que le moment venu, je pense bien avoir recours à ses conseils. » Il ajoutait avec tristesse : « L'attitude de certains officiers français en Allemagne est bien mauvaise. Mais ils sont travaillés par des émissaires de plusieurs couleurs (2). » Napoléon promettait le maréchalat à Changarnier. Il s'exagérait singulièrement l'influence d'un homme qui n'était pas bien sûr encore de ses opinions et qui, s'il avait cédé à un mouvement chevaleresque en faveur de l'impératrice dont il admirait l'énergie, hésitait maintenant entre l'Empire et la monarchie (3).

(1) *Napoléon intime*, par F. Giraudeau, 1891, in-12.

(2) *Ibid.*

(3) Du temps où Louis-Napoléon était président de la République, Changarnier se plaignait des irrésolutions du prince. Il dit à Persigny, après une revue à Amiens, où il avait été acclamé : « Que le prince en finisse! S'il veut se faire proclamer empereur et répondre aux aspirations populaires, il peut compter sur moi. Qu'il me parle franchement, qu'il s'entende avec moi, et nous en aurons bientôt fini avec la République! » Changarnier conserva longtemps

La persistance opiniâtre de Paris à se défendre, malgré toutes les mauvaises nouvelles qui pénétraient dans la capitale, stupéfiait les Prussiens, et le succès inattendu de Coulmiers émut à tel point le quartier général allemand, que M. de Moltke eut un moment, comme je l'ai dit, l'idée de suspendre le siège de Paris vers le 10 novembre pour faire face à des attaques qu'il n'avait pas prévues. Il redoutait alors que, par une audace inouïe, le général d'Aurelle de Paladines ne marchât sur Versailles et ne portât aux troupes d'investissement, non encore renforcées de celles de Metz, de terribles coups. La Délégation de Tours profita de la victoire de Coulmiers pour reprendre les négociations diplomatiques et essayer de faire intervenir les Neutres. Mais nos revers simultanés sur la Loire et sur la Marne anéantirent nos espérances un instant réveillées. Les Neutres se turent.

Les exigences des Allemands, proclamées par leurs agents diplomatiques et par leurs journaux, avaient ému Gladstone. Il disait à ses collègues que les Neutres ne pouvaient continuer à garder le silence au moment où l'on cherchait à fouler aux pieds le principe essentiel du droit des populations : celui d'être consulté au lieu d'être inexorablement violé. Le Cabinet anglais, fidèle à sa politique étroite, répondait que le moment n'était pas encore venu d'élucider cette question, pourtant à l'ordre du jour. Granville écrivait à Gladstone que si l'on agissait, on passerait pour jeter dans la balance le poids d'une influence évidente en faveur des Français contre les Allemands et que ce ne serait plus là de la neutralité. Il craignait que l'Angleterre ne perdît sa force en formulant des principes généraux auxquels nul ne voudrait prêter attention. Il croyait cependant entrevoir des symptômes de lassitude en France et osait écrire que les Anglais seraient « heureux d'ar-

le dépit d'avoir vu le prince refuser ses ouvertures et de lui avoir retiré ensuite le commandement de la 1re division de Paris et de la garde nationale.

ranger une paix comprenant la cession de *quelques milliers d'intellectuels strasbourgeois* sans consulter leurs vœux ». Voilà où en était arrivée l'Angleterre à la fin de 1870! Elle ne comprenait pas que son inaction envers une ancienne alliée, son dédain des principes constitutifs des nations et de l'équilibre européen lui susciteraient un jour les plus graves embarras. Elle laissait se former sous ses yeux une puissance énorme, sans se douter que l'ambition de cette puissance pourrait tôt ou tard se tourner contre elle-même et menacer sa propre sécurité. Elle se croyait à l'abri dans une île inabordable et ne redoutait alors ni les surprises mystérieuses des profondeurs de la mer, ni les périls venant des abîmes de l'air. Son égoïsme épais lui voilait l'avenir. Lord Granville, qui était le plus fidèle représentant de cet égoïsme, avouait sa répugnance à poser un principe qui ne permît pas aux Prussiens de prendre aux Français une seule parcelle de territoire. « En effet, disait-il, même si l'Alsace et la Lorraine en viennent plus tard à préférer être allemandes, nul ne saurait prétendre en ce moment qu'un vote parfaitement libre de leur part se prononcerait en ce sens... A présent, tirer un coup en l'air, ce serait porter à son comble la colère allemande et engager les Français à tenir bon... (1) »

Lord Granville savait que Bismarck était exaspéré contre la reine d'Angleterre et contre sa fille la princesse Victoria, épouse du prince héritier Frédéric, lesquelles faisaient preuve en faveur de la France des sentiments les plus humanitaires. Pour beaucoup d'Allemands, les Anglais, malgré leur neutralité stricte, étaient suspects et le parti militaire leur en voulait d'avoir facilité, par des ventes fréquentes de canons, de fusils et de munitions, l'armement des Français. Cependant, tout en se montrant sympathique à notre pays, Gladstone ne

(1) *L'Angleterre pendant la guerre de* 1870, par F. de Pressensé. (*La Revue*, 1er août 1908.)

dissimulait pas les fautes commises par le régime impérial et reprochait au cabinet Ollivier ses faiblesses et ses coupables erreurs. Il le blâmait d'avoir préféré une guerre terrible à un succès diplomatique certain. Ceci dit, il ne se gênait point pour regretter que le roi de Prusse n'eût pas montré plus de modération dans la victoire, et son chancelier pas plus de scrupules. Toutefois, il n'aurait pas voulu que le gouvernement de la Défense nationale fût aussi intransigeant au sujet de l'inviolabilité du territoire et eût fait cette fameuse déclaration : « Ni un pouce de territoire, ni une pierre des forteresses », car l'issue des batailles est peu facile à prévoir et le vaincu doit toujours s'attendre aux exigences du vainqueur. Mais, pour Gladstone, cela ne justifiait point l'âpreté avec laquelle Bismarck voulait enlever deux provinces, sans que la population fût consultée. Nice et la Savoie ne s'étaient réunies que volontairement à la France et ce précédent avait bien quelque valeur. Étions-nous donc revenus à ces temps barbares où les peuples, proie brutale du conquérant, n'étaient pas plus considérés que de vulgaires bestiaux? L'Allemagne se dispensait volontiers de chercher le consentement des populations annexées en se bornant à dire que les territoires nouveaux lui étaient nécessaires pour se garantir contre les tentatives de la France. C'est ce qu'on a appelé « l'argument du glacis ».

Gladstone ne se bornait pas à ces considérations généreuses. Il demandait à ses collègues du Cabinet s'il n'y aurait pas lieu de faire quelque démonstration contre l'annexion de l'Alsace-Lorraine à l'Allemagne. « Si la guerre, disait-il, aboutit à un arrangement qui comprenne l'égorgement de ces provinces sans qu'aucune voix ne se soit élevée pour protester, ce sera une honte éternelle pour l'Angleterre. » Mais sa proposition ne fut pas écoutée. Granville se borna à répondre : « Je crains que nous ne dissipions ce qui nous reste en formulant des principes généraux auquel personne ne prêtera attention et qui seront sûrement violés. » Telle était l'opinion du noble

lord sur des principes qui faisaient jadis l'honneur des nations. Tel était le souci qu'il avait de l'équilibre européen. Mais il avait dit vrai : les Neutres préoccupés, les uns de s'éloigner de tout péril, les autres de tirer bénéfice de la faiblesse de la France, faisaient la sourde oreille et soit par lâcheté, soit par cupidité, laissaient se constituer à leur porte une puissance formidable dont l'ambition ne connaîtrait un jour aucune limite.

La Prusse se doutait bien des velléités pacifiques de Gladstone et les raillait lourdement. Elle s'apprêtait par intérêt à faciliter à la Russie la rupture du traité qui entravait sa navigation dans la mer Noire. Gladstone avait beau dire que cela n'avait pas grande importance; la nation anglaise considérait, malgré cette déclaration trop bénévole, la rupture comme un affront. Mais son gouvernement s'était mis, par sa neutralité rigoureuse et sa soumission devant la Prusse, hors d'état de faire la moindre opposition. Ce n'est pas que la Prusse ait été satisfaite de solder immédiatement à la Russie le prix de sa neutralité commerciale. Elle eût bien voulu, comme elle l'avait déjà fait pour la France, promettre et ne pas tenir. Bismarck s'était plaint devant le prince royal de l'appétit brusque de la Russie en ces termes un peu vifs : « Les imbéciles! ils ont commencé quatre semaines trop tôt! » ; mais il avait dû céder à la nécessité et fournir à Gortschakov, qu'il détestait, un petit triomphe. L'avenir devait prouver à la Russie qu'elle avait en réalité obtenu peu de chose et que ce peu de chose l'Allemagne saurait à son heure le lui faire payer chèrement.

Les représentants des États-Unis continuaient, à notre grande surprise, à tenir à notre égard une attitude antiamicale. C'est ainsi que Bancroft, mis au courant des moindres agissements de l'armée allemande, annonçait à Fish l'époque probable du bombardement de Paris, pendant que les journaux

américains publiaient une adresse au peuple allemand par laquelle on l'invitait à prendre l'Alsace-Lorraine et à faire des forteresses françaises les gardiennes de ses frontières.

Le 29 novembre, Bancroft écrivait que la Confédération de l'Allemagne du Nord allait se fondre prochainement « dans les *États-Unis de l'Allemagne* », grâce à la sagesse patriotique d'une partie de ses gouvernements et aux craintes de l'autre partie. Il prédisait que ce nouveau régime serait « le plus libéral sur le continent de l'Europe », et il ajoutait : « Dans ce sens, le nouveau gouvernement est l'enfant qui, sans nos succès dans notre guerre civile, n'aurait pu s'établir. Notre victoire dans la lutte a semé les germes de la régénération de l'Europe. »

Le ministre des États-Unis à Paris, Washburne, parmi les membres du corps diplomatique, était le seul qui — privilège étrange! — eût obtenu de la Prusse le droit d'envoyer et de recevoir des valises. Il annonçait à Fish, le 15 décembre, une nouvelle sortie des Parisiens et affirmait que Paris ne pourrait tenir que jusqu'au 1er février. Comme la valise passait par Versailles, qui garantit qu'elle n'avait point été ouverte?... La lettre de Washburne contenait encore ces lignes : « La reddition paraît inévitable. Ce n'est plus qu'une question de semaines. Les Prussiens occuperont Paris militairement et, naturellement, il ne se trouvera ici pas même l'ombre d'un gouvernement. » Après de tels pronostics, on comprend pourquoi Bismarck avait chargé Washburne de défendre les intérêts des sujets allemands retenus à Paris. Mais il y eut mieux. Lorsque la Russie, après la capitulation de Metz, eût dénoncé la partie du traité de 1856 qui limitait son action dans la mer Noire, en déclarant « que le droit écrit n'avait pas conservé la même sanction morale qu'il aurait pu avoir en d'autres temps », lord Granville pressentit M. de Bismarck qui conseilla, non un Congrès, mais une simple Conférence entre les puissances signataires du traité de 1856. M. de Chaudordy fit agréer par

l'Angleterre Jules Favre comme plénipotentiaire et en avertit le ministre des Affaires étrangères par des dépêches qui ne parvinrent à Paris que très tardivement. La lettre de lord Granville qui invitait Jules Favre à la Conférence et qui passait par la valise américaine, fut arrêtée avec la valise à Versailles par Bismarck et ne fut communiquée au ministre des Affaires étrangères que le 10 janvier, en plein bombardement. Washburne, qui était au courant des événements et de ce qui devait se passer à la conférence de Londres, s'était bien gardé d'en dire un mot à Jules Favre. Celui-ci consulta les membres de la Défense nationale et les maires de Paris, lesquels ignorant ces détails précis fort importants, s'opposèrent à son départ. Bismarck, qui redoutait la sortie de Jules Favre et sa présence à une Conférence où l'on aurait pu susciter des sympathies sérieuses en faveur de la France, était arrivé à ses fins. Il avait été aidé en cette circonstance par Washburne qui avait caché à Jules Favre le véritable état des choses et laissé retenir sa valise par l'ennemi, contrairement aux usages et au droit des gens. Il est donc permis d'affirmer que c'est en grande partie grâce à la connivence du ministre américain, que la Conférence de Londres put se réunir sans que la France arrivât à temps pour y obtenir, ce qui était fort possible, quelque appui de l'Europe.

Qu'on se rappelle les craintes de Bismarck à cet égard : « Il eût suffi de la moindre impulsion qu'un Cabinet eût donnée à l'autre... Une intervention ne pouvait être faite que dans l'intention de nous rogner le prix de la victoire à nous Allemands, au moyen d'un Congrès ! » C'est ce que le chancelier fit lui-même au Congrès de Berlin en 1878 à l'égard de la Russie. « Pour moi, ajoutait-il, le point essentiel de ma tâche était donc d'en finir avec la France, avant qu'une intervention française pût devenir efficace dans l'Allemagne du Sud. En Russie, les sentiments personnels d'Alexandre II, non seulement ses sentiments d'amitié pour son oncle, mais encore

ses sentiments antifrançais, nous offraient une garantie. Elle pouvait être, il est vrai, affaiblie par la vanité du prince Gortschakov, ami de la France, et par sa jalousie contre moi. Aussi, accueillis-je comme une faveur du destin le moyen que nous offraient les circonstances de nous montrer complaisants pour la Russie au sujet de la mer Noire... Mais la possibilité d'une intervention européenne était pour moi, en présence de la stagnation du siège, une cause d'inquiétude et d'impatience... Le retard que nous apportions à triompher de Paris et à terminer les opérations militaires augmentaient pour nous le danger de voir réduire les fruits de nos victoires... Le danger d'une immixtion de l'Europe m'inquiétait journellement... Je redoutais à Versailles que la participation de la France à la Conférence de Londres ne fût utilisée pour greffer, avec l'audace dont Talleyrand avait fait preuve à Vienne, la question franco-allemande sur les discussions prévues par le programme. C'est pour ce motif que, malgré mainte intercession, j'ai mis en œuvre les influences du dehors et celles du pays pour empêcher Jules Favre d'assister à notre conférence (1). » Il est incontestable que le ministre des Affaires étrangères ne se rendit pas aux sages conseils de Gambetta et de Chaudordy et resta à Paris par un sentiment généreux, mais peu politique. Il ne voulait point être accusé de se dérober aux périls du siège; s'il avait été plus homme d'État, il eût compris que sa présence à Londres aurait été autrement utile à son pays et que, sauf les ignorants ou les malveillants, tous les bons citoyens l'eussent approuvé de s'y être rendu.

Quoi qu'il en soit, il fut tardivement renseigné, et c'est ainsi que Bismarck a pu précipiter le bombardement, puis répondre insolemment à une demande de sauf-conduit de la part de Jules Favre, enfin éclairé, que la présence du ministre des Affaires étrangères était indispensable à Paris et que les inté-

(1) *Pensées et Souvenirs*, t. II.

rêts en jeu étaient bien plus graves pour la France et l'Allemagne que la suppression ou le maintien de l'article 2 du traité de 1856. L'absence de Jules Favre facilita donc les derniers efforts du chancelier pour arriver à la capitulation de Paris et à une paix triomphale. Ce fut une faute très regrettable, car, même au dernier moment, Jules Favre eût pu se rendre à la Conférence dans laquelle l'Angleterre, mécontente de la Prusse qui facilitait à la Russie la rupture du traité de 1856 et blessait ainsi les cosignataires du traité, aurait, avec l'Autriche, certainement appuyé quelques-unes de nos revendications.

Qu'on me permette de devancer un peu les événements, en rappelant ici que la tâche du duc de Broglie, chargé en mars 1871 par Thiers de prendre part à la Conférence, fut très difficile, puisqu'elle se produisit après les préliminaires de paix, c'est-à-dire après le fait accompli. L'éminent diplomate sut pourtant se tirer avec une adresse et un tact parfaits de la situation douloureuse qui lui était faite. Il déclara devant les représentants des divers États, qu'il saisissait « l'occasion de maintenir la règle salutaire de la société européenne, à savoir de n'apporter aucun changement essentiel aux relations des peuples entre eux sans le consentement de toutes les puissances, principe salutaire, véritable garantie de paix et de civilisation à laquelle *trop de dérogations avaient été apportées dans ces dernières années* ». L'ambassadeur allemand ne comprit que deux jours après, comme certain personnage de comédie, la portée de cette déclaration si fine et si française. Il allait refuser de signer le protocole, lorsque ses collègues, heureux d'en être quittes à si bon marché, le décidèrent à continuer à ne rien comprendre, et l'Allemand apaisé signa. Quelle objection pouvait faire la France à une solution, adoptée avant l'arrivée de son représentant par la Conférence, agréable d'ailleurs à la Russie et agréée par l'Angleterre? Si notre pays perdait par la dénonciation du traité de 1856 les fruits de glorieuses vic-

toires, l'Angleterre, dont les intérêts en cette affaire étaient plus atteints que ceux de la France, s'inclinait devant les volontés de l'Allemagne. La convention de Londres allait être une sorte d'annexe aux préliminaires de Versailles, et c'était l'Allemagne qui, à Londres comme à Versailles, tenait la plume. Cette constatation du silence humilié des Anglais n'était pas de nature à déplaire à la France, momentanément abattue.

On nous dit que Gladstone a fait tout ce qu'il a pu dans l'affaire Hohenzollern, soit en intervenant à Madrid, à Berlin, à Paris, soit en essayant de pratiquer une neutralité loyale, en appuyant la demande d'armistice, en protestant contre le bombardement de Paris et en invitant la Délégation à se faire représenter à Londres, enfin, en voulant amener les Neutres à s'élever contre le principe de l'annexion des deux provinces. Sans doute, tout cela est fort bien ; mais les paroles et les intentions de l'honorable Gladstone n'ont eu aucun effet, puisque le Cabinet anglais n'a pas voulu les appuyer. Personnellement, cet homme d'État mérite, comme le comte de Beust, qu'on le félicite de ses tentatives d'intervention, mais ces tentatives n'aboutirent à rien de décisif, parce que l'Europe était introuvable. La mission de Thiers avait prouvé combien dans les États les intérêts personnels l'emportent sur les intérêts généraux et quelle force prédominante ils ont, quand ils entrent en jeu. Les faits avaient démontré que l'Angleterre, tout en regrettant la destruction de l'ancien équilibre européen, ne se souciait pas de faire la guerre pour rétablir cet équilibre, même à son profit ; que l'Autriche, avec une armée et un trésor peu solides, était impuissante à agir et que ses promesses d'alliance ne pouvaient être que des promesses ; que la Russie, pas plus prête d'ailleurs à agir que l'Autriche, voulait bien faire quelques modestes tentatives en notre faveur, mais sans déplaire au vainqueur dont elle avait besoin pour la rupture du traité de 1856, et que l'Italie ne désirait se mêler de rien, parce qu'ayant occupé

Rome grâce à nos revers, elle était nantie et d'ailleurs était absolument incapable de mettre des forces sérieuses en campagne.

Et cependant, tout en reconnaissant que ces diverses puissances eussent été hors d'état d'intervenir *manu militari*, si l'une d'elles se fût prêtée à la moindre intervention diplomatique, cette première intervention en eût certainement entraîné d'autres et un accord favorable à la France s'en fût dégagé. Que celui qui en douterait reprenne les aveux mêmes de Bismarck; les plus sceptiques verront que le chancelier redoutait vivement ces interventions. Il eût suffi, suivant lui, que deux puissances adressassent à la Prusse une question inspirée en apparence par la philanthropie ou par l'avenir de l'équilibre européen. « S'ils y avaient réussi, personne ne pouvait savoir avec quelle rapidité d'une telle initiative fût sortie une entente des Neutres. » Beust l'essaya timidement deux fois. Nul ne l'écouta, et cela à la plus grande satisfaction de Bismarck et au détriment même des intérêts des Neutres. Beust avait, le 12 octobre, donné à son ambassadeur à Saint-Pétersbourg l'ordre de plaider la cause d'une démarche collective et au comte de Wimpffen à Berlin celui de pressentir la chancellerie. Le ministre des Affaires étrangères d'Autriche avait pris comme prétexte la circulaire de Bismarck en date du 4 octobre, où la chancellerie faisait remarquer les conséquences terribles que pourrait amener, pour une ville de plusieurs millions d'âmes comme Paris, une résistance prolongée jusqu'au manque absolu des vivres. « Je ne puis, prophétisait le comte de Beust, me défendre d'exprimer l'inquiétude qu'un jour devant le jugement de l'histoire une part de responsabilité retombera sur les Neutres, s'ils assistent avec une indifférence muette au danger d'un désastre inouï. » Cette part de responsabilité des Neutres, l'histoire aujourd'hui ne peut que la confirmer sévèrement.

Ce que craignait surtout le chancelier et ce qui lui donnait des nuits d'insomnie, c'est que, par l'intervention subite des

Neutres « l'issue de la campagne eût été moins favorable à l'Allemagne et qu'alors cette guerre formidable, même avec ses victoires et l'enthousiasme qu'elle avait provoqué, n'aurait pas eu l'effet qu'elle devait avoir pour l'unité nationale (1) ».

L'unité, l'unité allemande, telle était la pensée constante de Bismarck depuis son entrée au pouvoir. Cette question si considérable rentre étroitement dans le cadre de ce travail et doit être examinée de près. Il importe en effet de voir comment, pendant qu'un Empire tombe, un Empire nouveau se lève. Nous avons payé les succès allemands et leurs résultats d'un prix assez cher pour être sûrement renseignés. C'est le cas de redire ici plus que jamais l'adage : *Fas est et ab hoste doceri.* On ne peut contester que c'est à Bismarck seul que revient l'honneur d'avoir donné un corps et une âme à l'unité allemande. Il fallait un homme aussi fort qu'audacieux, aussi opiniâtre que subtil, aussi autoritaire que souple, pour accomplir une création que tous ses compatriotes attendaient depuis longtemps, pour imprimer à toute l'Allemagne une même impulsion et une même direction s'incarnant dans l'Empire. Celui qui avait, à la diète de Francfort, appris à pénétrer les hommes et les choses, à mépriser les chimères et à n'admettre que les réalités, à découvrir les ruses et les intrigues de la diplomatie, la situation exacte de l'Europe, les hésitations, les caprices et les revirements frivoles de la France, la faiblesse de l'Autriche, l'égoïsme de l'Angleterre, l'apathie de la Russie, les timidités et les petitesses de la plupart des États de second ordre, celui-là a voulu et préparé cette unité que l'Allemagne souhaitait sans savoir comment y arriver (2). Il est allé droit à son but envers

(1) *Pensées et Souvenirs de Bismarck*, t. II, p. 131.

(2) Déjà en octobre 1814, Talleyrand dénonçait à Louis XVIII les agissements des Universités allemandes à ce sujet : « L'unité de la patrie allemande est leur vie, leur dogme, leur religion exaltée jusqu'au fanatisme et ce fanatisme a gagné même des princes actuellement régnants. Or, cette unité dont la

et contre tous, bravant les reproches et les menaces, marchant sur les corps de trois peuples, ne se laissant détourner de sa route longue et malaisée par aucun obstacle, aucune difficulté.

Au bruit des premières victoires remportées sur le sol de la France, toute l'Allemagne crut l'unité germanique faite, mais en même temps surgirent des divergences graves sur la formation de cette unité. Les progressistes voulaient l'unité par les peuples et la Constitution préparée par les Parlements avec un ministère responsable. Les nationaux-libéraux voulaient un Empire, sans s'inquiéter des origines et des moyens. Les vrais Prussiens exigeaient l'Empire absolu, absorbant toute l'Allemagne au profit des Hohenzollern, de l'aristocratie et de l'armée. Les princes fédérés du Nord, la Saxe, Cobourg, Oldenbourg et Weimar, espérant une situation meilleure, consentaient à devenir les vassaux de l'empereur allemand. Parmi les princes du Sud, le grand-duc de Bade et le grand-duc de Hesse se soumettaient franchement, eux et leurs sujets, à l'Empire. Le roi de Wurtemberg hésitait et louvoyait, tandis que le roi de Bavière se dérobait, tous deux sachant que leurs peuples étaient jaloux de leur indépendance. Les destinées du nouvel Empire étaient livrées à trois hommes : le roi de Prusse, le prince royal, le chancelier. Le roi, passionnément Prussien, estimait que le titre de roi de Prusse l'emportait sur tous les autres et lui donnait une autorité plus accentuée. Il aurait désiré que l'unité germanique se fît au seul profit de la Prusse avec les formes autoritaires. Comme ses prédécesseurs, il tenait à montrer aux autres souverains la supériorité des insti-

France pouvait n'avoir rien à craindre, quand elle possédait la rive gauche du Rhin et de la Belgique, serait maintenant pour elle d'une très grande conséquence. Qui peut d'ailleurs prévoir les suites de l'ébranlement d'une masse telle que l'Allemagne, lorsque ses éléments divisés viendraient à s'agiter et à se confondre? Qui sait où s'arrêterait l'impulsion une fois donnée? » (*Mémoires de Talleyrand*, t. II, p. 268.)

tutions prussiennes. Le titre impérial lui paraissait inférieur au titre royal, quelque chose comme une fonction subalterne dont s'était peu soucié le grand Frédéric et que lui, il appelait ironiquement « *Charakterisierter Major,* le commandement honoraire ». Il avait plus d'estime pour la grandeur de la Prusse que pour l'unité constitutionnelle de l'Allemagne. Il se croyait plus grand et plus fort comme roi héréditaire que comme empereur élu. Sa résistance et ses exigences allaient soulever de longues et pénibles difficultés.

Le prince royal, au contraire, et quoi qu'en ait dit Bismarck, était très impérialiste. Il aurait voulu faire de toutes les monarchies allemandes un seul et même Empire avec une Chambre haute dont feraient partie les princes, avec un Reichstag élu directement par la nation, et un ministère responsable. Mais il n'entendait pas qu'il y eût des princes dominants et des États indépendants (1). Il voulait l'unité absolue, opérée par la menace et par la force, s'il le fallait. Un moment, il avait pensé au titre de « roi des Allemands », mais Bismarck lui avait démontré que ce titre n'offrait pas de meilleures garanties que celui d'empereur. Le chancelier ajoutait qu'à côté de l'empereur, du roi de Germanie ou du roi des Allemands, il se trouvait des rois de Bavière, de Saxe et de Wurtemberg. Le prince s'irrita. « Je fus surpris, rapporte Bismarck, de l'entendre déclarer que ces chefs de dynasties devraient cesser de porter le titre de roi pour reprendre celui de duc. J'exprimai la conviction qu'elles n'y consentiraient pas de bonne grâce. Si on voulait au contraire employer la force, ces mesures coercitives ne seraient pas oubliées pendant des siècles et sèmeraient la défiance et la haine. » Ainsi raisonnait un habile politique qui soutenait l'unité pour la plus grande gloire et le meilleur profit de la race germanique, tout

(1) Il oubliait qu'il avait écrit dans son *Journal :* « Que de grands devoirs nous impose l'attitude de ce peuple qui a des sentiments si allemands ! Ce serait sage d'admettre certaines de ses prétentions. »

en conservant habilement aux petits monarques et à leurs sujets une certaine indépendance, tout en ménageant leur amour-propre et leurs traditions (1). Quant au titre d'empereur que le roi semblait dédaigner, le chancelier répondait : « Votre Majesté ne peut pas rester éternellement un substantif neutre, *das Præsidium?* Présidence est une abstraction. Empereur indique au contraire une grande force, un être puissant. » Il soutenait que l'élargissement de la Confédération nécessitait l'adoption par le roi du titre impérial, ce qui devait amener nécessairement l'unité et la centralisation désirées. Ses raisons étaient excellentes, mais elles durent être répétées, soutenues avec force et opiniâtreté pour entrer dans un cerveau rebelle. L'idée de l'absolutisme prévalait chez Guillaume sur toute autre idée.

L'acquisition de l'Alsace n'était pas faite pour accommoder les conflits entre les princes (2). Les uns auraient voulu qu'on

(1) Voir l'ouvrage de M. de Ruville, *la Bavière et la restauration de l'Empire allemand* et l'étude de M. Joseph Reinach sur *la Fondation de l'Empire allemand et les papiers de Cerçay* (*le Temps* du 5 décembre 1909).

(2) Otto de Manteuffel avait écrit, le 23 août 1870, au comte de Bismarck que l'Alsace et la Lorraine devraient être enlevées à la France et devenir pays d'Empire, mais avec neutralité au point de vue du droit des gens. Le chancelier lui répondit le 8 septembre : « Je suis, comme Votre Excellence, sans appréhension sur la future réunion de tous les Etats allemands en un grand Empire. Votre Excellence comprendra mon scrupule à parler dès à présent du prix de la victoire, mais dans le cas où, s'il plaît à Dieu, la victoire resterait fidèle à nos drapeaux et où l'Allemagne pourrait reconquérir son ancien pays d'Empire, votre idée que ces territoires ne soient point partagés, mais déclarés pays d'Empire et administrés au nom de l'Allemagne, a déjà été agréée par Sa Majesté le roi *aussitôt après les premières victoires*. En revanche, il me paraît impossible de concilier la neutralité avec une semblable situation. Il faut que les nouveaux pays deviennent une partie intégrante de l'Allemagne pour laquelle leurs forteresses créeront la base qui manquait jusqu'ici à sa défense du côté de l'Ouest. De leur neutralité naîtrait le danger que les sympathies des habitants et de leur armée ne gravitassent vers la France en cas de guerre et que ces sympathies françaises, qui resteront immanquablement dans la majorité de la population, ne trouvassent probablement dans leur armée un point de cristallisation dangereux. » (*Mémoires d'Otto de Manteuffel*, t. III.) —

formât sur la frontière un État allemand homogène; les autres, qu'on donnât l'Alsace à la Prusse. Le prince royal estimait au contraire qu'il fallait faire sentir à l'Alsace qu'elle ferait partie à l'avenir d'un grand État; mais la Bavière réclamait l'Alsace pour le grand-duché de Bade à la condition expresse que celui-ci lui cédât le Palatinat. Le parti de la grande Allemagne désirait qu'avant de partager le gâteau, la Bavière et le Wurtemberg prissent l'initiative de la transformation de la Confédération du Nord en union allemande. Devant l'hésitation de ces deux États, le gouvernement de Bade, au lendemain de Sedan, demanda à entrer dans la Confédération, à faire de l'Allemagne une seule et même nation et à rétablir le titre impérial. C'était bien, mais le chancelier attendait mieux encore. Il voulait que la Bavière fît elle-même d'abord la demande et il se montrait très pressant à cet égard.

Le 12 septembre, le comte de Bray, ministre de Louis II, émit donc la proposition au nom du roi, mais sous une forme restreinte. Il offrait de créer une Fédération qui comprendrait un Parlement à compétence limitée et une armée homogène en temps de guerre, en laissant à chaque État le droit d'ambassade et de traité, le commandement de ses troupes en temps de paix, ses uniformes et ses couleurs, sa législation et son budget, ses postes, ses télégraphes et chemins de fer. Cette proposition n'était pas celle que Bismarck aurait désirée, mais elle lui permettait d'entrer en matière et d'arriver par étapes à son but. Il allait employer à cette tâche laborieuse un diplomate de grand mérite, Delbrück, son dévoué collaborateur (1). Bismarck avait besoin d'un auxiliaire intelligent et zélé, car sa situation n'était pas facile. La prépondé-

La question d'Alsace-Lorraine que le prince de Bismarck croyait avoir résolue en 1871, revient plus vivante que jamais, ainsi qu'on a pu en juger par les débats du Reichstag en décembre 1909 et par le projet de constitution annoncé le 24 mars dernier par le chancelier de l'Empire, Bethmann-Holweg.

(1) Voir *Bismarck*, Paul Matter, t. III, chap. vi.

rance qu'il avait acquise dans les affaires, par son talent et son courage, avait naturellement suscité d'ardentes jalousies. Les princes et les courtisans lui étaient hostiles. Les officiers supérieurs appelés par lui « les demi-dieux, » le détestaient. Ils ne lui avaient point pardonné l'indulgence avec laquelle il avait traité l'Autriche en 1866, et le général de Podbielski avait déclaré qu'un tel fait ne se renouvellerait plus. On lui avait en conséquence caché toutes les mesures et tous les projets concernant les opérations militaires, sans s'inquiéter si cela pouvait nuire ou non à la politique générale. Pour sortir d'embarras et pour être renseigné à temps, le chancelier avait dû recourir à de hauts personnages inoccupés et à un correspondant anglais. On le traitait ainsi, lui qui avait mis l'Allemagne à cheval, lui qui avait décidé la guerre, lui qui préparait si patiemment l'unité allemande! Et cela au moment même ou une intervention des Neutres, comme je le rappelais un peu plus haut, aurait peut-être pu enlever aux Allemands le prix de la victoire.

Le 12 septembre, le jour même des premières propositions de la Bavière, il mande à sa femme qu'un flot d'encre s'est répandu sur lui. Il se plaint des faux ramiers de la paix et de leurs roucoulements hypocrites. Il gémit de l'incroyable esprit de routine et de la sotte jalousie des militaires. « Si, dans le civil, je devais travailler au milieu d'une telle confusion de ressorts, il y a longtemps que j'aurais éclaté comme une bombe! » Il se moque de ces héros devant l'ennemi qui, « une fois devant leurs tables de travail, sont attachés les uns aux autres par leurs perruques comme le légendaire roi des rats » ! Mais il dédaigne les intrigues et les petitesses de ses ennemis. Il ne redoute ni les princes, ni les généraux, ni les conseillers intimes. Il n'est pas de ceux qui disaient avec découragement : « Il ne faut pas compter sur la Bavière! » Il veut arriver, il arrivera quand même à son but qui est l'unité allemande, et il envoie, avec ses instructions, l'habile Delbrück à Munich. Celui-

ci, qui avait déjà obtenu l'adhésion de la Saxe, cherche à s'entendre avec le comte de Bray, ministre de Louis II, et avec M. de Mittnacht, ministre du roi de Wurtemberg. Le Bavarois refuse d'abord d'entrer dans la Confédération du Nord. Le Wurtembergeois semble hésiter. Delbrück calme l'effroi de l'un et apaise la résistance de l'autre. Il laisse entendre aux deux ministres que le chancelier, ayant découvert dans la correspondance de Rouher saisie à Cerçay des lettres où ils ne dédaignaient pas de rechercher les faveurs de l'ennemi héréditaire, il lui suffirait de les publier pour tourner contre eux l'opinion de toute l'Allemagne (1). Cette menace amène le comte de Bray à prendre pour base des pourparlers le texte de la Constitution fédérale du Nord. Delbrück promet d'ailleurs d'écarter tout ce qui pourrait porter atteinte à l'indépendance des alliés. M. de Mittnacht commence à approuver.

Le 20 septembre, Delbrück les quitte, persuadé que bientôt les ministres de Bavière et de Wurtemberg accepteront les grandes lignes de la Constitution fédérale. Sa conviction est telle qu'il ose écrire : « L'unité allemande est assurée. » Bismarck satisfait invite alors le grand-duc de Bade à renouveler sa demande d'accession à la Confédération du Nord, afin de provoquer les Bavarois et les Wurtembergeois à faire de même. Cette première partie avait été bien jouée. Il s'agissait maintenant de bien jouer la seconde, plus difficile encore, c'est-à-dire d'amener le roi et le prince royal à accorder les concessions nécessaires pour déterminer l'unité complète. Ce fut une lutte véritable. Elle se déroula à Versailles et dura jusqu'au

(1) Cf. *Bayern und die Wiederaufrichtung der Deutschen Reiches*, par M. de Ruville (1909). — Ces papiers comprenaient entre autres les instructions de Drouyn de Lhuys, du marquis de la Valette et de Napoléon à Benedetti en 1866 au sujet des États du Sud; une correspondance avec le ministre badois Freydorf, des lettres à nos agents diplomatiques en Allemagne, des lettres de Beust à de Bray, les projets d'annexion de la rive gauche du Rhin, etc., ce qui formait une arme terrible entre les mains de Bismarck.

matin du 18 janvier 1871, quatre grands mois pendant lesquels, à chaque instant, le chancelier redouta l'écroulement subit de ses combinaisons. « Delbrück arrive, écrit le prince royal dans son journal à la date du 6 octobre, et dit que la Bavière veut conclure une alliance à propos de l'entrée dans la Confédération, mais sous réserve d'avoir sa diplomatie et son armée indépendantes. Les ministres sont divisés entre eux et rapportent des opinions contradictoires du roi. » Ce n'était pas tout à fait exact, et l'on comprend que le chancelier, devant cette assertion du prince royal, devait être fort embarrassé. Aussi, décrivait-il ses ennuis à sa femme et lui faisait-il part des désaccords que le projet de la nouvelle Constitution suscitait à Versailles. Fallait-il réunir les princes en Congrès et le Reichstag dans cette ville? Fallait-il appeler les rois de Bavière et de Wurtemberg à Fontainebleau pour rédiger le pacte définitif que signeraient ensuite les princes et que ratifieraient leurs peuples? Mais Louis II, dont la tête peu équilibrée se laissait aller aux mouvements les plus bizarres, demandait un agrandissement de son royaume à l'Ouest. Le roi Charles de Wurtemberg hésitait toujours, puis, vigoureusement sollicité par Mittnacht et Suckow, ses ministres, promettait de déléguer deux ministres à Versailles pour étudier le nouveau pacte fédéral. Le 12 octobre, Bismarck invite Mittnacht et Suckow à venir à Versailles en même temps que Jolly et Freydorf, les représentants du grand-duc de Bade. Le 18 octobre, Louis II se décide à envoyer, comme délégués de la Bavière, le comte de Bray, les généraux de Lutz et de Prankh. La Hesse désigne comme délégués MM. de Dalwigh et Hoffmann, ce qui forme un conseil de neuf membres qui va se réunir pour des propositions pratiques, sous la présidence du chancelier.

La position de Bismarck était loin d'être une sinécure. Il avait à traiter en même temps de l'armistice avec Thiers; de la liberté de la mer Noire avec les Russes et les Anglais; de

l'unité allemande avec les délégués des princes et les rois. Mais il avait tant de force sur lui-même et obtenait une telle discrétion de ses secrétaires que peu de ministres étrangers soupçonnaient les difficultés qui l'assaillaient. Ni Thiers ni Chaudordy n'étaient au courant des angoisses cruelles qu'il subissait au point de croire parfois qu'il n'arriverait pas au bout de sa tâche. En conflit avec le roi et le prince royal, avec l'état-major et les courtisans, il n'avait alors que Delbrück pour l'aider, et bientôt même il devait s'en séparer pour les négociations de Berlin. Aussi, continuait-il à se plaindre à sa femme de ses fatigues et de ses énervements, des marchandages et des utopies dont on l'accablait. Il finit par obtenir pour collaborateur secret dans cette délicate négociation le grand-duc Frédéric de Bade, qu'il avait mandé tout exprès le 6 novembre à Versailles pour se servir de son influence sur les princes allemands.

Le comte de Bray émettait l'idée bizarre d'unir par un traité d'amitié la Confédération du Nord avec la Bavière, en apportant à la Confédération l'adhésion de Bade, de la Hesse et du Wurtemberg, et en laissant à chaque État sa propre individualité. Le roi de Bavière paraîtrait à côté de l'empereur allemand comme représentant de l'Empire, ce que Bismarck appelait ironiquement l'*Empire alternatif*. Comment en effet réaliser une combinaison par laquelle le roi voulait que l'Empire allemand, c'est-à-dire la présidence de la Confédération, alternât héréditairement entre la maison de Prusse et la maison de Bavière? Les idées de Louis II paraissaient être celles d'un agité. Au milieu des pourparlers, il menaçait tout à coup d'abdiquer. Et, au même moment, le roi de Wurtemberg se dérobait. Tremblant devant les menaces des particularistes qui défendaient avec passion l'indépendance du royaume, ce prince télégraphia le 11 novembre à Mittnacht et à Suckow de surseoir à toute signature et d'attendre la décision de la Bavière.

L'irritation de Bismarck fut extrême. « Mes barbouilleurs d'encre, écrivait-il à sa femme, manœuvrent nuit et jour et in-

triguent à la façon de Francfort. A moins qu'un ouragan allemand ne tombe au milieu d'eux un de ces jours, nous n'arriverons à rien avec ces diplomates et ces bureaucrates de la vieille école, du moins pour cette année. » Il gémissait de son travail de galérien, de son existence pauvre en distractions, « épicée tout au plus par des visites de messieurs haut placés dont je combats, disait-il, les utopies politiques... Les affaires allemandes, ajoutait-il, donnent le plus de besogne. De cette dernière, Delbrück assume la plus grande partie, seulement il ne peut pas se débarrasser des princes, ni des Européens... Il part cet après-midi. Dis-lui combien je lui suis reconnaissant de son inépuisable et fertile force de travail ». La Bavière opposait des difficultés nouvelles aux désirs du chancelier, mais celui-ci espérait les vaincre ou passer outre. Il y avait bien encore quelques autres velléités de résistance dans certaines Cours du Sud, mais Bismarck menaçait de nouveau ces Cours de révéler certaines correspondances contre la Prusse échangées entre elles et Rouher, et cette menace fut de nature à hâter les négociations (1).

Une scène très vive éclata le 14 novembre à Versailles entre le prince royal et Bismarck. Celui-ci demandait au prince ce qu'il faudrait faire contre les Allemands du Sud. Convenait-il de les menacer? « Il n'y a pas de péril à le faire, répondit le prince. Montrons-nous fermes et impérieux, et vous verrez que j'avais raison de dire que vous n'avez pas assez conscience de votre force. » A cela, Bismarck objecta que des menaces jetteraient les États du Sud dans les bras de l'Autriche. Il fallait laisser la question allemande se résoudre avec le temps. Le prince royal répliqua que, représentant l'avenir, il ne voulait pas admettre ces hésitations. On pouvait courir le risque de voir la Bavière

(1) Cf. l'ouvrage de Ruville et l'étude cités plus haut. — Bismarck avait dit à Dalwigh et à de Bray qu'il était homme, s'ils continuaient à s'opposer à ses projets, à publier les lettres de Beust et les leurs, qui les exposaient à être accusés de trahison.

et le Wurtemberg se rallier à l'Autriche. S'il l'osaient, rien de plus facile que de faire proclamer l'Empire par les souverains allemands présents à Versailles, et de promulguer la Constitution garantissant les droits du peuple allemand. Les monarques du Sud ne résisteraient pas à cette pression. Le chancelier fit remarquer au prince que son opinion était isolée. Pour atteindre le but, il faudrait une motion du Reichstag. S'abritant derrière la volonté du roi Guillaume, Bismarck regrettait le langage du prince et jugeait que, s'il était connu, il ferait mauvais effet. Le prince se fâcha et protesta énergiquement contre cette façon de lui fermer la bouche quand l'avenir était en jeu. C'était au roi seul à lui prescrire le silence. Le chancelier répondit que si le prince commandait, il obéirait. Celui-ci répliqua qu'il n'avait pas d'ordres à lui donner. Alors Bismarck ajouta qu'il ferait place volontiers à tout autre personnage que l'on croirait plus apte que lui à diriger les affaires, mais qu'en attendant, il était obligé d'agir suivant ses principes et son expérience. « Si j'ai été vif, dit le prince quelques instants après, c'est qu'il m'est impossible de considérer avec indifférence un événement aussi important pour l'histoire du monde (1). »

A la suite de cet entretien, le chancelier, enfin d'accord avec le grand-duc Frédéric, résolut d'isoler la Bavière et de s'en tenir tout d'abord à l'entente formée avec Bade, la Hesse et le Wurtemberg du 15 au 19 novembre, puis il fit convoquer pour le 24 le Reichstag où Delbrück allait lui servir de porte-paroles. Tout cela se faisait sans que la Prusse daignât consulter l'Europe. Elle informa à peine l'Autriche, qui aurait pu se souvenir peut-être des clauses du traité de Prague. Le comte de Beust répondit que son gouvernement n'avait pas l'intention d'opposer ce traité à la logique des événements qui avaient livré à la couronne de Prusse la direction de la Confédération allemande, et qu'il acceptait sans réserves le projet d'unité de

(1) *Journal inédit du prince royal.*

l'Allemagne sous l'égide de la Prusse. Il promettait même de « saisir avec empressement toutes les occasions d'entretenir avec elles l'entente la plus cordiale ». Un mois après, il écrivait à Wimpfen qu'il était de l'intérêt des deux gouvernements d'éviter toute discussion au sujet du traité de Prague. On ne pouvait paraître ni plus oublieux du passé, ni plus conciliant. Bismarck accueillait avec une satisfaction apparente ces protestations cordiales; mais, devant ses intimes, il exprimait sa défiance et ne pardonnait pas à de Beust de songer encore à une médiation et d'essayer, quoique timidement, de provoquer les autres puissances à intervenir en faveur de la France. Qu'aurait-il dit, s'il avait su que l'ambassadeur d'Autriche, M. de Bruck, conseillait sous cape au prince Otto de Bavière d'engager Louis II à ne point proposer le rétablissement de l'Empire?

Cependant, le roi de Bavière avait été informé que Bade et la Hesse avaient consenti à entrer dans la Confédération du Nord à certaines conditions concernant les impôts indirects, les postes, le droit de péage et l'indépendance de leur armée. Il apprenait que le mouvement unitaire s'accentuait dans son propre royaume et il commençait à se demander s'il ne pourrait pas tirer quelque bénéfice de l'adhésion à la Confédération et obtenir le Palatinat badois. Alors le chancelier, qui connaît ses hésitations, menace les négociateurs bavarois de la pression populaire, de la publicité prochaine des papiers de Cerçay et du ressentiment du Reichstag. Ceux-ci veulent bien concéder au Président de la Confédération des droits plus étendus, mais sollicitent et obtiennent des réserves sur la législation fiscale, les postes et télégraphes, ainsi que l'entrée dans le comité des Affaires étrangères du Bundesrat avec la Saxe et le Wurtemberg, puis le second rang en Allemagne et la présidence du Conseil fédéral en l'absence du ministre prussien. Bismarck accorde tout cela. Que lui importe? Il s'agit à tout prix d'atteindre le but. « J'ai du travail par-dessus la tête, écrit-

il à sa femme, mais j'arrive à un résultat avec la Bavière et le Wurtemberg. Je m'en réjouis et j'en oublie le tourment anglo-russe (1). » L'état-major continue à lui donner des inquiétudes par sa vanité arrogante. Le chancelier redoute quelque mauvaise surprise. « Les régiments nous tirent d'affaire, mais pas les généraux. » Le 23 novembre, le Wurtemberg cède à son tour et Bismarck peut s'écrier : « L'unité allemande est faite ! » Mais le prince royal trouve que la Prusse a obtenu peu de chose. « Nous aurions pu demander plus, répond Bismarck ; mais comment nous y serions-nous pris pour l'obtenir ? — Eh bien, mais en les y forçant ! — Dans ce cas, je ne puis que recommander à Votre Altesse Royale de commencer par désarmer les troupes bavaroises qu'Elle a sous ses ordres (2). »

Il s'agissait maintenant d'avoir l'adhésion du Reichstag et des quatre Parlements du Sud. Bismarck était résolu à ne pas accorder au Reichstag le moindre amendement et à presser le vote. « Si on ne faisait pas l'unité à ce moment, c'en serait fait pour des années ! » Le 24 novembre, le Reichstag se réunit, et Delbrück présenta un exposé minutieux auquel le président Simson répondit par l'éloge de l'unité germanique, sans éveiller pourtant de profondes sympathies dans l'assemblée. « Mais Delbrück pétrit subtilement la pâte parlementaire, y répandit le levain du patriotisme historique, chauffa le four de l'enthousiasme. Il fut à cette époque le véritable artisan de l'unité (3). » Le prince royal n'était guère de cet avis. « J'apprends, écrit-il le 9 décembre, de quelle façon Delbrück a exposé au Reichstag la question de l'Empire. Il a été faible, sec, banal. *On aurait dit qu'il tirait la couronne impériale, enveloppée*

(1) Cette phrase fait allusion au dépit que causa au chancelier la note de Gortschakov qui, le 19 novembre, s'empressait de dénoncer le traité de 1856. (Voir plus haut, p. 76.)

(2) *Souvenirs de Bismarck*, par Busch, t. Ier, p. 205.

(3) *Bismarck*, par Paul Matter, t. III.

d'un vieux journal, du fond de sa culotte! Il est impossible de donner du souffle à ces gens-là! » Dans le texte soumis au Reichstag, le Bundesrat avait fait deux changements importants qui devaient être accueillis sans observation. Le mot *Bund*, confédération, avait été remplacé par *Reich*, empire, et le mot *Præsidium* par *Kaiser*. Pendant que les députés délibéraient, le chancelier avait fait tenter une nouvelle démarche auprès de Louis II par le comte Holnstein, l'écuyer du roi qui, venu à Versailles, s'était offert à remettre à son maître une lettre de Bismarck. Celui-ci s'empressa de l'écrire. Datée du 27 novembre 1870 (1), elle commençait par des éloges et faisait du roi le prince qui, au début de la guerre, avait consommé l'unité et la puissance de l'Allemagne. Le chancelier révélait ensuite les idées qui agitaient alors le peuple allemand. « L'empereur d'Allemagne, disait-il, est pour tous un compatriote; le roi de Prusse, un voisin à qui n'appartiennent pas, à ce titre, des droits que ne peut fonder qu'une cession volontaire, consentie par des princes et des peuples allemands. Je crois que le titre d'*Empereur allemand* pour le président de la Fédération des États permettra à ceux-ci d'accepter plus facilement un chef suprême. L'histoire enseigne que les grandes maisons souveraines de l'Allemagne, y compris la Prusse, n'ont jamais considéré l'existence de l'empereur *choisi par elles* comme une diminution de leur propre situation en Europe. »

Suivant Bismarck, le roi Louis II pouvait donc faire plus décemment les concessions déjà accordées à l'autorité de la présidence, s'il les faisait à un empereur allemand au lieu de les faire à un roi de Prusse. Alors il rédigea lentement, avec une belle écriture gothique, la lettre au roi de Prusse que le roi de Bavière devait recopier mot à mot. Il chargea le comte Holnstein de répéter au roi qu'il s'était inspiré de cette pensée,

(1) Cf. *Pensées et Souvenirs*, t. Ier, p. 438. — Voir pour plus de détails l'ouvrage de M. de Ruville, *Bayern und die Wiederaufrichtung der Deutschers Reichs* (1909).

dont tous étaient pénétrés, que le titre d'Allemand seul attestait que les droits transmis à l'empereur provenaient de la libre délégation des princes et des peuples allemands et réservait l'indépendance des États alliés. Bismarck insistait à cet égard pour adoucir les exigences du roi de Bavière, qui aurait tant désiré que la présidence de la Fédération des États alternât héréditairement entre les Hohenzollern et les Wittelsbach. Il fit valoir un autre argument que Holnstein accueillit avec confiance. Si le roi ne se hâtait pas d'offrir la couronne impériale au roi de Prusse, un autre prince allemand le devancerait et recueillerait, à son détriment, l'honneur et les profits de cette initiative. Holnstein, diplomate improvisé, ne douta pas de la parole de Bismarck et s'empressa de retourner à Munich.

Louis II ne l'accueillit que sur l'assurance formelle qu'il venait de la part du chancelier. Puis il répondit le 2 décembre au comte de Bismarck qu'il attachait un grand prix aux sentiments dévoués d'un homme tel que lui sur lequel l'Allemagne entière levait les yeux avec joie et orgueil. Il consentait à écrire la lettre au roi de Prusse, heureux de faire une démarche décisive en faveur de la cause nationale, mais en voulant être assuré que la Bavière conserverait sa situation indépendante, parfaitement compatible d'ailleurs avec une politique fédérale sincère. La lettre au roi de Prusse, préparée par Bismarck et un peu modifiée par Louis II, était ainsi conçue : « Par suite de l'entrée de l'Allemagne du Sud dans la Confédération constitutionnelle allemande, les droits de présidence confiés à Votre Majesté s'étendraient sur tous les États allemands. Je me suis déclaré prêt à accepter cette réunion des pouvoirs en une seule main, dans la conviction qu'elle répond aux intérêts communs de la patrie allemande et des princes allemands confédérés, mais en même temps aussi dans la confiance que les droits d'après la Constitution de la présidence fédérale seront, par le rétablissement d'un Empire allemand et de la dignité d'empereur allemand, désignés comme les droits que Votre Majesté

doit exercer au nom de la patrie allemande sur la base de l'union de ces princes. Je me suis donc adressé aux princes allemands en leur demandant de se joindre à moi pour proposer à Votre Majesté qu'à l'exercice des droits de la présidence fédérale soit attaché le titre d'Empereur allemand. » En même temps que cette lettre, Louis II en adressait une autre aux monarques allemands pour les inviter à transférer « à l'héroïque roi de Prusse » les droits des empereurs allemands. Il se disait heureux de pouvoir se considérer comme appelé par sa position en Allemagne et par l'histoire de son pays « à faire le premier pas vers le couronnement des œuvres d'unification allemande ».

A la veille de la nouvelle année, le 29 décembre, le roi de Bavière ajouta aux souhaits habituels pour le roi de Prusse le vœu que le souverain pût accomplir les désirs nationaux de l'Allemagne. « Si ces espérances se réalisent, ajoutait-il, si l'Allemagne unie parvient à pouvoir garantir par ses propres forces sa paix extérieure avec des frontières offrant toute sécurité, sans que le libre développement des différents membres de la Confédération soit compromis, l'attitude décisive qu'a prise Votre Majesté dans la reconstitution de la patrie commune restera à jamais inoubliée dans l'histoire et lui vaudra la reconnaissance éternelle des Allemands. » Il convient de remarquer avec quelle insistance le roi de Bavière, tout en cédant à la force des événements et en consentant à la formation de l'Empire, cherchait à maintenir l'indépendance de son royaume et celle des autres. Il ne répétait d'ailleurs que ce que lui avait faire dire Bismarck, et tout en étant lié par sa lettre qui le contraignait à soutenir le traité inféodant son peuple à la Prusse, il croyait fermement au maintien des droits assurés par la Constitution fédérale aux divers membres de la Confédération. « A ma confiance dans les sentiments nationaux de ces dynasties correspond le respect scrupuleux de leurs droits, déclarait, il y a quelques mois, le prince de Bülow, peu de

temps avant de quitter le pouvoir. Il n'est permis à aucun chancelier allemand de s'écarter jamais de la voie qu'a tracée Bismarck. »

Lorsque le comte Holnstein revint à Versailles avec la lettre du roi que le régent Luitpold remit au roi de Prusse, Bismarck lui exprima son plus vif contentement. « Cette lettre, dit-il, constitue un facteur important pour le succès d'efforts pénibles et souvent incertains dans leurs résultats... Le comte Holnstein, en écartant les obstacles extérieurs de la question de l'Empire, a pris une part importante à l'achèvement de notre unité nationale (1). »

Dans l'intervalle, le chancelier avait passé par bien des angoisses et des inquiétudes. Il était tellement écœuré des jalousies et des intrigues dont il était l'objet, qu'il se tenait dans un isolement farouche. « Je n'ai pas une âme humaine ici, gémissait-il, pour causer de l'avenir et du passé. » Écoutez ces aveux extraordinaires, qui montrent quel était le peu de reconnaissance du roi et des princes envers celui qui avait tant travaillé, tant peiné pour la formation de l'unité allemande. « Quand on est depuis trop longtemps ministre, écrit-il à sa femme, et que, comme tel, par la volonté de Dieu, on a eu des succès, alors on sent nettement combien le bourbier glacé de l'envie et de la haine monte lentement autour de vous, s'élève de plus en plus et finit par gagner le cœur. On ne se fait plus de nouveaux amis. Les vieux meurent ou se terrent dans leur modestie aigrie, et la froideur d'en haut augmente, ainsi que l'histoire naturelle des princes, même des meilleurs, le veut... Bref, j'ai froid intellectuellement, et il me tarde d'être auprès de toi et d'être avec toi, dans la solitude, à la campagne. Un cœur sain ne pourrait supporter à la longue cette vie de Cour... Les princes avec leurs airs affairés m'importunent. De même, mon très gracieux maître avec toutes ces petites difficultés qui,

(1) *Pensées et Souvenirs*, t. II, p. 141, 142.

Universitas BIBLIOTHECA

pour lui, à propos de la très simple question de l'Empire, se rattachent à des préjugés princiers et à des colifichets ! » Bismarck faisait ainsi allusion, entre autres minces détails, à la question du changement ou du maintien des uniformes pour les États du Sud. Et, quelques jours après, il écrivait encore : « Je vais assez bien par ce temps de pluie et de tempêtes, quoique exténué par le chagrin que me donnent les sujets que tu sais, tourmenté outre mesure par le travail que me causen les personnes et non les nécessités objectives, car sans cela je ne me plaindrais pas. » Tourmenté, exténué, tel était le chancelier au mois de décembre 1870, à l'heure où l'Europe le croyait triomphant ! Si la France, alors tant éprouvée, avait pu savoir les angoisses de son plus implacable ennemi, elle eût ressenti quelque consolation dans sa propre détresse. Et si les Neutres avaient soupçonné toutes les difficultés qui menaçaient l'œuvre de Bismarck, leur neutralité aurait vécu, et le chancelier eût connu des périls bien plus graves.

Le 10 du même mois, Delbrück lisait au Reichstag un message par lequel le Conseil fédéral de la Confédération de l'Allemagne du Nord, après s'être entendu avec les gouvernements de la Bavière, de Wurtemberg, de Bade et de la Hesse, avait décidé de proposer au Reichstag de remplacer le titre de la Constitution de la Confédération germanique par ces mots : « Cette Confédération portera le titre d'Empire allemand. » La présidence de la Confédération devait appartenir au roi de Prusse qui recevrait le titre d'*empereur allemand*. Le Reichstag, devant les explications que lui donna Delbrück et la lecture qu'il lui fit de la lettre du roi de Bavière, vota les modifications demandées et une Adresse au roi de Prusse, où il était déclaré tout d'abord que la nation ne déposerait pas les armes avant que la paix fût garantie par de bonnes frontières contre les attaques réitérés d'un voisin jaloux. L'Adresse ajoutait que le parlement de la Confédération du Nord se joignait aux princes de l'Allemagne du Sud pour demander à Sa Majesté de para-

chever l'œuvre d'union en acceptant la couronne d'empereur. Puis, le Reichstag décida d'envoyer à Versailles une délégation de trente députés avec son président Simson, le même qui, en 1849, avait offert la couronne à Frédéric-Guillaume IV au nom du parlement de Francfort.

L'accueil fait à la délégation par Bismarck fut d'abord un peu roide, et cela à cause de la mauvaise humeur que les princes et les courtisans lui avaient causée. Mais devant la soumission et la déférence des trente députés, le chancelier s'adoucit et félicita le Reichstag d'avoir compris les nécessités urgentes qu'imposaient les circonstances. Le prince royal reçut les députés avec une grande courtoisie et les mena au roi de Prusse, qui leur donna une audience solennelle dans le palais de la préfecture à Versailles, le 18 décembre, les princes de sa maison étant à sa droite, les autres princes à sa gauche. Il dit, après avoir entendu la lecture de l'Adresse, qu'en les voyant sur la terre étrangère, loin des frontières allemandes, son premier besoin était de remercier la Providence dont les merveilleux desseins les réunissaient dans l'ancienne ville royale de la France. Il remerciait ensuite le peuple allemand de son attachement fidèle et de sa sollicitude, puis le Reichstag pour le vote de ressources nouvelles concernant la guerre, ainsi que pour le vote décisif par lequel il avait concouru à l'œuvre de l'unité allemande. Il avait reçu avec émotion la lettre du roi de Bavière, qui l'invitait à rétablir la dignité impériale de l'ancien État allemand. Il était heureux de trouver dans l'Adresse du Reichstag la confirmation de ce vœu. « Mais ce n'est, disait-il, que dans le suffrage unanime des princes allemands et des villes libres, et dans l'unanimité aussi des vœux exprimés par la nation allemande et par ses représentants, que je reconnaîtrai la voix de la Providence à laquelle je dois obéir avec confiance. » Le prince royal Frédéric rapporte ainsi cette scène historique dans son journal : « Le président Simson laissait couler de douces larmes et, à vrai

dire, il n'y avait pas un œil qui restât sec lors de la lecture de l'Adresse. La réponse du roi suivit avec quelque hésitation, car il ne lit plus facilement sans lunettes. Mais lui aussi avait peine à retenir son émotion. Puis eut lieu la présentation des députés au roi. Pendant toute la cérémonie, le Mont Valérien tira. Dans la ville, les habitants s'étaient retirés dans leurs maisons... Après la cérémonie, le roi fut très gai. Il paraissait comme allégé d'un poids. La situation que la famille royale aura dans l'avenir n'est pas encore nettement définie. Je suis profondément opposé à ce titre d'Altesse impériale. » Cette opposition ne devait guère durer.

Les parlements de Carlsruhe, de Darmstadt et de Wurtemberg donnèrent leur assentiment à la nouvelle Constitution avant le 1er janvier 1871 ; seul, le parlement bavarois fit toute sorte d'objections à l'hégémonie de la Prusse et sembla même conclure au rejet du traité. Cette résistance prolongée paraîtrait indiquer que le roi de Bavière, qui regrettait de n'avoir pas obtenu que la dynastie des Wittelsbach pût avoir la présidence alternative de la Fédération des États, suscitait secrètement des obstacles à la réalisation des desseins de Bismarck. Alors celui-ci, avec l'assentiment du roi Guillaume, résolut de passer outre et de faire procéder à la proclamation de l'Empire allemand, contrairement à la déclaration du 18 décembre qui stipulait un accord complet de tous les États.

Les plus graves difficultés n'étaient cependant pas aplanies et le comte de Bismarck allait subir des épreuves encore plus pénibles que les précédentes. « L'impérialisme allemand, a dit le grand-duc de Bade dans son *Journal intime*, né dans le palais des rois de France, et sans doute du plus grand, s'enfanta, comme les belles choses, dans la douleur. Il connut les querelles, les conflits et les larmes. »

Le chancelier continuait à se plaindre des embarras et des obstacles suscités par la Cour et par le roi lui-même. Le seul

prince qui le soutînt effectivement, le grand-duc de Bade, au banquet royal du 1er janvier, saluait dans la personne du roi le chef suprême de l'Empire allemand et voyait dans la couronne de cet Empire la garantie d'une irrévocable unité. Il répéta le cri du roi de Bavière : « Vive Sa Majesté le roi Guillaume le Victorieux! » Le roi crut devoir déclarer une fois de plus qu'il n'accepterait la couronne que si toutes les dynasties régnantes en Allemagne y consentaient. Puis, prenant à part le grand-duc, il lui dit : « Tu as fait de ton mieux pour l'unité de l'Allemagne : merci! » Mais ce vénérable Empire allemand, que le grand-duc de Bade voyait déjà renaître plus puissant et comme rajeuni, tardait à se former. Si le prince royal, avec une impatience surprenante, voulait brusquer les choses, le roi Guillaume paraissait moins ardent. Il considérait la transformation de son titre de roi en celui d'empereur comme une sorte de déchéance ou d'amoindrissement. Il confiait ses angoisses à la reine Augusta : « J'en étais si morose que j'étais sur le point de me retirer et de tout remettre à Fritz. » Il se rappelait les répugnances de Frédéric-Guillaume IV en 1849, et quoique aujourd'hui il pût compter sur le vote favorable des princes alliés, il lui en coûtait grandement encore d'abandonner le titre prussien. En réalité, il craignait de n'avoir plus les mêmes droits, le même pouvoir, la même autorité. Il redoutait les intrusions du Parlement et les exigences de rois qu'il eût voulu n'être que des vassaux à sa discrétion. Il n'avait point, comme son chancelier, facilité les concessions nécessaires, et il était resté fidèle aux vieilles traditions de la royauté.

Enfin, le 14 janvier, Guillaume écrivit aux princes allemands qu'il acceptait de revêtir la dignité impériale et, voulant les rassurer pleinement, il consentit à déclarer qu'il avait « le ferme dessein d'être, par la grâce de Dieu, comme prince allemand, le fidèle protecteur de tous les droits et de tenir l'épée de l'Allemagne pour la protection de la patrie ». Le

15 janvier, Guillaume autorisa la proclamation de l'Empire dans la galerie des Glaces, en laissant le prince royal s'occuper des préparatifs de la cérémonie. Un grand pas était fait. Cependant, tout n'était pas encore terminé. Sur la question du titre s'élevèrent tout à coup des difficultés considérables qui durèrent jusqu'au matin même de la proclamation de l'Empire. Le roi, qui avait voulu pendant si longtemps rester roi de Prusse, acceptait maintenant d'être empereur; toutefois, de crainte de voir sa puissance limitée, il refusait le titre d'*empereur allemand* proposé par le roi de Bavière et par les princes, voté par le Reichstag et inséré dans la Constitution. Il tenait à être proclamé « empereur d'Allemagne », ce qui, à son avis, reconnaissait et affirmait mieux tous ses droits. Une discussion très longue et très vive eut lieu à ce sujet entre le roi, le prince royal et Bismarck. Le grand-duc de Bade et le prince soutenaient le chancelier d'une manière discrète, mais, si discrète qu'elle fût, elle offensa le vieux souverain. S'il eût été seul avec son fils, le différend n'eût pas été violent; mais devant le chancelier, il n'admettait pas que le prince royal ne fût pas absolument de son opinion. Il le dit avec énergie et il déclara qu'il voulait être « empereur d'Allemagne » ou ne pas être empereur du tout. Bismarck fit remarquer avec calme et avec patience que la formule d' « empereur allemand » avec l'adjectif et celle d' « empereur d'Allemagne » avec le substantif, étaient très différentes au point de vue de la langue et de l'histoire. On avait dit autrefois « empereur romain » et non pas « empereur de Rome ». Le tsar s'appelait « empereur russe », et non « empereur de Russie ». Guillaume contesta ce fait. Bismarck le maintint, mais le roi ne voulut rien entendre. Le chancelier présenta d'autres raisons. Sous le grand Frédéric et sous Frédéric-Guillaume II, les thalers portaient *Borussorum* et non *Borussiæ rex*. Enfin, le titre d'empereur d'Allemagne impliquait des prétentions souveraines sur les territoires non prussiens; — ce que voulait secrètement le

roi Guillaume; — mais ces prétentions, les princes n'étaient pas disposés à les admettre. La lettre du roi de Bavière portait que l'exercice des droits présidentiels serait lié au titre d'empereur allemand. Bismarck tenait d'autant plus à cette déclaration qu'il en était l'auteur, et que le Bundesrat avait consigné et voté le titre dans la nouvelle rédaction de la Constitution. Il savait bien d'ailleurs que, si on ne l'acceptait pas, tout serait à recommencer; or, en présence des événements, il fallait en finir. La lutte fut très vive entre le chancelier et le roi que tous ces détails et toutes ces objections impatientaient.

Voici ce que le prince royal raconte à ce sujet dans son Journal. Je traduis cette scène curieuse d'après le texte allemand : « 17 janvier. — Dans l'après-midi, chez le roi, audience de Bismarck et moi, trois heures durant, dans une chambre surchauffée. Il s'agissait : 1° du titre à donner au chef du nouvel Empire; 2° du règlement de succession à la couronne. Pour ce qui regarde le titre, Bismarck constate que, lors de la discussion de la Constitution nouvelle, les plénipotentiaires bavarois ont déclaré ne pas vouloir accepter le titre d'Empereur d'Allemagne et que, pour les satisfaire, il a cru pouvoir, sans consulter préalablement Sa Majesté, leur concéder la formule d'empereur allemand. Il a répété que le titre d'empereur allemand était le seul titre qui convenait. Cette dénomination déplut au roi ainsi qu'à moi-même, mais cela en pure perte. Bismarck chercha à prouver que le titre d'empereur d'Allemagne indiquait un pouvoir territorial sur l'Empire, ce que nous ne possédions certainement pas; tandis que « empereur allemand » était la conséquence naturelle de l'*Imperator romanus*. Bismarck ajoutait qu'il fallait se résigner à prendre ce titre, mais que, dans le langage courant, on pourrait dire « de l'Allemagne », mais ne jamais employer l'expression de royale et impériale Majesté (1). Puisqu'il était reconnu que

(1) L'empereur actuel signe cependant ses actes officiels : *Imperator Rex*.

nous ne possédions aucun pouvoir territorial sur l'Empire, le porteur de la couronne et son héritier étaient les seuls, à vrai dire, désignés pour avoir le titre impérial, et il fallait rejeter l'opinion émise par moi, à savoir que notre famille tout entière pouvait recevoir le titre de famille impériale.

« Il y eut ensuite de longs débats sur les rapports entre le titre d'empereur et celui de roi, parce que Sa Majesté, contrairement à la vieille tradition prussienne, plaçait le titre d'empereur au-dessus de celui de roi. Les deux ministres (1) et moi, nous avions un avis contraire en nous référant aux Archives dans lesquelles il était rappelé que Frédéric Ier faisait remarquer que lorsque le tsar fut reconnu empereur, jamais il n'osa prendre la préséance sur le roi de Prusse. Frédéric-Guillaume Ier, en se rencontrant avec l'empereur allemand (d'Autriche), avait lui-même exigé d'être traité comme lui et d'entrer en même temps que lui dans une tente qui avait deux portes. Enfin, on ajouta que Frédéric-Guillaume IV aurait voulu faire admettre la subordination de la Prusse à la maison archiducale d'Autriche, et le roi dit que Frédéric-Guillaume III, lors de son entrevue avec Alexandre Ier, aurait déterminé que la préséance appartenait à ce dernier comme empereur et qu'actuellement la volonté de son père était un exemple pour lui. En attendant, comme la discussion avait déterminé que notre famille devait garder sa situation première, le roi exprima le désir de la placer dans la suite sur le pied d'égalité avec les maisons impériales. Mais rien ne fut décidé à cet égard. La solution fut retardée jusqu'à la paix ou jusqu'au couronnement, à une époque indéterminée. Il ne fut pas question de nommer des ministres de l'Empire. Bismarck devait être chancelier impérial, mais il ne voulut pas d'égalité sur ce point avec de Beust. Il s'écria que, s'il acceptait ce titre, il se trouverait en une trop mauvaise compagnie. Il y eut peu de

(1) Schleinitz assistait à la discussion. Le grand-duc de Bade également.

débats sur la question des couleurs de l'Empire, car, ainsi que le roi le disait, « elles n'étaient pas sorties de la boue des chemins ».

Bismarck, que bien des passages du Journal intime avaient contrarié, essaya, quand il parut, d'en contester l'authenticité, mais ce fut en vain. Il témoigna la plus grande hostilité au conseiller Geffcken qui l'avait publié dans la *Deutsche Rundschau* du 1er octobre 1888 et il obtint son emprisonnement comme accusé d'avoir falsifié un document des plus graves. Geffcken fut traduit en justice et acquitté. Croyant ou voulant trouver dans quelques mots la preuve que le journal du prince avait été altéré, Bismarck avait fait un rapport à Guillaume II (le 23 septembre 1888) où il exprimait son indignation contre le faussaire Geffcken, le guelfe hanséate, « un ambitieux aigri, » qui depuis 1866 se croyait méconnu (1). Ce qu'il faut retenir des insinuations de Bismarck contre le journal du prince royal, c'est d'abord la crainte que lui avait causée le rappel du règne libéral d'un prince en désaccord avec lui; puis, c'est l'injure faite à la mémoire de Frédéric VII, dont le chancelier avait dit qu'en 1870 il était « tenu en dehors des négociations politiques, parce que le roi, d'une part, craignait les indiscrétions qui pouvaient être commises avec l'Angleterre encore remplie de sympathie pour la France, et que, d'autre part, il redoutait un refroidissement avec les alliés allemands à cause du but trop éloigné et des moyens violents qui étaient recommandés au kronprinz par des conseillers politiques d'une compétence douteuse ». Ainsi, le chancelier supposait que le prince royal était capable de trahir les secrets de l'État et de s'opposer par caprice à la formation de l'Empire. Qui, de lui ou de Geffcken, avait été coupable de lèse-majesté?

On comprend combien les détails, auxquels Guillaume attachait tant d'importance, devaient agacer, irriter le chancelier.

(1) *Pensées et Souvenirs*, t. II, p. 139.

Il les trouvait puérils et il s'étonnait que le souverain s'y arrêtât. Le prince royal revient encore dans son Journal sur les regrets du roi d'avoir à changer de titre. « On voyait, dit-il, combien il lui était pénible de dire adieu dès demain à la vieille Prusse, à laquelle il était si fortement attaché! Comme je lui parlais de l'histoire de notre maison et que je lui rappelais comment du rang de burgrave nous étions arrivés à celui de prince électeur, puis à la dignité royale, et comment Frédéric Ier avait su exercer un si grand prestige royal que la Prusse avait pu mériter aujourd'hui la dignité impériale, il répliqua : « Mon fils est de toute son âme pour le nouvel état « de choses, tandis que moi je n'y attache pas la moindre im- « portance. Je ne tiens absolument qu'à la Prusse (1) ! » Je lui dis alors que le roi et ses successeurs étaient obligés de faire de l'Empire restauré une vérité. »

Ce que ne rapporte pas le prince royal, c'est qu'au moment où il appuyait une assertion historique du chancelier au sujet de la préséance, le roi frappa la table du poing et cria : « Et quand même il en aurait été ainsi, j'ordonne, moi, à présent, comment il en sera! » Puis il se leva furieux, s'approcha de la fenêtre et tourna le dos à ses interlocuteurs. D'après le grand-duc de Bade, qui relate cette scène dans son *Journal intime*, le roi aurait ajouté : « Ce jour aura été le plus mauvais jour de ma vie, à moins que ce ne soit demain. » Guillaume aurait même voulu décommander la cérémonie, puis il se résigna en disant : « C'est bien, mais j'abdiquerai après la paix! » Cette pénible séance dura plusieurs heures et l'on se sépara en paraissant

(1) Le vicomte de Gontaut-Biron, dans ses Souvenirs : *Mon Ambassade en Allemagne*, rapporte qu'en 1872 le prince de Bismarck ne disait pas « l'empereur » ou « l'impératrice, » mais « le roi et la reine. » Gontaut-Biron en fit l'observation à des Allemands qui lui répondirent que l'empereur tenait beaucoup à être à Berlin le roi de Prusse, comme pour ne pas laisser oublier que l'Allemagne était la conquête de la Prusse. Ils ajoutèrent que Guillaume ne s'entendait jamais appeler « l'empereur » sans devenir sérieux, presque triste, et que cette sensation était encore plus marquée chez l'impératrice.

admettre que sur la question du titre il n'y avait désormais plus de difficultés. Ce n'était pas au fond le sentiment du chancelier qui se doutait bien que le roi n'avait pas renoncé encore au titre d'empereur d'Allemagne.

Le matin même du 18 janvier, Bismarck rencontra le grand-duc de Bade et lui demanda quel titre il donnerait à l'empereur. « Mais... empereur d'Allemagne, suivant l'ordre de Sa Majesté! » répondit le grand-duc. Il lui confia qu'il venait de recevoir une lettre du roi qui lui prescrivait d'agir ainsi, malgré l'opposition du chancelier. Alors Bismarck se répandit en critiques amères contre son souverain qui le mettait dans l'impossibilité de bien remplir son mandat, puis il dit au grand-duc : « Si le roi l'a ordonné, je n'ai plus rien à ajouter. Je laisse à votre jugement le soin de résoudre la question. » Dans ses *Souvenirs*, il précise ses observations : « Je fis valoir, dit-il, différents arguments pour lui démontrer que le vivat de la fin en l'honneur de l'empereur ne pourrait être poussé sous cette forme. Comme argument le plus irrésistible, j'invoquai le fait que déjà le futur texte de la Constitution impériale nous était imposé par une décision du Reichstag. L'appel à la décision de l'Assemblée n'était pas un fait négligeable pour son esprit à tendances constitutionnelles, et le prince se détermina à aller encore une fois trouver le roi (1). » C'est dans le palais même de Versailles que le grand-duc osa faire cette dernière et hardie tentative.

La date du 18 janvier avait été acceptée par le roi, sur la demande du prince royal, parce qu'elle était l'anniversaire du couronnement du premier roi de Prusse, date à laquelle chaque année à Berlin on célèbre la fête des Ordres au château royal pour perpétuer le souvenir de ce couronnement. La galerie des Glaces avait été choisie par le prince royal qui, dès le 20 sep-

(1) *Pensées et Souvenirs*, t. II, p. 144.

tembre, avait écrit : « En contemplant ces salles magnifiques où tant de desseins funestes à l'Allemagne ont été formés et où la peinture représente la joie qu'a causée sa décadence, je conçois le ferme espoir que c'est ici que l'on célébrera la restauration de l'Empire et de l'Empereur. » Je constate que, dans les notes si détaillées que le général de Monts a prises au sujet de ses conversations avec Napoléon, jamais celui-ci n'a fait allusion à cette scène historique. Elle a dû lui causer la plus pénible impression. Aussi, est-il naturel qu'il se soit bien gardé d'en parler avec un serviteur exalté du nouvel empereur.

Dès le matin, par un jour pâle et froid, les députations des différents corps de troupes et les sommités militaires et civiles s'acheminèrent vers le palais de Versailles pour entrer à dix heures dans les grands appartements par le côté gauche de l'édifice qui donne sur l'Orangerie. Au centre de la galerie des Glaces et adossé aux fenêtres qui s'ouvrent sur le parc, sous la voûte qui porte par quatre fois la face du Roi-Soleil avec la fière devise : *Nec pluribus impar,* près de la statue de Mercure à laquelle fait face celle de Minerve, avait été dressé un autel en drap rouge que dominait la symbolique croix de fer. Autour de l'autel vinrent se ranger les députations de l'armée. La voiture du roi, précédée d'une escorte de gendarmes, traversa la place d'Armes encombrée de troupeaux de bœufs et de moutons, de chariots d'approvisionnements et de charrettes de foin qui formaient une haie pittoresque, mais peu solennelle. A une heure, le roi entra dans le palais, précédé du comte de Pückler et du comte de Perponcher, maréchaux de la Cour, et suivi des princes de la maison royale et des princes héréditaires. Le souverain avait monté rapidement les marches du grand escalier de marbre. Comme il arrivait un peu essoufflé dans le salon des Princes, le grand-duc de Bade s'approcha de lui et crut sage de le supplier de s'en tenir à la décision prise la veille. Le roi reçut fort mal ses conseils et se livra à de vives récriminations contre le chancelier. Le

grand-duc proposa d'exprimer le *hoch* ou vivat en des termes qui n'emploieraient ni l'un ni l'autre des titres en discussion. « Tu feras comme tu voudras, dit Guillaume irrité. Je me nommerai plus tard comme je l'entendrai, et non pas comme Bismarck le prétend ! » Puis il entra dans la galerie des Glaces, s'installa en face de l'autel, et le service religieux commença. Alors le prédicateur de la division, le pasteur Rogge, prononça une allocution qui signala le caractère historique et sacré de cette cérémonie. D'après le Journal du prince royal, il fut naturellement fait allusion à l'ambition de Louis XIV (1).

Puis un chœur de soldats chanta le psaume : *Tout l'univers loue le Seigneur*. Quand le service religieux fut terminé, le roi, très ému, alla prendre place sur l'estrade qui avait été élevée dans le fond de la galerie contre le salon de la Guerre. Là étaient rassemblés les soixante porte-drapeaux des régiments de la troisième armée. Le peintre officiel Anton de Werner a reproduit cette scène, — « le plus grand événement du siècle », ont dit avec emphase les journaux allemands, — dans un tableau que j'ai vu à la Ruhmeshalle à Berlin, palais élevé à la gloire des armées germaniques et dont les statues et les différentes décorations artistiques n'ont d'autre prétention que d'être colossales, ce qui est en général le trait caractéristique des œuvres d'art allemandes. A la droite du roi, se trouvait le prince royal, à la gauche du roi, son frère le prince Charles de Prusse, puis autour de lui les princes Adalbert, de Saxe-Weimar et d'Oldenbourg, le grand-duc de Bade, les ducs de Cobourg, de Saxe-Meiningen et de Saxe-Altenbourg, les princes Luitpold et Othon de Bavière, le prince Guillaume et le duc Eugène de Wurtemberg, le duc de Holstein et le prince Léopold de Hohenzollern, la cause vivante de la guerre. Derrière le roi, les porte-drapeaux du 1er régiment de la garde et aux deux côtés de l'estrade de gigantesques cuirassiers blancs,

(1) Cf. *Unser Helden Kaiser*, par W. Oncken et le livre de Toeche-Mittler.

le sabre nu. Le peintre a choisi le moment où le général de Blumenthal, chef d'état-major de la troisième armée, le baron de Schleinitz, ministre de la maison du roi, M. Delbrück, président de la Chancellerie fédérale, le général de Fabrice, le général de Voights-Rheetz, M. de Brauchitsch, préfet de Seine-et-Oise et des officiers de tout grade formant l'assistance, viennent acclamer le nouvel empereur. Les drapeaux s'abaissent, les sabres s'agitent, les casques se lèvent, toutes les bouches jettent le même cri. Sur la troisième marche de l'estrade, Guillaume Ier, revêtu de l'uniforme de la Garde, le casque à la main droite, se tient droit et comme savourant son triomphe. Tout près de lui, le prince impérial se redresse fièrement de toute sa taille, une main sur le casque et l'autre sur l'épée. En face de l'empereur et de son fils, se détachant au-devant du groupe des officiers, paraît le maréchal de Moltke qui s'incline profondément, puis le comte de Bismarck en uniforme de cuirassier blanc, ne perdant pas un pouce de sa haute stature, tenant d'une main le texte de la proclamation impériale et de l'autre son casque, regardant avec une étrange fixité celui qui lui doit la couronne. Il semble dire à tous : « *Me, me adsum qui feci!* »

Avant d'être proclamé et acclamé, le roi de Prusse avait lu aux princes présents un discours où il remerciait les princes allemands et les Villes libres de s'être associés à la demande qui lui avait été adressée par le roi de Bavière de rattacher à la couronne de Prusse, en rétablissant l'Empire d'Allemagne, la dignité impériale allemande pour lui et ses successeurs. Il acceptait cette dignité et il faisait part de sa résolution au peuple allemand par une proclamation en date de ce jour qu'il ordonnait à son chancelier de lire. Alors le comte de Bismarck lut d'une voix saccadée la proclamation par laquelle Guillaume, par la grâce de Dieu, roi de Prusse, déclarait :

« Sur l'appel unanime qui nous est adressé par les princes et les Villes libres d'Allemagne pour qu'au moment où est créé

le nouvel État allemand nous restaurions et nous prenions nous-même la dignité impériale allemande qui depuis soixante ans n'a pas été exercée, et après que les dispositions correspondantes ont été introduites dans la Constitution allemande, nous avons considéré comme un devoir envers la patrie de donner suite à cet appel des princes et des villes alliées et d'accepter la dignité impériale allemande.

« En conséquence, nous et nos successeurs porteront désormais le titre impérial dans toutes nos relations et affaires de l'empire allemand et nous espérons par Dieu que, sous l'égide de l'antique grandeur de la patrie, un avenir heureux sera réservé à la nation allemande. »

Le nouveau monarque acceptait la dignité impériale d'accord avec la Fédération allemande, en promettant de protéger les droits de l'Empire et de ses membres, de défendre l'indépendance de l'Allemagne appuyée sur la force réunie de son peuple et de sauvegarder une paix durable, « protégée par des frontières capables d'assurer à la patrie des garanties contre de nouvelles attaques de la France ». Il demandait à Dieu d'être « le toujours Auguste de l'Empire, non pas en conquérant, mais en prodiguant les dons et les bienfaits de la paix sur le terrain du bien-être, de la liberté et de la morale ». Le discours et la proclamation furent acclamés avec un enthousiasme frénétique. Les députés, qui assistaient à la cérémonie, purent seulement remarquer que pas une fois mention n'avait été faite du vote du Reichstag ni du vote des autres Parlements. On attendait encore celui de Bavière qui ne se prononça que trois jours après par 102 voix contre 48. Il convient de constater aussi que le discours du roi portait les mots « Empire d'Allemagne, » mais que, dans la proclamation officielle, on y avait substitué les mots « Empire allemand ». C'est par erreur que le *Moniteur officiel de Seine-et-Oise*, journal du roi de Prusse, avait dit que le grand-duc de Bade, après le discours et la proclamation, avait acclamé le souve-

rain comme « empereur d'Allemagne ». La vérité est que le grand-duc, qui remplacait le roi de Bavière, s'avança au pied de l'estrade « et esquiva toute difficulté, en prononçant un *hoch* en l'honneur non pas de l'empereur d'Allemagne, ni de l'empereur allemand, mais de l'empereur Guillaume (1) ». Ce hoch fut répété trois fois par l'assistance, puis le nouvel empereur, qui avait repris son calme, embrassa son fils et les membres de sa famille et donna la main aux autres princes qui l'entouraient. Il reçut ensuite du haut de l'estrade les hommages des ministres et des principaux officiers. Alors, précédé des grands dignitaires de la Cour et de tous les princes, il passa devant le front des diverses délégations en adressant les paroles les plus gracieuses aux no abilités et même à de simples soldats. Seul, Bismarck fut, à la surprise de tous, excepté de ces félicitations.

« Sa Majesté, dit le chancelier, m'en voulut tellement de la façon dont les choses s'étaient passées qu'Elle affecta de ne pas me voir, alors que je me trouvais seul dans l'espace libre en avant de l'estrade et, passant devant moi, Elle alla donner la main aux généraux qui se trouvaient en arrière. » Le cortège impérial, aux sons de la musique militaire qui jouait l'hymne national, défila lentement dans la grande galerie des Glaces, pendant que les regards des assistants se fixaient sur les peintures de Le Brun qui représentaient à la voûte le passage du Rhin et que des curieux écartaient les draperies du fond qui cachaient le grand médaillon de marbre, où Louis XIV à cheval foule ses ennemis renversés... Évidemment, cette solennité avait pris le caractère d'une revanche historique des Allemands contre le grand Roi, mais quels qu'aient été nos revers, la gloire de Louis XIV demeure une gloire ineffaçable. Nous ne sommes pas d'ailleurs la seule nation qui ait connu les vicissitudes de la fortune, et il n'y a pas si longtemps que

(1) *Pensées et Souvenirs*, t. II, p. 144.

Napoléon victorieux faisait démolir la colonne de Rosbach.

Parmi les spectateurs de la cérémonie du 18 janvier, il se trouvait des personnages appartenant aux États du Sud qui devaient regretter que l'on eût choisi pour date de la fondation de l'Empire celle d'un anniversaire personnel aux Hohenzollern, ce qui était une façon de montrer que l'Empire allemand n'était que l'agrandissement même de la Prusse. Guillaume du moins l'avait compris ainsi, et c'est pourquoi, avec son désir d'étendre et d'exalter son propre royaume, il avait souffert dans son orgueil de n'avoir pas été reconnu ouvertement le maître absolu de tous les États alliés et annexés à la Prusse. Ce qui le prouve, c'est cette lettre écrite par lui à l'impératrice Augusta, le jour même de la proclamation : « Je reviens à l'instant du château, l'acte impérial accompli. Je ne puis t'exprimer dans quelle émotion morne j'étais pendant ces jours derniers, d'une part à cause de la haute responsabilité que j'ai maintenant, d'autre part et avant tout à cause de ma douleur de voir le titre prussien au second plan. Hier, dans une conférence avec Fritz, Bismarck et Schleinitz, j'ai fini par être si triste que j'étais sur le point de me démettre et de tout transmettre à Fritz. C'est seulement après m'être adressé à Dieu dans une fervente prière que j'ai recouvré la fermeté et la force. Qu'il accorde que tant d'espérances et d'attentes puissent s'accomplir par moi! Quant à mon loyal vouloir, il ne fera pas défaut (1). » On va retrouver ces mêmes impressions dans le Journal du prince Frédéric qui forme une véritable page d'histoire. « 18 janvier. — Toutes les ambitions temporelles de nos ancêtres, tous les rêves de nos poètes sont maintenant réalisés et l'Empire, délivré de ses entraves et des scories de l'Empire romain, s'élève et se rajeunit tout à coup dans sa tête et ses membres. La nouvelle de la victoire de

(1) *Unser Helden Kaiser.* — *Notre héros impérial,* par le docteur W. Oncken. — Cette lettre corrobore les assertions du grand-duc de Bade.

Werder à Chenebier fit bonne impression sur le roi et le rendit tout allègre. De Moltke venait de lire tout haut les dépêches, lorsque la musique éclata. Les soixante étendards suivaient. Cette vue mit le roi de bonne humeur. J'avais tout calculé pour déterminer cette heureuse impression et ordonné que l'on fît un détour pour arriver, en même temps que les équipages, à la préfecture, et j'avais indiqué l'heure à laquelle la musique se ferait entendre. Un rayon de soleil traversa les nuages en cet instant. La fête fut incomparable. » Le prince héritier regrette seulement que le commandement d'enlever les casques pour la prière ait été oublié. « Après que Sa Majesté eut lu une courte harangue aux princes allemands, Bismarck s'avança et, de la voix sèche et rapide d'un rapporteur d'affaires, lut la proclamation au peuple allemand. Au passage qui concernait l'extension des frontières de l'Empire, je remarquai un tressaillement dans toute l'assistance qui d'ailleurs ne dit mot. Alors le grand-duc de Bade s'avança avec cette dignité paisible qui lui est si naturelle et s'écria : « Vive Sa Majesté l'empe-« reur Guillaume ! » Je pliai un genou devant l'empereur et lui baisai la main. Alors il me releva et m'embrassa d'une façon vraiment spontanée. Là-dessus toute la Cour défila. Au dîner, Sa Majesté me dit que je devais être maintenant appelé « Altesse impériale », quoique mon titre ne fût pas encore spécifié... La première fois qu'on m'appela Altesse impériale, ce titre m'effraya par son aspect pompeux. » Cette timidité dura peu, mais elle a lieu d'étonner de la part d'un prince qui s'était montré si impatient de voir renaître l'Empire et qui aurait voulu réduire de force les monarques du Sud à la situation de simples princes ou de ducs.

On peut constater dans ce récit que le prince Frédéric ne dit pas un mot de l'attitude glaciale de l'empereur à l'égard du chancelier. Elle fut pourtant très remarquée, et cela se comprend. Si quelqu'un devait être reconnaissant à Bismarck d'avoir mené à bien la tâche si considérable, si difficile, de

l'unité allemande, c'était le nouvel empereur. Il ne le fut pas, au moins à l'heure solennelle où devant tous il aurait dû l'être. C'était là une petitesse. Quoique la France ait plus que tout autre État souffert de l'extension de la puissance germanique, il serait puéril de le nier. Certains hommes d'État allemands qui eussent été incapables d'accomplir le dixième de la tâche de Bismarck, lui avaient reproché d'avoir peu obtenu, et le chancelier répondait : « Celui qui dira cela aura peut-être raison, mais il ne se rendra pas compte que ce à quoi j'attachais le plus d'importance, c'était à ce que mes partenaires fussent contents de moi. Les traités ne sont rien quand les gens qui les signent sont contraints et forcés. Et moi, je sais que ces gens-là sont partis contents... Le roi non plus n'était pas satisfait. Je n'ai emporté son adhésion qu'en lui faisant craindre l'intervention de l'Angleterre. Il trouvait qu'un tel traité n'avait pas de valeur. Ce n'est pas mon opinion. Je considère, moi, que c'est le résultat le plus considérable que nous ayons atteint dans ces dernières années. Quant au titre d'empereur, je n'ai réussi à le faire accepter aux plénipotentiaires qu'en leur montrant combien il serait plus aisé et plus agréable pour leur souverain d'accorder certains privilèges à l'empereur d'Allemagne que de les accorder à son voisin le roi de Prusse. » On peut hardiment affirmer que, sans le maintien de la personnalité propre à chacune des dynasties allemandes, comme le relevait le prince de Bülow, lors de l'installation récente du buste de Bismarck au Walhalla, l'unité ne se fût pas faite en 1871. Il aurait donc fallu féliciter hautement le comte de Bismarck sur l'heure même et ne pas le traiter en petit fonctionnaire. Le peuple allemand a été plus juste pour lui.

Le chancelier avait été, comme on le pense, très froissé. Le 21 janvier, il écrivait à sa femme et en lui demandant pardon d'avoir tardé à lui envoyer de ses nouvelles : « Cet enfantement d'empereur était laborieux et, pendant ces périodes, les

rois ont leurs envies bizarres comme les femmes avant de donner au monde ce qu'elles ne sauraient quand même pas garder. Comme accoucheur, j'éprouvai plusieurs fois le besoin pressant d'être une bombe et d'éclater, de façon à mettre en pièces tout l'édifice!... » A défaut des félicitations officielles qui eussent dû lui revenir de plein droit le 18 janvier 1871, le chancelier eut une réelle compensation dans la satisfaction personnelle qu'il ressentit pour avoir mené jusqu'au faîte l'édifice de l'unité, et cela dans les conditions terribles où il avait osé le prédire lui-même. Que lui importaient alors, pourvu qu'il réussît dans sa tâche, que lui importaient la destruction et la mort? Cet artisan farouche allait froidement à sa besogne, les bras ensanglantés. Pendant que les princes et les courtisans, les généraux et les soldats allemands fêtaient toute la nuit du 18 janvier la constitution de l'Empire allemand et de l'unité allemande, aux premières lueurs de la journée du 19, quatre-vingt-dix mille hommes de la garnison de Paris comprenant des troupes de ligne, des gardes mobiles et des gardes nationaux se massaient en trois grandes colonnes auprès du Mont Valérien sous le commandement de Vinoy, de Bellemare et de Ducrot. Dès le matin, le corps de Vinoy enleva la redoute de Montretout et s'avança jusqu'à Buzenval, mais l'artillerie, ayant à traverser des terrains détrempés par la neige et par la pluie, s'embourba et fut incapable de donner aux attaques hardies des fantassins l'appui nécessaire. Le parc, où s'étaient embusqués les Allemands derrière des murs crénelés, ne put être forcé. Toutefois, dans cette sortie qui devait être la dernière, les troupes françaises gardèrent jusqu'au soir la redoute enlevée et honorèrent par une belle résistance cet effort suprême de la capitale assiégée. L'incendie de Saint-Cloud, allumé par les Allemands, dévasta pendant une semaine une ville charmante; ce fut le dernier acte brutal de l'invasion et comme l'auréole d'un empire créé dans le feu et par le fer, *igne et ferro*.

Le 24 janvier, à la Conférence de Londres, la Russie, pour remercier la Prusse d'avoir laissé rompre en sa faveur le traité de 1856, saluait Guillaume Ier empereur, et les représentants des autres puissances, moins celui de la France, s'empressaient à Londres de ratifier le titre impérial. « L'Empire allemand sortait du système des nationalités de même que l'Empire de Napoléon était sorti de la Révolution française. Il s'imposait au continent comme une menace permanente et portait en lui le germe de terribles confits, mais l'Europe se taisait ou approuvait. » Cette approbation, ce silence, le comte de Bismarck les avait prévus. Au jeu qu'il avait intrépidement engagé, ses calculs avaient été exacts et ses gains décisifs. Le but qu'il s'était fixé depuis de longues années avec une patience et une opiniâtreté imdomptables, il l'avait enfin atteint. Tous les obstacles, il les avait écartés un à un. Un monarque rebelle aux aventures, il l'avait décidé à partager son audace et sa confiance. Les rois et les princes allemands jaloux de leur indépendance, il les avait réduits à l'impuissance par la menace redoutable de dévoiler leurs anciennes intrigues avec l'étranger. Une Europe défiante et jalouse, il l'avait subjuguée. L'unité qu'il fabriquait pièce à pièce, il l'avait achevée en provoquant les hostilités nécessaires et en faisant croire adroitement que la Prusse avait été provoquée. Le patriotisme farouche des Allemands, il l'avait utilisé non seulement pour la guerre elle-même, mais pour la formation de l'Empire auquel le Sud s'était tout d'abord refusé. La couronne impériale que son maître dédaignait, il la lui avait fait peu à peu désirer ardemment. La paix définitive, il l'avait conclue, comme il l'avait voulue, inexorable, et l'Europe, indifférente ou intimidée, l'avait laissé faire (1).

(1) Voir pour plus de détails les livres de H. de Sybel, docteur O. Lorenz et Ernest Denis sur la *Fondation de l'Empire allemand* et les ouvrages d'Erich Marcks sur *Guillaume IV* et de Paul Matter sur *Bismarck*.

CHAPITRE XII

NAPOLÉON A CHISLEHURST ET THIERS A VERSAILLES

Comment Napoléon III, l'impératrice et le parti impérialiste avaient-ils apprécié tous ces événements? Quelle avait été leur action pendant cette période de novembre 1870 à la mi-janvier 1871?... Nous allons le voir.

Dans les premiers moments de la captivité, Napoléon avait paru se résigner à son sort, tout en cherchant à se défendre contre les accusations dont il avait été l'objet, après la capitulation de Sedan. Il avait écrit à l'impératrice que ce qui aggravait son chagrin, c'était l'état dans lequel allait se trouver la France, en proie à l'invasion et à l'anarchie. « Je suis bien de ton avis, disait-il, de ne rien faire, si ce n'est de réfuter les calomnies dont nous sommes abreuvés. » Il tenait à protester hautement contre l'accusation d'avoir livré Sedan et l'armée pour sauver sa vie et sa couronne, d'avoir forcé Mac-Mahon à modifier ses plans, et d'avoir prélevé des millions sur les crédits de la guerre pour les placer en Angleterre et en Amérique, alors qu'il n'avait emporté avec lui que 200 000 francs. Il louait l'impératrice du courage et de la fermeté qu'elle avait montrés dans ces terribles épreuves. Il était d'accord avec elle quand elle écrivait à Mme Vandal : « Que Dieu donne une victoire à l'armée de la Loire et je serai consolée de toutes mes douleurs ! » Aussi, l'impératrice mérite-t-elle que le général Ducrot, dans le procès Bazaine, ait loué en elle à cette époque « le patriotisme élevé d'une femme qui avait bien compris la

loi du devoir et de l'honneur, et son abnégation devant les intérêts du pays ».

En présence des exigences de l'Allemagne, au moment de la chute de Metz, Napoléon III se redressait. Il repoussait, lui aussi, les conditions draconiennes de l'ennemi pour le traité de paix et dans une lettre à l'impératrice, il disait : « Mille fois plutôt rester dans l'oubli et la misère que de devoir son élévation à un oubli de sa dignité et des intérêts du pays! » C'est en vain que Bismarck fit miroiter à ses yeux, comme à ceux de la régente, la restauration de l'Empire, il refusa d'accéder à des propositions qui démembraient la France. Il pensait, sans aucun doute, que c'était déjà trop d'avoir voulu une guerre qui avait épuisé le pays, et c'est avec un remords réel qu'il disait : « Quand je pense à tous les braves gens que j'ai vus mourir inutilement, cela me fend le cœur (1). »

Il avait eu un moment l'idée que Bazaine saurait se tirer d'affaire et par des manœuvres habiles retrouverait un prestige qui rejaillirait sur le gouvernement impérial et il avait écrit au général Fleury à ce sujet (2). Il semble certain que l'empereur eût accepté l'intervention de l'armée du Rhin dans les affaires politiques pour restaurer son pouvoir, et en cela il était d'un autre avis que l'impératrice qui voulait avant tout que la Défense nationale chassât les Allemands du territoire. Si, comme je l'ai indiqué dans le chapitre précédent, le roi Guillaume eût permis à la Garde de venir à Cassel et si la Garde eût accepté, avec l'autorisation du roi, de mettre ses forces au service de l'empereur, une sorte de coup d'État eût été tenté, mais à quels périls il eût exposé ceux qui l'eussent entrepris et la France elle-même!

Abstraction faite des nouvelles douleurs causées aux vrais patriotes par ces agitations politiques auxquelles l'ennemi eût

(1) *Napoléon intime*, par F. Giraudeau, 1895, in-8°.
(2) Cf. Busch, *Mémoires de Bismarck*.

pris part, quel était l'homme qui aurait été capable de faire réussir un tel dessein? Ce n'était certes pas l'empereur qui, accablé par le mal physique et discrédité par ses revers, eût pris la direction du mouvement. Étaient-ce des maréchaux ou des généraux qui, malgré leur bravoure et leur dévouement incontestables, n'avaient à avouer que des défaites, si glorieuses qu'elles fussent? Étaient-ce les hommes politiques de l'Empire qui avaient conduit ce gouvernement à sa perte par leur légèreté et leur maladresse? Comment aurait-on pu admettre que les Rouher, les Pietri, les Jérôme David, les Clément Duvernois revinssent au pouvoir?

Et cependant, ces hommes s'agitaient. Ils avaient des pourparlers fréquents avec Wilhelmshöhe et couraient la France, la Suisse et l'Angleterre. Ils allaient et venaient chez l'empereur. Le général de Monts a constaté au château de fréquentes visites du général Fleury, du comte Clary, de Pietri et de nombreuses dames de la noblesse française, très actives propagandistes du parti impérial. C'était naturellement Napoléon III qui faisait les frais de toutes ces négociations, et ils étaient fort élevés. Malgré le zèle apparent de tout ce monde, l'empereur n'avait pas grande confiance dans la réussite de leurs plans et de leurs intrigues. Il laissait entendre à Monts que le sort de la France était désespéré et que c'était chose peu souhaitable que de vouloir revenir au pouvoir. « Mais lorsque je fis allusion à la destinée du prince impérial, rapporte le général, sa physionomie prit un caractère d'une gravité extrême, comme s'il entrevoyait déjà tous les dangers auxquels le jeune empereur pouvait être exposé. Et cependant, avec cette rapidité d'impressions qui distinguait sa nature si variable et si capricieuse, Napoléon reprenait bientôt confiance pour lui-même comme pour les siens. »

Les revers de Chanzy au Mans, ceux de Bourbaki dans l'Est et de Ducrot à Paris, accablèrent le pays, et la guerre, si bravement conduite, parut toucher à sa fin. Bismarck, qui n'abandonnait pas encore la pensée de traiter avec l'empereur pri-

sonnier et avec la régente en exil, espérant d'eux une paix qui répondrait à toutes ses exigences, faisait reproduire dans le *Moniteur prussien* de Versailles, le jour même de Noël, un extrait important d'un journal bonapartiste paru à Londres, *la Situation*. Il y était dit que la plus grande erreur que pourrait commettre la Prusse, ce serait de ne pas ressaisir avec l'Empire une alliance qu'elle n'aurait jamais dû rompre. « Seul l'Empire, disait le journal, peut dispenser la Prusse de la conquête et lui permettre de réduire ses prétentions à une rectification de frontières, parce que seul l'Empire peut aviser avec la Prusse aux grands remaniements de la carte d'Europe que la conduite des Neutres a rendus indispensables, aussi bien à la tranquillité de l'Allemagne qu'à la reconstitution de la France. » Le chancelier laissait imprimer cet article pour faire bien comprendre aux membres du gouvernement de la Défense nationale qu'il pourrait s'entendre encore avec l'ancien gouvernement, et à l'Europe qu'il saurait à l'occasion troubler la quiétude de certaines puissances qui ne lui avaient pas témoigné une neutralité très bienveillante. Mais, au fond, il n'était pas plus disposé à faire des concessions à l'Empire déchu qu'à la République.

Jules Valfrey (1) s'est étonné que le gouvernement de la Défense nationale n'ait pas vu, dans les menaces réitérées de M. de Bismarck de traiter avec l'Europe, un simple artifice destiné à l'effrayer. N'y avait-il là vraiment qu'un artifice? Le chancelier n'avait-il pas eu, pendant un certain temps, la pensée qu'il trouverait plus de facilité à négocier avec les agents de Napoléon III qu'avec les républicains? En tout cas, il joua assez bien son rôle pour arriver à inquiéter des hommes qui cependant se méfiaient de toutes ses intrigues.

Le chancelier osera faire encore la même menace à la veille

(1) *Histoire de la diplomatie du gouvernement de la Défense nationale*, t. II, p. 62.

même de la signature du traité de paix. Était-ce par une tactique dont il croyait le succès toujours assuré, ou par des raisons particulières qui lui semblaient déterminantes? Toujours est-il qu'il recommençait à parler de l'Empire. La régente n'avait point fait de démarches depuis le 23 octobre 1870; mais elle n'était pas seule à agir ou à vouloir intervenir. Il n'est point douteux que des personnalités bonapartistes s'agitaient de plus en plus, depuis que la guerre semblait toucher à sa fin. Le comte d'Espagney, secrétaire intime de M. de Persigny, affirme que son maître était parvenu à obtenir « des conditions inespérées qui, si elles eussent obtenu l'assentiment de l'impétrice, nous auraient épargné la perte de deux provinces, moins Strasbourg, et de quatre milliards. Malheureusement, la résistance aussi obstinée qu'inexplicable de celle-ci fit échouer cette combinaison (1) ». Cela n'est pas vraisemblable; car M. de Bismarck, dès les premières victoires, demandait l'Alsace, et, après Sedan, les deux provinces et quatre milliards. Il est possible toutefois qu'il demandât alors beaucoup plus qu'il n'entendait obtenir, ainsi que cela se fait dans toutes les tractations diplomatiques, mais ses exigences n'en étaient pas moins manifestes. M. de Persigny, outré de la résistance de l'impératrice, se permit, à son égard, quelques mots malséants qui lui firent perdre son crédit auprès de l'empereur. Il avait voulu négocier lui-même avec Bismarck et s'était attiré cette lettre, partie de Wilhelmshöhe le 7 janvier 1871, où le blâme n'était guère dissimulé : « J'ai reçu votre lettre du 1er janvier et vous remercie de vos prières pour un avenir meilleur. Sans vouloir discuter avec vous les idées que vous exprimez, je dois vous dire que rien de bon ne peut sortir de la confusion qui est le résultat d'efforts individuels faits sans discrétion et sans autorité. En fait, je trouve assez singulier que quelqu'un s'occupe de l'avenir de mon fils sans tenir compte de mes propres inten-

(1) *Mémoires de Persigny*, p. 504.

tions. Je sais que vous avez écrit à M. de Bismarck qui, naturellement, m'a demandé si vous l'aviez fait avec mon consentement et en plein accord avec moi. J'ai répondu que je n'ai autorisé personne à s'occuper de mes intérêts et de ceux de mon fils sans avoir préalablement obtenu mon consentement. » Le chancelier conversant, à cette époque, avec Busch et Holstein, leur disait que le nombre considérable des prisonniers français allait être, pour l'Allemagne, un embarras véritable à la conclusion de la paix. « Il ne nous restera plus qu'à les donner à Napoléon, qui a besoin de 200 000 prétoriens pour se maintenir. — Pense-t-il réellement ressaisir le pouvoir? demanda Holstein. — Oh! beaucoup! énormément!... Il y songe jour et nuit, et les Anglais également (1). »

Vers la même date, le prince Napoléon alla voir le général Changarnier à Bruxelles et lui proposa, de son propre mouvement, plus que le maréchalat dont avait parlé Napoléon III, c'est-à-dire la situation de régent. Le prince impérial devait être proclamé empereur et le général seul était en état de soutenir le nouveau gouvernement impérial. « Vous seul, répétait le prince Napoléon, pouvez sauver la France et terminer cette guerre. Soyez régent de France et ramenez le petit prince! Je garantis l'assentiment du roi de Prusse et de M. de Bismarck. Vous réunirez sur la frontière 130 000 de nos prisonniers commandés par des généraux de votre choix. Si vous consentez, un agent va aller trouver tout de suite M. de Bismarck (2). » Quel était cet agent? On ne l'a jamais su. Mais ce qui est connu, et ce qui est vrai, c'est que Changarnier, d'abord favorable à la restauration de l'Empire, refusa le rôle qui lui était offert.

Le 23 janvier, Jules Favre, reprenant à Versailles les pourparlers de Ferrières, entendit Bismarck lui redire ce qu'il

(1) *Le Comte de Bismarck et sa suite.*
(2) *Courrier de la Gironde* du 8 janvier 1871.

avait dit quatre mois auparavant : « Vous arrivez trop tard, nous avons traité avec votre empereur. » Cela était faux. Si l'on en croit le journal de *Fidus* (M. Loudun), le chancelier aurait alors demandé à Napoléon III de lui envoyer un intermédiaire. Tout porte à croire que ce fut Clément Duvernois. Mais les conditions du chancelier parurent trop rigoureuses à Napoléon qui n'osa y accéder. Cela n'empêcha pas Bismarck d'annoncer la venue d'un plénipotentiaire impérialiste pour intimider Jules Favre et l'amener à composition. Le chancelier ne se résignait pas facilement à renoncer à tout contact avec l'Empire, car il y trouvait un appui utile à ses desseins. A une boutade de son cousin Bismarck-Bohlen, qui lui rappelait une caricature du *Kladderatasch* représentant Napoléon III attendant à Cassel le train de Paris : « Oui, disait-il, il y pense, il a peut-être raison, mais je crains qu'il n'arrive trop tard pour y monter. En somme, ce serait peut-être la seule solution possible... Mais Napoléon aura toujours besoin de la moitié de l'armée pour se maintenir. » Il eût fallu, pour soutenir le relèvement de l'Empire, toute l'armée française, et l'empereur n'y comptait plus que de rares partisans.

Redoutant la formation d'un foyer anti-républicain, Gambetta crut pouvoir décréter à Bordeaux l'inéligibilité des familles ayant régné sur la France, des ministres, sénateurs, conseillers d'État ou candidats officiels du régime déchu, et cette mesure inattendue amena aussitôt une protestation en règle de M. de Bismarck. Si celui-ci s'élevait contre le décret des inéligibilités rendu par Gambetta, ce n'était pas tant par le souci de la légalité que par la crainte de l'élection d'une Assemblée hautement intransigeante, résolue à la guerre à outrance. D'après Moritz Busch, Clément Duvernois avait, à ce moment même, demandé à négocier au nom de l'impératrice qui admettait le principe de la cession d'une partie du territoire. Elle aurait, suivant lui, proposé que les départements à céder à l'Allemagne eussent la superficie de la Savoie et de Nice. Elle aurait consenti au paye-

ment d'une indemnité de guerre et à l'occupation de quelques départements jusqu'à complet payement. Enfin, elle aurait accepté de n'entamer aucun pourparler avec une puissance autre que l'Allemagne. « M. Duvernois, affirmait Busch, était d'avis que, quoique l'impératrice ne fût pas populaire en ce moment, elle pourrait nous offrir plus de garanties qu'aucun homme politique élu, car celui-ci dépendrait facilement de ses électeurs. » Cette considération visait Thiers, dont on parlait déjà comme du seul homme capable de tirer la France de la situation affreuse où elle se trouvait engagée. Quoi qu'il en soit de ces assertions suspectes, il n'en est pas moins vrai que le comte de Bismarck a été alors assailli par les impérialistes et qu'il y avait quelque réalité dans les propos tenus par lui. Ce qui est indiscutable, c'est que le chancelier interrogea Clément Duvernois sur les conditions légales dans lesquelles une Assemblée pouvait être convoquée en France, soit qu'on en revînt au Corps législatif, soit qu'on élût une Chambre nouvelle. A peine eut-il connu le décret des inéligibilités qu'il télégraphia à Gambetta le 3 février : « Au nom de la liberté des élections stipulées par la convention d'armistice, je proteste contre les dispositions émises en votre nom pour priver du droit d'être élues à l'Assemblée des catégories nombreuses de citoyens français. Des élections faites sous un régime arbitraire ne pourront pas conférer les droits que la convention d'armistice reconnaît aux députés librement élus. » Gambetta fit aussitôt publier cette protestation et y ajouta ces mots : « L'insolente prétention qu'affiche le ministre prussien d'intervenir dans la constitution d'une Assemblée française est la justification la plus éclatante des mesures prises par le gouvernement de la République. »

Mais le gouvernement de la Défense nationale, séant à Paris, n'admit pas le décret qu'il considérait comme illégal, et Jules Favre s'empressa de déclarer à Bismarck que les mesures prises par Gambetta allaient être annulées. Le chancelier avait insisté

à ce sujet dans une lettre au ministre des Affaires étrangères où il lui disait, en rappelant les négociations qui précédèrent la convention du 28 janvier : « Dès le début, j'exprimai la crainte qu'il serait difficile d'assurer la liberté entière des élections. » Et, confirmant alors ses premières déclarations : « Inspiré par cette appréhension, j'ai posé la question de savoir s'il ne serait pas plus juste de convoquer le Corps législatif qui représente une autorité légitimement élue par le suffrage universel. » Sur les instances de Jules Favre, qui rappelait le discrédit où cette assemblée était tombée et sur sa promesse formelle de maintenir partout et en tout la légalité, Bismarck n'insista pas. Il parut même assez conciliant dans les premiers pourparlers, cachant sous cette apparente modération les plus graves exigences et dissimulant des pièges odieux où tomba Jules Favre, si ignorant de la situation précise des armées de province et surtout de celle de l'armée de l'Est, qu'il fut réduit à accepter à Versailles des lignes arbitraires de démarcation, n'étant pas instruit de l'état des choses par les hommes compétents (1).

Les conditions définitives de la paix furent laissées à la discrétion de la future Assemblée nationale et de ses délégués. Le comte de Bismarck fit dire par ses agents diplomatiques « qu'elles étonneraient l'Europe par leur modération ». On sait en effet quel étonnement elles ont causé, non par la modération, mais par l'exagération qui les caractérisait. Il est bon de rappeler aussi que le nombre des troupes régulières à Paris fut limité par la Prusse à seize mille hommes, ce qui était dérisoire pour contenir trois cent mille gardes nationaux bien armés. Le général Clément Thomas, qui allait être une des premières victimes de la Commune, protestait vainenent contre cette réduction des troupes régulières qui devait fatalement assurer le triomphe des

(1) Voy. *la Vérité sur les désastres de l'armée de l'Est,* par Mme Jules Favre (Plon, 1883, in-8°), et le rapport Perrot *sur l'armée de l'Est,* ainsi que l'ouvrage du colonel Secrétan.

irréguliers et des révolutionnaires. Évidemment, la Prusse ne faisait rien pour empêcher une insurrection de succéder à la guerre, et c'est ainsi qu'avec son appui, la Commune, qui avait été réprimée le 31 octobre 1870, put se redresser victorieusement dix-sept jours après les préliminaires de paix votés par l'Assemblée nationale.

Pendant que l'empereur Guillaume remerciait la Russie d'avoir facilité par une attitude très amicale les succès de l'armée allemande et que le tsar lui répondait par des éloges sans réserves et par des vœux affectueux, le président des États-Unis, Grant, s'associait officiellement à cette satisfaction. Dans son message au Sénat et aux représentants, le 7 février, il disait que « l'union des États de l'Allemagne, sous une forme de gouvernement semblable en beaucoup de points à celui de l'Union américaine », était un événement qui ne pouvait « manquer d'éveiller les sympathies du peuple des États-Unis ». Il s'en réjouissait, ainsi que de la cordialité des relations entre lui et l'Allemagne. Il constatait que l'intimité des deux peuples était accrue « par le flot continuel d'émigration qui amène les Allemands vers l'Amérique ». Aussi, croyait-il devoir demander au Parlement de placer dorénavant le ministre de Berlin sur le même pied que ceux de Londres et de Paris. Cette demande fut agréée avec le plus vif empressement.

Le 23 février, Bancroft énumérait complaisamment les revers « qui avaient mis fin à la dictature de Gambetta » et forcé la France à admettre « les conditions de paix qui étaient presque une capitulation ». Le 27, il disait : « L'indemnité pécuniaire pèsera lourdement sur la France, car l'argent doit être trouvé et payé en trois ans et la guerre a causé dans le crédit de la France un ébranlement dont elle ne se relèvera pas de sitôt. » On sait quel foudroyant démenti le crédit de la France donna à une prédiction aussi impertinente. Il dut causer à cet Américain, plus impitoyable pour nous qu'un Alle-

mand, une très désagréable surprise. Du reste, Bancroft était habituellement porteur de nouvelles fausses, puisqu'il avait osé écrire à Fish qu'il y avait eu « cinquante mille morts par le bombardement dans Paris » ; que les morts gisaient « sans sépulture dans les rues » et qu'il n'y avait « aucun secours pour les blessés (1) » !

Washburne ne croyait pas à la durée de la paix et déclarait que, pour le présent, il existait dans toute la France « un sentiment de haine contre les Prussiens tel qu'il n'y en a eu aucun exemple dans l'histoire des peuples ». Après le bombardement de Paris, après la soustraction de l'Alsace et de la Lorraine qui allaient être la rançon forcée de la paix, après l'indemnité de 5 milliards, y avait-il lieu de s'en étonner? Mais, seul, Bancroft espérait que les hommes d'État français seraient plus raisonnables et plus éclairés et qu'ils fonderaient une République sur des bases semblables à celles des États-Unis. L'Angleterre, l'Autriche, l'Italie et les autres États avaient salué le nouvel Empire raisonnable allemand en lui souhaitant toute prospérité. N'était-ce pas chose naturelle?

J'ai dit que Bismarck et Thiers devaient se revoir, mais dans quelles conditions! Paris, cédant enfin aux angoisses et aux étreintes implacables de la famine, avait capitulé. Nos armées de province, privées pour la plus grande partie de leurs cadres et de leurs officiers, étaient réduites à un petit nombre d'hommes, étant donnée l'immense supériorité numérique de l'ennemi auquel ne manquaient ni les cadres ni les approvisionnements de toute nature et que des succès inespérés avaient profondément enorgueillis. Devant Bismarck triomphant, et à qui la Prusse était redevable en grande partie de ses victoires, le seul avantage de Thiers, chef du pouvoir exécutif, était d'avoir été élu par vingt-six départements, ce qui attestait la

(1) *Archives diplomatiques.* — Cette attitude déplorable de Bancroft inspira à Victor Hugo des vers vengeurs qu'on peut lire dans *l'Année terrible.*

confiance du pays dans ses lumières en même temps que sa reconnaissance pour les services déjà rendus.

Le mardi 21 février, à une heure et quart, Thiers arrive chez Bismarck, rue de Provence, à Versailles. Venant à sa rencontre, le comte lui dit : « Ce n'est pas à vous que devait incomber une pareille tâche ! Je ne sais si la France vous a fait du bien, mais je sais qu'elle s'en est fait beaucoup à elle-même en vous confiant ses destinées. » Le compliment fait, il passe aussitôt à la question de la prolongation de l'armistice et paraît s'y opposer. Thiers fait observer que l'armistice expire dans quarante-huit heures et que ce délai est insuffisant pour conclure un traité de paix. Il refuse de se prêter à ce qu'il considère comme une véritable violence. La convocation de la nouvelle Assemblée, sa réunion, sa constitution, la formation du Cabinet, tout cela avait été fait en deux jours, et lui, une heure après avoir présenté ses ministres à l'Assemblée, était parti immédiatement pour Paris, puis à peine arrivé dans la capitale, s'était rendu presque aussitôt à Versailles. Cette rapidité n'était-elle pas la preuve de sa bonne volonté? Pouvait-il faire davantage? Et, d'autre part, avait-on la prétention de l'enfermer dans un cercle d'heures aussi étroit? C'était là une oppression intolérable à laquelle il ne se soumettrait pas.

Bismarck, embarrassé plutôt que convaincu, lui dit : « Je ne suis pas le maître. On me reproche d'être trop faible. On recommence la campagne dirigée contre moi à Prague (en 1866) et qui me fit tant de mal ; on dit que je ne puis vous réduire. — Quoi ! vous, l'auteur de la grandeur de la Prusse, vous n'êtes pas le maître? — C'est pourtant ainsi ; il faudra donc que je vous quitte pour aller prendre les ordres du roi. » Il y avait quelque chose de vrai dans ces assertions du chancelier. Alors Thiers demanda à voir lui-même le souverain pour essayer d'émouvoir son cœur ; mais Bismarck, devenu soucieux, lui répondit : « Sans doute, il faut le voir, mais ne le poussez pas trop. Les rois, voyez-vous, ne sont pas habitués à une vie aussi labo-

rieuse que la nôtre. A son âge, il a besoin qu'on ménage ses forces. D'ailleurs, il n'aime pas à parler d'affaires hors de la présence de ses ministres. — Eh bien! reprit Thiers, arrivons maintenant aux conditions de la paix. — Je m'en suis déjà expliqué avec vous, repartit Bismarck. Je ne veux pas maquignonner, car ce serait peu digne. Je pourrais vous parler de l'Europe et vous demander en son nom de rendre la Savoie et Nice à qui elles appartiennent. Je n'en ferai rien et ne vous parlerai que de l'Allemagne et de la France. Je vous ai demandé déjà l'Alsace et certaines parties de la Lorraine. Je vous rendrai Nancy, quoique le ministre de la guerre veuille le garder; mais nous conserverons Metz pour notre sûreté. » Dominant son émotion, Thiers répondit froidement : « Vous n'avez parlé que de la partie allemande de la Lorraine? — Sans doute, mais il nous faut Metz; il nous le faut pour notre sûreté. — Continuez! — Quand je vous ai vu, en novembre, je vous avais demandé quatre milliards; il nous en faut six aujourd'hui. — Six milliards! mais personne au monde ne pourrait les trouver. Ce sont des militaires qui vous ont suggéré ces chiffres. Comment! l'Alsace, Metz et six milliards! Tout cela, c'est impossible. Nous discuterons, et, pour discuter, il nous faut du temps; prorogeons d'abord l'armistice. Je ne maquignonnerai pas plus que vous; mais je vous ferai connaître mes conditions... et puis, si vous me demandez l'impossible, je me retirerai et vous gouvernerez la France! » C'est sous l'impression de ces paroles que Bismarck quitta son interlocuteur pour aller demander au roi la prolongation de l'armistice. Elle fut accordée jusqu'au dimanche 26 à minuit. Puis Thiers fut informé que le roi le recevrait le lendemain.

Il est facile de se représenter les angoisses que dut éprouver le négociateur français après cette première entrevue et la nuit terrible qu'il dut passer. Céder Strasbourg, Metz, l'Alsace et la Lorraine et consentir à une indemnité de six milliards, tel était le prix d'une guerre folle qu'il avait en vain cherché à éviter à

son pays; tel était le prix de ses efforts infatigables pour nous concilier une Europe indifférente, jalouse ou complice! Arrivé à l'âge de soixante-quatorze ans, après une vie de labeurs sans pareils, en être réduit à assumer sur sa tête la plus douloureuse et la plus écrasante des responsabilités! Si encore, dans le naufrage où sombrait la patrie, il pouvait sauver quelques débris de sa gloire passée et garder quelques lambeaux des provinces menacées! Mais comment l'espérer, en face de vainqueurs âpres et farouches enfiévrés par toutes les ambitions et toutes les exigences, infatués de leurs victoires et ne rencontrant devant eux aucune puissance capable de les modérer? Si un sentiment ardent et patriotique du devoir à accomplir ne l'avait soutenu, qui aurait pu s'étonner que Thiers, trouvant le fardeau trop lourd pour ses épaules, se fût retiré tout à coup et eût laissé à d'autres la responsabilité d'une paix aussi redoutable?... Il a été dit et répété que Thiers manquait des aptitudes et de l'expérience d'un vrai et habile négociateur, qu'il n'avait pas su lire dans le jeu de ses adversaires et qu'il s'était montré trop prêt aux plus grands sacrifices. Ces reproches sont injustes. Nous avons vu, dans la première partie de ce livre, avec quel zèle, quelle intelligence, quelle ardeur Thiers avait tour à tour supplié lord Granville, Gladstone, de Beust, Gortschakov, Visconti-Venosta et les souverains eux-mêmes d'intervenir en faveur de la France. Si l'Europe avait été pour lui « introuvable », elle l'eût été encore davantage pour d'autres, et ce n'est vraiment pas quelque adroit diplomate de carrière qui eût pu faire mieux que lui.

On se plaint encore que Thiers, au lieu d'avoir les allures froides d'un négociateur de profession, ait été vif, ouvert et un peu trop verbeux. Mais Bismarck lui-même, dont on vante l'observation attentive, l'audition patiente et le parler discret, ne se gênait pas pour converser sans cesse avec Thiers de choses et d'autres, prenant tour à tour le ton de la confiance et de la bonhomie et, au moment le plus décisif et le plus

urgent des négociations, se répandant en anecdotes intarissables sur le roi, le prince royal, M. de Moltke, les courtisans, la Cour, etc. Il est évident que c'était un rude adversaire, habile à ourdir des pièges, à circonvenir et à surprendre ceux qui avaient la prétention de jouter avec lui. Mais, encore une fois, au mois de février 1871, où était le diplomate plus fort et plus autorisé que Thiers pour rivaliser avec Bismarck? Où était l'homme d'État plus rompu que lui aux affaires, possédant mieux que lui la connaissance des souverains, des ministres et des pays étrangers, ayant autant de réputation que lui comme politique, économiste, historien et penseur? Qui donc avait plus que lui le sentiment de la nécessité de la reconstitution de la France et de ses forces vitales? Les courages et les bonnes volontés ne manquaient pas, mais, en ces heures de périls et d'angoisses, il fallait y ajouter le tact et l'expérience. Ces qualités maîtresses, Thiers les possédait au suprême degré. Quant au reproche d'avoir voulu faire la paix quand même, il ne porte pas. En effet, le pays, aux élections du 8 février 1871, avait très nettement manifesté sa volonté d'en finir avec une guerre néfaste qui, malgré le dévouement héroïque de ses enfants, n'avait abouti qu'à des désastres. Ce sont les efforts pacifiques, tentés par Thiers dès le mois de septembre 1870, qui avaient attiré la juste attention de la France sur lui et lui avaient mérité les suffrages spontanés de vingt-six collèges. La lutte de la France contre la Prusse avait été longue et opiniâtre. L'honneur était sauf. Il fallait maintenant préserver ce qui restait de la fortune du pays, restaurer les ruines et assurer l'avenir. C'est cette tâche effrayante que le nouveau chef du pouvoir exécutif accepta résolument, et l'histoire doit lui en être reconnaissante.

Mais examinons de près le grief fait à Thiers d'avoir agi imprudemment, sans bien connaître les sentiments secrets du chancelier et les dispositions de l'Europe, et sans mettre dans ses réclamations la force et l'opiniâtreté nécessaires.

Suivant le dernier historien de l'empereur Guillaume, le docteur Ottokar Lorenz, le chancelier allemand s'était réservé de statuer à la dernière heure sur les conditions définitives de la paix et cela d'après les dispositions de la France et de son nouveau gouvernement. Bismarck aurait dit, à plusieurs reprises en 1871 et plus tard, qu'il ne tenait pas à garder Metz qui ne rentrait pas dans ses calculs politiques personnels. C'est possible, mais le 7 septembre 1870, Guillaume avait écrit à la reine Augusta qu'il n'admettait pas, pour les conditions de la paix future, l'intégrité territoriale de la France et qu'il fallait réclamer l'Alsace et la Lorraine. « C'est, disait-il, la voix unanime de l'Allemagne. » Le 14 septembre, le chef du Cabinet royal, Wilmowski, affirmait qu'il était projeté de séparer de la France l'Alsace et la Lorraine. Ces deux provinces étaient déjà placées sous le gouvernement du comte de Bismarck-Bohlen, cousin du chancelier et d'accord avec lui en toutes ses ambitions. A cette date, la carte de l'état-major prussien annexait Strasbourg et Metz à la Prusse. Le 6 novembre, Guillaume mandait encore à Augusta « qu'il ne pouvait abandonner l'Alsace et la Lorraine réclamées par l'Allemagne entière ». Le négociateur français se trouvait donc en face d'un fait. Le souverain et toute l'Allemagne voulaient l'Alsace et la Lorraine et n'entendaient pas y renoncer. Enfin, Bismarck, auquel on reprochait encore sa modération à Nikolsbourg, eût, s'il avait voulu s'opposer à ces exigences, été sacrifié sans rémission.

Maintenant, est-il vrai que l'Europe était animée à notre égard de sentiments bienveillants et commençait à redouter pour elle-même les dangers de l'hégémonie allemande? Hélas! au début de 1871, l'Europe se trouvait dans une trop fâcheuse position pour agir en notre faveur. L'Autriche était paralysée par ses embarras intérieurs et par l'attitude menaçante de la Russie. Celle-ci était entièrement d'accord avec la Prusse qui lui avait accordé la revision du traité de 1856. La Russie se contentait de dire qu'elle espérait bien que « la paix ne serait

pas arrêtée pour une triste question d'argent ». L'Italie se bornait à quelques vœux timides et l'Angleterre attendait que les autres voulussent agir. Tout, en somme, se bornait à de l'indifférence ou à des sympathies indécises. Le voyage de Thiers à travers l'Europe lui avait prouvé que l'Europe était « introuvable » et ce n'était vraiment pas sa faute s'il ne l'avait pas trouvée.

Les élections du 8 février auraient-elles pu se faire autrement que sur la question de la guerre ou de la paix? Non. L'Assemblée nationale aurait-elle pu s'opposer à la lecture de la motion de M. Keller? Non, et d'autre part Thiers aurait-il pu cacher, dès le 31 octobre, ses intentions pacifiques? Non. Enfin, Bismarck aurait-il pu ignorer le désir général, en France, de faire la paix après une lutte acharnée de sept mois? Non encore.

Car, si la France désirait la paix, la Prusse la voulait avec une même ardeur. Donc, le vainqueur savait naturellement ce qu'il pouvait exiger du vaincu. L'Assemblée n'avait qu'à s'en remettre à la sagesse et au patriotisme de ses négociateurs, car la continuation de la guerre en février 1871 était devenue chose absolument impossible. Si Thiers alla discuter avec Bismarck, c'est que le rôle pacifique, joué par lui avant et pendant la guerre, et la désignation non équivoque du suffrage universel lui avaient imposé cette tâche. Il ne se rendit pas à Versailles avec une sorte d'infatuation personnelle, mais avec une profonde douleur, se disant que la tâche serait rude, mais sans perdre toutefois l'espérance d'arracher quelques concessions au vainqueur. On veut bien reconnaître à Thiers une rare intelligence et une profonde connaissance des affaires, mais on voudrait lui dénier les aptitudes d'un diplomate. Or, au mois de février 1871, il ne s'agissait pas de discuter méthodiquement et à l'aise, dans un Congrès paisible, autour d'un tapis vert, en face de diplomates patients et courtois. Il fallait discuter au plus vite, et sans avoir le temps « de se mirer dans son encrier », avec un chancelier pressé et rude à la besogne, et terminer coûte

que coûte une négociation dont le moindre retard causait les plus vives angoisses à un pays vaincu, ruiné, désespéré et prêt à faire succéder la guerre civile à la guerre étrangère.

Cette tâche-là, Thiers sut s'en acquitter. Sans doute, il y apporta sa personnalité, c'est-à-dire sa vivacité et son éloquence méridionales, ainsi que sa nervosité naturelle. Mais cela ne l'empêcha pas de débattre les moindres conditions en les discutant et les pénétrant une à une. « La mousse de la pensée, écrivait Bismarck à sa femme, déborde sans arrêt de lui comme d'une bouteille débouchée, et cela lasse la patience, *parce qu'il empêche d'arriver au liquide qu'il s'agit de boire*. Avec cela, c'est un brave petit gaillard, chenu, respectable et aimable, avec de bonnes manières de la vieille France, et il m'a été très pénible d'être aussi dur envers lui que je l'ai dû. Les vauriens le savaient bien et c'est pour cela qu'ils l'ont mis en avant! » Il faut croire cependant que Thiers avait quelques qualités de négociateur, car s'il n'émut pas Bismarck, il en obtint plus que ne l'auraient voulu les Allemands qui l'accusaient de circonvenir le chancelier et de lui faire perdre le profit des batailles gagnées par M. de Moltke. On a affirmé qu'il a cru obtenir une satisfaction suffisante en faisant réduire d'un milliard l'indemnité de guerre. Je l'ai entendu dire à lui-même qu'il n'avait abordé la question d'argent qu'après avoir, malgré son obstination ardente, été obligé de céder sur la question de Metz. Un négociateur, qui eût été plus que lui de la carrière et qui eût abordé M. de Bismarck avec plus de raideur et d'impassibilité, n'aurait pas obtenu davantage. Peut-être moins, étant données les circonstances. Sans doute, le chancelier qui, à Nikolsbourg et ailleurs, avait fait preuve de sens pratique, n'aurait peut-être pas voulu garder Metz, puisqu'il reprochait aux officiers de l'état-major, « aux demi-dieux » qui le détestaient, leur rage d'annexion. Il le disait à Busch. Il le dit, surtout après la paix. Mais il ajoutait : « Je dois tenir compte des dispositions d'en haut et d'en bas qui, elles, ne calculent pas. »

Et encore : « Les militaires ne voudront guère entendre parler de l'abandon de Metz. » Ceux-ci d'ailleurs ne se gênaient pas pour lui rappeler que, dans sa circulaire du 27 septembre 1870 aux agents diplomatiques de la Prusse, il avait revendiqué la cession de Metz, et que le 29 janvier 1871, il avait écrit au chancelier Gortschakov : « Nous devons nous en tenir strictement au programme qu'il y a cinq mois nous avons communiqué à Saint-Pétersbourg. La réalisation de ce programme est indispensable à notre sécurité, et l'Allemagne ne tolérerait pas une minute qu'on en changeât une virgule. *Il nous faut Metz et la Lorraine.* » Est-ce assez clair? Est-ce assez net?... Bismarck savait aussi que Moltke avait déclaré que la possession de Metz pour l'Allemagne valait une armée de cent mille hommes et il n'ignorait pas que l'empereur était absolument de son avis. Il l'a dit plus tard au Reichstag avec cette bonhomie terrible qui était une des formes de son talent oratoire, et cela aux applaudissements de toute l'Assemblée.

Sans doute, on avait parlé de trouver un équivalent dans la cession de quelques colonies françaises et de la moitié de notre flotte. Mais Bismarck avait écarté cette proposition comme inopportune et inacceptable par nous. Sans doute, le grand-duc de Bade avait mis en avant l'annexion du grand-duché de Luxembourg, mais Bismarck, qui connaissait à cet égard l'opposition de l'Angleterre, ne trouvait pas que ce fût une compensation sérieuse et il écarta également cette proposition. Aussi, sachant bien que, quand même il le voudrait, l'empereur et l'état-major allemand n'abandonneraient pas Metz, Bismarck exposa brutalement, et d'un seul coup, les prétentions de la Prusse : Strasbourg et toute l'Alsace, Metz et le département de la Moselle, 6 milliards d'indemnité et l'occupation des territoires français jusqu'à paiement intégral. Il laissa entendre encore que l'état-major exigeait Nancy (1) et que l'Italie

(1) Voir la carte des préliminaires de paix et le liseré bleu, t. Ier, p. 332.

pourrait bien revendiquer, avec son appui, Nice et la Savoie. La consternation de Thiers fut immense, et tout autre à sa place eût été aussi surpris et aussi désolé. Mais celui qu'on accuse d'avoir été prêt à tous les sacrifices se reprend aussitôt, proteste contre des conditions draconiennes et discute opiniâtrement. Bismarck répond que ses conditions paraissent insuffisantes à plus d'un Allemand qui aurait voulu douze et même quinze milliards... La discussion fut très violente. Il échappa à Thiers de dire : « C'est une indignité ! » Alors, Bismarck furieux se mit à parler allemand pendant une demi-heure. Il menaça ensuite de rompre les négociations et réclama un interprète. Puis, ayant cru qu'il avait produit son effet de terreur, il revint à la question. Thiers, qu'il n'avait pas ébranlé, lui rappela qu'en octobre 1870, il n'avait pas été question de Metz. « *Il nous faut Metz aujourd'hui*, répliqua brusquement le chancelier; notre sécurité est à ce prix. » La discussion s'arrêta et le seul avantage que Thiers obtint dans ce premier entretien fut la prolongation de l'armistice pour cinq jours.

Le 22 février, après quelques paroles échangées avec Bismarck sur le seuil de la rue de Provence, et au moment où il le quittait pour aller voir l'empereur Guillaume, Thiers fit allusion aux sympathies de l'Europe pour la cause française. Le chancelier lui dit alors avec impatience : « Si vous me parlez de l'Europe, je vous parlerai de Napoléon ! » Thiers riposta que celui-ci n'était plus à craindre. Alors, Bismarck le pria de songer au plébiscite, aux paysans et aux soldats. « La Garde ne peut reconquérir que sous l'Empire sa position d'autrefois. Il ne sera pas difficile à Napoléon de gagner cent mille des soldats internés en Allemagne. Nous n'avons qu'à laisser partir ces hommes tout armés et la France est à lui. Si les conditions que nous exigeons ne sont pas accordées, nous interviendrons, — ce que nous avons évité jusqu'à présent, — et nous vous imposerons Napoléon. En face de telles menaces, la situation

du chef du pouvoir exécutif était devenue affreuse. » Dans ses *Mémoires*, le général de Stosch, intendant général en 1870, et qui se trouvait alors à Versailles, écrivait à la date du 23 février, à sa femme : « Thiers est ici, l'armistice est prolongé de deux jours et ceci implique la conclusion de la paix à très brève échéance. Thiers n'a pu s'engager aussi longtemps que ses quinze conseillers (les commissaires de l'Assemblée nationale) n'étaient pas arrivés. D'ici peu de jours nous assisterons à des événements décisifs, et c'est précisément pour cela que nous n'entendons parler de rien. Dans les grandes circonstances, Bismarck, habituellement si expansif, ne desserre plus les lèvres. On dit que Thiers est très humilié. Il ne se sent appuyé par personne et cherche des alliés. Mais Bismarck avait prévu la chose; il a éloigné d'ici tous les diplomates étrangers. Napoléon a aussi, près de nous, un émissaire, qui doit éventuellement prendre part aux négociations. Thiers sera reçu, cet après-midi, en audience intime; il veut faire appel au cœur du roi. J'espère que Bismarck se tiendra derrière la portière et saura empêcher notre vieux souverain de se laisser attendrir... Le kronprinz m'a invité à l'accompagner en voiture à Saint-Germain, dès que Thiers aura été congédié. Je suppose qu'il veut me parler de l'entrevue... » Stosch écrivait encore, le 23 février : « Thiers a donc été reçu hier par le roi et le kronprinz. Il se montre excessivement modeste, rejette sur Napoléon toute la responsabilité de la guerre et demande que l'on ménage la France. Le roi et son fils lui ont déclaré qu'ils souhaitaient la paix, mais que les négociations relatives à sa conclusion étaient du ressort exclusif du comte de Bismarck. Thiers a soulevé aussi la très grosse question de notre entrée à Paris. Il dit que la chose en elle-même n'était pas difficile, mais qu'elle était *agaçante* pour les Parisiens. » Bismarck restait fidèle à son ancienne tactique et témoignait toujours la même brutalité. Attristé et inquiet, Thiers se rendit à la Préfecture et fut reçu très courtoisement par l'empe-

reur qui se borna à regretter les obligations, terribles pour nous, que lui dictaient les événements et auxquelles il ne pouvait se soustraire. Le négociateur français avait été d'ailleurs si ému par l'idée qu'on pourrait céder Metz, que Bismarck avait été obligé de le calmer et de lui dire que ce n'était là qu'un simple pourparler. Et à l'un de ses intimes le chancelier disait presque aussitôt : « On me couperait le cou, ainsi qu'à mon souverain, si nous revenions à Berlin sans l'Alsace et la Lorraine. »

Thiers savait d'avance que l'entretien roulerait plus particulièrement sur l'entrée des Prussiens à Paris. Bismarck, en effet, lui en avait parlé la veille, ce qui l'avait beaucoup effrayé. « Comment, avait dit Thiers, pour une satisfaction d'amour-propre vous vous exposeriez à une catastrophe? Car si Paris était saccagé, nous en souffririons sans doute; mais vous seriez déshonoré et, après une pareille tragédie, la paix serait impossible! — Si vous avez à compter avec la dignité du peuple de Paris, riposta Bismarck, j'ai, moi aussi, à compter avec la gloire de l'armée prussienne et à prendre garde qu'on ne puisse dire, comme vos journaux le font tous les jours, que cette armée, venue aux portes de Paris, n'a pas osé y entrer. » Et, faisant allusion à des lettres publiées par le général Trochu, il ajouta que l'empereur était très offensé de ce que lui, souverain militaire, eût été mis au défi de braver un coup de pistolet. Toutefois, Bismarck suggéra à son interlocuteur, comme un expédient propre à tout concilier, de laisser occuper un quartier éloigné dans Paris, tel que les Champs-Élysées. Thiers donna lui-même à Guillaume toutes les raisons contre l'entrée à Paris; il eut soin naturellement d'écarter l'idée d'un attentat contre sa personne, mais il insista sur la possibilité d'une collision qui amènerait peut-être le sac de Paris. L'empereur lui répondit de la discipline de son armée, disant que ses soldats avaient besoin d'être ménagés et que leur interdire l'entrée de la capitale était bien dur.

Le chef du pouvoir exécutif alla ensuite trouver le prince royal qui le pressentit sur les conditions de la paix, et cela avec une bienveillance qui lui donna quelque espoir. A-t-il laissé espérer à Thiers qu'il y aurait moyen de sauver Metz? Des écrivains allemands l'ont dit, et c'est à ce propos que M. Hans Delbrück, professeur à l'Université d'Iéna, se fiant un peu trop aux assertions du docteur Lorenz, a cru pouvoir écrire récemment : « Lors des négociations en 1871, l'Allemagne était déjà disposée à renoncer à Metz. Les Français ont faibli et, cela étant, Bismarck naturellement a tenu bon. » Or, les Français n'ont pas faibli du tout, et l'on peut affirmer que, pas plus que le chancelier, le kronprinz n'aurait obtenu de son père et de l'état-major l'abandon de Metz. La rage de l'annexion, plus encore qu'en 1866, l'emportait sur les calculs politiques les plus justes. Et, comme l'a justement dit Thiers, en rappelant ses vains efforts pour réduire les exigences du vainqueur : « J'ai fait valoir ces considérations de l'avenir, ces haines implacables qu'on allait soulever dans le cœur d'une grande nation. Mais je dois aussi le dire : la victoire n'est pas toujours beaucoup plus sensée que la défaite. » Thiers revint ensuite chez Bismarck. La journée fut orageuse. Les deux interlocuteurs sortirent des généralités pour préciser les faits. De là des discussions ardentes. Thiers réserva ses efforts pour sauver ce qui pouvait l'être encore, et il affirma que les Français ne sauraient renoncer à aucune partie de la Lorraine. Metz fut l'objet d'une longue discussion de sa part, ce qui prouve, une fois de plus, l'erreur de ceux qui l'accusent de n'avoir fait aucun effort pour sauver cette malheureuse ville. Thiers rappela à Bismarck qu'en novembre il était moins exigeant. « Ce qui était possible en novembre, répondit le comte, ne l'est plus aujourd'hui, après trois mois d'effusion de sang. » Et il ajouta sèchement que si notre résolution était de ne pas céder Metz, il fallait rompre sur-le-champ la négociation. « Nous verrons bien si nous devons rompre », répliqua Thiers

qui comprit alors que son obstination à ce sujet ne servirait à rien et aborda le chiffre de l'indemnité de guerre. Six milliards paraissaient à Bismarck une somme très modérée. Thiers n'eut pas de peine à prouver que sur six milliards il y aurait au moins trois milliards de bénéfice au profit de la Prusse, ce qui convertirait l'indemnité en une véritable spéculation financière. Le comte, qui semblait tenir singulièrement à l'argent et qui suivait à notre égard la conduite âpre et avide de ses prédécesseurs en 1815, prétendit avec humeur que le chiffre de l'indemnité lui venait de Prusse et qu'il ne pouvait rien décider avant d'avoir télégraphié à Berlin. Il fut alors convenu que, dès qu'il aurait reçu la réponse de Berlin, il enverrait à Paris des hommes spéciaux pour traiter de ce sujet avec Thiers.

Le lendemain, 23 février, de Henckel et Bleichröder, représentants financiers de Bismarck, vinrent docilement répéter à Thiers ce que leur maître lui avait dit la veille. Le chef du pouvoir exécutif démontra qu'une telle opération financière était impossible et qu'on ne pourrait pas tirer aisément des capitalistes de l'Europe une somme aussi énorme. Bleichröder, le premier banquier de l'Allemagne, en convint à peu près; seul, de Henckel, aventurier politique et financier d'occasion, fit quelques difficultés pour admettre ce fait. L'un et l'autre, paraissant à la fin compatir à notre situation, offrirent avec obséquiosité leurs services pour régler cette indemnité, à la condition qu'on laissât à la Prusse le soin de percevoir les impôts en France. Thiers repoussa naturellement cette offre intéressée et répondit avec une juste fierté que la France saurait se suffire à elle-même.

Le même soir, le chef du pouvoir exécutif, à qui l'on a reproché de n'avoir pas consulté les représentants qui l'accompagnaient, réunit les quinze membres de la commission parlementaire que l'Assemblée lui avait donnés pour acolytes à Versailles. C'étaient Benoist d'Azy, Teisserenc de Bort, le

comte de Mérode, Deseilligny, Victor Lefranc, Laurenceau, le baron Lespérut, Saint-Marc-Girardin, Barthélemy-Saint-Hilaire, Pouyer-Quertier, Vitet, Batbie, le général d'Aurelle de Paladines, l'amiral La Roncière Le Noury et l'amiral Saisset, tous patriotes, tous compétents, tous au courant des événements, tous disposés à agir dans le seul intérêt de la France. Je les ai entendus plusieurs fois parler de ces douloureux événements, et je puis attester que tout ce qui suit et qui forme le récit de Thiers est entièrement conforme à la vérité. Thiers, très ému, leur fit un exposé complet des négociations. A son émotion répondit celle de ses collègues. Les conditions de la Prusse étaient tellement effroyables! Il est vrai que nous conservions la plus grande partie de la Lorraine, mais Metz était perdu!... Thiers laissa ses collègues dans l'inquiétude où il était lui-même à l'égard de la frontière de l'Est, surtout à l'égard de Belfort, le point le plus important de cette frontière. Arriverait-il maintenant à sauver cette ville héroïque qui pendant cinq mois avait résisté aux efforts acharnés des Prussiens, qui résistait encore et qui, comme Bitche, avait prouvé que là où se trouvent des hommes résolus à se défendre par tous les moyens et jusqu'à la mort, l'ennemi le plus opiniâtre est forcé de reculer? Après la perte de Strasbourg, après la perte de Metz, il fallait coûte que coûte garder Belfort. C'est à quoi Thiers consacra une ténacité sans pareille. Quant à la question financière, il déclara à la Commission qu'il n'accepterait pas le chiffre de six milliards. Ses collègues convinrent, en effet, qu'il était excessif; mais tous, en lui témoignant la plus grande confiance, pensèrent et dirent qu'il fallait signer la paix, car rien ne serait plus désastreux que de recommencer la guerre dans les conditions déplorables où se trouvaient les forces militaires et économiques du pays. Cette décision de la Commission parlementaire prouve, contrairement à ce qui a été dit, que la Commission a été consultée en temps utile et qu'elle a pris sa large part des respon-

sabilités dans la grave question des préliminaires de la paix.

Le 24 février fut l'une des journées les plus dramatiques de cette douloureuse négociation. Kern, ministre de la Confédération helvétique, était allé parler à Bismarck de l'intérêt qu'il y avait pour la France de conserver ses communications avec la Suisse, et il l'avait fait avec les meilleures intentions du monde. « Que venez-vous faire ici? lui avait dit brutalement le chancelier. De quoi vous mêlez-vous? C'est là une question qui doit se vider entre la France et nous! Et vous, Neutres, vous n'avez pas à vous en mêler; nous avons donné des conditions, elles sont irrévocablement fixées et nous ne les changerons pas. Si elles ne sont pas acceptées, la guerre recommencera! » Kern épouvanté vint, aussitôt rentré à Paris, raconter cette scène à Thiers et lui fit entendre qu'il devait renoncer à tout espoir de convertir Bismarck à la modération et qu'il fallait se hâter de tirer la France du précipice où elle était tombée. Ce rapport n'était guère encourageant et Thiers partit fort inquiet pour Versailles. Là il revint une dernière fois sur la question de Metz, la ville française par excellence, et en demanda, avec les plus vives supplications, le maintien à la France. Bismarck daigna reconnaître qu'il était très impolitique de pousser notre pays au désespoir et ajouta qu'il aurait voulu lui-même modérer les exigences du parti militaire; mais il déclara formellement qu'il n'y avait pas moyen de nous abandonner Metz. « En Allemagne, dit-il à ce propos, on m'accuse de perdre les batailles que M. de Moltke a gagnées. Ne me demandez donc pas l'impossible! » Cette journée si rude est ainsi décrite dans les *Mémoires* du général de Stosch :

« Bismarck secoua fameusement ses deux interlocuteurs. Dès le début de la séance, il fut obligé de s'absenter une minute. Thiers en profita pour ouvrir la fenêtre. Rien que pour dire quelque chose, je déclarai qu'il faisait très chaud. « Oh! oui, s'écria Thiers, surtout quand on est traité comme nous le sommes! »

« Les deux Français étaient très prolixes et, à l'occasion de chaque observation ou proposition, faisaient d'interminables discours. Finalement, Bismarck dit :

« — Cela ne peut pas aller ainsi. Nous piétinons sur place. Je vous prie instamment de ne plus me répondre que par de simples contre-propositions.

Thiers. — Encore faut-il que nous les motivions!

Bismarck. — Nullement. Il faut vous en rapporter à moi du soin de peser leur valeur. D'une façon générale, je vous prie de mesurer davantage vos paroles et de vous abstenir de discours blessants. Vous êtes les maîtres de la France, vous êtes absolument indépendants. Or, ce n'est pas mon cas, attendu que je suis lié par mes instructions et obligé d'exécuter strictement les ordres de mon souverain. Vous savez que nous ouvrirons le feu lundi, si nous n'avons pu nous mettre d'accord avec vous avant ce terme. J'espère que vous comprendrez ce langage. D'ailleurs, voilà déjà sept heures que nous discutons aujourd'hui sans aboutir à une solution, et ma santé ne me permet pas de continuer ainsi.

« Cette philippique impressionna au plus haut point les deux Français, et Thiers s'écria à deux reprises :

— Mais, monsieur le comte, mais, monsieur le comte!...

« Finalement, ils déclarèrent ne pouvoir faire d'autres concessions et rentrèrent chez eux. Ils sont revenus aujourd'hui et j'ai appris qu'ils allaient signer.

« Les pauvres gens n'aboutissent point, parce que, à chaque instant, Bismarck introduit de nouvelles clauses dans les préliminaires. Il veut en finir complètement avec les Français, avant que d'autres aient le droit de fourrer le nez dans les négociations et je suis persuadé qu'il y réussira... »

Telles étaient les difficultés auxquelles il fallait faire face et voilà comment il étai facile de garder à la France la capitale de la Lorraine!

Cette fois, il était évident pour Thiers que le parti des Alle-

mands était irrévocablement pris et qu'il fallait réserver tous ses efforts pour sauver la frontière de l'Est. « C'est alors, dit-il, que j'ai commencé au sujet de Belfort une lutte dont je me souviendrai toute ma vie. Belfort, c'est la frontière de l'Est; en effet, si les troupes prussiennes peuvent venir par Verdun et Metz, les troupes de l'Allemagne du Sud viendront toujours par Belfort, surtout si la neutralité de la Suisse est violée. J'ai donc parlé de Belfort. » Bismarck répondit que cette place était en Alsace et qu'il avait été décidé que l'Alsace, tout entière, devait passer à l'Allemagne. Pendant de longues heures, tantôt menaçant, tantôt priant, M. Thiers déclara que jamais il ne céderait Belfort. « Non, jamais, s'était-il écrié, jamais je ne céderai à la fois Belfort et Metz. Vous voulez ruiner la France dans ses finances, la ruiner dans ses frontières! Eh bien! qu'on la prenne, qu'on l'administre, qu'on y perçoive des impôts! Nous nous retirerons et vous aurez à la gouverner, en présence de l'Europe, si elle le permet! » Il prononça ces paroles avec un tel accent de désespoir que Bismarck, ému lui-même, lui prit les mains et lui dit : « Croyez-moi, j'ai fait tout ce que j'ai pu... Mais quant à vous laisser une partie de l'Alsace, c'est impossible. » Mais Thiers ne cédait pas. « Je signe à l'instant même, déclara-t-il, si vous me laissez Belfort. Sinon rien, rien que les dernières extrémités, quelles qu'elles soient! »

Devant une telle décision qui paraissait, ou plutôt qui était indomptable, c'est le vainqueur qui est épuisé; c'est le vainqueur qui va être vaincu. « Vous le voulez! s'écrie M. de Bismarck. Je vais faire une tentative auprès du roi, mais je ne crois pas qu'elle réussisse. » Aussitôt il écrit deux lettres, l'une qu'il fait porter chez le roi, l'autre chez de Moltke. Puis s'adressant à Thiers : « Je demande Moltke, dit-il, car il faut le mettre avec nous; sans lui nous n'obtiendrons rien. » Cette scène tragique est racontée en quelques mots de la façon la plus saisissante : « Une demi-heure s'écoule; tous les bruits de

pas dans l'antichambre nous faisaient battre le cœur... Enfin la porte s'ouvre. On annonce que le roi est à la promenade et que M. de Moltke est absent de chez lui. Le roi ne rentrera qu'à quatre heures; M. de Moltke, on ne sait quand. Nous nous décidons à attendre, car partir sans avoir résolu la question, ce serait la perdre. M. de Bismarck nous quitte pour aller dîner, et nous passons une heure, M. Jules Favre et moi, dans une anxiété inexprimable. M. de Bismarck reparaît. Le roi est rentré, mais on ne veut rien décider sans avoir vu M. de Moltke. Celui-ci arrive. M. de Bismarck nous quitte pour aller l'entretenir. Nous attendons. L'entretien nous paraît long. M. de Bismarck rentre, le visage satisfait : « Moltke, dit-il, est des nôtres ; il va convertir le roi. » Nouvelle attente de trois quarts d'heure. On rappelle M. de Bismarck qui va s'informer de ce que rapporte M. de Moltke. Après un entretien assez long avec lui, il revient et, la main sur la clé de la porte, il nous dit : « J'ai une alternative à vous proposer. Que préférez-vous : Belfort ou la renonciation à notre entrée dans Paris? » — Je n'hésite pas, et, jetant un regard sur M. Jules Favre qui devine mon sentiment et le partage : « Belfort! Belfort! m'écriai-je. »

Et Thiers ajoute ces nobles paroles : « L'entrée des Allemands dans Paris devait être une souffrance pour notre orgueil; un danger pour nous, gouvernants; mais la patrie avant tout! Le deuil de Paris sera la rançon de Belfort! »

Voici comment le général de Stosch appréciait alors les deux hommes d'État français :

« Thiers est habile et pénétré du sentiment de ses devoirs. Il reconnaît franchement toutes les lacunes et on voit qu'il n'existe nulle part de base solide sur laquelle on puisse édifier un nouveau gouvernement; néanmoins, il ne jette pas le manche après la cognée et ne néglige aucun moyen de remédier à cette situation et de l'améliorer. Il a toutes les apparences du médecin à la mode : habilement irréprochable, ma-

niéres distinguées, langage aimable, avec, par-ci par-là, une parole mordante ou une fine plaisanterie. Quand un de ses malades est irrémédiablement perdu, il n'abandonne point la partie et s'arrange de manière à le prolonger au delà du terme. En revanche, il ne veut pas entendre parler d'opérations au cours desquelles les patients risqueraient de mourir entre ses mains. En pareil cas, il passe les malades à un confrère...

« Jules Favre est avocat des pieds à la tête. C'est un homme trapu et d'aspect rude. Il a derrière lui un passé de travail acharné, et ne doit qu'à lui-même tout ce qu'il possède. Pour l'instant, il déploie tous ses artifices et ses roueries, afin de gagner le procès en cours, parce qu'il n'éprouve aucune envie de partager le sort de son client, au cas où ce dernier serait envoyé à la potence. D'autre part, il n'est pas homme à suivre l'exemple d'autres ministres, ses prédécesseurs, je veux dire à spéculer sur l'achat ou la vente de la corde... »

Tel était le jugement humoristique d'un officier allemand sur ceux qui avaient la pénible mission de négocier les terribles préliminaires de la paix.

Parti de Paris à onze heures du matin, Thiers quitte Versailles à neuf heures et demie du soir, ayant enfin conservé Belfort à la France. De dix heures à minuit, il s'entretient avec la Commission parlementaire; il lui raconte avec émotion tout ce qui s'est passé et elle le remercie de ses vaillants efforts. Le lendemain, Bismarck fit à M. Thiers, qui était revenu le voir, un surprenant accueil. Il lui reprocha, au cours de la conversation, de revenir sur des points déjà débattus et de chercher à reprendre sous une autre forme les avantages qu'il nous avait arrachés. Thiers avait seulement essayé de réclamer la compensation avec le montant de la contribution de guerre, réduite sur ses instances à cinq milliards, de la fraction du capital de la dette publique proportionnelle à l'importance des impôts affectant les territoires cédés. Ce que Bismarck n'avouait pas, c'est qu'il avait reçu de lord Granville un télégramme qui

protestait contre le chiffre de l'indemnité. Le chancelier furieux nous accusait, dans un langage acerbe, d'inventer des prétextes pour traîner les négociations en longueur et nous préparer à recommencer la guerre. « Vous n'avez d'autre but, dit-il enfin, que de rentrer en campagne; vous y trouverez l'appui et les conseils de vos bons amis, messieurs les Anglais! » Puis, s'échauffant davantage : « Je suis bien bon de prendre la peine à laquelle vous me condamnez; nos conditions sont des ultimatums; il faut les accepter ou les rejeter. Je ne veux plus m'en mêler. Amenez demain un interprète; désormais je ne parlerai plus français! » Alors il se mit à parler et à discourir en allemand avec une volubilité furieuse, tandis que Thiers gardait un silence attristé. L'arrivée d'Alphonse de Rothschild mit fin à cette pénible scène. Dès ce moment, Bismarck changea du tout au tout, se montrant prévenant et même gracieux. Thiers reçut froidement ses politesses et le quitta vers onze heures du soir, sans avoir fait les concessions *in extremis* sur lesquelles comptait Bismarck. Chaque article des préliminaires avait été discuté un à un; il ne s'agissait plus que de les transcrire en double.

Le rendez-vous avait été donné pour la signature, le dimanche 26, à une heure. Thiers et Jules Favre y furent exacts, mais, soit par lenteur administrative, soit par un calcul prémédité, on les fit attendre plus de trois heures. Lorsque le texte des préliminaires fut lu et collationné devant les ministres de Bavière, de Wurtemberg et de Bade, Bismarck qui ne dissimulait pas sa joie, fit chercher pompeusement une plume d'or que les dames de Berlin lui avaient envoyée pour la circonstance. Sans laisser voir la douleur qui le déchirait, Thiers s'approcha d'une petite table à jeu où l'on avait déposé les actes et y écrivit lentement son nom. Jules Favre, gardant la même attitude, l'imita, puis tous deux se retirèrent silencieux.

« Remontés en voiture, a écrit Jules Favre, nous ne trou-

vâmes pas une parole à échanger pendant tout le trajet. Mon cœur était si oppressé qu'il m'étouffait. Immobile et comme foudroyé, Thiers succombait à son émotion. De Versailles jusqu'à Paris, ses yeux ne cessèrent de se mouiller de larmes. Il les essuyait sans dire un mot, mais il était facile de voir à l'expression de ses traits bouleversés qu'il était en proie à l'une des plus ineffables douleurs qu'il soit donné à l'homme de ressentir. » Les notes de Thiers ne contiennent à cet égard qu'une ligne; mais elle est significative : « Journée la plus cruelle de ma vie!... »

La première partie de la tâche immense entreprise par le chef du pouvoir exécutif était terminée, Dieu sait au prix de quels sacrifices et de quels efforts! La seconde partie, c'est-à-dire la libération du territoire, allait, comme nous le verrons bientôt, être accomplie par Thiers en moins de trois ans. C'est assez pour illustrer à jamais sa mémoire.

Il semble, après ce récit, qu'il est permis de dire que Thiers a agi en bon Français et en homme de sagesse et de cœur. Il convient aussi de rappeler que ses efforts n'ont pas été inutiles, puisqu'avec le maintien de Belfort, il a obtenu la réduction d'un milliard sur l'indemnité de guerre et écarté la question de Nancy, de Nice et de la Savoie. Enfin il avait, malgré de terribles sacrifices, sauvegardé le principal, c'est-à-dire l'avenir. Les Prussiens avaient cru briser notre puissance financière et par cela même nous achever. On sait quelle fut, en peu de temps, la réponse de la France à d'aussi insolentes prétentions, et en cela notre patrie justifiait la confiance inébranlable de Thiers.

C'est dans ces instants effroyables que Jules Favre écrivait à Jules Simon les lettres qui suivent et qui complètent ces scènes historiques que nous ne pourrons jamais oublier.

26 février 1871.

« Mon ami, nous sommes bien malheureux; nous avons passé hier une journée affreuse à Versailles, et il nous a fallu le sentiment amer de la faiblesse absolue de notre malheureux pays, en même temps l'ardent amour qu'il nous inspire et la nécessité de le protéger jusqu'au bout, pour ne pas rompre vingt fois avec cet insolent vainqueur, qui s'est montré dur, arrogant, exigeant jusqu'aux dernières extrémités. Nous avons bu le calice jusqu'à la lie, et la Commission nous a approuvés à l'unanimité. Nous n'avons pu prendre sur nous la responsabilité d'une reprise d'hostilités, qui aurait amené la ruine complète de la France, et peut-être sa disparition politique. Nous subissons donc les horribles conditions qui nous sont faites. On nous prend Metz, la Lorraine allemande et un peu de l'autre!

« En réalité, moins Metz, qui est une perte cruelle, la Lorraine française nous reste. Nous avons arraché Belfort qu'on ne voulait pas nous rendre, mais en échange on nous impose l'humiliation de l'entrée dans Paris. Cette entrée ne sera que partielle et courte. C'est le salut de la cité, peut-être la paix du monde jouée par pur orgueil monarchique et féodal. Le roi veut déjeuner aux Tuileries et passer une revue au Champ de Mars. Je ne sais encore si cette fantaisie n'amènera pas les plus grands malheurs, et je reste avec Paris pour subir son sort.

« M. Thiers ira seul à Bordeaux présenter nos préliminaires. J'oubliais le coup de grâce, l'acte sans nom par lequel on nous impose cinq milliards : on nous en demandait six. Nous n'avons pu obtenir que cette réduction qui nous laisse encore une charge écrasante. Nous ne sommes rentrés hier de Versailles qu'à dix heures et demie; nous n'avions rien mangé depuis le matin. Vous dire le courage et la véritable

grandeur d'âme de M. Thiers est impossible; je l'admire et je l'aime tous les jours davantage.

« Il a supporté les insolences du vainqueur avec un calme et une dignité incomparables. C'est à lui que nous devons Belfort. Je ne l'aurais pas certes obtenu. Il me soutient dans mes défaillances, car vous savez que j'y excelle. — Paris a été agité hier; des bataillons de garde nationale veulent recommencer des mouvements. On n'est pas sans inquiétude sur la journée d'aujourd'hui, et rien ne peut assurer qu'il n'y ait pas quelque acte de folie au moment de l'entrée des Prussiens. — Ils occuperont les Champs-Élysées jusqu'aux Tuileries et resteront jusqu'à la ratification des préliminaires — il faudra donc que cette ratification soit prompte. Au reste, à quoi bon discuter! Qui n'a son avis? Étaler les malheurs de la patrie, n'est-ce pas une impiété? Y ajouter le spectacle des dissensions civiles, n'est-ce pas un crime?

« L'Assemblée le comprendra; le cœur de nos collègues saigne avec le nôtre; ils auront la même pensée que nous.

« Je ne sais, mon bien cher ami, si et quand je vous reverrai...

« Mille amitiés à nos amis. Tous, vous verrez demain les membres de la Commission et probablement M. Thiers. Permettez-moi de vous embrasser.

« JULES FAVRE. »

Le lendemain, le ministre des Affaires étrangères retraçait en ces termes saisissants la triste scène de la signature :

Paris, le 27 février, 4 heures de l'après-midi, 1871.

« Vous êtes en droit de m'accuser, mon bien cher ami; je m'accuse moi-même, je manque tout à fait de courage et je sens que plus je vais, plus ma défaillance intérieure s'aggrave. Vous ne pouvez avoir aucune idée de ce que j'ai souffert et de

ce que je souffre encore. Ces négociations ont été horribles. Jamais vaincus n'ont été ainsi écrasés, humiliés, outragés dans leur impuissance. Eh bien! ces tortures se prolongeant des journées entières n'étaient rien auprès de la dernière. Quand il a fallu mettre le sceau à cette exécution, j'ai cru que j'allais mourir. J'ai entendu avec un sentiment d'horreur la lecture de ce prolixe traité, puis la signature est venue. Ce n'est rien et c'est tout. C'est la pelletée de terre jetée sur le cercueil de l'être chéri auquel on souriait la veille et qu'on descend dans la tombe glacée. Je me suis pris à la fois en pitié et en mépris.

« L'Alsace et la Lorraine étaient devant moi; il me semblait que je les vendais à la Prusse. C'était assurément fort absurde, et néanmoins, je ne pouvais m'en défendre. Les Allemands étaient rayonnants. Je souffrais tant que leur joie avait cessé d'être une insulte. M. Thiers a supporté cette épreuve héroïquement; mais quand nous sommes remontés en voiture, il a fondu en larmes. Nous sommes venus ainsi jusqu'à Paris, lui pleurant toujours; moi, étouffant et foudroyé. L'après-midi était superbe, la route couverte de gens qui nous saluaient. J'aurais voulu être au cercueil. Le soir, Paris a été en pleine insurrection. Des agents ont payé de leur vie l'impopularité que leur ont value les sergents de ville. Nous avons veillé toute la nuit dans d'assez grandes transes. A chaque instant, des dépêches nous annonçaient qne des bataillons de gardes nationaux s'armaient et marchaient à la rencontre des Prussiens.

« C'est qu'on croyait qu'ils devaient entrer la nuit même. Nous avons essayé de dissiper cette erreur par un avis envoyé aux mairies. Nous n'y avons pas réussi. L'affolement et l'exaltation n'ont pas diminué. Ainsi s'est passée la nuit, et ce matin nous nous attendions à de graves désordres. Nous n'en avons pas eu de sérieux. Beaucoup d'agitations, des réunions violentes, des menaces, des rassemblements armés, mais le tout sans caractère bien défini. M. Thiers ne s'est pas couché une minute et a pourvu à tout. Nous ne savons pas comment finira la jour-

née et ce que sera cette nuit, non plus que demain. C'est qu'en effet tout l'être se révolte, quand on pense que, par une vanité puérile, cet état-major arrogant joue le sort de Paris et peut-être de la France. J'avais dit que je ne verrais pas les Prussiens à Paris — et ils viennent! — et j'ai signé leur carte d'introduction!... — Mon cher ami, j'ai le cœur brisé et je ne crois pas que je puisse porter longtemps la douleur qui l'étreint. Cependant j'ai voulu rester; souffrir avec Paris est une sorte d'amère volupté que je ne puis pas ne pas goûter. — C'est la réponse de mon for intérieur aux abominations dont on me couvre.

« J'ai été interrompu dans ce triste récit et ne sais plus comment le reprendre. Le trouble de mon cœur est tel que je n'y vois plus clair en y regardant au fond. D'ailleurs, je puis finir là, puisque le courrier m'attend. Vous allez voir M. Thiers qui vous parlera de nous, de nos angoisses. Si nous échappons à d'affreux malheurs, ce qui est douteux pour moi, nous subirons de cruelles tortures, et je m'indigne quand je pense que c'est sans nécessité politique et militaire, par pure gloriole et pour nous infliger une immonde souillure, qu'on nous expose à ces périls et à ces chagrins. Tâchez de les abréger. J'ai supplié M. Thiers d'avoir égard à notre situation, je vous répète la même prière.

« Je ne voudrais pas que la discussion fût étouffée; il me semble qu'elle peut être écourtée. Elle sera horrible. Étaler à la face de l'Europe nos misères et nos impuissances, c'est un crime. Pensez-y! — Abrégez! abrégez! Ce sera un moyen de nous délivrer si nous vivons encore ; je vous recommande mes enfants. S'il m'arrive malheur, vous les protégerez et les aiderez à rentrer à Paris. — Je vous écrirai demain. — J'ai reçu vos lettres et vous en remercie...

« Sur ce, mon cher ami, je vous embrasse, le cœur bien malade, mais toujours plein d'affection pour vous.

« JULES FAVRE. »

Pendant que Thiers allait débattre à Versailles pour la France une question de vie ou de mort, il ne faudrait pas croire que Napoléon III se résignât à voir le gouvernement de la Défense nationale traiter avec l'Allemagne. Il entendait se mêler à l'affaire et, dès le 4 février, il intervenait. Pour porter à l'empereur Guillaume des propositions, il avait fait choix d'une femme très intelligente, la comtesse de Mercy-Argenteau, née de Caraman-Chimay, petite-fille de Mme Tallien. Cette personne, fort instruite et des mieux douées, avait eu jadis des succès de beauté et d'esprit à la Cour des Tuileries. Son mari, le comte Eugène de Mercy-Argenteau, sujet autrichien, était devenu Français par un décret de naturalisation en date du 7 novembre 1869. Il était en relations avec le monde diplomatique et très répandu dans la société parisienne. C'est à sa femme, dont il connaissait la finesse et les capacités, que l'empereur adressa une correspondance qui attestait bien son désir de ressaisir le pouvoir, et qui nous a été révélée par M. Paul Lindenberg, il y a quelques années (1).

Le 4 février 1871, Napoléon mandait à la comtesse de Mercy-Argenteau que l'empereur d'Allemagne était l'arbitre de la situation, et que l'Assemblée nationale qu'allaient former les élections du 8 février, étant incapable de fonder un gouvernement, Guillaume Ier ne pouvait traiter qu'avec le gouvernement légitime, c'est-à-dire l'Empire. Il chargeait donc la comtesse de porter à Berlin, « comme la colombe », un message de paix. Celle-ci, sous le voile de l'incognito, traversa les lignes allemandes, vit, à Versailles, le comte de Bismarck qui voulut bien lui faciliter une audience de Guillaume Ier. Elle remit à l'empereur allemand une lettre de l'ex-empereur des Français. Nous n'avons pas cette lettre, mais voici celle qu'écrivait Napoléon à la comtesse de Mercy-Argenteau : « L'état de la

(1) *Verlagen und Klasing Monatsheft.* — Voy. aussi le *Temps* du 25 août 1906.

France est déplorable, disait l'ancien souverain, et je ne vois pas d'où peut venir le salut. L'empereur d'Allemagne ne fait pas preuve de cet esprit chevaleresque que tout le monde lui reconnaît. Aujourd'hui que nous sommes complètement vaincus, les intérêts de l'Allemagne se confondent cependant avec les nôtres. Rétablir l'ordre, comprimer l'esprit révolutionnaire, faire renaître la prospérité qui seule peut permettre de payer les frais de la guerre et assurer la paix, tels sont les résultats qu'on doit désirer dans les deux pays... Si j'étais à la place de l'empereur et roi et que l'Assemblée eût accepté la paix, j'exigerais que le peuple fût consulté pour établir un gouvernement assez fort pour remplir les engagements contractés. »

Ainsi, Napoléon III proposait un nouveau plébiscite, comptant bien qu'il lui serait personnellement favorable. Mais si l'Assemblée repoussait la paix, que devait faire Guillaume Ier? « J'entrerais à Paris, écrit Napoléon en se mettant par la pensée à la place de l'empereur allemand. J'en chasserais les démagogues qui ont usurpé le pouvoir; je déclarerais ne traiter qu'avec le gouvernement légitime. Je proposerais à ce gouvernement une paix moins onéreuse que celle offerte à l'Assemblée et une alliance basée sur une appréciation équitable des intérêts des deux pays. » Mais le gouvernement allemand ne songeait nullement à faire des conditions moins onéreuses à l'ancien gouvernement impérial, ainsi que le démontraient ses précédentes et formelles déclarations. Quant aux compensations à donner, Napoléon III ne les indiquait pas, mais il laisse entendre qu'elles seraient faciles à trouver pour le vainqueur, arbitre de l'Europe. « Rien ne manque à la gloire de l'empereur et roi, si ce n'est de faire une grande paix, et j'entends par ces mots une paix qui, au lieu de laisser comme traces de son passage la ruine, le désespoir et l'anarchie, fasse reconnaître la grandeur de son caractère et les profondeurs de ses vues politiques. » Tout cela était exprimé en termes sonores, mais ne devait pas avoir d'écho. On sait, et je tiens à le redire,

que la modération de Bismarck à Nikolsbourg et à Prague lui avait été imputée à crime par l'état-major allemand. Aujourd'hui, M. de Moltke, appuyé par la Cour, n'avait nulle envie, traitant avec la République ou avec l'Empire, de renoncer à Strasbourg et à Metz. L'empereur Guillaume, lui aussi, avait pris goût aux conquêtes, et quand même son chancelier eût, par impossible, conseillé des concessions inattendues, il n'eût certainement pas consenti à l'écouter. La démarche de la comtesse de Mercy-Argenteau n'eut d'ailleurs aucun résultat. L'empereur allemand n'était pas d'humeur à modérer ses conditions et à agir comme l'empereur français qui, après la première victoire, se fût probablement contenté d'une paix à la Villafranca.

A la même date, Napoléon avait adressé aux Français une proclamation qui ne produisit pas l'effet espéré. Trahi par la fortune, il disait avoir gardé, depuis sa captivité, « ce profond silence qui est le deuil du malheur ». Tant que les armées avaient été en présence, il s'était abstenu de toutes paroles qui auraient pu diviser les esprits. Il s'était seulement écrié : « Qu'importe la dynastie, si la patrie peut être sauvée! » Il avait formé des vœux pour le succès de la Défense nationale et admiré le dévouement patriotique de tous les enfants de la France. Mais les hostilités finies, il se croyait en droit de demander compte à ceux qui avaient pris le pouvoir, du sang répandu sans nécessité et des ressources du pays gaspillées. Lui qui avait consenti à la guerre la plus imprudente, il semblait prendre, vis-à-vis des hommes dont il avait loué la résistance patriotique, les allures d'un juge. Cependant, il ne réclamait pas des droits que la France lui avait conférés par trois fois, mais il n'y renonçait pas non plus et il disait à la nation : « Tout ce qui est fait sans votre participation directe est illégitime. » Il espérait donc que, réunie dans ses comices, elle manifesterait nettement sa volonté. La France le fit, et n'exprima alors d'autre pensée, sans toucher à la forme de

gouvernement que les événements avaient amenée, que de confier à une Assemblée librement élue la noble et difficile mission de payer sa rançon, de libérer son territoire et de réparer les désastres qui l'avaient surprise et accablée.

A cette même époque, le cardinal de Bonnechose, archevêque de Rouen, conversait dans cette ville avec le général de Manteuffel au sujet de la paix prochaine. Le cardinal proposait de réunir les anciennes Chambres et, sur sa demande, le général allait à Versailles en conférer avec le chancelier. Celui-ci répondait qu'il était trop tard et qu'il ne se souciait pas de soulever l'opposition d'un pays où les électeurs étaient déjà convoqués pour élire une nouvelle Assemblée. D'ailleurs, Bismarck ne pardonnait pas au cardinal de Bonnechose l'échec de ses tentatives précédentes auprès de son clergé en faveur d'une paix prématurée. Le cardinal essaya en même temps d'obtenir une intervention de l'Allemagne pour assurer le pouvoir temporel du Pape, mais il ne fut pas plus heureux dans cette tentative que dans l'autre, car on en voulait au Saint-Siège de ses tentatives d'intervention en faveur de la France.

Il est à supposer que Napoléon III, à Wilhelmshöhe, ne connaissait pas encore les dernières exigences de l'Allemagne, pour avoir loué, comme il le faisait, l'esprit chevaleresque de son souverain. Qu'importait, encore une fois, à Bismarck le régime avec lequel il négociait? Il eût, répétait-il, « traité avec le diable lui-même », pourvu qu'il eût obtenu toutes les cessions de territoire et tout l'argent qu'il demandait. D'autre part, une Assemblée, librement élue, pouvait seule rétablir l'ordre, comprimer l'esprit révolutionnaire, rétablir la prospérité et payer les frais de la guerre? C'est ce que fit l'Assemblée nationale de 1871, car c'est avec son intelligent et patriotique concours que Thiers put opérer toutes ces grandes choses à la stupéfaction, il est vrai, d'une Europe d'abord hésitante, puis admiratrice. Maintenant, comment Napoléon

osait-il inviter Guillaume à se mêler directement des affaires de la France, à prendre part à sa politique intérieure? En repoussant la paix, comme en l'acceptant, est-ce que l'Assemblée n'était pas dans son droit? Dans sa proclamation aux Français, Napoléon III déclarait qu'il avait gardé le silence tant que les armées étaient en lutte, et dans la lettre à la comtesse de Mercy-Argenteau, il avouait que ses idées personnelles avaient déjà été communiquées au comte de Bismarck; ce qui prouve bien que des agents, comme Clément Duvernois, étaient venus à Versailles pour toute autre chose que pour des renseignements relatifs au mode électoral de l'Assemblée nouvelle. Quand l'empereur demandait que le peuple fût consulté, il allait avoir une prompte réponse.

Sur les instances et sur l'ordre du gouvernement de Paris, après une résistance de la part de la Délégation qui avait fait éprouver de telles difficultés et de telles craintes à Jules Simon, que, rencontrant alors le conseiller d'État Silvy sur le pont de Bordeaux, il lui avait dit : « Ah! mon cher Silvy, si ce n'était ma foi philosophique, je me jetterais dans la Gironde! », Gambetta se décida à retirer le décret des inéligibilités et à démissionner, car il ne se sentait plus en communion d'idées ni d'espérances avec le gouvernement de la Défense nationale. Les élections du 8 février, dégagées de toutes entraves, envoyèrent à Bordeaux des représentants vraiment soucieux de pacifier, de libérer, de régénérer le pays, de lui donner un gouvernement et une administration sages. Alors que six impérialistes étaient élus sur sept cent soixante-trois représentants, l'homme d'État qui avait tout fait pour empêcher une guerre néfaste, entreprise sans alliance et sans préparatifs, était élu par vingt-six départements. Peu de temps après, Thiers acceptait le pouvoir, et, dès le lendemain, son élection, ratifiée par le pays tout entier, était reconnue par l'Allemagne et par toutes les puissances.

Au moment où l'infatigable chef du pouvoir exécutif discu-

tait une à une les âpres exigences de Bismarck, Napoléon continuait ses démarches et ses intrigues. Il demandait avec impatience, le 23 février, à la comtesse de Mercy-Argenteau, des nouvelles de l'endroit où elle avait été. « Je crains, disait-il, qu'on n'accepte ce qui se présente, sans songer à l'avenir. L'empressement qu'ont mis les Neutres à reconnaître la royauté de M. Thiers est une preuve du peu de dignité qui anime les Cours étrangères. » Comment pouvait-il reprocher aux puissances d'admettre le choix fait par une Assemblée souveraine? C'est lui-même qui avait sollicité la consultation du pays et la réponse, comme on le sait, avait été décisive.

Le 25 février, Napoléon III avouait que sa situation personnelle n'était pas favorable. « Les choses prennent une mauvaise tournure. Il faudra encore subir les d'Orléans qui comptent de nombreux partisans dans la classe moyenne, et puis on ne peut pas pardonner d'avoir été si mal servi et si malheureux! » Il s'étonnait avec son parti que la capitulation de Paris n'eût pas été suivie de la chute du gouvernement de la Défense nationale. Ceci entravait ses plans. Cependant, le parti croyait toujours que l'Allemagne voudrait s'entendre pour une paix définitive avec l'empereur Napoléon. Celui-ci trouvait que les élections avaient surtout une couleur orléaniste et critiquait la proclamation du duc d'Aumale qu'il trouvait très vague, peut-être à dessein, « car elle pourrait, disait-il à Monts, s'adapter à toutes les circonstances ». L'ancien secrétaire de Napoléon, Conti, ayant été élu représentant de la Corse, avait dû quitter la direction du *Drapeau* et la remettre à l'écuyer Raimbeaux qui possédait de grandes propriétés en Belgique. Celui-ci se plaignait des personnalités bonapartistes qui, après avoir poussé à la guerre, avaient hésité à accorder à l'armée les crédits nécessaires et pris ainsi une part de responsabilité dans les suites néfastes de la guerre. Cet écuyer politique ne se gênait pas, lui non plus, pour blâmer Thiers qui, à son avis, avait injustement combattu l'empereur et l'Empire.

Le 1er mars 1871 devait être une journée des plus dramatiques de notre histoire, puisqu'elle fut à Bordeaux la journée de la déchéance impériale et à Paris celle de l'entrée des troupes allemandes.

L'Assemblée, en proie aux angoisses les plus cruelles, discutait les préliminaires de paix. Après l'exposé de la situation du pays faite en toute franchise, par Victor Lefranc, après le discours d'Edgar Quinet qui protesta hautement contre la cession de l'Alsace-Lorraine, vint le discours de M. Bamberger. Ce député de la Moselle et Strasbourgeois de naissance, allait, dès ses premiers mots, soulever un tumulte formidable où devait s'écrouler le peu qui restait de l'ancien gouvernement. « Ce traité, dit-il, constitue, selon moi, une des plus grandes iniquités que l'histoire des peuples et les annales diplomaques auront à enregistrer. Un seul homme, je le déclare tout haut, un seul homme devait le signer : cet homme, c'est Napoléon III! » Aussitôt de nombreux représentants se lèvent et crient : « Oui, oui, vous avez raison!... » Deux salves d'applaudissements retentissent. M. Galloni d'Istria, rouge de colère, se dresse et riposte : « Napoléon III n'aurait jamais signé un traité honteux! » Alors l'orage, qui grondait depuis la veille, éclate. Haentjens, Conti et Gavini cherchent à excuser l'empereur. Jules Simon se lève à son tour et dit à Conti : « Parlez! Parlez! Osez défendre l'auteur de toutes nos catastrophes! » Bamberger veut continuer, mais l'agitation a pris des proportions telles qu'il descend de la tribune. Conti s'y précipite. A sa vue, les cris, les huées, les vociférations redoublent. Des mains crispées, des poings fermés sont tendus vers lui. L'Assemblée tout entière est debout, dans un bruit qui ressemble à celui du tonnerre. J'ai vu, depuis, bien des tempêtes parlementaires; je n'ai pas assisté deux fois à un pareil tumulte. Il faut, pour le comprendre, se dire que plus de six cent cinquante représentants réunis, auxquels on imposait la douleur de voter un traité monstrueux, se débattaient, sous un

fardeau qu'ils n'auraient pas voulu supporter. Tout à coup, l'homme responsable de la guerre si imprudemment déclarée, l'auteur de tant de maux semble leur apparaître dans la personne de l'un de ses plus intimes serviteurs, et l'on n'aurait pas voulu que ces hommes donnassent libre cours aux récriminations, aux colères qui les étouffaient?

Malgré les objurgations et les invectives qui pleuvaient sur lui de toutes parts, Conti demeurait intrépide à la tribune. Il buvait lentement un verre d'eau sucrée, puis s'adossait à la boiserie. Sa figure longue et pâle restait, en apparence du moins, impassible. Le colonel Langlois, les cheveux au vent et avec des gestes furieux, se dirigeait vers la tribune comme pour en arracher l'orateur et l'on était obligé de le ramener de force à sa place. Le général Ducrot protestait avec une extrême vivacité. Jules Simon, blanc de colère, invitait l'orateur à parler : « J'ai été provoqué... » dit enfin Conti. De nouvelles clameurs couvrirent sa voix. « Vous avez poussé M. Conti à la tribune, remarquait Gavini, laissez-le donc parler! — Oui, oui, répétait Jules Simon, qu'il dise donc quelque chose que les honnêtes gens puissent entendre! » Le tumulte redoublait. Le président, qui était très ému lui-même et ne possédait plus son sang-froid, suppliait vainement ses collègues de vouloir bien écouter l'orateur. Enfin, Bamberger ayant consenti à céder provisoirement son tour de parole à Conti, celui-ci put dire quelques mots. Il affirma qu'il avait été provoqué et qu'il n'hésitait pas à renouveler, avec courage et avec conviction, sa protestation contre les paroles de Bamberger. Des interruptions bruyantes éclatèrent de nouveau. Conti, sans se déconcerter, déclara que le pays tout entier lui rendrait justice. Alors les clameurs devinrent plus violentes. « Est-ce qu'il n'y a pas ici, demanda ironiquement Conti, beaucoup de nos collègues qui, comme moi, ont prêté serment à l'Empire, qui, comme moi l'ont servi avec dévouement, et qui certainement ne veulent pas renier leur passé? »

A ces mots, un grand nombre de représentants se lèvent et apostrophent l'orateur. Dufaure est l'un des plus indignés. Le duc de Marmier proteste énergiquement. Gavini cherche à défendre l'orateur. Le président maintient, malgré les réclamations, la parole à Conti. La majorité s'indigne et crie : « Assez! assez! » Elle trouve que Grévy préside mal et elle le lui fait entendre. Conti s'étonne qu'on veuille l'empêcher d'attester ses convictions. On lui crie de descendre de la tribune. Il s'y cramponne et continue : « Je viens défendre mon pays, tout ce qu'il a honoré. N'est-ce pas assez d'avoir à voter la mutilation de son pays? Faut-il encore retrancher de son histoire quelques années glorieuses et dont la prospérité ne sera pas oubliée? » Sur un grand nombre de bancs, on souffrait réellement d'entendre cette défense et certains ne parlaient rien moins que de forcer Conti à quitter la tribune. Les cris « Assez! assez! » redoublaient, mais le président semblait ne pas les entendre. « Puisqu'on refuse de vous écouter, disait Gavini à Conti, protestez et descendez! Ne prolongez pas davantage un douloureux incident! » Mais Conti ne l'entendait pas : « En attaquant le gouvernement que je défends, disait-il, vous incriminez la France elle-même qui l'a fondé et soutenu par une série de plébiscites. » M. de Franclieu irrité lui criait : « Descendez de a tribune! Les bourreaux n'ont pas le droit d'insulter leurs victimes. » — Je n'en descendrai pas, répondait Conti. Je ne subirai pas cette violence. Je dirai toute ma pensée. » Alors Bamberger perd patience. Il était au pied de la tribune. Il remonte les degrés et se place à côté de Conti. On l'acclame. Le président l'invite à se retirer. Victor Hugo le remplace. La présence de l'auteur des *Châtiments* auprès du défenseur de l'Empire soulève des applaudissements et des bravos furieux. Dans les tribunes, les spectateurs sont debout; quelques-uns même mêlent leurs cris aux clameurs des représentants. Dufaure, habituellement impassible, était furieux. Il reprochait au président de laisser parler Conti. Jules Grévy

répondait qu'on avait poussé l'orateur à la tribune. « Ce n'était pas pour faire un discours et une apologie, répliquait Dufaure. — Je ne puis répondre à toutes les interpellations, disait Conti. — Ne nous faites pas perdre notre temps! criait Dufaure. M. Bamberger ne vous a pas cédé la parole pour cela! — Levez la séance! » demandait Schœlcher à Grévy. Mais celui-ci laissait la parole à Conti, à la condition qu'il se renfermerait dans la question. L'orateur répondit que ce reproche s'adressait à ceux qui avaient rappelé des faits qui n'étaient pas en cause? Ce fut un nouvel orage. « Comment! qui n'étaient pas en cause? criait Vitet. Ils sont bien la cause de la guerre! » Pendant que Conti persistait à défendre l'Empire, on voyait un groupe de représentants se concerter pour une motion. Le comte de Douhet demanda la clôture de l'incident. Et à Conti qui s'étonnait d'une pareille intolérance, Dufaure répliqua justement : « Quand M. Thiers vous recommandait la paix, vous avez été sur le point de l'arracher de la tribune! »

Tout à coup on entendit ces mots répétés de toutes parts : « La déchéance! la déchéance! » Target monta à la tribune pour lire une motion, mais sur l'invitation du président, il descendit aussitôt. Jules Grévy invita Conti à quitter la tribune, ses explications personnelles ayant été données. Celui-ci se retira enfin en protestant contre l'intolérance de l'Assemblée, et pendant qu'il retournait à sa place, il fut l'objet des plus violentes interpellations. Les représentants étaient toujours debout, criant à tue-tête : « La déchéance, la déchéance! » L'agitation était effrayante. Jules Grévy, à bout de forces et de patience, se couvrit et suspendit la séance. Il était deux heures moins dix minutes. On se répandit dans les couloirs, et la résolution de voter la déchéance de l'Empire fut immédiatement adoptée dans tous les groupes. A deux heures et quart, la séance fut reprise. Le président invita gravement ses collègues à ne plus se départir de la dignité et du calme nécessaires qui

devaient signaler cette délibération, puis il donna la parole à Target qui, au nom de vingt-deux représentants pris dans la droite et dans la gauche, lut cette motion : « L'Assemblée nationale clôt l'incident, et dans les circonstances douloureuses que traverse la patrie, en face de protestations et de réserves inattendues, confirme la déchéance de Napoléon III et de sa dynastie, déjà prononcée par le suffrage universel, et le déclare responsable de la ruine, de l'invasion et du démembrement de la France (1). » A ces mots les membres de l'Assemblée se levèrent presque tous et d'une même voix crièrent : « Très bien ! Très bien ! — Bravo ! Bravo ! » applaudissant à tout rompre.

Aussitôt Gavini s'élança à la tribune et protesta de toutes ses forces. Suivant lui, le suffrage universel seul pouvait détruire l'œuvre qu'il avait édictée par quatre plébiscites solennels. « Le peuple a prononcé en nous envoyant ici », dit le marquis de La Rochejaquelein. Comme Conti et Gavini continuaient à protester, Thiers s'écria : « Qu'ils justifient les fautes de l'Empire ! — Oui ! oui ! ajoutaient plusieurs membres, qu'ils le fassent, s'ils l'osent ! » Puis Thiers monta à la tribune, salué par les applaudissements les plus vifs. Il fit remarquer qu'il avait proposé à l'Assemblée une politique de conciliation et qu'il avait espéré que tout le monde comprendrait sa réserve et son silence à l'égard du passé. Mais, lorsque ce passé se dressait devant le pays, lorsque ce passé semblait se jouer des calamités dont il était l'auteur, il était impossible de ne pas l'en rendre responsable. Conti, au pied de la tribune, cherchait

(1) Il y avait un autre ordre du jour ainsi conçu : « L'Assemblée nationale, subissant les désastreuses conséquences d'une situation léguée par l'Empire, fait remonter à l'ex-empereur Napoléon III la responsabilité de la guerre, de l'invasion, de la ruine et du démembrement de la France ; en présence de l'impossibilité matérielle de continuer la lutte, ratifie le traité proposé par le chef du pouvoir exécutif et passe à l'ordre du jour. » Cet ordre du jour était signé par MM. Target, Jules Buisson, Louis Viennet, Baragnon, de Brettes-Thurin, Ch. Rolland, Ch. Rivet, Farcy, Ch. Alexandre, F. Dupin, Marcel Barthe, H. Wallon, Léon Say, E. Tallon et d'Osmoy. — Voir les *fac-similés*.

PREMIÈRE MOTION DE DÉCHÉANCE DE L'EMPIRE (1er MARS 1871)

ASSEMBLÉE NATIONALE

le 1871

L'assemblée nationale ~~subit~~ subissant les désastreuses conséquences d'une situation ~~léguée~~ créée par l'Empire, ~~[illegible]~~ fait remonter à ~~[illegible]~~ l'ex-empereur

Appartenant à la Croix
Lamarque
Lamarque Wilson

DEUXIÈME MOTION DE DÉCHÉANCE DE L'EMPIRE VOTÉE LE 1er MARS 1871

L'assemblée nationale ~~[illegible]~~ Clôt l'incident et dans les circonstances douloureuses que traverse la patrie et en face ~~[illegible]~~ de ~~[illegible]~~ protestation de réserves inattendues ~~[illegible]~~ confirme la déchéance de ~~[illegible]~~ Napoléon III et ~~[illegible]~~ de la dynastie déjà prononcée par le suffrage universel ~~[illegible]~~ et le déclare responsable de la ruine, de l'invasion et du démembrement de la France

Th. Jules Aussay

Bethmont

Th. Targes

René Brice

Charles Rolland

Tallon

Duc de Marmier

Pradié

Ricard

Vilain

Lemaire

Ch. Alexandre

à interrompre l'orateur. Il fut contraint d'aller reprendre sa place. « Vous avez méconnu la vérité, dit Thiers. Elle se dresse aujourd'hui devant vous, et c'est une punition du Ciel de vous voir ici obligés de subir le jugement de la nation qui sera le jugement de la postérité! » Après ces paroles qui furent couvertes d'applaudissements et de bravos, l'Assemblée vota la clôture de l'incident. Il y avait six cent soixante-huit membres présents. Plus de six cents se levèrent pour prononcer la déchéance. Six à la contre-épreuve se levèrent contre; quelques-uns seulement s'abstinrent de voter. Cet incident, le plus tragique de tous ceux qui signalèrent le passage de l'Assemblée nationale à Bordeaux, était terminé.

Il fallut un certain temps pour que l'Assemblée reprît son calme. Lorsqu'elle parut apaisée, Bamberger remonta à la tribune au milieu des applaudissements, mais cette petite ovation faite, on ne prêta plus qu'une médiocre attention à son discours.

L'orateur conclut en affirmant que les peuples s'appartenaient et ne pouvaient être livrés. La République n'avait pas le droit de porter atteinte à l'unité de la France. Si elle le faisait, elle compromettrait les droits imprescriptibles de la morale et de la justice. M. Thiers se borna à répondre à l'orateur comme à Edgar Quinet : « Et les moyens? » Bamberger ne répliqua pas. Victor Hugo lui succéda. Il monta majestueusement les degrés de la tribune et fit l'éloge de Paris et de sa résistance admirable. Il dit que ce Paris stoïque avait donné à ses représentants le mandat de voter contre le démembrement de la patrie, d'avertir l'Europe que si l'œuvre violente à laquelle on donnait le nom de traité s'accomplissait, c'en serait fait du repos de l'Europe. « Il y a désormais, dit-il, deux nations qui seront redoutables : l'une, parce qu'elle sera victorieuse, l'autre, parce qu'elle sera vaincue. » Thiers et Dufaure l'interrompirent pour l'approuver ainsi : « C'est vrai! C'est très vrai! » Puis, donnant libre cours à son imagination de poète, il vit la nation victorieuse ayant de par son empereur despote « la

consigne à l'état de dogme, le sabre fait sceptre, la parole muselée, la pensée garrottée, la conscience agenouillée!... » L'autre nation, au contraire, aurait la tribune libre, la presse libre, la conscience libre, l'âme haute. « Et pendant que la nation victorieuse, l'Allemagne, baisserait le front sous son lourd casque de horde esclave, la vaincue sublime, la France, porterait sur la tête sa couronne de peuple souverain. » On disait que l'Allemagne allait avoir deux provinces de plus. C'était une erreur. « Prendre, ce n'est pas posséder. Possession suppose consentement. Est-ce que la Turquie possédait Athènes? Est-ce que l'Autriche possédait Venise? Est-ce que la Russie possédait Varsovie?... De fait, oui. De droit, non... Messieurs, il y a dans Strasbourg deux statues élevées à Gutemberg et à Kléber. Eh bien, nous sentons en nous une voix qui s'élève et qui jure à Gutemberg de ne pas laisser étouffer la civilisation, et à Kléber de ne pas laisser étouffer la République! » Comme l'orateur se laissait aller à quelques digressions, il se produisit du bruit dans la salle et l'attention de l'Assemblée, un moment excitée, parut se lasser. Victor Hugo s'en offensa et faillit descendre de la tribune (1).

Mais il reprit la parole et ajouta qu'il ne voterait point le traité, parce qu'une paix honteuse était une paix terrible, parce qu'une telle paix, c'était la haine. L'heure de la revanche sonnerait tôt ou tard, et l'on verrait la France reprendre la Lorraine et l'Alsace, saisir Trèves, Mayence, Cologne, Coblentz, toute la rive gauche du Rhin... Et l'on entendrait la France dire à l'Allemagne : « Je t'ai tout repris et je te rends

(1) Quelques jours après, le 8 mars, Victor Hugo souleva un orage dans l'Assemblée à propos du général Garibaldi qu'il appelait « le seul général qui n'eût pas été vaincu » ! Comme il était l'objet des plus vives interpellations, il rédigea au pied de la tribune sa démission en ces termes : « Il y a trois semaines, l'Assemblée a refusé d'entendre Garibaldi : aujourd'hui elle refuse de m'entendre. Je donne ma démission. » L'autographe, écrit d'une main fébrile, contient une grosse tache d'encre.

tout : à une condition, c'est que nous ne ferons plus qu'un seul peuple, qu'une seule famille, qu'une seule République... Et maintenant, serrons-nous la main, car nous nous sommes rendu service l'une à l'autre : tu m'as délivrée de mon Empereur et je te délivre du tien!... » C'était parler en humanitaire, en poète, et non pas en homme politique. Tachard, député du Haut-Rhin, se borna à relever dans ce discours le passage relatif à la conquête possible de Mayence et de Coblentz : « Ces deux noms, dit-il, nous ont perdus; c'est pour eux que nous subissons le triste sort qui nous attend. Eh bien, nous ne voulons plus souffrir pour cette idée. Nous sommes Français, messieurs, et pour nous il n'y a qu'une patrie : la France, sans laquelle nous ne pouvons pas vivre; mais nous sommes justes, parce que nous sommes Français, et nous ne voulons pas que l'on fasse à autrui ce que nous ne voudrions pas qu'il nous fût fait. » Ces quelques paroles, pleines de bon sens, furent acclamées. Vacherot parla à son tour. Son discours peut se résumer en ces quelques mots : « La seule chose dont il s'agit aujourd'hui, c'est de sauver la France : comment la sauverons-nous? Ma conviction profonde est que nous ne la sauverons que par la paix. Je le dis franchement. Si je croyais que les chances fussent non pas égales seulement, mais sérieuses, pour une résistance, un dernier effort, un effort à outrance après lequel il n'y eût pas le désastre complet de la France, je serais pour cet effort. » Il tint ensuite à faire, au nom du parti républicain qui allait voter la paix, cette déclaration pour rassurer le patriotisme de ceux qu'une telle paix troublait et attristait : « Il est un droit que nous philosophes, nous Français, nous professons et pratiquons, c'est qu'on ne dispose pas d'un peuple, d'une province comme on ferait d'un troupeau... Ce qu'il est impossible de reconnaître comme juste, tout en le subissant, c'est le droit de conquête appliqué, en pleine civilisation moderne, au dix-neuvième siècle... Le gouvernement déchu, le gouvernement impérial lui-même n'avait jamais songé à une

annexion sans le vote des populations à annexer... Encore une fois, il ne s'agit pas de revenir sur ce qui est fait... il s'agit seulement de maintenir dans l'opinion publique ce principe que la Prusse viole en ce moment. » Louis Blanc le remplaça et fit une sorte d'historique de la guerre. Il rappela, en citant des textes, qu'à la veille de la guerre, le roi de Prusse, Bismarck et le Reichstag avaient reconnu que la France, pri dans son ensemble, ne voulait pas la guerre. Il affirma que ni les bourgeois, ni les ouvriers, ni les paysans n'en voulaient et que la presse indépendante avait dit que cette entreprise funeste n'avait pour but que de cimenter l'édifice de la dynastie napoléonienne « et de donner à l'héritier présomptif du trône ce que les ravageurs de province appellent « le baptême de la gloire (1). » Il ne fallait pas que l'enseignement qui résultait de cette page funèbre de notre histoire fût perdu, car un peuple qui se livre à la domination d'un seul homme, se rend coupable d'un tort dont il est juste qu'il porte la peine. Maintenant, l'orateur reconnaissait que si la Prusse, après Sedan, avait voulu se contenter des frais de la guerre, elle eût été dans son droit. Mais déjà cette puissance cherchait à nous imposer les conditions les plus dures. Il y avait chez elle parti pris de déshonorer la France ou de la détruire. La France résista. La lutte reprit implacable. La justice changea de camp. Elle vint avec la France. Mais la victoire ne suivit pas la justice. L'Europe, devant tant de ruines et tant d'horreurs, n'eût d'autre sentiment que celui qui, à la représentation d'une tragédie émouvante, anime les spectateurs blasés, puis elle laissa faire. « Il est généralement admis, dit l'orateur, qu'un peuple vaincu doit expier ses revers, absolument comme si c'étaient des crimes. » Il espérait cependant, et l'avenir a justifié cet espoir, qu'un jour viendrait où la monarchie prussienne

(1) C'est ce que dit le général du Barail dans le troisième volume de ses *Souvenirs*, pp. 144 et 145.

effrayerait l'Europe par ses prétentions et par son accroissement démesuré. Quant aux Alsaciens-Lorrains qu'il fallait sacrifier aujourd'hui, il ne pouvait se résoudre à une telle cruauté. « Disposer d'eux comme des esclaves, eux qui sont nos frères! Les céder comme un bétail à nous appartenant, eux qui n'ont pas dans les veines une goutte de sang qu'ils ne nous aient offerte et qu'ils ne se soient montrés ardents à verser pour nous! Jamais, jamais, jamais!... »

Jusque-là l'orateur s'était fait applaudir pour son éloquence vibrante et ses sentiments d'une rare élévation. Il perdit de ses avantages quand il parla d'un nouveau système de défense nationale, c'est-à-dire d'une guerre de parti succédant à la grande guerre. On se souvint des rêves insensés du siège de Paris, de la sortie torrentielle, et l'on n'écouta plus.

Changarnier lui succéda et crut servir une fois de plus la patrie en conseillant respectueusement la paix. Il remerciait le gouvernement et les commissaires de n'avoir pas désespéré de l'avenir de la France. « Oui, dit-il, oui, j'en ai le ferme espoir, nous reverrons des jours meilleurs; nous mériterons le respect de l'histoire, si dans notre infortune imméritée où notre honneur n'a pas péri, nous restons unis, calmes et dignes. » La grande majorité de l'Assemblée acclama le vieux général qui, en quelques mots, avait su définir si nettement la situation qui s'imposait. Buffet, en son nom et au nom de Ravinel, Constant et Maurice Aubry, députés des Vosges, lut ensuite une déclaration où il reconnaissait la nécessité pour l'Assemblée nationale de subir les conditions imposées par la violence. Dans sa conviction un tel traité ne créait, en ce qui concernait les cessions territoriales, aucun lien pour l'avenir, car ce lien ne pouvait résulter que du libre assentiment des populations. Il dit qu'en votant ce traité, ses collègues et lui paraîtraient y apporter leur adhésion. Ils étaient donc forcés de s'abstenir, sans chercher d'ailleurs à se soustraire à la responsabilité d'une décision dont ils avaient constaté la nécessité cruelle. Varroy

et George déclarèrent au contraire qu'ils repousseraient le traité, espérant que l'Assemblée ferait de même. M. Buffet fit de nouveau envisager l'impossibilité d'une lutte efficace, car un homme qui avait toujours eu à un degré éminent le sentiment français, l'honorable M. Thiers, était là pour l'attester. Si la continuation des hostilités eût été possible, il n'eût jamais mis sa signature au bas de ce traité douloureux.

Thiers monta à la tribune. L'attention redoubla. Un grand silence se fit. Le chef du pouvoir exécutif commença par remercier M. Buffet d'avoir si bien compris son attitude. En effet, s'il y avait eu une seule chance de soutenir la lutte, il ne se serait jamais imposé une douleur qui avait été l'une des plus grandes de sa vie. Il supplia ses collègues de ne pas l'obliger à donner les motifs de sa résolution. « Mon silence, dit-il, est un sacrifice que je fais à la sûreté et à l'avenir de mon pays... » A ce moment, il fut pris d'une telle émotion qu'on le vit pâlir, s'arrêter comme suffoqué et répandre des larmes. L'Assemblée impressionnée éclata en bruyants applaudissements.

Un des représentants, Martial Delpit, écrivait à ce sujet : « Il a dignement parlé de ses efforts, de sa vieillesse, de ses douleurs patriotiques. A un moment, les larmes l'ont gagné. Il a été obligé de s'arrêter et l'Assemblée tout entière, émue à son tour, l'a applaudi à outrance. » Thiers se ressaisit et conclut ainsi : « Pas de faux patriotisme, pas de faiblesse! Ayons tous le courage de ce que nous faisons. Je ne conseille rien à l'Assemblée. Je ne puis la conseiller que par mon exemple. » Jean Brunet dit alors quelques mots que l'on n'écouta pas. Millière, froid et mauvais, fit incidemment l'éloge de Garibaldi, qui avait oublié les hostilités de la France contre son propre pays. Il conseilla sans succès la création d'armées nationales, car incontestablement avec elles il ne sortirait pas un Prussien de France. Emmanuel Arago protesta bruyamment contre le reproche de fausse popularité adressé à

ceux qui refuseraient de voter un pareil traité. Avec Keller la discussion reprit son animation. L'honorable représentant du Haut-Rhin émut aussitôt ses collègues par quelques paroles simples et fières. Il commença ainsi : « Celui qui devrait parler à ma place, le maire de Strasbourg, le doyen de notre députation, à l'heure où je parle, se meurt de douleur et de chagrin. Son agonie est le plus éloquent des discours (1). » Keller répéta, au nom des Alsaciens, ce qu'il avait dit le 17 février, qu'ils voulaient être Français et rester Français, que nulle puissance au monde ne pourrait les empêcher de l'être et de le rester. Il déclara que la paix n'était pas honorable, parce que c'était manquer à l'honneur que de céder des populations qui voulaient demeurer françaises. Pour lui, cette paix était un mensonge. On y disait que l'on cédait à perpétuité la propriété et la souveraineté de l'Alsace. Et cependant chacun, au fond du cœur, ne demandait qu'à la reconquérir le plus tôt possible. On parlait des dangers que devait amener la reprise des hostilités. « Quant à moi, déclara-t-il, je suis convaincu que si la France avait été plus fermement résolue à l'avance de ne pas sacrifier son territoire, si la Prusse, qui désire la paix, avait été certaine de trouver sur ce point des barrières infranchissables, elle nous aurait fait d'autres conditions. » Puis s'indignant et renouvelant dans les âmes troublées la colère contre un traité aussi désastreux : « Si l'Assemblée, dit-il, devait le ratifier, j'en appelle à Dieu, vengeur des justes causes ! J'en appelle à la postérité qui nous jugera les uns et les autres ! J'en appelle à tous les peuples qui ne peuvent pas se laisser vendre indéfiniment comme un vil bétail ! J'en appelle enfin même à l'épée de tous les gens de cœur qui, le plus tôt possible, déchireront ce détes-

(1) Deux jours après, M. Küss était mort. L'Assemblée s'associa par un vote unanime aux regrets que causait à la France entière la perte de ce bon patriote. M. Küss avait été le premier à signaler la protestation émouvante des députés de l'Alsace-Lorraine contre la cession de ces provinces à la Prusse, protestation lue à l'Assemblée par Keller. (Voir le texte aux *Pièces justificatives*).

table traité! » L'accent, la conviction, le geste étaient si puissants que l'Assemblée tout entière frémit, comme au jour où avait été lue la protestation, et que Thiers, voyant l'effet produit, dut remonter à la tribune. Lorsque Keller passa devant lui, il lui avait dit : « Donnez-nous les moyens; ce ne sont pas des paroles, ce sont des moyens qu'il faudrait nous donner! » Keller n'avait rien répondu. Mais Tirard, qui était à quelques pas de Thiers, s'était levé, et avait dit, avec exaltation : « La levée en masse! Vous demandez les moyens : on peut vous les indiquer... Que les 750 représentants se mettent à la tête de la France et vous sauverez la France! »

Alors Thiers posa nettement la question et fixa les responsabilités. La guerre avait eu deux périodes : celle qui avait suivi cette fameuse déclaration que l'Assemblée venait de punir et celle qui avait succédé au 4 Septembre. Quant à lui, il avait été étranger à ces deux périodes. Si la guerre n'avait pas réussi, on ne pouvait l'en accuser. Il avait seulement conduit les négociations avec tout le patriotisme dont il était capable. « Si vous croyez, dit-il, pouvoir obtenir de meilleures conditions, envoyez d'autres négociateurs, vous me rendrez un grand service... vous me soulagerez d'un poids accablant. Si vous croyez avoir des moyens militaires, venez ici-même les exposer! » Il se fit aussitôt un grand silence, et tous les yeux se portèrent sur le général Chanzy, qui avait dans son bureau protesté contre le traité et conseillé la reprise de la guerre. Le général resta muet à sa place. Puis Thiers s'indigna contre les reproches qu'il venait d'entendre : « Ne parlez pas d'honneur devant des gens qui en ont autant que vous, mais qui mettent leur honneur à ne pas risquer de perdre leur pays pour une fausse popularité qu'on veut courtiser à cette tribune! » Cette observation si juste fut accueillie par plusieurs salves d'applaudissements. L'orateur encouragé continua : « Pour ma part, je ne doute pas de la puissance de mon pays, quand je dis que nous ne pouvons pas lutter aujourd'hui. Non, je ne doute pas de la

puissance de la France, et l'ennemi n'en doute pas plus que moi. Ce traité même est tout entier empreint des craintes que la France inspire, et quand il vous demande une si grande partie de vos ressources, c'est dans l'espoir de vous affaiblir. Oui, c'est la crainte même qui se manifeste par l'énormité du chiffre. Ce n'est donc pas de la France que je doute. Oui, cette puissance de notre pays est une consolation dans nos douleurs actuelles. Oui, je crois à son avenir, mais à la condition que nous aurons enfin du bon sens, que nous ne nous payerons plus de mots, que sous les mots nous voudrons mettre des réalités, et que nous aurons non seulement du bon sens, mais un bon sens courageux! »

Il fit connaître brièvement la triste réalité. L'organisation militaire de la France était brisée. Sur cent vingt régiments, il y en avait eu cent seize faits prisonniers à Sedan et à Metz. Les cadres étaient rompus. Plus d'anciens officiers; très peu de sous-officiers instruits. Le rapport de l'amiral Jauréguiberry, publié en février 1871, constatait qu'on ne pouvait opposer aux Allemands que 220 000 hommes solides. Le reste ne pourrait fournir de soldats dignes de ce nom que dans plusieurs mois. Qu'avait-on en face de soi? 612 bataillons, 522 escadrons, 2 300 pièces de canon à tir rapide appartenant à des armées aguerries, encouragées par d'étonnants succès. Tout en rendant hommage à l'héroïsme de nos troupes qui, quoique mal armées et presque nues, avaient su se faire respecter de leurs adversaires plus nombreux et mieux équipés, l'amiral avait engagé ses collègues à repousser toute illusion et à ne céder à aucun entraînement dangereux. Il avait dit cela au moment où l'ennemi était maître de la plus riche moitié de la France, au moment où de sourds grondements dans la capitale faisaient prévoir une guerre plus lamentable que la première. Il l'avait dit d'accord avec le général Frébault, le général de Chabaud La Tour, le général Chabron, le général Martin des Pallières, le colonel Carron, le colonel de Chadois, membres de la même

commission et qui s'étaient fait remarquer par leur vaillance au cours des hostilités.

Était-ce dans une telle situation qu'on devait reprendre la guerre? Thiers répéta alors son défi, que nul n'osa relever. « S'il y a des hommes du métier qui croient pouvoir dire le contraire, qu'ils viennent le déclarer ici du haut de la tribune, et je leur répondrai. » Il rendit hommage à la vaillance de Faidherbe, de Chanzy, de Bourbaki, mais il constata qu'ils n'avaient pu obtenir des résultats efficaces. « Eh bien, que dans cette situation quelqu'un vienne me dire que nous pouvons résister à une armée régulière de 500 000 hommes, je lui répondrai que non. Vous feriez détruire la France, vous l'appauvririez, vous feriez disparaître ses dernières ressources et vous lui ôteriez les moyens d'arriver à cet avenir que vous souhaitez pour elle et que, moi, j'entrevois avec la seule satisfaction que je puisse ressentir aujourd'hui... » Vouloir continuer la lutte, c'était ruiner la France, c'était anéantir son avenir. M. Thiers avait dit la vérité à l'Assemblée, comme il l'avait dite à l'ennemi. Dans un beau mouvement qui transporta ses auditeurs, il s'écria : « Je vous ai représenté auprès de l'ennemi en lui disant la vérité. J'ai fait valoir les considérations de l'avenir, ces haines implacables qu'on allait soulever dans le cœur d'une grande nation, mais je dois le dire aussi : la victoire n'est pas toujours beaucoup plus sensée que la défaite. » Cette réflexion si juste, si profonde, mais émise hautement en face du vainqueur, fut comme une consolation dans ces heures terribles. La France semblait parler par la voix de Thiers. Un de ceux qui l'avaient entendu, M. Delpit, écrivait au lendemain de cette mémorable séance : « Quelle merveilleuse netteté de pensées! Quelle clarté, quelle simplicité de langage! Il arrive aux plus grands effets avec les mots les plus naturels et les moins recherchés. Aujourd'hui, il nous a émus par le fond et par la forme. »

Le chef du pouvoir exécutif sentait plus que tout autre sa

responsabilité. Il avait trop blâmé la politique inconsidérée et néfaste de l'Empire pour commettre la moindre imprudence. Il montrait la situation sous son jour réel, espérant qu'on le croirait. « A mes derniers jours, dit-il en terminant, je ne changerai pas de conduite et je ferai tous mes efforts pour faire entendre à mon pays la vérité tout entière. On ne l'a pas écoutée, il y a six mois ; on ne l'a pas écoutée à des époques plus récentes, mais je ne me décourage pas. Si, à votre tour, vous ne voulez pas l'écouter, vous me rendrez bien malheureux pour mon pays ; je serais peut-être heureux moi-même de n'être pas cru. Je serais déchargé du fardeau que vous m'avez confié et je vous remercierais, mais en pleurant sur mon pays infortuné. Messieurs, entendez la vérité ! Si vous ne savez pas où elle est, si vous ne voulez pas l'écouter et la croire, vous pourrez vanter l'avenir de notre nation, mais bien vainement : vous le perdez au moment même où vous le vantez ! » Des applaudissements nombreux et plusieurs fois répétés saluèrent cette émouvante et patriotique improvisation qui conseillait la paix pour assurer l'avenir. L'heure fatale venait de sonner. Il fallait voter maintenant. Un des représentants de la majorité résumait ainsi l'opinion de tous en écrivant le lendemain : « Le devoir m'imposait le rude sacrifice de souscrire à cet abominable traité, d'abandonner un membre bon, cher et héroïque pour ne pas sacrifier, pour ne pas abandonner mon pays tout entier. Oh ! c'est quand il faut mutiler de sa main le pays, qu'on sent ce que c'est que l'amour de la patrie ! C'est l'épreuve la plus rude, la plus cruelle que j'aie subie de ma vie ! »

Le vote eut lieu sur le texte du projet relatif aux préliminaires de paix qui commençait ainsi : « L'Assemblée nationale, subissant les conséquences des faits dont elle n'est pas l'auteur, ratifie les préliminaires de paix dont le texte est ci-annexé et qui ont été signés à Versailles le 26 février 1871... » Chaque représentant monta ensuite à la tribune pour déposer publiquement son bulletin blanc ou bleu dans l'urne auprès

de laquelle se trouvait un secrétaire qui contrôlait le nombre des votants. Ce nombre fut de six cent cinquante-trois. Cinq cent quarante-six représentants votèrent pour; cent sept contre. Vingt-deux furent considérés comme s'étant abstenus; mais il faut en défalquer le duc de Broglie, retenu comme ambassadeur à Londres, le docteur Küss agonisant; le duc d'Aumale, le prince de Joinville, le colonel Denfert, Jules Favre et Ernest Picard, forcément absents. Il y avait sept membres en congé régulier, MM. Christophe, Dumarnay, Jules Ferry, de Limairac, de Puiberneau, Puvis de Chavannes et Steinheil. Parmi les opposants, on retint les noms des généraux Billot, Chanzy, Loysel, Mazure, et du lieutenant de vaisseau Farcy. Mais on faisait remarquer, parmi les votants *pour*, les noms des généraux d'Aurelle de Paladines, de Chabaud la Tour, de Chabron, Changarnier, Chareton, Ducrot, Frébault, Le Flô, Martin des Pallières, Pellissier, Du Temple,et des amiraux Fourichon, Jauréguiberry, La Roncière le Noury, de Montaignac, Pothuau et Saisset, sans compter des officiers supérieurs, comme le colonel Chaper et le colonel de Chadois. Le résultat du vote fut proclamé au milieu du plus grand silence.

Ce fut dans un silence plus grand encore qu'on entendit les adieux des représentants alsaciens-lorrains, lus par M. Jules Grosjean. Ceux-ci déclaraient nul et non-avenu un pacte qui disposait de leurs concitoyens sans leur consentement. Ils affirmaient que la revendication de leurs droits restait à jamais ouverte à tous et à chacun, dans la forme et dans la mesure que leur conscience leur dicterait. « Au moment de quitter cette enceinte où notre dignité ne nous permet plus de séjourner, disaient-ils, et, malgré l'amertume de notre douleur, la pensée suprême que nous trouvons au fond de nos cœurs est une pensée de reconnaissance pour ceux qui, pendant six mois, n'ont pas cessé de nous défendre, et d'inaltérable attachement à la patrie dont nous sommes violemment arrachés. Nous vous suivrons de nos vœux et nous attendrons, avec une confiance

entière dans l'avenir, que la France régénérée reprenne le cours de sa grande destinée. Vos frères d'Alsace et de Lorraine, séparés en ce moment de la famille commune, conserveront à la France, absente de leurs foyers, une affection filiale jusqu'au jour où elle viendra y reprendre sa place. » Les vingt-huit signataires de cette déclaration quittèrent aussitôt la salle des séances au milieu des protestations émues de leurs collègues, qui les suppliaient vainement de rester avec eux. De cette dramatique séance qui avait duré six longues heures, ce fut le dernier incident et non le moins douloureux. La foule, massée aux environs du théâtre, accueillit le résultat du vote avec une véritable stupeur, et dans la soirée plusieurs journaux parurent encadrés de noir. Il en fut de même le lendemain. La France était véritablement en deuil, mais elle gardait ses espérances, grâce à l'énergie et à la sagesse de M. Thiers et de ceux qui l'avaient suivi (1).

L'Europe laissa faire. L'Angleterre avait esquissé une petite intervention au sujet de l'indemnité de guerre, mais elle n'insista pas. La Russie approuva hautement le traité. L'Autriche et l'Italie conservèrent une attitude très prudente. Les autres puissances s'effacèrent. La sympathie qu'on avait un moment témoignée à nos malheurs était restée platonique. La France n'avait eu à compter que sur elle-même. Elle se montra ce qu'elle devait être : une nation ayant droit à de meilleures destinées. Elle imposa à ses ennemis l'admiration par son calme au milieu de nouvelles et cruelles épreuves qui allaient bientôt

(1) Le chef du pouvoir exécutif avait prié la Présidence de l'Assemblée de lui remettre l'expédition en règle de la loi relative au traité, dès le vote terminé, ce qui eut lieu. M. Delaroche-Vernet la porta aussitôt secrètement à Paris. M. Jules Favre put la donner le 2 mars à M. de Bismarck, qui parut très surpris. Il échappa même au chancelier cette exclamation : « Si nous avions prévu que votre Chambre pût examiner et ratifier le traité en vingt-quatre heures, nous aurions pris d'autres dispositions. » Mais, grâce à cette patriotique promptitude, les Allemands quittaient Paris le 3 mars au matin. (Voir Jules Favre, *Gouvernement de la Défense nationale*, t. III.)

l'assaillir chez elle et menacer encore une fois son existence.

Le même jour, trente mille soldats de l'armée allemande entraient à Paris. C'était, comme l'avait dit Thiers, la rançon de Belfort. La capitale était en deuil et montrait par son attitude douloureuse combien elle souffrait d'une telle épreuve. Grâce à la promptitude de l'Assemblée nationale à voter les préliminaires de paix, les deux autres échelons de troupes allemandes, soit soixante mille hommes, qui s'apprêtaient à entrer les jours suivants, durent rester à Versailles et le roi de Prusse lui-même, qui comptait figurer au milieu d'eux, fut forcé, le traité étant signé, de renoncer à un projet auquel il tenait tant. La surprise du chancelier fut grande. Celle de l'état-major allemand plus grande encore.

« Le 2 mars, disent les *Souvenirs intimes de Guillaume Ier*, fut une journée agitée et pleine de surprises désagréables. On apprit par Bismarck que l'Assemblée avait ratifié les préliminaires de paix en un seul jour. Nous perdions ainsi le droit de faire séjourner plus longtemps nos troupes dans Paris. Grande déception pour tout le monde.. Thiers avait prétendu qu'il lui faudrait une semaine pour faire ratifier par l'Assemblée nationale ses calculs. Le roi crut que toutes les troupes allemandes pourraient passer un jour au moins dans Paris et il voulait les passer en revue chaque jour aux Champs-Elysées. Mais toute cette combinaison fut déjouée par la ruse du futur président de la République. Il obtint en un jour ce qu'il déclarait ne pouvoir obtenir qu'en une semaine. Le chagrin qu'on éprouva à cette fatale nouvelle, tous ceux qui ont pris part à la campagne le savent. Les sentiments du roi et de sa brave armée furent alors soumis à une cruelle épreuve. » Un seul échelon de trente mille Allemands avait occupé les Champs-Elysées et les quartiers environnants.

Le prince royal mentionne ainsi le fait dans son journal à la date du 2 mars : « La ratification eut lieu. Jules Favre avait déjà télégraphié de bonne heure et était même venu à Versailles,

lorsque Bismarck était encore au lit. On ne le laissa pas entrer et il fut obligé de répéter sa communication par écrit. On répondit par la demande du document original. L'empereur regretta qu'il ne fût pas permis seulement à la Garde de venir dans la ville. » Le prince royal entra avec le grand-duc de Bade à Paris et passa quelques instants aux Champs-Élysées où il remarqua que toutes les femmes étaient en deuil et que des fleurs avaient été placées au pied de la statue de Strasbourg. Il signale dans son journal, à la même date, un fait touchant. « L'impératrice Eugénie télégraphia, dit-il, à l'empereur, au nom de toutes les mères et de leurs enfants, pour qu'il empêchât l'entrée des troupes à Paris et évitât ainsi l'effusion fatale de sang qui devait s'ensuivre. »

La résolution de l'Assemblée, après six heures de discussion, avait stupéfié les Allemands. Ils avaient espéré des récriminations, des violences, des débats interminables. Et voici qu'après avoir fixé les responsabilités de l'Empire, les représentants avaient accepté, le cœur déchiré de tristesse, les conditions de l'ennemi.

Ce n'est pas sans une surprise pénible que j'ai lu dans un ouvrage de MM. Paul et Victor Margueritte, *les Tronçons du Glaive*, de violents reproches contre le chef du pouvoir exécutif et contre l'Assemblée nationale au sujet du vote du 1er mars. C'est à l'un des héros de leur livre que les romanciers ont fait dire : « Si vous les aviez vus ces députés de la terre et de l'âme françaises, ces hobereaux de la réaction, ces bourgeois apeurés, ces loups-cerviers de l'industrie! Avec quelle impatience, ils supportaient les discours de ceux qui avaient encore un peu de cœur au ventre!... M. Thiers s'est bien gardé de dire que si l'Assemblée, au lieu de discourir, se mettait à la tête de la nation, la nation marcherait. Non, des phrases! Prudhomme vieilli, il se lamentait sur la difficulté de faire entendre la vérité au peuple, comme si tant de honte était la vérité! Et vite on a voté. Cinq cent quarante-six Français ont décidé l'abaissement

de la France! » Eh bien, non, cela ne s'est point passé ainsi, car le vote qui ratifia les préliminaires de paix fut littéralement arraché aux représentants par les nécessités inéluctables de la situation même.

Mais, dit-on, des généraux ont voté contre les préliminaires de paix et notamment le général Chanzy. Ce dernier, comme représentant des Ardennes, pays qui avait extrêmement souffert de l'invasion, était presque dans l'impossibilité de voter autrement, quoiqu'il eût reconnu à la dernière heure à Paris, devant le gouvernement de la Défense nationale, que la situation de nos forces était devenue par trop précaire. Il déclara lui-même plus tard, le 18 mai, tout en regrettant le traité de Francfort, parce qu'il aggravait à ses yeux les préliminaires du 1er mars, que la paix, si chèrement achetée par nous, était une paix nécessaire. Il admettait bien qu'il fallait respecter les engagements pris de part et d'autre, mais il repoussait les conditions nouvelles imposées par l'insatiable ambition de l'Allemagne. Les généraux Billot, Loysel et Mazure avaient voté contre les préliminaires de paix en toute liberté de conscience, et nul ne peut s'étonner du vote de ces officiers qui avaient bravement tenu tête à l'ennemi, mais ce vote n'infirme pas le vote contraire de leurs dix-sept camarades qui avaient combattu avec une vaillance au moins égale. En réalité, ce fut une nécessité impitoyable et patriotique qui força les membres de l'Assemblée nationale à accepter un aussi terrible traité; mais ils savaient qu'au prix d'un immense et douloureux sacrifice, ils sauvegardaient l'avenir et d'indestructibles espérances.

Pendant que nos représentants à Bordeaux acceptaient, la mort dans l'âme, les conditions si rigoureuses de l'ennemi, pendant que Paris frémissait de rage à la pensée que cet ennemi foulait son sol, l'ambassadeur des États-Unis tenait à assister à l'entrée des Allemands dans la capitale de la France et puis s'empressait de télégraphier à Fish ces mots triomphants : « Sir, ils sont entrés! » Du haut du balcon de

M. Cobden, dans l'avenue des Champs-Élysées, Washburne avait regardé complaisamment. Ce prétendu ami de la France fait le récit détaillé de cette entrée sinistre et il admire la belle garde royale de Prusse qui s'était massée « autour de cet Arc de Triomphe renommé dans le monde entier, et élevé (avec quel sarcasme amer, on peut le dire maintenant) à la gloire de la Grande Armée!... » Il ose ajouter, confondant le rebut de la canaille interlope avec la population parisienne, qu'il a vu des Français fraterniser avec des soldats allemands!... Le dernier mot, dans ces tristes souvenirs que je ne rappelle qu'avec une profonde émotion, appartient encore à Bancroft qui écrivait à Fish, le 29 mai 1871, que l'avenir était très triste pour la France, mais que « les hommes les plus intelligents de l'Allemagne » souhaitaient que la France se relevât, « car son action particulière dans la civilisation ne peut être remplacée par aucune nation (1) ». Vœu peu sincère, sans nul doute, de la part de cet homme, mais juste cependant pour un pays qui a montré son profond amour de la civilisation en secondant l'indépendance des États-Unis et en favorisant l'unité de l'Italie. Que la France conserve néanmoins sa fière attitude et ses nobles sentiments; qu'elle reste ce qu'elle a toujours été dans le monde, la nation loyale, sûre et généreuse par excellence! La droiture et la vaillance, quoi qu'on dise, l'emporteront toujours chez elle sur ce que certains peuples appellent dans leur langage d'affaires « l'esprit d'initiative et l'esprit pratique ».

Le 2 mars, Napoléon qui ne connaissait pas encore les votes de l'Assemblée nationale, raconta au général de Monts que Bis-

(1) Jules Valfrey rappelait que l'ancien ambassadeur des États-Unis à Paris, M. Eustis, avait publié en 1897, dans une revue de New-York, ses impressions sur la France et son avenir. M. Eustis prophétisait à brève échéance notre chute définitive comme grande puissance, mais admettait, lui aussi, avec quelque regret, que ce serait une perte pour la civilisation. (Voir le *Figaro* du 30 avril 1898.)

marck s'était étonné que l'empereur ne lui eût pas exposé ses désirs à l'occasion des préliminaires de la paix. « Quels désirs, dit Napoléon, pouvais-je encore exprimer? Je ne puis rien faire maintenant, sinon attendre ce que votre maître, l'empereur Guillaume, désirera. — Votre Majesté, répondit Monts, aura du moins l'avantage de n'avoir pas signé la paix — Oui, et quelle paix! Quelles conditions et surtout la perte des deux provinces! » Napoléon avait déjà dit à Mels qu'il ne pourrait les accepter et que son refus délierait les mains de Bismarck pour lui permettre de traiter avec la Défense nationale. Monts voulut faire observer que les deux provinces avaient été allemandes, mais Napoléon l'interrompit et rappela le fait suivant : « M. de Bismarck m'avait dit à Sedan que la paix qui suivrait la guerre serait une paix faite pour durer. Or, l'expérience a assagi les Français. Seules, des conditions rigoureuses et une volonté de ne point les adoucir sont incapables d'assurer une paix durable. » Napoléon ajouta qu'il eût été préférable pour Guillaume Ier et les intérêts de l'Allemagne, de renverser la République, de rétablir l'Empire et de lui rendre son armée. Monts pensa de son côté que l'armée délivrée aurait été grossir les troupes de Gambetta et aurait rendu les derniers mois de la campagne plus difficiles encore pour l'armée allemande. Il aurait pu ajouter que jamais les Français n'auraient accepté la restauration de l'Empire imposée par l'ennemi. Le même soir, Napoléon III confiait à la comtesse de Mercy-Argenteau ses plaintes au sujet des conditions draconiennes de l'Allemagne. Voici sa lettre tout entière :

« Comment ne pas être découragé en présence des conditions de paix imposées à la France? Je reconnais que nous avons été les agresseurs; je reconnais que nous avons été vaincus; partant, que nous étions obligés de payer les frais de la guerre ou d'abandonner une partie de notre territoire; mais nous condamner aux deux sacrifices à la fois, c'est bien dur! Quel est le gouvernement qui pourra se soutenir avec une telle charge

matérielle et morale sur les épaules? Dans des conditions semblables, ce n'est pas une paix que conclut l'empereur d'Allemagne, c'est nous tuer, et, au lieu de rétablir la paix, il sème pour l'avenir la haine et la méfiance. Est-ce un bon calcul même pour l'Allemagne? Je ne le crois pas. L'état de civilisation dans lequel se trouve l'Europe fait que les nations sont liées entre elles par une foule d'intérêt communs, de sorte que la ruine de l'une d'elles réagit sur toutes les autres.

« Le travail de la France arrêté pour bien des années, 38 millions d'hommes livrés à l'anarchie et n'ayant dans le cœur que le désir de la vengeance, c'est maintenir une plaie ouverte sur un des membres principaux du corps social. Si l'empereur d'Allemagne et M. de Bismarck avaient sûrement réfléchi à l'état de l'Europe; si, au lieu de se laisser éblouir par le succès extraordinaire qu'ils ont eu, ils avaient voulu fermer l'ère des révolutions et de la guerre, ils auraient déclaré que, tant qu'il n'y avait pas en France de gouvernement stable et par conséquent légitime, ils n'admettaient la suspension des hostilités que comme une trêve et qu'alors ils prenaient leurs mesures pour être dans une position militaire plus favorable si la lutte devait recommencer; mais que, dès qu'il y aurait un gouvernement reposant sur le droit et accepté par toute la nation, ils respecteraient bien plus la paix dans l'avenir que la possession de quelques départements mécontents, détachés d'une nation profondément troublée.

« C'eût été là de la grande politique. La haine contre l'Allemagne eût disparu comme par enchantement; la paix se fût trouvée consolidée pour bien des années; la confiance renaissait, des transactions commerciales reprenaient tout de suite leur essor, et l'empereur d'Allemagne obtenait une gloire plus grande que celle qu'il acquerra par la possession de Metz et de Strasbourg. »

Napoléon III terminait ainsi cette lettre attristée : « Je vous écris comme si vous étiez mon ministre des Affaires

étrangères, mais c'est une consolation pour moi, au milieu des préoccupations qui m'assiègent, de vous parler à cœur ouvert. »

L'empereur s'apercevait un peu tard que le réel objectif de l'Allemagne était une formidable indemnité de guerre et deux provinces avec Metz et Strasbourg. Il disait même que nous avions été les agresseurs et, dans son émotion, il dépassait les bornes, car la candidature de Léopold de Hohenzollern avait été une réelle provocation venue directement de la Prusse, et la vraie faute de l'Empire avait été de ne pas se contenter du retrait de cette candidature. L'empereur, en effet, n'a pas déclaré la guerre sans motifs évidents, mais il est tombé dans les pièges tendus par ses ennemis; il a cru pouvoir, au dernier moment, poussé par l'impératrice, le duc de Gramont et M. Émile Ollivier, formuler des exigences pour l'avenir telles que l'Europe a mis la provocation à son actif. Rien n'effacera la perfidie de M. de Bismarck, ni son initiative rusée. Rien n'effacera la conduite impolitique de Napoléon III et de ses conseillers. Telle est la vérité.

Enfin, l'empereur se rendait compte que Guillaume Ier se souciait peu de relever l'Empire français. L'Allemagne avait devant elle une Assemblée élue en toute liberté et en toute conscience par la nation, un chef du pouvoir exécutif librement choisi et officiellement désigné qui se résignaient à accepter les conditions de paix. Que lui fallait-il de plus? Quant à la gloire que Napoléon III offrait à Guillaume Ier en échange d'une politique large et généreuse, il aurait dû savoir que cette gloire, comme l'avouait M. de Bismarck, « n'était pas une valeur cotée en Allemagne ». A des phrases pompeuses, à des motifs humanitaires, le chancelier et son maître préféraient des avantages certains et des conquêtes définitives.

Le lendemain de sa lettre à la comtesse de Mercy-Argenteuil, l'empereur entendit le canon tonner et les cloches sonner à Cassel, saluant la conclusion des préliminaires de paix. « Un

grand et noble sentiment pénétrait tous les cœurs allemands, écrit le général de Monts, et l'on comprenait que l'Empereur Guillaume avait excellemment rendu la pensée de tous en disant : « Dieu a fait parmi nous de grandes choses ! » C'est cette pensée que reproduisent les bas-reliefs d'un arc de triomphe que j'ai vu à Cassel à l'entrée du parc de l'Aue. Dans le premier, on aperçoit des soldats qui se séparent de leurs familles attendries en disant : « *Gott sei mit uns !* » ; dans l'autre, on les voit revenir triomphants avec cette devise : « *Gott war mit uns !* » C'est à tout moment que les Allemands associent la Divinité à leur triomphe. Sur les champs de bataille après leur succès ils chantaient en chœur l'hymne : « *Danket alles Gott !* » et leurs casques portent une devise qui résume toutes leurs croyances : « *Mit Gott und Kœnig für Vaterland !* » Ne dédaignons pas ces sentiments qui font les peuples forts. Le sceptique peut en sourire. Le libre penseur peut n'en pas tenir compte. Le sourire et le dédain ne sont pas des raisons. L'homme qui sait combien, dans les terribles épreuves de la guerre, le soldat a besoin de lever les yeux vers Celui qui seul peut donner une force et des consolations qui ne trompent pas, doit envier les hommes qui mettent leur confiance résolue en un Dieu protecteur et rémunérateur.

A la nouvelle du vote des préliminaires de paix, Napoléon dit à Mels : « Tant pis pour la Prusse ! La Révolution est comme une tache d'huile, rien ne pourra l'empêcher de s'étendre. En mettant son nom à côté de celui de Jules Favre, M. de Bismarck a donné droit de cité à la Révolution en Allemagne. Il l'a fait pour affaiblir la France, il verra comme cela réagira sur son pays... Cette guerre avancera de dix ans une question qui, tôt ou tard, ne peut manquer de prendre une importance extrême dans notre Europe si vieille et si peuplée. Je veux parler de la question sociale. M. de Bismarck ne s'en est jamais occupé. Il y sera forcé... mais le chancelier y songera trop tard, vous le verrez, et alors seulement on pourra juger si

M. de Bismarck est un homme de génie ou un diplomate habile favorisé par la fortune!...

Et comparant son sort avec celui du chancelier : « Sa grande force, dit-il, est de n'être que ministre. Quelle terrible différence de succomber comme ministre ou d'être vaincu comme souverain! Le ministre, dont les entreprises échouent, se retire et souvent observe avec une joie maligne son successeur qui doit réédifier la maison écroulée, tandis que le souverain doit réparer son erreur lui-même ou laisser cette tâche aride à son fils... M. de Bismarck a le bonheur de n'être que ministre. Possédant la confiance de son souverain à un degré vraiment extraordinaire, il peut tout risquer et n'a rien à craindre. Si la guerre de 1866 avait eu des résultats contraires à la Prusse, votre chancelier chasserait maintenant des lièvres en Poméranie : il ne lui serait rien arrivé de plus. Une responsabilité couverte par la Majesté royale, un grand talent diplomatique, un bonheur presque sans pareil dans l'histoire, avec cela on peut tout oser. » Napoléon oubliait que Bismarck avait juré que si Kœniggraetz eût été une défaite, il se fût brûlé la cervelle sur le champ de bataille... Mais eût-il tenu son serment? Il est incontestable toutefois que le chancelier prussien, fort de son génie diplomatique et de son opiniâtreté, a été secondé par les circonstances et appuyé par son roi. Faut-il ajouter qu'il a eu la chance de trouver en face de lui des hommes d'État aussi orgueilleux qu'insuffisants et un prince qui se fiait aux assurances de ses conseillers, sans les avoir contrôlées lui-même ou fait contrôler par des autorités indiscutables. Si Guillaume se décida à accepter une guerre que son chancelier préparait depuis longtemps, c'est qu'il savait que cet homme était sûr d'avoir une armée toute prête et comptait sur la neutralité ou l'effacement de l'Europe. La fortune favorise les audacieux, il est vrai, mais plus encore ceux qui ont su d'avance capter ses faveurs.

Le 4 mars, Napoléon III apprit le vote de déchéance pro-

noncé par l'Assemblée nationale et il adressa deux jours après au président Jules Grévy cette protestation :

« Wilhelmshöhe, le 6 mars 1871.

« Monsieur le Président,

« Au moment où tous les Français, profondément attristés par les conditions de la paix, ne pensent qu'aux malheurs du pays, l'Assemblée nationale a prononcé la déchéance de ma dynastie et a affirmé que j'étais seul responsable des calamités publiques.

« Je proteste contre cette déclaration injuste et illégale.

« Injuste, car, quand la guerre a été déclarée, le sentiment national, surexcité par des causes indépendantes de ma volonté, a produit un élan général et irrésistible.

« Illégale, puisque l'Assemblée, nommée à seule fin de conclure la paix, a outrepassé ses pouvoirs en décidant les questions hors de sa compétence et, fût-elle un corps constituant, elle serait encore sans pouvoir pour substituer sa volonté à celle de la nation.

« L'exemple du passé est là pour le prouver. L'hostilité de l'Assemblée constituante en 1848 échoua devant les élections du 10 décembre et, en 1851, le peuple me soutint par plus de 7 millions de suffrages contre l'Assemblée législative.

« Les pouvoirs politiques ne peuvent prévaloir contre le droit, et le droit public français pour la fondation de tout gouvernement légitime est le plébiscite. De toute manière, il n'y a qu'usurpation d'un côté, oppression de l'autre.

« C'est pourquoi je suis tout prêt à m'incliner devant la libre expression de la volonté nationale, mais seulement devant elle.

« En présence des malheureux événements qui imposent à tous l'abnégation et le désintéressement, j'aurais voulu garder

le silence; mais la déclaration de l'Assemblée me force à protester au nom de la vérité outragée et des droits de la nation méprisés.

« Recevez, monsieur le Président, l'assurance de ma haute estime.

« NAPOLÉON (1). »

A la principale objection formulée par cette lettre, c'est-à-dire à l'incompétence de l'Assemblée, la nation avait déjà répondu, comme je l'ai dit, en déléguant ses pouvoirs aux représentants élus librement par elle et chargés de libérer le territoire, d'effacer les maux de la guerre et de constituer un gouvernement.

Napoléon croyait avoir gardé quelque influence dans l'armée, parce qu'une pétition de certains officiers en captivité, adressée au peuple français, avait demandé le rétablissement de l'Empire comme le seul moyen de rendre au pays épuisé ses forces et sa prospérité. Cette pétition avait été rédigée par Pietri, Mels-Cohn et l'industriel Pommier. En vain, le *Drapeau* en fit-il les plus pompeux éloges, soutenant, lui aussi, que l'empereur seul pourrait rétablir la confiance et l'ordre en France. Cette pétition n'eut pas d'écho. On savait d'ailleurs que les conditions posées à notre pays par le gouvernement allemand seraient au moins aussi rigoureuses pour l'Empire que pour la République; on redoutait même que le chancelier, malgré ses insinuations, ne les accentuât à l'égard de Napoléon III qu'il détestait. La conduite ambiguë qu'il tenait à l'égard de Thiers, pouvait tout faire croire. Harcelé par l'état-major qui ne lui pardonnait pas d'avoir cédé Belfort en échange d'une entrée dérisoire à Paris, Bismarck se répandait en menaces à la moindre demande d'atténuation des sacrifices imposés ou au moindre retard. Continuant sa tactique perfide,

(1) Arch. dipl., 1873, t. Ier, p. 50.

il se laissait interroger encore par les agents impérialistes et s'en targuait afin de redoubler les anxiétés du chef du pouvoir exécutif.

Il avait été question d'une visite du prince impérial à Wilhelmshöhe, mais l'empereur s'y était opposé, objectant qu'il allait bientôt lui-même passer en Angleterre. Cependant, le gouvernement allemand hésitait encore à le lui permettre. Un télégramme de l'empereur Guillaume informa le général de Monts que si Napoléon III et les officiers de sa suite demandaient à connaître la date exacte de leur mise en liberté, il devait se tenir sur la réserve et éviter toute initiative. En lui-même, Monts s'étonnait que l'empereur fût traité plus durement que le plus simple soldat. Il ne réfléchissait pas que l'Empire allemand, ayant enfin traité avec la République française, avait décidé de ne lui susciter aucun embarras. On ne voulait pas que Napoléon III pût reparaître en France comme Napoléon Ier en 1815.

Ce ne fut que le 13 mars que le général de Monts prédit sa délivrance prochaine à l'empereur. Celui-ci l'en remercia et se plaignit doucement que Bismarck eût, à son égard, tenu une attitude si ambiguë qu'il avait été difficile de suivre sa véritable pensée. Il comprenait maintenant que le chancelier était arrivé à obtenir la paix qu'il voulait et n'avait plus besoin de lui. Sa seule consolation était de revoir son fils qui lui avait écrit : « Ma pensée est avec vous. Je vous remercie de votre bonne lettre, mais elle ne me console pas d'être loin de vous. »

Monts, appelé le 15 mars à Francfort auprès de l'empereur Guillaume qui venait d'y faire une entrée solennelle, apprend de la bouche du souverain qu'il aurait bien voulu délivrer Napoléon au lendemain même des préliminaires de paix, mais que le chancelier s'y était opposé. Toutefois, Guillaume était d'avis maintenant que l'empereur pouvait partir et il lui remit une lettre amicale pour lui. Monts rapporta cette lettre à Napoléon qui la lut sans émotion et demanda à réflé-

chir au sujet de la date de son départ. Il choisit enfin le dimanche 19 mars, à trois heures de l'après-midi, mais en laissant croire à la gare de Cassel que le départ aurait lieu à quatre heures. Monts, qui redoutait pour l'empereur des incidents fâcheux, demanda la permission de l'accompagner jusqu'à la frontière belge. Le matin du 19, après la messe, Napoléon remit à Monts sa brochure sur l'*Organisation militaire de l'Allemagne du Nord*, un des travaux qu'il avait élaborés lui-même pendant sa captivité, en lui disant amicalement : « Vous y trouverez sans doute bien des fautes. » Or, le général assure que l'empereur était parfaitement maître du sujet et avait jugé avec sagesse toute l'organisation allemande (1). Au moment du départ, les gens du château offrirent des fleurs à Napoléon qui les remercia avec sa bonne grâce accoutumée. L'empereur monta avec Monts, Castelnau et Murat dans la première victoria, tandis que la garde d'honneur présentait les armes et qu'une foule paisible saluait silencieusement. Un wagon-salon avait été réservé pour Napoléon dans le train qui le ramenait par la Belgique. En cours de route, à Giessen, on apprit l'insurrection du 18 mars (2) ; sans perdre son sang-froid, Napoléon dit simplement : « Ainsi, la populace est maîtresse de la butte Montmartre qui domine Paris ! » Son entourage eut moins de calme et manifesta hautement ses inquiétudes. A la guerre étrangère succédait donc la guerre civile. Quelles en seraient les suites?... Il était dit, d'ailleurs, que ce voyage serait profondément douloureux. A toutes les stations, les Français voyaient, à cause du retour des troupes allemandes, d'immenses drapeaux déployés avec les noms des victoires : « Woerth,

(1) A Wilhelmshöhe, Napoléon III écrivit, outre cette brochure, deux autres brochures sur les *Causes de la capitulation de Sedan* et sur les *Relations de la France et de l'Allemagne sous l'Empire*. (Cf. Monts et les articles publiés par moi dans la *Revue des Deux Mondes* des 1er et 15 avril 1910.)

(2) Mels se vante de l'avoir annoncée lui-même à Napoléon à la gare. (Ch. xxi. Souvenirs sur Wilhelmshöhe.)

Wissembourg, Metz et Sedan. A Cologne, on entendit des sifflets et des huées. A Herbesthal, une femme tout en larmes se précipita dans le wagon-salon et se jeta impétueusement au cou de l'Empereur. C'était la princesse Mathilde, émue et exubérante. A ses démonstrations, Napoléon opposait la plus grande froideur et ce contraste formait une scène étrange. A la frontière belge, le général de Monts prit congé de l'empereur qui le remercia vivement de ses attentions et le chargea de ses compliments pour l'empereur et l'impératrice d'Allemagne. Le voyage continua par Verviers et Ostende. Napoléon débarqua à Douvres où l'impératrice et son fils l'attendaient (1). Il laissait, dans le cercle de Cassel où il avait passé plus de six mois, une impression favorable en raison de son attitude paisible et des générosités qu'il avait répandues autour de lui. Résumant, à la fin de ses notes, son jugement sur la personne de l'empereur, Monts se dit convaincu que ce prince, malgré toutes ses fautes, avait eu en vue le bien de la France. Mais le général était anxieux de savoir qui pourrait gouverner maintenant ce pays d'une façon durable. Deux ans après ces événements, le libérateur du territoire cédait la place au maréchal de Mac-Mahon et chacun répétait ce mot de Louis Bonaparte, quand il comparut devant le juge d'instruction : « Il n'y a rien de perpétuel en France ! »

(1) Voir sur l'arrivée de Napoléon III en Angleterre les *Mémoires du docteur Evans*, p. 392 et 393.

CHAPITRE XIII

LA LIBÉRATION DU TERRITOIRE

Thiers qui avait accepté, après le 4 Septembre, la tâche ingrate de parcourir l'Europe pour solliciter quelque appui en faveur de la France résolue à lutter intrépidement pour conserver intacts son territoire et son honneur, avait, comme on l'a vu, après l'échec des négociations d'Octobre avec le chancelier prussien, repris, au lendemain de la capitulation de Paris, ces négociations en vue d'arriver à des préliminaires de paix. Cette tâche devait être plus rude encore que les précédentes. Au lendemain du vote des préliminaires, il allait tout à coup se trouver en face d'une insurrection formidable née des passions, des douleurs et des déceptions du siège de Paris. Il lui faudrait combattre et vaincre cette insurrection, rétablir l'ordre, aboutir à une paix définitive, restaurer un pays ruiné et libérer le territoire de l'occupation étrangère. Jamais labeur plus difficile et plus ardu ne s'était présenté à un chef d'État. Sans l'adresse, le zèle, l'ardeur infatigables, la science profonde des hommes et des choses et la longue pratique des affaires que possédait Thiers, sans la confiance qu'il inspirait à nos ennemis eux-mêmes, ainsi qu'à toute l'Europe, la libération et l'évacuation du sol français eussent été l'objet de difficultés presque insurmontables. On peut affirmer que, sans ses efforts opiniâtres, l'occupation se fût prolongée, tandis qu'elle finit avant l'expiration des délais fixés et cela dans des conditions qui relevèrent aux yeux du monde entier le pres-

tige et le crédit de la France. Nous venons de retracer une histoire douloureuse en rappelant des événements bien pénibles pour des cœurs français, la déclaration imprudente de la guerre, ses conséquences terribles et nos revers multipliés malgré la résistance énergique de la Défense nationale et l'héroïsme de nos soldats, puis les difficiles négociations relatives aux préliminaires de paix. Dans les pages qui vont suivre nous pourrons voir avec une juste fierté comment, sous l'impulsion d'un chef d'État prudent et éclairé et avec le concours d'une Assemblée profondément dévouée à la patrie, la France, au grand étonnement de l'Allemagne qui la croyait blessée à mort, se redressa tout à coup sur son lit de douleurs, pansa ses plaies, retrouva ses forces et, sur des villes infortunées qui avaient subi l'humiliation des couleurs ennemies, fit de nouveau flotter le drapeau tricolore (1).

A la fin de mars, Napoléon III, continuant ses démarches et venu à Chislehurst après sa mise en liberté, avait fait dire par la comtesse de Mercy-Argenteau, alors au château d'Ochain, près Terwagne en Belgique, qu'il consentirait à traiter, si on maintenait la possession de Metz à la France. Bismarck avait manifesté son étonnement au sujet d'une semblable condition et il avait résumé son refus en cette phrase laconique : « Cela est absolument impossible ! » Thiers, mis au courant de cette correspondance avait fait surveiller les agents de l'empereur; c'est ce qui explique l'arrestation de Rouher à son retour de Chislehurst. Le chef du pouvoir exécutif croyait trouver dans la valise de cet homme politique si remuant des indications

(1) Cf. pour la question de la libération du territoire, les ouvrages de Jules Simon, Jules Favre, Albert Sorel, Valfrey, du vicomte de Gontaut-Biron, du marquis de Gabriac, de M. de Marcère, de Henri Doniol, les *Mémoires* de la comtesse de Valon et la *Correspondance authentique de* 1871 *à* 1873 *entre Thiers et ses agents diplomatiques* en France et en Allemagne, publiée par les soins de Mlle Dosne, ainsi que les documents des Archives diplomatiques.

précieuses sur les rapports de l'Allemagne avec Napoléon III. Mais Rouher, averti par la leçon de Cerçay, n'avait emporté avec lui aucun papier compromettant. Toutefois, Bismarck, profitant de l'émoi causé par cet incident, continua à laisser croire qu'il pourrait bien encore traiter avec l'Empire pour lequel il exagérait l'attachement des soldats prisonniers en Allemagne. Telle était son attitude incorrecte à l'égard du pouvoir qu'il avait officiellement reconnu et auquel il avait promis son concours; mais il espérait par cette ruse faire hâter la signature d'une paix ardemment désirée par l'Allemagne entière, éviter l'ingérence toujours redoutée par lui des puissances européennes et nous imposer toutes ses exigences.

Averti de sa dureté implacable, Napoléon III en témoignait sa tristesse à la comtesse de Mercy-Argenteau. Il la remerciait de son entremise et déclarait qu'on ne pouvait pas agir avec plus d'intelligence et plus de cœur. « Malheureusement, disait-il à la date du 1er avril, nous avons affaire à des caractères impitoyables... L'avenir est bien sombre et il faut laisser la Providence diriger la volonté des hommes... » La comtesse lui avait proposé de s'adresser au maréchal de Mac-Mahon et à d'autres officiers supérieurs pour tenter quelque nouvelle démarche, ou opérer je ne sais quelle manœuvre. Il les croyait inutiles. « Le moment n'est pas venu, déclarait-il, où à l'intérieur on puisse prendre une initiative quelconque. » Six semaines après, il convenait, comme on le verra par la lettre suivante, que ses desseins n'avaient pu se réaliser, et cependant il semblait espérer encore. « Bien des projets ont avorté, disait-il, mais je ne le regrette pas. Il faut que chaque chose vienne en son temps, et le mouvement favorable qui se produit en France doit faire espérer dans l'avenir, si toutefois c'est un espoir invincible que de se charger des destinées d'un peuple aussi léger que le peuple français! » Son secrétaire Piétri donnait la même note et écrivait le 16 juin de Camden-Place à la comtesse de Mercy-Argenteau : « L'empereur est

aujourd'hui entièrement rétabli et a repris ses occupations et sa vie habituelle. Il a été cruellement affecté par les maux qui accablent notre malheureux pays et dont nous ne sommes pas encore prêts à voir la fin aujourd'hui... A Versailles, on nous accuse de conspirer. Ils ont tort et ils doivent bien savoir le contraire. Nous n'avons qu'une seule manière de conspirer utilement, c'est d'attendre, car le temps conspirera pour nous et aidera la Vérité à sortir du puits où on la tient enfermée... Déjà, elle commence à se faire jour. C'est sur elle que nous devons compter en n'ajoutant pas aux maux de la patrie des intrigues qui ne pourraient que les aggraver. » Ceci n'empêchait pas l'ancien secrétaire de Napoléon III, le député Conti, de se livrer à une propagande active et d'affirmer, entre autres, que si l'empereur revenait au pouvoir, il se montrerait plus attaché à la religion que nombre de ses adeptes.

Les maux de la patrie allaient, hélas! s'aggraver, comme l'avait prévu l'empereur lui-même dans une conversation avec Mels-Cohn, conversation qui parut à l'époque dans les journaux allemands. « Des choses horribles se passeront en France après la paix. On les réprimera, on les punira, mais on n'en détruira pas la racine. Et l'horrible se renouvellera. Les têtes du monstre reparaîtront sans cesse; la Révolution sera toujours en permanence, elle rongera tout et toujours. Supprimée ici, elle se lèvera là-bas, comme un cancer qui pompe lentement le meilleur du sang... Ce qu'auparavant on aurait appelé horreur, ne sera plus qu'un jeu d'enfants. Et alors on demandera un coup d'État : il sera trop tard. » L'empereur eût dû savoir pourtant que ce n'est pas avec les coups d'État qu'on assure le respect et la stabilité d'un gouvernement. On rentre difficilement dans le droit après être sorti de la légalité, et l'on s'expose à de justes représailles, car la violence appelle la violence et quel est le pays qui pourrait vivre avec un tel régime?

Mais il était à prévoir, comme le disait Napoléon III, que la fièvre et les déceptions du siège, le triomphe des Allemands,

et la capitulation de Paris amèneraient bientôt des désordres sans nom.

En effet, à la guerre étrangère succéda une affreuse guerre civile due à la Commune de Paris. L'Allemagne en avait naturellement profité pour accentuer ses exigences et il convient de le rappeler sommairement. Des conférences pour la paix définitive allaient s'ouvrir à Bruxelles lorsqu'éclata le 18 mars. On pouvait espérer, avant ce jour néfaste, que l'Europe, mise au courant des exigences allemandes, sortirait peut-être de son indifférence déplorable et appuierait les réclamations de la France. Or, voici que l'insurrection surgissait au lendemain du départ des troupes étrangères de Versailles, et au moment même où d'autres troupes semblaient disposées également à quitter divers points du territoire.

Aussitôt, tout s'arrête. Bismarck témoigne les méfiances les plus grandes et suspend le rapatriement des prisonniers français. Le général de Fabrice croit devoir entrer en rapports directs avec le commandant révolté de Paris et le nouveau délégué des Affaires étrangères. Ce général, accrédité par le chancelier comme plénipotentiaire près le gouvernement français, ne craignait pas de mander à Jules Favre que dans les événements dont Paris était le théâtre « l'imprévu était la règle », et que « les hypothèses basées sur la logique n'étaient pas toujours celles qui se vérifiaient ». Cependant il voulait bien faire remarquer que la note de l'état-major allemand, adressée le 21 mars au Comité central, contenait le mot *friedlich* et non pas *freundlich*, ce qui signifiait, d'après lui, que les troupes alliées avaient reçu l'ordre de garder une attitude pacifique à l'égard de Paris, tant que cette ville n'aurait pas envers les Allemands une attitude hostile. Cédant enfin aux vives sollicitations de Thiers, Bismarck consentit, pour permettre la répression de l'insurrection, à laisser porter à quatre-vingt mille hommes la garnison de Paris, si malencontreusement

réduite par lui à seize mille hommes, ce qui n'avait pas permis au gouvernement de rester avec si peu de forces dans la capitale, où il eût été écrasé. La Commune triomphante de par les exigences du chancelier, que fût devenue la paix et quelles eussent été les conditions dernières? On frémit en y pensant.

Le général de Fabrice avait pris, après le départ de l'empereur Guillaume, le commandement des troupes d'occupation, mais ce ne fut qu'un commandement provisoire. L'empereur le remit à titre définitif au général baron de Manteuffel qu'il aimait et estimait particulièrement et qui, devant Metz, dans le Nord et dans l'Est, avait été chargé de grandes opérations pendant la guerre. Cet officier s'appliqua à être modéré et courtois (1). Il avait su déjà mener habilement quelques négociations diplomatiques et ses manières et son caractère le portaient vers les mesures sages et conciliantes. Nous le verrons pendant cette mission si délicate, qui dura deux longues années, faire preuve d'un tact, d'une sagesse et d'une modération qu'on ne saurait trop louer. Il convient de dire tout de suite que Thiers, non moins habile et non moins prudent, sut agir avec lui dès la première heure de telle façon qu'il fit bientôt d'un adversaire un réel ami. Il avait d'ailleurs compris que le général de Manteuffel avait dû recevoir de l'empereur des conseils très sages qui l'invitaient à faire tout ce qui dépendrait de lui pour dissiper, ou tout au moins diminuer, les légitimes ressentiments que nous avaient causés les horreurs de la guerre et de l'invasion. Thiers eut l'intelligence de se faire aider auprès de Manteuffel par un diplomate d'une distinction et d'une éducation parfaites, de manières élégantes et aristocratiques, qui, depuis 1854, connaissait aussi bien le

(1) « Je finirai bien par écrire mes *Souvenirs*, à moins que je ne meure ici à la peine, et les curieux du siècle prochain sauront qu'un général ennemi, aussi élevé par le cœur que par l'esprit, fut envers la France le plus noble des adversaires. » (Thiers à Saint-Vallier, le 4 mai 1872.) — Ces *Souvenirs* ont été publiés en 1901 par Mlle Dosne.

maniement des affaires diplomatiques que celui des affaires administratives. C'était Charles de La Croix de Chevrières, comte de Saint-Vallier, qui à Munich, à Vienne, à Stuttgard, avait pratiqué la langue allemande et fait une étude approfondie des caractères et des mœurs de l'Allemagne et de l'Autriche. Grand, élancé, jeune encore, — il n'avait pas quarante ans, — la physionomie noble et fine dont une chevelure et une barbe noires relevaient la pâleur, le comte de Saint-Vallier, sachant parler avec grâce et écouter avec la plus parfaite courtoisie, devait se lier avec le général de Manteuffel et obtenir de lui pour notre pays tous les services compatibles avec les devoirs du chef de l'armée d'occupation.

Le choix du vicomte de Gontaut-Biron, qui succéda comme ambassadeur à Berlin, à la fin de 1871, au marquis de Gabriac, notre excellent chargé d'affaires (1), avait été l'une des habiles mesures diplomatiques de Thiers. Le prince de Bismarck, qui redoutait l'influence de ce gentilhomme apparenté avec les meilleures familles de l'Allemagne, avait exprimé ironiquement le regret qu'un tel ambassadeur fût peu expert en diplomatie. Il s'attira cette réplique de l'empereur : « Cela peut être vrai, mais l'essentiel à mes yeux, c'est qu'il est un gentilhomme de vieille et noble origine. C'est à cela que je tiens le plus et je suis particulièrement reconnaissant à M. Thiers de l'avoir compris. » Le chef du pouvoir exécutif, qui savait bien ce qu'il avait fait, écrivit lui-même au vicomte de Gontaut-Biron qu'il était fier de son choix et qu'il avait appris que sa douceur, sa dignité et son grand sens avaient beaucoup plu à Berlin. Ce qu'on ne saurait assez louer en effet chez le nouvel ambassadeur, c'était une fierté que ni les rudes propos de Bismarck ni les perfidies du comte d'Arnim ne purent amoindrir. Il tint excellemment son rang de Français et de gentilhomme dans une situation très douloureuse, car il fallait

(1) Voir ses *Souvenirs diplomatiques de Rome et d'Allemagne*, 1870-1872.

représenter devant des vainqueurs peu généreux la France vaincue. Mais il prouva que ce n'était pas la France abaissée, et l'accueil courtois de l'empereur et de l'impératrice, la bonne grâce et la délicatesse du prince royal et de la princesse Frédéric adoucirent la rudesse systématique du chancelier et le chagrin que lui causait la réserve du corps diplomatique, habitué à régler ses façons ou ses impressions sur celles de Bismarck, plus redouté alors que l'empereur lui-même.

Le jeu que jouait le chancelier allemand était un jeu serré. Il avait eu, en 1870, beaucoup plus qu'en 1866, maille à partir avec l'état-major allemand. Si à Nikolsbourg, au lendemain de Kœniggraetz, il avait su mettre un frein aux ambitions démesurées des généraux prussiens et même du roi, à qui l'appétit était venu en bataillant, il n'en avait pas été de même pendant la campagne de France. Le comte de Moltke et les principaux chefs l'avaient tenu à l'écart de leurs opérations et de leurs projets. Ce n'était que par les princes et par des agents secrets qu'il avait pu savoir ce que l'on tentait ou allait tenter contre les armées françaises. Pour s'être mêlé en personne de la question du bombardement qu'il trouvait trop lent à venir, il s'était attiré presque l'inimitié de Moltke et de Blumenthal, ainsi que le prouvent ses propres *Souvenirs*, les derniers écrits du docteur P. Lorenz et du général de Stosch, et les rancunes de la reine Augusta et de la princesse Victoria, accusées par lui de sympathies françaises. L'état-major prussien s'était juré qu'il irait cette fois jusqu'au bout de ses exigences, et ce fut lui qui demanda Strasbourg et Metz, toute l'Alsace et une bonne partie de la Lorraine. Il fallut céder. Bismarck défendit ces exigences devant Thiers, tout en reconnaissant plus tard que l'annexion de Metz avait été « la plus grande des fautes politiques ». Mais, sachant que les militaires défiants avaient l'œil sur lui, craignant d'ailleurs d'accroître le nombre des ennemis que lui avaient déjà créés ses succès diplomatiques, se disposant à commencer contre les catho-

liques une guerre difficile et féconde en risques et périls de tout genre, mécontent de la fermeté avec laquelle la France s'apprêtait à supporter ses lourdes charges, il montrait à notre ambassadeur, comme à nos autres agents, une roideur, une dureté toutes prussiennes qui répondaient naturellement à son caractère entier et orgueilleux. Les premières négociations ne furent donc pas très faciles.

Grâce à la Commune qu'il traitait avec une indulgence étonnante, puisque lui-même, au Reichstag, avait dit le 2 mai qu'il voyait dans le mouvement parisien « un noyau de raison », le chancelier tenait la France à sa merci. En échange des concessions indispensables qu'il daignait accorder pour la marche de l'ordre et le salut de la société, il faisait demander à la conférence de Bruxelles plus qu'il n'aurait osé demander en des temps réguliers et calmes. Il profitait du labeur écrasant imposé alors à Thiers et des occupations extraordinaires qui ne laissaient au chef du pouvoir exécutif aucune liberté pour se mêler aux négociations ; il en profitait pour essayer de tirer des pourparlers le parti le plus avantageux à l'Allemagne. Que ne voulait-il pas? Les cinq milliards en numéraire, la remise totale à l'Allemagne des chemins de fer compris dans les territoires cédés, une indemnité aux Allemands expulsés, le respect de la propriété privée sur mer, la remise en vigueur des traités et conventions entre la France et l'Allemagne, le refus du droit d'option aux Alsaciens-Lorrains, la restriction du rayon militaire autour de la place de Belfort. Le retard nécessairement causé par ces graves exigences exaspérait le chancelier qui, voulant profiter de nos nouveaux malheurs, menaçait à tout instant d'intervenir dans les affaires intérieures de la France (1). Ainsi, il disait le 1er avril au Reichstag : « Dans le cas où le résultat des préliminaires de

(1) Voir pour les détails de la Conférence les ouvrages de Valfrey, A. Sorel, Müller et G. May.

paix pourrait être mis en question, où le gouvernement établi en France, soit celui d'à présent, soit un autre à venir, n'aurait pas la force d'assurer ce résultat; dans ce cas, avec regret, mais avec décision, nous mènerions à bonne fin ce dernier acte de la guerre. » Il accusait le gouvernement de Thiers d'être incapable de réprimer la Commune et parlait de saisir directement le produit des impôts, en attendant mieux. Ce qu'il y eut d'inouï, c'est qu'en permettant d'élever à 80 000 hommes la garnison de Versailles, le chancelier osa réclamer une augmentation de garanties destinée à sauvegarder les intérêts pécuniaires de l'Allemagne. Ainsi, les agissements odieux d'une insurrection, qui voulait ruiner l'ordre et la liberté, et soulevait contre notre infortuné pays l'animosité de certaines puissances, étaient mis à profit par Bismarck pour accroître ses exigences, déjà si effrayantes!

De son côté, le parti militaire allemand recommençait à critiquer la modération des préliminaires de paix et voulait les aggraver. La Conférence de Bruxelles délibérait sous le couteau. Bismarck laissait entendre clairement que, d'un moment à l'autre, il pourrait bien mettre fin à la situation par une intervention directe sur Paris, soit en le réduisant par la famine, soit en laissant entrer les troupes allemandes dans la zone neutre. Il contestait la loyauté du gouvernement français, se plaignait de la lenteur des opérations du siège, mais le chancelier ne disait pas que des juifs allemands, attachés aux armées alliées, pouvaient faire librement entrer à Paris du pétrole en quantité considérable. Il faisait déclarer le 12 mai qu'il croyait nécessaire de mettre un terme à l'incertitude générale en occupant Paris, « soit par un accord avec la Commune, soit par la force, et, une fois en possession de ce gage considérable, exiger du gouvernement de Versailles de ramener ses troupes derrière la Loire. » Tout semblait alors accabler la

(1) Voir le *Procès d'Arnim*, traduit par Figurey et Cordier. Plon, 1874.

France, plus malheureuse qu'elle ne le fut jamais aux jours les plus tristes de son histoire.

Le 3 mai 1871, le chancelier avait fait dire à Thiers que les ouvertures des négociateurs français à Bruxelles, en vue de préparer la paix définitive, semblaient tendre surtout à modifier les préliminaires du 1er mars au préjudice des Allemands. La vérité est que nos ennemis, inquiets de l'insurrection communaliste ou paraissant l'être, émettaient des exigences nouvelles et entravaient par là même les opérations de la Conférence. Ils jouaient un double jeu à l'égard du gouvernement de Thiers et de la Commune elle-même, allant jusqu'à laisser croire qu'ils ne dédaigneraient point de s'entendre avec les chefs de cette Commune, si ceux-ci leur donnaient les garanties suffisantes, car, en cette matière comme en beaucoup d'autres (1), Bismarck n'avait aucun scrupule, pas plus que le grand Frédéric, son maître favori. Thiers répondait le 4 mai qu'il avait pris résolument son parti, depuis la signature des préliminaires, et que, suivant lui, la paix valait mieux pour la France que la continuation d'une guerre déplorablement résolue. « Je n'ai songé, disait-il, qu'à deux choses : à rendre définitive la paix avec l'Allemagne et à terminer la guerre civile ; et je l'avoue, je ne m'explique pas encore comment on aurait pu se méprendre sur mes intentions... Ma confiance dans la fécondité de mon pays a toujours été grande, et c'est cette confiance qui m'a fait contracter des engagements essentiellement onéreux... Mais si je ne veux pas décliner les engagements pris, j'ai le devoir de ne pas les laisser s'aggraver... Mon unique pensée, c'est de terminer à la fois la guerre étrangère et la guerre civile. » Aussi, n'hésitait-il pas à accepter l'idée d'une entrevue des négociateurs français avec le prince de Bismarck pour dissiper tout malentendu et arriver au traité définitif.

(1) Voir *Mémoires de Bismarck*, par Moritz Busch.

Jules Favre, Pouyer-Quertier et de Goulard parvinrent, non sans les plus grandes difficultés, à dissiper toutes les préventions et les défiances de Bismarck et du comte d'Arnim qui assistait alors le chancelier. Le 13 mai 1871, Jules Favre put dire à l'Assemblée nationale, que la responsabilité de la prolongation et de l'aggravation des douleurs de la patrie revenait aux criminels qui avaient usurpé le pouvoir à Paris « pour y donner le scandaleux exemple de l'assouvissement stérile des plus malfaisantes passions ». En effet, lorsque les négociateurs français furent parvenus à écarter toute espèce de doute sur leurs intentions, il ne leur fut pas possible de refuser à l'Allemagne une prolongation d'occupation qui correspondît au rétablissement complet de l'ordre en France.

Il fallut aller négocier directement à Francfort avec Bismarck. Jules Favre et Pouyer-Quertier s'y rendirent. Récriminations de toute sorte, menaces violentes et blessantes, demande d'un supplément de garanties, retards apportés à l'évacuation du territoire, tout fut employé par le rusé et âpre chancelier. Il accusait les négociateurs de chercher à faire intervenir la Russie et l'Angleterre, tant était grande la crainte qu'il en avait! Après cinq jours de longues et cruelles négociations , où Jules Favre montra une patience inaltérable et Pouyer-Quertier une bonne humeur sans pareille, les deux Français vinrent à bout de la dureté du chancelier allemand (1). Le traité de paix définitif fut signé le 10 mai à Francfort et ratifié à Versailles le 18, par l'Assemblée qui prit une seconde fois la France à témoin que ce n'était pas à elle qu'il fallait reprocher ce traité qui la mutilait si cruellement. Un représentant ajouta : « Si l'étranger est entré chez nous il y a neuf mois, c'est l'Empire qui l'y a attiré. S'il reste aujourd'hui sous Paris, c'est la Commune qui le retient. » Il est bon de rappeler que, jusqu'à la

(1) Voir sur la part importante de M. Pouyer-Quertier dans ces négociations *les Souvenirs de la comtesse de Valon*. Libr. Plon, 1909.

dernière minute, Bismarck menaça d'imposer aux Français la douleur de voir des Prussiens marcher sur la capitale et la mettre à la raison.

Le traité, signé à Francfort le 10 mai, stipulait la question de la délimitation à tracer autour de Belfort, celle de la nationalité des sujets français originaires des territoires cédés, la remise au gouvernement allemand des archives de ces territoires et du montant des diverses sommes leur appartenant, la question de la navigation sur la Moselle et sur les divers canaux, celle des circonscriptions diocésaines et des communautés protestantes et israélites. En vertu de l'article 7, un paiement de 500 millions devait avoir lieu dans les trente jours qui suivraient le rétablissement à Paris de l'autorité du gouvernement français. Un milliard serait ensuite payé dans le courant de l'année et un demi-milliard au 1er mai 1872. Les trois derniers milliards resteraient payables au 2 mars 1874. Après le paiement du premier demi-milliard et la ratification du traité, les Allemands évacueraient la Somme, la Seine-Inférieure et l'Eure. « L'évacuation des départements de l'Oise, de Seine-et-Oise, de Seine-et-Marne et de la Seine, ainsi que celle des forts de Paris, aura lieu, disait encore l'article 7, aussitôt que le gouvernement allemand jugera le rétablissement de l'ordre, tant en France que dans Paris, suffisant pour assurer l'exécution des engagements contractés par la France. » La sensation causée par ces stipulations fut profonde et ne se dissipa un peu que lorsqu'on apprit par l'article 10 le retour prochain des prisonniers de guerre. Ce même article décidait que l'armée de Paris et de Versailles, après le rétablissement de l'ordre, n'excéderait pas 80 000 hommes jusqu'à l'évacuation des forts par les Allemands (1).

Tel était le douloureux tribut que le gouvernement était

(1) Voir les livres de Valfrey et de G. May sur *le Traité de Francfort*, et celui d'Albert Sorel sur *la Diplomatie de la guerre franco-allemande*, ainsi que celui de M. Paul Matter sur *Bismarck*.

contraint de payer aux agitations civiles, dont il allait d'ailleurs triompher bientôt par la force, « car, cette fois, la force était la sanction du droit ». La seule, la vraie consolation de ce terrible traité était le maintien de Belfort. Et pour en faire bien comprendre la valeur, il me suffira de rappeler les paroles de Thiers à la séance du 18 mai : « J'avoue que j'ai été saisi d'une sorte de désespoir, lorsqu'on nous a demandé Belfort. Oui, j'ai été saisi d'un désespoir patriotique, et moi qui regardais la paix comme absolument nécessaire, je me suis demandé s'il ne valait pas mieux continuer la guerre que de céder cette porte de l'est de la France. C'est, en effet, par Belfort que les armées allemandes pénétreront pour arriver vers le Sud, et s'il était possible que la neutralité suisse fût jamais violée, c'est par Belfort que devraient encore passer les armées ennemies. Belfort est donc la porte de la France... Lorsqu'on n'a pas Strasbourg, il faut avoir Belfort. Ceux qui disent le contraire sont des aveugles. Qu'ils me permettent ce mot : ils n'ont jamais étudié une carte de France. J'ai lutté, Messieurs, j'ai lutté toute une journée avec désespoir... J'ai lutté avec un désespoir si énergique et si sincère que j'ai persuadé un négociateur très opiniâtre et malheureusement trop autorisé par la victoire. Je lui ai fait sentir la nécessité de ne pas nous imposer le dernier sacrifice. A toutes mes instances il répondait : « Je ne puis pas! » Et il m'a fallu, après des efforts faits pendant toute une journée entière, conquérir les deux plus grandes autorités de la Prusse : l'autorité royale et l'autorité militaire, pour arracher cette concession pénible. » Après quatorze heures de lutte, Thiers obtint encore que le rayon militaire de la place lui permettant de dominer la contrée voisine, serait ultérieurement fixé. A l'époque du traité des préliminaires, la situation était tellement tendue, on traversait de tels brasiers, on avait tant à craindre que la concession arrachée ne fût reprise, qu'on se borna à accepter l'engagement d'une délimitation future. Maintenant, le gouvernement allemand était

disposé à élargir le rayon de manière qu'il comprît les cantons de Delle, de Belfort et de Giromagny ainsi que la partie occidentale du canton de Fontaine, rayon à fixer définitivement par une commission internationale dont le colonel Laussedat a raconté les importants travaux (1). Ainsi, grâce à la volonté opiniâtre de Thiers, nous gardions Belfort qui, situé sur l'éperon des Vosges, maître de la vallée de la Savoureuse et en commandant le cours, devenait la continuation de notre frontière en la rattachant aux Vosges et au Jura.

Sans aucun doute, et malgré cette concession, le traité de Francfort était un traité terrible. « Je souffrirai toute ma vie, disait encore Thiers, de l'obligation où je me suis trouvé d'apposer mon nom au bas de cet acte. Je m'étais flatté qu'un autre que moi signerait ce traité, car s'il y a quelqu'un en France qui ait eu le droit de refuser sa signature à ce traité, c'était moi. Eh bien! la destinée qui a dirigé ma vie, comme Dieu l'a voulu, a fait de moi, de moi qui m'étais inutilement opposé à la guerre, l'homme qui a été appelé à en recueillir les conséquences déplorables!... Tout à l'heure, l'honorable général Chanzy qui parlait contre le traité, disait : « Ce sont les diplomates qui signent les traités. » Permettez-moi de dire maintenant : ce sont les militaires qui les font!... Je dirai à ces militaires, à qui je ne reproche pas leurs malheurs, de ne pas nous reprocher nos malheurs à nous. Votre malheur à vous, c'est de n'avoir pas eu des armées assez bien organisées, d'avoir été mal dirigés, d'avoir été conduits à suivre des plans, à mon avis, déplorables. Le nôtre, c'est d'avoir reçu la France battue, vaincue, réduite à sa dernière ressource, car sa grande ressource était Paris, et Paris avait été contraint d'ouvrir ses portes. Ainsi, Messieurs, ne nous accusons pas réciproquement; soyons généreux les uns envers les autres. J'honore le militaire à qui je viens d'adresser ces paroles, mais je le prie

(1) *La Délimitation du territoire* (Delagrave, 1901).

de ménager les hommes d'État qui n'ont pas été, dans le champ de la politique, plus heureux qu'il ne l'avait été dans le champ de la guerre (1). » Après cet émouvant discours, les membres de l'Assemblée nationale, se réunissant dans ce même sentiment patriotique, et avec le désir d'assurer à la France un avenir digne d'elle, votèrent le traité définitif. On a reproché à ce vote une sorte de hâte fébrile et l'on a dit qu'avec plus de décision et de dextérité on aurait pu améliorer les conditions du traité. Ceux qui assistaient à ces événements, savent quelle liberté fut laissée aux négociateurs et aux représentants qui n'avaient d'autre souci que de mettre rapidement fin à une situation des plus périlleuses pour nous.

L'entrée à Paris de nos troupes le 24 mai causa au chancelier un réel dépit. Puis, faisant aussitôt volte-face, il dit aux négociateurs qu'il fallait oublier le passé et ne penser désormais qu'à rapprocher deux nations qui avaient un puissant intérêt à reprendre de bons rapports. Maintenant qu'il ne redoutait plus l'intervention des puissances, maintenant qu'il était arrivé à faire admettre ses exigences, il déclarait qu'il n'était pas l'ennemi de la France, et il engageait notre pays

(1) Sans vouloir diminuer le mérite de Chanzy qui a été un grand homme de guerre et s'est fait justement redouter des Allemands par sa ténacité, sa vigueur et ses qualités manœuvrières, il est permis de s'étonner de ses votes le 1er mars contre les préliminaires de paix et le 18 mai contre le traité définitif. Et voici pourquoi. « Au commencement du mois de février, m'écrivait M. Charles Ferry, député des Vosges, le 11 janvier 1902, — à la suite d'un article écrit par moi dans la *Semaine politique et littéraire sur l'Assemblée nationale de* 1871, — le gouvernement, voulant avoir des renseignements précis sur l'état des dernières forces de la France, fit venir à Paris en secret le général Chanzy; et pendant un long Conseil de nuit, ce dernier démontra au gouvernement consterné qu'il ne restait plus une force organisée et qu'il n'y avait qu'à faire la paix. Cette démonstration est restée présente à la mémoire de mon frère, Jules Ferry, membre du gouvernement de la Défense nationale...

« Je me souviens, ajoutait M. Charles Ferry, qu'en terminant son exposé le général avait dit : « Vous n'êtes pas seulement vaincus, vous êtes détruits. » C'est le mot du maréchal Ney à la Chambre des Pairs au lendemain de Waterloo. »

à se montrer pacifique et à ne songer nullement à une revanche quelconque. L'Allemagne était satisfaite, pourquoi la France ne l'aurait-elle pas été?

De son côté, une fois la paix signée, Napoléon III suspendit ses relations avec les Allemands. Comme il le mandait, le 30 décembre 1871, à la comtesse de Mercy-Argenteau qui voulait recommencer ses démarches, « il n'y avait plus qu'à attendre les événements et à chercher à faire de la propagande pour obtenir un plébiscite et des élections meilleures ».

Thiers s'était appliqué, ainsi que je l'ai dit plus haut, à faire la conquête du général de Manteuffel, homme loyal et généreux entre tous. Il eut avec le nouveau commandant de l'armée d'occupation, à Versailles, des entretiens qui captivèrent à tel point le général que dès lors celui-ci ne douta plus de sa parole et de son pouvoir. Le chef du pouvoir exécutif avait déployé pour arriver à ce but si important toute la magie de son esprit, toute la grâce de ses prévenances, et, quand il voulait séduire quelqu'un, il était irrésistible. Manteuffel fut littéralement sous le charme et se montra si conciliant qu'on lui reprocha bientôt en Prusse d'être « trop Français ». Aux remerciements que Thiers lui avait adressés pour avoir obtenu la grâce de deux de ses concitoyens, le général répondait qu'il n'avait fait que son devoir et que d'ailleurs il suivait ainsi les intentions de son maître. « Sa Majesté Impériale, disait-il, veut prouver devant l'Europe qu'elle est au-dessus de toute vue subalterne quand il s'agit de ses relations avec la France et qu'elle a confiance dans chaque mot écrit de Votre Excellence. » Et il ajoutait : « Votre Excellence sait que je tiens à l'opinion du grand citoyen auquel la France a confié son gouvernement dans cette crise (1). »

S'étant personnellement rendu compte que l'Allemagne, en

(1) Sur la conduite loyale de Manteuffel à l'égard de la France, voir les *Souvenirs de la comtesse de Valon*.

proie à de grands embarras financiers causés par la dernière guerre, attendait avec impatience le moment d'encaisser les capitaux français, le général de Manteuffel faisait secrètement savoir à Thiers, le 7 août 1871, que la meilleure manière d'écarter toute menace de la part du prince de Bismarck était de procéder au payement le plus étendu et le plus rapide possible. Il croyait pouvoir affirmer qu'en ce cas le gouvernement allemand serait disposé à faire de sérieuses concessions sur la question d'occupation des six derniers départements. En tout cas, il ne négligeait aucune occasion de faire adopter par Guillaume Ier ses idées personnelles de conciliation. Il aurait même insisté davantage à cet égard, s'il n'eût craint d'exciter l'ombrageuse défiance du chancelier. Mais, malgré sa prudence, il arriva à provoquer la susceptibilité de Bismarck, que le succès de l'emprunt de deux milliards avait d'abord surpris, puis irrité, car il n'avait pas cru que la France, vaincue et mutilée, eût encore un tel crédit.

Le 28 juin 1871, Pouyer-Quertier, ministre des Finances, était venu annoncer à l'Assemblée nationale que la souscription, ouverte la veille en France et en Europe, avait donné, en moins de six heures, la somme effective de quatre milliards cinq cents millions, c'est-à-dire deux milliards de plus qu'on ne demandait. Paris avait souscrit deux milliards et demi et la province un milliard. C'est donc à la France que revenait presque tout l'honneur de l'emprunt. Toutes les épargnes, toutes les petites économies étaient venues aider le pays à se soustraire à la domination de l'étranger. Aussi, le gouvernement avait-il l'espoir de ne pas attendre les échéances de l'emprunt pour faire disparaître les Allemands du sol de la patrie. Cette communication avait été accueillie avec des transports de joie, et ce fut au milieu des applaudissements et des cris unanimes de « Vive la France! Vive la France! » que la séance fut levée.

Le lendemain, avait lieu à Longchamps, sous les ordres

du maréchal de Mac-Mahon, la revue de l'armée réunie à Versailles par M. Thiers, et qui venait de reprendre Paris sur l'insurrection. Ceux qui ont assisté à cet impressionnant spectacle n'ont pu l'oublier. Leur émotion s'est traduite et résumée dans les nobles paroles du président Grévy : « Nous avons vu défiler, dans son attitude si disciplinée et si martiale, cette armée qui vient de rétablir dans la capitale le règne des lois et de sauver la civilisation. La veille, l'État avait demandé deux milliards à la France ; et la France lui avait répondu par une offre de plus de trois milliards. Messieurs, un pays qui, au lendemain de tant de désastres, sait tirer de son sein de telles ressources, est toujours la grande nation. Ses revers ont pu la courber. Ils ne l'ont point abattue. Il dépend de ceux qui la dirigent, il dépend de vous, Messieurs, de votre sagesse, de votre patriotisme, qu'elle reprenne bientôt la grande place qui n'a jamais cessé de lui appartenir. » L'Assemblée nationale ordonna l'affichage de ce mâle discours dans toutes les communes, après l'avoir salué par trois salves d'applaudissements. Temps inoubliables que ceux où les Français, au lendemain des plus grandes infortunes et des plus terribles bouleversements, donnaient au monde entier, surpris de notre vitalité et de notre force renaissante, le spectacle admirable d'une étroite union et ne songeaient tous qu'au relèvement et à la grandeur de la patrie !

Pouyer-Quertier était allé à Compiègne pour s'entendre avec le général de Manteuffel au sujet du paiement de l'indemnité de guerre et lui avait beaucoup plu par sa fermeté et sa rondeur naturelle. Ils avaient élaboré ensemble un projet de convention pour lequel le général espérait de son gouvernement un accueil très favorable. Mais ce projet, divulgué par la presse qui disait que l'évacuation allait se faire grâce à l'esprit conciliant de Manteuffel et Pouyer-Quertier, excita la susceptibilité de Bismarck. Celui-ci s'imagina que le général voulait se faire,

à ses dépens, une grande situation politique ou se rendre apte à le remplacer, car ses défiances avaient été excitées par Waldersee, jaloux de Manteuffel. Tout sembla compromis. Mais Manteuffel, reconnaissant que la première bataille était perdue, se fit fort de gagner la seconde. Il écrivit à l'empereur. Il écrivit au chancelier et il fit prévenir Thiers qu'il serait habile de faire demander par Pouyer-Quertier une entrevue à Bismarck afin de s'entendre avec lui sur le mode de payement du troisième demi-milliard. Thiers se rendit à ce conseil et envoya le ministre des Finances à Berlin. Là, Pouyer-Quertier, *ein famoser Kerl*, fit merveille par sa bonne humeur, sa santé robuste et ses manières affables. Il apaisa les appréhensions du chancelier et obtint que le gouvernement allemand se contenterait d'engagements de payement à époques fixes, sans aucune garantie de banquiers (1).

Thiers, qui avait été nommé, le 31 août 1871, président de la République, faisait affirmer par son ministre à Berlin qu'il voulait résolument la paix, l'acquittement des engagements de la France, l'équilibre du budget, la libération du territoire et la réorganisation du pays. « Je ne crois pas, mandait-il à Pouyer-Quertier le 10 octobre, à un changement de personnes cet hiver, car l'opinion en faveur du Gouvernement se manifeste d'une façon éclatante. Les deux extrémités de gauche et de droite sont partout battues dans les élections départementales et les bonapartistes notamment sont en pleine déroute. Bismarck n'a donc pas de précautions financières à prendre. » Un mois auparavant, l'Assemblée nationale avait voté une con-

(1) Voir les *Souvenirs de la comtesse de Valon*. — C'est dans ce livre si intéressant que l'on a la preuve que Bismarck voulait faire trouver de l'argent à la France ailleurs qu'en France par son ami le banquier Bleichröder. Il y avait derrière ce financier un groupe considérable comprenant l'Autriche, l'Angleterre et l'Allemagne, prêt à lancer l'affaire dès que le gouvernement français l'aurait approuvée. Pouyer-Quertier ne voulut même pas entendre l'exposé de la proposition. (P. 275 à 277.)

vention avec l'Allemagne qui admettait en franchise les produits manufacturés des parties cédées de l'Alsace-Loraine, décidait l'évacuation de l'Aisne, de l'Aube, de la Côte-d'Or, de la Haute-Saône, du Doubs et du Jura, et réduisait l'armée d'occupation à cinquante mille hommes, autorisant le président de la République à ratifier tout traité conforme aux conditions prescrites par cette convention.

Thiers, qui avait à ce sujet prononcé l'un de ses plus importants discours (séance du 16 septembre 1871), avait fait valoir que ce qui l'avait surtout guidé en cette convention nouvelle, c'était l'intérêt de la libération et de l'indépendance du territoire. Il avait à peine besoin de dire qu'il portait à l'industrie nationale un intérêt particulier, mais il y avait en ce moment quelque chose qu'il mettait au-dessus de tout, c'était l'indépendance et la sécurité du pays. « Il faut que vous sachiez, s'écriait-il, que l'occupation étrangère est non seulement une humiliation poignante... oui, poignante, entendez-vous! Si vous étiez à notre place, vous le sentiriez comme nous. Je ne veux pas affliger le pays en apportant ici le tableau de nos douleurs pendant que dure l'occupation étrangère... Si je pouvais vous les faire connaître, vous verriez quelles sont nos angoisses et s'il est coupable à nous de chercher à les abréger. Eh bien! depuis que vous m'avez chargé du fardeau accablant du pouvoir, savez-vous quelle est ma principale préoccupation, à côté de celle de rétablir l'ordre : c'est d'affranchir le sol de la patrie. » Sur trente-six départements occupés, Thiers était arrivé par le premier traité à en libérer dix-sept. Il en restait dix-neuf, quand survint la guerre civile qui interrompit les opérations. Depuis la fin de cette guerre et la reprise du crédit, le gouvernement avait payé un demi-milliard et obtenu l'évacuation de trois nouveaux départements. Pour avoir celle des départements parisiens, il avait payé le deuxième et le troisième demi-milliard. C'était l'opération la plus importante dans cette grande œuvre, « car on peut le dire, affirmait-il

aux applaudissements de toute l'Assemblée, c'est le cœur de la France qui était sous la main de l'étranger et qui maintenant est libre et peut battre en toute liberté ».

Il restait, avec le quatrième demi-milliard qui n'était pas encore payé, un moyen de faire évacuer six départements de l'Est sur douze. « Ce sont, disait-il encore, avec les quatre départements autour de Paris, dix départements qui, si vous approuvez notre œuvre diplomatique, seront évacués dans dix ou douze jours. » Thiers faisait observer qu'il y avait eu un singulier mérite à payer si rapidement de telles sommes, car c'était une chose inouïe d'avoir pu ramasser en un mois et demi quinze cents millions effectifs. « On n'a jamais remué de telles sommes d'argent, et je suis heureux de le dire devant vous et devant l'Europe, pour qu'on sache quelle est la richesse réelle du pays. Son crédit repose sur deux choses qui sont bien réelles toutes les deux : sa probité et sa richesse (1). » L'Assemblée ratifia la convention par 512 voix contre 32. C'est ce qui permit à Pouyer-Quertier de s'entendre avec Bismarck et d'arriver à un traité qui nous permettrait de payer le quatrième demi-milliard du 15 janvier au 1er mai. Il vit ensuite l'empereur qui se répandit en éloges sur l'exactitude de la France à remplir ses engagements et se contenta de la signature de Thiers et de la sienne. L'évacuation des six départements allait donc commencer le 10 octobre et les derniers prisonniers de guerre pourraient alors rentrer en France.

Des agressions et des meurtres commis à Poligny, à Chelles et à Montreuil-sous-Bois contre des soldats allemands, puis l'acquittement des meurtriers de Chelles et de Montreuil avaient irrité au plus haut point le chancelier. Le bruit courait qu'il allait faire remplacer le général de Manteuffel par l'un des généraux les plus hostiles à la France. Le 7 décembre, le prince

(1) Voir sur cette opération extraordinaire le beau et instructif rapport de Léon Say à l'Assemblée nationale (5 août 1874). — Pièces justificatives.

de Bismarck fit publier par toute la presse allemande une dépêche si menaçante qu'elle surprit et agita l'Europe. Son but réel était d'imposer le vote d'importants crédits militaires au Reichstag et de faire comprendre à Manteuffel qu'il avait à montrer plus de fermeté et de rigueur dans sa mission en France (1). Le général s'en émut, se demandant si Bismarck voulait recommencer la guerre, écraser le pays et renverser le gouvernement français. « Le sentiment public de l'Europe entière, disait-il à M. de Saint-Vallier, se soulèvera contre nous, comme autrefois contre Napoléon Ier, et je tremble que nous ne finissions par payer chèrement ces violences hautaines, inspi-

(1) L'empereur Guillaume et le chancelier redoutaient l'influence de Thiers sur Manteuffel. Bismarck ne cessait de répéter au général : « Ouvrez l'œil. Ne vous laissez pas raser à la cuiller par M. Thiers... *Ueber den Lœffel barbieren lassen.* » Et le général de Stosch, chef d'état-major de Manteuffel et jaloux de lui, se plaignait de son chef à sa femme. C'est ainsi que le 24 août 1871, il lui écrivait : « ... Manteuffel et Thiers passent leur temps à se couvrir mutuellement de fleurs, sans penser un traître mot de ce qu'ils disent; mais ce qui m'horripile, c'est que mon chef prend tout cela pour argent comptant. Il en résulte à chaque instant l'annihilation de succès remportés à Paris par nos diplomates... Le cardinal de Bonnechose a été ici. D'après lui, le parti de l'ordre, à Paris, estime que Bismarck, désireux de voir le retour de la Commune ou de Napoléon, ne fait rien pour soutenir M. Thiers. D'après lui aussi, les Français considèrent Bismarck comme leur mauvais génie et le détestent au delà de toute expression. En un mot, les gens de Paris cajolent Manteuffel et lui font la cour. Ils cherchent à le prendre par la vanité, comptant qu'il influera sur le vieux roi et contre-balancera l'autorité du chancelier... Manteuffel ne pense jamais qu'à lui-même. Si, par hasard, il s'occupe des autres, ce n'est point afin de leur être agréable, c'est uniquement en vue de se montrer à leurs yeux dans la pose qui lui permet le mieux de faire ressortir sa grâce, son amabilité et sa bienveillance. Cet homme aurait dû naître prince; il est rayonnant de grandeur et auprès de lui les autres humains ne sont que vers de terre. Il a le talent — et je m'en amuse — d'écrire des lettres interminables; à chaque mot, il lève la tête, se regarde dans la glace et est enthousiasmé des tournures de phrases qu'il a trouvées... » Et le 13 septembre 1871, Stosch cherche à railler le Président de la République dont la situation eût pourtant dû lui paraître bien pénible : « Thiers a répété avec insistance qu'il était las du pouvoir et aspirait instamment à se retrouver au milieu de ses livres. C'est juste le contraire qui est vrai. »

rées par l'enivrement de la victoire. » Manteuffel ajoutait que rien d'ailleurs ne changerait ses sympathies pour M. Thiers et qu'il chercherait à atténuer toutes les difficultés. Le 18 janvier 1872, il devait être reçu par l'empereur comme grand-croix de l'Aigle noir et il profiterait de son audience pour ouvrir les yeux du souverain sur beaucoup de points. Il espérait rapporter de Berlin de bonnes nouvelles dont l'une serait une amnistie des prisonniers ou les grâces partielles auxquelles tenait tant Saint-Vallier.

Les négociations, devenues plus conciliantes, allaient s'aggraver à la fin de 1871, à l'arrivée en France du nouvel ambassadeur d'Allemagne, le comte d'Arnim. Ce diplomate avait un caractère étroit, méticuleux, tracassier. Il était venu à Paris avec la conscience de sa supériorité et avec l'idée que les victoires inespérées de la Prusse rehausseraient son prestige. Mais il trouva une ville tout autre qu'il ne se l'était imaginé. Les Parisiens n'étaient pas encore assez frivoles pour avoir oublié l'invasion, le siège et le bombardement. Ils le lui firent voir. Les salons et les clubs restèrent obstinément fermés à l'ambassadeur et à son personnel. Le comte d'Arnim et les siens, dépités de n'avoir pas reçu l'accueil sur lequel ils avaient impudemment compté, se vengèrent de la morgue française en recueillant des propos de théâtres et de cafés. L'ambassadeur allemand les transmit complaisamment à Berlin, faisant des Parisiens un portrait détestable et les accusant, eux et leurs compatriotes, de perfides desseins. Il avait des prétentions de style assez ridicules, comme le prouvera le billet suivant où il priait Thiers de l'excuser de n'être pas venu plus souvent à Versailles : « Les jours se ressemblent un peu à Paris par le temps qui court et, réunis sans marque distinctive, *sine linea,* ils sont tombés dans l'éternité, sans laisser derrière eux un poteau quelconque auquel je puisse mesurer la distance qui sépare le jourd'hui et celui d'hier où j'ai eu l'honneur de vous présenter mes hommages à Versailles... Pour le moment, j'ai

le visage trop gonflé de rhume pour offrir ce spectacle à un public que je respecte. » (12 février 1872.) Ce personnage susceptible et vaniteux, hostile à la France et à son relèvement, créature du chancelier qu'il détestait et dont il était lui-même détesté, n'avait rien de ce qu'il fallait pour conduire sûrement les opérations de la libération et de l'évacuation du territoire (1).

Le comte d'Arnim accusait la France de marcher au radicalisme, à la Commune, à la révolution. Il ne voyait dans le gouvernement de Thiers qu'un temps d'arrêt et il prédisait à notre pays le pire régime et le plus triste avenir. Il avait la naïveté de croire que tout Paris avait les yeux fixés sur lui et que chacun épiait ses faits et gestes. Il écrivait un jour à Thiers qu'il n'irait point lui rendre visite à Versailles, parce qu'il le fatiguerait sans nécessité et sans résultat. « D'un autre côté, ajoutait-il, les badauds qui me verraient entrer et sortir de la Présidence sans que la situation de l'Europe soit changée le lendemain, s'échaufferaient et échaufferaient le public. » Que trouve-t-il, tout à coup, pour dépister les curieux? Un bon moyen. C'est de venir à cheval à Versailles et d'entrer à la Présidence par la porte de M. de Rémusat. Le lendemain, le *Bien public* et le *Soir* annonçaient une entrevue secrète entre lui et Thiers.

En réalité, c'était un esprit médiocre que le comte d'Arnim. Il se croyait de la finesse et n'avait que de la duplicité. Il se pliait aux ambiguïtés, aux restrictions, aux manœuvres louches; il se perdait en indécisions calculées et en réponses vagues et froides. Il nous accusait perfidement de vouloir recommencer la guerre et nous prêtait une ardeur insatiable de vengeance, alors qu'il savait tout le contraire. Il reprochait à Thiers de n'avoir aucune autorité présente et aucun avenir, et laissait entendre que l'occupation devait être maintenue jusqu'à l'ex-

(1) Voir *Pensées et Souvenirs du prince de Bismarck*, t. II, chap. XXVI.

trémité, comme gage essentiel. Il disait que, quand même la France aurait donné sur les trois derniers milliards restant dus 2 milliards 999 millions 999 francs, il faudrait garder Belfort, tant que le dernier franc n'aurait pas été payé. Il envoyait à la *Gazette de Cologne* de perfides articles contre le pays où il était accrédité, et excitait contre nous de Moltke, le parti militaire et l'entourage impérial (1). En dernier lieu, il faisait semblant de croire qu'après une vaine tentative des radicaux de prendre le pouvoir avec Gambetta, le parti impérialiste sauterait en selle et il assurait que l'Allemagne avait intérêt à s'entendre avec lui. Il n'hésitait pas à conseiller de s'aboucher avec Bazaine lui-même (2), et allait si loin dans ses propositions qu'il fatiguait et impatientait le chancelier dont, après avoir été la créature, il devait se montrer l'adversaire acharné. Tel était le représentant de l'Allemagne que Thiers avait auprès de lui, et dont le président ne connut à fond toutes les machinations que deux ans plus tard. Sans l'adresse et la volonté résolue du général de Manteuffel qui parvint à déjouer toutes ses intrigues, le comte d'Arnim aurait certainement retardé la libération du territoire, puisqu'il trompait aussi bien Berlin que Versailles par ses lenteurs calculées et sa mauvaise foi, en donnant à nos propositions une tournure qu'elles n'avaient pas et en ne communiquant pas celles du gouvernement allemand dans toute leur étendue.

Avant de laisser partir le général de Manteuffel pour Berlin, Saint-Vallier l'avait entretenu de la réorganisation de l'armée française qui était l'un des points noirs de la situation. Il lui avait fait reconnaître que la France, sous peine d'abdiquer, ne

(1) *Le Procès d'Arnim*, par E. Figurey et D. Cordier. Plon, in-8°, 1875.

(2) « Le maréchal Bazaine tient l'armée pour corrompue jusqu'à la moelle et est persuadé en particulier qu'elle ne s'opposerait pas au courant dominant (la République rouge) mais le suivrait. Mac-Mahon, à ses yeux, n'est pas une garantie pour le maintien de l'ordre. » (D'Arnim à Bismarck, 8 mai 1872, — le *Procès d'Arnim*, page 41.)

pouvait renoncer à une force militaire suffisante en rapport avec ses ressources et sa grandeur. Manteuffel conseilla seulement de ne pas envoyer dans les départements récemment évacués plus de forces que celles qui étaient nécessaires au maintien de l'ordre, car Bismarck s'inquiétait déjà de voir arriver un véritable corps d'armée dans l'Est. Le 9 janvier 1872, l'Assemblée nationale votait une convention additionnelle au traité de Francfort, par lequel le terme d'option pour les individus originaires des territoires cédés était étendu au 1er octobre 1873. Cette même convention réglait la date de l'option des Alsaciens-Lorrains résidant hors d'Europe, le payement des pensions civiles et ecclésiastiques, le sort des jugements rendus avant le 20 mai 1871, le recouvrement des frais de justice criminelle, la garantie et l'exercice des droits hypothécaires, la conservation pour les évêques de leur autorité spirituelle dans les diocèses traversés par la nouvelle frontière, le régime des brevets d'invention, l'exploitation des biens-fonds et forêts limitrophes des frontières, les intérêts de la Banque de France dans les provinces cédées, les concessions de routes et canaux, le maintien de l'ancien régime des eaux et la fixation des divers bureaux de douanes. La convention avait été discutée entre les commissaires français de Goulard et de Clercq et les commissaires allemands Weber et Uxkull. Les négociations avaient été très laborieuses et elles avaient fini par donner satisfaction à de nombreux et grands intérêts matériels et moraux atteints par suite de la cession de territoires à l'Allemagne. On voit que la France mettait toute son attention à résoudre légalement les différentes questions soulevées par le traité de Francfort.

Sur ces entrefaites, le vicomte de Gontaut-Biron avait présenté ses lettres de créance à l'empereur d'Allemagne. Le nouvel ambassadeur de France avait vu ensuite le chancelier et la première entrevue avait été meilleure qu'il n'était permis de l'espérer. Devant l'émotion que la dépêche du 7 décembre

avait soulevée partout, Bismarck s'était empressé de déclarer qu'on avait mal compris sa pensée. C'est l'excuse qu'il invoquait chaque fois que ses desseins avaient reçu un froid accueil de la part des puissances ou avaient avorté. Mais, confiant en son omnipotence, il se permettait toutes les audaces, assuré que personne n'oserait lui dire en face combien sa tyrannie était insupportable. Il faisait en ce moment retomber la responsabilité de l'alerte du 7 décembre sur le comte d'Arnim qui l'avait mal renseigné et auquel il avait fait dire de s'abstenir désormais de puériles susceptibilités. D'Arnim, comme je l'ai déclaré plus haut, nous témoignait, par étroitesse d'esprit et par jalousie, les plus mauvaises dispositions.

Saint-Vallier écrivait à Thiers que l'empereur et le chancelier avaient confiance dans sa loyauté et dans sa personne. Aussi, leur inquiétude avait-elle été grande quand des dissentiments s'étaient élevés entre le président et l'Assemblée. Des troupes allemandes étaient prêtes à occuper de nouveau les départements à la première infraction des traités. La France était sur un qui-vive perpétuel, et la question obsédante était la libération rapide du territoire. « On ne se figure pas, disait Saint-Vallier, combien nous payons chèrement les séances orageuses de l'Assemblée, mais combien plus chèrement encore les agitations démagogiques de certaines grandes villes. » Les discours de Gambetta dans le Midi inquiétaient au dernier degré les Allemands qui personnifiaient en lui la menace de la revanche et l'esprit révolutionnaire.

Thiers s'efforçait de donner toutes les assurances et toutes les garanties possibles. Il priait Gontaut-Biron de répéter qu'il voulait résolument la paix. « J'aime mieux, disait-il, payer que combattre. La France vaut mieux que trois milliards, et je ne la jouerai pas pour pareille somme... Si l'on vous parlait de nos armements, — en faisant bien entendre que sous ce rapport nous ne reconnaissons à personne le droit de nous interroger, — vous direz que nous ne voulons pas, comme l'Em-

pire, être faibles et entreprenants, mais tranquilles et forts. Ne cherche-t-on pas en Prusse le meilleur canon, le meilleur fusil, le meilleur système de recrutement? Je veux une armée de métier, solide, sagement limitée, aussi forte contre le désordre que contre les ennemis que la France pourrait rencontrer. » Il était sorti d'une crise parlementaire dont on s'était trop effrayé. L'Assemblée nationale avait, malgré lui, réservé le 19 janvier 1872 le principe d'un impôt sur les matières premières, et le lendemain, Thiers avait donné un peu brusquement sa démission. Mais l'Assemblée, à la presque unanimité, l'avait refusée, en déclarant qu'elle s'était bornée à réserver une question économique et qu'elle n'entendait pas avoir fait contre le Président le moindre acte de défiance ou d'hostilité. Devant l'appel fait à son patriotisme, Thiers retira sa démission. Il en informait Gontaut-Biron dans les termes les plus affectueux : « Vous avez affaire à un homme de bon sens, décidé, mais essentiellement modéré, et qui n'a pas plus les illusions que les enivrements et les caprices du pouvoir. Adieu, mon cher ange gardien! Je vous assure que si vous étiez aussi près que vous êtes loin, vous ne seriez pas scandalisé de ma conduite et que vous ne souffleriez pas sur votre bougie, car, ce que je fais, Votre Sainteté pourrait le voir. Adieu encore, et, à efforts communs, tâchons de sauver notre cher pays bien spirituel, bien brave, mais quelquefois bien étourdi. Aimons-le, soignons-le, comme les mères qui aiment passionnément un mauvais sujet de fils qui les désole et les charme tout à la fois! »

Les explications nettes et lumineuses que Thiers avait adressées à Saint-Vallier sur sa politique et sur son plan de réorganisation de la France avaient été communiquées au général de Manteuffel, qui en avait envoyé des extraits à Berlin. L'empereur était d'ailleurs certain du haut esprit de sagesse qui animait Thiers. En voici un exemple. Pendant que Manteuffel était auprès de lui, une lettre était venue de Saint-

Pétersbourg où le chancelier Gortschakov plaignait le général de vivre dans un pays tel que la France, livré au socialisme. « Cela va mal au prince Gortschakov, s'était alors écrié Guillaume Ier, d'exprimer si vivement ses craintes, lorsqu'il se refuse à prendre les mesures nécessaires pour remédier au mal. Thiers a bien compris le danger au contraire et il a proposé à tous les gouvernements de s'entendre pour le conjurer. J'ai pleinement approuvé ses vues et je lui suis sincèrement reconnaissant d'avoir pris cette initiative. » L'empereur faisait allusion, entre autres, au projet de loi tendant à établir des peines contre les affiliés à l'Association internationale, qui, déposé le 7 août 1871, allait être voté le 14 mars 1872.

Un des intimes du prince de Bismarck, le financier juif Bleichröder, était revenu trouver le vicomte de Gontaut-Biron et, le pressentant sur les moyens dont la France pourrait acquitter les trois derniers milliards de l'indemnité de guerre, lui vantait un projet consistant à céder à la Prusse pour trois milliards de nos obligations de chemins de fer. Ce financier, que notre ambassadeur appelait « le Montrond du chancelier avec moins d'esprit que le confident de Talleyrand », savait que le Président de la République avait l'intention formelle de payer avant le terme fixé, c'est-à-dire avant mars 1874, en demandant l'évacuation aussi prochaine que le payement. Thiers estimait déjà que ce qu'il y avait de mieux, c'était l'emprunt de 5 pour 100 impliquant la libération du territoire en trente mois. Il ajoutait cependant que si cette forme ne convenait pas, il adopterait celle que préférerait le gouvernement prussien, tout en laissant la France maîtresse de diriger elle-même ses finances et chercher elle-même ses ressources. Mais Bleichröder et d'autres financiers prussiens auraient été heureux de saisir des gages qui leur missent la fortune de la France entre les mains et ils avaient été assez audacieux pour offrir de se charger de fournir les avances nécessaires, pourvu qu'on leur laissât recouvrer eux-mêmes, pendant un temps à débattre, les

produits de nos impôts. Cela, Thiers, confiant dans la fortune du pays et jaloux de son indépendance, l'avait fièrement repoussé (1).

Quant aux autres combinaisons, M. de Gontaut-Biron se borna à répondre qu'il n'était ni compétent ni autorisé, mais que la France saurait s'acquitter le plus rapidement possible. Il fit état des ressources qu'elle se procurerait certainement pour équilibrer son budget et faire face aux nécessités. Ici Bleichröder prit un air froid et réservé qui n'annonçait aucune bonne disposition. Thiers, mis au courant de cet incident par l'ambassadeur, lui répondit : « En ce qui concerne les projets financiers pour notre libération, il faut dire à Bismarck que, pour parler sur ce sujet, nous attendons le payement des 650 millions, payement qui s'exécute tous les jours. Cela n'empêche pas d'écouter Bleichröder qui passe pour avoir plus qu'un autre la confiance du prince. Il faut écouter en se montrant disposé à préférer les plans qui seraient à la fois praticables et agréés par la Prusse. Je persiste dans mon image : deux plateaux de la balance; dans l'un, l'évacuation de notre territoire, dans l'autre trois milliards, et, à la suite la paix. » En conseillant d'écouter Bleichröder, le président de la République ne voulait pas, et il allait le prouver bientôt, le laisser maître de notre situation financière. Il tenait seulement à ne pas indisposer Bismarck et à déjouer les intrigues du comte d'Arnim qu'il devinait opposé à la prompte libération du territoire.

Il donnait à cet égard les meilleurs avis à Gontaut-Biron. « Il ne faut pas poursuivre le prince quand il cherche à se dérober. Bonne grâce et dignité, voilà ce qui convient avec lui. Quand son moment est venu, il parle et alors il vient lui-même

(1) Voir plus haut la première tentative de Bleichröder auprès de Pouyer-Quertier et les *Mémoires de la comtesse de Valon*. — Voir *l'Occupation et la libération du territoire* (papiers de M. Thiers), 2e vol. in-8°, 1900, et le livre de Daniel, *M. Thiers, Saint-Vallier et Manteuffel*.

au-devant. » Mais Bismarck ne tenait pas à favoriser ouvertement tout projet de nature à hâter l'évacuation du territoire français, car il était toujours en butte aux reproches du parti militaire qui ne se consolait pas de la perte de Belfort. Il savait que deux partis existaient en Allemagne : l'un satisfait de nous avoir enlevé deux provinces et cinq milliards, l'autre mécontent de notre relèvement trop rapide et désireux de faire un nouvel effort pour nous donner cette fois le coup mortel. Et les circonstances semblaient assurer à ce parti une sorte de prépondérance sur l'autre. Les rapports du comte d'Arnim qui faisaient croire à des sentiments chez Thiers peu en harmonie avec ses déclarations pacifiques, qui aggravaient la portée de notre réorganisation militaire et de l'augmentation du budget de l'armée, ainsi que les menaces de revanche proférées par des exaltés et laissaient entendre qu'une fois les deux premiers milliards payés, nous recommencerions la lutte pour nous dispenser de payer le reste, ces rapports avaient été répandus partout. L'état-major allemand, qui les commentait aigrement, se plaignait de n'avoir pas assez démembré et ruiné la France. Le maréchal de Moltke, causant avec Gontaut-Biron, avait semblé déplorer « les horreurs de la guerre » et reconnaître qu'il y aurait avantage pour ses troupes à évacuer le territoire français, parce que, tant que durerait l'occupation, la paix courrait de perpétuels dangers. Il n'avouait pas que les soldats allemands étaient très mécontents de rester si longtemps éloignés de leurs foyers, qu'ils prenaient de mauvaises habitudes en France et, oisifs, s'adonnaient à l'ivrognerie. Mais il disait mélancoliquement que les cinq milliards couvriraient à peine les dépenses que l'Allemagne avait été obligée de faire. Puis quelques jours après, prenant un air très grave, il confiait à l'ambassadeur que la réorganisation militaire de la France était assez inquiétante « pour le mettre au printemps en état de recommencer la guerre ».

D'autre part, le prince de Bismarck était fort préoccupé de

la question religieuse dans son propre pays. La guerre qu'il venait de déchaîner sous le nom de *Kulturkampf* devait amener, en effet, de graves complications (1). Et Thiers visait une des inquiétudes du chancelier en disant qu'il pensait à l'alliance que la France pourrait trouver auprès des catholiques allemands si la guerre reprenait dans un délai plus ou moins prochain. Il engageait donc notre ambassadeur à ne pas se mêler du *Kulturkampf* sous peine de gâter les affaires des catholiques et les nôtres. « Avant de songer aux alliances de l'avenir, il faut, disait-il sagement, songer à l'indépendance du présent, et cette indépendance repose tout entière sur l'évacuation. » Il invitait donc Gontaut-Biron à faire converger toute son attention sur cette question importante. Il ne s'agissait pas de brusquer les choses, mais il ne convenait pas non plus de les faire languir. Thiers priait en conséquence notre ambassadeur de faire naître la conversation sur le désir qu'avait la France de s'acquitter au plus tôt du solde de l'indemnité de guerre. Il fallait en parler avec Bismarck ou avec d'Arnim, et dire que beaucoup de gens s'agitaient et se déclaraient mandatés par lui pour s'occuper des moyens financiers de la libération du territoire. La France avait besoin d'être éclairée sur ce point, car la pression d'un emprunt prochain pesait lourdement sur les affaires. Le président de la République se fiait au tact de l'ambassadeur pour porter sur tout cela une main légère et pour faire comprendre qu'on avait tort de se livrer à des inquiétudes au sujet de la France. « On met, disait-il spirituellement, des montagnes là où il n'y a que des souris. Pourtant, les souris sont de vilains animaux qui suffisent à vous réveiller. Or, moi qui suis très habitué à ne pas dormir, je me fais souci du sommeil du pays et je désire beaucoup ne pas le voir troublé. » Il importait donc de prendre un parti rapide pour la négociation financière, car l'état du marché français le commandait abso-

(1) Voir à ce sujet les belles études de M. Georges Goyau.

lument. La Russie venait de faire un emprunt et d'autres États pouvaient puiser dans le vaste bassin des capitaux, ce qui nous causerait un dangereux préjudice. Il fallait s'adresser à Bismarck par l'intermédiaire de Delbrück. Ce ministre verrait lui-même le chancelier et lui dirait que le gouvernement français voulait deux choses : s'acquitter de ses dettes et faire cesser l'occupation. Le retour du comte d'Arnim à Paris ne semblait pas prochain et l'on avait besoin d'être fixé. « Rien de plus naturel de notre part, ajoutait Thiers, et rien de moins embarrassant pour Bismarck que de nous répondre, car ce n'est pas un grand crime que de refuser de l'argent. »

Mais, comme on le verra bientôt, il ne fut point si facile d'arriver au traité du 6 juillet 1872 qui devait assurer l'emprunt des trois derniers milliards et un traité de libération définitive. Il y a eu, en effet, avant d'amener les Allemands à quitter le dernier village français, des crises très graves qu'il faut connaître et qui sont du plus puissant intérêt.

Le 16 avril 1872, le vicomte de Gontaut-Biron, à l'invitation pressante de Thiers d'avoir à pressentir le gouvernement allemand sur les moyens de hâter l'évacuation du territoire, répondait que ce gouvernement était disposé à négocier, mais qu'il manifestait toujours une certaine inquiétude au sujet des armements français. Il avait vu le comte d'Arnim qui, à sa demande d'entamer des pourparlers au sujet du paiement par anticipation de l'indemnité de guerre, avait riposté par les mêmes craintes. Sans doute, le prince de Bismarck était disposé à écouter les propositions sérieuses de Thiers, mais, comme l'empereur, il se préoccupait de la réorganisation de l'armée française et se demandait si, une fois le territoire libéré, nos troupes ne se jetteraient pas sur les troupes allemandes. A cela Gontaut-Biron objectait que ces craintes n'étaient pas motivées, car la réorganisation était la conséquence même de la guerre et de la situation. Les vainqueurs

donnaient d'ailleurs l'exemple et le seul but de la France était d'obtenir le respect de son indépendance et de ses droits. « Si nous pensions à faire la guerre, ajoutait-il avec raison, nous ne payerions pas. » Mais le comte d'Arnim, exagérant les soupçons du parti militaire et de la Cour impériale, puisqu'il avait donné lui-même à Berlin les plus mauvais et les plus faux renseignements sur l'état de la France, s'appliquait à tromper Gontaut-Biron et lui conseillait d'attendre. Il savait que l'empereur était défiant, plus défiant que Bismarck lui-même, et il se plaisait à exciter les inquiétudes impériales. Il ne répondait aux appels impatients de l'ambassadeur français que par d'habiles tergiversations, tout cela pour prolonger l'occupation, pour se venger des dédains de la société française, pour spéculer peut-être sur les retards du payement total de l'indemnité et pour créer des difficultés au président de la République qu'il savait en délicatesse avec l'Assemblée nationale. En même temps, la presse allemande se répandait en récriminations amères contre les intentions perfides de la France, et la presse italienne, que d'Arnim avait secrètement agitée contre nous pendant son voyage à Rome, joignait ses sifflements à ceux des reptiles d'outre-Rhin.

Thiers, avec une patience et un sang-froid admirables, répond tranquillement aux informations de Gontaut-Biron. Il l'autorise à procéder quand et comme il le voudra, en choisissant l'heure propice et en faisant preuve de tact et de prudence. Mais il veut qu'on sache bien que la France est prête à tenir ses engagements. « Nous avons payé, dit-il, les deux premiers milliards quelques mois à l'avance et demain nous serons prêts à payer les trois derniers, plus tôt que le terme convenu... Si nous songions à la guerre, nous ne serions pas assez simples, ayant deux ans et demi pour payer, pour donner tout de suite notre argent à ceux qui devraient être sitôt nos ennemis. Si l'on ne comprend pas cela, il faut renoncer à se rendre intelligible... A mon âge, je ne puis désirer d'autre

gloire, — si je puis aspirer à en avoir, — que celle de pacifier mon pays, de lui procurer quelques années de repos, de calme, de bien-être, et de lui procurer en un mot, non pas du bruit, mais du bonheur. C'est le bonheur seul qui lui rendra des forces et qui remettra son moral. J'ai vaincu la démagogie par le canon; je ne vaincrai l'anarchie intellectuelle et morale que par un long apaisement. Je comprends cela et, si je ne le comprenais pas, je n'aurais pas signé la paix que j'ai signée, le cœur déchiré, mais l'âme haute, parce que je savais qu'il n'y avait pas autre chose à faire. » Thiers repoussait avec énergie l'accusation de prétendus armements qui auraient pour but de troubler la paix. Il ne songeait qu'à reconstituer une armée destinée à assurer l'ordre au dedans et notre indépendance au dehors. Et il disait avec fierté : « Apparemment qu'on ne nous demandera pas de renoncer à notre situation dans le monde et même à notre indépendance! Jamais on n'a dit un mot qui eût un sens pareil pendant la douloureuse négociation de la paix ni dans les négociations qui ont suivi. Certes, on doutait que nous puissions tenir nos engagements, payer la somme exorbitante de cinq milliards. On en doutait. Eh bien! nous pouvons, nous voulons la payer, nous allons la payer! Et on nous chercherait querelle, parce que nous voulons reconstituer notre pays moralement, matériellement, politiquement? »

Le président engageait Gontaut-Biron à parler à cœur ouvert et à dissiper toutes les inquiétudes. On pouvait envoyer à Versailles qui l'on voudrait; il se disait prêt à lui donner toutes les satisfactions imaginables et cela avec les états à la main. Notre ambassadeur s'empresse de suivre ces instructions si sages et aborde de nouveau d'Arnim. Celui-ci, mécontent d'une certaine détente qui se produisait à ce moment et ne manquant aucune occasion de nous être désagréable, apprend à Gontaut-Biron que le général Le Flô avait fait une démarche auprès du tsar pour le prier d'engager l'Allemagne à traiter au plus tôt

avec la France. « Vous comptez sur l'amitié de la Russie? dit perfidement d'Arnim. Vous vous abusez peut-être... C'est elle qui nous a rapporté votre proposition et qui nous a écrit qu'elle l'avait accueillie avec froideur. » Gontaut-Biron répondit simplement que Thiers avait été fort bien reçu à Saint-Pétersbourg dans son dernier voyage et que cela l'avait peut-être engagé à réclamer les bons offices de la Russie pour une affaire avantageuse à toute l'Europe. « C'est possible, répliqua d'Arnim, mais nous n'avons pas besoin d'être encouragés. Nous réglerons l'affaire entre nous, sans l'intervention d'un tiers. Ne comptez pas trop sur la Russie! — Je n'en sais rien, riposta notre ambassadeur. Il se peut que personne ne doive compter sur elle. — Oui, plutôt cela! » conclut d'Arnim.

Le général de Manteuffel, informé de la rencontre des deux ambassadeurs, exprima à Saint-Vallier le regret que Gontaut-Biron eût parlé à d'Arnim, « la dernière personne à consulter ». En effet, sa démarche avait pour but de demander au chancelier de choisir le négociateur qui lui agréerait le mieux et devait être désagréable à d'Arnim qui aurait voulu être chargé de cette négociation pour accroître le prestige de sa situation, prestige nullement souhaité à Varzin. Mais Gontaut-Biron pouvait répondre que Bismarck, pour des motifs peu faciles à comprendre, s'était rendu invisible et que Thiers avait conseillé la démarche. Sur la requête de Manteuffel que Saint-Vallier fit connaître à Thiers, celui-ci invita notre ambassadeur à voir Bismarck et à lui dire qu'il était décidé à traiter sur-le-champ de l'acquittement des trois milliards d'après la forme que le chancelier voudrait et avec la personne qui lui agréerait. La condition essentielle de l'acquittemen rapide était l'évacuation du territoire, « baguette magique » avec laquelle le président pouvait seulement obtenir le vote de l'Assemblée nationale. Mais Gontaut-Biron ne put voir pour le moment que le ministre des Finances, Delbrück, qui lui promit de demander une audience au chancelier, et cela après avoir

écouté avec attention, mais avec réserve, ses explications sur les desseins pacifiques de la France. C'est ainsi qu'au moment même où notre pays faisait preuve de le meilleure volonté et agissait avec une franchise indiscutable, nous étions exposés, malgré une pareille attitude, à subir les impertinences de Bismarck et les froideurs de la Cour impériale. Il fallait toute la sagesse de Thiers et la conscience de la mission qu'il s'était donnée, pour ne point perdre patience et ne point commettre une imprudence que nos ennemis espéraient et attendaient.

Le chancelier était à Varzin, retenu par la maladie, affirmait-on. Mais ce n'était là qu'un prétexte, car, ainsi que l'a dit Talleyrand : « Il y a des moments où un diplomate doit avoir mal à son foie. » Le bruit courait aussi que, devant le mauvais vouloir qui régnait à la Cour, devant les sentiments de défiance et d'irritation contre la France et son désir de reprendre prochainement la guerre, sentiments excités par d'Arnim, et devant les manifestations du parti militaire qui se défiait du chancelier et voulait le maintien quand même de l'occupation, Bismarck attendait une occasion favorable pour rentrer en scène. Cela était très vraisemblable, mais il ne déplaisait pas non plus au chancelier de causer des ennuis et des inquiétudes à une nation qu'il avait qualifiée de « sauvage », qui se pressait trop de revivre et qui s'était, à ses yeux, trop enorgueillie du succès de son premier emprunt.

Enfin d'Arnim repart pour la France le 26 avril; il y noue des intrigues qui attirent sur lui l'attention défiante du chancelier et qui, plus tard, causeront justement sa perte. Après avoir déclaré à Gontaut-Biron, pendant son séjour à Berlin, que les bruits alarmistes répandus contre le Président n'étaient que des manœuvres de Bourse, — il en savait probablement quelque chose, — il dit à Saint-Vallier, venu à Paris, que la situation troublée de notre pays et sa soif ardente de guerre et de vengeance l'empêchaient de conseiller à son gouvernement l'offre d'une évacuation immédiate et totale contre

une anticipation de payement. Certainement, il a confiance dans le Président, mais il ne le croit pas maître de l'Assemblée. « Il sait, en effet, par quelques députés qui lui font l'honneur de causer avec lui, que les esprits sont très montés et qu'il n'y a aucune tendance à la conciliation. Il craint plus que jamais qu'une crise ne soit prochaine. Il ose même dire que certains lui ont exprimé leur désir de voir se prolonger l'occupation allemande, puisque, si elle cessait, la Chambre devrait se dissoudre et que des élections radicales seraient à redouter. » Si cette assertion était vraie, elle rappellerait les tristes événements de 1816 et 1817 où quelques ultras, appuyés par le comte d'Artois lui-même, invitaient les Alliés à ne pas quitter le territoire, malgré le désir du roi et les mesures si sages et patriotiques du duc de Richelieu. Mais il est à croire que le comte d'Arnim, qui n'en était pas à sa première invention, prenait ses propres désirs pour des réalités et, exagérant quelque confidence imprudente, trouvait bon que l'Allemagne ne renonçât pas de sitôt à son gage territorial, sûr de plaire ainsi à l'entourage de l'empereur et au parti militaire.

Il est permis d'affirmer aussi que le comte d'Arnim, en relations avec le maréchal Bazaine et ses amis, faisant même des avances aux bonapartistes, ne souhaitait point le maintien de Thiers au pouvoir (1). Il exagérait les différends entre

(1) D'Arnim rapportant à Bismarck un de ses entretiens avec Thiers, disait, le 26 mai 1872, que le président de la République pensait qu'en cas de mort, c'était un honnête bourgeois comme Casimir-Perier qui lui succéderait. « Il ne pouvait, selon lui, être question de Napoléon. Du reste, il avait vu dernièrement le général Fleury et avait reçu de lui l'assurance que les bonapartistes renonçaient à toute idée de conspiration pendant sa Présidence. Sans doute, ils réservaient leurs prétentions pour l'avenir, mais, à l'entendre, ils n'avaient pas de chances favorables. » Le comte d'Arnim ajoutait : « En ce moment, on peut encore chercher dans le prestige du nom de Napoléon un contrepoids à la puissance envahissante de la démocratie. Le maréchal Bazaine pense qu'aujourd'hui l'empereur est encore assez fort pour saisir les rênes du gouvernement. »

l'Assemblée et le Président. Il malmenait la politique de Thiers, et prédisait avec une audace surprenante le retour de l'Empire qui seul pouvait se réconcilier avec l'Allemagne et rechercher son appui. Ainsi, ne tenant pas compte de ses devoirs d'ambassadeur et des instructions qui l'ont chargé de négocier la libération du territoire, il se jette dans des intrigues déplorables et rend plus difficile que jamais la situation de Thiers. Il faut que le chancelier lui-même le ramène à la réalité et l'invite à suivre une conduite qui ne soit pas de nature à ébranler le gouvernement auprès duquel il est accrédité, tant que ce gouvernement exécutera loyalement les conditions du traité de paix. Bismarck conseille une prudente réserve avec le parti bonapartiste qu'il ne faut cependant point affaiblir ou exclure, et il ajoute que ce qui viendra après Thiers devra « se légitimer à nouveau dans le sens de l'exécution du traité (1) ».

Thiers, qui ne connaissait pas encore les odieuses manœuvres de d'Arnim, lui résumait ainsi ses propositions : un emprunt de trois milliards auquel tous les banquiers d'Europe seraient admis à concourir, avec cette concession que les banquiers devraient verser directement dans les caisses du Trésor prussien les trois milliards dans un délai fixé, soit cent millions par mois pour ne pas amener une perturbation financière. Le payement serait donc réalisé en trente mois et, en échange, l'évacuation du territoire serait aussi prochaine et complète que possible. D'Arnim répondait avec impertinence que Thiers déplaçait la question. Il offrait d'anticiper le payement des trois milliards échus le 3 mars 1874, mais ces payements ne pouvaient commencer que le 1er septembre 1872 et les trois milliards ne seraient payés que le 15 mai 1875, c'est-à-dire un an après l'échéance. Il y avait donc là un retard de douze mois

(1) Voir le *Procès d'Arnim*, traduit par Figurey et Cordier, librairie Plon, 1874.

qui ne compensait pas la garantie territoriale. « Ce n'est pas tout, disait-il. L'Allemagne n'a qu'un intérêt secondaire à percevoir les trois milliards avant l'échéance. Or, le gouvernement de l'Empire, de crainte d'embarrasser les combinaisons financières de la France, s'abstiendra soigneusement de peser sur elle dans le sens d'une anticipation de payement. Par conséquent, le gouvernement français devrait préciser la nature de la garantie qu'il compte offrir comme équivalent de la garantie territoriale. L'évacuation ne saurait être mise en corrélation avec des payements anticipés. »

Ces paroles perfides étaient faites pour décourager la bonne volonté la plus sincère. Saint-Vallier, qui montre autant de sang-froid que Thiers, va voir d'Arnim et lui déclare que pas un Français ne désire le maintien de l'occupation ; que la situation entre Thiers et l'Assemblée n'est pas aussi tendue qu'il le disait ; que si d'Arnim veut le maintien de Thiers, il doit lui faciliter sa tâche ; qu'il prend des propos de cafés et de clubs pour des réalités ; qu'enfin, le gage territorial n'est pas un argument sérieux pour nous contenir dans l'hypothèse invraisemblable d'un parti décidé à faire la guerre. Poussé à bout, le comte d'Arnim laisse échapper cet aveu qui en dit long : « *En continuant à vous occuper, nous savons que nous vous vexons et nous croyons que vous payerez d'autant plus que vous serez vexés !* »

Ici d'Arnim était d'accord avec Bismarck, et la politique prussienne, âpre et rapace, apparaissait tout à coup sous son véritable jour. Saint-Vallier répond avec dignité qu'en nous vexant, on peut atteindre notre crédit, empêcher l'emprunt et nous amener à un acte de désespoir. Est-ce cela qu'on veut?... D'Arnim, qui tient à se montrer implacable, riposte que si nous ne commençons à payer que le 2 mars 1874, nous aurons encore à subir l'occupation tout le temps que durera l'opération en sus des deux années convenues. « Je ne comprends pas, dit-il avec une insinuation audacieuse, que vous

ne commenciez pas à payer tout de suite sans attendre une convention avec nous. Faites votre emprunt et payez! Cela nous disposera à être coulants de notre côté sur ce que vous nous demanderez ensuite... » C'était faire sûrement rejeter par l'Assemblée la demande d'emprunt, puisqu'on n'aurait pu l'appuyer par un traité qui stipulait la cessation de l'occupation. C'était, en outre, amoindrir à l'avance le succès de l'emprunt, puisque le pays n'aurait pas eu, en échange de ses sacrifices, la satisfaction sur laquelle il était en droit de compter. Le comte d'Arnim, évincé sur ce point, veut conférer avec Thiers et lui demande « une petite causerie de conspirateur ». Il entrera par la porte de Rémusat pour éviter les journalistes.

Thiers le reçoit aussi confidentiellement que possible. Il lui dit qu'il faut faire l'emprunt, car les capitalistes sont prêts et il se fait fort de donner des garanties financières équivalentes aux garanties territoriales. La France, jusqu'au 2 mars 1874, ne doit rien à l'Allemagne. Si elle propose de devancer ses payements, elle fait une offre sérieuse qui est une anticipation certaine. Il n'y a que des inconvénients à retarder l'emprunt, car jamais l'état du marché financier n'a été meilleur. Mais il faut qu'il y ait connexité entre la libération pécuniaire et la libération territoriale. D'Arnim répond aigrement que le terme du 2 mars 1874, est le terme auquel la France doit avoir effectué le payement de toute l'indemnité de guerre; que les versements doivent commencer avant le terme et que le fait seul de versements partiels qui commenceraient avant le 1er mars ne saurait obliger le gouvernement impérial d'évacuer une partie du territoire occupé. En parlant ainsi, M. d'Arnim se savait d'accord avec le parti militaire et certaines personnalités de la Cour qui ne voulaient abandonner le territoire que le plus tard possible. Il faisait chorus avec ceux qui disaient : « Nous avons toute confiance en Thiers, mais après Thiers?... » Et pourtant, il s'entendait avec ceux qui ne son-

geaient qu'à écarter Thiers du pouvoir. Il prédisait que les classes élevées et riches, en cas de crise, « se réfugieraient sans hésitation sous les ailes de l'Empire ». Bismarck lui répondait : « Le parti de l'Empire est probablement celui avec l'aide duquel on pourrait encore se flatter le plus raisonnablement d'établir des rapports tolérables entre l'Allemagne et la France » ; mais il avait soin d'ajouter : « Notre premier devoir est de soutenir le gouvernement actuel aussi longtemps qu'il représentera pour nous la volonté d'exécuter loyalement le traité de paix. » Malgré tous ces retards et toutes ces intrigues, Thiers ne se décourageait pas. Il savait bien qu'à Berlin on persistait à craindre nos idées de revanche et à douter de la sincérité de nos propositions d'acquittement rapide de la dette; il savait que de Moltke recommandait à M. de Manteuffel de prendre contre nous certaines précautions militaires et, cependant, il se sentait de force à dissiper ces injustes défiances.

Le 29 mars, il affirme encore une fois à Saint-Vallier qu'il n'y a pas un mot de vrai dans les accusations dirigées contre la France. Il a fait une proposition d'emprunt de trois milliards dont le produit serait versé directement à la Prusse, et l'on n'a pas répondu. Il a insisté. Il a dit que la France ne songeait qu'à la paix et il l'a juré sur la foi de l'honneur. On a douté des sentiments de la France. Il les atteste de nouveau et il ne veut pas désespérer d'un accord prochain. Saint-Vallier, qui transmet ces assurances pacifiques au général de Manteuffel, écrit à Thiers, le 31 mai, qu'il vient de Berlin un mot d'ordre inquiétant. On veut à toute force qu'une nouvelle guerre, provoquée par nous, éclate en 1873. Saint-Vallier soupçonne là quelque ruse de Bismarck. « Depuis dix années, dit-il, que je connais le chancelier et que je le vois à l'œuvre, sa conduite, son attitude, sont les mêmes : apparence extérieur de brusque ou plutôt de cynique franchise cachant des combinaisons ténébreuses auxquelles il ne manque jamais de préparer les esprits

afin de paraître, au moment favorable, suivre la pression du sentiment public. Tel je l'ai vu en 1864 et 1865, lors des affaires du Schleswig; en 1866, pour la guerre de l'Autriche; en 1867, dans l'incident du Luxembourg; en 1869 et 1870, dans l'intrigue du trône espagnol, tel je l'ai retrouvé en suivant attentivement ses agissements pendant la guerre et la paix... A point nommé, et à bien des reprises, nous avons vu soudain l'horizon s'assombrir et des bruits alarmants nous venir d'outre-Rhin. Une maladie quelconque de M. de Bismarck, c'est-à-dire un prétexte à se rendre inabordable et invisible, était l'accompagnement obligé. Nous nous inquiétions à juste titre; nous faisions la concession désirée par le chancelier et aussitôt les craintes s'apaisaient; la confiance réciproque semblait renaître; le prince se trouvait guéri comme par enchantement. » On n'avait jamais mieux apprécié la politique du chancelier, et de nombreux exemples, tout récents, corroboraient les observations de Saint-Vallier. Les négociations de Bruxelles arrêtées tout à coup par des rumeurs alarmantes et par une sorte de faveur accordée aux chefs de la Commune, puis l'apaisement amené par le traité de Francfort; quelque temps après, de nouvelles alarmes dissipées par le voyage de Pouyer-Quertier à Berlin et par les concessions faites au sujet du régime douanier, telles étaient les ruses habituelles de Bismarck.

Pour l'instant, il était certain que l'on faisait semblant, à Berlin, de redouter la réorganisation de l'armée française et le service obligatoire. Le chancelier ne se plaignait pas de ces inquiétudes hautement manifestées, car cela lui servait pour demander le renforcement de l'armée allemande et l'augmentation des places fortes de l'Alsace-Lorraine. Des bruits d'une autre nature couraient aussi. On disait que l'Allemagne finirait par accepter le devancement des versements de l'indemnité, car elle avait l'intention de faire la guerre à la Russie, maintenant que la France n'était plus à craindre. Thiers, continuant

à se montrer pacifique, répondait à Saint-Vallier que s'il avait accepté le principe du service obligatoire, il avait cédé les mots pour écarter la chose. On lui avait accordé de ne lever que la moitié de la classe et cinq ans de service au lieu de trois. Pour lui, tout le fond de la loi était là. Il se faisait fort de créer avant tout une armée de métier. « Affirmez sur l'honneur, répétait-il, que nous voulons la paix et que le pays la veut aussi. Gambetta est aussi décidé pour la paix que moi. »

Thiers voyait bien que l'ambassadeur allemand, sous de fausses apparences de politesse, intriguait contre lui et son gouvernement. Au lieu de parler clair et net, d'Arnim se servait de finesses à la manière allemande. Allant droit au but, le président lui avait dit que, si lui-même était un obstacle à une entente définitive, il se retirerait. Là-dessus, d'Arnim se récriait et jurait au contraire qu'après son départ les négociations seraient beaucoup plus difficiles. Alors Thiers, pour attester un désir plus grand encore de conciliation, offrait de payer le plus tôt possible, de laisser au gouvernement allemand le choix de la forme du payement et même de consentir à l'évacuation graduelle. Il ne demandait qu'à éviter tout éclat et à écarter tout prétexte de division qui eût pu nous être néfaste. Il savait bien que nos ennemis voulaient garder Belfort, Verdun et les places de la Meuse jusqu'à complet payement, mais il faisait semblant de n'en rien savoir.

Enfin Gontaut-Biron envoie de Berlin des nouvelles plus précises. Il avait appris par Odo Russell, l'ambassadeur d'Angleterre, un des familiers de Bismarck, que le parti militaire persistait à l'égard du parti politique dans le désaccord qui avait commencé pendant la dernière guerre et que c'était là le vrai motif de l'attente énigmatique du chancelier. Mais Bismarck voyait les choses, paraît-il, de plus haut et de plus loin que le parti militaire. Il comprenait maintenant les dangers d'une occupation prolongée au point de vue des rapports des deux pays, de l'opinion européenne et de la sûreté de la

créance. Il faisait donc savoir officieusement qu'il désirait s'entendre avec la France sur la double base de l'acquittement de la dette et de l'évacuation, d'autant plus que le *Kulturkampf* lui créait à lui seul assez de difficultés pour qu'il n'en désirât pas d'autres. Il se croyait assez fort pour venir à bout des prétentions de Rome, mais il savait aussi que cette nouvelle guerre ne se ferait pas sans peine et qu'il avait à craindre contre l'Empire une opposition décidée des quatorze millions de catholiques allemands.

Et cependant, Saint-Vallier émettait une opinion contraire à celle de Gontaut-Biron. Il constatait une recrudescence d'animosité contre nous à Berlin et il la croyait inspirée par le cauteleux homme d'État qui dirigeait les affaires de l'Allemagne. Il lui attribuait une haine persistante et implacable. Que voulait donc le chancelier? Nous pousser à un acte de désespoir qui lui permettrait d'achever notre ruine, ou nous amener à subir des conditions plus dures que les conditions réclamées deux mois auparavant? Cette dernière hypothèse était très vraisemblable. Saint-Vallier attribuait les hostilités nouvelles au langage imprudent des journaux français, aux discours violents de Gambetta, aux perfides informations données par d'Arnim, au manque de confiance dans notre stabilité, enfin à Gontaut-Biron qui avait fait à d'Arnim et à Delbrück des confidences prématurées au lieu de voir lui-même le prince de Bismarck. Il y avait eu là en effet une fausse manœuvre qui avait permis au chancelier de décliner tout entretien. Mais, ceci constaté, Saint-Vallier croyait qu'il n'avait plus d'autre voie pour négocier que de revenir à d'Arnim, de se concilier ce personnage susceptible, inquiet et misanthrope. Comme il le croyait également accessible aux satisfactions de la vanité, il fallait lui faire des avances, des politesses, sans oublier sa femme ni le secrétaire de l'ambassadeur, M. de Holstein.

Que devait-on conclure de ces deux informations si différentes? C'est que, comme toujours, la vérité était entre les

deux. Il n'est pas douteux que Bismarck ne voulût la libération, mais en nous la faisant payer très cher et ne nous épargnant ni les humiliations ni les ennuis. Il avertissait d'Arnim que le gouvernement qui succéderait à celui de M. Thiers devrait se légitimer vis-à-vis de l'Allemagne. « Nous n'avons, ajoutait-il, aucun motif pour exclure le parti bonapartiste ou pour faire quoi que ce soit qui puisse l'affaiblir. » Il conseillait cependant d'attendre et de voir, sans prendre fait et cause pour lui. Mais il disait cela sur un ton hautain pour ne pas être en reste avec le parti militaire qui continuait d'affecter à notre égard une morgue et une outrecuidance sans pareilles. Toutefois, le chancelier finissait par envoyer, le 8 juin 1872, à Gontaut-Biron son intime Bleichröder qui affirmait à l'ambassadeur que l'affaire marcherait et que, lorsque Bismarck jugerait le moment venu, il la traiterait avec lui.

Le président, informé de toutes ces machinations, répétait pour la dixième fois ses affirmations pacifiques et engageait Gontaut-Biron à user de prudence. Les ouvertures conciliantes de l'ambassadeur d'Angleterre, qui avait parlé d'une intervention amicale des puissances, étaient d'excellents symptômes, mais il ne fallait pas oublier la leçon de Saint-Pétersbourg. « Bismarck, disait-il, a horreur de l'intervention des Neutres qui deviendrait un frein pour lui et nous l'irriterions en paraissant le provoquer. Pourtant, il ne faut pas décourager les intervenants, car ils pourraient être notre ressource un jour. » Thiers confiait à l'ambassadeur les difficultés de sa position et, de fait, elles étaient grandes. « Je suis, disait-il, comme un capitaine de navire au milieu d'une tempête, attaché au timon et entouré de passagers effarés qui lui agitent les bras pendant qu'il a les yeux fixés sur le flot qui menace le navire. Je vous assure que ma vie est un supplice! » Le discours pacifique qu'il prononça le 8 juin à l'Assemblée au cours de la deuxième délibération sur le recrutement de l'armée, et où il dit : « Nous voulons la paix, nous la voulons la plus

longue qui se puisse obtenir, je le déclare sur mon honneur, sur le vôtre, sur celui du pays ; nous n'avons pas d'autre intention ; je désire que l'univers entier le sache » ; ce discours plein de sagesse et de patriotisme, qu'il faut lire et relire, car il donne sur l'organisation militaire nécessaire à la France des conseils admirables qu'il ne conviendrait pas d'oublier, fit à lui seul plus que toutes les négociations.

Trois jours après, de Thile venait dire à Gontaut-Biron qu'avec une rédaction plus précise on pourrait considérer comme assurés le payement progressif anticipé et l'évacuation proportionnelle du territoire. Bleichröder, qui ne se lassait pas d'intervenir, répéta qu'un emprunt immédiat de trois milliards amènerait l'évacuation totale à bref délai. Gontaut-Biron en écrivit aussitôt à Thiers avec cette réserve : « Je n'oserais vous transmettre comme paroles d'Évangile les propositions de Bleichröder (il est juif). Néanmoins, je les crois dignes d'attention. » Il laissait entendre enfin que, dans cette grande négociation, « il devait y avoir conflit entre les intérêts privés d'Arnim et ceux de Bleichröder » et il espérait que le Président saurait discerner le fort et le faible de ces renseignements. Pendant ce temps, d'Arnim soulevait de nouvelles difficultés au sujet des propositions du gouvernement français et n'admettait pas que les troupes allemandes dussent évacuer les Vosges et les Ardennes après le troisième demi-milliard.

Enfin Bleichröder et de Hansemann, chef de la puissante Société d'escompte de Berlin, arrivent à Paris et s'entendent avec nos agents sur les garanties financières. Le 6 juillet, le duc de Broglie lit à l'Assemblée nationale son rapport sur le projet de loi portant ratification d'une nouvelle convention avec l'Allemagne, en vue de compléter, de régler et de faciliter l'exécution du traité de Francfort. En vertu de cette convention, la France s'engageait à payer un milliard vers le 1er février 1873 et un second milliard le 1er mars 1874. Quant au solde du troisième et dernier, elle avait la possibilité d'en reculer le

payement jusqu'au 1er mars 1875. Mais notre gouvernement espérait bien — et il le prouva, — n'avoir pas besoin de cette faculté et avancer même de beaucoup l'acquittement de la dette. Deux départements devaient être évacués après le premier milliard et deux autres après le second. Le rapporteur avait confiance dans le crédit de la France pour hâter le jour, impatiemment attendu, où le dernier soldat allemand quitterait notre sol. La convention fut votée le 6 juillet sans discussion et, le 15 juillet, un projet d'emprunt de trois milliards était adopté.

Le 30 juillet, de Goulard, ministre des Finances, apprenait aux représentants que la souscription avait produit douze fois la somme demandée, c'est-à-dire, en rentes, 2 milliards 464 millions; en capital, plus de 41 milliards. Dans cette somme énorme, la France figurait pour 1 milliard 37 millions et l'étranger pour 1 milliard 426 millions 779,000 francs de rente. A elle seule, la France avait couvert et au delà l'emprunt dont elle avait besoin. « Nous avons le droit, dit le ministre, de constater avec satisfaction la vitalité de notre chère France, la place qu'elle occupe parmi les autres nations, la juste idée qu'on se fait de son incomparable solvabilité, la confiance enfin qu'elle inspire au monde entier... Une nation qui montre qu'elle a foi en elle-même est autorisée à compter sur l'avenir. Elle a le droit de considérer la rude leçon qu'elle a reçue comme une expiation de ses fautes et comme une surprise de la fortune, mais, grâce au ciel, elle n'est pas condamnée à y reconnaître le signe de sa décadence. Messieurs, en présence de ce grand intérêt matériel qui vient d'obtenir satisfaction, en présence de ses légitimes conséquences qu'il nous est donné d'entrevoir, je sens le besoin d'exprimer à cette tribune la pensée qui s'empare de moi. J'ai besoin de remercier Dieu de la protection qu'il nous a accordée... *(Acclamations sur un grand nombre de bancs.)* C'est Dieu qui a donné au patriotisme français la possibilité d'étendre les limites de sa

générosité et d'ajou er ainsi quelque chose aux sacrifices déjà consentis... » Des applaudissements redoublés saluèrent cette noble improvisation qui exprimait éloquemment ce que ressentaient tous les cœurs français.

L'effet produit sur les Allemands par le succès colossal de l'emprunt avait été immense. Ils étaient à la fois surpris, mécontents et satisfaits (1). La vitalité prodigieuse d'un pays qu'ils avaient cru écraser en exigeant de lui une rançon monstrueuse qu'ils auraient eux-mêmes été incapables de payer, les agaçait et les inquiétait. Mais, comme dans l'armée allemande dominait le désir de voir finir l'occupation, ils étaient en réalité contents du résultat d'une souscription qui allait l'abréger singulièrement. La réunion des trois empereurs à Berlin, qui devait être la sanction de nos revers, ne répondit pas tout à fait aux espérances de Bismarck. Le tsar Alexandre, certain que la politique de Thiers, nullement modifiée par « le miracle financier » du 30 juillet, était pleinement pacifique, et comprenant que la France ne songeait qu'à reprendre avec cette sage politique son rang et son poids dans le monde, manifesta enfin sa sympathie pour une nation qui méritait l'estime de tous les peuples. Il déclara lui-même à Gontaut-Biron que la France pouvait être assurée qu'il n'aurait participé à rien de ce qui aurait pu être tenté contre elle. Et le chancelier russe, le prince de Gortschakov, prenant l'attitude la plus amicale, dit à notre ambassadeur ces paroles qu'il devait répéter en

(1) « J'avais été témoin à Londres, en juillet 1871, rapporte le duc de Broglie notre ambassadeur, de l'étonnement causé par le paiement facile, fait à jour fixe, de la première échéance montant à deux milliards d'une indemnité que tout le monde avait regardée comme fabuleuse. Personne n'y voulait croire. — « Quel peuple, entendais-je dire autour de moi, que celui qui se relève si vite d'un coup si rudement adressé et qui se retrouve si riche après avoir tant payé et tant souffert! » C'était au point que le vainqueur paraissait presque dupe de n'avoir pas exigé davantage. » (*Vingt-cinq ans après.*)

1875 au général Le Flô : « Nous avons intérêt et sympathie pour la France. Il faut que la France soit forte et sage. Il importe qu'elle soit forte pour qu'elle puisse jouer dans le monde le rôle qui lui est assigné ; il faut qu'elle soit sage précisément pour qu'elle puisse jouer ce rôle avec autorité et pour que son action soit bienfaisante. » En se déterminant à prendre notre parti, la Russie, que l'ambition de l'Allemagne commençait à inquiéter, savait qu'elle défendait ainsi la paix européenne et servait ses propres intérêts.

Gontaut-Biron informa le Président de la République de ces importantes déclarations, et lui dit que Bismarck, mécontent, attendait avec impatience le départ de l'empereur pour retourner à Varzin. Les souverains de Russie et d'Autriche avaient conseillé au chancelier et à son maître d'entretenir désormais avec la France des rapports conciliants. Vexé de ces conseils, Bismarck s'en était vengé en disant à Odo Russell, l'ambassadeur d'Angleterre : « J'ai voulu réunir ici les trois empereurs, les faire poser comme des statues de marbre, les Trois Grâces, et les montrer ainsi ! » Dans l'intention de son auteur, le mot voulait être spirituel. Il ne fit qu'étonner celui qui l'entendit. Le chancelier ajouta : « Quant à Gortschakov, il me prend sur les nerfs avec sa cravate blanche et ses prétentions à l'esprit. Il a apporté ici du papier bien blanc et de l'encre bien noire. Il s'est fait accompagner de scribes et il voulait écrire. Mais je n'ai pas entendu de cette oreille-là ! » Ce n'était que le commencement des méchancetés de Bismarck contre son collègue russe. Elles allaient redoubler après l'échec de l'alerte de 1875 (1).

L'empereur d'Autriche fut très bienveillant pour Gontaut-Biron, et il lui parla de la France en termes excellents. François-Joseph ne s'était décidé à la neutralité que par la force des circonstances. Les succès de la Prusse l'avaient consterné.

(1) Voir *Pensées et Souvenirs du prince de Bismarck*, t. II.

« Son visage est doux et triste, écrivait notre ambassadeur à M. Thiers. On voit tout ce qu'il a souffert. On pressent tout ce qu'il souffrira encore. Il a eu, du reste, beaucoup de succès ici. On lui a su gré de son sacrifice qui ne pouvait être douteux. » Quoique la réunion des trois empereurs, favorable à Thiers et à la politique française, ne répondît pas absolument aux vues de Bismarck, elle eut pourtant pour effet de faire cesser les malentendus et de ramener avec nous une entente que l'on croyait disparue. Le chancelier allemand reprocha au comte d'Arnim d'avoir manqué d'adresse et, dès ce moment, lui témoigna une froideur qui devint bientôt de l'hostilité (1).

Mais le parti militaire ne pouvait pardonner au général de Manteuffel sa généreuse et loyale attitude qui avait tant contribué à apaiser les conflits. Il le faisait appeler « la vieille Française, le complaisant de M. Thiers, le jouet de M. de Saint-Vallier, etc. » De temps à autre, les discours virulents de Gambetta, comme ceux de Grenoble et d'Albertville, servaient de prétexte à ces Allemands pour remettre en doute les assurances et les efforts pacifiques du Président. Celui-ci répondait que jamais l'ordre n'avait été plus complet en France et que l'arrivée de Gambetta au pouvoir n'était qu'une chimère. « Soyez persuadé, disait-il, que M. Gambetta (à moins qu'il ne change jusqu'à devenir un conservateur de ma façon) n'a aucune chance de me succéder. » Thiers, avec ces affirmations, savait faire plaisir à l'empereur Guillaume, qui avait dit de lui au général de Manteuffel : « Le Président est une véritable sirène. Il est si habile, si malin, que mon esprit s'habitue, malgré moi, à ne plus détester ce mot de République, mon épouvantail jusqu'ici. Il me rendrait républicain, s'il pouvait me garantir son immortalité dans les affaires de son pays. » Et l'empereur donna une preuve de sympathie pour Thiers, en faisant exiger de la *Gazette de la Croix* le désaveu d'un

(1) Voir le *Procès d'Arnim*.

violent article que ce journal avait publié contre le Président. Le chancelier montrait les mêmes attentions que son souverain et, le 5 novembre 1872, il écrivait à Manteuffel : « Il est de l'intérêt du gouvernement allemand et dans ses vues d'encourager Thiers à continuer son œuvre, de l'appuyer moralement, de contribuer dans la mesure voulue à son succès... Persistez dans votre politique. C'est la mienne et elle est sanctionnée par l'empereur. » Voilà comment Thiers était arrivé, malgré les obstacles, les embarras de toute nature, les pièges et les insinuations perfides de d'Arnim (1), les menaces du parti militaire et des difficultés intérieures souvent fort grandes, à améliorer une situation extraordinairement grave et à préparer à bref délai la libération du territoire. Une question, fort délicate à résoudre entre autres, avait été celle des baraquements pour les troupes allemandes, au fur et à mesure qu'elles évacuaient un département pour se rendre dans un autre. Thiers s'en tira, après trois mois d'efforts et dans des conditions vraiment inespérées. Sa correspondance à cet égard est des plus instructives et mérite d'être lue. On y verra ce que peut un homme d'État qui connaît à fond le maniement des affaires. Ceci prouve une fois de plus que la politique demande avant tout des études profondes et une pratique sérieuse et combien il est déplorable qu'elle soit livrée trop souvent à des esprits légers, infatués ou ignorants.

Le comte d'Arnim ayant eu à Nancy avec Saint-Vallier un entretien privé, aurait prédit qu'à Thiers succéderait Gambetta,

(1) A la fin de septembre 1871, d'Arnim avait fait insérer cette petite note aussi méchante que fausse, dans *l'Écho du Parlement*, journal de Bruxelles : « L'ambassadeur d'Allemagne à Paris aurait donné sa démission à la suite du règlement définitif de la question de l'indemnité de guerre. Le comte Arnim ferait valoir que le poste d'ambassadeur à Paris ne lui offre pas de compensation pour les désagréments auxquels il est exposé dans ses rapports avec la société parisienne. Si sa démission était acceptée, le poste d'ambassadeur resterait indéfiniment vacant. Il paraît que le prince de Bismarck est très disposé à ne laisser à Paris qu'un consul qui aurait à expédier les affaires courantes. »

puis la Commune, puis un règne militaire avec le comte de Paris ou le fils de Napoléon. Le chancelier, averti de cet entretien, demanda des explications à son ambassadeur qui se défendit d'avoir recommandé le rétablissement de la monarchie et la désignation des candidats au trône. Il avait seulement demandé à Saint-Vallier, qui parlait sévèrement de l'Empire, si ses anciennes relations intimes avec la Cour des Tuileries ne lui avaient pas donné l'occasion de se former un jugement sur le prince impérial. On voit que l'hypothèse du relèvement de l'Empire n'était pas écartée des prévisions allemandes. Seulement, M. de Bismarck ne voulait pas qu'on en parlât ouvertement.

Le 13 novembre 1872, Thiers avait lu à l'Assemblée un Message où il exposait ses actes et la situation du pays. Il déclarait que, tout en s'attachant à maintenir l'ordre, il n'avait cessé de veiller au cours régulier des affaires, à la stricte observation des lois, aux opérations financières qui devaient aboutir à la libération du territoire, à l'évacuation des départements qui devaient être les premiers affranchis, à la rentrée des impôts nouveaux, à la réorganisation de l'armée, à la pacifique direction de nos relations extérieures. Il constatait que le pays travaillait avec une activité admirable et, aux applaudissements de l'Assemblée, il remerciait de son appui « Dieu, souverain auteur de toutes choses, qui tour à tour instruit, soutient, relève, quand il lui plaît, les nations qui ont failli et n'ont désespéré ni de lui, ni d'elles-mêmes ». Après avoir étudié de graves questions comme l'emprunt du mois de juillet, les opérations et les progrès du commerce français, la marche des impôts et leur rendement, nos ressources budgétaires et le dernier traité de commerce signé avec l'Angleterre, il établissait ainsi notre situation : « Après la guerre la plus malheureuse, après la guerre civile la plus terrible, après l'écroulement d'un trône qu'on avait cru solide, la France a vu toutes les nations empressées de lui offrir leurs capitaux, son crédit

mieux établi que jamais, *huit milliards acquittés en deux ans,* la plus grande partie de ces sommes transportées au dehors sans trouble dans la circulation, le billet de Banque accepté comme argent, les impôts, quoique accrus d'un tiers, acquittés sans ruine par le contribuable, l'équilibre financier rétabli ou près de l'être, 200 millions consacrés à l'amortissement et le commerce et l'industrie s'augmentant de plus de 700 millions en une seule année. Ces résultats, à quoi les devons-nous, Messieurs? s'écriait Thiers. Nous les devons à une cause, à une seule, au maintien énergique de l'ordre. » Il constata et il se plut à affirmer qu'une forme de gouvernement, la République, commençait à entrer dans les habitudes, et que si elle pouvait réussir cette fois, c'est à l'ordre qu'elle le devrait.

Et c'est alors qu'il prononça ces paroles qui firent sensation : « Tout gouvernement doit être conservateur et nulle société ne pourrait vivre sous un gouvernement qui ne le serait point. La République sera conservatrice ou elle ne sera pas. » Il commenta en termes éloquents cette considération qui émut profondément l'Assemblée; il rappela la nécessité pour le pays d'un repos absolu qui, seul, lui permettrait de faire face à ses charges immenses et conjura les représentants d'éviter à la France le recommencement de ce triste et humiliant voyage de l'anarchie au despotisme et du despotisme à l'anarchie, semé de hontes et de calamités, où la France avait dernièrement trouvé la perte de deux provinces, une dette triplée, l'incendie de sa capitale et des massacres qu'on n'aurait jamais dû revoir. Quant à lui, il n'admettait la République que comme le libre gouvernement de la nation vivant au sein de l'ordre, du calme et de la sécurité. Il ne fallait pas que la République fût le règne d'un parti, « car, disait-il aux applaudissements de la grande majorité de l'Assemblée, la République n'est qu'un contre-sens, si, au lieu d'être le gouvernement de tous, elle est le gouvernement d'un parti, quel qu'il soit ». On était arrivé à un moment décisif. Tous les esprits se demandaient quelle

forme l'Assemblée choisirait pour donner à la République cette force conservatrice dont elle ne pouvait se passer. C'était aux représentants de choisir. Ces déclarations inquiétaient le comte d'Arnim auquel M. de Balan répondait, de la part de Bismarck, le 23 novembre : « Une France constituée monarchiquement nous offrirait des dangers plus grands que ceux que Votre Excellence voit dans l'influence contagieuse des institutions républicaines. » De longues acclamations avaient salué le Message, mais les membres de la droite protestèrent contre certaines expressions qui leur paraissaient de nature à établir une équivoque, un malentendu (1).

Sur la demande de M. de Kerdrel, une Commission fut nommée dans les bureaux pour présenter un projet de réponse au Message. Thiers accepta le principe de cette Commission en déclarant qu'il se rendrait aux vœux de la majorité, mais que s'il avait parlé comme il venait de le faire, c'est qu'il avait cru parler dans le sens de la majorité véritable. Comme il le dit, quelques jours plus tard, à propos de l'interpellation du général Changarnier sur le discours de Gambetta à Grenoble, il était prêt à céder la place à ceux qui pourraient montrer un caractère plus décidé que le sien, des actes plus efficaces et un gouvernement définitif que la France accepterait. Quant à lui, il n'était pas allé chercher le pouvoir à Bordeaux et il défiait

(1) Dans des *Souvenirs inédits,* le duc de Broglie déclare qu'il a écouté le Message de Thiers avec le désir sincère de trouver un mot qui fût de nature à seconder le plan qu'il avait lui-même formé et pour lequel il aurait sollicité du Président une action commune. Il dit que ses espérances furent trompées et ses craintes dépassées; que les divisions du parti monarchique étaient énumérées par l'orateur avec une insistance railleuse et que les monarchistes étaient considérés comme des factieux s'ils touchaient à la République provisoire. Il ajoute que les applaudissements de la gauche donnaient à l'ensemble de la scène un caractère révolutionnaire. Il reconnaît pourtant que ses meilleurs amis qui, après ce message, voulaient tout briser, vinrent, quatre jours après, pâles et défaits, lui demander pardon de ne pas le suivre dans sa campagne contre Thiers. « On se sépara sans avoir rien fait que du tapage. » (Cf. Discours du duc de Broglie, t. Ier, p. 39 et 45.)

qu'on pût citer quelqu'un dont il eût alors sollicité la voix. Il avait accepté ce fardeau dont plus d'un personnage avait refusé de porter la charge avec lui. Qui eût osé se charger de faire une paix, dont le poids accablant et cruel devait être la douleur de toute une vie? Qui eût accepté sans hésitations la répression d'une insurrection terrible, les difficultés du relèvement d'un pays ruiné et bouleversé, sans forces apparentes et sans crédit? S'il avait songé à faire faire par l'Assemblée les quelques articles de lois organiques dont la France avait besoin, il y avait chez lui une intention essentiellement conservatrice, car il valait mieux les confier à une Assemblée connue qu'à une Assemblée inconnue.

Lorsque vint la discussion de ce Message, le 29 novembre 1872, en réponse au rapport de Batbie qui concluait à la nomination d'une Commission chargée de présenter un projet de loi sur la responsabilité ministérielle, Thiers fit comprendre qu'il ne fallait pas se borner à cette seule question et demanda que la même Commission s'occupât de régler également les attributions des pouvoirs publics. Il prononça là encore un de ses plus beaux discours dont je ne puis donner ici qu'un très bref résumé. Le Président ne contestait pas à l'Assemblée ses droits souverains, et il déclarait les respecter. On se préoccupait de ce que le rapporteur avait appelé l'armée du désordre, mais il l'avait combattue et il était prêt à la combattre encore, car toute sa vie il avait lutté par la parole et par la plume contre les doctrines révolutionnaires et anarchiques. Il n'était pas un point des doctrines politiques, morales, philosophiques et religieuses qu'un homme d'État, digne de diriger sa nation, pût proposer et pratiquer, qu'il n'eût affirmé par ses écrits, ses discours et ses actes, Thiers en vint ensuite au pacte de Bordeaux. Dans ces moments où la France était encore en péril, lui avait-on parlé de la forme de gouvernement? Lui avait-on dit : « Il faut la Monarchie ou la République? » Non. Quant à lui, il avait dit : « Il faut que la foi de chacun reste libre », en ajoutant

toutefois : « Mais le fait, c'est la République, et si nous administrons bien, si nous amenons le pays à une meilleure fortune, c'est la République qui en profitera. » Pouvait-on lui demander de mal gouverner, de peur que la République n'en profitât? La foi de personne n'était enchaînée, mais on ne pouvait pas rester toujours dans un état provisoire que le pays finirait par trouver dangereux.

Comment l'avait-on appelé lui, le futur libérateur du territoire, le 17 février 1871 : « Chef du pouvoir exécutif de la République française? » Et le 31 août: « Président de la République? » Donc, il y avait une forme de gouvernement donnée par les événements et avec laquelle il fallait compter. Qu'avait-il dit dans son message? C'est que, sans enchaîner l'avenir du pays, on devait pratiquer sincèrement le gouvernement existant et lui donner le moyen de remplir ses fonctions pour le bien de la France. La politique qu'il avait suivie lui avait permis de ramener l'ordre et la prospérité. Était-ce pour la gloriole de rester au pouvoir qu'il défendait ses idées? « Si vous étiez à ma place, s'écriait-il, si vous travailliez dix-huit heures par jour, comme je le fais, vous verriez si je puis tenir pour un motif quelconque à la conservation de ce pouvoir! » Et allant droit à la question qui agitait l'Assemblée : « Si je croyais que faire la monarchie, en ce moment, fût un devoir, que ce fût une manière de terminer notre anxiété; si j'étais sûr qu'une monarchie eût de l'avenir, qu'elle pût durer, que l'on pût être d'accord, qu'une des trois monarchies possibles rencontrât la soumission des deux autres et la soumission de cette portion considérable du pays qui s'est donnée à la République... je trouverais une manière de me retirer et je laisserais faire ceux qui pourraient restaurer la monarchie. » Mais il ne croyait pas cela possible, et il ajoutait : « Je suis ce qu'on appelle un monarchiste qui pratique la République pour deux raisons : parce qu'il s'est engagé et que, pratiquement, il ne peut pas faire autre chose... Mais, puisqu'on ne peut pas sortir de la Répu-

blique, j'ajoute : appelons-la conservatrice et tâchons que ce titre soit mérité. » Et Thiers termina son discours par cette phrase qui produisit une profonde émotion : « Permettez-moi d'achever par ces mots que vous condamnerez peut-être, mais que les hommes équitables approuveront, je crois : Je jure devant vous, devant Dieu, que j'ai servi deux ans mon pays avec un dévouement sans bornes. »

L'Assemblée répondit à ce discours par le vote de l'amendement Dufaure qui portait qu'une Commission de trente membres, laquelle devint la célèbre Commission des Trente, présenterait un projet de loi pour régler les attributions des pouvoirs publics et la responsabilité ministérielle (1). Trois cent soixante-douze voix contre trois cent trente-cinq s'étaient prononcées pour l'amendement. Dans l'état de division où se trouvait l'Assemblée, Thiers dut se contenter de cette simple majorité de trente-sept voix. Quelque temps après, le 7 décembre, il modifia son ministère en mettant M. de Goulard à l'Intérieur, M. de Fourtou aux Travaux publics, M. Léon Say aux Finances. « J'ai, écrivit-il à Saint-Vallier, fait une concession qui ne m'a point coûté, parce que j'ai fait des choix qui étaient depuis longtemps dans ma pensée, mais j'ai cédé dans une certaine mesure, pour que les graves suites d'une rupture ne fussent pas mises à mon compte. » Puis il mandait à Gontaut-Biron :

(1) Cette Commission, dont le duc de Broglie fut rapporteur, fit voter, après de longs débats, le 13 mars 1873, un projet de loi qui réglait les communications du Président de la République avec l'Assemblée et statuait que cette Assemblée ne se séparerait pas avant d'avoir décidé sur l'organisation des pouvoirs législatif et exécutif, la création et les attributions d'une seconde Chambre et la loi électorale. « J'ai rarement rempli une tâche plus ingrate, avoue le duc de Broglie dans ses *Souvenirs inédits*... Notre transaction, en particulier assez mal bâtie, prêtait singulièrement le flanc à des reproches contradictoires. J'avais dissimulé de mon mieux les côtés faibles dans un rapport qui était une pièce diplomatique assez bien tissue. Dans la discussion, la défaillance et les contradictions reparurent et nous fûmes en butte aux récriminations de l'extrême droite pour avoir constitué la République et aux railleries de l'extrême gauche pour ne pas oser l'appeler par son nom. »

« Je puis vous assurer que je ne reste ici que par devoir, car je me résigne avec peine à une vie où je ne puis voir ni un ami, ni ouvrir un livre, ni prendre un moment de repos, tout cela pour me jeter entre des partis absurdes, furieux, prêts à s'égorger les uns les autres si je cessais de m'interposer entre eux... Votre parti sait bien que la monarchie est impossible aujourd'hui, et il affirme qu'il ne s'occupe pas de la rétablir; mais après avoir dit cela, il ne sait s'y résigner et il me crée toutes les difficultés imaginables, sans se soucier du mal qu'il fait à nos affaires... Je suis un ancien monarchiste qui, forcé par la situation, appelé à sauver son pays d'un affreux naufrage, a su prendre son parti, et comme il faut être ou tout l'un ou tout l'autre, quand on gouverne, a pris la République au sérieux et gouverne franchement avec elle. Je ne suis pas étonné que M. de Bismarck comprenne ma situation mieux que d'autres, car elle a bien des analogies avec la sienne, mais il a des avantages que je n'ai pas. Il succède à la victoire et moi à la défaite, et tout est cent fois plus difficile pour moi que pour lui. Or, comme je songe beaucoup à la postérité qui, à mon âge, est le seul avenir, j'espère qu'elle me tiendra compte des difficultés et appréciera mieux que les contemporains le bien que je fais. »

Quand on lit attentivement la correspondance de Thiers avec Saint-Vallier et Gontaut-Biron, on comprend les plaintes qui lui échappaient souvent en pleine Assemblée. Oui, malgré le traité du 6 juillet dernier, sa situation était extrêmement pénible et l'on se demande avec la plus grande surprise comment un homme de soixante-quinze ans pouvait faire face aux difficultés, aux tracasseries, aux inquiétudes, aux périls même qui résultaient encore de l'occupation, ainsi qu'aux mille et mille difficultés de l'intérieur. Débarrassé un moment de la crise parlementaire, il reportait son attention vigilante sur la question qui lui était chère entre toutes : la libération du territoire. Il se défendait, malgré le désir bien naturel d'en

finir, de toute impatience. La prudence qu'il mettait dans ses opérations financières lui valait ce phénomène de si prodigieux transports de valeurs à l'étranger, sans qu'on eût à craindre même l'apparence d'une crise monétaire. Le second milliard allait être payé en avril 1873. Quant au troisième et dernier, il en avait la valeur en caisse et il ne restait plus que les délais inévitables de transport. « Mais, disait-il avec fierté, nous n'avons pas besoin de garanties financières. » Cela étonnait les banquiers prussiens, et surtout Bleichröder qui nous invitait à ne pas payer avec tant d'empressement, sous le prétexte charitable de nous épargner des embarras financiers. Thiers souriait, parce qu'il savait que Bleichröder avait des intérêts considérables avec les Rothschild de France et redoutait de les voir compromis par une crise suscitée par des opérations de banque trop multipliées. Mais le Président trouvait avec raison que les intérêts des Français offraient plus d'importance que les intérêts des banquiers prussiens. Il savait aussi que les Allemands regrettaient de voir approcher le terme de l'occupation plus tôt qu'ils n'y avaient compté, et il s'en réjouissait. C'était la seule satisfaction que lui donnait le pouvoir.

Les intrigues du comte d'Arnim continuaient, quoiqu'il fût devenu suspect au chancelier. Il persistait à conseiller le maintien de l'occupation afin d'empêcher une agitation révolutionnaire dangereuse pour les voisins de la France et dans l'intérêt de la paix de l'Europe. Mais Bismarck voulait que Thiers restât à la Présidence, car il considérait que sa présence garantissait le payement de l'indemnité de guerre et c'était pour lui l'essentiel. « Si des hommes d'une autre catégorie, disait-il, arrivaient au pouvoir », il craignait que « l'Allemagne ne fût obligée de tirer de nouveau l'épée ». Gontaut-Biron avait fort à faire pour rassurer l'empereur allemand sans cesse inquiété par d'Arnim, et il gémissait d'avoir à réitérer des affirmations d'ordre et de

(1) *Le Procès d'Arnim,* 20 décembre 1872.

paix. Mais il se reprenait bien vite et écrivait à Thiers : « Personne ne ressent plus que vous ces douleurs. Votre courage est un stimulant pour moi. » Or, le Président avait entendu dire que les Allemands, une fois payés, prendraient ce prétexte pour garder Belfort et nous feraient la guerre. Il n'osait admettre une telle infamie. « Mais, disait-il avec une triste ironie à Gontaut-Biron, je me comporte comme Fontenelle à qui on demandait s'il croyait aux revenants et qui répondait qu'il n'y croyait pas, mais qu'il en avait peur. » Il savait que le chancelier était toujours prêt à passer d'une attitude en apparence correcte à des allures menaçantes : « Nous n'avons pas voulu la guerre, écrivait Bismarck le 2 février à d'Arnim, mais nous sommes toujours prêts à la faire de nouveau, dès que des actes présomptueux de la France nous y contraindront... *Oderint, dum metuant!* »

Le 1er mars, notre ambassadeur à Berlin mandait à Thiers que le chancelier espérait obtenir l'assentiment de l'empereur à l'évacuation totale, sauf pour Belfort qui resterait occupé jusqu'au payement intégral du dernier milliard. C'était le point noir, et Thiers avait raison de s'en préoccuper. Cette réserve inattendue le poursuivait, l'inquiétait. L'entente, déjà si difficile à obtenir avec l'Assemblée, allait certainement en souffrir, et l'esprit public y verrait une défiance sans raison. Dès lors, ne valait-il pas mieux rompre les négociations et subir l'occupation des deux derniers départements jusqu'à paiement intégral?... Sans doute, on avait la parole d'honneur du général de Manteuffel que Belfort serait rendu. Sans doute, le prince de Bismarck se défendait de la moindre arrière-pensée, car ce n'était, suivant lui, qu'une satisfaction à donner au Reichstag et à l'empereur, comme mesure de sûreté provisoire. Bleichröder et d'Arnim donnaient aussi leur parole d'honneur, mais tant de serments ne rassuraient pas Thiers. Il avait fini par s'entendre avec la Commission des Trente, et l'exigence inattendue des Allemands ne pouvait-elle pas compromettre cette entente?

Le Président invite alors Gontaut-Biron à obtenir le retrait de cette exigence. « C'est à prendre ou à laisser! » répond durement Bismarck. Thiers jure que tout se passera avec ordre après l'évacuation. Il n'admet la possibilité d'aucuns troubles. Ce sont de vilains propos. « Il y a à Paris, dit-il, des vieilles femmes bien connues qui écrivent à Berlin des indignités dont elles ignorent la portée et qu'on a la faiblesse de croire. Quant à l'arrivée prochaine de Gambetta au pouvoir, elle n'est pas plus vraisemblable que celle de Ledru-Rollin. » Tout à coup, Bismarck, pressé de terminer les négociations avant l'ouverture prochaine du Reichstag, et voyant qu'il ne peut venir à bout de la résistance acharnée de Thiers, offre, sur la proposition de Manteuffel, de substituer Toul ou Verdun à Belfort comme dernier point d'occupation. Le président répond immédiatement qu'il accepte Verdun et qu'il est prêt à signer. Il faut lire ces dépêches vibrantes, ardentes, patriotiques, que je résume à regret en quelques mots. Le 15 mars, à cinq heures du soir, malgré les obstacles suscités par d'Arnim, Gontaut-Biron signe avec Bismarck le traité de libération définitive. Le lendemain, l'empereur disait à notre ambassadeur : « Vous avez pu voir dans mon discours au Reichstag la confiance que m'inspire tout ce que vous avez fait en France. Il est vraiment prodigieux de pouvoir acquitter en 1873 cette indemnité que vous ne vous étiez engagés à payer complètement qu'en 1875. Cette libération si prompte était impossible à prévoir. Ah! quelles ressources dans votre pays! » Il est permis de supposer que Guillaume Ier se rappelait avec quelles difficultés, et au prix de quelles angoisses, la Prusse s'était libérée après Iéna de l'indemnité de cent huit millions que lui avait imposée Napoléon (1).

Le 17 mars, M. de Rémusat annonçait à l'Assemblée, qui l'acclama, la signature du traité qui assurait enfin l'évacuation

(1) Voir les lettres suppliantes de Frédéric-Guillaume III à Alexandre. (*Correspondance inédite* publiée par Paul Bailleu, Leipzig, 1900.)

définitive du territoire pour le milieu de septembre prochain. Ce ne fut malheureusement pas sans quelques difficultés que l'on parvint à s'entendre pour exprimer à Thiers la gratitude que méritaient deux longues années de pénibles et patriotiques efforts et, après une discussion qui me parut alors bien pénible, on s'accorda pour dire que l'Assemblée, heureuse d'avoir accompli une partie essentielle de sa tâche, adressait ses remerciements et ceux du pays à M. Thiers et au gouvernement. L'honorable M. Wallon fit voter cette disposition additionnelle qui n'était que l'expression même de la vérité : « Et déclare que M. Thiers a bien mérité de la patrie. » Le comte Rampon demanda alors qu'on levât la séance pour permettre au Bureau de porter au Président de la République la décision qui venait d'être adoptée. Mais l'Assemblée refusa de lever la séance et se contenta d'envoyer une délégation à la Présidence. Et à ce moment, j'entendis à l'extrême droite une voix aigre crier : « Voilà trois quarts d'heure d'apothéose... C'est bien assez ! » En homme qui connaît les hommes, Thiers ne manifesta aucune humeur d'une manifestation si restreinte et si peu spontanée. Il répondit à la députation du Bureau que de tous les efforts qu'il avait faits, la meilleure récompense était le témoignage de la confiance du pays et de l'Assemblée qui le représentait.

L'élection du 27 avril par laquelle le département de la Seine préféra Barodet à Rémusat par 180 000 voix contre 135 000 fut un coup funeste pour Thiers. Elle semblait être la désapprobation de ses meilleurs efforts, puisqu'elle repoussait le ministre des Affaires étrangères qui avait efficacement contribué au traité de libération. Elle rejetait vers la droite les représentants inquiets des progrès des radicaux et les représentants indécis. Elle allait déterminer une crise très grave qui de ministérielle devait devenir presque aussitôt présidentielle (1).

(1) « L'ingratitude par laquelle la République récompensait ses avances

« Le verdict de l'Assemblée, dit Thiers en commençant son discours le 24 mai, sera pour moi seul, et c'est pour moi que je le prendrai. » Il défendit énergiquement sa politique et fit observer qu'il eût été plus sage et plus patriotique d'attendre encore cinq semaines pour le renverser, car l'étranger devait à ce moment quitter notre sol. Quant au reproche de n'avoir point fait la monarchie, il répondait finement : « Il n'y a qu'un trône et on ne peut l'occuper à trois. » Il prévoyait déjà les difficultés qui empêchèrent la fusion de produire ses effets et les refus obstinés du comte de Chambord qui ne voulut pas sacrifier le drapeau blanc au drapeau tricolore. Quelques agités parlaient de dictature. Thiers engagea ses collègues à s'en défier, « car, dit-il avec raison, si la dictature d'un grand homme nous a perdus, celle des petits ne nous perd pas moins et, avec eux, il y a de moins la gloire ». Malgré son adroite et puissante défense, l'ordre du jour Ernoul, qui était un ordre du jour de défiance, fut voté par 360 voix contre 344 et sa démission acceptée par 362 voix contre 331. Le maréchal de Mac-Mahon fut élu président par 390 voix sur 392 votants.

Le comte d'Arnim, dans un rapport au chancelier le 27 mai, affirma que la veille Thiers avait dit : « J'aurai raison de tous ces sots-là » ; il croyait que lui-même doutait de sa chute immédiate, parce qu'il pouvait, en cédant sur certaines questions de personnes, retarder la crise jusqu'à l'évacuation complète du territoire. Et, devenu tout à coup plus juste, l'ambas-

n'allait-elle pas le rejeter brusquement en arrière et lui faire reprendre sa place à la tête du parti monarchique, enlevant ainsi à la République le puissant auxiliaire qu'il lui avait prêté et reprenant sur elle tout le terrain qu'il lui avait fait gagner? L'incertitude ne dura guère. Nous apprîmes bientôt en effet que, le premier moment de désappointement passé, M. Thiers avait de nouveau ouvert l'oreille aux adulations du parti républicain. » (*Souvenirs inédits du duc de Broglie.*) Désormais la chute du Président fut décidée avec l'appui de ceux qui avaient pris par résignation le parti de la République et demandaient à Thiers une politique plus ferme ainsi que le désaveu public de toute alliance apparente avec les radicaux.

sadeur ajoutait : « On aurait dû lui accorder cela. La situation qu'il a prise dès les premiers jours en face de nous, la résolution avec laquelle le petit vieillard courageux a accepté la situation qui paraissait sans issue et entrepris cette œuvre qu'il croyait lui-même vaine au commencement, la fierté qu'il mit à remplir jusqu'au dernier les engagements pris, la prudente amabilité avec laquelle il comprima toute manifestation de rancune et chercha à rendre viable la paix momentanée entre les deux nations, tout cela ce sont des qualités sérieuses, grandes et nobles qui pèsent bien plus que les petites habiletés que la foule admire en lui. » Dans son Message en réponse au vote dont il avait été l'objet, le Maréchal déclarait qu'il serait le scrupuleux exécuteur des décisions de l'Assemblée et qu'il comptait sur elle et sur le pays dont le concours serait sa force principale, « cette force, disait-il, qui est venue en aide, dans d'habiles et patriotiques négociations, à l'homme illustre que je remplace et dont une dissidence que je déplore sur la politique intérieure a seule pu vous séparer ». Le nouveau Président devait avoir la satisfaction de voir s'achever l'œuvre de celui dont il venait de faire si courtoisement l'éloge.

Le 16 septembre 1873, à neuf heures du matin, le dernier bataillon allemand sortait du dernier village français. Le territoire était libéré. Un frisson de joie courut dans toute la France, et la pensée de tous se reporta vers le patriote ardent que les départements des Basses-Alpes, de l'Aude, des Bouches-du-Rhône, de la Charente-Inférieure, du Cher, de la Dordogne, du Doubs, de la Drôme, du Finistère, du Gard, de la Gironde, de l'Hérault, d'Ille-et-Vilaine, des Landes, du Loir-et-Cher, de la Loire, du Loiret, du Lot-et-Garonne, du Nord, de l'Orne, du Pas-de-Calais, de Saône-et-Loire, de la Seine, de Seine-et-Oise, de la Seine-Inférieure et de la Vienne avaient spontanément élu le 8 février 1871 en récompense de ses courageux et infatigables efforts. Comment le pays aurait-il pu oublier celui qui, en 1840, avait eu l'idée de fortifier ce Paris

que la famine seule avait pu réduire; qui, en 1870, avait voulu soustraire le Corps législatif à des entraînements néfastes d'où sortirent tant de désastres, et qui avait été défendre auprès des peuples et des rois les intérêts de la civilisation, essayant à tout prix de nous ramener les sympathies de l'Europe?

Thiers avait quitté le pouvoir après avoir rempli la tâche la plus pénible et la plus périlleuse qui fût jamais imposée à un homme d'État. Il avait promis de conclure la paix, de débarrasser nos campagnes de l'ennemi qui les dévorait, de rappeler des prisons étrangères nos officiers et nos soldats infortunés, de refaire par l'élection les Conseils dissous, de nommer des agents capables et honnêtes, de reconstituer l'administration désorganisée, de relever le crédit et les finances, de réparer les routes, les ponts et les canaux, d'effacer les dommages causés par l'invasion, de faire renaître enfin le travail, le commerce, l'agriculture et l'industrie. Il avait tenu sa promesse. En deux ans, avec le concours dévoué de l'Assemblée nationale, il avait vaincu une insurrection formidable et relevé du sol où il était tombé « ce noble blessé qui s'appelle la France », fermé ses plaies et assuré son existence et son salut. Malgré son grand âge, malgré les fatigues d'une longue vie, malgré les difficultés, les obstacles et les périls de toute nature, il avait accompli son rude labeur.

Aujourd'hui que les passions sont calmées et que l'histoire peut émettre son jugement avec impartialité, il est permis de rendre un complet hommage à celui qui a vraiment libéré le sol sacré et à qui nous devons cette chère relique, ce dernier lambeau de la terre alsacienne, cet héroïque Belfort, dont la défense admirable a été si noblement personnifiée dans le lion superbe que Bartholdi a sculpté au pied de la citadelle invaincue, souvenir éternel et réconfort impérissable pour les Français d'aujourd'hui et pour les Français de demain.

On a pu justement reprocher à Thiers quelques fautes politiques dans son administration intérieure et quelques faiblesses

à l'égard de certaines manifestations regrettables, mais ces misères-là se perdent dans l'œuvre gigantesque qui, au mois de février 1871, paraissait impossible à accomplir, et qui a rendu la France à elle-même en venant à bout des plus cruelles exigences et en payant une rançon de cinq milliards, dont le seul énoncé avait alors causé à tous un indicible effroi. Thiers mérite donc qu'on lui attribue l'éloge qu'il souhaitait pour chacun de ses collègues, au moment où ils entreprenaient, de concert avec lui, de sauver la France : « N'eût-il travaillé qu'un an, que six mois à pareille tâche, il pourra rentrer dans le sein de la patrie, le front haut, la conscience satisfaite ! » La noble ville de Nancy a exprimé les sentiments de gratitude de la France entière en inscrivant au pied de la statue de Thiers ces quatre mots qui résument sa tâche immortelle : « Au libérateur du territoire. »

Ce fut une séance mémorable que celle du 16 juin 1877, où M. de Fourtou, ministre de l'Intérieur, exposant la politique du 16 Mai, vint à parler de l'Assemblée nationale et rappela ce qu'elle avait fait pour la pacification et la libération de la France. A ce moment, tous les membres de la gauche et du centre se levèrent comme un seul homme et, se tournant vers Thiers, assis à l'ouverture d'une travée de l'hémicycle, diren d'une même voix : « Le voilà, le libérateur du territoire ! » Cet élan enthousiaste fut suivi d'acclamations et d'un tonnerre d'applaudissements qu'il me semble entendre encore. Lorsque l'émotion, suscitée par cet incident inattendu, se fut un peu calmée, M. de Fourtou reprit : « Je n'enlève pas à l'homme d'État illustre qui est devant moi, et que personne ne respecte et n'honore plus que moi-même, l'honneur et la gloire qui lui appartiennent, mais il ne voudrait pas les revendiquer pour lui seul. » A quoi Gambetta répliqua par ces mots qui se sont justifiés : « Ce que lui ne peut pas faire, l'Histoire le fera. »

Pendant que s'opérait l'œuvre si laborieuse de la restauration des forces de la France et de la libération du territoire, que

faisait le parti impérialiste? Les actes du Président de la République soucieux de ses devoirs et les votes d'une Assemblée décidée à relever le pays et à affirmer sa souveraineté, l'avaient tout d'abord désorienté. Il se reformait peu à peu, essayant de revenir sur les événements passés, de rejeter uniquement les causes de la guerre sur la Prusse elle-même et la responsabilité de la défaite sur le parti républicain qui aurait refusé à l'Empire toutes les ressources dont il avait indiqué l'urgente nécessité, puis il tentait de se rapprocher habilement de la droite royaliste en manœuvrant contre Thiers.

Aux funérailles du député Conti, le 16 février 1872, une affluence énorme, avec les notabilités de l'ancien Empire, parut attester que Paris avait gardé quelque fidélité au passé. Des manifestations bonapartistes eurent lieu, le 15 août suivant, à l'église Saint-Augustin, le 24 août au camp de Marne, puis dans les départements de l'Eure et de la Seine-Inférieure. Le bruit courut un moment qu'une sorte de fusion pourrait se faire entre le parti légitimiste et le parti bonapartiste. Louis Veuillot conseilla, paraît-il, au comte de Chambord d'adopter le prince impérial. Cette idée semble aujourd'hui bien étrange, et cependant, elle hanta plus d'un cerveau. Le gouvernement prit alors des mesures énergiques contre les agissements du parti impérialiste et frappa le *Gaulois* et l'*Avenir*, qui en étaient les plus ardents interprètes. Toutefois, Napoléon III ne semblait point très pressé de revenir en France. Il se bornait à faire répéter que sa conduite au sujet des affaires religieuses ne donnerait plus lieu à aucun blâme. Il avouait qu'à cet égard il avait eu autrefois une politique d'hésitation et de faiblesse. Le prince Napoléon, qui continuait à intriguer en Prusse et en Italie et déclarait partout que l'empereur était disposé à abandonner la cause du Pape, fut hautement désavoué par son cousin qui s'étonna de le voir parler et agir sans mandat formel. Le parti bonapartiste triomphait alors bruyamment dans le procès où le général Trochu voyait, à sa douloureuse

surprise, acquitter par le jury parisien, Auguste Vitu, rédacteur du *Figaro*, qu'il avait justement accusé de diffamation envers sa personne. Malgré toutes ces démonstrations, Napoléon, découragé, écrivait à la comtesse de Mercy-Argenteau : « Je ne vous parlerai pas de politique, car c'est une triste chose de voir tout ce qui se passe. Mais il y a des dévouements qui vous font oublier l'ingratitude des uns, la méchanceté des autres. »

Le 9 septembre de la même année, il accentuait ainsi son découragement : « L'avenir me paraît toujours bien sombre. Les nuages couvrent l'horizon et l'on n'aperçoit guère le ciel pur. » La riposte foudroyante du duc d'Audiffret-Pasquier à Rouher le 22 mai 1872 l'avait ému et particulièrement le passage où, reprochant à l'ancien président du Sénat ces paroles imprudentes : « Grâce à vos soins, Sire, la France est prête! » l'orateur s'était écrié : « Et vous croyez, vous qui venez me forcer à individualiser les responsabilités, que vous n'en avez aucune? Vous ne vous êtes donc pas fait dire dans l'exil où vous vous étiez réfugié, ce qu'ont pesé pour nous ces heures où nous sentions le sol du pays envahi par la Prusse? Vous ne sentiez donc pas la fumée de nos chaumières brûlées? Vous ne saviez pas qu'à chaque quart d'heure on nous annonçait qu'un des nôtres succombait glorieusement? Vous ne vous l'êtes pas laissé assez dire. Ah! ne croyez pas qu'il suffira de déclarer, comme pour l'expédition du Mexique, que vous avez si complaisamment évoquée : C'est le secret de la Providence qui ne respecte pas toujours nos propres combinaisons!... Eh bien, ce n'est pas assez. Je vous dis, moi, que, quel que soit le sang-froid de tous vos gens à cœur léger, quels que soient les ombrages de Chislehurst, il y a une heure où vous avez dû entendre une voix qui criait : *Vare, legione redde!* Rendez-nous nos légions! Rendez-nous la gloire de nos pères! Rendez-nous nos provinces!... » Les accusations portées contre l'incurie de l'Empire dans les préparatifs de la guerre et l'affichage du

discours de d'Audiffret-Pasquier dans toutes les communes de France avaient vivement impressionné l'empereur et l'insuffisance de la réplique de Rouher avait mis le comble à son émotion. Enfin, le rapport de la commission d'enquête sur la capitulation de Sedan lui avait causé une irritation réelle. Il crut devoir adresser à chacun des généraux qui avaient participé à la bataille la lettre suivante :

« Responsable devant le pays par les constitutions de l'Empire, je n'accepte de jugement que celui que prononcerait la nation régulièrement consultée. Aussi, n'ai-je point à apprécier le rapport de la Commission d'enquête sur la capitulation de Sedan. Je me borne à rappeler aux principaux témoins de cette catastrophe la position critique dans laquelle nous nous trouvions. L'armée commandée par le duc de Magenta a noblement fait son devoir. Elle a lutté héroïquement contre un ennemi deux fois plus nombreux. Lorsqu'elle fut repoussée contre les murs de la ville et dans la ville elle-même, quatorze mille morts et blessés couvraient le champ de bataille sur lequel je l'ai vue combattre. La partie était désespérée. L'honneur de l'armée se trouvant sauvegardé par la bravoure qu'elle avait déployée, j'exerçai alors mon droit de souverain, en donnant l'ordre d'arborer le drapeau parlementaire, et je revendique hautement la responsabilité de cet acte. L'immolation de soixante mille hommes ne pouvait sauver la France; le sublime dévouement des chefs et des soldats eût été un sacrifice inutile. Nous avons donc obéi à une cruelle, mais inexorable nécessité. Elle a brisé mon cœur, mais laissé ma conscience tranquille. Croyez, général, à tous mes sentiments.

« NAPOLÉON (1). »

(1) Arch. dipl., 1871-1873. — Cf. cette lettre avec le rapport laissé à Verviers par Napoléon III au général Chazal, et la brochure de l'empereur sur les *Causes de la Capitulation de Sedan* (chap. VIII).

Cependant, à cette même époque, *Fidus* (M. Loudun) raconte que le général Pajol, qui avait été à Chislehurst, se plaisait à attester la confiance de l'empereur dans l'avenir. Le général croyait que Napoléon III, appuyé par les officiers fidèles à leur serment, pourrait rentrer en France par Lyon, avec le concours sympathique de l'Angleterre, de la Russie et de l'Autriche. Pajol aurait été à Arras quelques mois après, et aurait même invité le général qui y commandait à se tenir prêt. Qu'y a-t-il de vrai dans ces assertions? On ne saurait le préciser; mais, ce qu'on peut dire, c'est que le parti continuait ses agissements. Les bonapartistes faisaient dire, en novembre 1872, que le tsar aurait déclaré publiquement à un général français que le seul souverain possible était l'empereur. Le 4 décembre, Loudun alla en Angleterre voir Napoléon III et lui affirma que lui seul pouvait arracher la France à l'anarchie dans laquelle, suivant lui, elle se débattait. Il lui exposait un plan merveilleux : la Constitution de 1852 renforcée, l'enseignement rendu plus libre et plus chrétien, la tourbe démagogique éloignée de Paris, l'Algérie mieux colonisée, l'armée diminuée de nombre, mais améliorée; l'Alsace et la Lorraine rachetées, l'organisation provinciale réorganisée, le suffrage universel établi à deux degrés, le vote obligatoire. Tout cela fut admis par l'empereur. Quant à la restauration du pouvoir temporel, Napoléon III promit d'y penser, mais à son heure. Il se dit résolu à saisir le moment d'apparaître, quand les passions anarchiques déchaîneraient les violences. Alors il arriverait pour apporter au pays l'ordre et la paix. Mais il ne voulait rentrer que par ses propres moyens, refusant tout appui de la Russie et de l'Autriche; car la France n'admettrait pas que l'étranger se mêlât de nouveau, même avec les meilleures intentions, de ses affaires intimes.

Le 23 décembre, Mels-Cohn, l'ancien confident de Wilhelmshöhe, alla voir l'empereur à Camden-House. Il le trouva très fatigué, mais croyant encore au rétablissement de l'Empire

comme à une nécessité historique. Il ne songeait nullement à des complots et voulait éviter à tout prix l'ère des *pronunciamientos*. Il lui répugnait d'employer encore une fois des moyens violents. Cependant, plus d'un conseiller autour de lui était d'avis qu'il eût recours, si cela était nécessaire, à la force. Le parti impérialiste était alors partagé entre les diplomates et les impatients. Ceux-ci auraient eu peut-être raison de la modération des diplomates, quand un coup de foudre éclata.

Le 9 janvier 1873, Napoléon III mourait à Chislehurst. Après les première émotions causées par cette fin si brusque, les espérances du parti se reportaient aussitôt sur le fils unique de l'empereur, le prince Eugène-Louis Napoléon. Brillant élève de l'Académie royale de Woolwich, il avait préféré renoncer à l'arme du génie pour entrer dans l'artillerie, l'arme préférée des Bonaparte. Sans avoir pris de service actif dans l'armée anglaise, il participait comme simple lieutenant de batterie aux exercices de ses camarades. Lorsque vint l'âge de la conscription, il fit répondre en son nom au tirage du premier arrondissement par le prince Murat, manifestant ainsi son désir sincère de défendre la France sous le drapeau tricolore, « car la France, disait-il avec passion, c'est le but de ma vie; ma raison d'être est de la servir ».

Le 24 mai 1873, M. Thiers, à la suite du vote de l'amendement Ernoul par trois cent soixante voix contre trois cent quarante-quatre, avait dû, comme on l'a vu plus haut, quitter la Présidence de la République, et le parti impérialiste, croyant que l'arrivée au pouvoir du maréchal de Mac-Mahon faciliterait le retour de l'Empire, se réjouissait fort de cet événement. « Le vent de la fantaisie, mandait d'Arnim au prince de Bismarck, souffle au Sud du côté de l'Empire. L'opinion qui se propagera aussi en Europe, c'est que la chute de la République-Thiers n'est que le prologue d'une restauration monarchique quelconque. Je ne partage pas du tout cet avis. Je crois plutôt

que, dans les circonstances actuelles, la République a plus de chance de durée qu'elle n'en avait jusqu'à présent. » D'Arnim estimait cependant que le temps gagné de cette façon profiterait au parti impérialiste. Il disait qu'il avait des représentants jusque dans le ministère. « Ils s'empareront de plus en plus de l'administration intérieure et ils sont plus aptes que les royalistes à entraîner l'armée. Ils sont donc complètement en mesure de neutraliser les machinations qui auraient pour but de les mettre complètement de côté. Les nouvelles élections, si elles se faisaient sous ce gouvernement, amèneraient à la Chambre un fort contingent de bonapartistes. C'est à eux qu'a le plus profité le changement qui s'est opéré et ils peuvent plus aisément que tous autres patienter dans la situation actuelle jusqu'au moment propice (1). » Le duc de Broglie, qui voulait opérer la fusion du parti royaliste, fit aux partisans du prince impérial une opposition décidée. Mais la fusion échoua, en octobre, au désespoir des orléanistes, et à la grande joie de Rouher et du comité de l'Appel au peuple.

« Mis de côté au lendemain de nos désastres, écrit le vicomte de Meaux dans ses *Souvenirs politiques,* les bonapartistes reprenaient du crédit à mesure que les conservateurs devenaient plus inquiets de l'avenir. Ils rentraient dans la vie publique sans confiance dans les institutions libres et, loin de redouter de notre part les coups d'autorité, trouvaient que nous n'en faisions pas assez... Le principal embarras qu'il nous donnèrent provint de leur excès de zèle. Habitués aux mesures arbitraires, ils nous reprochaient de n'en pas prendre. Parce que nous avions des antécédents parlementaires, ils doutaient de notre énergie; parce que notre chef savait écrire et parler, ils l'estimaient incapable d'agir et cette défiance se propageait fort au delà de leur rang parmi les braves gens toujours disposés à réclamer un sauveur, parce qu'il leur coûte de travailler eux-

(1) *Pro Nihilo,* p. 93.

mêmes à leur salut. » Le vicomte de Meaux constate que le centre droit dans l'Assemblée s'inquiétait de l'audace croissante des bonapartistes et que la gauche profitait de ses alarmes pour semer la défiance dans la majorité (1).

C'était dans un âpre sentiment de colère que M. Thiers, en tombant du pouvoir, avait dit du duc de Broglie : « De majorité, il n'en a pas plus que nous; mais il sera un protégé, lui aussi, et d'un protecteur que l'ancien duc de Broglie aurait repoussé avec horreur : il sera le protégé de l'Empire. » Or, entre le duc de Broglie et Rouher, il y avait une division assez tranchée pour qu'on n'accusât pas le chef du parti royaliste d'être le protégé du parti impérialiste (2). Il avait tout fait pour s'attirer les haines de ce dernier parti et pour empêcher, comme le prédisait M. de Beust, « une sorte de retour de l'île d'Elbe ». Les machinations, les intrigues, les manœuvres de tout genre avaient été employées en vain. La campagne entreprise par le duc de Gramont en 1873 pour démontrer que l'Empire était prêt à faire la guerre, qu'il avait des alliances et qu'il n'avait jamais demandé à la Prusse que des conditions raisonnables pour arriver à en faire le thème d'une proclamation « qui aurait emprunté aux bulletins de guerre le fameux *trahi* », cette campagne avait échoué.

Mais le parti impérialiste ne se décourageait pas. Il organisa une grande manifestation à Chislehurst, le 16 mars 1874, date de la majorité politique du prince impérial; il fit prononcer au prince un discours rédigé par Rouher, qui subordonnait les droits de l'Empire au plébiscite. Le comité de l'Appel au peuple exerçait une vaste propagande à Paris et dans les pro-

(1) *Souvenirs politiques* 1871-77. — Librairie Plon, 1905.

(2) « La fraction légitimiste de la Chambre boude le ministère parce qu'il a renoncé incontestablement à la restauration du comte de Chambord. Cette même fraction et les bonapartistes nourrissent de vives défiances à l'égard du duc de Broglie, parce que ce dernier est soupçonné de s'intéresser au duc d'Aumale. » (Comte d'Arnim à Bismarck, *Pro Nihilo*, 13 janvier 1874.)

vinces, et ses agissement donnèrent lieu à des interpellations bruyantes et à une enquête parlementaire dont on n'a point perdu le souvenir (1).

La mort de M. Thiers survenue le 3 septembre 1877 raviva encore les espérances des impérialistes qui avaient toujours redouté son retour au pouvoir et ils recommencèrent leurs démarches auprès du maréchal, mais sans aucun succès, car le Président tenait à rester fidèle à son serment et à la mission que lui avait confiée l'Assemblée. On blâma son inertie. On railla sa faiblesse. Il laissa dire et continua loyalement à faire son devoir. Ses ministres crurent cependant politique de faire alors quelques avances à certains chefs du parti de l'Appel au peuple et de les prendre même comme candidats officiels. M. de Lacombe, étonné, se plaignait de leur envahissement et de leur arrogance et croyait qu'aux élections futures la gauche réunirait certainement la majorité (2).

Malgré les écrits, les discours, les paroles, les intrigues de ses partisans, le prince impérial qui avait dit : « Quand il faudra agir, j'agirai », et avait préparé tout un plan de constitution libérale, s'aperçut que l'opinion lui restait assez indifférente. Il résolut tout à coup de la secouer et de l'amener à lui par une décision audacieuse. Il s'était rappelé le mot de Chateaubriand : « Un prince ne peut régner en France que lorsqu'il a entendu siffler les balles autour de lui », et il entreprit de se signaler par quelque brillant acte de guerre. Il avait vingt-trois ans, l'âge de la hardiesse et de la bravoure téméraire. Désolé de ne pouvoir manifester devant les Français la vaillance et l'ardeur qu'il sentait frémir en lui, « et ne voulant pas s'étioler dans l'inaction, comme son cousin, le duc de

(1) Voir l'interpellation du 5 juin 1874 amenée par la question Girerd et l'incident Rouher-Gambetta, le rapport Savary sur l'élection de la Nièvre le 4 février 1875, la discussion des conclusions de la Commission d'enquête le 13 juillet 1875 et l'annulation de l'élection du baron de Bourgoing.

(2) *Journal politique*, t. II.

Reichstadt », il demanda à faire partie de l'expédition anglaise organisée au Cap contre les Zoulous. Là, il espérait faire preuve de courage et d'audace. « Ce n'est qu'à ce prix, disait-il, qu'on peut persuader au public qu'on est fait de la pâte des hommes nés pour le commandement. »

Il part comme officier d'état-major auprès du général Ward et va droit à l'ennemi. Le 22 juin 1879, surpris dans une embuscade, il se défend avec la plus vaillante énergie et tombe noblement frappé de dix-sept coups de zagaye.

Dans la chapelle royale de Windsor où dorment les rois et les princes de la Grande-Bretagne, une statue d'une expression touchante représente le jeune prince étendu sur une dalle de marbre, les mains pieusement et étroitement attachées à la garde de l'épée placée sur sa poitrine comme le symbole de son courage et de ses suprêmes espérances. C'est sur la terre étrangère que repose celui qui disait, dans une prière retrouvée après son départ pour l'Afrique et citée par le cardinal Manning, dans son Oraison funèbre, le 13 juillet : « Si vous ne voulez répandre sur cette terre qu'une somme de joie, prenez, ô mon Dieu, la part qui me revient. Répartissez-la parmi les plus dignes et que les plus dignes soient mes amis! Si vous voulez faire aux hommes des représailles, frappez-moi! » Cette immolation secrète et spontanée de lui-même, Dieu l'accepta. C'est le cri sublime que prêtait naguère le poète au fils infortuné de Napoléon Ier, dans une vision mystique sur le champ de bataille de Wagram : « Je suis expiatoire! »

En quatre années, la dynastie impériale avait perdu son chef et son héritier légitime. Tout désormais semblait fini pour elle, car l'on ne put considérer que comme une boutade humoristique la parole de Bismarck, dite à cette époque au prince de Hohenlohe : « Cela m'amuserait beaucoup que le prince Napoléon prît le pouvoir. Si j'étais Français, je n'en voudrais à aucun prix. Mais, en tant que voisin, il me conviendrait tout à fait. »

L'impératrice, à qui Dieu n'a ménagé aucune épreuve et qui a subi les plus effroyables tortures qui puissent atteindre une créature humaine, supporta avec une héroïque fermeté ce dernier coup qui anéantissait brutalement toutes ses joies, toutes ses espérances. « Le prince, dit-elle à ceux qui la plaignaient, est mort en exécutant les ordres qu'il avait reçus et il a montré par son obéissance qu'il avait été jugé digne par ses chefs de rendre des services utiles. » Il était tombé en prince et en soldat. Que lui faisait le reste?... Et cependant, elle avait rêvé pour lui et pour l'Empire d'autres destinées. Si elle avait voulu la guerre de 1870, c'était, ainsi qu'on le sait, pour restaurer et perpétuer cette dynastie qu'elle sentait menacée de toutes parts. Elle croyait, comme l'a dit le général Trochu à l'Assemblée nationale, que l'Amérique se souviendrait de La Fayette, que l'Angleterre se souviendrait d'Inkermann, que l'Italie se souviendrait de Solférino. Elle croyait aux alliances dont Metternich et Nigra avaient fait luire l'espérance trompeuse à ses yeux et, dès les premiers revers, toutes les illusions, tous les rêves s'étaient évanouis. Elle croyait aux assertions de Le Bœuf, de Bourbaki, de Frossard, de Failly, de tant d'autres généraux qui lui avaient juré que jamais occasion meilleure ne s'était présentée pour abattre l'ambition intolérable de la Prusse. Elle croyait aux chiffres prestigieux du plébiscite, et ces millions de suffrages qui avaient paru consolider l'Empire n'étaient plus au premier souffle de la tempête, que des lambeaux de papier jetés à tous les vents.

« Elle a droit, dit le général du Barail qui lui reproche cependant d'être le principal auteur de la guerre de 1870, à toutes les circonstances atténuantes. Elle savait que tôt ou tard la guerre éclaterait et, en sa qualité de femme, de femme passionnée, elle pensait qu'il valait mieux en finir tout de suite. Elle n'entendait, elle ne voyait que des gens qui lui promettaient le succès immanquable. Elle nous croyait archi-

prêts. Est-ce qu'elle pouvait comparer les imperfections de notre armement et même notre infériorité numérique avec la supériorité des armements et des contingents allemands? Est-ce qu'elle n'était pas forcée de croire un ministre de la guerre, un maréchal de France, quand celui-ci lui affirmait, comme il l'affirmait au Corps législatif, mais avec plus d'abandon et de force personnelle, que rien, absolument rien ne nous manquait. Et puis, n'était-elle pas mère? Ne voyait-elle pas arriver avec anxiété le moment où le prince impérial succéderait à son père? Ne sentait-elle pas que cette époque, critique pour les peuples dans toute la monarchie, serait rendue plus dangereuse encore par les menées d'une opposition radicale, qui avait fini par faire pénétrer un peu partout de la désaffection pour le régime impérial. Elle voulait que Napoléon IV, son fils, fût aussi fort et aussi inébranlable que l'avait été Napoléon III, son époux... Or, pour ressaisir le pouvoir, tombé des mains défaillantes de l'empereur, et pour le restaurer par des institutions vigoureuses, il fallait que le règne de Napoléon IV fût inauguré par une ère de succès militaires... Elle poussait donc à la guerre et son influence était considérable. Elle avait sur l'empereur un pouvoir à peu près sans limites... Ce pouvoir fut même assez fort pour obtenir le changement des dispositions primitives résolues en cas de guerre. D'après ce plan, nos forces étaient réparties en trois armées confiées, la première au maréchal de Mac-Mahon, la deuxième au maréchal Bazaine et le troisième au maréchal Canrobert. Dans cette combinaison, l'empereur restait à Paris et conservait le pouvoir. Mais l'affaiblissement de ses forces le transformait en obstacle et en gêne, au milieu d'une crise pareille, et c'est parce qu'elle fut plus mère que femme, c'est parce qu'elle croyait le pouvoir plus en sûreté dans ses mains de régente, que l'impératrice, d'accord en cela avec ce qu'on appelait le parti militaire, fit partir, pour commander l'armée, un pauvre homme qui n'avait même plus la

force de régner (1). » Elle avait eu toutes les illusions, toutes les espérances. La chute fut d'autant plus grave que l'ambition avait été jusqu'à la cime elle-même :

... Tolluntur in altum
Ut lapsu graviore ruant!

J'ai dit comment elle essaya de prolonger la lutte, au prix de quels efforts, implorant ceux qu'elle croyait être encore nos amis, ne pouvant croire à leur égoïsme et à leur ingratitude, ne voulant pas signer une paix équivoque et désastreuse, puis, dans l'exil, refusant de paralyser la Défense nationale par des manœuvres qui eussent ajouté à l'horreur de la guerre étrangère la honte et la douleur de la guerre civile. J'ai rappelé que la Délégation de Tours l'avait fait remercier de son attitude, et ce souvenir doit atténuer la passion inconsidérée avec laquelle l'impératrice a contribué à déchaîner une guerre, objet de tant d'illusions brillantes et de tant de malheurs.

Quant à Napoléon III, le maître de la France, qui rejetait sur ses ministres et ses conseillers toutes les responsabilités, qui consentait, pour ressaisir un pouvoir dont il n'eût pu tenir les rênes, à toutes les démarches et à toutes les intrigues, l'histoire doit être plus sévère.

Cette chute lamentable d'un homme qui avait, au bout de quelques années de règne, conquis une situation telle qu'il semblait devenu l'arbitre même de l'Europe, cette chute est de nature à inspirer les plus graves réflexions. En 1855, la reine Victoria considérait l'empereur comme « un homme très extra-

(1) *Souvenirs du général du Barail*, t. III, p. 144 à 147. — « Elle grandira dans l'adversité, a dit Pierre Lehaucourt (le général Palat) et forcera aux heures douloureuses l'estime de ses ennemis. Malgré des erreurs et des fautes qui coûteront à la France des flots de sang, elle se montrera digne du rang où l'a élevée le caprice de Napoléon. » (*Histoire de la guerre de 1870-1871*, t. II, p. 23.) — Le général Trochu a porté sur elle le même jugement (Cf. *OEuvres posthumes*, I).

ordinaire ». Elle lui prêtait les plus grandes qualités et en faisait un portrait flatté. « Évidemment, disait-elle, il possède un courage indomptable, une fermeté de dessein inébranlable, de la confiance en lui-même, de la persévérance et une grande discrétion ; j'ajouterai encore une grande confiance en ce qu'il appelle son étoile. Il rattache les présages et les incidents à sa future destinée avec une foi qui est presque romanesque et en même temps il est doué d'un merveilleux empire sur lui-même, d'un grand calme, on peut même dire d'une grande douceur et d'une puissance de séduction qui est très vivement ressentie par tous ceux qui vivent davantage dans son intimité. Jusqu'à quel point est-il influencé par le sentiment moral de ce qui est juste, ou ne l'est-il pas, cela est bien difficile à dire?... J'ai l'impression qu'il a accompli tous ces actes, en apparence inexcusables, invariablement guidé par l'idée qu'il accomplissait la destinée que Dieu lui a imposée, et que, bien cruels et durs par eux-mêmes, ces actes étaient nécessaires pour arriver au but qu'il se considérait comme désigné pour atteindre. » Après avoir ainsi fait allusion aux violences qui accompagnèrent et suivirent le 2 Décembre, la reine Victoria louait la bonté, l'honnêteté et l'amabilité de l'empereur, son esprit mûr et réfléchi, mais elle regrettait qu'il n'eût aucune habitude des affaires politiques et aucune application intellectuelle. Puis, semblant se dégager dans la suite du portrait qu'elle traçait, elle s'étonnait de ses dons d'homme d'État et de son tact merveilleux. Reprochant enfin à Louis-Philippe d'avoir été trop Français de caractère, c'est-à-dire vif et loquace, elle constatait avec complaisance que Napoléon était aussi peu Français que possible, et ressemblait beaucoup plus à un Allemand (1).

Ce prince, auquel elle accordait un jugement profond et une

(1) *La Reine Victoria* d'après sa correspondance inédite, traduite par Jacques Bardoux (t. II. — 1907).

grande fermeté de dessein, devait tromper son admiration aussi bien que celle de tous ses amis par ses variations, ses tâtonnements et ses hésitations étranges. « Ce qu'il y a de plus difficile avec l'empereur, avouait Morny lui-même, c'est de lui ôter une idée fixe et de lui donner une volonté ferme. » Plus romanesque et plus capricieux que penseur et politique, plus rêveur et plus utopiste que résolu et clairvoyant, complexe et perplexe, volontaire et irrésolu, il vivait de chimères et d'expédients. Toutes ses entreprises, sorties cependant de désirs généreux, semblaient n'avoir pas de lien entre elles et donnaient l'idée d'une nature puissante et désordonnée. Cet empereur qui, contrairement à la politique de l'antique monarchie et même de la Révolution, laissait former ou renaître autour de la France des États capables un jour de l'enserrer et de la réduire, devait aller de déceptions en déceptions jusqu'à une ruine fatale. Il serait injuste de ne pas reconnaître le grand éclat que les guerres de Crimée et d'Italie avaient donné au nom français, mais hélas! quel en avait été le profit? Cet Empire qui avait si noblement appuyé les États-Unis, l'Italie, la Hollande, le Portugal, la Grèce, la Belgique, la Roumanie, la Serbie, le Monténégro, le Portugal, la Crète, Rome, les chrétiens de Chine et du Liban, n'avait pas su bénéficier de ses largesses.

Je sais bien que la pensée de Napoléon III était sincère et généreuse et qu'il croyait réaliser ainsi les idées du premier Napoléon qui, suivant lui, consistaient « à fonder une association européenne solide et faisant reposer son système sur des nationalités complètes et sur des intérêts généraux satisfaits... Chaque pays circonscrit dans ses limites naturelles, uni à son voisin par des rapports d'intérêt et d'amitié, aurait joui à l'intérieur des bienfaits de l'indépendance, de la paix et de la liberté. Les souverains, exempts de craintes et de soupçons, ne se seraient appliqués qu'à améliorer le sort de leurs peuples et à faire pénétrer chez eux tous les avantages de

la civilisation (1) ». C'est sur « ce tableau de bonheur et de stabilité » que Napoléon III avait arrêté ses regards, mais, comme il l'apprit trop tard, « ce rêve enivrant » ne se réalisa pas. Une politique vacillante avait amoindri peu à peu toutes les forces de l'Empire et le livrait à une nation impitoyable qui n'ayant qu'un but, qu'une volonté, qu'une politique, appliquait opiniâtrement la devise cruelle de « Par le fer et par le feu! » L'apôtre de l'affranchissement des nationalités, de l'indépendance des peuples, des théories humanitaires avait vu avec stupeur fondre sur le sol français des hordes barbares qui décimaient des citoyens innocents et brûlaient des villes ouvertes et des villages non défendus, enlevaient des otages, pillaient et dévastaient sans pitié, répandant la terreur sur leur passage, sous prétexte que plus la guerre est horrible, plus elle offre des chances de courte durée (2).

Au déclin de son règne, Napoléon III, malade et très affaibli au physique comme au moral, avait risqué la plus périlleuse des aventures sans se rappeler la parole de Napoléon Ier à Metternich, lors de l'entretien de Dresde : « Vos souverains nés sur le trône peuvent se laisser battre vingt fois et rentrer toujours dans leurs capitales. Moi, je ne le puis pas, parce que je suis un soldat parvenu. Ma domination ne survivra pas au jour où je cesserai d'être fort et par conséquent d'être craint. » Le grand Empereur répétait ce que François II avait déjà dit à Talleyrand, après Austerlitz. Ce monarque rappelait la supériorité d'une dynastie ancienne sur une dynastie nouvelle qui, malgré les exploits de son fondateur, n'avait pas jeté de racines profondes dans le sol, et sa parole trouvait tout à coup une application saisissante : « J'ai, du moins, cette

(1) *Des Idées Napoléoniennes,* par Napoléon Louis Bonaparte. Paris, 1839, in-18. — Voy. sur ce prince les jugements de Persigny, Falloux, Guizot, Rolhan, Klaczko, P. de la Gorce.

(2) Voy. la circulaire de M. de Chaudordy en date du 29 novembre 1870 sur les horreurs commises en France par la Prusse et ses armées.

supériorité sur mon vainqueur, c'est que je puis rentrer dans ma capitale après un grand désastre, tandis qu'il serait difficile à votre maître, malgré tout son génie, de faire la même chose dans une situation semblable. »

L'héritier de Napoléon, fils de la fortune, aurait dû penser, lui aussi, que le jour où il cesserait d'être fort, il cesserait d'être respecté. Pas plus que le vainqueur d'Austerlitz, il ne pouvait subir impunément des échecs. Il était condamné au succès, sous peine d'une chute irrémédiable. Pourquoi? Parce que, malgré les glorieux souvenirs du premier Empire, il n'était pas aussi étroitement lié avec la nation française que les vieilles dynasties avec leurs peuples. C'est ce qu'avait si justement remarqué Klaczko au lendemain de la guerre de 1870, lorsqu'il disait aux délégations d'Autriche : « L'infortune présente de la France nous montre ce qu'il advient, quand un grand État, quand une grande nation perd tous liens avec une dynastie qui a régné durant quelques années. Un roi appartenant à une dynastie antique qui a vécu longtemps de la même vie que la nation, peut revenir au milieu de son peuple après une défaite. Lors même qu'il aurait causé cette défaite, il peut s'en retourner hardiment chez ses enfants et les embrasser en pleurant. Les larmes de ses enfants lui répondront, mais non des larmes de reproches. Un père qui a tout perdu, peut l'avouer loyalement à ses enfants. La réconciliation sera bientôt faite. On pleurera, mais on ne récriminera pas sur la ruine commune. Pour ce qui est d'un roi ou d'un souverain passager, ce n'est que le directeur d'une société en commandite. S'il fait de bonnes affaires, on le loue; s'il en fait de mauvaises, il est obligé de s'enfuir. » Et après avoir rappelé le loyalisme des Autrichiens après le désastre de Sadowa, Klaczko s'écriait : « Oui, malgré tout, je considère sans crainte l'avenir de l'Autriche, car nous possédons ce que je constatais avec douleur qui manque à la France : nous avons un empereur-roi, et quelque disjoints que nous

soyons sous le rapport social, politique et des langues, nous nous rencontrons tous dans les mêmes sentiments à l'égard de notre souverain. »

Qu'on se rappelle après ces paroles le dramatique entretien du 16 août 1870 entre l'impératrice et le général Trochu. Quelles leçons s'en dégagent! Quelle signification douloureuse y apparaît! Le général annonce le retour de Napoléon III après les premiers revers et l'impératrice frémissante s'écrie : « Les ennemis seuls de l'empereur ont pu lui conseiller ce retour à Paris. Il ne rentrerait pas vivant aux Tuileries! » Le général insiste. Napoléon l'a nommé gouverneur de Paris, et le suit de quelques heures à peine. « Général, vous remplirez votre mission, vous défendrez Paris, mais sans l'empereur! » Trochu dit qu'il doit apprendre à la population que Napoléon l'a nommé gouverneur. « Général, il ne faut pas que le nom de l'empereur figure dans une proclamation à l'heure présente! » Trochu insiste. « Non, général, croyez-moi. Il y a péril dans l'état actuel des esprits à laisser subsister dans cette proclamation le nom de l'empereur. » Trochu hésite encore. On consulte les ministres, le président du Sénat, le président du Corps législatif, les membres du Conseil privé, et chacun s'écrie comme l'impératrice : « Qu'il ne vienne pas! Qu'il ne signe pas! Qu'on ne parle pas de lui! » L'impossibilité reconnue par tous de mettre désormais l'empereur en avant prouve, mieux que tous les arguments, la précarité de son pouvoir et sa ruine prochaine. Nulle intervention militaire, nulle force humaine, nul prodige même n'auraient pu, à cette heure fatale, sauver l'Empire.

Arrivé à la fin de cette longue étude, il convient de résumer les causes de la guerre de 1870, de fixer les diverses responsabilités et de tirer d'événements terribles des leçons profitables.

Si la France a déclaré la guerre, elle n'a pas eu tous les torts qu'on lui a trop facilement attribués. Ce n'est pas elle qui a

fait naître la candidature du prince Léopold de Hohenzollern, origine du conflit franco-prussien. Le ministère Ollivier a commis des imprudences graves et des fautes énormes. Il a accepté, sans y prendre garde, la responsabilité d'une provocation qui a fait passer l'Empire pour l'auteur direct de l'agression. Il n'a pas su pénétrer et comprendre la politique rusée et perfide du chancelier de la Confédération de l'Allemagne du Nord. Examinant de près la politique de 1870, le comte Daru, ce prudent et sage ministre qui avait précédé le duc de Gramont aux Affaires étrangères, disait : « Nous avons parlé trop haut! » Et quand il disait « Nous », c'est aux ministres de Napoléon III qu'il faisait allusion. « Nous avons mis la main trop tôt sur la garde de notre épée; nous avons pris dès le premier jour une attitude trop menaçante sans nous demander si nous étions en mesure de lutter contre un ennemi si prêt à nous recevoir. Nous ne nous sommes pas contentés du désistement du prince de Hohenzollern; nous avons exigé des garanties pour l'avenir et de cette façon nous n'avons même pas eu le bénéfice de la situation vraie, de la situation qui était la nôtre. Nous avons été considérés comme les agresseurs et les provocateurs d'événements dont, en réalité, nous n'avions été que les victimes. »

Et réduisant ses reproches, qui eussent pu être plus cruels, à une simple constatation des faits, le comte Daru ajoutait : « La meilleure preuve que l'on puisse donner des sentiments pacifiques qui animaient alors la France et son gouvernement, c'est l'absence complète de préparatifs de notre part, c'est l'absence de toutes précautions prises, même les plus vulgaires, même les plus indispensables. Vit-on jamais rien de pareil? (1) » L'ancien ministre des Affaires étrangères résumait ainsi ses appréciations : « La responsabilité de la guerre appartient à la

(1) *Rapport du comte Daru sur les actes du gouvernement de la Défense nationale.*

Prusse qui a suscité en temps de paix l'incident Hohenzollern et arrangé les choses de façon à éveiller les susceptibilités de la France et à lui inspirer la certitude qu'elle était l'objet d'une insulte préméditée. Quant à l'Empire, il a eu incontestablement le tort de se croire prêt quand il ne l'était point et le tort de croire trop facilement à une offense qui, en réalité, n'existait pas. » Tel est le jugement calme et réfléchi du comte Daru, homme compétent, impartial, président de la commission d'enquête sur les actes de la Défense nationale, et ce jugement est fondé sur des documents et sur des faits incontestables.

Quant aux causes matérielles de nos revers, elle sont bien connues. Il suffit de les résumer. Organisation défectueuse et faiblesse numérique de l'armée, mauvais recrutement, médiocre formation des divers corps, lenteurs de l'appel des réserves, dissémination des dépôts, complication de formalités administratives, insuffisance des munitions dans les magasins d'armement, confusion et désordre dans les services de l'intendance et dans les transports, encombrement des gares, gaspillage des vivres et du matériel, diversité des armes, infériorité de notre artillerie comme nombre, portée et rapidité en comparaison de celle de l'ennemi, défaut de méthode et de plans précis, voilà ce qui, malgré l'intelligence, le courage, l'héroïsme des officiers et des soldats, nous a valu de si douloureux revers. Si l'on en doute, qu'on prenne au hasard les dépêches officielles. On y trouvera entres autres ces affligeantes constatations : au début de la guerre, à Bitche, pas d'argent dans les caisses de corps; à Metz, ni sucre, ni café, ni riz, ni lard, ni biscuit; pas de cartes de la frontière et pas de plans; pas d'hommes suffisants pour les places fortes de Neuf-Brisach, Schlestadt, La Petite-Pierre et Lichtenberg; pas de revolvers dans les arsenaux à Thionville, ni cantiniers, ni ambulances, ni voitures d'équipages; à Metz, ni infirmiers, ni ouvriers d'administration, ni caissons d'ambulances, ni fours de campagne; à Mézières et Sedan, ni biscuit ni salai-

sons; à Strasbourg, quinze cents hommes seulement pour défendre la place, et pas un soldat du train ni un ouvrier d'administration; au 7e corps, pas d'infirmiers, pas d'ouvriers; au 6e corps, pas un vétérinaire; à Verdun, pas de vin, d'eau-de-vie, de sucre, de café, de lard, de biscuit, de légumes secs; à Châlons-sur-Marne, ni biscuit ni vivres de campagne, et pas de marmites, de gamelles et de sacs de couchage; à Lons-le-Saulnier, pas d'armes, de chemises et de chaussures; à Saint-Omer, pas de selles, d'accessoires, de brides, etc.; à Épinal, pas d'armes; à Besançon, pas de couvertures, de tentes, de marmites; à Lyon, pas de fusils ni d'effets de campement; à Évreux, pas un fusil; en d'autres places pas de cartouches et pas d'obus.

A quoi bon continuer cette énumération lamentable? C'est partout le manque du nécessaire, la confusion, un désordre inouï... Et quels cris de détresse? Le général Michel à Belfort : « Pas trouvé ma brigade? Pas trouvé le général de division? Que dois-je faire? Sais pas où sont mes régiments? » Et le général de La Bastide au général Douay, commandant le 7e corps : « Où en êtes-vous de votre formation? Où sont vos divisions? L'empereur vous commande de suite cette formation pour rejoindre le plus vite possible Mac-Mahon dans le Bas-Rhin. » Et cela, le 27 juillet, six jours avant les grands engagements avec l'ennemi! L'empereur en personne télégraphie au ministre de la Guerre le 24 : « Je vois qu'il manque des biscuits et du pain à l'armée. Ne pourrait-on pas faire cuire le pain à la manutention à Paris et l'envoyer à Metz? » Le major général réclame lui-même ainsi trois jours après : « Je manque de biscuit pour marcher en avant. » Et le vice-amiral commandant en chef : « La Majorité de Brest est dépourvue des cartes mer du Nord et Baltique... » Partout retentissent des plaintes, des reproches, des appels au secours (1)!

(1) *Papiers de la Famille impériale*, t. Ier, p. 437 à 47.. — Voy. *Souvenirs* du général Lebrun, du général du Barail et autres.

Et le nombre des effectifs? Il ne répondait pas aux promesses faites, aux espérances émises. C'est alors que les députés qui avaient voté contre les projets de réorganisation militaire s'aperçoivent, mais trop tard, de leur erreur. L'un d'eux, Alfred Darimon, l'a avoué sincèrement : « En marchandant au gouvernement impérial les forces qu'il réclamait, le Corps législatif a préparé nos défaites de 1870 et ce sera pour nous un éternel regret que d'avoir émis dans des conditions aussi graves un vote d'opposition. » Jules Favre avait, en 1868, dit au maréchal Niel : « Vous voulez donc faire de la France une immense caserne? » Et le maréchal avait répondu : « Prenez garde d'en faire un cimetière! » L'opposition avait eu grand tort de contester la nécessité du renforcement des cadres et de considérer l'armée prussienne comme une armée essentiellement défensive. Bethmont avait reproché au gouvernement de ne songer qu'à sa défense personnelle et non à celle de la nation ; Ernest Picard avait combattu les armées permanentes, Jules Simon, la paix armée ; Pelletan, la plaie du militarisme ; Garnier-Pagès, l'utilité d'une armée. On ne croyait pas à une guerre prochaine avec nos voisins et l'opposition tout entière figurait dans les soixante voix qui s'étaient élevées contre la loi de 1868. M. Émile Ollivier ne disait-il pas lui-même en 1869 : « Que la France désarme et les Allemands sauront bien contraindre leurs gouvernements à l'imiter. » On a vu comment notre projet de désarmement avait été accueilli. La France fut la seule à réduire bénévolement ses effectifs. Sous l'impulsion de Rouher et de Vuitry, la majorité avait défiguré le projet de Niel et l'avait réduit à rien, parce que toute augmentation de contingent était mal vue par les campagnes et qu'il s'agissait de ne pas mécontenter les électeurs.

Et la mobilisation? Elle ne donnait pas les résultats attendus par suite des formalités bizarres et compliquées de l'administration. C'était la faute du ministre de la Guerre qui eût dû reviser l'organisation des services, au lieu de croire à leur

mécanisme impeccable. J'ai dit comment les nouvelles apportées par notre consul général à Hambourg sur la promptitude de la mobilisation allemande jetèrent la surprise et la consternation au ministère de la Guerre où jusque-là régnait une confiance aveugle en nos forces et en notre célérité (1).

Pour la question des Alliances, j'ai montré avec détails dans le chapitre VI comment, sur de vagues réponses du duc de Gramont, la Commission des crédits et par suite les Chambres ont cru à des arrangements certains avec l'Autriche et l'Italie, alors qu'il n'y avait rien de décidé, rien de signé. Quant à la marche de nos négociations avec la Prusse, faut-il répéter qu'elle a été déplorable? Allant des menaces hautaines à une demande de retrait de la candidature Léopold, puis à des demandes de désaveu et de garanties, dédaignant les prudents conseils de l'Angleterre qui, au début de l'incident Hohenzollern, s'était montrée un sage auxiliaire; feignant, lors de l'apparition de l'affaire Hohenzollern, une surprise non justifiée, puisque l'affaire était sur le tapis depuis 1868 et que tous les avertissements avaient été donnés au quai d'Orsay; ne voulant pas accepter le désistement du prince Léopold qui eût amené la retraite du chancelier; refusant d'examiner de près la dépêche d'Ems qui, contrôlée avec les informations données par Benedetti et par la presse, eût été facilement reconnue pour une dépêche sophistiquée et destinée à compromettre son auteur, ce qui, en tout cas, aurait changé la situation en faisant de la Prusse le véritable agresseur, telle fut la conduite maladroite, irréfléchie, désastreuse du duc de Gramont.

Quels ont été les aveux ou les déclarations de ce ministre après les cruels événements de 1870-1871 (2)?

Le duc de Gramont a reconnu que nous avions une idée

(1) Voir la brochure de Napoléon III, sur les *Causes de la Capitulation de Sedan,* où l'empereur reconnaît lui-même les vices de notre organisation militaire. — Voir ses lettres et ses propres aveux.

(2) Cf. *la France et la Prusse* et *Passé et Présent,* du duc de Grammont.

fausse et exagérée de nos forces, que nos réserves étaient médiocres, la mobilisation et l'organisation militaire déplorables. Puis il a osé dire, — et cela est inexact — que l'armée avait subi l'action délétère des mauvais principes. L'armée qui a combattu à Wissembourg, Forbach, Borny, Gravelotte, Metz et Sedan a montré au contraire une forte et saine discipline. Elle a souffert grandement et elle a accepté avec une résignation héroïque toutes ses souffrances. Ce n'est qu'à la suite de revers multipliés que la discipline a fini par se relâcher. Le duc de Gramont s'est plaint que Thiers n'eût point prouvé à un membre du gouvernement et au Corps législatif que la France n'était pas prête. Mais Thiers l'a dit, et, en tout cas, l'a fait largement comprendre et on ne l'a pas écouté. L'ancien ministre des Affaires étrangères de l'Empire a critiqué le plan des opérations au début de la guerre. A son avis, deux cent mille hommes auraient suffi pour occuper le grand-duché de Bade, le Wurtemberg et la rive gauche du Rhin. En admettant ce reproche, il retomberait encore sur le gouvernement d'alors. Si la marche en avant avec toutes ces forces n'a pas eu lieu, c'est que la mobilisation a été trop lente et qu'on s'est trouvé, lorsqu'il fallut agir, en face de forces supérieures qui nous avaient devancés.

Le duc de Gramont a blâmé M. Thiers d'avoir dit, au cours de son voyage en Europe, que la France s'était laissé entraîner par le mensonge d'un prétendu outrage. C'était pourtant la vérité, car, encore une fois, avec un peu de patience et de sang-froid, on serait arrivé à démontrer toute la perfidie de celui qui avait falsifié la dépêche d'Ems. Au sujet des alliances sur lesquelles ou aurait voulu être fixé, même promesses fausses, même aveux incomplets ou mensongers, ou ce silence mystérieux dans lequel se réfugient les diplomates embarrassés, et qui s'appelle le secret professionnel!

Le ministre orgueilleux, qui a contribué à nous jeter si imprudemment dans une guerre néfaste, n'a d'autre excuse à

invoquer, en face de l'isolement où nous nous sommes trouvés en 1870, que ces quelques lignes : « Il est certain que, quels que soient les gages de concours et d'amitié qui peuvent s'échanger au début d'une campagne, s'ils sont à l'abri des revers, ils ne sauraient cependant résister à des désastres comme les nôtres et à une révolution comme celle du 4 Septembre. » Les désastres, on en a lu plus haut les raisons. Quant à la révolution du 4 Septembre, ce n'est pas elle qui a empêché les alliances de se produire, puisque avant elle nous n'en avions pas (1).

A la fin de son plaidoyer, le duc de Gramont a cru devoir citer un fragment de Tite-Live où le grand historien dit qu'au lendemain de la défaite de Cannes les Romains allèrent au-devant du consul voisin et lui rendirent grâces de n'avoir pas désespéré de la République. Alors, rendons grâce aux Français qui ont voulu montrer au monde entier que, même après nos plus cruels revers, une lutte acharnée, avec le consentement et l'appui de tous, devait continuer jusqu'à ce que le drapeau national, noirci par la fumée des combats, troué par les balles, ayant passé des mains des mourants aux mains des blessés, ayant été redressé au-dessus des morts, s'incrustât en quelque sorte sur ce qui restait du sol français pour demeurer non seulement le souvenir d'une résistance inoubliable, mais l'espérance éternelle d'une réparation nécessaire.

(1) Dans un écrit ultérieur, *Passé et Présent*, le duc de Gramont, sous le nom de *Memor*, reconnaît que la France devait s'armer, se fortifier, avoir des alliances. « Il est temps, disait-il, de s'entendre pous préparer la défense, tout en restant pacifiques et prudents. » En effet, il était temps. — Dans une lettre du 19 février 1872, lettre inédite que je possède, le duc de Gramont écrivait à un ami au sujet de l'Assemblée nationale : « Ce qui est ignoble dans tout cela, c'est qu'on ne discute, vote et n'exécute pas la loi sur l'armée avec service obligatoire. Tous ces partis me dégoûtent. Je suis avec celui qui organise l'armée. C'est là pour nous paix, sécurité, commerce, etc., et sans cela nous serons repris et partagés et gouvernés par la Prusse ! » Il fallait dire et soutenir cela avant la guerre de 1870.

Maintenant, résumons les aveux de M. Émile Ollivier, président du Conseil.

Il a allégué sa profonde surprise au moment où a éclaté l'incident Hohenzollern, comme si, depuis un an au moins, personne n'en savait rien et comme si les Archives du quai d'Orsay n'en avaient gardé aucune trace. Il a dépeint l'émoi, l'effarement subit de l'empereur, de la Cour, des ministres, puis l'explosion spontanée de l'opinion, l'indignation et la colère de la presse, la réprobation générale contre la moindre apparence de faiblesse, puis l'anxiété et la perplexité du Conseil des ministres, l'adoption d'une interpellation pour justifier une déclaration un peu pâle et mise ensuite en relief par des phrases plus vigoureuses. C'est à ce moment-là que le Conseil s'inquiète de la situation militaire qu'il croit excellente, parce que Niel et l'empereur l'avaient dit en 1867 et parce que les maréchaux et généraux partageaient cette confiance. Il examine alors seulement la situation diplomatique, ne doute pas de l'Italie, préfère l'alliance russe à l'alliance autrichienne, croit à la vertu des lettres échangées entre les souverains de la France, l'Autriche et l'Italie, sans qu'il y eût cependant autre chose dans ces déclarations qu'une alliance morale fondée sur l'identité des sentiments et des intérêts. Il lance la déclaration du 6 juillet afin de « chatouiller un peu l'amour-propre de Bismarck » et amener le roi à comprendre que la retraite du prince Léopold est nécessaire pour calmer l'émotion de la France. M. Ollivier reconnaît aujourd'hui que le gouvernement, qui aurait dû diriger l'opinion, s'est laissé déborder par elle. En vain, le prince Antoine de Hohenzollern retire-t-il la candidature de son fils. On se moque de sa dépêche et cependant, de l'aveu de M. Ollivier, si on l'accepte, Bismarck démissionne et la France triomphe. Mais le duc de Gramont, d'accord avec la Cour, exige des garanties nouvelles. M. Ollivier, tout en frémissant, s'associe à cette exigence. Il le faut, car l'opinion est déchaînée. Werther est rappelé. On crie : « à Berlin ! » On doit

céder à l'entraînement général. Le dilemme qui se pose est affreux. Victorieux, plus de libertés. Vaincus, plus de France! Néanmoins, la guerre est décidée, et c'est d'un cœur léger que M. Ollivier en accepte la responsabilité. Qui accuse-t-il de cette guerre devenue nécessaire? Bismarck, et il a raison. Mais le stratagème reconnu, la falsification de la dépêche d'Ems établie, il faut dire et redire que ceux qui ont exigé des garanties du roi de Prusse au moment où la candidature Hohenzollern était retirée, ont rendu volontairement ou non la guerre inévitable. C'est ce que constatait dans une brochure célèbre . « *Qui est responsable de la guerre?* » M. Gladstone, sous le pseudonyme de *Scrutator*. Il affirme que la guerre a été cherchée de parti pris par Bismarck et précipitée par des artifices frauduleux dans le but de rejeter sur la France l'odieux de l'agression, comme il l'avait fait en 1866 pour l'Autriche. Mais en même temps il condamne « la profonde incapacité et l'aveugle précipitation de l'Empire », et il ajoute : « Quelque inconsidérés et criminels qu'aient pu être Napoléon et ses ministres, ils n'ont été que d'aveugles marionnettes dans les mains adroites du comte de Bismarck (1). »

Il n'est pas permis à l'homme qui s'est si lourdement trompé et qui a subi la folle pression de l'opinion, sans se donner le temps de réfléchir et de réagir, de dire comme il l'a fait dans l'Avant-propos de son dernier volume que, depuis 1870, une véritable transformation s'est opérée dans la manière de voir et de sentir du peuple français. Comment M. Émile Ollivier a-t-il osé écrire sur ce peuple les lignes suivantes : « Aujourd'hui, l'honneur lui paraît un vieux préjugé aristocratique n'ayant droit à aucune place dans une démocratie, et il a été si souvent humilié qu'il en a pris l'habitude et ne s'explique plus que d'autres n'aient pas accepté avec la même belle humeur notre première avanie. Il s'est persuadé qu'une chute sur le

(1) Traduction d'Alfred Sudre. — Amyot, 1871, 2 vol. in-16.

champ de bataille pouvait être réparée ailleurs que sur un autre champ de bataille et qu'il trouverait un relèvement suffisant dans les Expositions universelles où prendraient de plus en plus place les danses du ventre et les fontaines lumineuses. Non seulement, il n'a pas songé à reprendre par l'épée les provinces perdues et à rétablir sa supériorité militaire, mais il s'est, en quelque sorte, complu à sceller sa spoliation. L'Autriche et l'Italie avaient donné à la Prusse leur garantie de la possession de la Lorraine et de l'Alsace; la République a prié la Russie d'y ajouter la sienne en inscrivant, au premier article de son traité d'alliance avec nous, le maintien du *statu quo* territorial. Craignant que même le tsar ne s'y méprît, le cri qu'on lui a fait le plus souvent entendre à Paris a été celui de *Paix*, ce qui signifiait : Nous ne demandons pas à notre alliance de nous aider à reconquérir ce qu'on nous a pris, mais uniquement de nous amener les tranquillités satisfaites de l'abaissement (1). »

Quand on a été assez faible, assez imprévoyant pour déchaîner une guerre sans avoir contracté la moindre alliance, on ne donne pas à l'alliance russe qui a été pour la France la cause de son relèvement, une signification aussi indigne! Jamais notre pays n'a consenti à renoncer à ses espérances et les hommes d'État qui ont contribué à former cette alliance si heureuse, l'ont publiquement et formellement démenti. Pour se disculper de sa légèreté et se donner un satisfecit personnel, M. Ollivier en vient à douter de l'honneur du peuple français et lui reproche de l'oublier dans les plus bas divertissements! Il ose confondre une bande de vulgaires boulevardiers avec la masse sérieuse et virile des bons citoyens! N'a-t-il donc pas, comme nous tous, récemment frémi devant le sursaut de la France, quand la presse officieuse allemande a osé lui parler sur un ton qui dépassait toutes les convenances en laissant entendre que la guerre était proche. L'attitude du pays a été

(1) *L'Empire libéral*, t. XIV, p. 3 et 4.

si fière que la provocation s'est immédiatement effacée. Est-ce là de la défaillance? Est-ce là de l'abaissement? Il est inouï que pour essayer de justifier ses propres faiblesses, un homme d'État, un historien, en soit venu au point d'accuser son propre pays de considérer l'honneur comme un « vieux préjugé aristocratique! » Se targuer d'avoir été se précipiter tête baissée dans le piège tendu par l'ennemi, sous prétexte de n'avoir pas voulu supporter une cruelle avanie, c'est commettre une faute nouvelle. Les anciennes fautes étaient suffisantes pour attester que M. Émile Ollivier, ayant pris en 1870 la résolution formelle d'assurer la paix à la France, l'a jetée ensuite étourdiment dans la guerre. Il partage en cela les responsabilités de son ministre des Affaires étrangères, et quatorze ou vingt volumes de justification et de glorification ne suffiront pas à les faire oublier. Pourquoi, à l'exemple de ses anciens collègues, le maréchal Le Bœuf, le duc de Gramont, l'amiral Rigault de Genouilly et autres, n'a-t-il pas fait connaître à la Commission d'enquête, qui l'avait convoqué en 1872, toutes les raisons qui avaient dirigé sa conduite? Il a refusé de déposer devant les juges qui l'eussent laissé entièrement libre de donner tous les détails qui lui eussent paru nécessaires. Ce n'est que lorsque les témoins de ces faits douloureux sont morts qu'il entreprend une justification interminable et confuse, mêlée d'attestations discutables et d'affirmations audacieuses, parsemée d'accusations violentes et injustes contre des hommes qui ne sont plus là pour lui répondre. Mais les documents authentiques sont présents et ces documents ont répondu (1).

(1) En 1880, à propos d'une lettre déplorable sur le prince Napoléon approuvant la politique des décrets, une polémique des plus vives s'est engagée entre M. Emile Ollivier qui soutenait le prince, et M. Paul de Cassagnac. Au cours de cette polémique, l'ancien président du Conseil cherchait à justifier sa conduite politique de 1870 par des raisons dont son ardent adversaire démontra, quoique en termes trop violents, la faiblesse et l'inanité. — Voir *le Pays* et *l'Estafette* du mois d'avril 1880.

Quant au ministre de la Guerre, le maréchal Le Bœuf, qui croyait sincèrement au caractère pacifique du Cabinet dans lequel il était entré, il a avoué qu'il ne prévoyait pas une guerre prochaine. Quelques jours même avant l'incident Hohenzollern, il acceptait une réduction de 13 millions sur son budget. Le 6 juillet, au Conseil des ministres, il disait à ses collègues : « La mobilisation peut comprendre 350 000 hommes, mais pour ne pas trop m'engager dans cette grave question, je ne réponds que de 300 000 hommes pour l'armée active et 120 000 gardes mobiles disponibles. Quant aux 300 000 hommes d'armée régulière, j'ai l'espoir que, dans quinze jours, nous en aurons 250 000 suffisamment organisés avec des lacunes administratives naturellement, mais qu'on pourra remplir rapidement. Pour réunir les 300 000 hommes, je crois qu'il faudra au moins trois semaines. » Cette déclaration, répétée plus tard à la Commission d'enquête, ne nous a pas montré la mobilisation sous un jour aussi avantageux que le Cabinet l'avait fait valoir. Quant aux alliances sur lesquelles le ministre de la Guerre avait le devoir de compter pour équilibrer ses forces, Le Bœuf avouait qu'il espérait, chez les puissances amies et même dans le sud de l'Allemagne, une attitude de neutralité armée telle qu'une partie des forces ennemies pût se trouver immobilisée. Arrivant aux préparatifs, il a affirmé que l'armée, contrairement à ce qui a été soutenu, était complètement habillée et équipée, et qu'il existait même 2 millions de chaussures dans les magasins. Ce chiffre était porté sur les registres, mais les faits ont prouvé que de nombreuses troupes ont manqué de souliers pendant la guerre. L'artillerie devait avoir 3 000 pièces de 4 et de 12 et 11 millions de kilos de poudre; l'infanterie 1 million de chassepots, 340 000 fusils transformés et 113 millions de cartouches. Voilà ce que donnaient les états. Il est possible que tout cela existât, mais il est certain que le désordre dans l'administration de la Guerre fut tel que bien des régiments n'eurent leurs armes qu'incomplètement ou tardive-

ment. On comprend toutefois, qu'ayant ces chiffres sous les yeux, le maréchal Le Bœuf, se fiant à l'ordre, à la régularité et au bon fonctionnement de tous les services, ait cru pouvoir dire que tout était prêt. Il n'aurait pas dû se confier à des états imprimés ou écrits; il aurait dû vérifier la situation par lui-même, ou par quelques officiers éprouvés. Maintenant, ce qui peut expliquer et atténuer les justes reproches faits à la lenteur de notre mobilisation, ce sont les fluctuations de l'empereur et du Conseil des ministres. Mais tout cela n'excuse pas la confiance absolue du ministre de la Guerre dans des préparatifs imparfaits, ni son ignorance de la supériorité de nos adversaires.

Les forces qu'on allait avoir à combattre l'emportant de beaucoup sur nos effectifs, les plans furent changés et l'on sait ce qui arriva. Le Bœuf avait été nommé major général le 20 juillet. Sous la pression de l'opinion publique qui l'accusait, dès nos premiers revers, de n'avoir rien préparé, il fut forcé de résigner ses fonctions de généralissime et de se contenter du commandement du 3e corps de l'armée de Metz. Il se signala bravement à Borny, à Gravelotte, à Saint-Privat et à Noisseville, se montrant sur tous les points dangereux en soldat héroïque. A M. Auguste Callet, député de la Loire, qui lui demandait : « Je prie monsieur le maréchal de vouloir bien définir avec précision le motif qui l'a déterminé à se démettre de ses fonctions de major général », il fit cette courte et simple réponse : « Je crois que lorsqu'un chef a été malheureux, son devoir est de se retirer. » Après la guerre, Le Bœuf se confina dans une retraite silencieuse, portant le deuil des provinces perdues et le deuil de ses espérances. Il n'a jamais fait entendre contre personne la moindre récrimination. Il n'a rien dit, rien écrit pour essayer de se vanter ou de se justifier. C'est là un noble exemple de regrets et d'expiation. L'histoire doit lui en tenir un juste compte.

Sans aucun doute, la majorité du Corps législatif qui a excité

le gouvernement et poussé aux mesures extrêmes, est responsable; la coterie de la Cour et de l'extrême droite, Rouher et le Sénat sont responsables également.

On peut comprendre dans ces responsabilités la presse des ultra-bonapartistes et aussi, quoique à un degré moindre, les journaux de diverses nuances qui invoquaient sans cesse le souvenir de Sadowa comme la pire des humiliations et défiaient le gouvernement de pouvoir le réparer; qui considérèrent la satisfaction offerte par le prince Antoine comme une satisfaction dérisoire et qui applaudirent à la déclaration de la guerre. Mais est-il permis de dire que le pays s'est trompé lui-même, qu'il a péché par excès de confiance en lui-même et par trop de dédain pour l'ennemi; que le gouvernement lui a tout dit et a fait tout ce qu'il pouvait? Non. A une opinion affolée il fallait résister énergiquement· si on ne le pouvait pas, il fallait se retirer. Qui pouvait donc affirmer que le Cabinet Ollivier était seul capable de faire face aux difficultés de l'heure présente, si ce n'est le Cabinet lui-même? Son existence était précieuse, je le veux bien, mais celle de la France l'était davantage. Du moment que l'opinion, que la presse, que le parti de la Cour étaient dans l'erreur, il fallait leur en laisser la responsabilité, puisque personne ne voulait être éclairé.

Comment s'étonner que, dès les premiers revers, un peuple, auquel on avait fait croire que tout était prêt et que l'ennemi ne tiendrait pas devant nos forces, qu'on le contraindrait à coups de crosse dans le dos de passer le Rhin et de vider la rive gauche, qui comptait sur un armement perfectionné, des magasins et des arsenaux remplis, des réserves exercées, des effectifs considérables, des ressources militaires sans pareilles, se soit affolé tout à coup? Il s'emportait jusqu'à blâmer et accuser les chefs, parce qu'il ne pouvait comprendre qu'une armée aussi puissante, aussi belle, aussi glorieuse que l'armée française, eût pu être vaincue par l'armée allemande, parce

qu'il ne savait pas qu'elle était inférieure en nombre et incomplètement pourvue de ce qu'il lui fallait pour combattre avec succès. Il ne savait pas non plus que ces soldats admirables avaient plié sous des masses énormes et sous le feu d'une artillerie supérieure en quantité et en qualité balistique. Il ne savait pas davantage que le maréchal Le Bœuf s'était refusé à contrôler sérieusement les dispositions arrêtées jadis par Niel, les estimant plus que suffisantes. « Par un sentiment de respect exagéré, affirme le général Lebrun, pour tout ce qui avait été décidé par son prédécesseur, il n'avait voulu y apporter aucun changement (1). »

Maintenant ceux qui ont ressaisi le drapeau et voulu la prolongation de la guerre, ont-ils à cet égard encouru une grave et juste responsabilité?

Dans la séance du 8 juin 1871, Thiers a reproché aux hommes qui ont fait la révolution du 4 Septembre d'avoir voulu prolonger la guerre au delà de l'intérêt évident du pays. « Mais, a-t-il ajouté, faites-y bien attention. Ceux qui étaient dans Paris, que pouvaient-ils faire? Pouvaient-ils ouvrir les portes de la capitale? Non. Paris n'avait qu'un rôle dans la Défense nationale : c'était de fermer ses portes et d'arrêter l'ennemi aussi longtemps qu'il le pourrait... C'était à ceux qui étaient hors de Paris à considérer s'ils avaient les moyens de repousser l'étranger et si les moyens qu'ils employaient étaient ceux qui convenaient. Ils se sont trompés, gravement trompés. » Et Thiers condamnait alors « cette politique de fous furieux qui mettait la France dans le plus grand péril ». Il condamnait surtout l'audace de ceux qui avaient voulu ôter au pays l'exercice de ses droits. « Pour moi, disait-il, j'ai lutté autant que je pouvais, à Tours et à Bordeaux, contre cette politique antinationale, atroce par ses résultats, arrogante, insolente, de vouloir à quelques-uns qu'on était se substituer à la France elle-

(1) *Souvenirs du général Lebrun.*

même, quand il s'agissait de son salut. » Cette partie du discours de Thiers relative à la Délégation fut, je m'en souviens, applaudie vivement par la majorité, et ne souleva que peu d'interruptions, même dans la fraction de l'Assemblée qui n'approuvait pas les objurgations du chef du pouvoir exécutif.

Les passions que soulevaient alors dans le pays ces questions ardentes sont apaisées depuis longtemps, et l'historien peut profiter de cet apaisement pour exprimer librement toutes ses pensées. Il me semble que Thiers a, au point de vue de la continuation de la guerre, trop exagéré ses blâmes. Gladstone, lui aussi, avait dit au Parlement anglais qu'il plaignait la France d'être tombée dans les mains d'hommes qui avaient déclaré qu'on ne céderait ni un pouce de territoire ni une pierre des forteresses et qu'on ne prêterait l'oreille à aucune proposition de paix tant qu'un soldat allemand souillerait le sol de la France. Gladstone ne disait pas, ou ne savait pas, que la déclaration de Jules Favre avait été acclamée par toute la capitale et que celle de Gambetta avait été acclamée par toute la France. Des hommes éminents, des généraux, des magistrats, des conseillers, des écrivains illustres, qui n'appartenaient pas au parti républicain, avaient été émus, transportés par ces paroles. Elles répondaient alors — ce serait une fausseté de dire le contraire — au sentiment général. Si Paris avait déposé les armes au lendemain de Sedan, c'eût été la révolution, la Commune immédiate. Si la province avait acquiescé à une pacification subite, on ne sait ce qui serait sorti des élections où les partis se seraient déchirés et quels troubles eussent désolé les départements. C'eût été un désordre inexprimable et l'étranger en eût largement profité.

Pour bien comprendre la vivacité des reproches de Thiers, il faut donc se rappeler que l'on sortait alors d'une crise violente qui avait divisé le gouvernement de Paris et celui de la Délégation. Gambetta avait commis la faute de créer, par un décret arbitraire, toute une série d'inéligibilités à la veille des élections

et ce décret, qui touchait à la liberté électorale et compromettait en même temps les négociations avec l'Allemagne, avait été cassé par le gouvernement de Paris. Jules Simon avait reçu, comme on le sait, la mission de faire exécuter cette décision et peu s'en fallut qu'il ne fût arrêté et mis hors d'état de remplir son devoir. Les journaux qui, pour la plus grande partie, étaient restés fidèles au gouvernement de Paris, avaient vu confisquer leurs numéros et tout faisait croire à une sorte de coup d'État, à une dictature improvisée, lorsque Gambetta finit par comprendre lui-même le danger d'un tel acte en face de l'ennemi et s'inclina devant la décision de ses collègues. C'est cette tentative qui avait exaspéré Thiers et l'avait amené à juger avec la dernière rigueur les actes de la Délégation. Tout en condamnant comme lui l'arbitraire de certains de ses actes politiques, il est impossible de ne pas reconnaître l'impulsion vigoureuse donnée par elle à la résistance, l'élan, la flamme, l'ardeur qu'elle a suscités dans tout le pays pour l'amener à courir sus à l'étranger, confondant sous le même drapeau tous les citoyens à quelque classe, à quelque organe qu'ils appartinssent, faisant ainsi une véritable fusion patriotique et montrant à nos ennemis avec quelle opiniâtreté, avec quelle rage se bat, se défend et résiste celle dont l'étranger lui-même, dans un cri de stupéfaction et de colère, disait jadis : « Oh! l'insolente nation! » Un jour que l'empereur Guillaume se faisait lire la *Jeanne d'Arc* de Schiller, il arrêta Schneider, son lecteur, au moment où il citait ces paroles : « Puis-je faire sortir des armées de terre en frappant du pied le sol? » », et il dit en propres termes : « Je connais pourtant quelqu'un qui a su faire cela : c'est Gambetta! » Cette résistance, c'est l'honneur de la Défense nationale et ses adversaires les plus irréconciliables ont fini par le reconnaître eux-mêmes. « La France, malgré ses malheurs, a dit M. de Freycinet, s'est acquis par sa résistance l'estime du monde. Seule, sans alliés, sans chefs, sans armée, privée pour la première fois de communiquer avec

sa capitale, elle a tenu tête, pendant cinq mois, avec des ressources improvisées, au formidable ennemi que les armées régulières de l'Empire, composées cependant d'héroïques soldats, n'avaient pu arrêter cinq semaines. L'Europe a assisté avec admiration à cet immense effort et nous a rendu ses sympathies qu'une politique insensée nous avait fait perdre (1). »

Chacun sentait alors que la guerre devait continuer et chacun voulait se venger de défaites glorieuses, il est vrai, mais de défaites. Les soldats de métier allaient manquer. Eh bien, l'on se battrait avec des conscrits, avec des hommes inexpérimentés mais, comme les anciens, remplis d'énergie et de patriotisme. On allait manquer de chefs. Eh bien, l'on reprendrait de vieux généraux encore solides, ou l'on en créerait de nouveaux. Et ces armées improvisées, sous le commandement des d'Aurelle de Paladines, des Faidherbe, des Chanzy, des Sonis, des Jauréguiberry, des Pourcet, des Loysel tinrent la campagne pendant cinq grands mois et causèrent aux Allemands des pertes énormes, inspirant au chancelier de l'Allemagne du Nord lui-même les plus vives inquiétudes et l'exposant, durant de longs mois sans sommeil, à la crainte de voir l'Europe, enfin retrouvée, contester le prix des victoires allemandes. Quinze jours après la reddition de Metz, Moltke écrivait au major de Stiehle : « Il faut rendre justice aux puissantes ressources de ce pays et au patriotisme des Français. Après avoir vu emmener en captivité toute l'armée française, la France a pu mettre en campagne dans ce temps bien court une nouvelle armée qui mérite toute notre attention. » Et au mois de décembre, il écrivait encore : « Par des opérations couronnées d'un succès sans exemple, l'armée allemande a pu faire prisonnières toutes les forces que l'ennemi a mises en campagne au début de la guerre. La France n'en a pas moins trouvé le moyen de créer, dans un délai de trois mois à peine, une nouvelle armée encore plus

(1) *La Guerre en province,* 1872, un vol. in-8°.

nombreuse que celle qui a été détruite. Malgré les victoires que nous avons remportées dans ces derniers jours, l'effectif des corps militaires continue à s'élever et, si la valeur intrinsèque de ces formations ne peut égaler celle de nos troupes, on doit prévoir que les ressources en apparence presque inépuisables du pays ennemi pourraient mettre en question le résultat rapide et décisif de nos armes si, de notre côté, le pays ne fait pas un effort égal dans une certaine mesure à celui de la France (1). »

On peut critiquer les illusions de ceux qui continuèrent ainsi la lutte. Elles avaient pour justification ces mots sacrés de l'ancienne monarchie : « Tout est perdu, fors l'honneur! » Dans une page frémissante de patriotisme, le comte Albert de Mun a décrit l'état d'âme des infortunés officiers qui, après l'indicible journée du 29 octobre où Metz ouvrit ses portes aux Allemands, apprirent en captivité, à Mayence, la continuation de la lutte de leurs compatriotes contre l'ennemi : « Dans le désastre, a-t-il dit, le mur, qui depuis le 20 août nous séparait du monde, s'était écroulé. Pendant le siège de Metz, l'ennemi n'avait laissé venir à nous que le bruit des catastrophes, les nouvelles déprimantes, les récits mensongers ou troublants : Sedan, la révolution, la résistance anéantie, la France partagée entre l'invasion et l'anarchie. Bazaine n'avait pas su donner aux esprits inquiets d'autre aliment, ou ne l'avait pas voulu. Soudain la patrie nous apparaissait en armes, convulsée par un effort gigantesque : Paris inviolé, la province debout. Ce fut comme une revanche pour nos cœurs ulcérés. Quelles mains tenaient le drapeau? Nous ne voulions pas savoir, mais seulement qu'il flottait encore, quand les nôtres étaient livrés. Ceux que n'a pas secoués, après l'horrible cauchemar, le sursaut de ce réveil imprévu n'en peuvent mesurer l'intense émotion. Nos âmes s'y livraient avec une sorte d'orgueil durant

(1) *Mémoires du maréchal de Moltke.*

cette humiliante station au bureau de la place de Mayence et, à défaut de confiance dans la victoire, l'espoir du moins surgissait en nous des relèvements futurs. » Et le duc de Broglie, lui aussi, a exalté cette résistance en des termes qu'il faut reproduire, car ils sont à l'honneur de ceux qui ont mis en pratique les deux mots sublimes : « *Quand même!* » gravés par Mercié sur le piédestal de son groupe immortel. « La France de 1870 n'est pas restée, en fait d'énergie patriotique, au-dessous de sa devancière de 1792. Que lui avait-il manqué? Ce n'est pas le courage. Jamais il ne fut prodigué avec plus d'éclat et la durée même de l'adversité a fait voir que la force égalait l'élan. Était-ce l'esprit militaire chez le soldat? Nos mobiles ont bien valu les volontaires d'autrefois. Étaient-ce l'expérience et le talent des chefs? Les plus renommés à la vérité étaient captifs, mais d'autres s'étaient levés qui ont assez honoré le malheur pour montrer qu'ils eussent été dignes d'être favorisés par la victoire. La France que nous avons connue a même eu cet avantage sur celle qui lui avait légué sa gloire : c'est qu'elle a gardé l'unanimité de la résistance. Les haines politiques, sociales et religieuses, qui avaient si profondément troublé la première épreuve, ont fait silence devant l'ennemi. Pendant six mois de luttes, il n'y a eu ni défection ni guerre civile. Aussi, la génération qui va bientôt disparaître tiendra sa place dans l'histoire à côté de celle qui l'a précédée. Et si l'orateur grec a pu jurer par la mémoire des combattants de Platée et de Marathon qu'Athènes n'avait pas failli à Chéronée, nous aussi nous pouvons dire que les morts de Jemmapes et de Fleurus ont reconnu leurs héritiers dans les héros tombés à Loigny et à Champigny. »

Cette résistance désespérée et inattendue aurait pu permettre à l'Europe de se ressaisir, à la ligue des Neutres de se dissoudre, aux puissances d'intervenir, de tenter quelque chose en faveur d'une nation à laquelle ses ennemis eux-mêmes avaient déclaré, dès le début, en des proclamations solen-

nelles, qu'ils ne lui faisaient pas la guerre. Oui, l'Europe pouvait agir et le devait, non seulement dans l'intérêt de la France, mais dans son propre intérêt. Et c'est aujourd'hui, seulement, qu'elle s'aperçoit de la faute considérable commise par elle en 1870 et en 1871! Elle a laissé se constituer au milieu d'elle une puissance démesurée, ambitieuse, âpre au gain, inassouvie, qui, à une très forte armée va joindre une flotte aussi forte et veut régner aussi bien sur mer que sur terre. Comme l'Empire gigantesque de Napoléon Ier, elle ne s'arrêtera dans ses envahissements que le jour où l'Europe s'apercevra que c'en est fait d'elle-même, si elle ne s'oppose à une telle domination. Telle est la faute commise par elle, il y a quarante ans. Que l'on reproche à la Délégation ses intrusions violentes dans la politique et ses tendances à porter la main sur les conseils électifs, sur la liberté de la presse et sur le droit électoral, ses erreurs dans le maniement des armées et ses jugements rigoureux ou injustes à l'égard de certains chefs, soit. Mais la prolongation de la guerre après Sedan, après Metz, mais la résistance à outrance, non. Une nation peut subir des pertes matérielles immenses; elle est perdue si elle s'habitue à des pertes morales, car celles-ci sont irréparables. La résistance a servi à prouver la fierté et l'endurance de notre pays. Elle a servi à montrer l'égoïsme et l'indifférence de ceux qui se disaient nos amis en même temps que leur conduite impolitique. En nous laissant écraser, ils se sont frappés eux-mêmes et sont devenus, les uns, les subordonnés de l'Allemagne, les autres les spectateurs inquiets et tourmentés de sa puissance. Notre résistance, d'ailleurs, a eu cet effet, que, la guerre finie, le vainqueur a jugé prudent pour lui-même, dans la crainte d'une guerre future, de s'allier à deux autres États, tant le sentiment de notre vaillance et de notre opiniâtreté l'avait frappé.

Quarante ans se sont écoulés et l'on parle fièrement encore de la défense de nos provinces et de la défense de Paris. On

se souvient de l'enthousiasme excité à l'Assemblée nationale par ces paroles du général Le Flô à la séance du 9 mars 1871 : « L'exemple d'une ville de plus de deux millions d'habitants, d'un périmètre de 50 kilomètres, qui a pu résister pendant cinq mois aux efforts d'une armée de deux cent mille hommes pourvus du matériel de guerre le plus formidable qui se soit imaginé, sans qu'un seul de ses forts, un seul de ses ouvrages avancés aient été pris, constitue un de ces faits admirables qui laissent dans l'histoire un trait lumineux et fera autant d'honneur à ceux qui ont dirigé la défense qu'à ceux qui ont eu le mérite de les seconder avec autant de courage que de patriotisme. » Et le lendemain de cette séance, Thiers venait donner à ce témoignage d'un vaillant homme de guerre cette consécration personnelle : « J'ai vu, dans mon voyage en Europe, que la résistance de Paris rehaussait l'opinion qu'on a de la France. J'ai vu à quel point cette résistance nous honorait. » Quant aux armées de province, elles ont exercé sur leurs adversaires une telle influence qu'au milieu de novembre M. de Moltke, redoutant leurs attaques audacieuses, songeait, je le répète, à lever le siège de Paris (1). Il s'en est fallu de peu que la fortune ne revînt plusieurs fois sous nos drapeaux malheureux, malgré les privations et les souffrances auxquelles furent condamnés tant de soldats, malgré la dureté des intempéries et d'un hiver particulièrement cruel.

Après avoir rappelé les circonstances désastreuses qui signalèrent de notre côté la guerre de 1870, comme l'inertie calculée de Bazaine qui amena la catastrophe de Sedan, la résistance de l'armée de Metz arrêtée au moment où l'armée de la Loire croyait pouvoir se développer sans redouter l'arrivée du prince Frédéric-Charles, la maladie subite du général Chanzy lors de la bataille du Mans, les conséquences heureuses de la victoire

(1) *Mémoires du maréchal de Moltke.*

de Coulmiers perdues par la suite de l'action imprudente et généreuse du général Reyau qui ne ménagea pas sa cavalerie pour poursuivre et saisir l'armée bavaroise, la défaite d'Orléans qui n'eût pas eu lieu, si nos troupes avaient eu deux jours de plus pour se préparer et si l'action du général en chef avait été plus spontanée et plus libre, la signature à jamais regrettable de l'armistice qui oubliait l'armée de l'Est et la condamnait fatalement à l'internement en Suisse, malgré l'héroïsme de Bourbaki et de ses soldats ; la Délégation laissée sans nouvelles précises de la durée probable du siège de Paris et vingt autres coïncidences néfastes, enfin les terribles rigueurs de la température survenant tout à coup, comme si celui que Napoléon appelait « le général Hiver » avait fait un pacte avec nos ennemis, M. de Freycinet constate que tout cet ensemble de faits déplorables s'était joint à la faiblesse organique de la France pour déjouer ses valeureux efforts. « Et cet ensemble a été tel, avoue-t-il, que véritablement quand on l'envisage, on est tenté de se demander s'il n'y a pas eu là quelque raison supérieure aux causes physiques, une sorte d'expiation de fautes nationales ou le dur aiguillon pour un relèvement nécessaire. En présence de si prodigieuses infortunes, on ne s'étonne plus que des âmes religieuses aient pu dire : *Digitus Dei hic est!* (1) »

Comment ne pas répéter ici les réflexions saisissantes de Bossuet dans sa conclusion de l'*Histoire universelle*, lorsqu'il montre que tous ceux qui gouvernent se sentent assujettis à une force majeure, sans prévoir le cours que prendra l'avenir. « C'est Dieu qui prépare les effets dans les causes les plus éloignées et qui frappe ces grands coups dont le contre-coup porte si loin. Quand il veut lâcher le dernier et renverser les Empires, tout est faible et irrégulier dans les Conseils... Ne parlons plus de hasard ou de fortune, ou parlons-en seulement

(1) *La Guerre en province*, p. 350. — Voir *la France*, par Heinrich, 1873.

comme d'un mot dont nous couvrons notre ignorance. » Ces admirables paroles ont particulièrement leur application dans les graves événements que je viens d'étudier.

Abordant alors hardiment les causes morales. M. de Freycinet remarque qu'un peuple qui, pendant vingt ans, s'était adonné à la poursuite de la richesse, avait ouvert son esprit à toutes les frivolités et perdu l'habitude de l'austère devoir et de la vertu, devait s'attendre à ces catastrophes. L'armée qui sort des entrailles du peuple n'avait-elle pas aussi perdu quelque peu de ses qualités traditionnelles? Cependant, c'est encore chez elle qu'on a retrouvé l'empreinte des mâles vertus, du sacrifice et de l'héroïsme. Les soldats tombés à Wissembourg, à Forbach, à Borny, à Gravelotte, à Sedan, à Metz, à Orléans, à Coulmiers, à Loigny, à Champigny, sur tant de champs de bataille, n'ont-ils pas joyeusement donné leur vie pour une patrie qu'ils voulaient grande, libre et honorée? Ces chefs, ces officiers, qui s'avançaient vers la mort, tranquilles et confiants en tête de leurs divisions ou de leurs régiments, donnaient l'impression d'âmes intrépides et fières, capables, comme on l'a vu, des plus beaux efforts et aussi admirables dans la retraite que dans le combat. Ils ont été trop souvent l'objet de traitements ou de critiques déplorables. Ils les ont méprisés, car ils s'élevaient au-dessus des hommes et des choses. Ils conseillaient à leurs soldats qui croyaient en eux l'esprit de dévouement, l'esprit du sacrifice qui est le ciment même des armées. Avec peu ils ont fait beaucoup. Parmi eux, il n'y en a eu qu'un seul qui n'ait pas compris son devoir et, de cette trahison inouïe, ils ont souffert plus que les autres Français. Sans doute, ils ont constaté qu'il y avait eu dans leurs rangs des fautes ou des erreurs considérables, et c'est pourquoi ils ont voulu des réformes, ils ont réclamé une instruction militaire plus complète, des méthodes nouvelles plus appropriées à la stratégie moderne, une mobilisation plus rapide, des effectifs plus nombreux, un armement plus par-

fait, un état-major plus exercé et plus savant, une instruction plus virile en ce sens qu'elle développât davantage chez le soldat l'entrain, l'endurance, le sang-froid et la confiance, toutes choses enfin qui nous sont, je l'espère, assurées aujourd'hui.

Thiers, qui a été sévère pour la Défense nationale, n'a pas échappé, lui non plus, à la critique. Certains historiens ont considéré que sa mission en Europe et ses négociations avaient été trop vantées. Ils ont blâmé ses déclarations, ses vues, ses plans, ses prétentions. Quelques-uns même ont raillé sa politique de parade et sa conception ridicule d'une justice immanente de l'histoire. Ils ont cru découvrir chez lui plus d'ambition personnelle que de patriotisme vrai. Ils ont été rigoureux et injustes. Mais celui qui s'est montré le plus sévère, le plus âpre de tous, c'est M. Émile Ollivier. Après avoir reproché à Thiers de n'avoir point dévoilé, avant la guerre, la vérité sur notre faiblesse militaire, ni dissipé toutes les illusions, de s'être posé « en Cassandre dédaignée », d'avoir jeté un cri de sauve-qui-peut à nos soldats découragés, de s'être enfin opposé aux hostilités, parce qu'il craignait les résultats politiques d'une victoire qui eût rendu impossible cette présidence de la République à laquelle il ne cessait d'aspirer, M. Ollivier l'a accusé, au moment où la guerre était devenue inévitable, d'avoir repris le rôle de La Fayette en 1815, d'avoir annoncé la chute du gouvernement et une révolution devant l'ennemi, et consenti à la déchéance de l'Empire en évitant d'en prononcer le mot (1).

Ce n'est pas, à ce qu'il paraît, pour chercher des défenseurs à la France que ce vieillard de soixante-treize ans a couru l'Europe, non. C'était, d'après M. Ollivier, pour se dérober selon sa coutume et aller, aux frais du Trésor épuisé, plaider le bon

(1) *Thiers à l'Académie et devant l'histoire.* — Paris, Garnier, 1879, un vol. in-12.

droit de la France et répandre force calomnies contre les prisonniers de Wilhemshöhe et contre ses ministres! Ce ne fut pas une négociation, « mais une capitulation politique qui nous fut aussi fatale que nos capitulations militaires (1) ». Thiers enfin avait préparé son avènement au pouvoir et fait organiser sa candidature par ses amis dans un grand nombre de départements. Voilà comment est expliqué le plus spontané et le plus libre des plébiscites!

M. Ollivier va plus loin encore dans ses critiques déjà si violentes et si injustes. Parlant des négociations de Thiers avec Bismarck, il dit : « Toujours crédule, lorsqu'il s'agissait de sa personne, il croyait imposer; il n'a rien obtenu. » Mais Belfort?... Eh bien! cette ville nous est restée, il est vrai, mais parce que le roi de Prusse voulait en échange conserver dans la nouvelle frontière le champ de bataille où avait péri la Garde royale.

Mais le libérateur du territoire?.. « Un négociateur quelconque aurait traité aux conditions que nous avons dû subir... Il est extravagant d'honorer du titre de libérateur du territoire celui qui a signé, contraint et désespéré, je le veux croire, l'abandon de Metz et de Strasbourg (2). » Mais la promptitude inouïe avec laquelle le territoire a été évacué et la facilité avec laquelle, grâce au concours patriotique de tous les Français, l'énorme indemnité de guerre a été payée? « Au lieu de susciter l'esprit de sacrifice, M. Thiers a découragé les tentatives de souscription volontaire et s'est adressé aux convoitises de la cupidité... Il s'est montré un très habile directeur du mouvement des fonds, un maître en fait de réclames financières et en agiotage; il n'a pas été un citoyen animé de la passion du bien public! » Voilà à quelles énormités la passion et une rancune mesquine peuvent conduire! M. Ollivier a cherché à épuiser

(1) *Thiers devant l'histoire,* p. 136.
(2) *Ibid.*, p. 140.

tous les traits d'une verve jalouse et colère contre celui qui, dans des jours néfastes amenés par l'impéritie de l'Empire et de ses ministres, est venu avec courage, avec dévouement au secours de son pays. Il se réjouit de sa chute au 24 mai, puis il décrit sa fin en ces quelques mots dédaigneux : « La mort le surprit la plume à la main, rédigeant un manifeste d'opposition. Il finissait comme il avait commencé... Aussi, obtint-il l'apothéose et fut-il triomphalement conduit à sa dernière demeure par cette multitude que, pendant sa vie, il avait fait profession de mépriser. »

Cette multitude fut tout le peuple de Paris auquel s'étaient joints le Corps diplomatique, les membres des deux Assemblées, des Académies et des Corps savants, les officiers supérieurs de l'armée, enfin tout ce que la France compte d'illustrations mêlées aux délégations d'Alsace-Lorraine qui n'avaient pas perdu le souvenir de celui qui avait employé tout ce que sa parole et son crédit personnel pouvaient lui suggérer pour essayer d'arracher nos deux provinces à l'avidité du vainqueur (1).

Dans son dernier livre (2), M. Émile Ollivier est non moins amer que dans son étude sur *Thiers dans l'Histoire*. Il accuse Thiers d'avoir blessé le patriotisme du Corps législatif en un discours qui devait servir à l'étranger, d'avoir amené lui-même la guerre en excitant perpétuellement le point d'honneur au cœur d'une nation susceptible, d'avoir injustement dit que la guerre était l'effet nécessaire de la demande de garanties, d'avoir plus que personne contribué à inspirer une confiance aveugle dans les succès de notre armée, sans avoir jamais proféré un mot qui indiquât notre insuffisance en fait de préparatifs militaires, enfin d'avoir inventé « avec une effronterie sans pareille » des propos controuvés « et grossièrement

(1) Voy. *Histoire de la République* (1876-77), par M. de Marcère. — Plon, 1910, in-18.

(2) *L'Empire libéral*, t. XIV, p. 409, 412, 490, 592.

travesti tous les faits relatifs à la guerre sur lesquels il s'est expliqué! »

Tel est le portrait que M. Émile Ollivier a fait d'un vrai patriote, d'un libéral sincère, d'un historien célèbre, d'un citoyen éclairé et prodigieusement actif, d'un chef d'État mêlé aux plus grandes affaires de la France à l'âge où tant d'hommes aspirent si justement au repos, toujours prêt à défendre les causes justes et jusqu'à la dernière heure passionné pour les nobles idées et les nobles recherches! Mais l'Assemblée nationale l'avait déjà vengé de tous ses détracteurs en déclarant qu'il avait « bien mérité de la patrie », et le président de l'Assemblée avait accentué ce juste éloge en des termes qu'on n'oubliera pas : « Une nation montre sa grandeur morale, lorsque, élevant sa reconnaissance à la hauteur des services qui lui sont rendus, elle sait aussi décerner aux hommes qui la servent et qui l'honorent une récompense digne d'elle et digne d'eux. »

Sans doute Thiers, comme tout homme d'État, dans une carrière très longue, a eu des faiblesses et des fautes à se reprocher. Il serait puéril de chercher à les dissimuler. Mais la fin de son existence, consacrée tout entière à empêcher une guerre néfaste et à relever un pays qu'il appelait « le noble blessé », a été sans reproches. Aussi, a-t-on bien fait de graver sur sa tombe ces mots : *Patriam dilexit.*

Laissons les hommes et revenons à la France.

De tous ces événements auxquels nous avons assisté, de toutes ces révolutions que nous avons vues, de tous ces changements inouïs, de ces grandes et lamentables choses, qu'est-il resté en nous? Quels souvenirs avons-nous gardés des espérances, des illusions, des joies éphémères, des déceptions, des revers, des catastrophes qui ont bouleversé notre pays, il y a quarante ans? Quelles leçons en avons-nous retenues? Avons-nous dit jamais, ou disons-nous encore, comme Stein après le désastre d'Iéna : « Il s'agit à présent de détruire la division

entre les classes, de donner à chacun la faculté de développer librement ses forces selon une direction morale, d'amener chacun à aimer la patrie jusqu'à lui sacrifier ses biens et son existence? » Avons-nous pensé et dit, comme cet ardent patriote : « Pour que ces réformes atteignent complètement leur but qui est le développement intérieur du peuple, il faut ranimer l'esprit religieux de la nation. C'est de l'instruction et de l'éducation de la jeunesse que l'on doit attendre les plus grands résultats. Si l'on nourrit et stimule les principes qui ennoblissent la vie, si l'on évite les enseignements bornés, si l'on cultive avec soin ces instincts trop négligés et sur lesquels se fondent la force et la dignité humaine, l'amour de Dieu et de la patrie, nous pouvons espérer de voir grandir une génération plus forte au physique et au moral et de voir aussi s'ouvrir devant nous un meilleur avenir! »

Cela, nos ennemis l'ont vu.

Et nous, Français, que voyons-nous, qu'entendons-nous trop souvent?... A côté des magnifiques et consolants exemples de courage et de dévouement que nous ont offerts nos soldats sur la terre africaine, à côté de nobles et patriotiques discours que profèrent encore des bouches sincères, que de scènes attristantes, que de blasphèmes, que d'outrages contre ce qui fut, contre ce qui doit rester le culte de nos âmes! Quel dégoût, quel effroi ne ressent pas le Français qui entend des forcenés, des insensés insulter le drapeau tricolore et se glorifier de leurs insultes, qui voit certains éducateurs du peuple s'efforcer de flétrir dans de jeunes cœurs les plus généreux, les plus mâles instincts? Si cette coalition monstrueuse contre tout ce qui fait la force, la sécurité, l'honneur même de la nation, aboutissait à un triomphe, — et quel triomphe! — si ces prédications exécrables portaient les fruits qu'en espèrent leurs criminels auteurs, que resterait-il de cette France qui jadis donnait le branle à l'Europe et dont la vieille histoire n'est qu'une suite de prodiges? Des lambeaux, des haillons, des débris, une poussière sans nom!

Tous les faits, tous les actes que j'ai essayé de retracer avec impartialité, ne seraient vraiment que des pages éphémères et futiles, s'ils ne rappelaient aux Français qu'ils ont le devoir incessant, par leurs discours, leurs écrits et leurs gestes, de préparer pour leurs enfants des jours meilleurs et dignes d'un passé qui connut, avant les derniers revers, tant de gloires et tant de prospérités !

C'est là mon ferme espoir et je voudrais le faire passer dans l'âme de ceux qui liront cet ouvrage.

La guerre de 1870 aura eu, à côté d'infinies tristesses, un mérite éclatant et compensateur : celui de révéler à la France elle-même, qu'une nation qui veut vivre et qui, jetée tout à coup dans le plus terrible des conflits, a le désir naturel de vaincre, doit toujours être prête, sous peine d'être livrée à l'ennemi envahisseur et aux désastres qui sont les conséquences fatales de l'invasion et de la conquête. Nous ne savons pas ce que sera l'avenir, mais nous avons le devoir d'y penser sans cesse en concentrant tous nos soins et tous nos efforts sur les améliorations à donner à notre armée, à notre marine et particulièrement à nos finances. Au point de vue militaire, la richesse est pour une nation qui veut rester puissante et respectée un élément de force et de sécurité incomparable.

Au mois de décembre 1908, dans la salle des séances du Reichstag, au-dessus du fauteuil du président, un peintre allemand avait représenté un épisode de la bataille de Sedan où l'on voyait un cuirassier français à terre et le drapeau tricolore foulé aux pieds par un soldat prussien devant le roi Guillaume qui passait à cheval, suivi de Bismarck et de Moltke. Après les critiques violentes de certains députés qui trouvaient que le peintre eût mieux fait de représenter les braves soldats français venant au secours de la légation de Prusse à Pékin, ce tableau, aussi peu artistique que provocateur, a disparu. Mais le fait qu'en pleine paix, une telle image ait pu être étalée, devant les représentants du peuple allemand et de l'Alsace-Lorraine,

avait pris une signification qu'il ne faut pas oublier. Elle nous rappelait que la politique implacable de Bismarck, avec ses ambitions et ses violences, est toujours en honneur chez nos voisins. Elle prouvait que le terrible chancelier a laissé des disciples qui voudraient bien, à l'heure propice, se montrer dignes du maître.

Docile aux préceptes de Machiavel et de Frédéric II, Bismarck n'a reculé, en effet, comme je l'ai démontré dans cet ouvrage, devant aucun moyen pour accomplir tous ses projets. Il a fait l'unité allemande *per fas et nefas*. Il a associé à sa politique de fer, de feu et de sang son roi lui-même qui, d'abord hésitant et débonnaire, est devenu, après les premiers succès en 1864, en 1866, en 1870, plus âpre et plus ambitieux que son ministre même. Celui-ci s'est vanté, après la dernière guerre, d'avoir jeté, par une astuce sans nom, deux peuples l'un sur l'autre, et il a trouvé pour cela des approbateurs et des admirateurs. Il a créé une école qui, à son exemple, répète que la Force est tout et qu'il faut mieux être craint qu'aimé; que pour gouverner tous les moyens sont honnêtes; qu'il est loisible de faire le mal sans scrupule, lorsqu'il le faut; que l'observation des traités entre les grands États n'est que conditionnelle, dès que la lutte pour la vie les met à l'épreuve; que l'instabilité des intérêts politiques et les dangers qui en résultent sont la doublure dont il faut munir les contrats écrits, s'ils doivent durer. Ce sont là des maximes machiavéliques et bismarckiennes, toujours en vogue, qu'il ne faut pas oublier, quels que soient les événements qui surgiraient ou quelles que soient les avances qui pourraient nous être faites.

Il convient de remarquer que l'Europe commence à se rendre compte de ce que vaut une telle politique et qu'elle juge sévèrement ses propagateurs. « Si nous prenons un à un, disait récemment un Allemand, le professeur Steinhausen, dans la *Deutsche Rundchau,* les peuples, petits et grands, qui habitent la surface de la terre et si nous leur demandons ce qu'ils

pensent de nous, il est certain que leur réponse n'a rien d'agréable. En effet, il n'est peut-être pas aujourd'hui de nation plus détestée que la nôtre. » Cette appréciation, Bismarck la revendiquait un jour pour lui-même et avec une satisfaction orgueilleuse. N'avait-il pas tout fait pour cela? Prenons, au hasard, dans sa vie un exemple. Son ami, l'historien anglais lord John Motley, intervenant spontanément en notre faveur le 9 septembre 1870, lui avait écrit : « Plus les conditions de la paix seront modérées, plus la confiance en l'avenir sera grande. » Sait-on ce que le chancelier lui répondit? Ces quatre mots tranchants comme un coup de sabre : « Au diable la confiance! »

Ne nous laissons donc pas aller à un optimisme complaisant ou à une indifférence funeste. Ne croyons pas à un rapprochement facile, à une entente nécessaire ou inévitable avec ceux qui ont déchiré la robe sans couture et qui sont prêts, quoi que l'on dise, à jouer aux dés ce que certains de leurs historiens appellent les dernières dépouilles.

Si l'Autriche, avec une facilité d'oubli vraiment surprenante, a consenti à se faire l'alliée de la puissance qui l'a meurtrie en 1866 et qui l'a brutalement écartée de la Confédération germanique, la France n'a pas, même au bout de quarante ans, oublié la blessure faite à son flanc, blessure qui d'ailleurs n'a pu se fermer. Et pourquoi? Parce qu'ici c'est plus encore qu'une plaie inoubliable et cruelle, c'est chez nous et pour nous la preuve tangible de la rupture de l'équilibre; c'est la preuve de la nécessité absolue des limites naturelles que nos pères avaient conquises au prix de tant d'efforts et qu'il faut à la France.

L'arrachement des deux provinces par le fer et par le feu de l'ennemi est une de ces violences qui ne sortent pas de la mémoire d'un peuple fier, car le peuple qui n'y penserait plus ne mériterait pas de vivre. Qu'on ne reproche donc pas à notre pays son attitude patiente et réservée; qu'on reproche seulement à ceux qui l'ont jadis mutilé sans pitié, de n'avoir pas com-

pris que la rentrée de nos enfants séparés dans le giron maternel est pour lui un désir et un espoir éternels. Comment la France pourrait-elle, sans des regrets inconsolables, voir flotter les plis du drapeau noir et blanc sur les pays glorieux et doux qui souriaient à nos trois couleurs? Rien ne vaut pour les individus, comme pour les peuples, la piété, le culte du souvenir. A quels nouveaux périls ne seraient-ils pas exposés les uns et les autres, s'ils renonçaient à leurs légitimes revendications?

Soyons donc toujours en éveil, comme le recommandait Bismarck à ses propres concitoyens; ayons l'œil ouvert sans chercher à provoquer personne, mais avec la volonté, avec la certitude d'écarter tout ce qui pourrait mettre en péril nos intérêts vitaux. Ne croyons pas que la force prime le droit, mais croyons fermement que le droit, quand il peut être menacé par un puissant adversaire, a besoin d'être soutenu par la force. Concluons des alliances solides, formons des ententes cordiales, mais avant tout comptons sur nous-mêmes et soyons prêts à chaque instant pour toutes les épreuves. Montrons à tous ceux qui douteraient de l'énergie de la France qu'elle est toujours résolue à défendre ses institutions et ses traditions qui reposent sur l'ordre, la discipline, la justice et la liberté. Un peuple ainsi garanti, un peuple qui possède à la fois la force matérielle et les forces morales, n'a rien à craindre. S'il en a sincèrement conscience, il peut jouir du présent et tourner avec confiance ses regards vers l'avenir.

FIN DU TOME II ET DERNIER.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

I

ASSEMBLÉE NATIONALE

Séance du 17 *février* 1871.

PROPOSITION DES DÉPUTÉS DU BAS-RHIN, DU HAUT-RHIN, DE LA MOSELLE ET DE LA MEURTHE RELATIVE A LA NON-ALIÉNATION DE L'ALSACE ET DE LA LORRAINE.

M. Keller. — Je suis convaincu, messieurs, que la proposition que je viens déposer sur le bureau de la Chambre, et que vous me permettrez de vous lire, aura votre assentiment unanime; car il s'agit ici de notre honneur, de notre unité nationale, et, sur ce point, il ne saurait y avoir de dissidence dans une Assemblée française. *(Mouvement.)*

La voici :

Les soussignés, représentants à l'Assemblée nationale, déposent sur le bureau de la Chambre la proposition suivante :

« L'Assemblée nationale prend en considération la déclaration unanime des députés du Bas-Rhin, du Haut-Rhin, de la Moselle et de la Meurthe. »

La proposition, ainsi que la déclaration que je vais avoir l'honneur de vous lire est signée par MM. Léon Gambetta, Humbert, Küss,

Saglio Varroy, Titot, André, Tachard, Rehm, Édouard Teutsch, Dornès, Hartmann, Ostermann, Laflize, Deschange, Billy, Bardon, Viox, Albretch, Alfred Kœchlin, Charles Bœrsch, Grandpierre, Chauffour, Rencker, Melsheim, Brice, Grosjean, Berlet, Schneegans, Scheurer-Kestner, Ed. Bamberger, Noblot, A. Bœll, Ancelon et Keller.

Voici maintenant, messieurs, la déclaration qui nous est dictée par le vote unanime de nos électeurs, et que nous vous demandons de prendre en sérieuse considération. Elle est un élément sérieux des négociations qui vont s'ouvrir, puisqu'elle est l'expression de la volonté des populations, et qu'au temps où nous sommes, en pleine civilisation, il ne saurait être question de disposer des peuples sans leur assentiment. *(Très bien! très bien! — Applaudissements.)*

« Nous soussignés, citoyens français, choisis et députés par les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin, de la Moselle et de la Meurthe pour apporter à l'Assemblée nationale de France l'expression de la volonté unanime des populations de l'Alsace et de la Lorraine,

« Après nous être réunis et en avoir délibéré,

« Avons résolu d'exposer dans une déclaration solennelle leurs droits sacrés et inaliénables, afin que l'Assemblée nationale, la France et l'Europe, ayant sous les yeux les vœux et les résolutions de nos commettants, ne puissent consommer ni laisser consommer aucun acte de nature à porter atteinte aux droits dont un mandat ferme nous a confié la garde et la défense. »

En effet, messieurs, nous ne sommes ici que pour cela; nos électeurs ne nous ont envoyés ici que pour attester que nous sommes et que nous resterons à jamais Français. *(Nouveau mouvement.)*

DÉCLARATION :

« I. — L'Alsace et la Lorraine ne veulent pas être aliénées.

« Associées depuis plus de deux siècles à la France, dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, ces deux provinces, sans cesse exposées aux coups de l'ennemi, se sont constamment sacrifiées pour la grandeur nationale; elles ont scellé de leur sang l'indissoluble pacte qui les rattache à l'unité française. Mises aujourd'hui en question

par les prétentions étrangères, elles affirment à travers les obstacles et tous les dangers, sous le joug même de l'envahisseur, leur inébranlable fidélité.

« Tous unanimes, les citoyens demeurés dans leurs foyers comme les soldats accourus sous les drapeaux, les uns en votant, les autres en combattant, signifient à l'Allemagne et au monde l'immuable volonté de l'Alsace et de la Lorraine de rester françaises. » *(Bravo! bravo! à gauche et dans plusieurs autres parties de la salle.)*

« II. — La France ne peut consentir ni signer la cession de la Lorraine et de l'Alsace. *(Très bien!)* Elle ne peut pas, sans mettre en péril la continuité de son existence nationale, porter elle-même un coup mortel à sa propre unité (1) en abandonnant ceux qui ont conquis, par deux cents ans de dévouement patriotique, le droit d'être défendus par le pays tout entier contre les entreprises de la force victorieuse.

« Une Assemblée, même issue du suffrage universel, ne pourrait invoquer sa souveraineté pour couvrir ou ratifier des exigences destructives de l'intégrité nationale. *(Approbation à gauche.)* Elle s'arrogerait un droit qui n'appartient même pas au peuple réuni dans ses comices. *(Même mouvement.)*

« Un pareil excès de pouvoir, qui aurait pour effet de mutiler la mère commune, dénoncerait aux justes sévérités de l'histoire ceux qui s'en rendraient coupables (2).

« La France peut subir les coups de la Force, elle ne peut sanctionner ses arrêts. » *(Applaudissements à gauche.)*

« III. — L'Europe ne peut permettre ni ratifier l'abandon de l'Alsace et de la Lorraine.

« Gardiennes des règles de la justice et du droit des gens, les nations civilisées ne sauraient rester plus longtemps insensibles au sort de leurs voisines, sous peine d'être à leur tour victimes des attentats qu'elles auraient tolérés. L'Europe moderne ne peut laisser saisir un peuple comme un vil troupeau; elle ne peut rester sourde aux protestations répétées des populations menacées; elle doit à sa propre conservation d'interdire de pareils abus de la Force. Elle sait

(1) Ici sur l'original a été barrée cette phrase primitivement adoptée par les députés Alsaciens-lorrains : « *en immolant au repos de certains membres de la famille française...* »

(2) Les mots « *ceux qui s'en rendraient coupables* » dans le texte définitif ont remplacé les mots « *les parricides* ».

d'ailleurs que l'unité de la France est aujourd'hui, comme dans le passé, une garantie de l'ordre général du monde, une barrière contre l'esprit de conquête et d'invasion.

« La paix faite au prix d'une cession de territoire ne serait qu'une trêve ruineuse et non une paix définitive. Elle serait pour tous une cause d'agitation intestine, une provocation légitime et permanente à la guerre. Et quant à nous, Alsaciens et Lorrains, nous serions prêts à recommencer la guerre aujourd'hui, demain, à toute heure, à tout instant. *(Très bien! sur plusieurs bancs.)*

« En résumé, l'Alsace et la Lorraine protestent hautement contre toute cession. La France ne peut la consentir; l'Europe ne peut la sanctionner.

« En foi de quoi, nous prenons nos concitoyens de France, les gouvernements et les peuples du monde entier à témoins que nous tenons d'avance pour nuls et non avenus tous actes et traités, vote ou plébiscite, qui consentiraient abandon en faveur de l'étranger de tout ou partie de nos provinces de l'Alsace et de la Lorraine. *(Bravos à gauche.)*

« Nous proclamons par les présentes à jamais inviolable le droit des Alsaciens et des Lorrains de rester membres de la nation française *(Très bien!)* et nous jurons, tant pour nous que pour nos commettants, nos enfants et leurs descendants, de le revendiquer éternellement et par toutes les voies, envers et contre tous usurpateurs. *(Bravo! bravo! — Applaudissements redoublés à gauche.)*

[Voir plus haut pages 136 et 173.]

II

RAPPORT DU COMTE DE BISMARCK

ADRESSÉ AU ROI EN FÉVRIER 1870 SUR LA CANDIDATURE DU PRINCE LÉOPOLD DE HOHENZOLLERN AU TRONE D'ESPAGNE (1).

« La couronne d'Espagne, dit Robert de Keudell (1) dans son livre

(1) Robert de Keudell, *Bismarck et sa famille*. (Ollendorff, 1902, p. 393 à 398.) — Cette pièce seule révèle toute la perfidie de Bismarck.

PROTESTATION DES DÉPUTÉS DE L'ALSACE-LORRAINE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE
(17 FÉVRIER 1871)

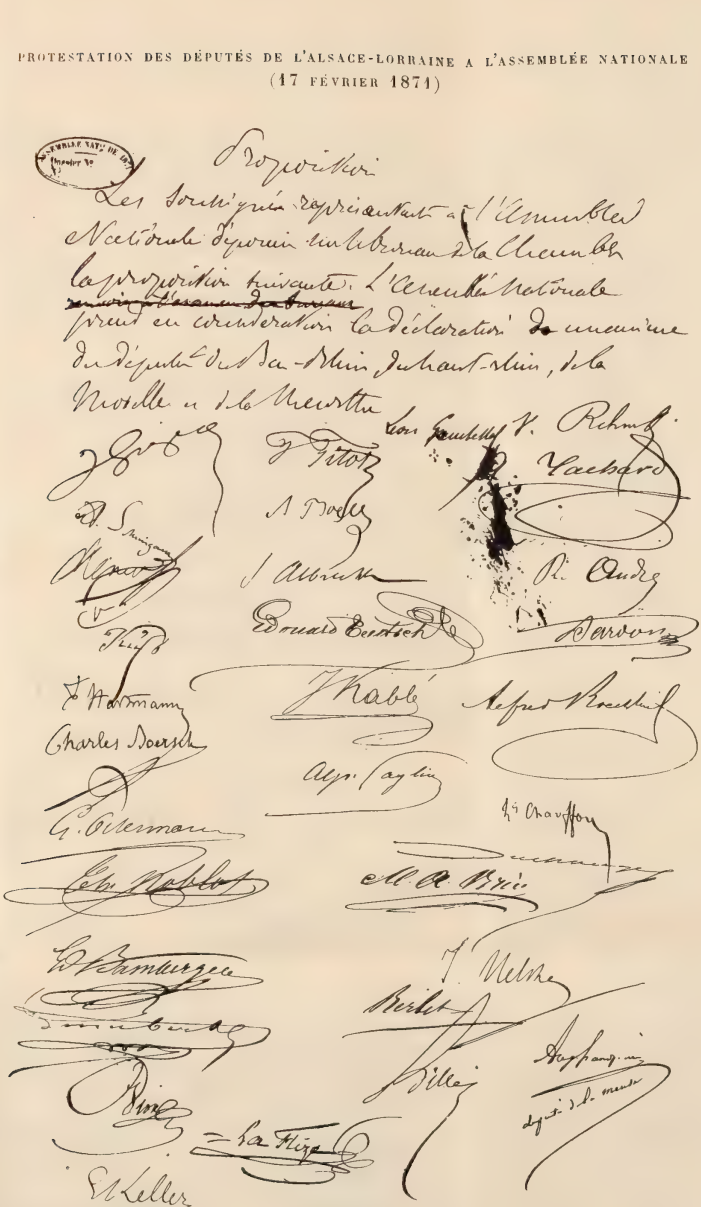

Proposition

Les soussignés représentant à l'Assemblée Nationale déposent sur le bureau de la Chambre la proposition suivante. L'Assemblée Nationale ~~[illegible]~~ prend en considération la déclaration de unanime des députés du Bas-Rhin, du Haut-Rhin, de la Moselle et de la Meurthe

Léon Gambetta — V. Rehm — J. Gitot — J. Pitot — Lachard — A. Boell — J. Albrecht — Ed. Andre — Edouard Teutsch — Barvon — J. Kablé — Alfred Koechlin — Charles Boersch — Alp. Paglin — G. Ostermann — Ch. Roblot — M. A. Brice — Ed. Hamburger — J. Welche — Berlet — Billey — Aug. Pangin, député de la Meuse — Rin — La Flize — Et. Keller

IV En foi de quoi nous prenons nos concitoyens de France, les gouvernements et les peuples du monde entier à témoin que nous tenons d'avance pour nuls et non avenus tous actes et traités, vote ou plébiscite, qui consentiraient abandon en faveur de l'étranger de tout ou partie de nos provinces de l'Alsace et la Lorraine.

Nous proclamons par les présentes à jamais inviolables le droit des Alsaciens et des Lorrains de rester membres de la nation française et nous jurons tant pour nous que pour nos commettants, nos enfants et leurs descendants de le revendiquer éternellement et par toutes les voies envers et contre tous usurpateurs

Fait à Bordeaux le 17 Février 1871.

Kiss Lambert Léon Gambetta
H. Varroy J. Titot
Alp. Saglio
Pl. Audré
J. Kable A. Scheurer Kestner J. Rihmel A. Vachard
Dornès
Edmond Beudsch Amiton
G. Ottermann Alfred Roussel J. Hartmann
La Flize
Billey A. Bardon
Vin J. Albrecht Ch. Mauffoer Henry
J. Melsheim E. Keller Bertet
V. Schlingaer M. A. Brun
Charles Boersel A. Boer Ch. Noblot

sur *Bismarck et sa famille,* a été offerte quatre fois en 1869 et 1870 au prince héritier Léopold de Hohenzollern à l'instigation du conseiller d'État don Eusebio Salazar y Mazzaredo, et par lui personnellement. La première offre fut déclinée purement et simplement. A la seconde, le prince Antoine répondit (septembre 1869) que la demande pourrait être examinée de plus près, si le gouvernement espagnol avait la certitude d'une approbation simultanée de l'empereur Napoléon et du roi Guillaume. Le prince lui-même en avisa l'empereur Napoléon; celui-ci ne jugea pas à propos de donner son opinion. Lors de son troisième voyage en Allemagne, Salazar vint à Berlin, avant fin février, et remit au chancelier une lettre confidentielle du maréchal Prim qui, à l'époque, dirigeait la politique espagnole. Le même jour, le hasard voulut que j'eusse un rapport à faire. Lorsque j'eus terminé, le chancelier me dit : « Faites condamner ma porte. Je viens de recevoir une lettre du maréchal Prim au sujet du trône d'Espagne. Il faut que j'aie ma tranquillité pour méditer la chose. »

Le lendemain il me dicta les phrases suivantes, qui devaient être libellées dans un rapport non officiel adressé au roi :

« I. *Avantages que la Prusse et l'Allemagne auraient à ce que le prince héritier Léopold de Hohenzollern acceptât la couronne d'Espagne.* — Cette acceptation amènerait un accroissement très sensible des sympathies entre deux nations dont les intérêts ne se heurtent nulle part, et dont les relations amicales sont susceptibles d'un développement considérable. Les Espagnols pourraient éprouver un sentiment de reconnaissance à l'égard de l'Allemagne, si on leur évite l'état anarchique où ils craignent de tomber.

Pour les rapports avec la France, il serait avantageux d'avoir à son autre extrémité un pays sur les sympathies duquel nous pourrions compter et avec les sentiments duquel la France aurait à compter. Supposons que, dans une guerre entre l'Allemagne et la France, la situation en Espagne soit ce qu'elle était sous Isabelle la Catholique; supposons d'autre part qu'il y existe un gouvernement favorable à l'Allemagne : la différence entre ces deux situations s'élèvera pour nous jusqu'à deux corps d'armée. Dans le premier cas, des troupes françaises seraient relevées par des troupes espagnoles; dans le second cas, les Français devraient laisser un corps d'armée sur la frontière d'Espagne. Les sentiments pacifiques de la France vis-à-vis de l'Allemagne seront toujours proportionnels aux dangers que présentera la guerre. Nous ne pouvons pas compter sur de bonnes dis-

positions durables, mais plutôt sur l'examen des faits importants qui feront préjuger de l'issue de la guerre.

« *Politique commerciale :*

De même qu'en Roumanie la dynastie allemande a favorisé les rapports commerciaux entre l'Allemagne et ce pays sans côtes, de même le règne d'un souverain d'origine allemande ranimerait dans la presqu'île ibérique le commerce jadis florissant entre l'Allemagne et l'Espagne, commerce qui a notoirement souffert de l'attitude politique de la Prusse lors de divers incidents en Espagne.

« *Autre avantage :*

Le prestige de la dynastie des Hohenzollern, le légitime orgueil avec lequel la Prusse regarde sa maison royale, avec lequel l'Allemagne entière s'habitue de plus en plus à nommer ce nom comme une propriété de la nation, cet élément de fierté nationale qui réside dans le prestige manifeste de la dynastie, contribuera dans une large mesure à développer le sentiment monarchique, si cette maison souveraine prend en Europe une place qui n'a d'analogie que dans les antécédents de la maison de Habsbourg.

Cet élément de fierté n'est nullement à dédaigner dans la situation actuelle de l'Allemagne ; c'est un élément de satisfaction et de consolidation.

« II. *Un refus aurait plusieurs conséquences désagréables.* — Les Espagnols seraient gravement offensés de ce que l'on repousse une couronne qui occupe à juste titre une grande place dans l'histoire, et une nation comme l'Espagne, qui demande à être sauvée de l'anarchie, en lui refusant le roi qui paraît lui convenir le mieux (il serait tout à fait en dehors des luttes de partis). Décliner l'offre pour des raisons personnelles paraîtrait bien dur ; ce serait refuser le salut à une nation de seize millions d'habitants, qui se trouve dans une pareille détresse. Les chances d'une république en Espagne grandiraient alors sensiblement, événement qui pourrait avoir sa répercussion en France. On ne saurait répondre absolument par la négative à la question de savoir si, en s'accroissant, les dangers d'une république pour la France ne pousseraient pas à la violation de la paix. Pour tous les mécontentements en Espagne, pour tous les dangers du côté de la France, l'opinion publique en Allemagne rendrait responsables les promoteurs du refus.

« III. *Aussi, je considérerais l'acceptation comme utile dans l'intérêt de la paix et de la satisfaction dans notre pays ; je la considé-*

rerais comme la solution la moins dangereuse de la question espagnole. — La suppression de la question orléaniste et républicaine a pour la France une valeur essentielle.

« D'après les indications qui nous sont parvenues, l'élection es assurée par plus des trois quarts des électeurs. La circonstance qu'une aussi grande nation que l'espagnole manifeste sa volonté avec une majorité si considérable, et voisine de l'unanimité, pèsera d'un grand poids dans la balance.

« Elle rappelle des incidents du même genre en Angleterre, lors de l'élection de la maison régnante aujourd'hui au lieu et place des Stuarts expulsés, et en Russie, lors de l'élévation au trône de la maison Romanov. La légitimité du droit en vertu duquel règnent les dynasties d'Angleterre et de Russie, est, sans aucun doute, moins contestable que le procédé brutal de Louis XIV, procédé qui consista à déloger les Habsbourg de l'Espagne au profit des Bourbons, ou que la révolution sous Ferdinand VII, qui fit passer la couronne sur la tête d'Isabelle. La réapparition de la reine Isabelle sur le trône me paraîtrait extrêmement préjudiciable aux intérêts monarchiques en Europe. Un genre de vie comme celui de cette princesse, on ne l'aurait pas toléré une année en Angleterre. Ce qui milite en faveur des tendances monarchiques des Espagnols, c'est qu'ils ont supporté trente-six années la domination des reines Christine et Isabelle, après tous les bouleversements postérieurs à 1808, et tous les mauvais gouvernements dont ils étaient affligés depuis cent ans. Le roi futur peut tabler sur cet esprit monarchique. »

Je soumis sans tarder le brouillon d'un rapport au roi où la forme seule était un peu modifiée, mais la dictée reproduite quant au fond.

Dans les *Souvenirs* du roi Charles de Roumanie, ajoutait Keudell, on cite un mémoire adressé au roi par Bismarck ; le résumé qu'on en donne permet de conclure à l'identité de ce travail avec le mien (1).

(1) *Vie du roi Charles de Roumanie. Notes d'un témoin oculaire.* Stuttgart. Librairie Cotta, t. II, 1894, in-8°.

III

LETTRE DU COMTE DE BISMARCK

AU Dr LOTHAR BUCHER

Juin 1870.

Dans une lettre publiée par l'historien espagnol Pirola (*Histoire continentale*), Bismarck écrivait en juin 1870 au Dr Lothar Bucher au sujet de l'offre faite par le maréchal Prim au prince Léopold du trône d'Espagne :

« Il est possible que nous voyions une fermentation passagère en France et sans doute il est nécessaire d'éviter tout ce qui pourrait la susciter et l'augmenter. Cela étant ainsi, conviendrait-il d'ajouter mon nom dans la relation de ces négociations? Je crois que non et qu'au contraire on devrait mettre ma personne en dehors de tout. En vérité, je ne suis pas engagé officiellement. Il s'agit d'un acte volontaire de la nation espagnole d'une part, et de l'autre, d'un prince qui est majeur, maître de ses actions et simple particulier. S'il a eu ou non des raisons pour se faire donner le consentement de son père et du chef de sa famille, ceci est une question d'ordre privé et non une affaire d'État. Consulter le roi sur de semblables projets est le devoir du ministre de la Maison royale. Mais je ne l'ai pas aidé de mes avis en tant que président du Conseil des ministres, mais seulement en tant que chargé des Affaires étrangères, à titre d'homme de confiance, de même que les autres serviteurs de l'État qui sont dans le secret.

Pour moi, je crois que le gouvernement espagnol fera mieux de ne publier que la lettre du général Prim du 17 février et la réponse (1).

(1) Cette lettre était adressée à Léopold de Hohenzollern, par les soins de Salazar y Mazarredo. Elle fut discutée à Berlin dans le Conseil du 15 mars qui aboutit à l'acceptation de la candidature comme « l'accomplissement d'un devoir politique prussien ».

Nous aurons ainsi une position inexpugnable devant le public européen. Si l'on fait du bruit en France, nous demanderons avec simplicité : « Que voulez-vous? Voulez-vous dicter les décisions de la nation espagnole et d'un particulier allemand? » Ce sera alors l'occasion d'utiliser ce que vous, docteur, me proposez. Sans doute, on criera à l'intrigue ; on sera furieux contre moi, sans pouvoir préciser le point d'attaque. Il ne s'agit, ce sera ma réponse, que d'une question de politique concernant le général Prim. J'ai répondu à sa lettre. J'espère qu'il ne doutera pas de mes plus respectueux sentiments pour sa personne, ni de mon adhésion au projet dont la réalisation ne dépend plus que de lui et des Cortès. *Je n'ai pas amené l'affaire à ce point* sans des inconvénients considérables que M. Goma, avec sa connaissance du terrain, pourra se figurer et expliquer au général. »

Cette lettre écrite au docteur Lothar Bucher, qui avait été en avril 1870 avec le major de Versen faire un voyage d'exploration en Espagne pour y étudier la situation exacte et les pronostics de l'élection royale, expose sans détours, comme l'a fait remarquer M. Léonardon (*Prim*, p. 184), le thème de la politique bismarckienne. « Pour que le coup de théâtre eût absolument réussi, il aurait fallu que la candidature subitement présentée aux Cortès et le vote enlevé dans les brefs délais prévus par la Constitution eussent rendu vaine toute opposition de la France et en même temps lié l'Espagne à la Prusse. Le coup manqua par la prorogation des Cortès. » Il devenait difficile de dissimuler le nom du candidat. Prim avait tout essayé pour en faire un mystère absolu. Le 11 juin, il avait dit aux Cortès : « On me permettra de ne pas prononcer son nom, car ce ne serait pas prudent. Cela pourrait entraîner des complications et au surplus j'ai engagé ma parole d'honneur. » Et voici que plusieurs personnes ayant été mises dans la confidence, le nom de Léopold est connu le 1er juillet. Prim est inquiet : « Labeur perdu, s'écrie-t-il, candidature perdue! Et Dieu veuille que ce ne soit que cela! » Il va le lendemain avouer la chose au baron Mercier de Lostende, notre ambassadeur. On sait le reste (1).

(1) Voir *Prim*, par M. Léonardon (*Ministres et hommes d'État*, Alcan, in-8°) et le chapitre 1er du tome Ier.

IV

Paris, le 6 juillet 1870.

Note sommaire pour l'empereur sur la situation de l'armée (1).

Quinze jours après l'ordre donné par l'empereur, on aura formé deux armées comptant :

350 000 hommes de toutes armes.

875 bouches à feu, avec 1er et 2e approvisionnement. Il resterait :

A l'intérieur	161 500	hommes.
En Algérie	50 000	—
A Civita-Vecchia	6 500	—
TOTAL	238 000	—
Ajoutant le chiffre ci-dessus	350 000	—
L'on trouve	588 000	—

disponibles pour la guerre.

Ajoutant les non-valeurs	74 546	hommes.
L'on obtient	662 546	—

comptant à l'armée régulière.

A ces forces, il y a lieu d'ajouter, dès le premier jour, 100 000 hommes de garde nationale mobile habillés, équipés, armés et organisés avec leurs cadres.

A partir de l'ordre impérial, il faudrait environ trois semaines pour faire venir d'Afrique sur le Rhin les trois régiments de zouaves, les trois régiments de tirailleurs, et les remplacer en Algérie par quatre régiments d'infanterie de ligne.

Il faudrait plus d'un mois pour faire venir à Marseille et Toulon les quatre régiments de chasseurs d'Afrique.

J'ai l'honneur de demander à l'empereur de vouloir bien me

(1) *Œuvres posthumes de Napoléon III*, par DE LA CHAPELLE. Paris, 1879, p. 197. — L'addition est fausse. Il faut 642 546.

donner ses ordres à l'heure même où la résolution de Sa Majesté sera arrêtée.

Le ministre de la Guerre,

Maréchal LEBOEUF. »

Il ressort, observe le comte de la Chapelle, des états de situation fournis par les ministres de la Guerre, en 1869 comme en 1870, que l'empereur devait compter sur un effectif de 588 000 combattants. De ce chiffre il y avait à retrancher : 75 000 hommes du contingent de la classe de 1869, lesquels devaient être habillés et incorporés le 1er juillet 1870, mais qui, n'étant pas instruits, devaient rester quelque temps dans les dépôts ; 50 000 hommes jugés nécessaires pour l'Algérie, et 63 000 hommes, comprenant les cadres et les anciens soldats qu'il fallait également laisser dans les dépôts.

Ces défalcations faites, mais en diminuant le nombre des troupes à l'intérieur, en rappelant la brigade de Civita-Vecchia, on pouvait envoyer à la frontière 400 000 hommes.

Les forces de l'Empire se trouvaient donc ainsi réparties :

Armée active		400 000	hommes.
Dans les dépôts :	Anciens soldats	63 000	—
	Classe de 1869	75 000	—
Troupes laissées en Algérie		50 000	—
		588 000	—
Non-valeurs		74 000	—
EFFECTIF TOTAL		662 000	hommes.

Comme il était possible de diminuer les troupes de l'Algérie de 20 000 hommes, en n'y laissant que 30 000 hommes, on pouvait avoir en France, en sus de 400 000 hommes envoyés à la frontière, un noyau de 20 000 anciens soldats qui, réunis aux 138 000 laissés dans les dépôts, pouvaient former les 4es bataillons des régiments en campagne. La question se résumait donc à savoir si cet effectif de 400 000 combattants était suffisant pour résister aux forces de l'Allemagne du Nord.

(1) *V. B.* — La Confédération disposait de 980 000 hommes et pouvait dès le début de la guerre mettre 480 000 hommes en ligne, alors qu'en réalité nous en eûmes à peine 230 000.

H. W.

V

RAPPORT DU BARON DE WERTHER AU ROI DE PRUSSE

ENTRETIEN DU DUC DE GRAMONT AVEC LE BARON DE WERTHER *(extrait)*

Paris, 12 juillet 1870.

... Vers trois heures moins un quart, l'ambassadeur de Prusse se fit annoncer, et je le fis aussitôt introduire dans mon cabinet. M. le baron de Werther était pour moi une fort ancienne connaissance: je l'avais eu pour collègue pendant près de neuf ans à la Cour de Vienne, et j'avais toujours entretenu avec lui des relations amicales. Je le considérais et le considère encore comme un homme sincèrement ami de la paix, et j'étais persuadé qu'il seconderait mes efforts dans ce sens. Mieux informé que la plupart de ceux qui ont agité les questions personnelles et les griefs auxquels la presse française et étrangère a si souvent mêlé le nom du baron de Werther, je ne m'associe pas aux jugements sévères dont il a été l'objet. J'ai toujours rencontré chez lui le désir d'être conciliant et la volonté d'être sincère. Cette déclaration me semble un devoir, au moment où, dans le cours de ce récit, je vais être obligé de contredire plusieurs des assertions du rapport qu'il adressa au roi après notre entrevue.

Ce rapport, inexact sur quelques points, fidèle et correct sur tous les autres, a été écrit, j'en suis intimement convaincu, avec la plus entière bonne foi, et je crois même pouvoir ajouter, avec de bonnes intentions.

Ceux qui ont pratiqué longtemps la diplomatie savent par expérience tout le soin, toutes les précautions que réclame le compte rendu d'un entretien sérieux dans lequel chaque mot, chaque phrase ont une portée mesurée et calculée. Certains agents sont tellement

pénétrés de la nécessité de se mettre en garde contre les entraînements de la plume, au moins aussi dangereux que ceux de la parole, qu'il leur arrive souvent, dans les circonstances graves, de porter leur rapport chez le ministre des Affaires étrangères dont ils ont à reproduire le langage, de lui en donner lecture et de lui demander : « Est-ce bien là ce que vous m'avez dit, ce que vous avez voulu me dire? Ai-je bien saisi votre pensée? L'ai-je fidèlement rendue? » Et ce n'est qu'après cette épreuve décisive qu'ils expédient leur courrier. Plus d'une fois je m'en suis bien trouvé et j'ai pu, grâce à cette précaution, établir et maintenir l'authenticité de ma correspondance (1). Je suis donc, en cette circonstance, comme le travailleur qui connaît les difficultés du travail et dont les jugements ne peuvent avoir l'âpreté des sentences prononcés par ceux qui n'ont jamais pratiqué ce qu'ils jugent (2)...

Rapport adressé par le baron de Werther au roi de Prusse.

Paris, le 12 juillet 1870.

Je suis arrivé à Paris ce matin, à dix heures passées, accompagné d'un courrier du comte Benedetti, le baron de Bourqueney. M. le duc de Gramont m'a envoyé immédiatement son chef de cabinet, le comte de Faverney, pour me faire demander si je pourrais aller voir aujourd'hui le ministre. Je répondis aussitôt que j'étais prêt à le faire, et je fus reçu par le duc de Gramont avec l'affabilité accoutumée et telle qu'on doit l'attendre de deux anciennes connaissances.

Avant de rapporter notre entretien, je ferai observer qu'il fut interrompu par l'arrivée de l'ambassadeur d'Espagne qui avait à faire une communication officielle. Cette communication consistait en un télégramme du prince Antoine de Hohenzollern (le père) où il déclarait que son fils, le prince héritier, en présence des complications que soulevait sa candidature, renonçait au trône d'Es-

(1) Gramont aurait dû suivre ce sage procédé au sujet de la note à Werther en consultant tous ses collègues du Conseil.

(2) *La France et la Prusse*, par le duc de Gramont, p. 107 à 109.

pagne et en avait fait parvenir directement avis au maréchal Prim.

Notre entretien, engagé par le duc de Gramont, roula principalement sur l'objet soulevé par M. Benedetti, savoir : que Sa Majesté royale, par l'autorisation accordée à la candidature Hohenzollern, sans s'en être en aucune façon entendue préalablement avec le gouvernement impérial français, ne s'était pas rendu compte qu'elle avait en cela blessé la France.

Il me demanda s'il en était effectivement ainsi. Je lui expliquai que Sa Majesté Royale n'eût pas pu refuser cette autorisation formellement, du moment que le prince de Hohenzollern se sentait disposé à accepter la couronne qui lui était offerte, et que, eu égard aux relations de famille du prince avec l'empereur, Sa Majesté n'eût pas pu croire que cette candidature fût mal accueillie en France.

Le duc de Gramont me cita les exemples du duc de Nemours pour le trône de Belgique, et du prince Alfred pour le trône de Grèce, comme des cas où pareille autorisation avait été refusée. Je repoussai l'analogie avec le cas présent.

Le duc de Gramont continua en me disant que la France, comme la plus proche voisine de l'Espagne, devait avoir un intérêt à l'occupation du trône de ce dernier pays. Le secret qui avait été gardé sur les négociations de la candidature Hohenzollern n'avait pu que blesser beaucoup ici, et cela d'autant plus que la Cour des Tuileries avait constamment montré les plus grands égards pour notre gouvernement dans toutes les questions politiques. Cette conduite avait profondément blessé les esprits en France, et l'on en trouvait l'expression dans le sentiment de la Chambre, laquelle était malheureusement réunie en ce moment, ce qui aggravait la question.

Le duc de Gramont ajouta qu'il considérait la renonciation du prince de Hohenzollern au trône d'Espagne comme une chose secondaire, car le gouvernement français n'aurait jamais permis son installation, mais il craignait qu'il ne subsistât, par le fait de notre conduite, une mésintelligence permanente entre nos deux pays. Ce germe devait être détruit, et il fallait se placer à ce point de vue que, dans notre conduite envers la France, nous n'avions pas employé des procédés amicaux, ainsi que cela avait été reconnu, à sa connaissance, par toutes les grandes puissances.

A parler sincèrement, il ne voulait pas la guerre, mais des rapports bons et amicaux avec la Prusse, et il me savait viser au même but : nous devions donc rechercher ensemble s'il y avait un moyen

d'exercer de ce côté une influence d'apaisement, et il s'en remettait à mon appréciation sur la question *de savoir si le véritable expédient ne serait pas une lettre du roi à l'empereur* (1). Il en appelait au cœur chevaleresque de Sa Majesté Royale, qui accorderait son juste consentement.

Il ne s'agirait que de dire dans cette lettre que Sa Majesté Royale, en daignant autoriser le prince Léopold de Hohenzollern à accepter la couronne d'Espagne, n'avait pas cru heurter les intérêts ni la dignité de la nation française; que le roi s'associait à la renonciation du prince de Hohenzollern et qu'il le faisait avec le désir et l'espoir de voir disparaître dès lors tout sujet de dissentiment entre nos deux gouvernements. Telles étaient les paroles *destinées à être livrées à la publicité* (2), pour amener l'apaisement du sentiment du pays, que devait contenir cette lettre; mais il ne devait pas y être question, observa M. de Gramont, des relations de parenté avec l'empereur. Cet argument blessait ici d'une façon particulière.

J'ai fait observer au duc de Gramont qu'une pareille démarche

(1) Ce projet de lettre proposé au roi et que Gramont a dû lire à Werther, était ainsi conçu : « En renonçant spontanément à la candidature au trône d'Espagne qui lui avait été offerte, mon cousin, le prince de Hohenzollern, a mis fin à un incident dont on a mal interprété l'origine et exagéré les conséquences. J'attache trop de prix aux relations amicales de l'Allemagne du Nord et de la France pour ne pas me féliciter d'une solution qui est de nature à les sauvegarder. » Puis venait la note que Gramont avoue lui-même avoir remise à Werther à trois heures : « En autorisant le prince Léopold de Hohenzollern à accepter la couronne d'Espagne, le roi ne croyait pas devoir porter atteinte aux intérêts ni à la dignité de la nation française. Sa Majesté s'associe à la renonciation du prince de Hohenzollern et exprime son désir que toute cause de mésintelligence disparaisse désormais entre son gouvernement et celui de l'empereur. » (*La France et la Prusse*, par le duc de Gramont, p. 122-123. — Cf. les rapports ci-après de M. de Bismarck.)

(2) « Tel était le genre de démarche que nous avions suggérée à l'ambassadeur de Prusse, non pas avec l'idée d'en publier le texte, comme il l'a écrit par erreur dans son rapport, mais seulement *avec la pensée d'en faire connaître la substance* pour y trouver le point d'appui de nos efforts conciliants et pacifiques. J'ajouterai enfin que, bien loin d'exiger, nous ne demandions même pas; le baron de Werther le dit lui-même; nous nous en remettions à son appréciation pour juger si cet expédient n'était pas le plus convenable. » (*La France et la Prusse*, p. 123-124.)

serait rendue extrêmement difficile par les explications données par lui le 6 de ce mois à la Chambre des députés; elles contenaient des déclarations qui avaient dû froisser profondément Sa Majesté le roi. Le duc de Gramont voulut combattre cette objection en me faisant remarquer que la Prusse n'avait nullement été nommée, et que son discours avait été indispensable en ce moment pour calmer la surexcitation de la Chambre.

En cet instant, le ministre de la Justice, M. Émile Ollivier, intervint dans notre entretien, dont le duc de Gramont lui fit connaître le sujet. M. Émile Ollivier soutint, d'une façon pressante, la nécessité salutaire d'agir dans l'intérêt de la paix, et me pria instamment de soumettre à Sa Majesté le roi l'idée d'une lettre dans ce sens. Tous deux me dirent que si je ne croyais pas pouvoir l'entreprendre, ils se verraient obligés de charger le comte Benedetti de soulever cette question. Les deux ministres, en faisant ressortir qu'ils avaient besoin d'un arrangement de ce genre pour calmer l'émotion des esprits, eu égard à leur situation ministérielle, ajoutèrent qu'une telle lettre les autoriserait à se porter défenseurs contre les attaques qui ne manqueraient pas de surgir contre Sa Majesté le roi.

Tous deux me firent remarquer finalement qu'ils ne pouvaient me dissimuler que notre conduite dans l'affaire hispano-Hohenzollern avait beaucoup plus surexcité la nation française qu'elle n'avait occupé l'empereur.

Dans notre conversation, le duc de Gramont émit cette remarque, qu'il croyait que le prince de Hohenzollern avait renoncé sous l'impulsion de Sa Majesté le roi; je contredis cette opinion, et je déclarai la renonciation comme émanant certainement de la propre initiative du prince de Hohenzollern.

Dans leur vif désir de hâter les choses, les deux ministres désiraient que je communiquasse cet entretien par voie télégraphique, mais je ne le jugeai pas nécessaire.

Veuillez agréer, etc...

Signé : WERTHER.

VI

13 juillet 1870.

Rapport officiel sur ce qui s'est passé à Ems, rédigé sous la surveillance du roi Guillaume.

Le 9 du mois courant, le comte Benedetti sollicita du roi, à Ems, une audience qui lui fut accordée sur-le-champ. Pendant cet entretien, le ministre demanda que le roi ordonnât au prince héritier de Hohenzollern de retirer son acceptation de la couronne espagnole.

Le roi répondit que, comme il était intervenu dans toute cette affaire uniquement comme chef de famille et nullement comme roi de Prusse, et comme, en conséquence, il n'avait point donné d'ordre pour accepter la candidature au trône, il ne pouvait pas non plus ordonner le retrait de celle-ci. Le 11, le ministre français demandait et obtenait une deuxième audience, pendant laquelle il chercha à exercer une pression sur le roi, afin que celui-ci engageât le prince à renoncer à la couronne.

Le roi répliqua que le prince était libre de ses résolutions, et que quant à lui, il ne savait même pas où le prince qui se proposait, disait-il, de faire un voyage dans les Alpes, se trouvait en ce moment. A la promenade des Sources, dans la matinée du 13, le roi remit au ministre un numéro extraordinaire de la *Gazette de Cologne*, qu'il venait de recevoir lui-même, et qui contenait une dépêche télégraphique particulière de Sigmaringen sur le désistement du prince. Le roi ajouta que, pour sa part, il n'avait pas encore reçu de lettre de Sigmaringen, mais qu'il croyait pouvoir en attendre une dans la journée. Le comte Benedetti répondit que déjà dans la soirée de la veille il avait reçu de Paris la nouvelle du désistement. Le roi considéra alors la question comme vidée, lorsque l'ambassadeur demanda inopinément au roi qu'il donnât l'assurance positive de n'accorder jamais plus son consentement, si éventuellement la candidature en question revenait sur l'eau.

Le roi refusa absolument. Il maintint ce refus, lorsque le comte Benedetti revint itérativement et d'une manière de plus en plus pres-

sante sur sa proposition. Néanmoins, le comte Benedetti sollicitait quelques heures plus tard une troisième audience. Comme il lui fut demandé de quel objet il s'agissait, l'ambassadeur fit répondre qu'il désirait revenir sur la question qui avait été agitée dans la matinée.

Par ce motif, le roi refusa une nouvelle audience, attendu qu'il n'avait pas d'autre réponse à donner et que, à partir de ce moment, toutes les négociations devaient avoir lieu par l'entremise des ministres. Le roi a satisfait au désir du comte Benedetti de pouvoir prendre congé de lui à son départ, en saluant le ministre le 14 à son passage par la gare, lorsqu'il allait se rendre à Coblence.

Ainsi le ministre a obtenu du roi trois audiences qui ont eu chaque fois un caractère d'entretien particulier, le comte Benedetti ne prenant jamais le caractère de mandataire ou de négociateur.

(*Archives diplomatiques*, 1871-1872, tome Ier.)

Rapport du colonel Radziwill au roi de Prusse sur ce qui s'est passé à Ems

Le 13 juillet 1870.

Dans la matinée du 13 juillet, à la suite d'un entretien entre S. M. le roi et le comte Benedetti, à la promenade des Sources, Sa Majesté me fit l'honneur de m'envoyer l'après-midi, vers les deux heures, chez le comte avec la communication suivante : « Sa Majesté a reçu, il y a une heure, par une communication écrite du prince de Hohenzollern à Sigmaringen, la confirmation complète de ce que le comte lui-même a communiqué le matin, comme l'ayant appris directement de Paris, au sujet du désistement du prince Léopold à sa candidature au trône d'Espagne. Par là, Sa Majesté considère cette question comme terminée. »

Après que j'eus exécuté cet ordre, le comte Benedetti dit que, depuis son entretien avec le roi, il avait reçu une dépêche de M. de Gramont qui le chargeait de solliciter une audience de Sa Majesté et de lui recommander encore une fois le vœu du gouvernement français, c'est-à-dire :

« 1° D'approuver le désistement du prince de Hohenzollern ; 2° de

donner l'assurance qu'également dans l'avenir cette candidature ne serait plus reprise. »

Sa Majesté a fait alors répondre par mon entremise au comte qu'elle approuvait le désistement du prince Léopold dans le même sens et dans la même étendue qu'elle avait approuvé antérieurement l'acceptation de la candidature. Sa Majesté avait reçu la communication écrite de la part du prince Antoine de Hohenzollern, qui avait été autorisé à cet effet par le prince Léopold. Quant au second point : l'assurance pour l'avenir, le roi ne pouvait que s'en référer à ce qu'il avait répliqué personnellement dans la matinée au comte.

Le comte Benedetti accepta cette réponse de Sa Majesté avec reconnaissance et déclara que, comme il y était autorisé, il la ferait connaître à son gouvernement.

Mais, en ce qui concerne le second point, il devait, comme l'en chargeait expressément la dernière dépêche de M. de Gramont, maintenir sa demande d'un nouvel entretien avec le roi, ne fût-ce que pour entendre de nouveau les mêmes paroles de Sa Majesté, d'autant plus que cette dernière dépêche renfermait de nouveaux arguments qu'il désirait soumettre au roi.

Sa Majesté fit répondre à Benedetti, par mon entremise, après le dîner, vers les cinq heures et demie et pour la troisième fois, qu'elle était obligée de refuser absolument d'entrer dans de nouvelles négociations au sujet de ce dernier point (une assurance qui lierait pour l'avenir.) Ce que Sa Majesté avait dit ce matin était son dernier mot dans cette affaire, et l'ambassadeur pouvait s'y référer purement et simplement.

En réponse à l'assurance que positivement on ne devait pas compter sur l'arrivée du comte de Bismarck à Ems pour le lendemain, le comte Benedetti déclara que, de son côté, il se contenterait de cette déclaration de S. M. le roi.

Signé : A. Radziwill.

Lieutenant-colonel et aide de camp de S. M. le roi.

(*Archives diplomatiques*, 1871-1872, tome Ier.)

VII

SCRUTIN SUR LA PROPOSITION DE MM. JULES FAVRE ET BUFFET

RELATIVE A LA COMMUNICATION DES DÉPÊCHES AU CORPS LÉGISLATIF

(*Séance du* 15 *juillet* 1870.)

Nombre des votants	243
Majorité absolue	122
Pour	84
Contre	159

Ont voté POUR :

MM. Andelarre (le marquis d').
Arago.
Baboin.
Barante (le baron de).
Barthélemy Saint-Hilaire.
Bastid.
Beauvau (le prince Marc de).
Bethmont.
Boduin.
Boigne (le comte de).
Bourbeau.
Brame.
Buffet.
Buisson.
Calmètes.
Carré-Kérisouët.
Chesnelong.

MM. Choiseul (Horace de).
Cochery.
Crémieux.
Daru (le comte).
Dessaignes.
Desseaux.
Dorian.
Durand.
Durfort de Civrac (le comte de).
Esquiros.
Favre (Jules),
Ferry (Jules).
Gagneur.
Gambetta.
Garnier-Pagès.
Germain.
Girault.

MM. Glais-Bizoin.
Goërg.
Grammont (le marquis de).
Grévy.
Guiraud (de).
Guyot-Montpayroux.
Haentjens.
Hésecques (le comte d').
Houssard.
Javal (Léopold).
Johnston.
Josseau.
Jouvencel (de).
Keller.
Kolb-Bernard.
Lacroix (Augustin).
Larrieu.
Latour-du-Moulin.
Le Cesne.
Lefébure (Léon).
Lefèvre-Pontalis.
Le Hon (le comte).
Lespérut (le baron).
Magnin.
Malézieux.
MM. Mangini.
Marion.
Marmier (le duc de).
Martel.
Monneraye (de la).
Morin.
Ordinaire.
Pelletan.
Picard.
Piccioni.
Planat.
Rampont.
Raspail.
Riondel.
Rotours (des).
Simon (Jules).
Soubeyran (de).
Steenackers.
Talhouët (le marquis de).
Tassin.
Thiers.
Tillancourt (de).
Viellard-Migeon.
Wilson.
Yvoire (le baron d').

Ont voté CONTRE :

MM. Abbatucci.
Albufera (le duc d').
Alquier (le baron).
André (de la Charente).
André (du Gard).
Argence.
Arjuzon (le comte d').
Aylies.
Beauchamp (de).
Benoist (le baron de).
Berger.
MM. Birotteau.
Bois-Viel.
Bosredon (de).
Boudet (le comte).
Bourgoing (le baron de).
Bournat.
Bouteiller (de).
Boutelier (Saône-et-Loire).
Buquet (le baron).
Burin-Desroziers.
Busson-Billault.

MM. Cazelles.
Chadenet.
Chagot.
Chaix d'Est-Ange.
Chevandier de Valdrôme.
Choque.
Colbert-Chabannais (le marquis de).
Corneille.
Cornudet (le vicomte de).
Cosserat.
Coste-Floret.
Couëdic (le comte du).
Couleaux (du Bas-Rhin).
Creuzet.
Daguilhon-Pujol fils.
Dalmas (de).
Darblay jeune.
Darracq.
Dautheville (le général).
David (le baron).
David (Ferdinand).
Dechastelus.
Dein.
Delamarre (de la Creuse).
Delavau.
Delebecque.
Deltheil.
Denat.
Descours (Laurent).
Deseilligny.
Desmaroux de Gaulmin (le baron).
Douesnel.
Drouot (le vicomte).
Dugué de la Fauconnerie.
Dumas.
Du Miral.
Dupont (Paul).

MM. Dupuy de Lôme.
Duvernois.
Eschasseriaux (le baron).
Fould (Adolphe).
Fould (Gustave).
Fouquet.
Fourment (le baron de).
Gaudin.
Gavini.
Géliot.
Genton.
Gévelot.
Girod (de l'Ain).
Girou de Buzareingues.
Gorsse (le baron).
Granier de Cassagnac.
Grollier.
Guillaumin.
Hébert.
Huet (Albert).
Joliot.
Jourdain.
Jubinal (Achille).
Kératry (le comte de).
Labat.
Lacroix Saint-Pierre.
Ladoucette (le baron de).
Lafond de Saint-Mür (le baron).
Lagrange (le comte Frédéric de).
Laroche-Joubert.
Lasnonier.
La Tour (le comte de).
Laugier de Chartrouse (le baron).
Le Breton (le général).
Le Calvez.
Le Clerc d'Osmonville.

MM. Le Comte (Eugène) (Yonne).
Le Joindre.
Le Peletier d'Aunay (le comte).
Leret d'Aubigny.
Le Roux (Alfred).
Leusse (le comte de).
Liégeard (Stéphen).
Louvet.
Mackau (le baron de).
Marey-Monge.
Masséna (duc de Rivoli).
Mathieu (Corrèze).
Mathieu (Pas-de-Calais).
Mége.
Mercier (le baron).
Millet.
Millon.
Montjaret de Kerjégu.
Montagnac (de).
Mony.
Motterouge (le général de la).
Mouchy (le duc de).
Murat (le comte Joachim).
Nesle (le marquis de).
Nogent Saint-Laurens.
Noualhier.
Ollivier (Émile).
Perrier.
Peyrusse.
Piennes (le marquis de).
Piette.
Pinard (Nord).
Pinart (Pas-de-Calais).

MM. Piré de Rosnyvinen (le marquis de).
Plancy (le baron de) (Aube).
Plancy (le vicomte de) (Oise).
Plichon.
Poëze (le comte de la).
Pons-Peyruc.
Quesné.
Réguis (le colonel).
Reille (le baron) (Tarn).
Reille (le vicomte) (Eure-et-Loir).
Richard (Maurice).
Rolle.
Roulleaux-Dugage.
Roy de Loulay.
Saint-Paul (de).
Segris.
Sénéca.
Sens.
Seydoux.
Sibuet (le baron).
Simon (Joseph).
Talabot.
Terme.
Thoinnet de la Turmélière.
Tourrette (le marquis de la).
Tron.
Vast-Vimeux (le baron).
Vendre.
Vignat.
Welles de Lavalette (le comte).
Zorn de Bulach (le baron).

N'ont pas pris part au vote :

MM. Ayguesvives (le comte d').
Barillon.
Belmontet.
Bérard.
Charlemagne.
Dréolle.
Guistière (de la).
Hamoir.
Paulmier.
Petit (Guillaume).
Pissart.
Quinemont (le marquis de).
Rochefort.
Rouxin.
Schneider.
Veauce (le baron de).
Werlé.

Absents par congé :

MM. Auvray.
Bancel.
Boucaumont.
Bouchetal-Laroche.
Bussierre (le baron de).
Calvet-Rogniat.
Campaigno (le marquis de).
Chambrun (le comte de).
Champagny (le comte Jérôme-Paul de).
Champagny (le comte Napoléon de).
Charpin-Feugerolles (le comte de).
Christophle.
Dalloz (Édouard).
Dollfus.
Dommartin (le baron de).
Estancelin.
Estourmel (le comte d').
Fay de La Tour Maubourg (le marquis de).
Fleury (Anselme).
Forcade la Roquette (de).
Germiny (le comte de).
Guilloutet (de).
Le Roux (Charles).
Malausséna.
Monier de la Sizeranne (le vicomte).
Noubel (Henri).
Pamard.
Pierres (le baron de).
Prax-Paris.
Rochemure (le comte de).
Saint-Germain (de).
Tachard.

VIII

DÉCLARATION DU COMTE DE BISMARCK

AU BUNDESRATH

Berlin, le 16 juillet 1870.

Les événements qui, pendant la dernière quinzaine, ont fait passer l'Europe d'une tranquillité complète à une guerre colossale, se sont accomplis en présence de tout le monde, de sorte qu'une analyse de la situation actuelle ne sera qu'une revue de faits déjà connus.

On sait les communications faites par le président du Conseil des ministres d'Espagne, le 11 du mois dernier, à la séance des Cortès constituantes; on sait aussi la dépêche circulaire de M. le ministre espagnol des Affaires étrangères du 7 du mois courant qui a été publiée par les journaux; on sait enfin l'explication de M. Salazar y Mazarredo, parue à Madrid le 8 du mois courant, que le gouvernement espagnol depuis plusieurs mois fit négocier avec Son Altesse le prince héréditaire Léopold de Hohenzollern sur l'acceptation de la couronne d'Espagne: que ces négociations, dont M. Salazar a été chargé, se passaient sans participation, ni intervention d'un gouvernement quelconque (1), tout directement avec le prince lui-même et avec son éminent père, et que Son Altesse se décida enfin d'accepter la candidature au trône. S. M. le roi de Prusse, qu'on en avait informé, ne crut pas devoir s'opposer à une décision prise par un prince majeur, après mûre réflexion et avec le consentement de son père.

Ces faits ont été complètement inconnus à la direction des Affaires étrangères de la Confédération du Nord et au gouvernement de S. M. le roi de Prusse. C'est seulement par le télégramme de Havas, parti de Paris, le 3 du mois courant, qu'ils apprirent que le ministère espagnol était résolu à offrir la couronne au prince.

(1) Voir dans le 1er volume la réponse à toutes ces allégations du chancelier prussien.

Le 4 de ce mois, M. l'ambassadeur impérial de France se présenta au ministère des Affaires étrangères. Par ordre de son gouvernement, il exprima l'effet fâcheux produit par la nouvelle à Paris, confirmée par le maréchal Prim, concernant l'acceptation de la candidature par le prince. En même temps, il demandait si la Prusse participait à cette affaire. M. le secrétaire d'État lui répondit que cet incident n'existait pas pour le gouvernement prussien, et que celui-ci ne saurait donner de renseignements sur de pareilles négociations entre le président des ministres d'Espagne et le prince. Le même jour, M. l'ambassadeur de la Confédération à Paris eut une conférence sur le même sujet avec M. le duc de Gramont, à laquelle assistait M. le ministre Ollivier. M. le ministre impérial de France annonça également le mauvais effet produit par la nouvelle. On ne saurait dire si la Prusse était initiée dans les négociations, mais l'opinion publique pourrait le supposer, et dans le mystère qui les entourait, elle voyait une conduite ennemie non seulement du côté de l'Espagne, mais aussi de la part de la Prusse. Si cet événement s'accomplissait, il était propre à compromettre la paix. Par conséquent on en appelait à la sagesse de S. M. le roi de Prusse qui ne consentirait pas à une pareille combinaison. M. le ministre prit pour une bonne chance cette circonstance que M. l'ambassadeur ayant obtenu, huit jours avant, un congé pour aller rejoindre S. M. le roi de Prusse, à Ems, fixât son départ pour le lendemain. Il serait donc possible d'exprimer les impressions toutes fraîches qui s'étaient produites à Paris. Enfin le ministre lui demanda de faire parvenir ses communications par voie télégraphique. M. l'ambassadeur pouvait, en réponse à cette ouverture, dire qu'il ne savait rien de tout cet incident. Il se chargea cependant de porter à la connaissance de S. M. le roi les communications qui venaient de lui être faites. L'ambassadeur se mit en route pour Ems, le 5 du mois courant. Il aurait suspendu son voyage en présence des circonstances impérieuses, s'il n'avait cru devoir répondre au désir d'avoir aussi vite des instructions que de pouvoir donner les explications voulues.

Le jour de son départ, M. Cochery interpellait le Corps législatif sur la question espagnole. Le lendemain, M. le duc de Gramont répondait à cette interpellation, avant que M. l'ambassadeur pût envoyer une nouvelle quelconque d'Ems à Paris. La réponse de M. le duc commençant par dire que l'on ne connaissait pas encore les détails des négociations, fut remarquable par la phrase que le

gouvernement français, obligé de respecter les droits d'un peuple voisin, ne croyait pas devoir supporter qu' « une puissance étrangère », en portant un de ses princes sur le trône de Charles-Quint, osât troubler l'équilibre des forces européennes au détriment de la France et compromettre son intérêt et son honneur. Après une telle déclaration, il était impossible à M. l'ambassadeur de faire parvenir des renseignements à Paris. Son substitut par intérim, informé le 9 du mois courant de l'état de la situation ainsi que M. l'ambassadeur de France, en avait informé lui-même le 4 du même mois. « L'incident, lui avait-t-on dit, ne regarde ni la Prusse ni l'Allemagne, mais l'Espagne et les candidats à son trône, avec lesquels le maréchal Prim a fait directement entamer des négociations sans que la Prusse y prenne part. S. M. le roi de Prusse, respectant la volonté de l'Espagne et celle du prince, n'a voulu exercer aucune influence sur ces négociations; par conséquent Elle n'a ni soutenu ni préparé la candidature. »

Sur ces entrefaites, le gouvernement français ordonna à son ambassadeur, accrédité près Sa Majesté et près la Confédération et qui se trouvait à Wildbad, de se rendre à Ems. M. le comte Benedetti fut reçu avec bienveillance par Sa Majesté, le 9 juillet, malgré le séjour du roi aux bains et l'absence de ministres qui paraissait n'admettre aucune demande officielle, adressée à Sa Majesté. Les communications de l'ambassadeur s'accordaient avec l'ouverture que M. le duc de Gramont avait faite au baron de Werther. S'adressant à la sagesse de Sa Majesté, l'ambassadeur le pria d'envoyer au prince une interdiction et de lui dire un mot qui rendrait la paix à l'Europe. On lui répondit que le trouble, dont l'Europe serait agitée, ne proviendrait pas de la conduite de la Prusse, mais de la déclaration du gouvernement impérial faite au Corps législatif. On désigna comme étant hors de la question d'État la position que S. M. le roi, comme chef de famille, avait prise dans toute cette affaire, et on a exclu toute influence sur les princes de Hohenzollern comme une irruption dans leurs résolutions légitimes dont ils étaient libres.

C'est ainsi que voyant tomber la responsabilité sur lui, s'il maintenait sa candidature en face de la situation actuelle, le prince a fait un acte de sa propre volonté. Le 12 du mois courant, il a renoncé à cette candidature et il a laissé à la nation espagnole toute sa liberté d'initiative. Le gouvernement prussien n'a reçu la première nouvelle de cette démarche que de Paris. L'envoyé d'Espagne remettait le

télégramme du prince entre les mains de M. le duc de Gramont, au moment où celui-ci recevait M. le baron de Werther.

Le 11 du mois courant, notre ambassadeur avait quitté Ems, et, le 12, il arrivait à Paris. Dans un entretien qui eut lieu le même jour, M. le duc de Gramont lui déclara qu'il regardait la renonciation comme une question secondaire, car la France n'aurait jamais permis au prince de monter sur le trône. La chose principale, c'était l'offense qui avait été infligée à la France, en ce que Sa Majesté le roi de Prusse avait permis au prince d'accepter la candidature sans s'être concerté avec la France. Comme un moyen suffisant d'aplanir cette offense, le ministre exigeait une lettre de S. M. le roi, adressée à S. M. l'empereur des Français, dans laquelle on dirait que S. M. le roi, en donnant ladite permission n'avait pas cru compromettre les intérêts et la dignité de la France, et qu'elle s'associait au désintéressement du prince.

Un jour plus tard, M. le comte Benedeti rencontra S. M. le roi à Ems, et il lui demanda d'approuver le désistement du prince et de se rendre garant pour qu'à l'avenir cette candidature ne fût pas acceptée. S. M. le roi a refusé alors de recevoir de nouveau M. le comte Benedetti. Outre cette demande, M. le duc de Gramont exigeait de l'ambassadeur de la Confédération du Nord une lettre d'excuses adressée par S. M. le roi à l'empereur Napoléon.

Il ne me reste à ajouter à ce récit qu'une seule remarque. Les négociations du gouvernement espagnol avec le prince ont été officieusement portées à la connaissance de S. M. le roi de Prusse, sous la condition expresse de les tenir secrètes. Cette négociation ne regardant ni la Prusse, ni la Confédération, Sa Majesté accepta cette condition, et, en conséquence, Elle n'a pas annoncé à son gouvernement cet événement qui n'était pour elle qu'une affaire de famille. Sa Majesté s'attendait, tant que cela serait nécessaire, que le gouvernement espagnol ou les candidats à son trône s'accorderaient à cet égard avec d'autres gouvernements. Les rapports qui existent depuis longtemps entre l'Espagne et la France, les relations personnelles qui lient l'empereur des Français à la maison princière des Hohenzollern, présentaient aux partis intéressés le plus simple moyen d'une entente indirecte.

Les gouvernements confédérés comprendront bien que, dans de pareilles circonstances, la Présidence de la Confédération ne s'attendait pas à ce que la candidature Hohenzollern fît beaucoup de peine

au gouvernement français, dont les intérêts dans la question espagnole se bornent, il nous semble, à mettre obstacle à la propagande républicaine ou au parti orléaniste. Si le Cabinet français avait voulu seulement employer les bons offices de la Prusse pour ladite candidature, il aurait trouvé le plus simple et le meilleur moyen pour arriver à ce but, c'est-à-dire dans une entente confidentielle avec le gouvernement prussien. Le discours prononcé par M. le duc de Gramont au Corps législatif a enlevé toute possibilité d'entamer une pareille entente. L'accueil que ce discours a trouvé dans ladite Assemblée, l'attitude que le gouvernement français avait prise depuis cette époque et ses exigences exorbitantes ne laissaient plus de doute à la Présidence de la Confédération que le gouvernement français pensait seulement soit à nous humilier, soit à provoquer la guerre. Il nous était impossible d'opter pour la première alternative.

Une guerre entre l'Allemagne et la France est inséparable de grandes calamités, et la pression qui aura poussé la Prusse à faire la guerre sera un grand crime contre les intérêts de l'humanité. L'opinion publique en Allemagne l'a bien reconnu. Nous en avons la preuve dans l'irritation du sentiment national qui se manifeste en Allemagne. Il ne nous reste à choisir qu'entre la guerre et une garantie de la part de la France contre le retour de pareilles menaces pour la paix et le bien-être de l'Europe.

(*Archives diplomatiques*, 1871-1872, tome Ier.)

IX

Réponse du roi de Prusse à l'Adresse du magistrat du conseil municipal de Berlin.

18 juillet 1870.

C'est pour moi une bien grande satisfaction, messieurs, de vous voir réunis ici dans ce sérieux moment. L'Adresse que vous me remettez au nom de ma capitale, exprime, d'une façon satisfaisante, les grandes impressions que nous éprouvons. Sa vérité m'a profondément ému. Vous avez raison. Je ne porte pas la responsabilité de

cette guerre. Dieu le sait, j'en suis innocent. On m'a provoqué. J'ai dû repousser la provocation. La réponse a mis l'étincelle... La réception qui m'a été faite dans toutes les villes et dans tous les pays que j'ai traversés pour revenir ici, l'assentiment qui m'a été donné de tous les points de l'Allemagne et même au delà des mers, l'accueil que j'ai reçu ici vendredi soir à mon retour, m'ont élevé le cœur et donné confiance. Mon peuple a de lourds sacrifices à faire. Il ne faut pas se le dissimuler. Nous avons été gâtés par la prompte victoire obtenue avec l'aide de Dieu dans deux guerres heureuses. Nous n'en sortirons pas à si bon marché cette fois.

Mais je sais ce que je puis attendre de mon armée et de ceux qui courent à leur drapeau. L'outil est aigu et tranchant; le succès qu'on obtiendra en s'en servant est dans la main de Dieu.

Je sais aussi ce que feront ceux qui, comme vous le remarquez si bien dans votre Adresse, seront appelés à panser les blessures, à adoucir les peines et les douleurs que la guerre apporte avec elle. Ce que vous m'avez dit au nom de ma capitale, je vous le répète, messieurs, m'est allé au cœur et m'a fait grand bien. Je vous en suis très reconnaissant et vous prie de transmettre aux habitants de la Ville mes sincères remerciements de l'accueil qu'ils m'ont fait à mon retour et dont je n'avais pas eu l'idée.

(*Archives diplomatiques*, 1871-72, tome Ier.)

X

Le comte de Bismarck aux représentants de la Confédération de l'Allemagne du Nord à l'étranger.

Berlin, le 18 juillet 1870.

Monsieur, l'attitude des ministres français aux séances du Sénat et du Corps législatif, du 15 du mois courant, et les altérations de la vérité qui y ont été commises, avec le caractère solennel de déclarations officielles, ont fait tomber le dernier voile qui cachait des intentions au sujet desquelles personne, jugeant sans parti pris, ne pouvait plus avoir de doute, depuis que l'Europe étonnée avait

entendu deux jours auparavant de la bouche du ministre français des Affaires étrangères, que la France ne se contentait point du désistement volontaire du prince héréditaire et qu'elle aurait encore à négocier avec la Prusse.

Pendant que les autres puissances européennes examinaient quelle attitude elles prendraient en présence de cette phase nouvelle et inattendue et comment elles exerceraient peut-être une influence conciliante et médiatrice dans ces prétendues négociations, dont personne ne pouvait supposer la nature ni l'objet, le gouvernement français, par une déclaration publique et solennelle, laquelle en dénaturant des faits connus, ajoutait de nouvelles offenses aux menaces du 6 courant, a poussé les choses à une extrémité qui rendait tout arrangement impossible, en enlevant aux puissances amies toute occasion d'intervention et en rendant la rupture inévitable.

Déjà, depuis une semaine, nous ne pouvions plus douter que l'empereur ne fût absolument décidé à nous placer dans une situation qui ne nous laissât d'autre choix que la guerre ou une humiliation que le sentiment d'honneur d'aucune nation ne saurait supporter. Si nous avions pu concevoir encore des doutes, ils auraient disparu par le rapport du ministre du roi, relativement à son premier entretien avec le duc de Gramont et M. Émile Ollivier, après son retour d'Ems, entretien pendant lequel le premier qualifia le désistement du prince héréditaire de question de détail, tandis que les deux ministres exprimèrent l'espoir que S. M. le roi écrirait à l'empereur Napoléon une lettre d'excuses dont la publication serait de nature à apaiser les esprits excités en France.

Je joins une copie de ce rapport à la présente; il se passe de commentaires. Les insultes de la presse gouvernementale française anticipèrent sur le triomphe que l'on cherchait à obtenir. Mais le gouvernement sembla craindre que la guerre ne lui échappât néanmoins. Il s'empressa donc de déplacer la question par ses déclarations du 15 du mois courant; de la mettre sur un terrain où il n'y avait plus d'intervention possible et de nous prouver, ainsi qu'à tout le monde, qu'aucune concession dans les limites du sentiment d'honneur national ne suffirait pour maintenir la paix.

Mais comme personne ne doutait et ne pouvait douter que nous voulions sincèrement la paix, et que quelques jours auparavant nous considérions la guerre comme impossible; comme tout prétexte pour une guerre faisait défaut et que même le dernier prétexte créé artifi-

ciellement, violemment, s'était évanoui de lui-même; comme il avait été inventé sans nous; comme, en conséquence, il n'y avait aucune raison de guerre, il ne resta aux ministres français, — pour se justifier en apparence devant leur propre peuple dont la majorité est disposée à la paix et qui a besoin de la paix, — il ne leur resta qu'à faire accroire aux deux Chambres représentatives et par elles au peuple, en dénaturant ou en inventant des faits dont la fausseté leur était officiellement connue, que la nation avait été offensée par la Prusse, afin d'exciter les passions et de provoquer une telle explosion qu'ils pussent alléguer avoir été entraînés. C'est une tâche douloureuse que de voir dévoiler cette série de contre-vérités. Heureusement, les ministres français ont abrégé cette tâche en refusant d'accorder la communication réclamée par une partie de l'Assemblée de la note ou de la dépêche, en préparant ainsi le public à apprendre que cet office n'existe aucunement.

Il en est réellement ainsi.

Il n'existe point de note ou dépêche par laquelle le gouvernement prussien aurait annoncé aux Cabinets de l'Europe le refus de recevoir le ministre français. Il n'existe rien, en dehors du télégramme des journaux (1) que tout le monde connaît, et qui a été communiqué, d'après le texte des journaux, aux gouvernements allemands et à quelques-uns de nos représentants près des gouvernements non allemands, afin de les informer de la nature des prétentions françaises et de l'impossibilité de les admettre. Ce télégramme ne renferme en outre rien de blessant pour la France.

Le texte de cette dépêche télégraphique se trouve ci-joint (dépêche d'Ems) (2). Des communications ultérieures sur cet incident n'ont été adressées par nous à aucun gouvernement.

Quant au fait du refus de recevoir le ministre français, afin de pouvoir placer cette allégation dans sa véritable lumière, j'ai été autorisé par Sa Majesté à vous transmettre les deux documents ci-joints, avec la demande de les communiquer au gouvernement auprès duquel vous avez l'honneur d'être accrédité; le premier de ces documents est un exposé rigoureusement exact, rédigé sur les ordres et sous l'approbation immédiate de S. M. le roi des événements qui ont eu lieu à Ems (v. n° VI). Le second est le rapport offi-

(1) Voir pour réponse à ces dires le chapitre sur *la dépêche d'Ems* (tome 1er).
(2) Voir le chapitre III, *la dépêche d'Ems*.

ciel de l'aide de camp de service de S. M. le roi touchant l'exécution de la mission qui lui avait été donnée (nº VII).

Il serait inutile de faire ressortir que la fermeté avec laquelle l'arrogance française a été repoussée, était entourée, tant en ce qui concerne le fond que la forme, de la courtoisie la plus complète, laquelle répond tout aussi bien aux habitudes personnelles de S. M. le roi qu'aux principes de politesse internationale envers les représentants de souverains et de nations étrangères.

Quant au départ de notre ministre, je fais seulement observer, — comme le Cabinet français le savait d'ailleurs officiellement, — qu'il ne s'agissait point d'un rappel, mais d'un congé sollicité par le ministre pour des motifs personnels, et que celui-ci a remis les affaires entre les mains du premier conseiller de légation, qui l'avait déjà fréquemment remplacé, et qu'il en a donné notification, comme cela se pratique habituellement.

L'allégation, d'après laquelle S. M. le roi aurait communiqué au chancelier fédéral soussigné la candidature du prince Léopold est également inexacte; j'avais reçu accidentellement et confidentiellement connaissance, par une des personnes privées qui prenaient part aux négociations, de l'offre espagnole. Si, par conséquent, tous les motifs invoqués par les ministres français pour établir que la guerre était inévitable, s'évanouissent; s'il est ainsi établi que tous ces motifs sont complètement dénués de fondement, — il ne nous reste malheureusement que la nécessité de rechercher les véritables motifs dans les traditions les plus mauvaises de Louis XIV et du premier Empire, stigmatisées depuis un demi-siècle par les populations et les gouvernements du monde civilisé, qu'un certain parti en France inscrit encore sur sa bannière; mais auxquelles nous croyions que Napoléon III avait heureusement résisté.

Comme causes déterminantes de ce véritable phénomène, nous ne pouvons découvrir malheureusement que les instincts les plus mauvais de la haine et de la jalousie au sujet de l'autonomie et du bien-être de l'Allemagne, joints au désir de tenir terrassée la liberté à l'intérieur en précipitant le pays dans des guerres avec l'étranger.

Il est attristant de penser que par une lutte colossale, comme la surexcitation nationale, la grandeur et la puissance des deux pays font entrevoir, le développement pacifique de la civilisation et du bien-être national qui allait sans cesse croissant, sera entravé, empêché pendant plusieurs années. Mais, devant Dieu et devant les hommes,

nous devons en rejeter la responsabilité sur ceux qui, par leur attitude criminelle, nous obligent à accepter la lutte pour l'honneur national et la liberté de l'Allemagne. Pour une cause aussi juste, nous pouvons espérer avec confiance en l'aide de la Providence ; de même que nous sommes désormais, grâce aux marques toujours croissantes d'un dévouement empressé, de l'assistance de toutes les nations allemandes et que nous pouvons compter que pour cette guerre, provoquée de propos délibéré et sans droit, la France ne trouvera point d'alliés.

BISMARCK.

(*Archives diplomatiques*, 1871-1872, tome Ier.) (1).

XI

Discours du roi de Prusse à l'ouverture du Reichstag.

Berlin, le 19 juillet 1870.

Honorés membres du Reichstag de la Confédération de l'Allemagne du Nord,

Le jour où, lors de votre dernière réunion, je vous ai souhaité ici la bienvenue au nom des gouvernements confédérés, j'ai pu, avec gratitude mêlée de joie, attester qu'avec l'aide de Dieu, le succès n'avait pas manqué aux efforts faits par moi en vue de répondre aux vœux des peuples et aux besoins de la civilisation en prévenant toute perturbation de la paix.

Si néanmoins des menaces de guerre et un danger de guerre ont imposé aux gouvernements confédérés le devoir de vous convoquer en une session extraordinaire, en vous-mêmes, comme en nous, demeurera vivante la conviction que la Confédération de l'Allemagne

(1) *N. B.* — Il est douloureux de penser que par la faute de ses adversaires, le chancelier prussien a pu tromper ainsi l'Europe et faire croire à une agression préméditée de notre part. Il n'est pas moins triste de voir invoquer, par le faussaire de la dépêche d'Ems, Dieu et la Providence.

H. W.

du Nord s'est appliquée à utiliser la force populaire de l'Allemagne, non pas pour compromettre la paix générale, mais pour lui donner un puissant appui et que si, actuellement, nous faisons appel à cette force populaire pour protéger notre indépendance, nous ne faisons qu'obéir à la voix de l'honneur et du devoir.

La candidature d'un prince allemand au trône d'Espagne, candidature à la naissance et à l'abandon de laquelle les gouvernements confédérés sont demeurés également étrangers, et qui, pour la Confédération de l'Allemagne du Nord, n'avait pas d'autre intérêt que celui de voir les gouvernements d'une nation amie y rattacher l'espoir de donner à un pays longtemps éprouvé les garanties d'un gouvernement régulier et pacifique, a fourni au gouvernement de l'empereur des Français *le prétexte de poser un cas de guerre* d'une façon depuis longtemps inconnue dans les usages diplomatiques, et, après la disparition de ce prétexte, de maintenir un cas de guerre avec un mépris du droit des peuples aux bienfaits de la paix, dont l'histoire des souverains antérieurs de la France offre déjà des exemples.

Si, dans les siècles précédents, l'Allemagne a supporté en silence les atteintes portées à son droit et à son honneur, elle ne les a supportées que parce que, dans son déchirement, elle ne savait pas combien elle était forte. Aujourd'hui que le lien d'une union morale et légale, lien que les guerres de l'indépendance ont commencé à établir, unit ensemble, avec une connexité qui sera d'autant plus étroite qu'elle durera plus longtemps, les membres de la famille allemande; aujourd'hui que les armements de l'Allemagne ne laissent plus de porte ouverte à l'ennemi, l'Allemagne porte en elle-même la volonté et la force de se défendre contre les nouvelles violences de la France.

Ce n'est pas l'outrecuidance qui me dicte ces paroles. Les gouvernements confédérés, ainsi que moi-même, agissent dans la pleine conscience que la victoire et la défaite sont entre les mains du Dieu des batailles.

Nous avons, d'un regard calme et clair, mesuré la responsabilité qui, devant le jugement de Dieu et des hommes, incombe à celui qui pousse à des guerres de dévastation deux grands et paisibles peuples habitant au cœur même de l'Europe.

Le peuple allemand et le peuple français, ces deux peuples qui jouissent chacun au même degré des bienfaits de la civilisation

chrétienne et d'une prospérité croissante, et qui aspirent à ces bienfaits, sont appelés à une lutte plus salutaire que la lutte sanglante des armes. Mais les hommes qui gouvernent la France ont su, par une fausse direction *(Missleitung)* calculée, exploiter pour leurs intérêts et leurs passions personnelles l'amour-propre *(Selbstgefühl)* légitime, mais irritable, du grand peuple qui est notre voisin.

Plus les gouvernements confédérés ont la conscience d'avoir fait tout ce que leur honneur et leur dignité leur permettaient de faire pour conserver à l'Europe les bienfaits de la paix, plus il est évident aux yeux de tous que l'on nous a mis le glaive dans la main, et plus grande est la confiance avec laquelle, nous appuyant sur la volonté unanime des gouvernements allemands du Sud, comme des gouvernements du Nord, nous nous adressons au patriotisme et au dévouement du peuple allemand, pour le convier à la défense de son honneur et de son indépendance.

Suivant l'exemple de nos pères, nous combattrons pour notre liberté et pour notre droit contre la violence de conquérants étrangers; et dans ce combat, où nous ne poursuivrons pas d'autre but que celui d'assurer à l'Europe une paix durable, Dieu sera avec nous comme il a été avec nos pères!

(*Archives diplomatiques*, 1871-1872, tome Ier.)

XII

Le Sourd à M. le comte de Bismarck.

Berlin, le 19 juillet 1870.

Le soussigné, chargé d'affaires de France, en exécution des ordres qu'il a reçus de son gouvernement, a l'honneur de porter à la connaissance de Son Excellence M. le ministre des Affaires étrangères de S. M. le roi de Prusse la communication suivante :

« Le gouvernement de S. M. l'empereur des Français, ne pouvant regarder que comme une entreprise dirigée contre la sécurité territoriale de la France le projet d'élever un prince prussien au trône d'Espagne, s'est trouvé dans la nécessité de demander à

S. M. le roi de Prusse l'assurance qu'une telle combinaison ne pourrait se réaliser avec son assentiment.

S. M. le roi de Prusse s'étant refusé à donner cette assurance, et ayant témoigné au contraire à l'ambassadeur de S. M. l'empereur des Français qu'il entendait se réserver, pour cette éventualité comme pour toute autre, la faculté de consulter les circonstances, le gouvernement impérial a dû voir dans la déclaration du roi une arrière-pensée menaçante pour la France comme pour l'équilibre des forces en Europe. Cette déclaration a été aggravée encore par la notification faite aux Cabinets du refus de recevoir l'ambassadeur de l'empereur et d'entrer dans aucune explication nouvelle avec lui. En conséquence, le gouvernement de Sa Majesté Impériale a jugé qu'il avait l'obligation de pourvoir immédiatement à la défense de son honneur et de ses intérêts compromis; et résolu à prendre à cet effet toutes les mesures commandées par la situation qui lui est faite, il se considère dès à présent, comme étant en état de guerre avec la Prusse. »

LE SCURD.

(*Archives diplomatiques*, 1871-1872, tome Ier.)

N. B. — M. Émile Ollivier dit que « cette déclaration de guerre fut libellée d'une manière assez maladroite par les commis des Affaires étrangères et ne fut même pas lue au Conseil. Elle fut communiquée uniquement pour la forme et sans discussion aux Assemblées et envoyée à la Prusse le 19 juillet. Au fond, ajoute M. Ollivier, elle ne nous donnait pas l'initiative de l'attaque. Nous l'avions prise à la tribune dès le 15. » (*L'Empire libéral*, t. XIV, p. 500.)

XIII

Le comte de Bismarck au comte de Bernstorff à Londres.

Berlin, le 19 juillet 1870.

Le gouvernement impérial français nous a fait remettre par son chargé d'affaires le document officiel de déclaration de guerre, dont copie ci-jointe.

C'est la première et la seule communication officielle que nous

ayons reçu du gouvernement français dans toute cette affaire qui a occupé le monde depuis quinze jours.

Les raisons qui y sont données pour la guerre qui nous est déclarée sont les suivantes :

« Le refus de S. M. le roi de donner l'assurance que l'avènement au trône d'Espagne d'un prince prussien ne pourra avoir lieu avec son consentement, la prétendue notification faite aux Cabinets du refus de recevoir l'ambassadeur de l'empereur ou d'entrer dans aucune explication nouvelle avec lui. »

Nous n'avons qu'à répondre ceci :

S. M. le roi, respectant complètement la liberté et l'indépendance de la nation espagnole, ainsi que le libre droit de décision des princes de la maison de Hohenzollern, ***n'a jamais eu la pensée d'élever le prince héréditaire au trône d'Espagne***. Les demandes faites à Sa Majesté de promesses pour l'avenir étaient injustifiables et présomptueuses. Attribuer au roi des desseins ultérieurs ou une intention hostile à l'égard de la France, ce n'est qu'une invention gratuite.

La prétendue notification aux Cabinets n'a jamais été faite, pas plus que le refus de traiter avec l'ambassadeur de l'empereur. Bien au contraire, l'ambassadeur n'a jamais cherché à entrer dans des négociations officielles avec le gouvernement royal, mais seulement à discuter la question personnellement et secrètement avec Sa Majesté, à Ems.

La nation allemande, en dedans et en dehors de la Confédération de l'Allemagne du Nord, considère les demandes du gouvernement français comme tendant à lui infliger une humiliation que la nation ne peut pas supposer, et qu'ainsi la guerre, qui n'était jamais entrée dans les desseins de la Prusse, nous est imposée par la France.

Le monde civilisé tout entier verra que les raisons données par la France n'existent pas et ne sont que des prétextes inventés.

La Confédération de l'Allemagne du Nord et les gouvernements de l'Allemagne du Sud qui sont alliés avec elle, protestent contre l'invasion non provoquée du territoire allemand et la repousseront par tous les moyens que Dieu a mis en leur pouvoir.

Signé : BISMARCK.

(*Archives diplomatiques*, 1871-1872, tome Ier.)

XIV

Discours du comte de Bismarck au Reichstag.

Berlin, le 20 juillet 1870.

Des affaires urgentes étant survenues, je vous prie, messieurs, d'excuser mon retard. Je m'étais proposé de soumettre aujourd'hui au Reichstag la collection des documents qui concernent la guerre, et qui se trouvent en la possession du gouvernement; mais je ne les ai pas encore entre les mains et les attends d'un moment à l'autre. En attendant, je dois déclarer qu'il est presque sans exemple qu'un événement d'une telle importance européenne se soit accompli et ait été préparé entre les diverses Cours, en donnant lieu à un nombre aussi restreint de ces documents où l'histoire de l'avenir puisera ses informations.

En effet, nous n'avons reçu du gouvernement impérial de France qu'une seule pièce officielle : c'est la déclaration de guerre arrivée hier. A notre connaissance, cette déclaration est la première et l'unique note du gouvernement français qui nous ait été communiquée depuis que le ministre français nous a demandé — le 4 ou le 5, je crois — ce que nous savions de l'affaire de la candidature, et que nous lui avons répondu que *nous n'en savions rien*.

Toutes les conversations que M. le comte Benedetti — que celui-ci ait fait valoir ou non sa qualité d'ambassadeur en France — a eues en tête-à-tête, et dans une ville de bains, avec Sa Majesté, mon très gracieux maître, sont, comme le sait toute personne au courant des affaires internationales, des entretiens d'une nature particulière et *de nulle valeur pour les relations de gouvernement à gouvernement*.

Toutes les déclarations personnelles qu'on a essayé d'arracher à S. M. le roi dans des causeries, sans doute bienveillantes, déclarations qui peut-être auraient pu être obtenues, si Sa Majesté ne gardait pas dans sa vie privée sa fermeté de caractère habituelle, *n'auraient jamais été des actes politiques, mais seulement l'expression*

d'idées personnelles, tant que le monarque ne les aurait pas confirmées en sa qualité de souverain, et n'eût pas manifesté par là son désir de leur donner la valeur d'actes politiques.

Après avoir fait les remarques préalables au sujet de la déclaration de guerre de la France, je jette un coup d'œil sur les autres documents, qui se composent surtout de communications du ministre des Affaires étrangères, faites à un moment où il n'était plus possible de réparer le mal, et dans le but d'expliquer aux autres gouvernements comment les choses se sont développées. Toutefois ces documents ne sauraient rester dans l'ordre où ils se trouvent maintenant, et je prie M. le Président de permettre que je m'entende avec le Bureau sur la rédaction des imprimés.

Parmi ces communications se trouve le fameux *télégramme des journaux*, télégramme qui, en dernier lieu, a été pour le ministère français l'unique déclaration de la guerre, et que celui-ci n'a pu faire servir au but voulu qu'en le désignant comme une note du gouvernement royal adressé aux autres gouvernements. Je ne veux pas m'engager dans la définition du mot *note;* mais ce qui est vrai, c'est que la communication d'un télégramme de journal, destiné à orienter nos représentants auprès des gouvernements allemands et de tous les Cabinets que nous croyons amis, à informer les uns et les autres de l'état actuel des choses et à les convaincre que nos dispositions, au moment où nous pensions être arrivés aux limites tracées par l'honneur national, étaient plus fermes qu'on ne le supposait.

C'est qu'une communication de journal a été publiquement *qualifiée de note* par les ministres français.

Ces ministres se sont bien gardés de céder aux instances des rares membres de l'opposition de Paris qui ont gardé leur lucidité d'esprit, et de produire le document en question. (*Écoutez! écoutez!*) L'édifice tout entier et surtout la base de la déclaration de guerre se seraient écroulés, si la représentation nationale avait eu connaissance de ce prétendu document et de sa forme. (*Très bien! Bravo!*) Ce n'était pas un document, c'était un télégramme servant d'information.

Les numéros 2 et 3 sont des expositions déjà publiées par les journaux des événements d'Ems, événements qui, au fond, ne sont pas politiques, mais ont une assez grande importance au point de vue de l'histoire de la situation. Vous les connaissez déjà par les journaux, messieurs, mais leur valeur augmente par le fait que, vu

leur origine, ces pièces ont été classées parmi les documents officiels.

La quatrième pièce — un rapport adressé de Paris par M. de Werther le 12 juillet — est un document officiel destiné à circuler entre les autorités prussiennes, mais non entre la Prusse et la France. L'ambassadeur fédéral rendait compte dans ce rapport d'un entretien qu'il avait eu avec le ministre des Affaires étrangères et le garde des Sceaux M. Ollivier; il nous faisait connaître la demande inacceptable que vous connaissez. *Le roi devait écrire une lettre d'excuses* (rires) *dont le contenu était indiqué*. Je n'ai répondu officiellement à ce sujet à l'ambassadeur qu'en lui exprimant ma conviction qu'il avait mal compris les communications verbales du ministre français; qu'il me paraissait absolument impossible que des ouvertures de ce genre eussent été faites (*très bien!*) et, qu'en tous cas, comme ministre responsable, je me refusais à soumettre son rapport à l'examen de Sa Majesté. (*Applaudissements.*) Si le gouvernement français croit devoir nous faire des communications de ce genre, il peut les rédiger et nous les faire remettre ici, à Berlin, par son ambassadeur. (*Très bien!*)

La circulaire du 18 juillet, qui portait les pièces dont je viens de parler à la connaissance des gouvernements allemands et autres, est le cinquième document.

Le sixième, le septième et le huitième, relatifs à un essai d'intervention fait par un gouvernement ami, celui de la Grande-Bretagne, sont le texte anglais et la traduction d'une lettre écrite le 17 juillet par l'ambassadeur anglais et la réponse du chancelier à cette lettre. Comme cette réponse n'est pas encore connue de la Chambre je m'empresserai de la lire. Vous pourrez vous convaincre, messieurs, que le ministre fédéral des Affaires étrangères, même à ce dernier moment, ne s'est pas départi de sa modération et de ses dispositions pacifiques.

(*Archives diplomatiques*, 1871-1872, tome Ier.)

(1) Voir, pour réponse à ces allégations audacieuses du chancelier allemand, le chapitre sur *la dépêche d'Ems* (tome 1er).

XV

Adresse du Reichstag au roi de Prusse en réponse au discours du trône.

Berlin, le 20 juillet 1870.

Très haut, très puissant et très gracieux seigneur!

Les paroles si élevées que Votre Majesté nous a adressées au nom des gouvernements confédérés trouvent dans le peuple allemand un puissant écho.

Tous les Allemands n'ont plus dans ce moment solennel qu'une pensée et qu'une volonté.

La haute dignité, dont Votre Majesté a fait preuve en rejetant les demandes inouïes de l'ennemi, a rempli la nation d'un joyeux orgueil. Celui qui croyait nous humilier, engage maintenant notre patrie dans une guerre qu'il appuie sur les plus mauvais prétextes. Le peuple allemand n'a pas d'autre désir que de vivre en paix et en bonne amitié avec toutes les nations qui respectent son honneur et son indépendance.

Comme au temps glorieux des guerres de l'indépendance, un Napoléon nous force aujourd'hui à combattre pour la cause sainte de notre droit et de notre liberté.

Aujourd'hui, comme alors, tous les calculs, fondés sur la méchanceté et la trahison des hommes, seront déjoués par la force morale et la volonté énergique du peuple allemand.

La fraction du peuple français que l'ambition et la jalousie égarent appréciera trop tard les tristes résultats que la lutte sanglante qui va s'engager aura pour tous les peuples.

La partie sensée de ce peuple n'a pu réussir à empêcher de commettre le crime dirigé contre le bien-être de la France et les relations fraternelles des peuples.

C'est une lutte grande et difficile, que celle qui attend le peuple allemand; celui-ci le sait.

Mais nous avons confiance dans la bravoure et le patriotisme de

nos frères armés et dans la volonté inébranlable qu'un peuple uni a de sacrifier tous les biens d'ici-bas, plutôt que de souffrir qu'un conquérant étranger fasse courber la tête à un Allemand.

Nous avons confiance dans la direction expérimentale du roi, du héros à cheveux blancs, du général allemand auquel la Providence a départi le droit de terminer à la fin de sa vie la grande lutte qu'il a commencée comme adolescent, il y a plus d'un demi-siècle.

Nous avons confiance en Dieu dont la justice punit les criminels.

Des bords de la mer au pied des Alpes, le peuple s'est levé à l'appel de ses princes réunis par une seule pensée.

Aucun sacrifice ne sera trop lourd pour lui. L'opinion publique du monde civilisé reconnaît la justice de notre cause.

Des nations amies regardent notre victoire comme devant les affranchir de la pression qu'exerce sur eux l'ambition bonapartiste et amener l'expiation des injustices dont elles sont victimes. Le champ de bataille où triomphera le peuple allemand sera enfin pour lui le terrain honoré de toutes les nations, sur lequel il fondera sa libre et pacifique unité.

Votre Majesté et les gouvernements allemands confédérés nous voient prêts, ainsi que nos frères du Sud.

Notre honneur et notre liberté sont en jeu.

Il s'agit du repos de l'Europe et du bien-être des peuples.

Pénétrés du plus profond respect, nous sommes et serons toujours les plus dévoués et les plus fidèles sujets de Votre Majesté royale.

Les membres du Reichstag de la Confédération de l'Allemagne du Nord.

(*Archives diplomatiques*, 1871-1872, tome Ier.)

XVI

Le roi de Prusse au roi de Bavière.

Berlin, le 20 juillet 1870.

A la réception du télégramme de votre ministère, j'ai immédiatement pris le commandement de l'armée bavaroise, que j'ai réunie

au troisième corps d'armée placé sous les ordres du prince royal.

Par une insolence inouïe, nous avons été jetés de la paix la plus profonde dans la guerre.

Votre attitude, vraiment allemande, a électrisé aussi votre peuple. L'Allemagne est unie mieux que jamais. Que Dieu bénisse nos armes dans les hasards de la guerre!

Je vous exprime ma vive reconnaissance du maintien fidèle des traités sur lesquels s'appuie l'Allemagne.

Réponse du roi de Bavière.

Votre télégramme fait naître en moi l'écho le plus joyeux.

Les troupes bavaroises entreprendront la lutte, pleines d'enthousiasme, à côté de leurs glorieux compagnons d'armes, pour l'honneur et les droits de l'Allemagne.

(*Archives diplomatiques*, 1871-1872, tome Ier.)

XVII

Ordonnance du roi de Prusse pour fixer un jour de prières.

Berlin, le 21 juillet 1870.

Par suite d'une agression arbitraire, je suis forcé de dégainer mon épée pour repousser cette agression à l'aide de la puissance dont dispose toute l'Allemagne. Je suis complètement tranquille devant Dieu et devant les hommes de n'en être nullement la cause. J'ai la conscience nette sur l'origine de cette guerre et je suis sûr devant Dieu que notre cause est juste. C'est une lutte sérieuse qui va s'engager; elle imposera à mon peuple et à toute l'Allemagne d'énormes sacrifices, mais je la commence en élevant mes yeux vers Dieu qui sait tout, et en invoquant son tout-puissant secours. Je dois déjà remercier Dieu de ce qu'au premier bruit de la guerre, un seul sentiment s'est manifesté dans tous les cœurs allemands, celui d'un armement général contre l'agression et celui d'une confiance consolante dans une victoire accordée par Dieu à notre juste cause. Mon peuple

va se mettre à côté de moi pendant cette lutte, comme il s'est mis autrefois à côté de mon père reposant en Dieu.

C'est en lui que j'ai confiance et je demande à mon peuple d'en faire autant. Je m'incline devant Dieu en reconnaissant sa grâce et je suis sûr que mes sujets et mes compatriotes en font autant que moi. En conséquence, j'ordonne de célébrer une journée de prières extraordinaires, mercredi prochain, 27 juillet, de dire l'office divin aux églises et de s'abstenir de toutes affaires et de tout travail en tant que les circonstances le permettront. J'ordonne également des prières, pendant tout le temps de la guerre, aux offices divins solennels, afin que Dieu nous conduise à la victoire, qu'il nous accorde sa grâce pour que nous agissions en chrétiens même contre nos ennemis et qu'il nous permette d'arriver à une paix durable conforme à l'honneur et à l'indépendance de l'Allemagne.

GUILLAUME.

Au ministre des Cultes, de Mulher.

(*Archives diplomatiques* 1871-1872, tome I.)

N. B. — Le Conseil du 15 mars 1870, auquel le roi de Prusse se garde bien de faire allusion, avait envisagé aussi bien les intérêts politiques de la Prusse que les intérêts de l'Espagne. — H. W.

XVIII

Dépêche circulaire adressée par le duc de Gramont aux représentants de la France à l'étranger.

Paris, 21 juillet 1870.

Monsieur,

Vous connaissez déjà l'enchaînement des faits qui nous ont conduits à une rupture avec la Prusse. La communication que le gouvernement de l'empereur a portée, le 15 de ce mois, à la tribune des grands corps de l'État et dont je vous ai envoyé le texte, a exposé à la France et à l'Europe les rapides péripéties d'une négociation dans laquelle, à mesure que nous redoublions nos efforts

pour conserver la paix, se dévoilaient les secrets desseins d'un adversaire résolu à la rendre impossible. Soit que le Cabinet de Berlin ait jugé la guerre nécessaire pour l'accomplissement des projets qu'il préparait de longue date contre l'autonomie des États allemands, soit que, peu satisfait d'avoir établi au centre de l'Europe une puissance militaire devenue redoutable à tous ses voisins, il ait voulu mettre à profit la force acquise pour déplacer définitivement à son avantage l'équilibre international, l'intention préméditée de nous refuser les garanties les plus indispensables à notre sécurité aussi bien qu'à votre honneur, se montre avec la dernière évidence dans toute sa conduite.

Voici, à n'en pas douter, quel a été le plan combiné contre nous. Une entente préparée mystérieusement par des intermédiaires inavoués devait, si la lumière n'eût été faite avant l'heure, mener les choses jusqu'au point où la candidature d'un prince prussien à la couronne d'Espagne aurait été soudainement révélée aux Cortès assemblées. Un vote enlevé par surprise avant que le peuple espagnol eût eu le temps de la réflexion, proclamait — on l'a espéré du moins — le prince Léopold de Hohenzollern héritier du sceptre de Charles-Quint. Ainsi, l'Europe se serait trouvée en présence d'un fait accompli, et, spéculant sur notre déférence pour le grand principe de la souveraineté populaire, on comptait que la France, malgré un déplaisir passager, s'arrêterait devant la volonté ostensiblement exprimée d'une nation pour laquelle on sait toutes nos sympathies.

Dès qu'il a été instruit du péril, le gouvernement de l'empereur n'a pas hésité à le dénoncer aux représentants du pays comme à tous les Cabinets étrangers. Contre cette manœuvre, le jugement public de l'opinion devenait son plus légitime auxiliaire. Les esprits impartiaux ne se sont trompés nulle part sur la véritable situation des choses ; ils ont vite compris que si nous étions péniblement affectés de voir tracer à l'Espagne, dans l'intérêt exclusif d'une dynastie ambitieuse, un rôle si peu fait pour la loyauté de ce peuple chevaleresque, si peu conforme aux instincts et aux traditions d'amitié qui l'unissent à nous, nous ne pouvions avoir la pensée de démentir notre constant respect pour l'indépendance de ses résolutions nationales.

On a senti que la politique peu scrupuleuse du gouvernement prussien était ici seule en jeu. C'est ce gouvernement, en effet, qui, ne se croyant pas lié par le droit commun et méprisant les règles auxquelles les plus grandes puissances ont eu la sagesse de se sou-

mettre, a tenté d'imposer à l'Europe abusée une extension si dangereuse de son influence.

La France a pris en main la cause de l'équilibre, c'est-à-dire la cause de tous les peuples menacés comme elle par l'agrandissement disproportionné d'une maison royale. En agissant ainsi, se plaçait-elle, comme on a voulu le faire croire, en contradiction avec ses propres maximes? Assurément non.

Toute nation, nous aimons à le proclamer, est maîtresse de ses destinées. Ce principe, hautement affirmé par la France, est devenu l'une des lois fondamentales de la politique moderne. Mais le droit de chaque peuple, comme de chaque individu, est limité par le droit d'autrui, et il est interdit à une nation, sous prétexte d'exercer sa souveraineté propre, de menacer l'existence ou la sécurité d'un peuple voisin. C'est dans ce sens qu'un de nos grands orateurs, M. de Lamartine, disait en 1847, que lorsqu'il s'agit du choix d'un souverain, un gouvernement n'a jamais le droit de prétendre et a toujours le droit d'exclure. Cette doctrine a été admise par tous les Cabinets, dans les circonstances analogues à celles où nous a placés la candidature du prince de Hohenzollern, notamment en 1831 dans la question belge; en 1830 et en 1852 dans la question hellénique. Dans les affaires belges, c'est la voix de l'Europe elle-même qui s'est fait entendre, car ce sont les cinq grandes puissances qui ont décidé.

Trois Cours qui avaient pris en main la cause du peuple hellène, s'inspirant d'une pensée d'intérêt général, étaient convenues déjà entre elles de ne point accepter le trône de Grèce pour un prince de leur famille.

Les Cabinets de Paris, de Londres, de Vienne, de Berlin et de Saint-Pétersbourg, représentés dans la Conférence de Londres, s'approprièrent cet exemple; ils en firent une règle de conduite pour tous dans une négociation où était engagée la paix du monde, et rendirent ainsi un solennel hommage à cette grande loi de la pondération des forces qui est la base du système politique européen.

Vainement, le congrès national de Belgique persista, malgré cette résolution, à élire le duc de Nemours. La France se soumit à l'engagement qu'elle avait pris et refusa la couronne apportée à Paris par les députés belges. Mais elle imposa, à son tour, la nécessité qu'elle subissait en frappant d'exclusion la candidature du duc de Leuchtenberg, que l'on avait opposée à celle du prince français.

En Grèce, lors de la dernière vacance du trône, le gouvernement

de l'empereur combattait à la fois la candidature du prince Alfred d'Angleterre et celle d'un autre duc de Leuchtenberg.

L'Angleterre, reconnaissant l'autorité des considérations invoquées par nous, déclara, à Athènes, que la reine n'autoriserait pas son fils à accepter la couronne de Grèce. La Russie fit une déclaration semblable pour le duc de Leuchtenberg, bien qu'à raison de sa naissance ce prince ne fût pas considéré absolument par elle, comme membre de la famille impériale. Enfin, l'empereur Napoléon a spontanément appliqué les mêmes principes dans une note insérée au *Moniteur* du 1er septembre 1860, pour désavouer la candidature du prince Murat au trône de Naples.

La Prusse, à qui nous n'avons pas manqué de rappeler ces précédents, a paru un moment céder à nos justes réclamations. Le prince Léopold s'est désisté de sa candidature ; on a pu se flatter que la paix ne serait pas troublée. Mais cet espoir a bientôt fait place à des appréhensions nouvelles, puis à la certitude que la Prusse, sans retirer sérieusement aucune de ses prétentions, cherchait seulement à gagner du temps. Le langage d'abord hésitant, puis décidé et hautain du chef de la maison de Hohenzollern, son refus de s'engager à maintenir le lendemain la renonciation de la veille, le traitement infligé à notre ambassadeur, auquel un message verbal a interdit toute communication nouvelle pour l'objet de sa mission de conciliation, enfin la publicité donnée à ce procédé insolite par les journaux prussiens et par la notification qui en a été faite aux Cabinets, tous ces symptômes successifs d'intentions agressives ont fait cesser le doute dans les esprits les plus prévenus. L'illusion est-elle permise, quand un souverain qui commande à un million de soldats, déclare, la main sur la garde de son épée, qu'il se réserve de prendre conseil de lui seul et des circonstances? Nous étions amenés à cette limite extrême où une nation qui sent ce qu'elle se doit ne transige plus avec les exigences de son honneur.

Si les derniers incidents de ce pénible débat ne jetaient pas une assez vive lumière sur les projets nourris par le Cabinet de Berlin, il est une circonstance, moins connue jusqu'à ce jour, qui donne à sa conduite une signification décisive.

L'idée d'élever au trône d'Espagne un prince de Hohenzollern n'est pas nouvelle. Déjà, au mois de mars 1869, elle avait été signalée par notre ambassadeur à Berlin, qui était aussi invité à faire savoir au comte de Bismarck comment le gouvernement de l'empe-

reur envisagerait une éventualité semblable. M. le comte Benedetti, dans plusieurs entretiens qu'il avait eus à ce sujet, soit avec le chancelier de la Confédération de l'Allemagne du Nord, soit avec le sous-secrétaire d'État chargé de la direction des Affaires étrangères, n'avait pas laissé ignorer que nous ne pourrions admettre qu'un prince prussien vînt à régner au delà des Pyrénées.

Le comte de Bismarck, de son côté, avait déclaré que nous ne devions nullement nous préoccuper d'une combinaison que lui-même jugerait irréalisable, et en l'absence du chancelier fédéral, dans un moment où M. Benedetti avait cru devoir se montrer incrédule et pressant, M. de Thile avait engagé sa parole d'honneur que le prince de Hohenzollern n'était pas et ne pouvait pas devenir un candidat sérieux à la couronne d'Espagne. Si l'on devait suspecter la sincérité d'assurances officielles aussi positives, les communications diplomatiques cesseraient d'être un gage de paix européenne; elles ne seraient plus qu'un piège ou un danger. Aussi, bien que notre ambassadeur transmît ces déclarations sous toutes réserves, le gouvernement de l'empereur avait-il jugé convenable de les accueillir favorablement. Il s'était refusé à en révoquer en doute la bonne foi, jusqu'au jour où s'est révélée tout d'un coup la combinaison qui en était la négation éclatante. En revenant inopinément sur la parole qu'elle nous avait donnée, sans même tenter aucune démarche pour se dégager envers nous, la Prusse nous adressait un véritable défi. Éclairés dès lors sur la valeur que pouvaient avoir les protestations les plus formelles des hommes d'État prussiens, nous avions le devoir impérieux de préserver, dans l'avenir, notre loyauté contre de nouveaux mécomptes par une garantie explicite. Nous devions donc insister comme nous l'avons fait, pour obtenir la certitude qu'une renonciation qui ne se présentait qu'entourée de distinctions subtiles, était, cette fois, définitive et sérieuse.

Il est juste que la cour de Berlin ait devant l'histoire la responsabilité de cette guerre, qu'elle avait les moyens d'éviter et qu'elle a voulue. Et dans quelles circonstances a-t-elle recherché la lutte? C'est lorsque, depuis quatre ans, la France, lui donnant le témoignage d'une modération constante, s'est abstenue, avec un scrupule peut-être exagéré, d'invoquer contre elle des traités conclus sous la médiation même de l'empereur, mais dont l'oubli volontaire ressort de tous les actes d'un gouvernement qui songeait déjà à s'en affranchir au moment où il y souscrivait. L'Europe a été témoin de notre

conduite, et elle a pu la comparer à celle de la Prusse pendant le cours de cette période. Qu'elle prononce aujourd'hui sur la justice de notre cause! Quel que doive être le sort des batailles, nous attendons sans inquiétude le jugement de nos contemporains, comme celui de la postérité.

Recevez, etc...

(*Archives diplomatiques,* 1871-1872, tome Ier.)

XIX

Dépêche circulaire adressée par le duc de Gramont aux représentants de la France à l'étranger.

Paris, le 24 juillet 1870.

Monsieur,

Le Cabinet de Berlin a fait publier, au sujet des négociations d'Ems, divers documents au nombre desquels se trouve une dépêche de M. le baron de Werther, rendant compte d'une conversation que nous avons eue ensemble durant son dernier séjour à Paris. Ces pièces ne représentent pas, sous son véritable aspect, la marche suivie par le gouvernement de l'empereur dans ces circonstances, et le rapport de M. de Werther m'attribue notamment des paroles que je crois de mon devoir de rectifier sur plusieurs points.

M. l'ambassadeur de Prusse, dans notre entretien, s'est particulièrement étendu avec moi sur cette considération que le roi, en autorisant la candidature du prince de Hohenzollern, n'avait jamais eu l'intention de blesser l'empereur et n'avait jamais supposé que cette combinaison pût porter ombrage à la France. J'ai fait observer à mon interlocuteur que s'il en était ainsi, une pareille assurance donnée serait de nature à faciliter l'accord que nous recherchions. Mais je n'ai point demandé que le roi écrivît une lettre d'excuses, comme l'ont prétendu les journaux de Berlin dans leurs commentaires officieux (1).

(1) *N. B.* — Le duc de Gramont n'a pas en effet demandé une lettre d'excuses, mais les termes dans lesquels il priait le roi de s'expliquer y équivalaient.

Je ne saurais non plus souscrire aux appréciations que M. le baron de Werther me prête au sujet de la déclaration du 6 juillet. Je n'ai point admis que cette manifestation aurait été déterminée par des nécessités parlementaires. J'ai expliqué notre langage par la vivacité de la blessure que nous avions reçue et je n'ai nullement fait valoir la position personnelle des ministres comme motif déterminant de leur conduite. Ce que j'ai dit, c'est qu'aucun ministère ne pouvait conserver en France la confiance des Chambres et de l'opinion en consentant à un arrangement qui ne contînt pas une garantie sérieuse pour l'avenir. Je dois ajouter, contrairement au récit de M. de Werther, que je n'ai point séparé l'empereur de la France. Rien dans mes paroles n'a pu autoriser le représentant de la Prusse à supposer qu'une étroite solidarité d'impressions ne régnât pas entre le souverain et la nation tout entière.

Ces réserves faites, j'arrive au reproche principal qu'élève contre nous le Cabinet de Berlin. Nous aurions volontairement, a-t-on dit, porté la discussion auprès du roi de Prusse, au lieu de l'engager avec son gouvernement. Mais lorsque, le 4 juillet, suivant mes instructions, notre chargé d'affaires s'est présenté chez M. de Thile pour l'entretenir des nouvelles qui nous étaient parvenues d'Espagne, quel a été le langage de M. le sous-secrétaire d'État? Selon ses expressions mêmes, « le gouvernement prussien ignorait complètement cette affaire, et elle n'existait pas pour lui. » En présence de l'attitude du Cabinet qui affectait de se désintéresser de l'incident pour le considérer comme regardant uniquement la famille royale de Prusse, que pouvions-nous faire, sinon nous adresser au roi lui-même?

C'est ainsi que, contre notre volonté, nous avons dû inviter notre ambassadeur à se mettre en communication avec le souverain, au lieu de traiter avec son ministre.

J'ai assez longtemps résidé dans les Cours européennes pour savoir combien ce mode de négociation est désavantageux, et tous les Cabinets ajouteront foi à mes paroles, quand j'affirmerai que nous avons suivi cette voie uniquement parce que toutes les autres nous étaient fermées. Nous regrettons que M. le comte de Bismarck, aussitôt qu'il a connu la gravité du débat, ne se soit pas rendu à Ems pour reprendre son rôle naturel d'intermédiaire entre le roi et notre ambassadeur, mais l'isolement dans lequel Sa Majesté a sans doute voulu rester, et que le chancelier a vraisemblablement trouvé

bon pour ses desseins, est-ce nous qui en sommes responsables? Et si, comme le fait remarquer le Cabinet de Berlin, la déclaration de guerre qui lui a été remise par notre chargé d'affaires constitue notre première communication écrite et officielle, à qui donc en est la faute? Adresse-t-on des notes aux souverains? Notre ambassadeur pouvait-il se permettre une telle dérogation aux usages, quand il traitait avec le roi, et l'absence de tout document échangé entre les deux gouvernements, avant la déclaration de guerre, n'est-elle pas la conséquence nécessaire de l'obligation où l'on nous a mis de suivre la discussion à Ems au lieu de la laisser à Berlin, où nous l'avions d'abord portée?

Avant de clore ces rectifications, je relèverai une dernière observation du Cabinet prussien. D'après un télégramme de Berlin, publié par les journaux du 23, MM. de Bismarck et de Thile, contestant un passage de ma dépêche circulaire du 21 juillet, déclareraient que « depuis le jour où ils ont entendu parler de la demande adressée au prince de Hohenzollern, la question de la candidature du prince au trône d'Espagne n'a jamais été entre eux et M. Benedetti l'objet du moindre entretien, soit officiel, soit particulier. Dans la forme où elle se produit, cette affirmation est ambiguë; elle semble se référer uniquement aux rapports de notre ambassadeur avec le ministère prussien, postérieurs à l'acceptation du prince Léopold. En ce sens, elle ne serait pas contraire à ce que nous avons dit nous-mêmes: mais si l'on prétend l'étendre aux communications antérieures, elle cesse d'être vraie, et pour l'établir, je ne puis mieux faire que de citer ici une dépêche, en date du 31 mars 1869, adressée par notre ambassadeur M. le comte Benedetti, à M. le marquis de la Valette, alors ministre des Affaires étrangères.

« Berlin, 31 mars 1869.

« Monsieur le Marquis,

« Votre Excellence m'a invité hier, par le télégraphe, à m'assurer si la candidature du prince de Hohenzollern au trône d'Espagne avait un caractère sérieux. J'ai eu ce matin l'occasion de voir M. de Thile, et j'ai cru pouvoir lui demander si je devais attacher quelque importance aux bruits qui avaient circulé à ce sujet. Je ne lui ai pas caché que je tenais à être exactement informé, en lui faisant remarquer qu'une pareille éventualité intéressait trop directement le gou-

vernement de l'empereur pour qu'il ne fût pas de mon devoir d'en signaler les dangers dans le cas où il existerait des raisons de croire qu'elle peut se réaliser. J'ai dit à mon interlocuteur que mon intention était de vous faire part de mon entretien.

« M. de Thile m'a donné l'assurance la plus formelle qu'il n'a, à aucun moment, eu connaissance d'une indication quelconque pouvant autoriser une semblable conjecture, et que le ministre d'Espagne à Vienne, pendant le séjour qu'il a fait à Berlin, n'y aurait pas même fait allusion. Le sous-secrétaire d'État, en s'exprimant ainsi, et sans que rien dans ce que je lui disais fût de nature à provoquer une pareille manifestation, a cru devoir engager sa parole d'honneur.

« Suivant lui, M. Rancès se serait borné à entretenir le comte de Bismarck, qui tenait peut-être à profiter du passage de ce diplomate pour se renseigner sur l'état des choses en Espagne, de la manière dont elles s'engageaient en ce qui concerne le choix du futur souverain.

« Voilà, en substance ce que M. de Thile m'a appris, en revenant à plusieurs reprises sur sa première déclaration qu'il n'avait été et qu'il ne saurait être question du prince de Hohenzollern pour la couronne d'Espagne.

« Veuillez agréer, monsieur le marquis, l'assurance de ma haute considération.

Signé : BENEDETTI.

Après cette citation, je crois superflu d'entrer dans plus de développements sur un point que nous devons considérer comme définitivement acquis (1).

GRAMONT.

(1) *N. B.* — Le duc de Gramont constate ainsi lui-même qu'il était depuis longtemps, de par les Archives des Affaires étrangères, au courant de l'intrigue Hohenzollern. Pourquoi, le 3 juillet, après la dépêche de Mercier de Lostende, a-t-il affecté une surprise et une émotion si extraordinaires? Cette observation ne détruit pas les reproches qu'on doit adresser à la perfidie de M. de Thile et du comte de Bismarck qui, dans l'affaire Hohenzollern, ont accumulé mensonges sur mensonges.

H. W.

XX

Lettre du Pape au roi de Prusse.

Majesté,

Dans les graves circonstances où nous nous trouvons, il vous paraîtra peut-être insolite de recevoir une lettre de moi; mais Vicaire sur la terre du Dieu de paix, je ne puis faire moins que de vous offrir ma médiation. Mon désir est de voir disparaître les préparatifs de guerre et d'empêcher les maux qui en sont la conséquence inévitable.

Ma médiation est celle d'un souverain qui, en sa qualité de roi, ne peut inspirer aucune jalousie en raison de l'exiguïté de son territoire, mais qui pourtant inspirera confiance par l'influence morale et religieuse qu'il personnifie.

Que Dieu exauce mes vœux et qu'il exauce aussi ceux que je forme pour Votre Majesté, à laquelle je désire être uni par les liens de la même charité.

PIUS P. P. IX.

Du Vatican, le 22 juillet 1870.

P.-S. — J'ai écrit également à Sa Majesté l'empereur des Français.

(*Archives diplomatiques*, 1871-1872, tome Ier.)

XXI

Lettre du roi de Prusse au Pape.

Berlin, le 30 juillet 1870.

Très Auguste Pontife,

Je n'ai pas été surpris, mais profondément ému, en lisant les paroles touchantes tracées par votre main pour faire entendre la voix du Dieu de la paix. Comment mon cœur pourrait-il ne pas

écouter un appel aussi puissant? Dieu m'est témoin que ni moi ni mon peuple n'avons désiré ni provoqué la guerre.

En obéissant aux devoirs sacrés que Dieu impose aux souverains et aux nations, nous prenons l'épée pour défendre l'indépendance et l'honneur de la patrie, et nous serons toujours prêts à la déposer dès que ces biens pourront être sauvegardés. Si Votre Sainteté pouvait m'offrir, de la part de celui qui, si inopinément, a déclaré la guerre, l'assurance de dispositions sincèrement pacifiques et des garanties contre le retour d'une semblable atteinte à la paix et à la tranquillité de l'Europe, ce ne sera certainement pas moi qui refuserai de les recevoir des mains vénérables de Votre Sainteté, uni comme je suis avec Elle par des liens de la charité chrétienne et d'une sincère amitié.

GUILLAUME.

(*Archives diplomatiques*, 1871-1872, tome Ier.)

XXII

Proclamation de Napoléon III au peuple français.

22 juillet 1870.

Français,

Il y a dans la vie des peuples des moments solennels où l'honneur national, violemment excité, s'impose comme une force irrésistible, domine tous les intérêts et prend seul en main la direction des destinées de la Patrie. Une de ces heures décisives vient de sonner pour la France.

La Prusse, à qui nous avons témoigné, pendant et depuis la guerre de 1866, les dispositions les plus conciliantes, n'a tenu aucun compte de notre bon vouloir et de notre longanimité. Lancée dans une voie d'envahissement, elle a éveillé toutes les défiances, nécessité partout des armements exagérés et fait de l'Europe un camp où règne l'incertitude et la crainte du lendemain.

Un dernier incident est venu révéler l'instabilité des rapports internationaux et montrer toute la gravité de la situation. En présence de nouvelles prétentions de la Prusse, nos réclamations se sont

fait entendre. Elles ont été éludées et suivies de procédés dédaigneux. Notre pays a ressenti une profonde irritation et aussitôt un cri de guerre a retenti d'un bout de la France à l'autre. Il ne nous reste plus qu'à confier nos destinées au sort des armes.

Nous ne faisons pas la guerre à l'Allemagne dont nous respectons l'indépendance. Nous faisons des vœux pour que les peuples qui composent la grande nationalité germanique disposent librement de leurs destinées.

Quant à nous, nous réclamons l'établissement d'un état de choses qui garantisse et assure l'avenir. Nous voulons conquérir une paix durable, basée sur les vrais intérêts des peuples, et faire cesser cet état précaire où toutes les nations emploient leurs ressources à s'armer les unes contre les autres.

Le glorieux drapeau que nous déployons encore une fois devant ceux qui nous provoquent est le même qui porta à travers l'Europe les idées civilisatrices de notre grande Révolution. Il représente les mêmes principes. Il inspirera les mêmes dévouements.

Français,

Je vais me mettre à la tête de cette vaillante armée qu'anime l'amour du devoir et de la patrie. Elle sait ce qu'elle vaut, car elle a vu dans les quatre parties du monde la victoire s'attacher à ses pas.

J'emmène mon fils avec moi malgré son jeune âge. Il sait quels sont les devoirs que son nom lui impose, et il est fier de prendre sa part dans les dangers de ceux qui combattent pour la patrie.

Dieu bénira nos efforts. Un grand peuple qui défend une cause juste est invincible.

NAPOLÉON.

XXIII

Proclamation de l'empereur à l'armée.

Metz, le 28 juillet 1870.

Soldats,

Je viens me mettre à votre tête pour défendre l'honneur et le sol de la patrie.

Vous allez combattre une des meilleures armées de l'Europe, mais d'autres, qui valaient autant qu'elle, n'ont pu résister à votre bravoure. Il en sera de même aujourd'hui.

La guerre qui commence sera longue et pénible, car elle aura pour théâtre des lieux hérissés d'obstacles et de forteresses ; mais rien n'est au-dessus des efforts persévérants des soldats d'Afrique, de Crimée, de Chine, d'Italie et du Mexique. Vous prouverez une fois de plus ce que peut une armée française, animée du sentiment du devoir, maintenue par la discipline, enflammée par l'amour de la Patrie.

Quel que soit le chemin que nous prenions hors de nos frontières, nous y trouverons les traces glorieuses de nos pères. Nous nous montrerons dignes d'eux.

La France entière vous suit de ses vœux ardents et l'univers a les yeux sur vous ; de nos succès dépend le sort de la liberté et de la civilisation.

Soldats, que chacun fasse son devoir et le Dieu des armées sera avec vous.

NAPOLÉON.

XXIV

Proclamation du roi de Prusse.

Berlin, le 25 juillet 1870.

De toutes les races qui habitent la patrie allemande, de toutes les classes du peuple, en deçà comme au delà de l'Océan, j'ai reçu de la part de communes, de corporations, de sociétés et de particuliers, à l'occasion de la lutte pour la défense de l'honneur et de l'indépendance de l'Allemagne qui va s'engager, des preuves si nombreuses de dévouement et d'abnégation, que c'est pour moi un besoin de porter publiquement témoignage de cet accord des esprits allemands et de joindre à l'expression de mon royal remerciement l'assurance que je rends au peuple allemand fidélité pour fidélité et que je resterai constant dans mes sentiments.

L'amour pour la commune patrie et le soulèvement unanime des races allemandes et de leurs princes ont concilié toutes les opinions

et fait disparaître toutes les dissidences. Unie comme elle ne l'a sans doute jamais été, l'Allemagne doit trouver dans son unanimité comme dans son droit la garantie que la guerre lui procurera une paix durable et que de cette sanglante semence sortira une moisson bénie de Dieu : la liberté et l'unité de l'Allemagne.

(*Archives diplomatiques*, 1871-1872, tome Ier).

XXV

Proclamation du roi de Prusse au peuple prussien.

Berlin, le 31 juillet 1870.

A mon peuple,

En me rendant aujourd'hui à l'armée, afin de combattre pour l'honneur de l'Allemagne et pour la conservation de nos biens les plus précieux, je veux, en considération de l'élan unanime de mon peuple, accorder une amnistie pour tous les crimes et délits politiques.

J'ai chargé le ministre d'État de me soumettre un décret à cet effet.

Mon peuple sait comme moi, que la rupture de la paix, ni aucune provocation à la guerre ne sont certainement venues de notre côté.

Mais provoqués, nous sommes décidés comme nos pères, en mettant notre ferme confiance en Dieu, à soutenir la lutte pour le salut de la patrie.

GUILLAUME.

XXVI

Proclamation du roi de Prusse à l'armée.

Mayence, le 2 août 1870.

Soldats,

Toute l'Allemagne animée par le même sentiment se trouve sous les armes contre un État voisin qui nous a déclaré la guerre sans motif et par surprise.

Il s'agit de la défense de notre patrie et de nos foyers menacés.

Je prends le commandement de nos armées réunies et je vais marcher contre un adversaire qu'un jour nos pères ont combattu glorieusement dans la même situation.

L'attention pleine de confiance de toute la patrie ainsi que la mienne, est fixée sur vous.

Dieu sera avec notre juste cause.

GUILLAUME.

(*Archives diplomatiques*, 1871-1872, tome Ier.)

XXVII

Ordre du jour du prince Frédéric-Charles.

Quartier général. Hambourg,
le 6 août 1870.

Soldats de la deuxième armée ! Vous mettez le pied sur le sol français. Sans aucune raison, l'empereur Napoléon a déclaré la guerre à l'Allemagne, et son armée est notre ennemie. ***Le peuple français n'a pas été consulté sur son intention de faire une guerre sanglante aux Allemands, ses voisins; par conséquent, nous n'avons aucun motif d'être ses ennemis.***

N'oubliez pas de prouver aux habitants paisibles de la France que, dans notre siècle, deux peuples civilisés, même à la guerre, savent respecter les droits de l'humanité.

Montrez aux Français que le peuple allemand est non seulement grand et brave, mais aussi civilisé et généreux vis-à-vis de l'ennemi.

FRÉDÉRIC-CHARLES, prince de Prusse.

(*Archives diplomatiques*, 1871-1872, tome Ier.)

XXVIII

Proclamation de l'impératrice régente.

Paris, le 7 août 1870.

Français,

Le début de la guerre ne nous est pas favorable; nos armes ont subi un échec; soyons fermes dans ce revers, et hâtons-nous de le réparer.

Qu'il n'y ait parmi nous qu'un seul parti, celui de la France; qu'un seul drapeau, celui de l'honneur national. Je viens au milieu de vous, fidèle à ma mission et à mon devoir; vous me verrez la première au danger pour défendre le drapeau de la France.

J'adjure tous les bons citoyens de maintenir l'ordre. Le troubler serait conspirer avec nos ennemis.

Palais des Tuileries, 7 août, onze heures du matin.

EUGÉNIE.

XXIX

Proclamation du roi de Prusse à son armée.

Hambourg, le 8 août 1870.

Soldats,

Déjà une grande partie de notre armée, occupée à poursuivre l'ennemi refoulé après de sanglants combats, a passé la frontière. Aujourd'hui et demain, plusieurs corps d'armée vont entrer sur le territoire français.

J'attends de vous que vous tiendrez à honneur de vous signaler en pays ennemi, surtout par l'excellente discipline dont jusqu'à ce jour vous avez donné le glorieux exemple. *Nous ne faisons pas la guerre*

aux habitants paisibles de la France et le premier devoir d'un soldat loyal est de protéger la propriété privée, de ne pas souffrir que la haute réputation de notre armée soit atteinte, ne fût-ce que pour un fait isolé de manque de discipline.

Je compte sur l'esprit élevé qui anime l'armée. Je ne compte pas moins sur la sévérité et la circonspection de tous les chefs.

GUILLAUME.

(*Archives diplomatiques*, 1871-72, tome Ier.)

XXX

PROCLAMATION DU PRINCE ROYAL DE PRUSSE

HABITANTS DE LA LORRAINE

Nancy, le 18 août 1870.

L'Allemagne fait la guerre à l'empereur des Français et non aux Français. — La population n'a pas à craindre qu'on prenne des mesures hostiles.

Je m'occupe de rendre à la nation et spécialement à la ville de Nancy les moyens de circulation interrompue par l'armée française. J'espère que l'industrie et le commerce vont être rétablis et que toutes les autorités resteront à leur place.

Je ne demande pour la nourriture de l'armée que le surplus des provisions qui n'est pas nécessaire pour la nourriture de la population française. La nation paisible, et principalement la ville de Nancy, doivent compter sur les plus grands ménagements.

Le commandant de la 3e armée,

FRÉDÉRIC-GUILLAUME,

prince royal de Prusse.

(*Archives diplomatiques*, 1871-72, t. II.)

XXXI

Le comte de Granville à lord Lyons, à Paris.

Foreign-Office, 10 août 1870.

Mylord, l'ambassadeur de Prusse m'a plusieurs fois entretenu de divers bruits sur lesquels il a cherché à se renseigner auprès de moi. Le premier est qu'un traité avait été conclu entre la France et l'Italie, en vertu duquel cette dernière devait fournir à la France cent mille hommes et aurait obtenu le droit d'occuper Rome après la paix.

J'ai dit au comte de Bernstorff que je ne croyais pas à l'existence d'un pareil traité; que le gouvernement italien avait communiqué à celui de la reine qu'il avait reçu une telle demande de la France et *qu'il désirait obtenir l'aide du gouvernement de Sa Majesté britannique pour résister à cette pression*. Sur la réponse que, quoique ce ne fût pas la politique actuelle de l'Angleterre de prendre des engagements positifs pour une neutralité combinée, cependant elle serait prête, si par là elle pourrait aider l'Italie à résister à cette pression extérieure, à s'accorder avec l'Italie, pour que ni l'une ni l'autre n'abandonnassent la neutralité sans un échange d'idées, et sans s'annoncer réciproquement tout changement de politique. Le gouvernement a donné son assentiment chaleureux à cet arrangement.

Un autre bruit était la négociation d'une alliance entre la France et l'Autriche combinée avec une organisation armée de la Gallicie. J'ai annoncé au comte de Bernstorff que j'avais cru nécessaire d'avertir le gouvernement autrichien que beaucoup de circonstances avaient créé des soupçons sur la neutralité dans l'esprit des gouvernements russe et prussien; mais que j'avais reçu du gouvernement autrichien l'assurance qu'il était libre de tout engagement et qu'il serait prêt à se concerter avec le gouvernement de Sa Majesté pour une neutralité continue.

Quant au troisième bruit du traité secret signé à Vienne entre la France, l'Autriche, l'Italie et la Turquie pour se garantir mutuellement leurs territoires et pour se réunir à la France dans le cas de

revers essuyés par cette dernière, je ne pouvais que dire que je n'en avais aucune connaissance et que je ne croyais pas qu'un tel traité eût été signé.

Le comte de Bernstorff a aussi appelé mon attention sur le Danemark que la Prusse craint de voir engagé dans cette guerre par la pression de la France ; le roi de Danemark désire être soutenu contre cette pression, et le Cabinet de Saint-Pétersbourg désirait faire, de concert avec l'Angleterre, une démarche en commun à Paris à cette fin. Mais j'ai rappelé à Son Excellence que je lui avais déjà trois fois suggéré combien il serait désirable que la Prusse enlevât au Danemark, par un arrangement amical, la tentation de céder aux sollicitations de la France, et j'ai ajouté que, la semaine dernière, j'avais obtenu l'autorisation du Cabinet de faire dire au baron Brunnow que je serais prêt à me concerter avec lui sur le temps et la manière de faire une représentation à la France pour l'engager à ne pas pousser le Danemark à une politique tellement contraire aux intérêts de ce pays.

Je suis...

Signé : GRANVILLE.

(*Archives diplomatique* 1871-1872, tome Ier.)

N. B. — Ce n'est que le 19 juillet que le gouvernement français avait eu l'idée de s'adresser au Danemark et avait confié cette mission au duc de Cadore. Notre ministre arriva trop tard, le 3 août. Quoique plein de bonne volonté pour notre cause, le Danemark, en raison de sa faiblesse et des menaces dont il était l'objet de la part de l'Angleterre comme de la Prusse, ne put agir et fut forcé de se réfugier dans la neutralité. Et cependant la population danoise, ennemie de la Prusse, avait offert 30 000 hommes, auxquels 30 000 Français réunis auraient été de force à s'emparer de Kiel et à marcher sur Hambourg. L'expédition devait être confiée au prince Napoléon, mais l'opposition formelle de l'amiral Rigault de Genouilly qui refusa d'accorder au prince la haute main sur la flotte, fut une des causes de l'échec de l'expédition.

H. W.

XXXII

CAPITULATION DE SEDAN

CONSEIL D'ENQUÊTE DES CAPITULATIONS

Extrait du procès-verbal de la séance du 4 janvier 1871.

Le conseil d'enquête,

Vu le dossier relatif à la capitulation de la place de Sedan;

Vu le texte de la capitulation;

Sur le rapport qui lui en a été fait;

Ouï MM. les généraux de division : de Wimpffen, ex-commandant en chef de l'armée de Châlons;

Lebrun, ex-commandant en chef du 12e corps de ladite armée;

Ducrot, ex-commandant en chef du 1er corps de ladite armée;

Douay, ex-commandant en chef du 7e corps de ladite armée;

Après en avoir délibéré;

Exprime comme suit son avis motivé sur la capitulation de la place de Sedan :

Sans se préoccuper des causes plus politiques que militaires qui, après la réorganisation encore fort incomplète de l'armée de Châlons, ont déterminé le gouvernement de la Régence à prescrire l'expédition très dangereuse tentée par cette armée pour secourir le maréchal Bazaine, le Conseil n'a pas non plus à apprécier la manière dont cette expédition a été conduite, jusqu'au moment où, par suite de sa blessure, le maréchal de Mac-Mahon, qui en avait le commandement, le remit au général Ducrot, l'un de ses lieutenants.

Les troupes de l'armée de Châlons, déjà peu sûres d'elles-mêmes à leur départ du camp, avaient éprouvé des retards dans leur marche par suite de l'incertitude dans le plan de campagne et de l'irrégularité dans les distributions. Les mauvais temps qui les assaillirent, les surprises de l'ennemi, la défaite du 5e corps leur portèrent une atteinte morale qui les avait singulièrement affaiblies et ébranlées; aussi, faut-il bien le constater, elles arrivèrent assez en désordre à Sedan.

Le général Ducrot, auquel le maréchal remit le commandement

après sa blessure, se rendait compte de la situation, et voyant le danger que courait l'armée française en se laissant enserrer dans Sedan, prescrivit aussitôt des dispositions de retraite sur Mézières, seule direction dont la route lui paraissait libre en cet instant.

Mais à peine une heure s'était-elle passée et ses ordres recevaient-ils un commencement d'exécution, que le général de Wimpffen, se prévalant d'une lettre qui lui avait été remise par le ministre de la Guerre, réclama le commandement en chef, et désapprouvant les mesures prises pour le général Ducrot, sans avoir encore un plan bien arrêté, ainsi qu'il le dit lui-même, mais comptant sur les péripéties de la bataille pour tenter une combinaison moins désastreuse, prescrivit de reprendre les positions abandonnées par suite des premiers ordres.

Dès lors, le général de Wimpffen assuma toute la responsabilité du commandement.

Ce changement d'impulsion ébranla encore davantage la confiance de l'armée et y mit le désordre.

Le nouveau général en chef ne put ou ne sut se faire complètement obéir.

Le 1er corps ne conserva pas toutes ses positions, aussitôt occupées par l'ennemi, et le 7e fut, ainsi que lui, refoulé sur Sedan, où ils apportèrent l'un et l'autre une telle confusion qu'on dut fermer les barrières de la place.

Pendant que ces événements se passaient, le général de Wimpffen, voyant la vigoureuse résistance du 12e corps et que l'attaque des Bavarois sur Bazeilles se ralentissait et faiblissait même, avait conçu le projet de concentrer toutes ses forces sur sa droite et de percer la ligne ennemie en se portant sur Carignan et Montmédy.

Dans ce but, il avait prescrit au 1er corps de venir le rejoindre et au 7e de soutenir la retraite.

Ces corps, nous l'avons vu, par suite de leur retraite précipitée sur Sedan, étaient loin de pouvoir répondre à son attente ; toutefois, le énéral de Wimpffen, à la tête d'une partie des troupes de la marine, de deux bataillons de zouaves et du 45e régiment, s'était jeté sur l'ennemi et se portait sur Balan pour faire coopérer au mouvement les troupes placées de ce côté, quand, arrivé sur l'emplacement où il les supposait, il ne trouva plus personne ; le 12e corps était également rentré à Sedan.

Le général de Wimpffen, en allant à la porte de Balan, rencontra

le général Lebrun qui, suivi d'un homme portant un drapeau parlementaire, allait demander l'armistice. Le général en chef fit abaisser ce drapeau, et, à la tête de deux cents hommes qu'il put réunir, se rua sur l'ennemi, mais, reconnaissant bientôt son impuissance, rentra lui-même à Sedan.

Lors du refoulement des différents corps sur la place, l'empereur, dans la pensée d'arrêter une inutile et plus longue effusion de sang, et sans consulter le général en chef ni les commandants de corps, ainsi qu'ils l'ont unanimement déclaré au Conseil, avait fait arborer le drapeau blanc sur la citadelle.

Lorsqu'il se porta sur Balan, pour y faire un dernier effort, le général en chef avait été abordé par un officier d'ordonnance de l'empereur qui l'invitait à se rendre au quartier général ennemi, pour y traiter de la capitulation ; il avait refusé de se charger de cette mission ; cependant, après sa dernière tentative, il céda aux instances de son souverain.

Le Conseil peut facilement apprécier la funeste influence qu'exerça sur l'armée ce changement de trois généraux en chef différents à quelques heures d'intervalles et le défaut de suite dans les opérations qui en furent la conséquence ; il peut juger les combinaisons qui se produisirent successivement, les chances de succès qu'elles présentaient. ***Il est de son devoir de dire que le projet du général Ducrot était le plus rationnel, car, en admettant que la concentration sur la gauche pût réussir, ce qui était difficile, il est vrai, et qu'après un vigoureux effort, l'on pût s'ouvrir la route de Mézières, on pouvait, tout au moins, concevoir l'espoir de sauver une bonne partie de l'armée en se jetant sur le territoire belge.***

Il doit constater également qu'en réclamant le commandement en chef de l'armée, par suite de la lettre du ministre de la Guerre, sans avoir de plan arrêté, ainsi qu'il le dit lui-même, ou dans l'espoir, après avoir jeté les Bavarois dans la Meuse, de venir battre l'aile droite des Allemands, ou, enfin, de s'ouvrir un passage sur Carignan ou Montmédy, le général de Wimpffen a fait preuve de conceptions trop peu plausibles ou justifiées pour ne pas avoir une grande partie de la responsabilité des funestes événements qui amenèrent la capitulation. Mais il importe de bien définir la part de responsabilité qui incombe à ce général dans l'acte même de cette capitulation, et les termes dans lesquels elle fut rédigée.

Or, il paraît bien prouvé au Conseil que le souverain, en faisant

hisser le drapeau blanc sur la citadelle, sans avoir pris l'avis du général de Wimpffen, le dégageait de toute responsabilité sous ce rapport, et l'assumait tout entière.

Le Conseil doit donc louer le général de Wimpffen de s'être constamment opposé à cette capitulation, mais il doit dire aussi qu'ayant accepté de la négocier, il a eu tort de ne pas faire maintenir le principe consenti par l'ennemi, lors de la première entrevue (et dont il avait donné connaissance au Conseil tenu le matin même), de laisser tous les officiers en possession de leurs armes et bagages, article malheureusement modifié en faveur des seuls officiers, qui, en se retirant dans leurs foyers, donneraient leur parole d'honneur de ne pas servir contre l'ennemi pendant la guerre.

Le Conseil blâme vivement le général de Wimpffen d'avoir admis cette exception, contraire à l'article 256 du décret du 13 octobre 1863, lequel prescrit aux officiers de ne jamais séparer leur sort de celui de leurs soldats, exception qui tend à affaiblir, chez les officiers, le sentiment du devoir et de résistance à l'ennemi, et n'est qu'une prime à la faiblesse.

Pour extrait conforme :

Le Président du Conseil d'enquête,

BARAGUEY D'HILLIERS.

XXXIII

MÉMOIRE MILITAIRE

RÉDIGÉ SOUS LE MINISTÈRE DU MARÉCHAL NIEL EN VUE D'UNE GUERRE AVEC L'ALLEMAGNE (1)

I

La première question qui se présente dans l'hypothèse d'une guerre avec l'Allemagne, conduite par la Prusse, est celle-ci : Que

(1) Plan préparé au ministère de la Guerre, sous le ministère du maréchal

fera l'ennemi au premier moment? Se tiendra-t-il sur sa base générale du Rhin, où il est solidement établi, et attendra-t-il que la France manifeste ses projets? Ou bien, résolu à prendre l'offensive, viendrait-il avec ses corps tout organisés prendre position, dès le début, sur les bases actives et fortifiées qu'il possède devant nos frontières, c'est-à-dire devant la basse Alsace et sur le front et le flanc de la Lorraine pour tenter immédiatement l'invasion de notre pays?

L'état actuel des esprits dans les armées prussiennes, la confiance exagérée que leur ont donné leurs succès de 1866 et qu'augmente encore la supériorité attribuée par elles à leur armement, l'espérance qu'elles auraient de surprendre la France au milieu de préparatifs et de mouvements incomplets, tout nous porte à penser que l'ennemi prendra le second parti et ne nous laissera pas l'initiative de l'attaque.

C'est donc particulièrement la défensive du pays que nous allons traiter dans ce mémoire, tout en exposant ensuite ce qui nous paraîtrait devoir être fait, dans le cas où les circonstances nous conduiraient à prendre une offensive résolue dans diverses directions.

La partie de nos frontières comprise d'une part entre le Rhin et la Moselle, d'autre part entre la Moselle et la Meuse et entre la Meuse et la Sambre (1) serait celle que menaceraient particulièrement les armées allemandes. Leurs forces agissant de concert, en vertu des traités d'alliance récemment conclus, seront assez considérables pour qu'on puisse les supposer opérant concentriquement de différents côtés; et il est vraisemblable que nous pourrions avoir affaire aussi vers le haut Rhin, à une armée du sud de l'Allemagne qui, renforcée d'un contingent prussien, passerait le fleuve à Bâle ou aux environs, envahirait la haute Alsace et chercherait à pénétrer plus loin, soit par les Vosges, soit par la trouée entre les Vosges et le Jura. Mais

Niel, provenant des papiers du général Colson, sous-chef du cabinet du ministre. L'intérêt historique de ce plan préparé par des militaires très convaincus de la suprématie de l'offensive, paraît être de prouver qu'on ne se faisait aucune illusion, au temps du maréchal Niel, ni sur la possibilité de mobiliser nos réserves aussi vite que les Allemands avec notre organisation militaire, ni sur l'exécution des engagements assurant à la Prusse le concours de l'Allemagne du Sud.

(Communication de M. Colson, conseiller d'État, membre de l'Institut, frère du général Colson, chef d'état-major du maréchal de Mac-Mahon, tué à Frœschwiller.)

(1) Ceci suppose que la neutralité de la Belgique ne serait pas respectée.

ce ne serait là qu'une opération accessoire et secondaire dont nous aurions raison au moyen du corps défensif français qui aurait pour base et pour appui le camp retranché de *Belfort*. Nous reviendrons sur ce point après avoir envisagé les lignes d'invasion plus menaçantes, celles qui auraient pour objectif surtout la basse Alsace et la Lorraine, contrées qui ont été à diverses époques un des principaux théatres de nos guerres. Cette partie de la frontière française, entre le Rhin et la Moselle, est encore, en ce qui nous concerne, dans l'état ou l'ont mise les événements de 1815 et les traités de Vienne. Mais les Allemands y ont pris contre nous une attitude beaucoup plus agressive et dangereuse que jamais.

Qu'on nous permette de rappeler ce qu'écrivait en 1837 le lieutenant général Dode, dans un rapport à la Haute Commission de défense instituée l'année précédente : «... Ce côté de la France, disait-il, est sans contredit le plus vulnérable et le plus menacé. Nos voisins l'ont toujours signalé comme l'entrée la plus favorable à leurs desseins, s'ils avaient à exécuter une troisième invasion chez nous. Les travaux qu'ils ont fait exécuter sur la partie de leur territoire qui nous fait face ont pour but de corroborer ce plan d'attaque et développent encore leurs vues... L'Allemagne tend d'ailleurs à se centraliser et à former un corps plus compact et plus homogène. La fusion des intérêts commerciaux qui s'opère sous nos yeux en ce moment (1837) sur ce vaste territoire, produira dans un avenir plus éloigné une fusion d'intérêts politiques, qui fera de ce grand corps, faible autrefois par ses divisions, une masse très redoutable... »

Après trente années ces prévisions viennent de se réaliser complètement. La situation même s'est notablement aggravée, car les places fortes fédérales, élevées devant notre frontière de la Lorraine et du Rhin, vont être désormais aux mains d'une seule puissance : celle qui dirigerait les opérations militaires, la Prusse, et cette ceinture de fer qui nous étreint pèsera sur nous d'un poids plus lourd. En outre, l'existence des nombreuses voies ferrées qui, partant des divers passages du Rhin, viennent converger sur les points fortifiés, a créé des dangers nouveaux, par la facilité de concentration rapide des troupes d'invasion. Il y a donc une nécessité impérieuse de s'occuper des moyens de défendre cette frontière.

Principaux passages du Rhin dont l'ennemi dispose avec ponts et têtes de ponts. — Toutes les forces de l'Allemagne du Nord peuvent être portées très promptement sur la rive gauche du Rhin par les

voies de fer qui aboutissent aux divers points de passage du fleuve.

Ces passages principaux sont ceux de :

1° ***Maxau***, à 8 kilomètres en aval de Lauterbourg, pont de bateaux sur lequel passe le chemin de fer de Carlsruhe à Landau ;

2° ***Germersheim***, pont de bateaux avec double tête de pont fortifiée ;

3° ***Manheim***, pont de bateaux et pont fixe qui s'achève pour le passage du chemin de fer ;

4° ***Worms***, pont de bateaux ;

5° ***Mayence***, place puissamment fortifiée, pont de bateaux et pont fixe pour le chemin de fer de la rive gauche du Mein ;

6° ***Coblentz***, double tête de pont fortifiée, pont de bateaux et pont fixe ;

7° ***Bonn***, pont de bateaux ;

8° ***Cologne***, pont de bateaux et pont fixe ;

9° ***Dusseldorf***, pont de bateaux et pont fixe.

Lignes d'opération de l'ennemi pour une invasion de la France. — Les lignes de voies ferrées en communication avec ces divers passages et menaçantes pour la France, sont :

1° Pour l'invasion de la basse Alsace : la ligne ***Rastadt-Carlsruhe-Landau***, la ligne ***Mayence-Neustadt-Landau-Wissembourg ;***

2° Pour l'invasion de la Lorraine : les trois lignes ***Mayence-Kaiserlautern-Sarrebruck, Mayence-Neunkirchen-Sarrebruck-Trèves-Sarrelouis-Sarrebruck***, toutes trois venant aboutir à la vaste gare de Sarrebruck disposée pour cette grande concentration et se prolongeant sur notre territoire par la ligne de ***Forbach-Saint-Avold-Metz ;***

3° Enfin, la ligne ***Trèves-Luxembourg*** et entre la Moselle et la Meuse, la ligne ***Cologne-Aix-la-Chapelle-Spa-Luxembourg***, ces deux lignes se prolongeant par une voie ferrée également sur ***Thionville*** et ***Metz*** et sur ***Longwy*** et ***Arlon***.

La marche stratégique des forces allemandes contre la France comprendrait peut-être aussi une ligne d'opérations à leur extrême droite, par les voies de fer qui, partant de Dusseldorf, passent par Aix-la-Chapelle, Liège, Namur, Charleroi, à travers la Belgique (1).

Ce pays chercherait assurément à faire respecter sa neutralité.

L'intérêt de la France ne serait pas de la violer ; mais les Prussiens pourraient n'avoir pas le même scrupule, eu égard à l'avantage qu'il

(1) Dans l'hypothèse déjà faite plus haut.

y aurait pour eux à être maîtres sur la ligne dont nous parlons, des citadelles de Liège et Namur, qui leur seraient d'un puissant secours, soit pour jalonner leur ligne d'opérations, soit comme appui dans les luttes dont la Belgique serait le théâtre. Cette ligne d'opérations les conduirait droit sur notre frontière où existe la trouée de l'Oise, direction la plus courte à suivre pour marcher sur Paris. Il est donc prudent de tenir compte de cette éventualité d'attaque.

On voit, d'après les facilités de mouvements rapides et de concentration, que leurs lignes ferrées donneraient aux Allemands, qu'ils pourraient, dès le premier moment de la guerre, avoir quatre bases d'opérations distinctes, établies immédiatement devant nos frontières jusqu'à les toucher pour ainsi dire, savoir : devant la basse Alsace, ***Landau*** et ***Germersheim;*** devant la Lorraine, ***Sarrebruck*** et ***Sarrelouis,*** sur la Sarre ; au flanc gauche de la Lorraine, ***Luxembourg*** et devant la trouée de l'Oise, ***Namur*** et ***Charleroi.*** Ces quatres bases seraient d'ailleurs reliées très directement entre elles par des voies ferrées : la ligne ***Namur-Charleroi*** qui court parallèlement à la frontière française, la ligne ***Luxembourg-Trèves-Sarrelouis-Sarrebruck*** et la ligne ***Neunkirchen-Neustadt*** par ***Kaiserlautern***, indépendamment des routes de terre remplissant le même objet, telle que la route de Sarrebruck à Landau, par Deux-Ponts et Pirmasens. Cette situation est grave ; elle appelle toute notre attention et nous dicte ce que nous avons à faire.

Forces que l'ennemi pourrait mettre en mouvement contre nous au premier moment de la guerre. — Nous supposons que l'ennemi, au premier moment de cette guerre, ne présenterait pas moins de 390 000 hommes en totalité, sur les quatre points que nous venons de considérer, savoir : devant la basse Alsace, 80 000 hommes ; sur la Sarre, devant le centre de la Lorraine, où serait la branche principale d'opérations, 160 000 hommes ; sous Luxembourg, 70 000 hommes ; en Belgique (1), 80 000 hommes.

Admettons en outre que le corps qui passerait le Rhin à Bâle serait de 70 000 hommes, cela ferait un total de 460 000 hommes, auquel nous pouvons, dans les circonstances actuelles, évaluer les forces allemandes qui pourraient agir contre nous dans les premières phases de la lutte.

(1) Dans le cas où la neutralité de la Belgique serait respectée, ces 80 000 hommes seraient supposés laissés en réserve sur le base générale du Rhin.

Forces françaises à opposer aux premiers efforts de l'ennemi. — A ces forces, nous devons pouvoir opposer :

1° Une armée du Rhin (l'aile gauche en basse Alsace), 60 000 hommes ;

2° Une armée de la Moselle, 140 000 hommes, placée devant le grand débouché de Sarrebruck et détachant deux de ses corps sur Thionville ;

3° Une armée du Nord, ou de la Meuse, 60 000 hommes indépendamment des garnisons, des places fortes de cette frontière ;

4° Nous devons avoir en outre une armée de réserve de 120 000 hommes établie sur la base Reims-Châlons. La première de ces villes serait transformée, par des ouvrages de campagne, en une grande place de manœuvres, et l'armée qui s'y appuierait pourrait se porter par les voies ferrées soit sur le Nord, soit sur la Lorraine, soit vers Langres ;

5° Aile droite de l'armée du Rhin (dans la haute Alsace) 60 000 hommes.

Pour ces quatre armées (du Rhin, de la Moselle, du Nord et de réserve) nous atteignons un total de 440 000 hommes, sans compter bien entendu, ni les garnisons des places fortes, ni la deuxième réserve à constituer dans Paris (1).

Abordons les détails et voyons quels devront être les positions et les mouvements de nos différentes armées par rapport à celles qui leur seront opposées.

Dans la basse Alsace. Aile gauche de l'armée du Rhin. — L'armée ennemie a pour base Landau et Germersheim, sa droite s'étendra jusqu'à Pirmasens au moyen d'un corps qui la reliera avec son armée de la Sarre. Partant de cette base, elle attaquera la basse Alsace à la fois par les montagnes entre Bitche et Wissembourg et le Rhin, parce qu'elle a intérêt à appuyer sa gauche au fleuve, afin de ne pas être coupée de ses passages de communication avec la rive droite. Mais tout en considérant que le gros de ses forces opérera sans doute par la plaine à l'*est* de Wissembourg, parce que là le pays est ouvert et se prête bien aux mouvements de la cavalerie et de l'artillerie, et aussi parce que l'ennemi est maître de plusieurs belles routes et du che-

(1) Nous n'évaluerons pas à plus de 90 000 hommes (à prendre dans l'armée active) les garnisons des places du Nord, de l'Est et de l'intérieur. Ces garnisons seront complétées par des bataillons de gardes nationaux mobiles.

min de fer, il faut admettre qu'il fera aussi des efforts sérieux par sa droite contre le pays montagneux à l'ouest de Wissembourg, par le haut des vallées de la Lauter et de la Sauerbach, comme les Alliés l'avaient fait en 1793. Car, s'il y a nécessité impérieuse pour nous de lier toujours les mouvements de notre armée du Rhin à ceux de l'armée de la Moselle, l'ennemi doit tendre naturellement à contrarier ce but et il doit penser qu'il pourrait y réussir par l'opération que nous indiquons.

Première position de l'armée du Rhin. — L'armée française de la basse Alsace occuperait au moment de la guerre la ligne de la Lauter, sa droite à Lauterbourg, sa gauche à Wissembourg et à la position *du col du Pigeonnier,* sur la route de Bitche. Elle pourrait même, si elle n'avait pas devant elle un ennemi très supérieur en forces, occuper de ce côté la belle position de *Nothwiller*, qui a une action sur le haut de la vallée de la Lauter et de la Sauerbach et qui, en 1793, a été longtemps tenue avec avantage par les républicains. Mais pour peu que l'ennemi prenne une offensive décidée, cette ligne de la Lauter ne serait réellement pas tenable. Sa gauche, comme nous l'avons dit ci-dessus, est exposée à être tournée ; les deux postes qui la jalonnent (Wissembourg et Lauterbourg) n'ont que très peu d'importance et ne pourraient être défendus sérieusement (1). Notre armée ne trouverait pas là une ligne de bataille avantageuse et ne devrait pas y attendre une lutte générale. Cette opinion, qui a été celle de la plupart des militaires expérimentés et des commissions de défense qui se sont occupés de la question, est d'autant plus fondée que la ligne de la Lauter, susceptible d'être tournée par sa gauche, est aussi menacée à dos sur sa droite par un passage du Rhin que tenterait devant Selz un corps auxiliaire ennemi parti de Rastadt, qui n'est qu'à 7 kilomètres du fleuve. Notre armée ne serait donc pour ainsi dire, qu'en observation sur la ligne de la Lauter, et si l'ennemi, en forces supérieures, se décidait à marcher en avant, il faudrait ne pas chercher à faire là une résistance de front. Il faudrait refuser la droite, et il est probable que notre gauche même ne pourrait résister longtemps autour de Wissembourg et qu'elle serait contrainte d'abandonner aussi ce point, malgré l'inconvénient qu'il y aurait à

(1) Il faut les considérer non plus comme des *places fortes,* mais comme de simples postes de guerre pouvant être occupés suivant les chances de la guerre. On ne doit donc pas y laisser un armement qui serait compromis.

laisser ainsi l'ennemi maître de la première partie de la route qui se dirige de Wissembourg sur Bitche par le col du Pigeonnier. Cette route, il est vrai, sera maîtrisée plus loin par le corps de 7 à 8000 hommes qu'il importera de placer sous l'appui de Bitche et qui réunira ses efforts à ceux de la gauche de l'armée d'Alsace pour défendre la tête des Vosges.

Position défensive de l'armée du Rhin. — L'armée fera donc, en se repliant de Wissembourg, un changement de front et viendra se couvrir de l'un des affluents de ces montagnes au Rhin, et tout d'abord de la Lauerbach, cours d'eau assez important qui descend de *Fischbach* à *Lembach*, passe à Wœrth et longe la tête de la forêt de Haguenau. Dans ce mouvement, la gauche devra faire tout son possible pour tenir Lembach même, afin que l'armée reste toujours étroitement liée aux Vosges. Autrement, l'ennemi s'attacherait à la séparer de l'armée de la Moselle en l'isolant de Bitche et en interceptant ses communications à travers la chaîne par la route de Niederbronn d'abord, et par celle d'Ingweiler; puis, poursuivant sa marche, il pourrait même la couper de sa communication avec Phalsbourg.

C'est ici le lieu de faire remarquer combien il est essentiel que notre armée de la basse Alsace ne cesse pas de s'appuyer aux Vosges et qu'elle ne se laisse pas rejeter sur Strasbourg et peut-être acculer au Rhin. Son rôle est de défendre le mieux possible cette partie du pays contre l'invasion en conservant toujours la possibilité de lier ses opérations avec celles de l'armée de la Moselle et de venir en aide à celle-ci au besoin. Si elle est forcée de se retirer, il faut qu'elle maintienne constamment sa ligne naturelle de retraite à travers les Vosges et sa communication directe avec l'intérieur de la France pour aller concourir à la défense générale. Elle ne doit pas sacrifier ce devoir à la pensée de protéger Strasbourg, cette place pouvant être momentanément abandonnée aux seuls efforts de sa garnison calculée en conséquence et secondée par sa patriotique population (1).

Si, à la suite de quelques revers, cette garnison est bloquée par

(1) Cette place a été malheureusement abandonnée par l'armée du Rhin en 1870 et livrée à ses seules ressources qui étaient plus que modestes, alors que tout faisait un devoir au gouvernement impérial et au ministère de la Guerre de lui donner un armement supérieur, des canons de marine et des pointeurs, des vivres, des munitions et des troupes considérables.

H. W.

l'ennemi, on peut toujours espérer qu'un retour de fortune nous permettra de venir la dégager, comme en 1793, sur ce même théâtre de guerre, les républicains l'ont fait pour Landau.

L'armée se repliant de la ligne de la Lauter viendra s'établir sur la rive droite de la Sauerbach. Il existe là une belle position de bataille couverte sur sa droite par la forêt de Haguenau et le poste de Haguenau même (1), sur son front par la rivière où l'on peut faire des retenues d'eau, sur la gauche par les contreforts des Vosges.

Cette position a une étendue de 9 à 10 kilomètres : elle est longée en avant par une belle route, et en arrière par le chemin de fer de Haguenau à Niederbronn. Elle se développe sur une longue crête bien dégagée et dominante. Les points de solide résistance vers sa gauche sont Frœschwiller et Wœrth, où il y aurait quelques ouvrages de fortification de campagne à élever. Il faudrait aussi en avoir un ou deux en avant du front, sur la rive gauche, notamment près du village de Gunstett. On les aurait construits dès le début de la guerre. La forêt de Haguenau, rendue impénétrable par de nombreux abatis et certaines dispositions défensives appuieraient solidement la droite.

C'est cette position qu'occupaient, mais en *sens inverse,* les Autrichiens en décembre 1793, lorsque le général Hoche, combinant le mouvement de son armée du Rhin que commandait Pichegru, vint se jeter entre eux et les Prussiens, et détermina leur retraite en les battant sur leur droite et leur enlevant les redoutes qu'ils avaient établies vers Frœschwiller et Wœrth, opération dont le résultat fut le déblocus de Landau. Notre armée sur cette position de Wœrth, bien plus favorable pour nous qu'elle ne l'était pour les Autrichiens, pourrait soutenir une lutte contre des forces supérieures avec grandes chances de succès.

En occupant cette belle ligne de défense, on maîtrise la communication de Wœrth à Bitche, on ouvre à plus forte raison la route impériale entre Haguenau, Bitche et la Lorraine par Niederbronn, direction que va suivre le chemin de fer en construction, et on donne la main à l'armée de l'autre versant des Vosges. De là aussi on menace sérieusement la droite et les derrières de l'ennemi, s'il tentait de pénétrer entre la forêt de Haguenau et le Rhin et de pousser sur Strasbourg.

(1) Haguenau n'est pas à proprement parler une place forte, mais un bon poste de guerre qui aurait dû être consolidé par des dispositions défensives du moment.

Nous aurions d'ailleurs laissé un fort détachement dans Haguenau, qui peut être considéré comme un bon poste de guerre. Si ce détachement était forcé de se replier, il se retirerait d'abord sur Wendenheim, point de bifurcation des chemins de fer qui aurait été organisé défensivement et de là sur Strasbourg.

Encore un mot sur la position de Wœrth. Pendant que notre armée du Rhin l'occuperait, elle pourrait, à un moment donné et sans se compromettre, se dégarnir d'une ou deux divisions qui seraient dirigées rapidement à travers les Vosges pour renforcer l'aile droite de l'armée de la Moselle engagée dans une bataille et frapper un coup décisif. Une marche de nuit suffirait pour ce mouvement. Si l'armée du Rhin était contrainte par les efforts de l'ennemi à abandonner la position de la rive droite de la Sauerbach, elle se retirerait derrière la Moder d'abord, puis sur la ligne de la Zorn, derrière le canal de la Marne au Rhin, où se trouve le chemin de fer qu'elle aurait grand intérêt à protéger, sa gauche s'appuyant toujours aux Vosges, son centre à Hochfelden, sa droite à Brumath et à *Wendenheim* qui est le nœud des deux voies ferrées. Cette ligne, bien moins importante à conserver en 1793 qu'aujourd'hui, fut occupée et tenue par l'armée de Pichegru et les Autrichiens ne purent l'en débusquer.

Ce mouvement de retraites successives de l'armée du Rhin suppose que l'armée de la Moselle se serait de son côté retirée aussi de la première position qu'elle occupera entre Sarreguemines et Saint-Avold. Alors, le petit corps intermédiaire, qui manœuvrait sous l'appui de Bitche, aurait fait également sa retraite, mais par la crête même des Vosges en suivant une route qui s'y développe par la Petite-Pierre et il serait venu occuper le plateau de Phalsbourg, nœud principal de la communication entre les deux armées. La place de Phalsbourg est précieuse comme point central de défense et d'appui sur la chaîne des Vosges et pour assurer un moyen de communication avec Strasbourg. Il aurait fallu qu'on disposât à l'avance sur ce plateau, tant au nord qu'au sud, quelques ouvrages de campagne, de façon à étendre l'action de la place sur la vallée de la Zintzel au nord et la vallée de la Zorn au sud, dans laquelle passent à la fois le canal, le chemin de fer de Strasbourg et une bonne route. Il est de toute nécessité de maîtriser ces vallées par lesquelles les Alliés en 1814 ont tourné Phalsbourg, surtout celle de la Zorn. On aurait dans celle-ci pris le soin de réorganiser et d'armer le vieux château de Lutzelbourg; puis de le rattacher à Phalsbourg en construisant un bon ouvrage en terre sur

le plateau intermédiaire dit des ***Trois Maisons***. Ces dispositions défensives seraient soutenues par des détachements de la garnison et des corps de partisans que fournirait la patriotique population de ce pays.

Sur les autres passages des Vosges entre Bitche et Phalsbourg, nous ne demandons pas d'ouvrages de fortification, même passagère. En effet, déjà en 1814 et 1815, l'ennemi avait traversé et parcouru les Vosges, en se servant des passages existant alors, aussi librement que s'il n'y avait pas eu de montagnes. Cela lui serait bien plus facile à faire encore aujourd'hui, puisque les Vosges ont été sillonnées partout de chemins de fer forestiers et autres. Si l'on y faisait des ouvrages défensifs, il faudrait en établir partout, et immobiliser sur ces points une partie de nos forces et de nos ressources en armement et en vivres. Seulement, il sera bon de préparer quelques obstacles, comme abatis et coupures, sur certains points et notamment au débouché des Vosges dans l'Alsace, ne fût-ce que pour assurer, en retardant la marche de l'ennemi, le mouvement de flanc que pourraient faire nos troupes du Rhin pour se porter en Lorraine.

Nous terminons ce que nous voulions dire ici des Vosges par quelques mots extraits d'un ordre de l'empereur Napoléon Ier à son ministre de la Guerre en date du 9 mai 1815, alors qu'on préparait aussi la mise en état de défense de cette frontière : « Il est des cas où les Vosges sont la retraite de l'armée du Rhin ; il en est d'autres où les Vosges menacent les derrières de l'armée de la Moselle. » Cela est encore parfaitement vrai aujourd'hui et justifie ce que nous avons proposé ci-dessus.

(1) *N. B.* — Suivent, dans ce mémoire si intéressant, des détails sur les opérations probables de l'armée de la Moselle, — offensive, défensive et retraite successive, s'il y avait lieu, — sur les autres manœuvres de l'armée du Nord ou de l'armée de la Meuse, enfin sur les opérations à tenter dans la haute Alsace par l'armée du Rhin contre l'armée du sud de l'Allemagne, puis sur la retraite de nos troupes en cas d'insuccès sur Belfort et Vesoul. Le mémoire visait une seconde partie relative à l'hypothèse d'une offensive de nos forces, tant sur la rive gauche du Rhin qu'au delà de ce fleuve. Cette partie ne figure point dans le texte que nous avons eu sous les yeux.

Il résulte de cet important travail que l'état-major avait envisagé depuis longtemps toutes les hypothèses de l'envahissement de l'Alsace et des Vosges et proposé des mesures sérieuses tant en effectifs qu'en fortifications ou points défensifs, mesures qui ne furent malheureusement pas exécutées.

H. W.

XXXIV

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR L'ORDRE DE BATAILLE A SUIVRE EN 1870.

II

Au mémoire du général Colson étaient jointes des considérations générales provenant du maréchal de Mac-Mahon, commandant le 1er corps de l'armée du Rhin le 27 juillet 1870, qui méritent d'être examinées avec attention et qui concernent l'ordre de bataille à suivre, le rôle de l'infanterie, de la cavalerie et de l'artillerie. On remarquera que l'état-major avait la croyance formelle que notre artillerie était supérieure à l'artillerie prussienne par la mobilité et la rapidité de son tir. Les premiers engagements démontrèrent, hélas! combien le canon se chargeant par la culasse avait de supériorité sur notre canon rayé et quelle erreur regrettable fut commise par les comités spéciaux qui repoussèrent le canon Reffye et n'acceptèrent que la mitrailleuse.

ARMÉE DU RHIN
1er corps
ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL

—

RÉSUMÉ DE LA CONFÉRENCE DU MARÉCHAL DE MAC-MAHON AVEC SES GÉNÉRAUX, 27 JUILLET 1870

« L'étude de la campagne de 1866 nous fait voir que l'ordre de bataille de 1805 est encore aujourd'hui ce qu'il faut conseiller et ce qu'il y a de plus parfait. L'exemple d'Austerlitz nous prouve aussi que, dans la division, il vaut mieux placer une brigade en première ligne et l'autre en deuxième ligne, que d'employer les brigades accolées. L'ordre en colonnes par bataillons, avec des tirailleurs pour éclairer ces colonnes, permet de fournir des feux sur la ligne de bataille, tout en conservant dans la main du chef de bataillon des réserves suffisantes

pour enlever, au moment décisif, les positions occupées par l'ennemi.

« Dans la campagne de 1866, les Prussiens, dont l'armement était de beaucoup supérieur à celui de leurs adversaires, avaient adopté la colonne de compagnie ; ils ont voulu par là imiter ce que nous avons fait en Afrique, en Crimée et en Italie, c'est-à-dire individualiser le combat et développer l'initiative de leurs soldats. Un auteur militaire prussien, dans un écrit qui a paru en 1868, a fait remarquer les dangers qui peuvent résulter de l'adoption de cette colonne de compagnie ; il conclut à la nécessité d'organiser en arrière de la première ligne, de fortes réserves qui puissent parer à tous les événements, soit qu'il s'agisse de la défense ou de l'attaque d'une position C'est qu'en effet la colonne de compagnie a pour résultat d'égrener les troupes, qui se portent d'instinct sur la ligne de bataille, et de détruire l'unité d'action ; en un mot, il n'y a plus que des tirailleurs en grande bande fournissant des feux très nourris, mais dont la ligne peut être percée, d'autant plus facilement qu'elle est plus mince et que la première ligne, la deuxième et souvent les réserves sont confondues.

« Il sort de là pour nous un enseignement : c'est qu'il faut que les troupes soient toujours dans la main de leurs chefs et les tirailleurs suivis de réserves assez fortes pour enlever les positions que l'on a devant soi. Dans ce même écrit, l'auteur, spéculant sur la *furia francese*, prévoit le cas où nous attaquerons de front baïonnettes lancées, comme nous avons l'habitude de le faire et il dit : « Si nos ennemis nous font ce plaisir, leur affaire est faite! » Gardons-nous bien de nous laisser aller à cet entraînement irréfléchi ; que nos soldats, au contraire, qui ont entre les mains un fusil portant plus juste et plus loin que celui de nos adversaires, sachent en tirer tout le parti possible. Il faut qu'ils soient bien convaincus que le fusil prussien n'a d'effet utile que jusqu'à la distance de 500 mètres et que le leur est encore très meurtrier à celle de 1000 mètres. Cette supériorité de notre armement aura pour résultat, si nous savons en profiter, de surélever le moral de nos troupes et de détruire celui de nos ennemis, résultat que les mitrailleuses et l'artillerie, dont il sera parlé plus loin, contribueront également à amener.

Infanterie.

« Il faut bien se garder des règles fixes en ce qui concerne l'ordre de la bataille. A la guerre, l'imprévu joue un grand rôle et l'essen-

tiel est d'y faire toujours face. Le chef d'une troupe doit, avant tout, tirer parti du terrain qu'il a à attaquer ou à défendre; toutefois, il est nécessaire de poser quelques principes généraux dont on ne craindra pas de s'écarter, lorsque les circonstances l'exigeront.

« Le rôle des tirailleurs s'est accru en raison de la précision du nouveau fusil, parce que leur tir est supérieur à celui des troupes en ligne. En général, un bataillon sera couvert par deux compagnies, ayant chacune une section en tirailleurs et une section en réserve. Les réserves auront non seulement pour mission de soutenir les tirailleurs, mais encore de gagner du terrain en avant et de franchir la ligne, toutes les fois qu'il le faudra. Ainsi donc deux compagnies seront généralement en tirailleurs, précédant la première ligne; cette première ligne sera composée de troupes de la 1er brigade, à l'exception du bataillon de chasseurs qui formera la réserve de la division.

« Comment les troupes de la première ligne seront-elles disposées? En colonnes par pelotons, ou en colonnes doubles; mais de préférence en colonnes doubles. La colonne double se ploie et se déploie très rapidement, beaucoup plus rapidement que la colonne simple, et c'est là ce qui constitue sa supériorité sur la première. Sur le champ de bataille, il faut éviter les manœuvres, car le temps pendant lequel la troupe les exécute, est toujours un moment critique pour elle : ployer et déployer le bataillon, là doivent se borner autant que possible les mouvements.

« *La première ligne* sera donc généralement en colonnes doubles, à demi-distance et à intervalle de déploiement; en plaine, elle se tiendra à 500 mètres en arrière des tirailleurs; en pays accidenté, la distance dépendra des plis du terrain et les chefs de bataillon sauront en profiter pour abriter leur troupe.

« *La deuxième ligne,* composée de la 2e brigade, sera également en colonnes doubles, à 500 mètres en arrière de la 1re, prête à se porter en première ligne; cependant, si elle avait à souffrir de l'artillerie ennemie, il faudrait la déployer.

« Enfin, en arrière de la deuxième ligne, se trouvera le bataillon de chasseurs qui constituera, comme il a déjà été dit, la réserve de la division.

Cavalerie.

« La cavalerie divisionnaire n'aura pas seulement à éclairer les troupes d'infanterie; pendant les péripéties du combat, elle aura

souvent à agir : qu'un bataillon ennemi batte en retraite, elle devra s'élancer à sa poursuite, le sabrer et le détruire. Pour qu'elle puisse jouer ce rôle, la cavalerie divisionnaire se trouvera à portée du général de divison, défilée, autant que possible, des feux de l'ennemi et prête à agir au moment propice. Elle se portera alors en avant, en passant par les intervalles ; les tirailleurs se resserreront rapidement pour lui livrer passage, et ce mouvement sera toujours possible, lorsqu'elle se portera en avant. Ce qu'il y a d'indispensable, c'est de lui ménager une retraite, si elle est ramenée ; à cet effet, les tirailleurs devront se grouper par escouades.

Artillerie.

« A chaque division d'infanterie sont attachées trois batteries, une de mitrailleuses et deux de 4 de campagne. Il paraît utile ici de recommander aux généraux de division de n'employer les mitrailleuses que dans les engagements sérieux et non dans des affaires d'avant-garde. Cet engin de guerre très puissant, dont une instruction qui a été donnée à tous les généraux de division fait connaître les effets terribles, pourra, s'il est utilisé d'une manière intelligente, frapper le moral de nos adversaires et leur enlever l'audace qui leur a si bien réussi en 1866.

« *Notre artillerie du reste a, sur l'artillerie prussienne, l'avantage de la mobilité et de la rapidité du tir ; sous ce rapport également nous avons la supériorité : il faut que chacun en soit bien convaincu.*

« Au début d'une action et aux grandes distances les batteries de mitrailleuses tireront d'abord sur les batteries ennemies, de manière à paralyser leur feu et à les démonter : elles peuvent les atteindre jusqu'à la distance de 2 200 mètres. Mais lorsque des masses d'infanterie arriveront à une portée de 1 500 mètres environ, c'est sur elles qu'elles chercheront à concentrer tout leur feu : cent cinquante balles, arrivant en même temps sur une colonne avec une force de pénétration considérable, doivent produire un effet foudroyant.

« Quant aux batteries divisionnaires, elles prendront position d'après les indications du général de division, qu'elles soient réunies ou séparées suivant les circonstances. Toutefois, il paraît essentiel que les chefs d'escadrons, qui les commandent, jouissent d'une certaine initiative, en ce qui concerne l'établissement de leur troupe et la direction à donner au tir.

« Le général de division se bornera à indiquer le point à battre et l'effet à produire ; le commandant de l'artillerie, avec ces données générales, prendra les mesures de détail, sous sa responsabilité, pour remplir la mission qui lui aura été assignée. Les batteries d'artillerie, pour avoir toute leur liberté d'action, doivent être protégées ; il convient de leur donner une escorte, qui tienne à distance les tirailleurs de la ligne ennemie ou qui résiste à la cavalerie, qui tenterait de les enlever. Quelle sera cette escorte? Une section de chasseurs à pied dont l'effectif variera de soixante à soixante-quinze hommes, semble une force suffisante. Cette section sera toujours la même, de façon à ce qu'il s'établira entre la batterie et son escorte une confraternité salutaire. Les chasseurs à pied prendront bientôt l'habitude de se placer, de manière à garantir la batterie ; et d'un autre côté, lorsque la batterie devra se porter aux allures vives d'une position à une autre, elle pourra facilement transporter son escorte qui, sans cela, ne saurait la suivre et continuer de la protéger.

« Chaque homme est pourvu de quatre-vingt-dix cartouches ; il est bien essentiel de lui apprendre à les ménager et à ne tirer que dans de bonnes conditions. Cependant, on a dû prévoir le cas où une troupe aurait épuisé sa provision : de là, des réserves divisionnaires de munitions. Chaque bataillon a une réserve de cartouches, renfermée dans un caisson à deux roues. Il n'est pas admissible que cette voiture suive le bataillon dans toutes les phases du combat et reste, pendant l'action, sur la ligne de bataille ; d'un autre côté, il faut que cette réserve de cartouches ne soit pas trop éloignée des combattants. Faut-il la placer avec les batteries divisionnaires? ou bien en arrière de la division avec le bataillon de chasseurs à pied?

« Il n'y a pas de règle fixe à poser à cet égard : les généraux de division et de brigade prendront telle mesure que les circonstances leur conseilleront, les voitures d'une même brigade étant réunies sur un même point, sous la protection d'un petit détachement d'infanterie. »

XXXV

Note sur l'infériorité de notre artillerie en 1870.

« Pourquoi, en 1870, nous sommes-nous présentés avec une artillerie aussi inférieure à celle de nos adversaires?

Aussitôt après la campagne de 1866 où les canons rayés prussiens, se chargeant par la culasse, avaient paru sur le champ de bataille, on comprit bien, en France, l'infériorité de nos vieux canons de 12 et de 4 et l'on se mit à étudier de nouveaux modèles, mais sans conviction, sans ardeur; car dans les sphères officielles on se montrait hostile d'une part au chargement par la culasse, d'autre part à l'utilisation des grandes portées. Aussi, les expériences furent-elles conduites avec la lenteur particulière qui caractérise les bureaux, les comités, les commissions, les conseils, etc., toute cette bureaucratie technique si dangereuse par son inertie.

L'empereur, qui était peut-être préoccupé des événements et voulait aboutir à bref délai, voyant que la question n'avançait pas, se décida à charger le lieutenant-colonel de Reffye, l'inventeur de la mitrailleuse, d'établir deux modèles de canons de campagne, l'un léger, l'autre plus lourd de réserve sous les conditions suivantes (1) : le bronze comme métal à canon, la poudre noire comme charge de tir.

La France ne pouvait pas alors faire l'acier à canon et il eût été trop long de trouver une nouvelle poudre et de créer un approvisionnement; cela pressait.

Ce problème, posé au mois de décembre 1868, et qui paraissait insoluble à presque tous les artilleurs, était résolu seize mois après : au mois de mai 1870, deux pièces de 7 et deux pièces de 4 étaient mises en expérience à Versailles; les essais furent interrompus par la guerre. Cependant, l'étude faite par le lieutenant-colonel de Reffye était assez complète pour que le matériel de 7, fabriqué dans des usines improvisées, mal outillées pendant la guerre même, se soit montré au moins égal au matériel allemand, notamment au plateau d'Avron.

Eh bien, l'hostilité contre le chargement par la culasse et les grandes portées était telle dans certains esprits que, pendant le siège même de Paris, sous le feu pour ainsi dire, le général d'artillerie Susane écrivait dans une brochure la phrase suivante : « Les artilleurs préfèrent, pour la guerre de campagne, les canons se chargeant par la bouche et tirant à 3 000 mètres aux canons à longue portée qui se détraquent! »

Telle était la mentalité des sphères officielles et du personnel dirigeant! Comment s'étonner que les essais de 1866 à 1870 n'aient rien produit?

(1) Aux frais de sa cassette particulière : coût, 35 000 francs.

Si l'empereur avait pris plus vite la décision de confier à un *homme* et non aux organes du ministère de la Guerre, la mission d'établir un matériel, nous eussions été prêts en 1870 et nous aurions opposé aux ennemis une artillerie au moins aussi puissante que la leur.

Tel est le résultat de l'inertie administrative et technique! »

A cette note qui émane d'un général éminent et d'une très haute compétence en matière d'artillerie, il faut ajouter à titre de renseignement l'étude faite en février 1868 sur le canon de 4 en acier de la maison Krupp et le canon de 9 pouces (228 mm., 6) en acier fondu. L'examen des brochures sur les épreuves de ce canon, envoyées à l'empereur Napoléon par le chef de l'usine Krupp, Henri Haas, fut fait par les soins du général Le Bœuf, président du comité d'artillerie, et aboutit à cette constatation qu'on ne saurait affirmer encore que ces canons présentassent une sécurité absolue contre les éclatements. Le Bœuf ajoutait que si les expériences, commencées à Versailles des deux canons en bronze se chargeant par la culasse, avaient un résultat définitif favorable, il n'y aurait plus lieu de se préoccuper de la question de l'acier. Donc en 1868, le nouveau canon était déjà à l'étude et en 1870 on se mit en campagne avec l'ancien. (Voir Papiers de la famille impériale, pièce CXX.)

H. W.

XXXVI

L'INDEMNITÉ DE GUERRE EN 1871

EXTRAITS DU RAPPORT AU NOM DE LA COMMISSION DU BUDGET DE 1875 SUR LE PAIEMENT DE L'INDEMNITÉ DE GUERRE ET SUR LES OPÉRATIONS DE CHANGE QUI EN ONT ÉTÉ LA CONSÉQUENCE

Par

M. Léon SAY

Membre de l'Assemblée nationale

Séance du 5 *août* 1874.

« Les préliminaires de paix signés à Versailles, le 26 février 1871, avaient stipulé dans l'article 2 le paiement de 5 milliards de francs,

dont un milliard en 1871, et le reste dans un espace de trois années. Il n'était fait, dans ce document, aucune mention de la nature de la monnaie dans laquelle les versements devaient être effectués; ce n'est que quelques jours plus tard, lors de la signature de la convention de Ferrières, le 11 mars 1871, qu'il est parlé, dans l'article 15, du thaler au cours de 3 fr. 75 et du florin d'Allemagne au cours de 2 fr. 15 comme pouvant servir au paiement de la contribution de guerre.

« L'article 7 du traité de paix signé à Francfort, le 10 mai 1871, précisait davantage les époques et les formes du payement. Les échéances étaient déterminées comme il suit :

« Trente jours après le rétablissement de l'ordre

	francs.
Dans Paris	500 000 000
Dans le courant de 1871	1 000 000 000
Le 1er mai 1872	500 000 000
Le 2 mars 1874	3 000 000 000
TOTAL	5 000 000 000

« Le gouvernement français devait, en outre, payer le 3 mars de chaque année les intérêts au taux de 5 pour 100 l'an sur les trois derniers milliards, tout en conservant la faculté, à charge de prévenir trois mois à l'avance, de devancer par des acomptes l'échéance finale du 2 mars 1874. Dans le cas où le gouvernement français userait de cette faculté, les intérêts devaient cesser de courir à partir du jour de l'anticipation.

« Quant au mode de payement, il consistait en or ou en argent, en billets de banque d'Angleterre, de la banque de Prusse, de la banque royale des Pays-Bas, de la banque nationale de Belgique, en billets à ordre ou en lettres de change négociables de premier ordre, valeurs comptant sur ces mêmes pays.

« Le change du thaler était fixé à 3 fr. 75 et celui du florin d'Allemagne à 2 fr. 15, comme nous l'avons vu plus haut, en vertu de l'article 15 de la convention de Ferrières (1). Mais pour les autres valeurs, on en avait pas déterminé le change, par cette raison qu'elles n'étaient pas libératoires. Elles pouvaient être données en payement

(1) Le cours qui a servi à régler définitivement le compte des florins est celui de 7 florins pour 4 thalers, soit 2 fr. 1428.

mais le montant n'en était porté en compte que pour le produit net en thalers ou en florins de la négociation que se réservait de faire le gouvernement allemand. C'est ce qui résulte du paragraphe 3 des observations contenues dans le protocole de signature des conventions de Berlin, signé le 12 octobre 1871 et ainsi conçu :

« 3° Il a été convenu que les lettres de change, domiciliées autre part qu'en Allemagne, que la France a remises ou remettra au gouvernement allemand, ne passeront en compte que pour les sommes formant le produit net de leur réalisation, déduction faite des frais de recouvrement.

« Le cours du change des valeurs remises, servant de base au calcul à établir entre les deux pays, sera celui du jour de la réalisation par l'Allemagne des lettres de change. »

Il y a lieu de faire remarquer, enfin, que la valeur de la portion cédée du chemin de fer de l'Est fixée à 325 millions de francs par le paragraphe 6 de l'article 1er des articles additionnels au traité de paix du 10 mai 1871, devait être déduite du second demi-milliard du montant de l'indemnité, et que par exception aux dispositions rapportées ci-dessus, 125 millions purent être versés en billets de la Banque de France, conformément à une convention spéciale signée à Francfort le 21 mai 1871.

« Si on ajoute qu'une somme de 98 400 francs, redue par le gouvernement allemand à la ville de Paris par suite du règlement définitif de la contribution des 200 millions, a été portée en compte au gouvernement français on voit que la situation pouvait s'établir comme il suit :

		francs.
Indemnité de guerre		5 000 000 000
Payements faits en escompte chemin de fer de l'Est	325 000 000	
Ville de Paris	98 400	
Total	325 098 400	
Payements faits en billets de la Banque de France	125 000 000	
	450 098 400	450 098 400
La différence, soit		4 549 901 600

restait à payer en numéraire ou en valeurs allemandes, en un certain nombre de versements.

« Ces énormes versements ne pouvaient, en aucun cas, donner lieu à l'ouverture d'un compte courant.

« Ils devaient être faits à des dates fixées par les traités ou déterminées par des avis donnés trois mois à l'avance.

« Plus tard, et par la convention signée à Versailles le 29 juin 1872, relativement au payement des trois derniers milliards, le gouvernement français fut autorisé à faire des anticipations de 100 millions de francs au moins après un avis donné un mois à l'avance, mais jamais il ne lui fut permis de verser des acomptes en compte courant.

« Il résulte de ces diverses stipulations :

1° Que les payements faits par le gouvernement français, en valeurs anglaises ou hollandaises, en un mot en valeurs autres qu'allemandes, étaient convertis en valeurs allemandes aux frais du gouvernement français par le gouvernement allemand;

2° Que les effets allemands appartenant au gouvernement français ne pouvaient pas, au fur et à mesure de leur échéance, donner lieu à des versements en compte; mais que les fonds encaissés aux échéances diverses de ces effets devaient être déposés chez les correspondants du Trésor français, pour figurer dans des versements dont la date et l'importance avaient dû être fixés à l'avance.

« Les époques de versement ont été ultérieurement changées et avancées par la France pour obtenir une évacuation plus prompte du territoire, mais le mode de payement a toujours été soumis aux deux obligations indiquées plus haut.

« Aux 4 549 901 600 francs, à payer en numéraire ou en valeurs allemandes, il faut ajouter les intérêts, soit 301 145 078 fr. 44; de sorte que la dette totale

	francs.
S'est élevée à	5 301 145 078 44
Dont il a payé en compte	325 098 400
Et le reste	4 976 046 678 44

a dû être payé :

125 000 000 francs en billets de Banque de France, et 4 851 047 678 fr. 44 en numéraire ou valeurs allemandes.

« Le montant total des sommes remises à l'Allemagne par le Trésor français a dépassé ce chiffre de 14 613 774 fr. 85, sur lesquels le

gouvernement allemand a remboursé 700 000 francs, et a fourni pour compte 13 772 566 fr. 29; la différence, soit 141 208 fr. 57, reste à régler.

« En résumé :

	francs.
La dette en principal s'élevait à.....	5 000 000 000
En intérêt :	
Au 2 mars 1872.....	150 000 000
Au 2 mars 1873.....	128 600 200 81
Au 5 septembre 1873.....	22 544 877 63
	5 301 145 078 44

« Le Trésor a remis en compte ou en valeurs 5 315 758 853 fr. 29.

	francs.
Ce qui excédait le chiffre total de la dette de.	14 613 774 85
Cet excédent a été réduit par un remboursement de.....	700 000
A.....	13 913 774 85
Il reste à régler une somme en suspens de	141 208 56
La différence, soit.....	13 772 566 29
Est représentée par l'escompte d'effets non échus, remis en payements, escompte montant à.....	2 412 317 40
Et par les pertes sur réalisation et frais de négociation de valeurs remises au gouvernement allemand en devises étrangères et converties en monnaie allemande au compte du gouvernement français.....	11 360 248 89
Ensemble.....	13 772 576 29

« Les comptes rendus publiés en Allemagne portent à 1 484 551 274 thalers le montant des sommes reçues de la France, ce qui, à raison de 3 fr. 75 par thaler, représente 5 567 067 277 fr. 50 ou, en plus des sommes indiquées plus haut, 251 308 424 fr. 50.

« Cette différence s'explique par les contributions de guerre imposées aux villes de France, y compris celle de Paris, contributions que nous n'avons pas fait figurer dans le compte que nous établissons en ce moment.

« L'opération totale a été divisée en deux parties, celle des deux premiers et celle des trois derniers milliards.

« L'opération des deux premiers milliards a commencé le 1er juin 1871 et a été close par le payement des intérêts sur les trois milliards restant dus, le 6 mars 1872.

« Elle s'est effectuée au moyen de deux compensations et de seize versements. On a compté comme un seul versement la suite des versements partiels auxquels ont donné lieu le payement du solde du premier, des second et troisième demi-milliards, parce que ces versements ont dû être effectués à Strasbourg, au fur et à mesure de l'envoi, qui était fait à l'agent français qu'on y avait délégué, des monnaies allemandes, de l'or et de l'argent français et des valeurs de portefeuille. Chaque payement était clos par un reçu allemand, lorsque le comptage était terminé. Ce comptage a toujours été long, et pour les monnaies allemandes, en particulier, il ne s'élevait pas à plus de 800 000 francs par jour.

« L'opération des deux premiers milliards a compris, tant en capital qu'en intérêt, 2 milliards 161 958 767 fr. 43.

Les compensations (valeur du chemin de fer de l'Est et prise en compte du solde redû par l'Allemagne à la Ville de Paris) se sont élevées à	325 098 400
Les billets de la Banque de France, numéraires et valeurs à	1 836 860 367 43
Ensemble	2 161 958 767 43

La somme de 1 836 860 367 fr. 43 se décompose comme il suit :

	francs.
Billets de la Banque de France	125 000 000
Or français	109 001 502 85
Argent français	63 016 695
Numéraire et billets de banque allemands	62 554 115 93
Thalers	312 650 509 01
Florins de Francfort	25 816 752 37
Marcs banco	116 575 592 13
Florins de Hollande	250 540 821 46
Francs de Belgique	147 004 456 40
Livres sterling	624 699 832 28
TOTAL	1 836 860 367 43

« L'opération des trois derniers milliards a commencé le 29 août 1872 et a été close le 5 septembre 1873 Elle s'est effectuée au moyen de dix-sept payements.

« Elle a compris, tant en capital qu'en intérêts 3 153 800 085 fr. 86. Cette somme se décompose comme il suit :

	francs.
Or français	164 001 555 25
Argent français	176 275 180 75
Numéraire et billets de banque allemands	42 485 029 25
Thalers	2 172 663 212 03
Florins de Francfort	209 311 400 42
Marcs banco	148 641 398 27
Reichs marcs	79 072 309 89
Francs belges	148 700 000 »
Livres sterling	12 650 000 »
Ensemble	3 153 800 085 86

« Si on réunit ces deux tableaux en un seul, on a la composition suivante de la somme de 4 990 660 453 fr. 29. »

DÉSIGNATION	PAYEMENT des deux premiers milliards.	PAYEMENT des trois derniers milliards.	TOTAL
	Francs.	Francs.	Francs.
Billets de banque de France	125 000 000	» »	125 000 000
Or français	109 001 502 85	164 001 555 25	273 003 058 10
Argent français	63 016 695	176 275 180 75	239 291 875 75
Numéraire et billets de banque allemands	62 554 115 93	42 485 029 25	105 039 145 18
Thalers	312 650 509 01	2 172 663 212 03	2 485 313 721 04
Florins de Francfort	25 816 752 37	209 311 400 42	235 128 152 79
Marcs banco	116 575 592 13	148 641 398 27	265 216 990 89
Reichs marcs	» »	79 072 309 89	79 072 309 89
Florins de Hollande	250 540 821 46	» »	250 540 821 46
Francs de Belgique	147 004 546 40	148 700 000	295 704 546 40
Livres sterling	624 699 832 28	12 650 000	637 349 832 28
	1 836 860 367 43	3 153 800 085 86	4 990 660 453 29

Le rapport de M. Léon Say indiquait ensuite :

1° L'époque et le montant des versements faits à l'Allemagne en numéraire, billets de banque ou valeurs,

2° La preuve que les fonds destinés au paiement de l'indemnité de guerre n'avaient jamais servi aux dépenses générales des budgets et avaient été employés aussi rapidement que possible à la libération de la dette qui devait amener la libération du territoire ;

3° Comment les ressources réalisées avaient été transformées pour pouvoir être employées dans les versements à l'Allemagne, c'est-à-dire comment on avait procédé pour faire passer le montant de l'indemnité de guerre de France en Allemagne ;

4° Comment s'était opéré le dépôt des capitaux appartenant au Trésor chez ses correspondants à l'étranger ;

5° Comment, des procédés employés par le gouvernement français pour réunir les ressources destinées à payer les 5 milliards, le plus productif avait été l'acquisition de lettres de change ;

6° Enfin le mouvement des affaires internationales expliqué par l'importation et l'exportation des marchandises, du numéraire ou des titres de 1867 à 1873.

Après l'exposé savant et minutieux de ces opérations qui faisait le plus grand honneur à sa compétence et à sa haute intelligence des affaires financières, M. Léon Say disait que les choses s'étaient passées pour l'opération qui avait pour but le paiement de l'indemnité de guerre comme si les 5 milliards avaient été remis à Berlin en titres de rente et comme si les Français avaient envoyé leurs épargnes à Berlin, de même qu'ils les envoyaient auparavant en Italie, aux États-Unis, en Autriche et en Turquie pour acheter de la rente italienne, américaine, ou turque, ou des actions et obligations des chemins de fer autrichiens. Il concluait ainsi :

« Après avoir terminé l'exposition des faits, il est facile d'en tirer une conclusion générale.

« La France est un pays où il se fait des épargnes annuelles dans des proportions considérables ; elle n'a cessé d'en faire au milieu de ses malheurs que pendant un temps très court, et encore pendant cet espace de temps l'arrêt des épargnes n'a-t-il pas été général.

« Dès la fin de 1871, pendant toute l'année 1872, le cours antérieur des choses s'est réformé ; le flot des épargnes a recommencé à monter. Un emploi tout naturel de ces ressources nationales s'est offert dans les grands emprunts français qui ont joué le rôle que

les émissions de valeurs étrangères avaient joué les années précédentes.

« C'est une grande consolation que d'assister à un pareil spectacle ; car on y trouve le secret de notre force vive. Il n'est pas douteux que par la continuation de ce mouvement les épargnes françaises ne rétablissent, s'il ne l'est déjà, notre stock métallique et qu'après l'avoir reconstitué, elles ne sollicitent un emploi dans des entreprises industrielles nouvelles à l'intérieur ou à l'étranger.

« L'opération des 5 milliards n'a réussi que parce qu'elle a pu être, pour ainsi dire, moulée sur les facultés du pays, au fur et à mesure que ces facultés se sont révélées.

« Le succès de cette opération sans précédent tient à la prudence, mêlée à une sorte de témérité, avec laquelle elle a été conduite. Il fallait agir vite pour arriver promptement à la libération du territoire, assez vite pour employer toutes les épargnes réelles et tout le change possible, assez prudemment pour ne pas dépasser une limite au delà de laquelle on aurait eu à se débattre contre une crise financière des plus graves et une crise monétaire qui aurait pu renouveler les désastres du papier-monnaie, heureusement inconnus en France depuis soixante-quinze ans.

« Tout a été combiné avec une grande sagesse et un rare bonheur. C'est un titre d'honneur de plus pour le grand citoyen qui avait reçu cette tâche de l'Assemblée nationale, tâche qu'il a accomplie le 15 mars 1873, lorsque son gouvernement a cru pouvoir proposer à l'Assemblée de fixer au 5 septembre suivant le terme du dernier paiement de l'indemnité de guerre, et le 20 mai 1873, lorsque les dernières mesures ont été arrêtées par lui avec la Banque de France.

« Il appartenait au gouvernement nouveau, institué par l'Assemblée nationale le 24 mai 1873, d'achever la libération du territoire et de rendre définitivement la France à elle-même.

« Mais on ne saurait finir l'histoire de l'opération financière dont nous achevons le compte rendu, sans rendre aux agents du Trésor et à l'administrateur éminent qui a dirigé le mouvement des fonds, la justice qui leur est due. Dans une situation unique, où tout était à créer, où il fallait improviser tous les jours, où les agents du Trésor devaient se transformer en banquiers, en cambistes, en acheteurs et vendeurs de métaux précieux et souvent ne pas reculer devant les plus grosses responsabilités, personne n'a été au-dessous de sa tâche. L'administration française en a reçu un nouvel éclat. »

XXXVII

LES DRAPEAUX DE METZ

I

EXTRAIT DU RAPPORT DU MARÉCHAL BARAGUEY D'HILLIERS AU NOM DU CONSEIL D'ENQUÊTE SUR LA CAPITULATION DE METZ

12 avril 1872.

« ... Le maréchal Bazaine affirme qu'au Conseil du 26 octobre, il donna au général Soleille, commandant en chef de l'artillerie, l'ordre verbal de faire prendre dans les corps d'armée et porter à l'Arsenal pour y être détruits, les drapeaux des régiments. Cet officier général déclare ne pas se souvenir qu'un ordre verbal lui ait été donné à ce sujet. Il produit au Conseil d'enquête la copie des ordres qu'il a adressés à la date du 27 aux généraux commandant l'artillerie des corps d'armée et au colonel directeur de l'Arsenal. Il prescrivait aux premiers, conformément à l'ordre du maréchal, de faire prendre les drapeaux dans les corps d'armée et de les faire porter à l'Arsenal; il ordonnait au directeur de l'Arsenal de recevoir les drapeaux et de les conserver pour être inventoriés avec le matériel de la place; nulle mention n'était faite de leur destruction. Les commandants de corps ayant refusé de livrer leurs drapeaux sur une simple communication transmise par le général commandant en chef de l'artillerie, le maréchal leur envoya l'ordre écrit de faire porter les drapeaux à l'Arsenal le 28 au matin, *les informant par lettre qu'ils y seraient brûlés*. Mais cette lettre ne fut écrite et expédiée que le 27 au soir après le départ du général Jarras pour le château de Frescati. Le maréchal savait donc que l'ordre qu'il donnait de verser les drapeaux à l'Arsenal pour y être détruits le 28 au matin, c'est-à-dire après la capitulation signée, ne pourrait être exécuté à ce moment sans violation des stipulations consenties. Aussi le 28, écrivait-il au colonel

de Girels, directeur de l'Arsenal, de conserver les drapeaux et de ne les rendre sous aucun prétexte, et qu'il le rendait personnellement responsable. Le maréchal essaie en vain de dégager sa responsabilité dans cette affaire en se plaignant de la lenteur avec laquelle ses ordres furent exécutés... Depuis le 25 au soir, le maréchal était informé que l'une des clauses de la capitulation stipulerait la remise des drapeaux à l'ennemi. Or, le protocole ne fut signé que le 27 à dix heures du soir. Le temps ne manquait donc pas pour les détruire avant la signature de la capitulation et, dans tous les cas, le maréchal n'avait qu'à faire prévenir les corps de ne pas en opérer le versement à l'Arsenal et de procéder eux-mêmes à cette destruction. Il se serait ainsi soustrait loyalement à l'humiliation de les livrer.

Au contraire, le 28, il faisait prévenir le général de Stiehle que 41 drapeaux avaient été réunis à l'Arsenal pour lui être remis. Il y en avait réellement 53 inventoriés par le directeur de l'artillerie et afin qu'il ne restât pas trace aux yeux de l'ennemi de l'ordre dont l'exécution l'eût privé de ce trophée, il faisait enlever du registre de correspondance la page où cet ordre avait été transcrit...

Le Conseil blâme le maréchal d'avoir livré à l'ennemi les drapeaux qu'il pouvait et devait détruire, et d'avoir mis ainsi le comble à l'humiliation de braves soldats dont son devoir était de sauvegarder l'honneur. »

(Cf le Rapport du général de Rivière, le *Résumé général* et les séances du Conseil de guerre de Trianon des 28 et 29 novembre et 1er décembre 1873.)

II

RÉQUISITOIRE DU GÉNÉRAL POURCET

Après avoir raconté la triste affaire des drapeaux de Metz et révélé les manœuvres et les subterfuges indignes du maréchal Bazaine qui enleva perfidement à ses soldats les glorieux emblèmes qu'ils voulaient défendre au prix de leur vie, le général Pourcet ajoute : « L'armée du Rhin, dans toutes les batailles livrées par elle, ne laissa aux mains des Prussiens ni un aigle ni un canon. En revanche, elle leur enleva un drapeau et deux pièces d'artillerie. Voilà les véritables trophées de la campagne ! » Le général flétrit la conduite du commandant en chef qui obéit à l'injonction hautaine du vainqueur

ORDRE DU GÉNÉRAL DE CASTAGNY, COMMANDANT LA 2e DIVISION DE L'ARMÉE DU RHIN, AU COLONEL SAUSSIER, COMMANDANT LE 41e D'INFANTERIE, DE FAIRE REMETTRE LES DRAPEAUX DU 41e A L'ARSENAL DE METZ POUR Y ÊTRE BRULÉS.

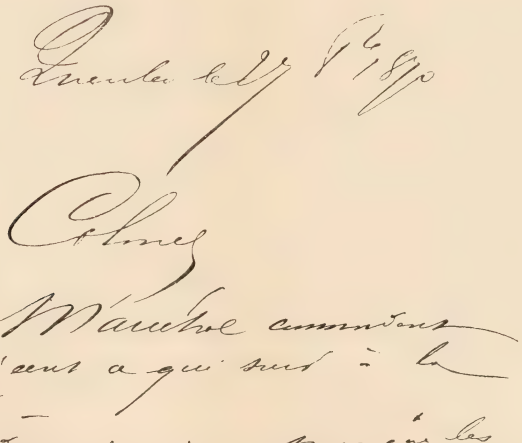

N. B. — Une partie seulement des drapeaux remis par les régiments fut brûlée. Le reste, au nombre de 53, fut livré par Bazaine au général de Stiehle, chef d'état-major de l'armée de Frédéric-Charles.

H. W.

« Les aigles enveloppées de leurs
« étuis seront emportées dans un
« fourgon fermé. Le Docteur
« de l'Arsenal les recevra et en
« délivrera des récépissés aux corps

Veuillez encore l'exécution
de cette disposition dont sous ma
voudrez compte demain matin.

Le Général de Division
Delastaigne

Le Sr Colonel se rendra chez vous
demain matin à 4 heures 1/2

Dz.

et livra 53 drapeaux qui allèrent décorer le quartier général allemand, et obligea ainsi nos malheureux soldats, conduits en captivité, à subir le douloureux spectacle de cet insultant triomphe.

« Qu'est-ce que le drapeau? disait avec émotion le général Pourcet.

« Faut-il le redire encore, après tant d'autres dont vous avez vu couler ici les larmes plus éloquentes que des phrases? A coup sûr, le drapeau est quelque chose qui leur tenait au cœur, à ces hommes de forte trempe et de haut courage, puisqu'ils suffoquaient au seul souvenir de ces heures d'angoisses, pendant lesquelles une indigne intrigue les enveloppait et dérobait à leur vigilance les trophées qui ornent aujourd'hui les églises et les basiliques de Berlin! Quelques-uns vous l'ont dit : ces drapeaux cachés dans des fourgons et cachés à tous les regards, c'était comme un lambeau de leur honneur, comme une part de leur âme qu'on leur arrachait et ceux qui les escortaient avaient l'air de conduire le deuil de la patrie. C'était en effet le deuil de sa gloire éclipsée, le deuil de son bonheur perdu!... »

XXXVIII

Lettres de Napoléon III à l'impératrice.

I

Sedan. Quartier impérial, 2 septembre 1870.

Ma chère Eugénie,

« Il m'est impossible de te dire ce que j'ai souffert et ce que je souffre. Nous avons fait une marche contraire à tous les principes et au sens commun ; cela devait amener une catastrophe. Elle est complète. J'aurais préféré la mort à être témoin d'une capitulation si désastreuse et cependant, dans les circonstances présentes, c'était le seul moyen d'éviter une boucherie de 60 000 personnes. Et encore si tous mes tourments étaient concentrés ici! Je pense à toi, à notre fils, à notre malheureux pays. Que Dieu le protège! Que va-t-il se passer à Paris? Je viens de voir le roi. Il a eu les larmes aux yeux en me parlant de la douleur que je devais éprouver. Il met à ma dis-

position un de ses châteaux près de Hesse-Cassel. Mais qu'importe où je vais! Je suis au désespoir. Adieu, je t'embrasse tendrement.

NAPOLÉON.

II

Bouillon, le 2 septembre 1870.

Ma chère Eugénie,

Après les malheurs irréparables dont j'ai été témoin, je pense aux dangers que tu cours et je suis bien inquiet des nouvelles que je recevrai de Paris. La catastrophe qui est arrivée devait avoir lieu. Notre marche était le comble de l'imprudence et, de plus, elle a été très mal dirigée. Figure-toi une armée entourant une ville fortifiée et étant elle-même entourée par des forces supérieures. Au bout de quelques heures nos troupes ont voulu rentrer en ville. Alors, la ville s'est trouvée remplie d'une foule compacte et sur cette agglomération de têtes humaines, les obus pleuvaient de tous côtés, tuant les personnes qui étaient dans les rues, renversant les toits, incendiant les maisons. Dans cette extrémité, les généraux sont venus me dire que toute résistance était impossible. Plus de corps constitués, plus de munitions, plus de vivres! On a tenté de faire une trouée, mais elle n'a pas réussi... Je suis resté quatre heures sur le champ de bataille.

La marche d'aujourd'hui au milieu des troupes prussiennes a été un vrai supplice. Adieu, je t'embrasse tendrement.

NAPOLÉON.

(*Mémoires du docteur Th. Evans*, p. 203-204.)

XXXIX

Lettre du prince impérial à M. Taine après la lecture de son livre sur l'Ancien Régime.

Camden Place, Chislehurst, le 8 octobre 1877.

Monsieur,

Tous ceux qui sont désireux de s'éclairer sur la situation de notre pays et de rechercher les causes de l'instabilité de notre état social

vous doivent de la reconnaissance pour votre ouvrage sur *les Origines de la France moderne*. On ne peut exposer d'une manière plus séduisante le résultat de plusieurs années de recherches laborieuses et de méditations profondes. J'ai tenu à m'acquitter personnellement de ma dette de gratitude en vous écrivant ces lignes. Non seulement votre livre est venu répondre à un besoin de mon esprit, mais il m'a donné une véritable satisfaction de cœur. Éloigné de mon pays, j'y vis du moins par la pensée et grâce à vous, monsieur, j'ai pu passer de longues heures en France.

Croyez, je vous prie, à mes meilleurs sentiments.

NAPOLÉON.

Taine répondit au prince le 16 octobre que son étude avait été faite par lui en simple historien, n'ayant jamais pris part aux luttes politiques et placé en dehors de tout esprit de parti. Il constatait que les Français avaient encore besoin de savoir l'histoire de la Révolution, comme celle du Consulat et de l'Empire. Il regrettait que les sciences historiques, morales, politiques et économiques fussent arriérées chez nous et comme engourdies, mais il comptait sur l'École des Hautes Études et sur l'École libre des Sciences politiques pour combler cette lacune. « Mon livre, disait-il, n'est qu'un document parmi ceux qui sortiront de cette école, un mémoire à consulter par les hommes qui, sont ou peuvent devenir des hommes d'État. J'ai rencontré souvent de pareils Mémoires aux Archives : leur but était atteint quand ils étaient lus par les cinq ou six personnes qui pouvaient en faire usage. Je voudrais que cela m'arrivât et puisque vous m'avez lu, monseigneur, cela commence à m'arriver. »

(*Correspondance de M. Taine*, t. IV, 38 à 40.)

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE X

L'AFFAIRE RÉGNIER — BAZAINE

Bismarck voudrait, suivant Hohenlohe, replacer Napoléon sur le trône. — Attitude de Bazaine. — Opinion de Hohenlohe et de Gramont. — Importance des intrigues de Régnier et de Bazaine. — Sentiments hostiles de Bazaine contre la Défense nationale. — Apparition de Régnier. — Sa venue à Hastings. — Comment il aborde le prince impérial. — Sa lettre à Mme Le Breton. — Son rôle fut-il spontané ou dicté? — Sa lettre à Bernstorff. — Ses nouvelles lettres à Mme Le Breton. — Réponse de l'impératrice. — Bismarck est averti des intrigues de Régnier et va en profiter. — Régnier obtient des photographies signées du petit prince et de l'impératrice. — Son départ pour Ferrières. — Il y arrive en même temps que Jules Favre. — Entretien avec Bismarck. — Le chancelier dit à Jules Favre que Bazaine refuse d'obéir à la Défense nationale. — Second entretien de Régnier avec Bismarck. — Sauf-conduit délivré à Régnier. — Son départ pour Metz le 20 septembre. — Bismarck apprend à Jules Favre qu'il lui est loisible de traiter avec l'Empire déchu. — Conditions qui rendent l'armistice impossible. — Rapport de Jules Favre le 22 septembre. — Riposte de Bismarck le 27 septembre. — Circulaire de Jules Favre. — Félicitations de Chandordy. — Note de Gladstone sur l'impossibilité de la restauration de l'Empire. — Desseins secrets de Bismarck dévoilés par M. de Keudell. — Entrevue de Régnier et de Bazaine. — Le maréchal indique les conditions de la capitulation. — Il révèle la situation de Metz au point de vue de son

approvisionnement. — Ses relations avec l'ennemi. — Entrevue de Régnier avec le prince Frédéric-Charles. — Conditions imposées par le prince. — Bazaine délègue Bourbaki auprès de l'impératrice. — Comment Bazaine et Bourbaki ont-ils pu se fier à Régnier? — Quels pouvaient être les appuis de Régnier? — L'action du parti impérialiste de Londres. — Sortie de Bourbaki avec Régnier. — Surprise du général Jarras. — Déclaration de Bazaine. — Entrevue nouvelle de Régnier avec Bismarck. — Dépêche du chancelier à Bazaine. — Réponse de Bazaine au sujet de la capitulation. — Offre d'envoyer le général Boyer au prince Frédéric-Charles. — Bismarck est, par Régnier, au courant de la situation réelle de l'armée de Metz. — Son action auprès de Napoléon à Wilhelmshohe. — Réponse de Napoléon qui refuse les conditions d'un traité trop rigoureux. — Surprise de l'impératrice à l'arrivée de Bourbaki. — Inquiétudes de ce général. — Nouvelle lettre de l'impératrice à l'empereur d'Autriche. — Intrigues du parti impérialiste à Londres. — Désespoir de Bourbaki. — Son recours à lord Granville et à Bernstorff. — Il est autorisé à rentrer à Metz. — Le prince Frédéric-Charles s'y oppose. — Erreur du général de Monts à cet égard. — Lettre de Bourbaki à Gambetta. — Il obtient le commandement de l'armée du Nord. — Comment Bismarck est arrivé à réaliser une partie de ses desseins. — Ce qu'il pense réellement de Régnier. — Conseil du 10 octobre à Metz. — Bazaine désigne Boyer pour aller négocier avec Bismarck. — Ses instructions à Boyer. — Ce que Bazaine comptait faire de l'armée de Metz. — Un instrument politique. — Départ de Boyer. — Entrevue avec Bismarck. — Conditions du chancelier. — Il faut que l'armée reste l'armée de l'Empire et que la régence accepte les conditions allemandes. — Rentrée de Boyer à Metz. — Tableau exagéré des malheurs du pays. — Bazaine fait envoyer Boyer en Angleterre pour s'entendre avec l'impératrice. — Arrivée de ce général à Hastings. — L'impératrice refuse les conditions de Bismarck. — Elle déclare qu'elle secondera les efforts de la Défense nationale. — Ses affirmations à lord Granville. — Entretien de Bismarck avec Rameau, maire de Versailles. — Menaces de restaurer l'Empire. — Article de Busch le 22 octobre. — Conditions de la paix. — Exagération de la situation de la France par Bazaine. — Rôle de l'armée de Metz. — Lettre de l'impératrice à Bismarck le 22 octobre. — Ses propositions. — Prétendue mission de Théophile Gautier fils à Versailles. — Réponse de Bismarck. — La dépêche du 24 octobre et les dernières conditions. — Fuite de Bazaine. — La capitulation de Metz. — Les drapeaux. — Bazaine prisonnier à Cassel. — Ses prédictions contre la France. — Entretien avec le général de Monts. — Rappel de l'attitude de Bazaine au Mexique. — Ce que disait le géné-

ral Félix Douay. — Bazaine avait conscience de ses actes. — Il a volontairement refusé d'appuyer ses lieutenants. — Jugements de Jarras, de Palat, de Bonnal sur lui. — Sa condamnation par le Conseil de guerre de Trianon. — Lettre de Bismarck à Régnier le 2 octobre 1874. — Ce que Régnier est devenu. — Attitude loyale de l'impératrice. — Son refus de se mêler aux intrigues du parti impérialiste de Londres. — Sa lettre au roi de Prusse. — Réponse de Guillaume. — Lettre de l'impératrice à Boyer. — Opinion de Kretschman et de Kunst sur Bazaine. — Jugement de Rothan sur l'impératrice. — Chandordy la fait remercier de son attitude patriotique. — Paroles de M. de Parieu. — Jugement du roi de Prusse et de lord Granville. — Accusations de Sybel, de Vogt et de Bismarck. — Menaces du chancelier contre le Saint-Siège. — L'Angleterre et l'Empire français. — L'occupation éventuelle de la Belgique 1

CHAPITRE XI

LES SUITES DE LA CAPITULATION DE METZ ET LA FORMATION DE L'EMPIRE ALLEMAND

Lettre de Napoléon III à sir John Burgoyne le 29 octobre 1870. — Les Français surpris en flagrant délit de formation. — Complications politiques. — Aveux de Napoléon III. — Conditions de la paix. — Ce que veut Bismarck. — Thiers revient à Tours le 21 octobre. — Compte rendu de sa mission. — Proposition d'un armistice par l'Angleterre. — L'élection d'une Constituante. — On apprend la capitulation prochaine de Metz. — Thiers arrive à Versailles le 30 octobre. — Il se rend à Sèvres et à Paris. — Il apprend au gouvernement la capitulation de Metz et la proposition d'un armistice. — Les conditions. — Agitation dans Paris. — Thiers retourne à Versailles le 31 octobre. — Quelle était la valeur de l'appui de la Russie en faveur de la France? — Exigences de Bismarck. — Menaces nouvelles de restaurer l'Empire. — Discussion des bases de l'armistice. — L'insurrection du 31 octobre. — Victoire de l'ordre. — Nouvelles exigences. — Rupture des pourpalers. — Départ de M. Thiers. — Ce que faisait alors Napoléon III à Wilhelmshöhe. — Sa suite. — Récit de Mels-Cohn. — Jugement du général de Monts sur Napoléon III. — Portrait de l'empereur. — Le château de Wilhelmshöhe. — Souvenirs du roi Jérôme en cette résidence. — La reine Hortense. — Opinion de Monts sur l'impératrice Eugénie. — Napoléon III reconnaît les fautes de son organisation militaire. — Echec des réformes projetées. — Visites à Wilhelmshöhe. — Helwitz messager de Bismarck. — Ses propositions. — L'attitude des Allemands après

Sedan. — Les siège de Paris et le siège de Metz. — Surprise de Bismarck et de Moltke devant la résistance des Français. — Napoléon III et le 4 Septembre. — Le départ de l'impératrice raconté par Napoléon. — L'affaire Régnier. — Les conditions futures de la paix. — Le bombardement de Paris. — Une nouvelle guerre de Cent ans. — Le livre de Wimpffen. — L'internement de Canrobert, Le Bœuf et Bazaine à Cassel. — L'arrivée subite de l'impératrice à Wilhelmshöhe le 30 octobre. — Projets personnels. — Ce qu'avait proposé Bernstorff. — Départ de l'impératrice le 1er novembre. — Jugement de Monts sur l'impératrice. — Réception de Bazaine, Le Bœuf et Canrobert par Napoléon III. — Paroles de l'empereur. — Ce qu'avait dit Le Bœuf au sujet des préparatifs. — Conclusions de la brochure de Napoléon sur les causes de Sedan et sur la discipline de l'armée. — A la recherche d'un négociateur pour Versailles. — *Le Drapeau*, journal bonapartiste à Bruxelles. — La Garde impériale demandée par Napoléon à Cassel. — Refus du roi Guillaume. — Inquiétudes et désillusions de l'empereur. — Intrigues du parti impérialiste à Londres. — Bismarck et Napoléon. — Le prince Napoléon et ses intentions. — Conditions définitives de Bismarck au sujet de la paix. — Ses intrigues avec les divers négociateurs. — Il compte sur la division des partis. — Il a favorisé l'insurrection du 31 octobre. — Jules Favre et la circulaire du 10 novembre. — Nécessité de continuer la résistance. — Lettre de l'impératrice à la comtesse Walewska. — Ses inquiétudes et ses regrets. — Metz et la Défense nationale. — L'intérêt de la France avant l'intérêt dynastique. — Ce qu'aurait voulu le parti impérialiste de Londres. — L'impératrice et le maréchal Bazaine. — Agitation des impérialistes à Bruxelles. — Le général Changarnier et sa conduite à Metz ; ses propositions. — Ce que pense de lui l'impératrice. — Napolén III et Changarnier. — Ce que l'empereur aurait voulu de lui. — La résistance de Paris amène un moment de Moltke à la pensée de lever le siège. — Les exigences des Allemands émeuvent Gladstone. — Il voudrait intervenir, mais le cabinet de Londres ne le suit pas. — Inaction déplorable des Anglais. — Haine de Bismarck contre la reine Victoria et sa fille. — Gladstone et le cabinet Ollivier. — La question de l'annexion forcée de l'Alsace-Lorraine. — Comment la Prusse a appuyé la rupture du traité de 1856. — Attitude antiamicale des représentants des Etats-Unis à l'égard de la France. — Conduite de Bancroft, Fish, et Washburne. — La lettre de lord Granville convoquant Jules Favre à la conférence de Londres est retenue dans la valise américaine. — Elle n'est connue que le 10 janvier. — Le Conseil s'oppose au départ de Jules Favre. — Craintes de Bismarck au sujet d'une intervention des Neutres. — Refus d'un sauf-

conduit à Jules Favre. — Ce qu'a fait le duc de Broglie en mai 1871 à la conférence de Londres. — L'Europe introuvable. — Attitude indifférente des Neutres. — L'unité allemande et Bismarck. — Comment s'est opérée cette unité. — Volonté opiniâtre du chancelier prussien. — Divergences dans le Nord et dans le Sud sur la formation de l'unité. — Opinion du roi Guillaume. — Le titre impérial est inférieur pour lui au titre royal. — Opinion du kronprinz très impérialiste. — Un seul et même Empire et les petits rois redevenus ducs. — Opposition de Bismarck à ce projet. — *Das Præsidium*. — Acquisition de l'Alsace. — A qui appartiendra-t-elle? — Ce que propose Louis II de Bavière. — Une Fédération avec un Parlement à compétence limitée. — Agissements de Bismarck. — Son auxiliaire Delbrück. — Difficultés qu'éprouve le chancelier. — Ses plaintes à sa femme. — Il envoie Delbrück à Munich. — Les concessions nécessaires pour arriver à l'unité complète. — Lutte épique à Versailles. — Conditions de la Bavière. — Hésitations du Wurtemberg. — Arrivée à Versailles des représentants de ces deux Etats avec ceux de Bade. — Situation délicate de Bismarck. — Ses angoisses. — Menaces faites à la Bavière et au Wurtemberg de publier leur correspondance avec Rouher, saisie à Cerçay. — L'Empire alternatif. — Irritation de Bismarck. — Scène entre lui et le kronprinz. — Le chancelier va isoler la Bavière. — Il ne se donne pas la peine d'informer l'Europe de ses desseins. — L'Autriche lui promet de ne point invoquer le traité de Prague. — Défiance de la Prusse contre l'Autriche. — Agissements secrets de l'Autriche. — Paroles de Bismarck au kronprinz. — Question de l'adhésion du Reichstag et des Parlements du Sud. — Action de Delbrück. — Le kronprinz n'en est pas satisfait. — La mission du comte Holnstein à Munich. — L'empereur allemand. — Lettre du roi de Bavière destinée au roi de Prusse et préparée par Bismarck. — Souhaits du roi de Bavière à l'occasion de la nouvelle année. — Son insistance pour l'indépendance de son royaume. — Difficultés exprimées par Bismarck au sujet de ses desseins. — Lettre à sa femme où il se plaint du roi et des princes. — Message du Conseil fédéral au Reichstag le 10 décembre. — L'Empire allemand. — Adresse du Reichstag et vote des modifications de la Constitution. — Délégation à Versailles. — Réception par le roi de Prusse. — Scène historique. — Assentiment des Parlements du Sud, moins celui de la Bavière. — Bismarck veut faire quand même proclamer l'empire allemand. — Difficultés nouvelles. — Confidences du roi de Prusse au grand-duc de Bade. — Ce que pense le roi du titre d'Empereur allemand. — Craintes de voir ses droits restreints. — Sa lettre aux princes le 14 janvier 1871. — Il autorise la proclamation le 15 janvier. — Nouvelles difficultés au sujet du titre. — Scène violente entre le roi

et le chancelier. — Récit du prince royal. — Colère de Bismarck contre le conseiller Geffcken. — La publication de la *Deutsche Rundchau*. — Accusations de Bismarck contre le prince royal. — Entretien du chancelier au sujet des difficultés soulevées à tout propos par le roi. — Guillaume ne tient qu'à la Prusse. — Menaces d'abdication du roi. — Bismarck et le grand-duc de Bade. — Leur entretien sur le titre à donner à Guillaume. — Proclamation de l'Empire dans la Galerie des Glaces à Versailles. — Description de la cérémonie. — Le cortège. — Le service religieux. — Le discours du pasteur Rogge. — Le tableau de Werner. — Le discours de l'empereur-roi de Prusse et la proclamation. — Vote du Parlement de Bavière. — Comment le nouvel empereur fut proclamé. — Disgrâce momentanée de Bismarck. — Ses observations à cet égard. — Lettre de Guillaume Ier à Augusta. — Récit par le prince royal de la proclamation de l'Empire. — L'œuvre de Bismarck. — Ce qu'il en a dit lui-même. — Sa lettre du 21 janvier à sa femme. — Bataille de Buzenval. — Incendie de Saint-Cloud. — L'Empire allemand et l'Europe..... 38

CHAPITRE XII

NAPOLÉON A CHISLEHURST ET THIERS A VERSAILLES

Napoléon III en captivité. — Sa correspondance avec l'impératrice. — A quel prix Bismarck favoriserait le retour de l'Empire. — Napoléon III, Bazaine et la Garde impériale. — Menées du parti impérialiste. — Napoléon III et le prince impérial. — *La Situation* et le *Moniteur prussien de Seine-et-Oise*. — Double jeu de Bismarck. — L'Empire et la République. — Ce que veut réellement le chancelier. — Appréciations de l'Espagne et de Persigny. — Lettre de Napoléon à Persigny, le 7 janvier 1871. — Bismarck et Moritz Busch. — Le prince Napoléon et le général Changarnier. — Le prince offre au général d'être régent de France. — Refus de Changarnier. — Jules Favre à Versailles. — Bismarck le menace encore de l'Empire. — Napoléon III et le *Kladderadatsch*. — Décret d'inéligibilité des familles ayant régné sur la France et des ministres, sénateurs et députés de l'Empire. — Protestation de Bismarck. — Action de Clément Duvernois. — Plan attribué par lui à l'impératrice. — Réponse de Gambetta à la protestation de Bismarck. — Le décret des inéligibilités est cassé par le gouvernement de la Défense nationale. — L'armistice et l'oubli de l'armée de l'Est. — Conditions définitives de la paix laissées à la future Assemblée nationale. — La Prusse et la Commune. — Félicitations des Etats-Unis à la Prusse. — Le message du président Grant. — Prédictions insolentes de Bancroft. — Opinion de

Washburne. — Thiers et Bismarck le 21 février à Versailles. — Question de la prolongation de l'armistice. — Exigences du chancelier. — La question de Metz. — Angoisses de Thiers. — Difficultés et périls de ses négociations. — Pouvait-il sauver Metz? — Ce que voulaient Guillaume et l'état-major allemand. — Indifférence ou apathie de l'Europe à notre égard. — Ce que pensait Bismarck de Thiers. — La circulaire du 27 septembre 1870. — Les Allemands auraient voulu en outre Nancy, et les Italiens, Nice et la Savoie. — Menaces de Bismarck, le 22 février, d'imposer l'Empire à la France. — Mémoires du général de Stosch. — Thiers et Guillaume Ier. — Question de l'entrée des Allemands à Paris. — Entrevue de Thiers et du prince royal. — Nouvel entretien de Thiers et de Bismarck. — Les six milliards de l'indemnité. — Propositions de Bleichröder et de Henckel de Donnersmarck. — Thiers et les commissaires de l'Assemblée nationale. — Décision prise en commun au sujet des conditions et des préliminaires de paix. — La journée du 24 février 1871. — Kern et Bismarck. — Menaces du chancelier à Thiers. — Comment Thiers arrache Belfort aux Prussiens. — Jugement de Stosch sur les négociateurs français. — Nouvelle scène de Bismarck à Thiers le 25 février à propos d'une intervention de lord Granville. — La signature des préliminaires de paix. — Lettres de Jules Favre à Jules Simon sur cette scène historique. — Intrigues de Napoléon à Chislehurst. — Mission de la comtesse de Mercy-Argenteau auprès de Bismarck et de Guillaume Ier. — Lettre de Napoléon III. — Proclamation aux Français. — Intervention du cardinal de Bonnechose auprès du général de Manteuffel. — Ce que voulaient les Allemands. — Difficultés de la situation de Jules Simon à Bordeaux. — Retrait du décret des inéligibilités. — Nouvelles démarches et intrigues de Napoléon III. — Rôle de la comtesse de Mercy-Argenteau. — Les Neutres et M. Thiers. — Inquiétudes et soucis de Napoléon III. — La journée du 1er mars 1871. — Conti à la tribune de l'Assemblée. — Violent tumulte. — Suspension et reprise de la séance. — Vote de la déchéance de l'Empire. — Jugement de Thiers. — Discours de Bamberger, de Victor Hugo, de Tachard, de Vacherot, de Louis Blanc, de Changarnier, de Buffet, de Keller et de Thiers au sujet des préliminaires de paix. — Vote des préliminaires. — Adieux des représentants d'Alsace-Lorraine. — Motion lue par M. Grosjean. — Indifférence de l'Europe. — Entrée de trente mille soldats allemands à Paris. — Les autres troupes, par suite du vote rapide des préliminaires, doivent rester à Versailles. — Surprise et mécontentement du roi. — Intervention inefficace de l'impératrice. — Critiques injustes de MM. Paul et Victor Margueritte contre Thiers et la majorité de l'Assemblée nationale au sujet du vote du 1er mars. — Votes divers

des généraux. — Observations de Washburne sur l'entrée des Allemands à Paris. — Napoléon III et Bismarck au sujet des préliminaires. — Ce que pense de la paix le général de Monts. — Napoléon regrette la dureté des conditions imposées à la France. — Sa lettre à la comtesse de Mercy-Argenteau. — La politique de Guillaume Ier et de Bismarck. — Joie à Cassel à la nouvelle de la paix. — L'arc de triomphe au parc de l'Aüe. — Napoléon blâme la conduite impolitique de Bismarck et l'attend à la question sociale. — Protestation de l'empereur contre le vote de la déchéance. — Pétition de l'armée française. — Conduite ambiguë de Bismarck. — Délivrance de Napoléon III. — Son départ de Wilhelmshöhe le 19 mars. — Nouvelle de l'insurrection communaliste. — Entrevue de Napoléon et de la princesse Mathilde à Herbesthal. — Débarquement de l'empereur à Douvres. — Il y retrouve l'impératrice et le prince impérial. — Impression laissée par lui à Cassel. — Instabilité du pouvoir en France 123

CHAPITRE XIII

LA LIBÉRATION DU TERRITOIRE

La mission de Thiers après le vote des préliminaires de paix. — Difficultés de cette mission. — Agissements du parti impérialiste. — Arrestation de Rouher. — Ruses de Bismarck. — Lettre de Napoléon III à la comtesse de Mercy-Argenteau. — Son découragement. — Lettre de F. Piétri sur l'attitude du parti impérialiste. — Prédictions sinistres de l'empereur. — La Commune de Paris et les Allemands. — Exigences de Bismarck. — Le général de Fabrice et le délégué des Affaires étrangères de la Commune. — Le commandement des troupes d'occupation remis au général de Manteuffel. — Conduite mesurée de ce général. — Son amitié pour Thiers. — Le comte de Saint-Vallier. — Le vicomte de Gontaut-Biron et l'ambassade de Berlin. — Le jeu du chancelier allemand. — Exigences nouvelles. — Attitude hostile de l'état-major allemand. — Bismarck et la Commune. — La Conférence de Bruxelles. — Menace d'intervention dans les affaires intérieures de la France. — Discours du chancelier le 1er avril au Reichstag. — Garanties nouvelles. — Critique des préliminaires de paix par le parti militaire allemand. — Rôle pénible de nos délégués à la Conférence de Bruxelles. — Menaces nouvelles du chancelier. — Double jeu de nos ennemis. — Déclarations de Thiers. — Nécessité d'une entrevue de nos délégués avec Bismarck. — Discours de Jules Favre le 13 mai à l'Assemblée nationale. — Jules Favre et Pouyer-Quertier à Francfort. — Le traité de paix définitif.

— Le vote de l'Assemblée nationale le 18 mai. — Étude du traité. — Le maintien de Belfort à la France. — Le rayon militaire de la place. — Les opérations de délimitation du territoire. — Opinion de Thiers sur le traité de Francfort. — Attitude du général Chanzy. — Entrée des troupes françaises à Paris le 24 mai. — Attitude conciliante de Bismarck. — Napoléon III suspend ses négociations avec les Allemands. — Entretien de Manteuffel et de Thiers. — Attitude conciliante de Manteuffel. — Le résultat de l'emprunt les 27 et 28 juin 1871. — La revue de Longchamps. — Discours de Jules Grévy. — Intervention heureuse de Pouyer-Quertier à Francfort. — Déclarations de Thiers au sujet des engagements de la France. — Son discours le 16 septembre. — Convention nouvelle avec l'Allemagne. — L'évacuation du territoire est avancée. — Obstacles créés par le chancelier à Manteuffel. — Opinion de ce général sur les exigences hautaines des Allemands. — Difficultés des négociations causées par l'arrivée du comte d'Arnim, ambassadeur d'Allemagne à Paris. — La société parisienne et le comte d'Arnim. — Rapports violents et perfides de cet ambassadeur à Berlin. — Ses accusations contre Thiers et la République. — Ses relations avec Bazaine. — Conseils de Manteuffel à Saint-Vallier. — Convention additionnelle du 9 janvier 1872 au traité de Francfort. — Gontaut-Biron présente ses lettres de créance à Guillaume Ier. — Accueil que lui fait Bismarck. — Difficultés nouvelles de la tâche de Thiers. — Comment il entend satisfaire l'étranger et maintenir la paix. — Sa démission au sujet de l'ajournement de l'impôt sur les matières premières. — Lettre de Thiers à Gontaut-Biron pour expliquer sa politique. — Jugement favorable de Guillaume Ier sur Thiers. — Propositions financières de Bleichröder à Gontaut-Biron et à Thiers. — Refus de l'intervention allemande dans les finances de la France. — Le parti militaire allemand regrette la cession de Belfort. — Menaces de Moltke. — Le *Kulturkampf*. — Conseils prudents de Thiers à Gontaut-Biron. — Difficultés pour assurer le traité de libération définitive du territoire. — Intrigues et manœuvres du comte d'Arnim. — Craintes factices d'une revanche des Français. — Exagération des inquiétudes du parti militaire allemand. — Défiances de Guillaume Ier. — Récriminations de la presse allemande. — Patience et sang-froid de Thiers. — Il repousse l'accusation de prétendus armements. — Il cherche à dissiper toutes les inquiétudes. — La France et la Russie. — Sourdes menées de Bismarck et d'Arnim. — Relation de l'ambassadeur allemand avec le parti impérialiste. — Ce qu'en pense le chancelier. — Obstacles créés à une libération anticipée. — D'Arnim et Saint-Vallier. — Réponse de Thiers aux exigences allemandes. — Il proteste des intentions pacifiques de la France et du gouvernement. — Opinion de Saint-

Vallier sur la politique ambiguë de Bismarck. — Le chancelier profite de la réorganisation de l'armée française pour renforcer l'armée allemande. — Il comprend enfin les dangers d'une occupation prolongée du territoire français et cherche à s'entendre avec Thiers pour l'acquittement de la dette et pour l'évacuation. — Recrudescence apparente à Berlin d'animosité contre la France. — Double jeu de Bismarck avec les républicains et les bonapartistes. — Nouvelle démarche de Bleichröder auprès de Gontaut-Biron. — Difficultés de la tâche de Thiers. — Ses confidences à Gontaut-Biron. — Discours pacifique du 8 juin 1872. — Déclaration de M. de Thile. — Ce que pense Gontaut-Biron. — Arrivée de Bleichröder et de Hanseman à Paris. — Nouvelle convention financière. — L'emprunt de trois milliards. — Discours de M. de Goulard au sujet du succès de cet emprunt. — Surprise des Allemands et de l'Europe. — Déclarations sympathiques d'Alexandre en faveur de la France. — Conseils de Gortschakov. — Résultats de l'entrevue des trois empereurs. — Attaques du parti militaire allemand contre Manteuffel. — Thiers et Gambetta. — Thiers et Guillaume Ier. — Lettre de Bismarck le 5 novembre 1872 à Manteuffel. — Les baraquements des troupes allemandes. — Prédictions du comte d'Arnim. — Message de Thiers le 13 novembre 1872. — La République conservatrice. — La France monarchique et l'Allemagne. La réponse au message du président. — Le rapport Balbie. — La discussion du 29 novembre. — Explications de Thiers. — La commission des Trente. — Le ministère du 7 décembre. — Correspondance de Thiers et de Gontaut-Biron. — Les finances françaises et le paiement de l'indemnité de guerre. — Les intrigues du comte d'Arnim. — Les menaces de Bismarck. — L'occupation de Belfort et de Verdun. — Signature le 15 mars 1873 du traité de libération définitif. — L'Assemblée nationale décrète que Thiers a bien mérité de la patrie. — Election de Barodet dans le département de la Seine. — Le 24 mai. — L'ordre du jour Ernoul. — Le maréchal de Mac-Mahon élu président de la République. — Regrets du comte d'Arnim. — Message de Mac-Mahon. — Départ des Allemands le 16 septembre 1873. — Thiers libérateur du territoire. — Les derniers actes du parti impérialiste. — Manifestation des funérailles Conti. — Le comte de Chambord et le prince impérial. — Agissements du prince Napoléon. — Le procès Vitu-Trochu. — Le découragement de Napoléon III. — Affichage du discours d'Audiffret-Pasquier contre l'Empire. — Lettre de Napoléon aux généraux ayant combattu à Sedan. — Affirmations du général Pajol. — Plan de restauration de l'Empire. — Mort de Napoléon III. — Ce que voudrait être le prince impérial. — Prédictions du comte d'Arnim en faveur des bonapartistes. — Opinion du vicomte de Meaux. — Ses *Souvenirs politiques*. — Le duc de Broglie et Rouher. — Mani-

festation à Chislehurst le 16 mars 1874. — Propagande du comité de l'Appel au Peuple. — Le prince impérial veut faire partie de l'expédition anglaise contre les Zoulous. — Sa fin intrépide. — Ses dernières volontés. — Bismarck et le prince Napoléon. — Epreuves cruelles de l'impératrice. — Pourquoi elle avait voulu la guerre. — Opinion du général de Barail. — Conduite de l'impératrice pendant la guerre. — L'histoire et Napoléon III. — Opinion de la reine Victoria sur l'empereur. — Son caractère. — Ses desseins. — L'Empire et les revers. — Napoléon Ier et François II. — Klaczko et les malheurs de l'Autriche. — Entretien dramatique entre l'impératrice et le général Trochu. — Rien ne pouvait sauver l'Empire au 4 septembre 194

CONCLUSION

Opinion du comte Daru sur la guerre. — Causes matérielles de nos revers. — Imprévoyance, confusion, désordre. — Manque de préparatifs. — Effectifs défectueux. — Fautes de la majorité et de l'opposition au Corps législatif. — Échec des projets militaires de Niel. — Retards de la mobilisation. — Manque d'alliances. — Déclaration et aveux du duc de Gramont. — Son plaidoyer. — Ses fautes réelles. — Aveux de M. Emile Ollivier. — Ses erreurs et sa responsabilité. — Ses accusations contre le peuple français. — Son refus de déposer devant la Commission d'enquête. — Erreurs du maréchal Le Bœuf. — Ses calculs au sujet de la mobilisation et des préparatifs. — Sa démission de major-général. — Sa belle conduite au siège de Metz. — Responsabilités de la majorité, de la presse et de la Cour. — Affolement de la nation aux premiers revers. — Responsabilité du gouvernement de la Défense nationale. — Jugement de Thiers. — La résistance de la France et l'histoire. — Jugement de Guillaume Ier. — Opinions de M. de Freycinet, de Moltke, du comte de Mun, du duc de Broglie. — Inertie coupable des puissances neutres. — Résultats de la résistance héroïque de la France. — « Le doigt de Dieu ». — Une citation de l'*Histoire universelle*. — Causes morales de nos revers. — Critiques dirigées contre Thiers. — Sévérité de M. Emile Ollivier. — Comment il traite le négociateur et le libérateur du territoire. — Ce qu'il faut penser de Thiers. — Souvenirs que doit nous laisser la guerre de 1870. — Leçons à en tirer. — La politique de Bismarck et celle de ses successeurs. — La France doit toujours penser à l'Alsace-Lorraine. — Le droit a besoin d'être soutenu par la force. — Qualités nécessaires à un peuple pour avoir confiance en l'avenir 278

TABLE DES CHAPITRES

Pages.

Chapitre X. — L'affaire Regnier-Bazaine 1

— XI. — Les suites de la capitulation de Metz et la formation de l'Empire allemand 38

— XII. — Napoléon à Chislehurst et Thiers à Versailles 123

— XIII. — La libération du territoire 194

Conclusion 278

Pièces justificatives 313

I. — Proposition des députés d'Alsace-Lorraine le 17 février 1871 313

II. — Rapport de Bismarck au roi de Prusse sur la candidature Hohenzollern 316

III. — Lettre de Bismarck au docteur Lothar Bucher 320

IV. — Note de Le Bœuf sur l'armée le 6 juillet 1870 322

V. — Rapport du baron de Werther au roi de Prusse le 13 juillet 329

VI. — Rapport officiel sur ce qui s'est passé à Ems et rapport de Radzivill au roi de Prusse le 13 juillet 330

VII. — Scrutin du 15 juillet sur la communication des dépêches au Corps législatif 332

VIII. — Déclaration de Bismarck au Bundesrath le 16 juillet 337

IX. — Réponse du roi de Prusse au Conseil municipal de Berlin le 18 juillet 341

X. — Bismarck aux représentants de la Confédération de l'Allemagne du Nord, le 18 juillet 342

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

XI. — Discours du roi de Prusse à l'ouverture du Reichstag... 346
XII. — La déclaration de guerre à la Prusse..... 348
XIII. — Bismarck à Bernstorff le 19 juillet..... 349
XIV. — Discours de Bismarck au Reichstag le 20 juillet..... 351
XV. — Adresse du Reichstag au roi le 20 juillet..... 354
XVI. — Le roi de Prusse au roi de Bavière le 20 juillet..... 355
XVII. — Ordonnance du roi de Prusse pour un jour de prières.. 356
XVIII. — Dépêche de Gramont aux agents diplomatiques le 21 juillet..... 357
XIX. — Dépêche de Gramont le 24 juillet..... 362
XX. — Lettre du Pape au roi de Prusse le 22 juillet..... 366
XXI. — Réponse du roi de Prusse le 30 juillet..... 367
XXII. — Proclamation de Napoléon au peuple français..... 367
XXIII. — Proclamation de l'empereur à l'armée..... 368
XXIV. — Proclamation du roi de Prusse..... 369
XXV. — Proclamation du roi au peuple prussien..... 370
XXVI. — Proclamation du roi à l'armée le 2 août..... 370
XXVII. — Ordre du jour du prince Frédéric-Charles le 6 août.... 371
XXVIII. — Proclamation de l'impératrice le 7 août..... 372
XXIX. — Deuxième proclamation du roi de Prusse à l'armée le 8 août. 372
XXX. — Proclamation du prince royal aux habitants de la Lorraine le 18 août..... 373
XXXI. — Le comte de Granville à lord Lyons le 10 août..... 374
XXXII. — Avis du Conseil d'enquête sur la capitulation de Sedan.. 375
XXXIII. — Mémoire militaire en vue d'une guerre future avec l'Allemagne..... 379
XXXIV. — Considérations sur l'ordre de bataille en 1870..... 390
XXXV. — Note sur l'artillerie française en 1870..... 394
XXXVI. — Paiement de l'indemnité de guerre (1871-1873)..... 396
XXXVII. — Les drapeaux de Metz..... 405
XXXVIII. — Lettres de Napoléon III à l'impératrice..... 407
XXXIX. — Lettres du prince impérial à M. Taine..... 408

2030 128

PARIS. — TYP. PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 13916.

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Échéance

The Library
University of Ottawa
Date due

OCT 2 9 1970

a39003 002667367b

CE DC 0289
.W4 1910 V002
COO WELSCHINGER, GUERRE DE 18
ACC# 1070042

U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 04 01 09 11 11 0